



A programme funded by the European Union
Un programme financé par l'union européenne
برنامج ممول من الإتحاد الأوروبي



Montada



Deuxième Conférence régionale euro-méditerranéenne.

La ville, patrimoine vivant

Mise en valeur sociale, économique et patrimoniale de l'architecture traditionnelle des villes méditerranéennes

11 et 12 octobre 2012. Salé. Maroc

 Sommaire

Consortium Montada

Responsable du Projet

Xavier CASANOVAS

Membres

COL·LEGI D'APARELLADORS, ARQUITECTES TÈCNICS I ENGINYERS D'EDIFICACIÓ DE BARCELONA

Responsable : Xavier CASANOVAS

ÉCOLE D'AVIGNON

Responsable : Patrice MOROT-SIR

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA MÉDINA DE KAIROUAN

Responsable : Mourad RAMMAH

ASSOCIATION SALA ALMOUSTAQBAL

Responsable : Nabil RAHMOUNI

OFFICE DE PROTECTION ET DE PROMOTION DE LA VALLÉE DU M'ZAB

Responsable : Younes BABANEDJAR

Associés

CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE TENSIFT

Responsable: Driss JELLOULI

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA MÉDINA DE SOUSSE

Responsable : Anouar EL FANI

BUREAU D'ÉTUDES LA

Responsable : Lounes AKRETICHE

Comité scientifique du projet Montada

Brigitte COLIN (UNESCO)

Josep GIRALT (IEMed)

Publication

Directeur : Xavier CASANOVAS

Coordination : Montserrat CASADO

Photos et images : Equipe Montada

Conception graphique : Lluís MESTRES

ISBN : 978-84-15195-13-9

Site web :

www.montada-forum.net

© 2012 Col·legi d'Aparelladors, Arquitectes Tècnics i Enginyers d'Edificació de Barcelona pour le consortium Montada
Bon Pastor, 5 – 08021 Barcelone, Espagne
montada@apabcn.cat

Montada incite à la reproduction de cet ouvrage ainsi qu'à la diffusion de son contenu, en citant sa source.

Le projet Montada fait partie du programme Euromed Heritage www.euromedheritage.net
Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité exclusive du CAATEEB, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne.

Présentation

En juin 2007, pour clôturer le projet RehabiMed, la 1ère Conférence régionale euro-méditerranéenne Architecture traditionnelle méditerranéenne. Présent et Futur s'est tenue à Barcelone. Cinq ans après, nous nous réjouissons de l'organisation de la 2ème Conférence régionale euro-méditerranéenne La Ville, Patrimoine vivant, cette fois-ci pour clôturer un nouveau projet Euromed Heritage, Montada, à cette occasion dans la belle ville du Maroc qu'est Salé.

Le projet Montada est né avec l'objectif principal de dynamiser un processus participatif pour l'appropriation du patrimoine bâti traditionnel de la ville par la population et les élus. Il s'agissait de contribuer à forger une culture participative afin de générer un changement de mentalité, de perception et d'organisation à l'échelle locale pour faire du patrimoine culturel un véritable moteur du développement durable des villes. C'est dans cette démarche que la Conférence régionale prend corps et permet un échange riche et utile avec nos partenaires magrébins et de partout en Méditerranée.

Les objectifs de cette 2ème Conférence sont au nombre de deux. D'un côté, présenter les activités développées au fil de plus de trois années dans trois pays et six villes du Maghreb (Sousse, Kairouan, Dellys, Ghardaïa, Salé et Marrakech) et, d'un autre côté, partager notre expérience avec plusieurs autres qui se sont développées partout en Méditerranée sur trois sujets-clés proposés à tous les experts au sujet de :

- la réhabilitation intégrée, en tant qu'approche multidisciplinaire pour la réhabilitation ;
- la gouvernance et la participation, en tant qu'implication de tous les acteurs à la valorisation du patrimoine ;
- la ville éducatrice, en tant que manière de sensibiliser les habitants et les acteurs locaux au respect de leur patrimoine.

Le comité scientifique a eu une dure tâche pour la sélection des nombreuses communications qui sont parvenues à la Conférence, toutes d'une grande qualité et avec des contenus très variés qui montrent comment on avance dans la préservation du patrimoine bâti partout en

Méditerranée. Une approche multidisciplinaire ressort clairement des contributions reçues qui sont toutes vraiment enracinées dans la réalité quotidienne de nos villes et de nos villages.

C'est pour moi une grande satisfaction de pouvoir présenter les actes de cette 2ème Conférence régionale La Ville, Patrimoine vivant comme culmination des activités du projet Montada. Le succès de cette manifestation nous permet de constater que les synergies du réseau Euromed Heritage, avec les projets CORPUS, CORPUS Levant, RehabiMed et, maintenant, Montada sont une réalité solide et consistante qui garantit la durabilité des efforts dépensés à bâtir un tel groupe pluridisciplinaire d'experts capable de tout faire pour donner à la ville un avenir dans le respect de son patrimoine et de ses citoyens.

Barcelone, le 1er octobre 2012

Xavier Casanovas

Responsable du projet Montada

Sommaire

	Présentation	Page 3
	L'expérience du projet Montada	Page 6
A	Réhabilitation intégrée de la ville	Page 21
B	Gouvernance et participation pour la ville	Page 166
C	Ville éducatrice	Page 244
	Conclusions	Page 322
	Photos de la Conférence	Page 331
	Liste des participants	Page 338

L'expérience du projet Montada

Forum de promotion de l'architecture traditionnelle au Maghreb

Casanovas i Boixereu, Xavier

Directeur projet Montada

xavica@apabcn.cat

Un long parcours

Le projet Montada, initié en mars 2008 s'inscrit dans une logique de continuité avec des projets précédents et d'autres actions du même genre. Après l'identification et l'analyse du patrimoine architectural méditerranéen (Corpus, Corpus Levant) et l'élaboration d'une méthode intégrée pour sa réhabilitation avec l'équilibre entre la préservation de l'identité historique et culturelle, et l'amélioration des conditions de vie des personnes qui l'habitent (RehabiMed), Montada a pris le relai avec comme nouvel objectif la création d'un modèle participatif pour la promotion du paysage urbain historique comme facteur de développement durable local.

Toujours au sein du programme EuroMed Heritage, une équipe expérimentée a été créée, pouvant compter sur une large expertise en matière de préservation du patrimoine architectural méditerranéen et étant capable de s'engager dans un nouveau défi, celui de la récupération de l'identité historique et culturelle méditerranéenne, se focalisant cette fois-ci sur les pays du Maghreb.

Des objectifs ambitieux

L'objectif du projet Montada a été de récupérer la valeur sociale, économique et patrimoniale du paysage urbain historique et du patrimoine matériel et immatériel au moyen de son appropriation par les élus et la population. Il s'agissait de potentialiser le renforcement institutionnel en créant de nouveaux cadres de gouvernance, ainsi que de développer des outils permettant d'impliquer toute la société locale dans la promotion des valeurs culturelles du patrimoine local. Nous avons promu l'échange d'idées, d'expériences et de connaissances pour faire du patrimoine une ressource identitaire, culturelle et économique. Il s'agissait donc de :

- Créer et dynamiser un nouveau cadre de gouvernance basé sur la participation politique et citoyenne, orienté vers la récupération du patrimoine culturel matériel et immatériel des villes.
- Faire connaître et faire en sorte que les élus et la population s'approprient leur patrimoine, en tant qu'élément identitaire et de développement social, économique et environnemental.

- Découvrir de nouvelles manières d'utiliser le patrimoine en tant que ressource de grande valeur pour : vivre, éduquer, travailler... tout en l'intégrant comme facteur de développement durable.
- Etablir à partir de la participation et du consensus, des actions et des activités qui permettent une mise en valeur du patrimoine et qui servent de germe pour développer une nouvelle dynamique de durabilité.
- Renforcer la compréhension mutuelle et le dialogue entre les cultures, les générations et les genres.

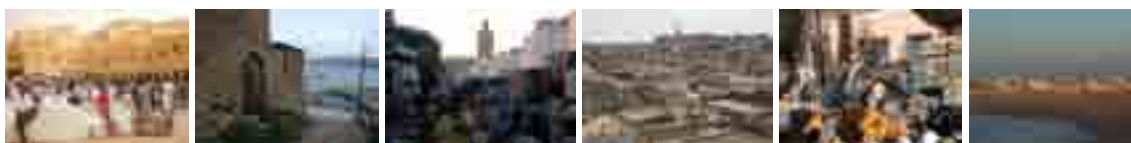


En résumé, le but du projet Montada à été de renforcer les capacités locales, générer un changement de mentalité et d'organisation à l'échelle locale pour faire du patrimoine un moteur de développement durable.

Le Maghreb, territoire à vocation régionale

Trois pays, à savoir le Maroc, l'Algérie et la Tunisie et six villes pilotes du Maghreb, Ghardaïa, Dellys, Kairouan, Sousse, Marrakech et Salé, forment le cadre dans lequel se sont développées les activités Montada durant plus de trois années, avec le débat et la réflexion pour la promotion du patrimoine culturel vivant.

A partir de ces centres actifs, Montada à mis en place des initiatives qui ont atteint une dimension internationale pour que les bonnes pratiques aient une répercussion régionale partout en Méditerranée.



Deux outils performants pour le développement culturel et économique

Afin de garantir le développement précis et correct de toutes les activités prévues par le Projet, Montada c'est doté de deux outils performants essentiels à ses objectifs : les Forum locaux et l'EIDEM.

Six Forum locaux se sont constitués, tel des points de rencontre et débat des autorités, de la société civile et des citoyens pour la promotion du patrimoine local. Il s'agit d'un instrument essentiel pour la mise en commun de la connaissance et des préoccupations au niveau local et c'est la garantie d'une durabilité et d'un enracinement social de l'action. Ces Forums créés dans chaque ville contribuent à renforcer les capacités locales et à créer une nouvelle mentalité, une culture du dialogue et le renforcement de l'identité culturelle et de la cohésion sociale. Il s'agit d'instruments innovateurs pour la gestion intégrée du patrimoine et moteurs du développement local durable.

De son côté, l'EIDEM a été constitué tel une équipe internationale d'animation et d'expertise, pour le soutien technique et scientifique des forums avec plus de 250 experts dans toutes les disciplines qui ont un rapport avec la régénération urbaine de la ville et la réhabilitation des bâtiments, provenant de tout le bassin méditerranéen. Cette équipe a pris en charge l'appui des Forums dans le contenu de leurs débats et il a garanti la qualité des actions développées. Avec son expérience et présence régionale, ils ont assuré la diffusion et l'internationalisation des activités. L'EIDEM a également participé à plusieurs assistances techniques par la réalisation de diagnostic et l'élaboration de propositions portant sur la réhabilitation intégrée du patrimoine.

Une stratégie de participation

Au delà des Forum locaux, plus impliqués dans la gestion de tout le processus et dans la prise de décisions, plusieurs ateliers de travail ont été organisés dans le but de renforcer la stratégie de participation et d'impliquer le plus grand éventail possible de personnes souhaitant partager leurs idées et opinions sur la régénération urbaine de leur ville. L'application de méthodes pour faire ressortir les apports des assistants à ces ateliers ont été mises en place par des animateurs de l'EIDEM, tel que les méthodes AFOM ou Brainstorming, ce qui a permis d'impliquer les citoyens dans un diagnostic de leur patrimoine à partir duquel sont définies les actions prioritaires et le langage commun.

Les éléments produits lors des ateliers de méthodologie participative (compte-rendu de débats, analyse AFOM, lignes directrices du plan d'action...) sont ensuite amenés à être complétés et enrichis au sein des séances des forums locaux. Les débats menés autour de la question du patrimoine local favorisent l'émergence d'autres formes de participation, qui ne sont pas établies selon la hiérarchie des classes politiques existantes mais basées sur la valeur des idées personnelles et la participation réelle de tous. Ces séances ont permis en particulier de fournir aux participants des outils pratiques de participation, afin de :

- Recueillir les résultats des Forums de chaque ville dans un cadre méthodologique et un langage commun aux trois pays,
- Mener une réflexion où chacun puisse disposer d'un espace de participation,
- Enrichir le projet en lui apportant des perspectives complémentaires sur les enjeux présents et les défis du futur, notamment par l'utilisation de la méthode AFOM et pour l'élaboration en commun du programme d'actions,
- Se pourvoir de techniques participatives à partir de l'expérience vécue dans les ateliers de méthodologie participative, en complément des méthodes dont sont dotées les communautés locales.



Cartographie culturelle

Pour structurer la connaissance et documenter le patrimoine, tant dans ses aspects matériels qu'immatériels, la cartographie culturelle a été appliquée comme outil pour identifier les ressources et les éléments forts d'une communauté, afin de guider les efforts d'analyse et de rassembler les informations dispersées, diverses et complémentaires sous un format commun de lecture facile et respectueux des aspects les plus variés pouvant être reliés les uns aux autres.

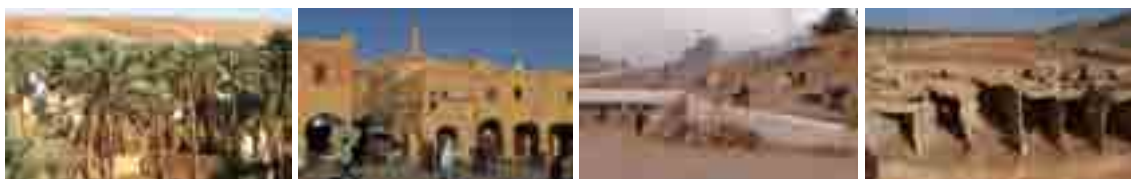


Thématiques consensuelles, à la base des activités

L'objectif a été d'aboutir à une décision partagée par tous sur le choix de deux thématiques prioritaires structurant les futures activités à développer dans le cadre du projet. Les discussions s'effectuèrent par groupes réduits pour faire émerger des propositions d'actions concrètes ou d'activités qui pourraient être développées en lien avec les thématiques prioritaires. La constitution des groupes veille à respecter la diversité des fonctions, leurs compétences, genres, etc... présents lors de l'atelier. Les propositions recueillies dans chaque groupe sont ensuite présentées par son représentant et mises en commun, puis synthétisées de manière collective.

Résultat donc de l'activité des Forum, de la participation active et de l'analyse des opportunités et atouts, des faiblesses et menaces, sur la base d'une bonne connaissance du patrimoine, deux thématiques ont été choisies par ville. Les thématiques choisies sont les suivantes :

Ghardaïa, Algérie



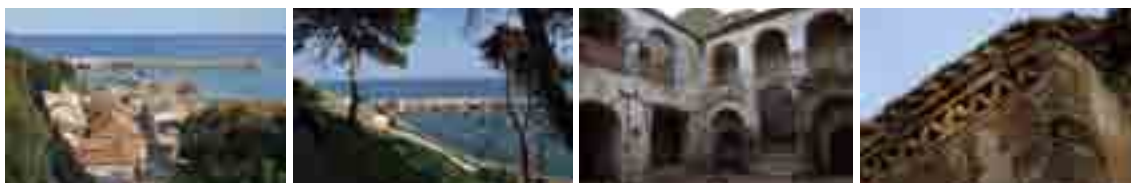
Le système oasien : ksar; palmeraie; eau

L'ingéniosité des premiers habitants du M'Zab a permis de créer un système complexe de captage, de stockage et de distribution de l'eau nécessaire pour la structuration et l'aménagement du territoire ou système oasien composé par les cinq ksars, les palmeraies et l'eau. Un paysage qui présente un équilibre parfait et harmonieux entre l'environnement naturel, relief, cours d'eau et palmeraies et le patrimoine bâti.

Les matériaux de construction

Dans le M'Zab, on trouve des matériaux et systèmes de construction traditionnelle comme les murs porteurs en maçonnerie en pierre, les planchers en troncs et branches de palmier, les terrasses avec leur étanchéité faite d'argile, le mortier de chaux, le chaulage en lait de chaux, les revêtements extérieurs aux enduits de terre, le timchemt (plâtre traditionnel), les pavages en pierre locale et plusieurs autres.

Dellys, Algérie



La pêche et la mer

Dellys est une ville côtière méditerranéenne dont le développement a été tourné vers la mer depuis l'installation des phéniciens jusqu'à aujourd'hui. Le port est à ce titre un des éléments importants du paysage urbain historique de la ville et une de ses activités principales a longtemps été la pêche.

La maison traditionnelle.

En tant qu'exemple unique de la Grande Kabylie, les maisons traditionnelles de la casbah de Dellys forment un ensemble urbain compact organisé selon un maillage de rues et ruelles sinueuses, pavées de pierre. Aujourd'hui, cette maison est de type à cour ou maison à patio, une typologie répandue dans l'espace méditerranéen. C'est une maison semi urbaine à deux niveaux, construite avec des matériaux locaux comme la pierre taillée équarrie pour les murs et la tuile canal en terre cuite pour la toiture. Le jardin, connu localement sous le nom de Ryadh est aussi un élément très important de la maison traditionnelle dellysienne ; on y plante des arbres fruitiers des fruits et légumes et aussi beaucoup de fleurs ; citronnier, oranger, figuier, néflier, grenadier, pied de vigne sont les arbres emblématiques des jardins Dellysiens.

Kairouan, Tunisie



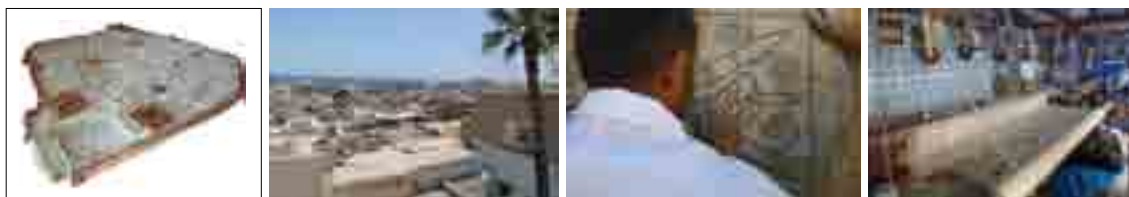
Les ouvertures : portes, encadrements et fenêtres

A Kairouan, l'architecture traditionnelle se caractérise par un riche répertoire d'éléments architectoniques qui embellissent les façades des habitations (portes cloutées, encadrements décorés et sculptés, ganarias en bois ajouré...) qui sont actuellement menacés du fait de leur délaissement mais également de leur remplacement par des éléments de menuiserie contemporain rompant avec l'unité de l'architecture traditionnelle.

L'eau

Kairouan a été fondée sur un territoire dépourvu de sources d'eau et la construction de la ville est donc allée de pair avec l'invention de techniques de captage et de stockage de l'eau remarquables dont la fonction a souvent perduré jusqu'à aujourd'hui (réservoirs, fontaines, citernes et puits...). L'enjeu de la gestion de l'eau est à la fois lié à la problématique patrimoniale, de conservation des infrastructures construites par le passé, mais également à l'enjeu actuel de la protection de l'environnement. Il existe une véritable culture de l'eau, constituant un ensemble de pratiques de récupération, conservation et utilisation de l'eau de pluie.

Sousse, Tunisie



Habiter la médina

La médina de Sousse n'a cessé de perdre ses résidents dont les anciennes maisons ont été soit transformées en magasins de souvenirs et de bibelots pour touristes, soit laissées à l'abandon et menaçant même ruine, en dépit de la richesse exceptionnelle de son patrimoine historique concentré dans la médina. L'enjeu est donc de réhabiliter l'image de la vieille ville et de redéfinir son rôle dans la grande agglomération soussienne. Il s'agit d'assurer son intégration au reste de la cité afin d'éviter sa marginalisation, en mettant en valeur les nombreux atouts dont dispose la médina, en améliorant le cadre et les conditions de vie des citoyens.

Revaloriser l'artisanat traditionnel

Les récentes mutations de la médina, avec un profil économique orienté vers le tourisme et le secteur tertiaire, ont largement développé ces secteurs au détriment de l'artisanat traditionnel. Les citoyens déplorent la quasi-disparition de certains métiers traditionnels due à l'invasion d'un «artisanat de pacotille» complètement étranger aux traditions locales et nationales. Un retour aux valeurs ancestrales est demandé, car l'artisanat authentique figure parmi les repères identitaires les plus forts. L'enjeu est de réhabiliter certaines spécialités (menuiserie traditionnelle, ferronnerie d'art, fabrication de couvertures en laine) ainsi que bien d'autres activités liées au patrimoine architectural.

Salé, Maroc



Bab Lamrissa et les Corsaires

L'histoire des Corsaires et leurs liens avec Salé, constituent une des spécificités de la ville faisant référence à une période phare de son histoire. Les Corsaires sortaient de la porte Bab Al-Mrissa du petit port et se dirigeaient vers les mers pour attaquer les bateaux commerciaux ibériens.

Le Cortège des cires

Particularité du patrimoine immatériel de la ville de Salé, la veille de l'Aïd el-Mouloud, a lieu une procession d'étonnants lustres, composés chacun d'une multitude d'alvéoles de

cire colorée. La procession part de la maison qui fabrique les bougies (une famille étant en charge de cette tâche) en direction du souk El-Kebir, sort de la médina par Bâb-el-Khemiss, longe les remparts et se termine à la koubba du saint Abdellah Ben Hessoune. Le hautbois ghaïta et les percussions sont de la partie et toute la ville est en fête. Faire continuer cette pratique antique malgré toutes les contraintes, c'est l'enjeu de Montada.

Marrakech, Maroc



Techniques traditionnelles de construction

Comme dans la plupart des villes du Maghreb, la question des savoir-faire et des techniques de construction est centrale pour la préservation du patrimoine de l'architecture traditionnelle. Les matériaux locaux, utilisés selon des méthodes spécifiques à chacun des contextes sont peu à peu abandonnés au profit de techniques de construction modernes. La découverte de ces matériaux, la transmission des différentes techniques de mise en œuvre et la pérennité de leur utilisation constituent des enjeux importants pour la préservation de l'unité du paysage urbain historique marrakchi.

Valorisation et préservation du patrimoine oral traditionnel

La place de Jama El Fna en tant qu'espace public a toujours été un lieu de rencontre, d'échanges pluriels et de convergence aussi bien des habitants que des visiteurs. Ainsi, la valorisation des traditions orales telles que la Halqa (tradition de contes et spectacles de rue) constituent des éléments caractéristiques du territoire Marrakchi.

Planifier les activités avec des Plans d'action

Une fois que les thématiques prioritaires ont été décidées dans chacune des villes, les membres des forums et les administrateurs ont dû réaliser une tâche importante : la définition du plan d'action. Il s'agit de proposer, définir et programmer une série d'activités permettant de mettre en valeur et sensibiliser la population aux thèmes choisis par la population. Cette tâche a fait l'objet d'une systématisation : dans chacune des villes, le plan d'action a été réalisé à l'aide d'un tableau permettant de concrétiser et synthétiser les différentes idées ressorties du travail de réflexion. Ensuite, le document détaillant les différentes activités prévues a été élaboré. Il comporte pour chaque activité les objectifs visés, le public à qui il est adressé, un calendrier détaillé ainsi que les personnes responsables de son exécution.

Cette phase permet d'entrer réellement dans la planification du projet, matérialisée par le plan d'action, cherchant à initier la mise en place du programme d'activités autour des deux thèmes porteurs choisis, en développant les idées d'activités produites au sein des groupes. Il s'agit d'une phase importante dans la dynamique participative, étant donné que les participants mettent leurs idées préalablement définies à l'épreuve d'une réalisation concrète. Une étape qui permet de générer une prise de conscience collective quant aux contraintes de temps, de ressources humaines et matérielles disponibles...L'objectif étant de concevoir un programme d'activités ayant un impact majeur sur le développement de la ville, à travers l'implication et la participation de la population. Des grands tableaux muraux sont élaborés reprenant sous forme de matrice les différentes dimensions du programme. En composant collectivement le tableau, remplissant à l'aide de post-it les différentes cases, les participants obtiennent une vision globale d'un possible développement du programme d'action, cherchant à atteindre une cohérence et faisabilité de ce dernier. Enfin, l'ensemble de ces idées sont matérialisées dans un programme cohérent et viable, défini de manière consensuelle et intégrant les défis du futur. La diversité des actions proposées a permis de favoriser le caractère intégré du projet, et d'élargir au maximum l'éventail des problématiques et des publics touchés.

FICHE RESUME PLAN D'ACTION



DIMENSIONS DU PROJET MONTADA	ACTIONS 2010-211	VALEURS				TEMPORISATION	AGENTS, EQUIPES	BENEFICIAIRES	RESULTATS ATTENDUS	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION
	Description de chaque action. Indiquer la thématique associée	Sont-elles en lien avec les nécessités de la population ? SI/NO Justifier	Prise de conscience de l'importance du patrimoine architectural et culturel par la population? COMMENT	Promotion du développement local et économique ? COMMENT	Difusion des actions. Au niveau de la ville, au niveau du pays, a niveau du projet	Dates	Ressources humaines nécessaires	Qui va bénéficier de l'action ? Qui va participer ?	Quels résultats et comment en évaluer la qualité ?	Comment démontrer que l'activité a produit des résultats ?
ASISTANCE TECHNIQUE										
SENSIBILISATION										
FORMATION										
INITIATIVES CULTURELLES										

Ces plans d'action ont constitué un instrument très utile pour la gestion et l'avancement du projet Montada. Sans ces plans d'action, il aurait été impossible d'atteindre les résultats obtenus avec plus de 130 activités, des milliers de personnes impliquées, tant au niveau local des villes pilotes que pour la vision unitaire du projet. L'utilisation de

cet instrument a permis de rendre possible la cohérence et la convergence de multiples actions totalement indépendantes et développés dans des contextes très éloignés les uns des autres. Les plans d'action fournissent un panorama complet et synthétique de ce qu'a été le projet Montada.



Mise en place des Plans d'action

Une fois finalisés les Plans d'action, chacune des villes initie le développement des activités programmées.

Réhabilitation intégrée

Il s'agit d'activités d'assistance technique consistant en l'apport d'un appui technique afin d'engager la mise en œuvre locale de projets de réhabilitation intégrée. Elles ont permis d'avancer avec des diagnostics, propositions et interventions cohérentes orientées vers le développement durable.

Les différentes activités réalisées ont été les suivantes : études préalables à l'intervention sur des éléments architecturaux, suivant les techniques traditionnelles, exemples de bonnes pratiques de réhabilitation, travaux de recherche documentaire historiques pour la récupération du patrimoine local, documentation du patrimoine artisanal ou populaire en risque d'extinction.

Sensibilisation, diffusion et formation

Parvenir à la pleine intégration du patrimoine et le respect pour le paysage culturel urbain de la ville comme valeur pour toute la société exige l'acquisition de connaissances et leur diffusion à tous les agents pour qu'ils les intègrent dans leurs activités

commerciales et de loisir. En ce sens, nous avons considéré la sensibilisation comme premier pas pour la formation, en mettant en place une série d'initiatives visant à promouvoir l'identification et la reconnaissance commune des qualités patrimoniales de la ville, à travers expositions, débats, visites.... De son côté, les sessions formatives ont conduit à l'acquisition des connaissances nécessaires pour aboutir à la gestion intégrée du patrimoine, activités de formation, consistant en conférences, séminaires ou autres activités adressées au public cible défini préalablement entre les agents culturels et du tourisme, les artisans ou professionnels de la réhabilitation.

La ville: patrimoine vivant

Considérer que le plus important dans les villes de la Méditerranée, ce sont les personnes qui habitent les centres villes, nous a permis de parler de « La ville: patrimoine vivant ». Plusieurs initiatives culturelles urbaines ont été lancées pour aider à l'identification et appropriation culturelle du patrimoine bâti par ses habitants, la valorisation de l'architecture traditionnelle et/ou sa promotion pour les visiteurs et les touristes. Les différentes activités réalisées dans ce sens, pour les citoyens, ont été : fêtes thématiques, itinéraires, parcours patrimoniaux et événements importants organisés dans le cadre de journées intégrées dans le calendrier local de célébration de fête du patrimoine, actions de volontariat pour la récupération de l'environnement de la ville, expositions sur la valeur historique des médinas, signalétique permettant d'organiser les visites de la ville...

Les rencontres professionnelles

La structure même du projet Montada inclue l'organisation des différentes rencontres et débats sur différentes thématiques et l'échange d'expériences entre professionnels de toutes les disciplines concernées par la récupération de la ville historique. Plus de 1500 professionnels de tout le Maghreb se sont formés et ont participé à 25 séminaires, colloques, conférences autant dans le contexte local, national ou international. Ces moments forts sont devenus des points de rencontre permettant d'avancer sur les différentes manières d'affronter la régénération urbaine.



Action éducative. Ecole et patrimoine

En parallèle, et de manière complémentaire aux activités prévues dans les plans d'action, un axe de travail s'est développé, visant à impliquer toute la communauté éducative (enfants, enseignants, parents) dans la préservation de leur patrimoine. Il s'agissait de faire découvrir aux jeunes la richesse du patrimoine de leur quotidien à travers des activités de découverte focalisées sur leurs villes, quartiers et maisons, en utilisant des espaces ludico-éducatifs pour les enfants et jeunes pour découvrir les possibilités de apprentissage intégrée à travers leur patrimoine.

Outil pédagogique

Tout d'abord, il a fallu préparer un outil pédagogique commun, élaboré par une équipe de spécialistes faisant partie de l'EIDEM, et lancer une formation des professeurs de chaque ville a ce sujet, ce qui a permis d'impliquer les professeurs, les enfants et toute la communauté éducative. L'outil mis à disposition des professionnels de l'enseignement fut présenté à plus de 50 professionnels du Maghreb pour la création de Clubs du patrimoine dans lesquels ont été mises en pratique les propositions contenues dans l'outil. Il s'agit d'un document destiné à apporter des idées et propositions aidant le professeur à incorporer dans son travail avec l'élève, une méthodologie de développement global des personnes, profitant des ressources qu'offre le patrimoine dans toutes les matières éducatives. Une fois avéré l'utilité de cet outil, il a été publié sous le titre *École et patrimoine*.

Clubs du patrimoine

L'outil a été mis en pratique dans le milieu éducatif depuis 2010 dans près de 30 centres éducatifs avec la création ad hoc des Clubs de Patrimoine dans les écoles des six villes du projet. L'expérience pilote a permis d'approcher le patrimoine architectural local des jeunes. Ont ainsi participé plus de 40 professionnels de l'enseignement du Maghreb et 600 enfants d'âges compris entre 8 et 16 ans. Plus de 10 festivals pour montrer les résultats des Clubs ont été organisés avec plus de 1.500 membres de la communauté éducative impliqués. Finalement les enfants des Clubs du Patrimoine ont été impliqués directement avec les actions du projet. Ceci a permis d'atteindre une frange sensible de la société pour avoir un impact durable dans la protection du patrimoine.

L'expérience des Clubs du patrimoine a été présentée lors des rencontres nationales et internationales en Tunisie, au Maroc et à Barcelone, afin de favoriser le partage d'expérience entre les différents professionnels du Maghreb. Les groupes de travail de chaque pays ont eu l'occasion d'expliquer leur expérience afin de sensibiliser les autres professionnels et impliquer l'administration dans la continuité de ces initiatives travaillant sur le thème du patrimoine dans les écoles. Les équipes ayant travaillé dans l'expérience pilote Montada se mettent à disposition des enseignants et administrations pour les orienter vers la mise en place d'autres expériences de ce type, dont les résultats ont été extrêmement positifs.

Ateliers d'architecture traditionnelle et Montada Kids

Dans le but de lancer un exemple pratique qui permette aux responsables des Clubs de développer la connaissance du patrimoine entre les plus petits de manière ludique,

les aidant à comprendre les éléments basiques et quotidiens de l'architecture, des ateliers ont été mis en place avec plus de 120 enfants des 6 villes. Le sujet traité dans chaque ville a été directement lié à sa réalité patrimoniale, comme : l'Ouest Dar dans la maison de Ghardaïa ; la riyad dans la maison de Dellys ; couleur et ornementation dans les maisons de Marrakech ; géométrie et ornementation dans les maisons de Salé ; la maison traditionnelle de Sousse ; ou les coupoles dans l'architecture traditionnelle de Kairouan.

En profitant de la tâche développée avec les Ateliers, des jeux en ligne ont été créés pour potentialiser la créativité au moyen des possibilités qu'offre le propre jeu, de mécanique et de fonctionnement intuitif. Aussi la plateforme d'Internet a permis aux enfants des différentes villes Montada de pénétrer le patrimoine des autres villes et de le connaître.



Comme il a été dit, les responsables des actions ont entrepris une initiative afin d'apporter une continuité à l'action éducative du projet Montada. L'objectif est la coopération culturelle entre l'institution de l'école et la société civile afin d'entamer un processus de réconciliation du citoyen avec sa mémoire identitaire locale liée à son histoire vivante du passé et du présent, dans une approche plus spécifiquement pédagogique. Le but sera en outre de réussir une telle expérience inédite dans la région méditerranéenne. Plusieurs de ces incitatives ont déjà réussi.

Pour le cas de la Tunisie, les Clubs du Patrimoine Montada avec l'association des parents d'élèves des écoles de Sousse ont présenté l'expérience auprès des Ministères de l'enseignement et de la Culture tunisiens, lesquels ont donné leur aval et leur appui pour garantir la continuité de cette initiative. Le projet consistera en la mise en place d'un département éducatif au musée national de Sousse ayant l'objectif d'offrir des activités ludiques et éducatives pour enfants, élèves, parents et enseignants. En conclusion, il s'agira d'un travail associatif entre le musée et l'institution éducative qu'est l'école. Le but sera de réussir une telle expérience inédite dans la région de Sousse et espérer la généraliser ultérieurement dans tout le pays.

Au Maroc, pour continuer avec le projet des Clubs du Patrimoine créés à Salé et Marrakech, une convention de partenariat entre le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Education Nationale et l'Association Sala Al Moustaqbal a été signée pour l'intégration scolaire des Clubs du Patrimoine dans but : d'unifier les tendances et coordonner les actions visant à renforcer le tissu culturel national, de maintenir et mettre en évidence la valeur du patrimoine culturel national et encourager l'intérêt croissant pour le patrimoine. Il est donc prévu un appel aux établissements d'enseignement à participer au projet «Club du patrimoine» à travers la création de clubs liés à la vie scolaire et l'accompagner à la suite des programmes d'activités des clubs, avec l'organisation d'expositions et de manifestations pour faire connaître la richesse des sites archéologiques et des monuments historiques liés à la campagne dans les établissements scolaires.

En Algérie, à Ghardaïa chacune des écoles participantes ont créé leur propre projet afin d'intervenir, avec les autres écoles de la zone, et continuer d'offrir aux élèves les opportunités de travail et promouvoir le patrimoine. Ainsi, ils ont élaboré un guide de la ville et une signalisation qui leur permette de visiter et faire découvrir la ville à d'autres personnes. Ils ont également créé un espace de jeux traditionnels réalisé par les élèves, ouvert aux élèves des autres écoles. Le Ministère de la Culture algérien a manifesté sa volonté de développer ces initiatives au niveau national.

Communication et visibilité



Plusieurs matériaux pour la diffusion et la visibilité du Projet Montada ont été produits tout au long du projet. Il s'agit d'une part des matériaux mineurs, comme les dépliants, posters, cartes postales, bannières, marques-pages, etc, près de 25 publications des résultats des travaux, ou du bulletin périodique qui a permis de faire connaître le Project Montada au niveau local et régional.

Par ailleurs, les nouvelles technologies ont été mises à profit, leur impact étant aujourd'hui le plus important dans le monde de la communication. Ainsi, différents outils de communication ont été développés : le site web Montada (www.montada-forum.net) comme portail d'information permanente sur la mise en œuvre des activités où on trouve tous les résultats du Projet, le Facebook ou le Twitter qui ont permis une information permanente et agile des activités, ou encore le canal YouTube où nous avons mis en ligne près de 50 vidéos informatives avec plus de 60.000 visionnages, constituent le point fort de la communication et visibilité du Projet Montada.

De nombreuses choses ont été faites, et beaucoup restent à faire !!

On se demande souvent quel sera l'avenir de Montada, ce qui va pouvoir être fait avec cette panoplie d'activités réussies et déjà enracinées dans le tissu local ? Il est difficile de répondre à cette question, mais ce que l'on doit remarquer c'est que, au jour d'aujourd'hui, une véritable dynamique existe, à plusieurs niveaux, et dans tout le Maghreb. Il y a des Forums qui sont désormais bien en place, avec une capacité d'agir et un matériel à diffuser (publications, expos...); il y a une action éducative pérenne, garantie par des accords ministériels, et des Clubs du Patrimoine toujours vivants. Et, sans doute, plusieurs initiatives Montada vont se consolider dans la durée. Il faut donc rester très optimiste concernant les résultats et la durabilité de ces derniers. Nous nous tournons donc une fois de plus vers ce qui a été fait pour assurer la durabilité du Projet RehabiMed. L'association qui a été créée à ce propos va bien sur prendre le relai pour aider Montada à se pérenniser.

www.montada-forum.net

A Réhabilitation intégrée de la ville

Réhabilitation intégrale versus régénération urbaine – échelles intermédiaires : Cadre général Josep Maria Llop Torné. Urbaniste. Directeur de la chaire Unesco et du programme de l'Union internationale des Architectes UIA-CIMES Villes intermédiaires - Urbanisation et Développement.	23
« L'UNESCO et les quartiers anciens: En 1972, la conservation de la pierre , en 2011, l'homme est au coeur de la recommandation pour les paysages urbains historiques » Brigitte Colin. Architecte DPLG, Villes historiques et politiques urbaines. Membre UIA, ICOM & ICOMOS UNESCO.	27
Les villes et les médinas du Maghreb, bataille de figures Senda Fendri. Professeur universitaire, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis.	32
Réhabilitation des centres anciens Quenza Bougherira Hadji. Docteur en sciences, maitre de Conférence, Université Saad Dahleb de Blida.	40
Réhabilitation et reconversion de la maison traditionnelle constantinoise «Dar DAIKHA» Laatra Bettiche. Doctorante à l'université de Paris. Laboratoire ARSCAN.	48
Revitalisation de la médina de Tiznit. Lorsque la mise en oeuvre d'un projet communal rencontre un plan de sauvegarde ministériel Salima Naji. Architecte DPLG & docteur en anthropologie de l'EHESS. Centre Jacques Berque, Rabat.	53
Difficultés et contraintes pour la réhabilitation méthodologique des villes. Le cas pratique du secteur Aouati Moustefa à Constantine, Algérie Carles Bárcena Roig. Architecte et architecte technique. Directeur de projets internationaux. Directeur Gérant Aquidos Arquitectes.	61
Evolution du processus de transformation du cadre bâti historique de la casbah de Dellys Kamal Bougdal. Architecte enseignant. Département d'Architecture de l'Université de Blida.	68
Patrimoine vivant, les enjeux de la préservation. Cas de la problématique de l'habitat menaçant ruine en médina Imane Bennani. Professeur à l'ENA, Rabat.	76
La réhabilitation des riads et des maisons traditionnelles de la médina de Marrakech: bilan et perspectives Quentin Wilbaux. Architecte et Urbaniste, docteur en Etudes urbaines enseignant à l'UCLouvain, faculté LOCI Tournai, Belgique.	85

L'évolution de la Médina de Marrakech depuis 40 ans	
Michel Van der Meerschen. Administrateur. CIVVIH (ICOMOS).	89
Reconquérir les centres historiques des petites villes & villages méditerranéens	
Ezedine Hadj-Mabrouk. Fondateur du réseau MEDCITIES. Président Association de sauvegarde de la ville de Boumerdès (ASVB), Tunisie.	95
Les défis de la réhabilitation intégrée des villes palestiniennes: l'exemple de la vieille ville de Ramallah	
Anissa Habane. Doctorante. Laboratoire territoires, villes, environnement et Société (TVES, EA 4477). Université Lille sciences et technologies.	103
Vers une réhabilitation durable du patrimoine historique: l'exemple de la ville Libanaise de Baalbeck	
Sarya Chahine. Doctorante. Laboratoire territoires, villes, environnement et Société (TVES, EA 4477) Université Lille sciences et technologies.	110
Les villes françaises coloniales fondées sur les villes arabo-berbères en Algérie au XIXème siècle	
Malika Bousserak. Doctorante EPAU, Alger. Enseignante département d'architecture, faculté des sciences. Université de Blida.	118
Réhabilitation d'une tradition constructive locale ; Confection d'arcoupe sans coffrage	
Smail Chieb. Enseignante universite de Biskra.	126
Le référentiel INDI pour une réhabilitation intégrée de la ville	
Catherine Charlot-Valdieu. Economiste. Présidente Association SUDEN pour la promotion du développement urbain durable. Philippe Outrequin. Docteur en économie. Directeur LA CALADE, Recherche, études et conseil en aménagement durable et stratégies énergétiques.	134
Requalification intégrale de la ville et Mouvement Moderne: de la construction traditionnelle à la préfabrication des bâtiments. Le cas du quartier La Falchera à Turin	
Emilia Garda, Marika Mangosio et Caterina Mele. Dipartimento Interateneo di science, progetto e politiche per il territorio, Politecnico di Torino.	142
La rehabilitation du patrimoine bâti et des anciens logements sociaux	
Leila Benabadji. Architecte, maitre assistant doctorante. Université Mentouri, Constantine, Algérie.	150
Reflexion sur la culture sismique locale pour la sauvegarde du patrimoine bâti. Cas des Médinas Marocaines	
Khalid El Harrouni. Professeur universitaire Ecole National d'Architecture, Rabat. ICOMOS-Maroc.	159
Gouvernance et participation. Cadre global	
Ferdinand Richard. Agenda 21 de la culture.	167

Réhabilitation intégrale versus régénération urbaine – échelles intermédiaires : Cadre général

Josep Maria Llop Torné,

Urbaniste

Directeur de la chaire Unesco et du programme de l'Union internationale des Architectes UIA-CIMES Villes intermédiaires - Urbanisation et Développement

cimes.jmllop@gmail.com

INTRODUCTION

La réhabilitation en tant que technique de protection et de réutilisation du patrimoine construit a déjà une vaste trajectoire internationale et méditerranéenne. Dans nos pays, en effet, nous disposons de méthodes et d'expériences de la plus haute qualité. Et, parallèlement, ces initiatives ont été liées à toutes les échelles de ville. Notre expérience personnelle a accru notre intérêt pour les villes moyennes et intermédiaires, aussi bien pour chacune de nos villes que dans une perspective d'ensemble. Voyons ces trajectoires dans divers documents que nous avons lus pour la préparation de cette communication. Dans les villes catalanes (1), dans une ville inscrite au patrimoine de l'humanité comme c'est le cas de Cordoue (2), ou dans une dimension institutionnelle, dans la perspective de l'Unesco (3). Par ailleurs, il est tout à fait essentiel d'étudier les méthodologies ainsi que les exemples découlant du travail de RehabiMed, dans le contexte méditerranéen, pour l'intervention dans le patrimoine de l'architecture traditionnelle méditerranéenne (4). C'est dans l'ensemble de ces matériaux de même que dans les références les concernant, et tout spécialement dans la brochure de l'Unesco, que l'on peut trouver des pistes pour parvenir à une large perspective (3).

Mais le débat plus spécifique a aussi des références plus précises. C'est ainsi qu'au cours du Congrès international R + S = F qui s'est tenu à Barcelone en 2010 (5) il a été établi une relation entre les deux concepts que nous énoncions dans le titre. Et c'est de cette manière que cela s'est exprimé : « La réhabilitation, cependant, n'a pas été assumée comme faisant partie d'un processus de régénération de nos villes. Souvent, elle est conçue de manière fragmentaire et partielle, dans la perspective exclusive de la protection et de la conservation du patrimoine ou avec des interventions ponctuelles dans des bâtiments et des logements, sans une vision ni unitaire ni cohérente. D'autre part, il ne faut pas oublier que, de nos jours, une grande partie du secteur de la réhabilitation se meut dans le domaine des travaux mineurs, sans « discours » à échelle urbaine. Il n'y a pas non plus le nécessaire discours unitaire au moment d'envisager ou de comprendre la conservation, la réhabilitation, la rénovation ou la régénération urbaine ». C'est la raison pour laquelle la relation entre les concepts de réhabilitation intégrale et la fameuse régénération urbaine, qui suppose le passage aux échelles des tissus et des potentiels urbains, stratégie de la réhabilitation, est le thème

présenté dans le cadre de cette conférence. Bien que sa perspective soit basée sur des critères européens, on peut citer de manière spécifique une autre référence (6) quand il s'agit d'ouvrir les potentiels à ceux qui doivent effectuer cette régénération urbaine dans la ville méditerranéenne.

C'est pour cela que la première partie de cette intervention portera sur la présentation de ces critères et de ces potentiels, pour réfléchir ensuite sur les conditions que présentent les tissus urbains et sociaux des villes méditerranéennes. Et, dans ce cadre, nous serons très attentifs et très réceptifs aux potentialités qu'offrent les villes du Maghreb, avec des caractéristiques spécifiques dues à leur formation historique, aux usages patrimoniaux et fonctionnels de leurs centres historiques ou médinas, et aux conditions spéciales de détention ou de propriété des immeubles, des parcelles ou des terrains de ces villes. Nous faisons ici référence aux formes de « stop » patrimonial ou similaires.

A) QUELQUES CONCEPTS

Nous considérerons donc dans l'ensemble de notre intervention que la réhabilitation intégrale de l'architecture traditionnelle est un processus. C'est un processus de diverses échelles et de diverses disciplines d'intervention, intégrées et guidées par une volonté politique d'intégralité. Et, comme il est résumé dans la méthode RehabiMed, « La réhabilitation de l'architecture traditionnelle doit être encadrée dans un processus de revitalisation et de régénération du territoire dans lequel elle s'intègre, que ce soit dans un environnement urbain ou rural. Cette réhabilitation doit être comprise comme une intervention aussi bien sur l'environnement physique que sur la population accueillant l'ensemble des activités culturelles, sociales et économiques qui définissent son "ambiance sociale", avec pour objectif prioritaire l'amélioration des conditions de vie de cette population parallèlement à l'amélioration de la qualité de la zone et de son environnement construit, tout en maintenant et en renforçant ses valeurs culturelles et patrimoniales, et en garantissant en même temps son application cohérente avec les besoins de la vie contemporaine ». Voir page 17, paragraphe 1.1. *Réhabilitation. Ville et Territoire* de l'ouvrage *Méthode RehabiMed* cité (4).

De ce point de vue, il faut signaler l'ampleur des concepts qui guident ce type de politiques et de perspectives, que nous allons seulement citer ou énumérer en laissant leur commentaire à la conférence elle-même. Ces concepts sont les suivants : A.1.- Reconstruction urbaine ; A.2.- Revitalisation urbaine ; A.3.- Rénovation urbaine ou *renewal* ; A.4.- Redéveloppement et/ou amélioration urbaine ; A.5.- **Régénération urbaine** ; A.6.- Réforme urbaine ; A.7.- **Réhabilitation et programmes ARI ou Zones de réhabilitation intégrale** ; A.8.- Requalification (ou *requalificazione* en italien) ; A.9.- Restructuration urbaine ; A.10.- Remodelage urbain ; A.11. Redynamisation ; et A.12.- Gentrification.

B) BASES ET CRITÈRES

La réhabilitation intégrale du patrimoine et la mobilisation de la régénération urbaine requièrent de conserver présent à l'esprit un cadre général.

1. Une des clés est qu'il existe **une volonté politique** d'intervention, en faveur de la réhabilitation-régénération des centres historiques des villes méditerranéennes, parce qu'il s'agit de lieux de concentration du patrimoine et de l'architecture traditionnelle.

2. Dans ces dimensions s'articulent des conditions de **l'identité culturelle de ces villes**, mais se concentre aussi une partie importante de leur valeur fonctionnelle. C'est cet élément, conjointement au précédent, qui représente une des clés pour les conditions de direction de l'intervention.

3. Dans ces interventions, il faut prendre en compte tout spécialement **le contexte urbanistique** et tout particulièrement les diverses échelles urbaines ainsi que les temps de la réhabilitation-régénération. Il faut aussi considérer les limites, comme par exemple l'immigration, le tourisme ou le tertiaire.

4. Ces diverses échelles au niveau des plans et des projets, mais aussi de leurs temps dans les processus d'intervention, doivent nous prévenir de ce qu'il **n'existe pas de modèle unique**. Il faut étudier chacune des villes dans son contexte avant d'intervenir.

5. Ce cadre génère comme réflexion la nécessité d'**une perspective multidisciplinaire**, ce qui ne suppose pas seulement des équipes transversales sinon aussi des lectures transversales des thèmes et des solutions créant un modèle spécifique d'intervention.

6. Ces interventions ne sont pas le fruit direct du plan et/ou des projets mais constituent tout un processus. Elles supposent en plus une articulation des critères antérieurs dans **une méthode de gestion** et, normalement, **un bureau de référence** pour l'impulsion et l'adaptation de ce processus.

7. De ce même point de vue en ce qui concerne le processus, il faut avoir présent à l'esprit les thèmes de « bon gouvernement ». Pour ce faire, il faut toujours savoir articuler les formes et les organismes de **participation**, ainsi que de liaison avec les acteurs et les usagers de ces zones urbaines.

8. Les nouveaux défis découlant aussi bien de la régénération urbaine que des nouveaux éléments qui conditionnent le développement durable des villes nous poussent à introduire d'**autres critères**, qui vont bien au-delà de la perspective traditionnelle de la réhabilitation intégrale.

C) AUTRES CRITÈRES

Nos villes doivent répondre aux défis du contexte mondialisé de l'urbanisation. Ainsi, certains des nouveaux critères à penser dans une conférence de ce type et à apporter au cadre de présentation, de notre point de vue, sont les suivants :

1. L'amélioration de l'image des villes pour éviter l'exode ou l'abandon de leurs centres historiques ; et ce tout spécialement avec l'utilisation de la composante de créativité dans les travaux de réhabilitation-régénération. De fait, dans les étapes et les temps de l'intervention, mais tout particulièrement dans les échelles intermédiaires, entre les niveaux du plan et du projet, il y a de nombreux éléments qui peuvent enrichir les propositions et les potentiels de ces interventions. Les **échelles intermédiaires** constituent une autre clé.
2. Les dimensions découlant des inégalités sociales et territoriales, et les nécessités de la **cohésion** et de la **mixité sociale** dans le cadre de la lutte contre la ségrégation.
3. La **dynamisation économique locale** et du marché ou des besoins de logement, grâce à une articulation de ces processus afin de créer de l'emploi dans la construction et de stimuler l'économie locale.
4. L'**amélioration de l'efficacité énergétique**, y compris de la production énergétique à l'intérieur même des villes, pour diminuer leur empreinte écologique, dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

DOCUMENTS

- (1) II^e Journées d'étude sur le gouvernement local européen *La réhabilitation des centres historiques des villes moyennes*, coordonné par Josep Armengol i Tatjé, gérant de l'entreprise FORUM, S.A., Manresa, Catalogne, Espagne, les 14, 15 et 16 février 2000
- (2) Forum *Centres historiques. Le cœur qui bat*, Conseil des Travaux publics et des Transports du gouvernement de l'Andalousie, coordonné par Francisco Daroca, Cordoue, les 13 et 14 octobre 2004
- (3) Brochure Unesco *Des quartiers historiques pour tous - Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable*, coordonnée par Brigitte Colin, architecte-urbaniste, Unesco, Paris, 2008, www.unesco.org/shs/urban
- (4) Consortium RehabiMed et Congrès international - *La méthode RehabiMed. Architecture traditionnelle méditerranéenne*, dirigé par Xavier Casanovas, Project Manager de RehabiMed, Barcelone, janvier 2008, www.rehabimed.net
- (5) Actes du Congrès international *Réhabilitation et Durabilité. L'Avenir est possible*, organisé par le COAyAT de Catalogne, Barcelone, les 4, 5 et 6 octobre 2010
- (6) Actes de « Régénération urbaine intégrée » de la Conférence de haut niveau *Durabilité urbaine et Régénération urbaine intégrée en Europe*, coordonnée par María Castrillo et organisée par le Ministère espagnol du Logement, Madrid, avril 2010
- (7) Document « Transformation et développement des villes européennes », Conférence internationale de l'Agence espagnole de Coopération internationale pour le Développement (AECID) (sous presse), Josep Maria Llop, architecte-urbaniste, Cartagena

« L'UNESCO et les quartiers anciens: En 1972, la conservation de la pierre , en 2011, l'homme est au coeur de la recommandation pour les paysages urbains historiques»

Brigitte COLIN

Architecte DPLG, Villes historiques et politiques urbaines

Membre UIA, ICOM & ICOMOS

UNESCO

brigittepierre.colin@gmail.com



Lors du lancement, en septembre dernier pendant le Forum Urbain Mondial de Naples, du Rapport Global sur l'Etat des Villes 2012/2013, les tendances lourdes de l'urbanisation sur les conditions de vie des générations futures se confirment , à savoir que l'environnement urbain sera prédominant sur tous les continents. Joan Clos, Directeur Exécutif de ONU HABITAT a spécifié à cette occasion que les villes du 21^{ème} siècle deviennent un bien commun « Public Good » centré sur la place de l'homme dans la ville : elles sont les lieux de production de la croissance et du développement. Ces villes de demain doivent fournir les conditions d'une prospérité économique, mais aussi sociale et politique. L'index de prospérité des villes comprendra des dimensions relatives à la productivité économique, au niveau des infrastructures, à la qualité de la vie, à l'égalité des chances et à la durabilité environnementale.

Pour l'UNESCO, les conditions de prospérité des villes en 2012 incluent aussi la qualité culturelle et l'authenticité des paysages urbains historiques qui profitent au tourisme urbain et aux industries créatives des villes : le quatrième pilier du développement durable est la culture comme cela a été accepté aux Nations Unies en 2011.

Les Etats Membres de l'UNESCO ont adopté en 1972 la Convention sur la protection et la conservation du patrimoine naturel et culturel qui a permis l'inscription sur la liste du patrimoine de l'humanité des monuments et des sites, comme entre autres, les temples de Nubie, la ville de Moenjodaro , les Stèles de l'île de Pâques , la Cité Interdite ou les Bouddhas de Bamian. Il s'agissait de conserver et de préserver

pour les générations futures les vestiges majeurs de leur identité culturelle et historique.

La recommandation de 1968 sur la mise en danger des biens culturels par les travaux publics ou privés, la Charte de Washington de 1987 pour la conservation des villes et des quartiers historiques, ont, entre autres, conduit l'UNESCO à faire adopter en 2011 par les Etats membres le Mémorandum de Vienne sur « Le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine : comment gérer les paysages urbains historiques ». Cet outil normatif international propose des lignes directrices pour mieux intégrer l'architecture contemporaine dans les villes inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en sélectionnant une architecture de haute qualité et en intégrant les différents changements socioculturels des villes historiques, en améliorant la qualité de la vie des habitants et en construisant une meilleure cohésion sociale dans un territoire qui va au-delà du simple périmètre classé sur la liste du patrimoine mondial.

Dans ce cadre, la revitalisation intégrée des quartiers historiques , inscrits ou non sur la liste du patrimoine Mondial, nécessite d'abord une forte volonté politique qui s'attache à la valorisation de l'identité tangible et intangible de la ville dans le cadre de son développement global . Grace à cette volonté politique, la création d'une structure technique municipale peut se consacrer à la revitalisation des quartiers historiques en cohérence avec tous les autres services techniques de la ville, que ce soit les infrastructures, la fournitures des services comme l'eau, les voiries ou bien l'évacuation des déchets. De nombreux exemples ont été donnés par de grandes villes comme Séoul avec la réhabilitation de la rivière Cheonggye- Chéon en Corée du Sud, la ville de Jinze au sud de Shanghai, la ville d'Ahmedabad en Inde ou bien en Méditerranée par la ville de Malaga en Espagne, les villes de Tunis et de Kairouan en Tunisie, la ville d'Alghero en Sardaigne ou de Bastia en Corse et bien sur dans la ville d'Essaouira, inscrite sur la liste du patrimoine Mondial en 2001 et pour laquelle j'ai eu le privilège de travailler de 1996 à 2003.

La ville d'Essaouira a été la tête de pont du réseau de l'UNESCO des petites villes côtières historiques en accueillant par deux fois les villes du réseau en 1997 et 2003 : l'approche intégrée à l'échelle de la ville d'Essaouira comprenait tant des aspects environnementaux comme l'érosion côtière, le traitements des déchets, la préservation des forêts de thuyas, la gestion responsable des ressources en eau douce que des points et des projets liés à la conservation et à la réutilisation du patrimoine bâti, au désenclavement de la ville par rapport au territoire et au soutien à la participation citoyenne. Cette approche innovante a été soutenue par un homme politique de très haut niveau, par la création de l'agence urbaine de la ville et la tenue d'universités d'étés ouverte à tous. L'exemple d'Essaouira a été une source d'inspiration pour les autres villes comme Mahdia en Tunisie, Omisalj en Croatie ou bien Saïda au Liban.

Mais l'exemple d'Essaouira pourrait aussi être étudié du point de vue des industries créatives liées au tourisme et du déclin des industries vivrières comme la pêche...En effet, pour bon nombre de villes historiques, le label patrimoine mondial , est souvent utilisé comme un sésame pour ne développer que les industries du tourisme au détriment de l'amélioration de la qualité de la vie des habitants : certaines villes comme Quito en Equateur ont compris , après certains déboires, qu'il fallait aussi

intégrer dans la revitalisation les habitants, les vendeurs des rues, les coutumes et les traditions locales pour permettre un développement durable et juste des industries liées au tourisme en évitant le « Merchandising » des quartiers anciens au profit d'une élite internationale comme cela se remarque dans les quartiers anciens des grandes capitales comme Londres, Paris ou Madrid.

La relation complexe entre les industries du tourisme et les quartiers historiques est au cœur d'une préoccupation du secteur de la culture de l'UNESCO. En effet, outre les constructions de tours, comme à Séville, les projets de revitalisation et de promotion immobilière inappropriés, comme à Cologne, les pressions du trafic comme à Rome qui influent négativement sur l'authenticité et l'intégrité des paysages urbains historiques, la pression du tourisme urbain est une des causes importante de la perte d'intégrité des centres anciens.

Avec plus d'un milliard de touristes internationaux en 2008 et une croissance de plus de 4% par an alors que la population mondiale ne croit que de 1,14 %, le tourisme constitue le véhicule principal des échanges entre les peuples et les cultures participant au phénomène de la mondialisation. Le patrimoine peut bénéficier comme il peut pâtir du développement des activités touristiques. Dans une ville ancienne, le développement du tourisme entraîne une chaîne d'interfaces entre la fourniture des services, la ressource en eau ou les infrastructures nécessaires aux touristes qui n'ont souvent pas les mêmes besoins que les habitants et induisent une surcharge sur les ressources de la ville.

La dégradation des valeurs patrimoniales, matérielles ou immatérielles dans les quartiers anciens, conduit à une perte d'identité pour les générations futures autant qu'une perte de revenus sur le long terme liée à la compétition entre les villes historiques s'il y a une perte d'intérêt des touristes à venir ou des tensions sociales insoutenables, comme en Haïti, au cap Haïtien où les croisières américaines de luxe ont créé une enclave de non droit pour les haïtiens ou encore à Marrakech où la construction des piscines sur les terrasses de la vieille ville empêchent la libre circulation des femmes ? La transformation des quartiers historiques de la ville de La Rochelle en France en centre commercial de niveau médiocre ou la surcharge touristique de la ville de Venise tant par la terre que par les croisières monstrueuses qui accostent chaque jour, vont-elle conduire à une perte d'intérêt pour ces villes ? Ou bien la prospérité économique sera-t-elle la plus forte pour les décideurs locaux ?

Pour l'UNESCO, la diversité culturelle et l'identité des villes sont les clés de la compréhension de la dimension culturelle des villes et de son impact sur le développement urbain durable, juste et inclusif. Une compréhension qui inclut l'environnement construit et humain : seuls des partenariats publics/privés entre les industries du tourisme, les professionnels de la conservation, et la société civile à tous les niveaux devraient conduire à la réalisation d'une mise en valeur interdisciplinaire du patrimoine urbain qui réponde aux besoins des communautés hôtes comme à ceux des industries du tourisme.

La deuxième conférence Euro-Méditerranéenne de Salé sur la ville « Patrimoine vivant » abordera certainement ces points ou tentera de répondre aux questions que se posent éternellement les autorités locales :

Comment une gestion durable des quartiers historiques peut-elle conduire à un renouveau socio-économique ? Comment réutiliser au mieux le patrimoine construit pour transmettre son authenticité aux générations futures en gardant l'identité intrinsèque de la vie urbaine ?

Comment maintenir un équilibre viable pour que les centres des villes restent des centres d'influence culturelle, de démocratie, de promotion des droits de la personne humaine, de promotion de la culture de la paix et de l'éducation à la citoyenneté en évitant les conflits sociaux ou religieux, le terrorisme urbain comme cela a été le cas en 2011 à Oslo, à Mumbai en 2009 ou bien avant à Sarajevo, Belgrade ou Beyrouth ?

Pour revenir au Maroc, l'UNESCO a bénéficié, parmi d'autres villes, de l'exemple de la ville d'Essaouira en 1997, en 2001 à Rabat avec le premier colloque « Vivre et Habiter le paysage » et encore à Essaouira en 2003 avec la conférence d'évaluation du réseau des villes côtières historiques. Le Professeur Stefan Tischer de l'Université d'Alghero avait dit alors « La vision d'un occidental sur le monde nord-africain est imprégnée de stéréotypes. Le Maroc devient pour lui un cortège d'images de paysages fantastiques : désert, villes idéales avec leurs casbahs et leurs médinas, c'est des habitants en vêtements folkloriques aux couleurs éclatantes sous un ciel éternellement bleu, c'est une culture arabo-berbère avec cette touche heureuse d'influence coloniale française bien agréable pour le touriste.

Pourtant, lorsque l'on prend le train entre Casablanca et Rabat, les images que l'on voit défiler sous nos yeux révèlent une tout autre réalité : celle de vastes zones industrielles souvent en friche, des cités-dortoirs avec de petites villas sans aucun pseudo caractère local, de grandes infrastructures (autoroutes, voies de chemin de fer, lignes à haute tension), des bidonvilles et quelques zones naturelles résiduelles. Ces quelques dizaines de kilomètres d'archétype de sub-urbanisation constituent probablement le paysage marocain le plus international, non seulement au niveau de son émergence accompagnée des méga-symboles de la contemporanéité, mais surtout en raison de son caractère "trans-lieux" : on ne sais plus si l'on se trouve à Bombay, Detroit, Manille ou Saint-Denis.

Sans doute le tourisme, qui représente un fort potentiel de développement pour le Maroc, peut-il contribuer à sauvegarder quelques aspects culturels autres que purement folkloriques et aider à protéger des paysages autochtones comme le désert ou les côtes."



1

Cette approche intégrée à la réhabilitation de la ville par le biais du paysage à l'avantage d'appréhender la question de façon interdisciplinaire et à une échelle supérieure à celle des quartiers ou des centres historiques : en effet, il s'agit de recoudre le territoire par la mise en valeur du patrimoine construit et social et en soutenant la continuité des réseaux de mobilité, de fourniture des services et des besoins de base comme la fourniture d'eau potable ou l'évacuation des eaux usées ou encore par la mise en cohérence des spécificités du développement économique de chaque quartier de la ville.

Lors de la dernière conférence mondiale sur l'eau de Stockholm du 27 au 29 Septembre, la question de la réhabilitation de la ville a été débattue par des experts en hydrologie, des sociologues, des architectes et des urbanistes avec comme point d'entrée principal la fourniture d'eau potable, la gestion des eaux usées et la mise en valeur du rôle de l'eau dans les villes historiques : le défi à relever est de trouver un langage commun pour permettre une réelle approche intégrée à la réhabilitation.

Les villes et les médinas du Maghreb, bataille de figures

Senda Fendri et Mounir Dhoub

Assistante-doctorante

Professeur universitaire

Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis

Senda_fendri@yahoo.fr

dhoubm@yahoo.fr



De nombreux chercheurs européens dans le domaine de la morphologie et la structure urbaines (Reveault, Santelli, Chevallier, Berardi...), se sont donnés comme objet la production architecturale traditionnelle des villes méditerranéennes, maghrébines ou arabo-musulmanes. Ils ont produit des études qui ont souvent présenté l'organisation de la médina comme exemple d'une structure urbaine et spatiale de formation spontanée, en absence apparente d'organisation de l'espace. C'est ainsi que R. Brunschvig (1947) se demandait comment « sur le même site, la ville antique romaine d'allure ouverte régulière et bien dessinée a-t-elle pu se transformer en une ville musulmane aux voies tortueuses et compliquées ». A ce propos, P. George (1952) disait que « l'espace ouvert et régulier de la Carthage romaine a cédé la place à l'espace fermé et irrégulier de la médina ». De sa part, J. Despois (1955) annonçait que « Les médinas sont faites de pâtés de maisons tranchés par un dédale de rues étroites tortueuses et creusés d'impasses ».

Cette perception européenne semble sans doute dévaloriser les villes musulmanes en les comparant à l'organisation des villes romaines. Dans ce débat, J. Abdelkafi (1989) constate qu'un contraste nous saisit entre l'enchevêtrement clos de la médina et les croisés orthogoniques de la ville neuve. En l'occurrence, il se demandait si cette bataille de figures, bataille de la droite contre la courbe, n'est elle pas au fond une bataille de société et de culture ? Il s'agit en fait d'une bataille de figures spirituelles qui cache deux visions du monde décrivant deux modèles urbanistiques reflets d'idéaux différents.

Une première vision européenne du monde : d'ordre géométrique et territoriale, elle est plutôt rationnelle et mécanique. Elle se base sur une idée centrale et une valeur spirituelle qui est la symétrie et l'égalité. Son idéal urbanistique s'inspire d'une doctrine et d'un système de valeurs qui ont dicté l'organisation centrée, rectiligne, ouverte et régulière.

Une deuxième vision arabo-musulmane du monde totalement différente de la première en se basant sur une valeur spirituelle centrale : l'équilibration. Cet idéal urbanistique est nourri d'une doctrine poétique qui a donné naissance à une organisation topologique désordonnée et compliquée en apparence mais répondant à d'autres principes régulateurs en réalité : l'affirmation de l'unité dans la reconnaissance de la pluralité et le refus de domination d'un seul centre.

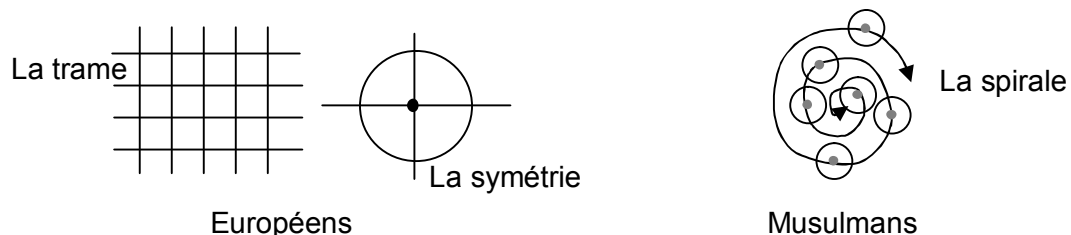


Figure1 : Figures géométriques et valeurs spirituelles (dressée par Fendri 2012)

1. La médina et le modèle structural de « Roberto Berardi »

Un courant de pensée initié par Berardi a marqué l'histoire de l'architecture arabo-musulmane dans les années 1968-1969. À travers son étude, Berardi démontre l'existence d'un ordre spatial dans l'organisation des médinas, de ses îlots et de ses unités spatiales. Il a pu résumer l'organisation de la ville de « Tunis » dans un schéma logique, qui donne de la médina une image ordonnée particulièrement satisfaisante pour l'esprit.



Figure 2 : Le schéma de la médina selon R.Berardi (source : Berardi 1968)

Loin des débats idéologiques, cette étude nous a paru la plus intéressante dans la mesure où elle propose un essai pour identifier le modèle structurant de la médina. Berardi a pu élaborer une doctrine dite de « l'enclos exclu » en 1968. Cette théorie procède d'une découverte empirique (relevé sur terrain) de l'espace de la médina et de sa formalisation ultérieure par lecture des plans obtenus. Berardi présente sa démarche comme la découverte de l'ordre de la médina de « Tunis ». Cette médina choisie comme ville-type, est apparue au fur et à mesure de l'observation comme modèle général des médinas.

La théorie décrypte la médina comme un système de signes, une structure qui se décompose en éléments discrets, groupes, organismes complexes, éléments de base pouvant faire l'objet d'opérations simples ou complexes.

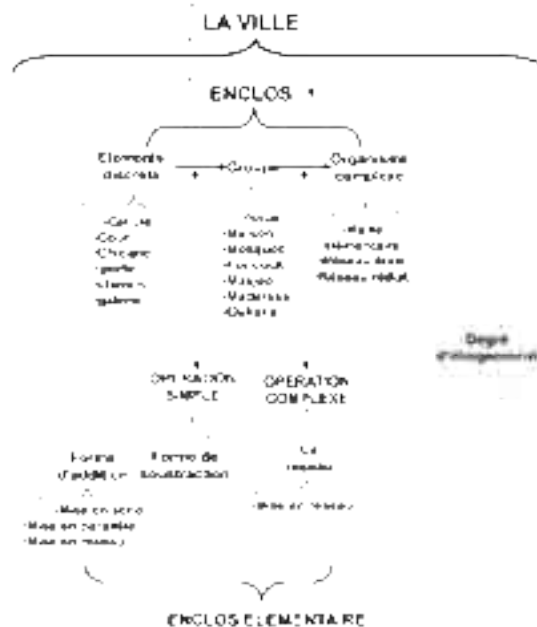


Figure 3 : Schéma synthétisant la théorie de « l'enclos exclu » (dressée par Fendri 2011)

À travers ce schéma qui illustre une description « scientifique » et symbolique de la formulation théorique de la doctrine, nous constatons que selon Berardi toute la médina est configurée sur la base d'éléments discrets (la cellule, la chicane, la porte, la cour, le chemin) et que toute la ville est une organisation rationnelle d'enclos, formant

des enclos élémentaires, composés sur la base d'une hiérarchie strictement établie (degré d'éloignement).

Berardi nous explique que le relevé d'architecture a permis de conduire « l'opération de démontage de l'espace bâti en ses éléments et l'observation des manières selon lesquelles ces éléments composent entre eux des unités ».

Et que cette théorie de « l'enclos exclu » explique la dynamique de formation et la transformation spatiale du tissu de la médina d'un type d'édifice à un autre et d'une variante à une autre.

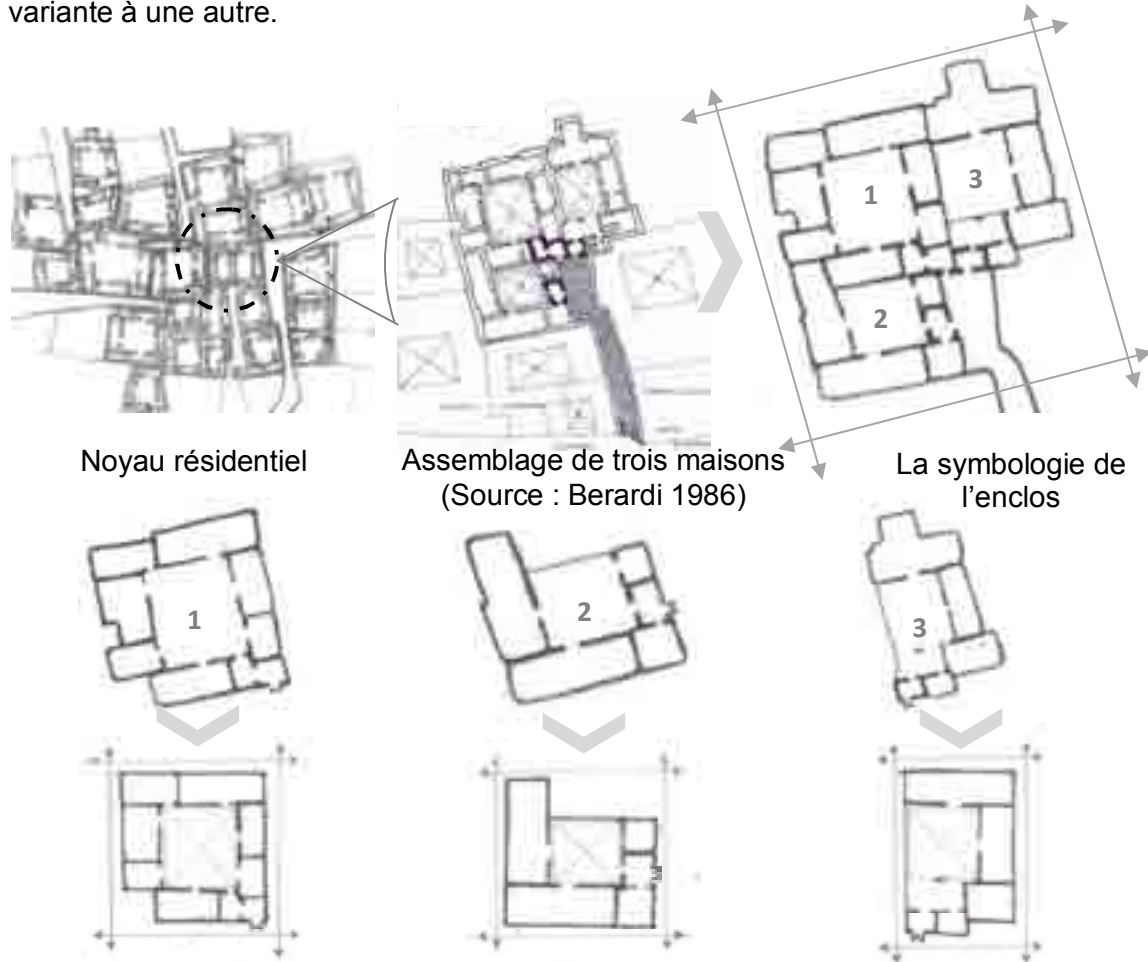


Figure 4 : Démontage de l'espace bâti et reconnaissance de ses éléments constitutifs (dressée par Fendri 2012)

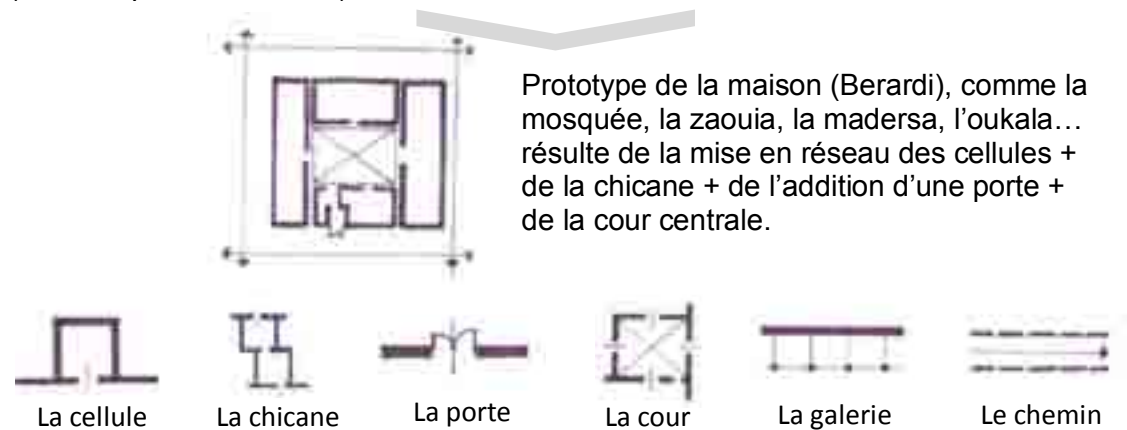


Figure 5 : Les six éléments discrets qui sont à la base de la configuration de la ville (source : Berardi 1968)

L'analyse faite sur un noyau résidentiel de la médina de Tunis et sur différentes classes et divers types de maisons rejoint le modèle et le prototype de la maison formulé par R.Berardi.

Il en résulte que dans des situations différentes de la médina, les prototypes se déclinent en spécimens qui s'adaptent à leurs contextes d'implantation, de programme, de clients...

La théorie développée par Berardi s'avère être une théorie structurale pertinente, cohérente et ordonnée pour expliquer la médina. C'est à travers son essai de morphologie de la médina centrale de Tunis que nous constatons que la rigueur d'organisation spatiale est confirmée par l'observation géographique. Nous notons également que, malgré ces fouillis de venelles en désordre, la médina constitue une totalité fonctionnelle et ordonnée. D'ailleurs, certains chercheurs commencent à admettre que la ville musulmane n'est pas irrégulière et que l'irrégulier en architecture n'est pas synonyme de tordu.

2. La médina et la « Théorie du Système Général »

Dans le cadre d'une recherche architecturale plus récente Mounir Dhouib (2004) nous propose un modèle du système architectural général qu'il baptise matrice d'organisation formulée dans le cadre de son hypothèse épistémique du système cognitif partiel/total. C'est à travers le système architectural général que s'effectue le passage du système partiel au système total.

C'est en fait un système de l'architecture en forme de holarchie (Koestler 1969), obtenu en appliquant la « Théorie du Système Général » TSG (Koestler 1968, Simon 1974, Le Moigne 1984, Morin 1990, Walliser 1991) à un système de la connaissance appelé Matrice Trans-Disciplinaire MTD. Ce dernier est le fruit de la transposition du système cyclique des sciences (Piaget 1967) et de la théorie du développement cognitif (Piaget et Garcia 1983, Tabary 1991) dans le domaine de l'architecture et de l'urbain.

Pour ce faire, Dhouib a fait fonctionner le postulat holographique qui permet de passer du système total de la connaissance au système cognitif partiel (de l'architecture) d'une part, et de passer du système total de l'architecture à un système partiel d'autre part. Chaque système architectural est un système arborescent établissant une hiérarchie et une classification.

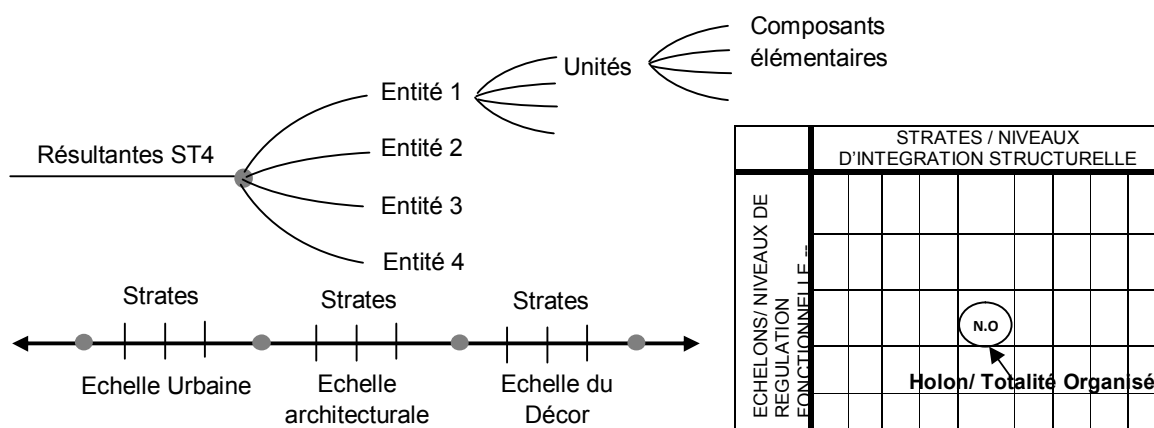


Figure 6 : Niveaux d'organisation (Intégration / Régulation) (source : Dhouib 2004)

Les hiérarchies structurales renvoient à la structure emboîtée d'une ville formée de quartiers composés eux même d'îlots, ces derniers composés d'édifices, un édifice est composé de chambres et de pièces. Une baie, fenêtre ou porte est formée du décor architectural : cadre, chambranle, grille, etc.

Chaque niveau d'organisation (NO) constitue un « holon » (Koestler 1968). Ce dernier se définit à la fois comme étant un tout constituant une totalité autonome et une partie (un composant d'un système plus grand qui le contient). Et chaque « holon » décrit deux tendances opposées qui coexistent dans une même entité : l'affirmation du Moi (AM), l'entité cherche à affirmer son identité propre au détriment de ses composants qui montrent alors une tendance d'intégration (INT) de l'abnégation et de l'altruisme vis-à-vis du tout auquel ils appartiennent.

En effet Dhouib nous explique, à travers l'expérimentation de son modèle du système architectural et urbain, comment on passe de l'élémentaire au global et vis versa, tout en suivant le principe hologrammatique et de l'équilibration des parties dans les tous.



Figure 7 : L'équilibration des parties dans les tous (dressée par Fendri 2012)

Nous commençons à travers ces schémas à comprendre la raison de l'organisation « désordonnée » du tissu urbain d'un système architectural arabo-musulman. Il semble que cette organisation réponde à un principe régulateur qui produit l'équilibration : ne porte pas de préjudice ni à toi-même, ni aux autres : « لا ضرر ولا ضرار » aurait dit le prophète. Les composants élémentaires sont réguliers, droits géométriques, mais l'ensemble qui résulte de leur assemblage est organique, c'est un ordre dynamique.

Tout est expliqué à travers les formes d'assemblage en grappe des édifices qui ne connaissent ni la règle de l'alignement, ni celle des prospects, qui s'adossent les unes aux autres et qui sont uniques, non reproductibles et adaptées aux sites. Ce qui a donné cette apparence de désordre de la structure urbaine de la médina.

Les deux études présentées de Berardi et de Dhouib démontrent la dynamique de formation / transformation, adaptation selon le contexte et la situation de la parcelle et la filiation selon le nombre de la famille, leurs habitudes et leurs usages. De plus, ces deux théories dévoilent que toute la médina s'organise sur la base d'éléments discrets (Berardi), composants élémentaires (Dhouib) de formes pures et simples, pouvant faire l'objet d'opérations simples (du type addition /soustraction ou mise en réseau) formant ainsi des unités et des entités, s'intégrant dans un tout d'organisation labyrinthe, complexe et désordonné en apparence.

3. Le paradigme d'équilibration et la spirale

D'après l'analyse faite sur un tissu urbain de la médina, nous constatons que c'est une organisation centrée que nous retrouvons au niveau du patio, des « bayts » et des autres composants de lieux et qui se trouvent au niveau du « dar » en tant qu'unité et de la cité en tant que totalité. C'est une organisation en boucles, formant une spirale qui articule l'organisation circulaire et concentrique et le développement linéaire. Ce qui a inspiré à Dhouib (2004) l'idée de poly concentricité spirale.

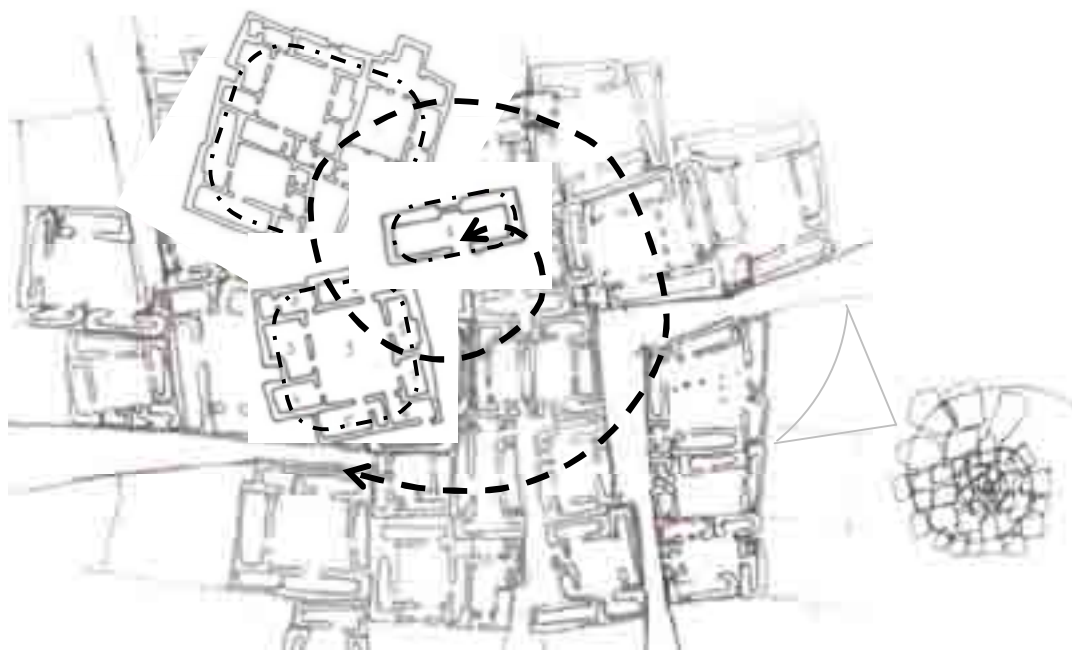


Figure 8: Cercles en boucles concentriques : la dynamique en forme de spirale (dressée par Fendri 2012)

Cercles en boucles concentriques qui partent du centre vers les limites et qui reviennent de la périphérie vers le milieu, créant ainsi des centres milieux intermédiaires (oust bayt, oust dar, oust houma) et qui en même temps centrés sur eux-mêmes et tournés vers un centre commun.

Chaque "étant"¹ est une bulle qui suit cette dynamique de danse centripète et centrifuge, une dynamique de transformation et filiation avec une tendance vers une recherche d'intériorité et de profondeur. Chaque "étant" est en équilibre même s'il entre en contact avec d'autres "étants" : c'est le principe de l'équilibration.

¹ Nous parlons d'étant pour nommer les « êtres existants » maoujudat « الموجودات » inertes ou vivants.

4. Le polygone étoilé / l'unicité par la variété et de la variété dans l'unicité

Nous allons baptiser ce paradigme de l'ordre dynamique : la poly-concentricité topologique et l'attribuer à la culture islamique. A travers la production artistique de l'art musulman, naissent l'arabesque, les figures géométriques, les polygones étoilés... Ces arts islamiques sont constructifs et abstraits, ils poussent la géométrisation à sa limite.

En réalité les règles de composition du polygone étoilé, entrelacs, figure emblématique de l'art abstrait islamique, illustrent la dynamique d'équilibration et d'organisation spatiale des médinas.

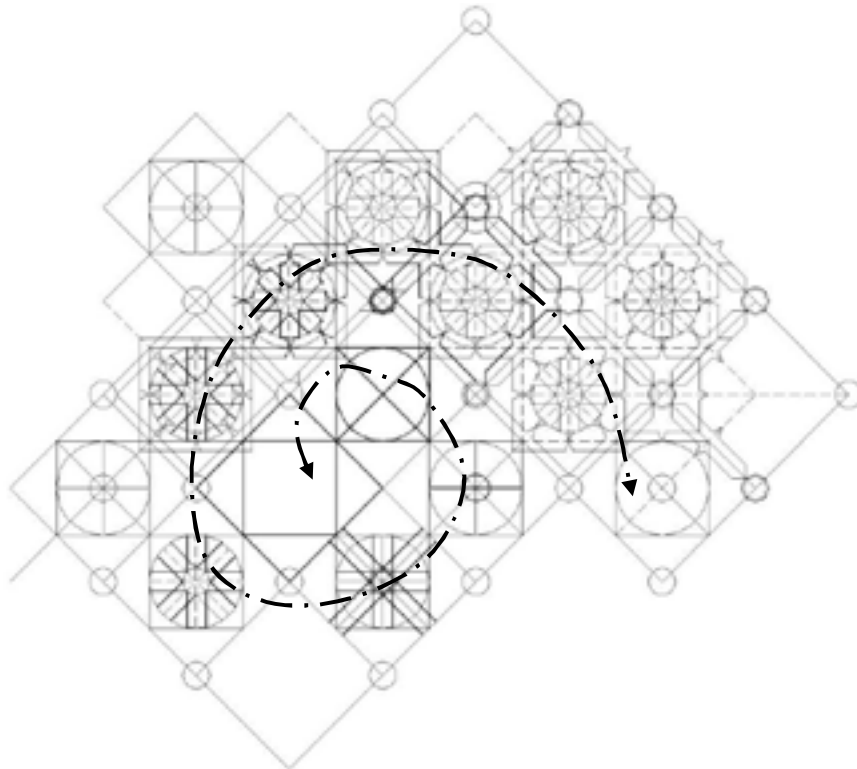


Figure 9 : Le tracé régulateur du polygone étoilé (dressée par Fendri 2012)

Après avoir retrouvé le tracé régulateur du polygone étoilé, nous constatons que c'est un modèle du tracé autorégulateur, dont les éléments sont obtenus en même temps que le tout, un fragment permet de reconstituer le tout. C'est une forme qui se produit par elle-même, auto-productrice et auto-organisatrice.

Le tout et les éléments s'autodéterminent : les tracés autorégulateurs produisent en même temps les parties et les tous et ce à toutes les échelles. Ce principe est appliqué à toutes les matières et à tous les corps matériels.

Chaque élément affirme son identité, sa « tendance affirmative » tout en s'équilibrant avec les autres « tendance intégrative ». Les entrelacs et les polygones étoilés illustrent le paradigme de l'unicité par la variété et de la variété dans l'unicité : Unitarisme pluraliste. "التوحيد والعدل" ; Qui est le principe fondateur du système de valeurs et de croyances de l'Islam. L'art islamique est foncièrement abstrait, non figuratif et constructiviste : même s'il reste géométral, il s'est éloigné de l'ordre central et centralisé pour exprimer un nouvel ordre de l'unité dans la diversité.

Conclusion

Le paradigme culturel islamique est la raison de l'organisation qui compose le système architectural de la médina. Il détermine le tracé géométrique régulateur, tout en produisant en même temps les parties (la bayt, la dar, le quartier) et les tous (la médina, la houma, la dar, la bayt...).

Si la médina est structurée et organisée, c'est parce qu'elle répond à son propre paradigme qui n'est pas à être rapportée ni à la vision gréco-romaine, ni à celle néoclassique européenne. L'ordre caché derrière cette apparence de désordre trouve sa raison dans la quête de l'équilibration et l'équité : un désordre qui tend vers la liberté. Cet idéal urbanistique et ce système de valeurs et de croyances trouve son origine dans la structuration de l'imaginaire habitant de la médina, de son espace social et morphologique et aussi dans la doctrine poétique, éthique et esthétique de l'Islam.

Bibliographie

- (1) J. Abdelkafi. La Médina de Tunis : espace historique. p.277, CNRS. Paris, 1989.
- (2) R. Berardi. Essai de morphologie de la médina de Tunis. p.29, association de sauvegarde de la médina de Tunis, 1968-1969.
- (3) S. Fendri. Evaluation critique de deux modèles théoriques appliqués au système architectural de la médina. p.111, mémoire de mastère, Architecture, ENAU. Tunis, 2011.
- (4) M. Dhouib. De la construction des connaissances à la création : modélisation du processus de conception architecturale. p.438, Th. Doct. Architecture, ENAU. Tunis, 2004.

Réhabilitation des centres anciens

BOUGHERIRA HADJI Quenza

Docteur en sciences, Maitre de Conférence
Université Saad Dahleb .BLIDA



ABSTRACT

La problématique globale des centres et périphéries est une réalité évolutive. Cet aspect de la dynamique urbaine une fois pris en considération nous offre une nouvelle vision de la réhabilitation des centres anciens. Comme nous voyons aujourd'hui des périphéries devenir des centralités, les villes anciennes ont également vu leurs périphéries successives devenir des centres : cas des marchés situés aux portes qui se retrouvent insérés dans le tissu en position de centre après évolution de la ville.

En effet, les centres anciens sont habituellement considérés comme un sous chapitre de la conservation – restauration architecturale du patrimoine bâti. Bien que cet aspect soit vrai, il n'en est pas moins que l'aspect dynamique et évolutif de ces centres en est l'aspect moteur essentiel.

Comment moteur ? Tout simplement en ayant une dynamique de vie socio – économique.

La prise en charge par l'état de la question de protection du patrimoine peut s'effectuer de deux façons : soit par la mise en place d'un mécanisme de sauvegarde en investissant dans la restauration et le contrôle, soit en impliquant les populations de ces centres et en en réactivant l'économie, créant ainsi un intérêt matériel directement profitable lié à la conservation de ce patrimoine.

L'économie liée aux centres anciens d'avant la ville industrielle, nous apparaît aujourd'hui contenue dans deux grands axes : la culture et le tourisme.

Pour les centres anciens du 19^{ème} siècle, l'économie prend une autre échelle et commence à inclure espaces culturels d'envergure comme les théâtres et cinémas, ainsi que les espaces de loisirs éducatifs comme les musées, les jardins botaniques, les parcs etc.

Lors de notre enseignement, nous avons développé dans un cadre pédagogique avec nos étudiants, des scénarii de réhabilitation des centres anciens sur plusieurs villes historiques algériennes, en privilégiant l'aspect évolutif des centres et la dynamique économique physiquement matérialisée par les centralités comme moteur de préservation tout en créant des richesses pour les habitants locaux. L'accent est donc mis sur l'aspect touristique et la production artisanale.

Pour notre participation nous vous proposons l'exposé de quelques uns de ces scénarii, liés à l'apport de l'architecte par une programmation de projets conscients de cette dynamique vitale aux centres anciens.

Introduction

Ce papier se propose de mettre en évidence l'apport précis de l'architecte dans les opérations de réhabilitation d'objets du patrimoine, soit-il centres anciens, patrimoine naturel, ou autres objets d'intérêt culturel majeur.

Le travail de l'architecte est partie intégrante de groupes pluridisciplinaires qui cernent les différents aspects de la pluralité de la vie humaine. Cependant son apport doit être spécifique à sa discipline et non pas chevaucher d'autres disciplines qui possèdent leurs propres spécialistes (sociologues, économistes, géographes, planificateurs, hommes de loi, spécialistes du tourisme, etc.), bien plus efficaces dans leur domaine.

Le travail de préservation du patrimoine, outre les artefacts urbains, ne doit pas occulter les autres formes de patrimoine contenues dans les cultures du territoire. Les savoir-faire ancestraux, l'utilisation des ressources naturelles du territoire, tels les matériaux de construction, les us et cultures régionaux en termes de typologies architecturales et urbaines, les techniques développées tout au long des siècles qui ont permis à l'homme d'insérer son habitat en harmonie avec son environnement, la reconnaissance implicite des structures territoriales, telles les cours d'eau et les parcours, dans les implantations des établissements humains, sont autant de facteurs qui contribuent à la production et l'entretien d'un habitat humain en harmonie avec son environnement.

Le patrimoine naturel territorial connaît aujourd'hui une agression sans précédent due à l'extension sauvage des villes. Les structures et les ressources territoriales sont occultées, bafouées, détruites, au profit d'une production édilitaire incohérente et sans relation aucune à la culture du territoire.

Ces actions irresponsables perpétrées sur notre patrimoine historique et naturel sont en fait le résultat d'instruments de planification et d'exécution obsolètes, qui essaient de gérer l'urgence (permanente), sans asseoir en parallèle les instruments de prospective et de planification qui permettraient de sortir de la crise aigue de l'architecture et de l'urbanisme dans nos régions.

Ces instruments de planification et d'exécution sont de deux types : techniques et administratifs.

Les instruments techniques représentent les méthodes et savoir-faire scientifiques et professionnels précis dans le domaine avec sa pluridisciplinarité.

Les instruments administratifs concernent le cadre législatif et administratif sans lequel aucune technique ou savoir faire ne peut réussir.

Il s'agirait donc de revoir l'organisation administrative actuelle qui a montré son échec dans la gestion du développement actuel de la situation du patrimoine architectural et naturel. L'idée qui actuellement connaît un intérêt particulier est celle de l'implication de la société civile dans la gestion des villes. Un travail de collaboration entre autorités locales et société civile nécessite la création de nouvelles structures administratives mixtes afin de procéder à la planification et exécution des actions pour l'amélioration de la situation actuelle du patrimoine.

Pour de pareilles actions l'investissement doit être pris en considération et être repensé en collaboration avec les organes de l'Etat, mais aussi avec des investissements privés. Seulement si le développement dépend plus de l'extérieur que des communautés elles-mêmes, le premier bénéficiaire est l'investisseur externe et non pas la communauté. Et de ce fait, un tel développement tend à satisfaire les besoins du développeur plutôt que ceux de la communauté. Un tel développement n'est pas durable. Il s'agit plutôt de réapprendre aux locaux à créer leurs propres richesses en redécouvrant les potentialités productives de leur territoire pour la promotion d'un tourisme culturel, et d'encourager la communauté locale à créer son propre développement.

Cependant, les communautés ne sont pas dotées des connaissances nécessaires pour développer leurs propres entreprises. Il faudrait donc prévoir en amont l'évaluation des besoins en formation, afin que la communauté puisse développer des marchés et gérer les produits culturels d'artisanat et autres services prévus à la base de la relance économique des sites du patrimoine.

L'architecte peut contribuer à l'élaboration des programmes d'activité, et à leur localisation dans le tissu urbain, en tant que spécialiste de la gestion des espaces.

Par exemple par la programmation de centres de formation dans divers domaines et la localisation de projets architecturaux, réhabilités ou nouveaux, pour contenir de telles activités.

Par exemple, si l'artisanat est le premier produit culturel, la communauté a besoin des connaissances nécessaires à mettre ces produits sur le marché extérieur à la communauté. Et éventuellement la communauté peut avoir besoin de connaissances précises afin d'attirer les visiteurs sur son territoire. De sorte que les coordinateurs de projet, en collaboration avec les représentants, doivent travailler à une évaluation des besoins actuels en formation et organiser des sessions de formation où les résidents puissent être formés et acquérir ces savoirs. Les cours proposés peuvent inclure, outre la formation technique de production, des connaissances en matière de commerce, de marketing de gestion des sites et de guides pour les visites.

Ces espaces de formation vont créer une impulsion et une dynamique telles que le génie créateur des participants va de lui-même trouver de nouvelles voies pour le développement de la région.

Il faut donc dans un premier temps identifier les besoins en formation qui sont nécessaires pour la zone en question.

Formation de spécialistes de la connaissance et de l'intervention sur les paysages, formation des habitants dans les domaines de la gestion de leurs projets sur le plan économique, formation de spécialistes dans le domaine de la gestion des musées et des lieux éducatifs reliés au tourisme culturel. La communauté locale plus consciente de la valeur et du potentiel de ses produits commencera à prendre possession de son propre système culturel.

Dans ce mouvement de réorganisation du développement local, l'architecte doit être apte à reconnaître les structures physiques qui vont accueillir une telle activité, et à travailler les espaces et les édifices de façon à rester dans la cohérence de l'authenticité de la culture territoriale. Et réfléchir dans un deuxième temps aux actions à mener pour la revalorisation des paysages naturels et urbains, ainsi que l'aménagement et la mise en valeur des relations villes/environnement, par la reconnaissance des structures territoriales, la reconnaissance des valeurs territoriales, la vision prospective en fonction des valeurs et potentiels du territoire, la reconnaissance de la structure urbaine, la reconnaissance des valeurs de la ville et de son image, et enfin, la naissance du projet sera une résultante de toutes les reconnaissances ci-dessus citées.

Le modèle théorique utilisé

Le modèle utilisé pour effectuer cette lecture est le modèle de Gianfranco Caniggia. Ce modèle permet de démontrer qu'il existe, une autonomie du comportement morphologique de la ville par rapport à ses acteurs.

Le modèle interprétatif de Caniggia se base sur la reconstruction des processus de formation transformation de la ville et des édifices, plus particulièrement les centres anciens. Pour cela, il s'appuie sur l'observation des relations plurielles qui existent entre l'histoire et la typologie. Typologie qu'il dissèque en trois parties : **la structure, les composants, le contexte.**

Il s'agit de l'association à travers l'histoire de composants dans une structure donnée dans un contexte donné.

Le modèle basé sur ces relations fait que l'analyse n'est plus une décomposition « scientifique » des éléments, mais plutôt une lecture des liens des composants qui offre la possibilité d'élaborer un projet « approprié ».

Ce projet procède par analogie aux systèmes de relations mis en évidence par l'analyse, dans un contexte nouveau : c'est-à-dire que le projet issu de la lecture tend vers une « prévision globale »¹.

¹ Pierre Larochelle, lecture morphologique du bâti de base, p164

La méthode permet de montrer les centralités nodales ou linéaires (centres ou parcours), en faisant la lecture des structures imbriquées des quatre échelles des établissements anthropiques (l'édifice, l'agrégat, la ville et le territoire).

Reconnaitre ces centralités permet de localiser les activités commerciales administratives, de loisirs ou autres.

Une aire culturelle déroule son histoire dans le temps². Et les centralités se forment et évoluent. Leur préservation est essentielle pour une évolution équilibrée des villes dans leur territoire. La reconnaissance morphologique des établissements anthropiques ne peut être dissociée des valeurs qui les ont produits. Pour cela, nous avons procédé à l'insertion de paramètres valeurs au modèle morphologique. Il s'agit pour nous d'ajouter au modèle graphique dont les composants sont matérialisés aux quatre échelles, territoire – ville – agrégat – édifice, les paramètres « valeurs » écologiques et paysagers, en leur associant l'importance de la notion de centralité avec les activités qui en découlent, directement reliées à la dynamique morphologique de la ville et de l'architecture durable.

Certains de ces paramètres « valeurs » relèvent de l'aspect morphologique matériel, mesurable. Il s'agit de l'« eau » dont l'influence directe sur la morphologie urbaine et sa mutation a été largement reconnue tout au long de l'histoire des villes. Sa nature vitale est également primordiale sur le plan structurel du territoire et de la ville, sur le plan esthétique, écologique et paysager. Concevoir et projeter avec l'eau est un fait incontournable pour les actions architecturales passées et à venir.

D'autres par contre sont de nature non mesurable sur le plan morphologique. Comme l'énergie. L'**énergie**, cependant peut être considérée d'un point de vue typologique : il est communément admis que les habitations groupées, particulièrement les maisons à cour, sont plus économes en énergie que les édifices isolés ou que la typologie « barre » ou « tour » qui nécessitent quant à elles de grands moyens en chauffage, et climatisation. Le matériau de construction est également influant dans la valeur énergétique des édifices. Les constructions en pierre et en terre ont une inertie thermique largement supérieure à celles des matériaux nouveaux. Le **matériau** possède également une interrelation étroite avec les hauteurs des édifices et par suite, avec le paysage urbain. C'est donc un paramètre « valeur » écologique, esthétique, et paysager, qui sera en relation avec des paramètres morphologiques comme la **hauteur** et l'**agrégat**.

Comment les valeurs écologiques et paysagères peuvent-elles enrichir le modèle morphologique ? Lire à travers la genèse de la ville, ce qui, dans le territoire, lui a donné ses caractéristiques culturelles uniques, en termes de structures et de ressources naturelles.

Un système culturel territorial est défini comme : « **le contexte relationnel évolutif dans lequel il est possible de mettre en place des projets efficaces de mise en valeur intégrée du patrimoine culturel, au sens large, en mettant en réseau l'ensemble des ressources et des acteurs locaux.** »³

Cette notion de contexte relationnel évolutif montre bien que l'environnement humanisé n'est pas figé, mais qu'il subit, au contraire des variations continues, plus ou moins importantes, plus ou moins visibles, qui vont changer l'environnement dans lequel nous vivons et évoluons, depuis le moment de sa première formation, jusqu'au moment présent, qui devient très rapidement part du passé. Dans ce tourbillon d'actions, de réalisations, d'interactions, où se situe réellement le patrimoine ? Comment peut-on le limiter dans le temps ?

La définition parle de patrimoine au sens large. Ce qui sous-entend l'existence d'un patrimoine au sens particulier. Patrimoine que nous connaissons communément

² Ibid, p167

³ Guide méthodologique pour le développement des systèmes culturels territoriaux ; UE, euromed Héritage, iMED ; p19

sous forme de patrimoine matériel ou immatériel, avec ce que cela induit comme composants du patrimoine tels que les monuments, les centres anciens, les sites historiques, ou encore la musique, l'artisanat, etc. avec ce que cela implique d'évolution dans le concept et ses composants corollaires. Dans le sens large du patrimoine seront inclus le patrimoine naturel et les paysages multiples : naturel, urbain, archéologique, industriel (friches), maritime, désertique, des centres anciens, etc. Le patrimoine à préserver dépasse donc les simples monuments et centres anciens du premier noyau urbain, pour englober l'ensemble du territoire de la ville, territoire où la ville puise ses ressources pour garder sa dynamique et sa vie.

C'est en reconnaissant la valeur du territoire comme source première et permanente, continue, du patrimoine urbain, et la dynamique urbaine comme processus en constante mouvance et créative de nouvelles centralités, que le patrimoine sera considéré dans sa dimension vivante, évolutive, et non historiquement figée et fossilisée.

Le premier niveau de la conservation, celui auquel s'identifie le plus facilement l'opinion, est la restauration au sens "Monuments historiques" du terme. Elle suppose la préservation de l'intégrité de l'œuvre.

À ce degré majeur de la préservation qu'est la restauration architecturale ou urbaine se rattache une autre forme, plus courante, de la conservation : l'entretien dans le respect des matériaux et techniques en usage à l'époque de la construction. Il s'agit là d'interventions où la réparation s'effectue à l'identique. Cette forme de conservation s'applique à des sites et monuments à haute valeur historique ou architecturale ou autre.

Le second degré de la préservation du patrimoine est la réhabilitation des ensembles devenus obsolètes, des centres anciens en décrépitude, des constructions historiques monumentales ou autres en état de délaissement et de dégradation dus à des utilisations impropres, et à un manque de considération évident aussi bien de la part des citoyens que de l'administration.

C'est précisément à ce niveau qu'intervient le génie créatif de l'architecte dans la reformulation des programmes d'activités, associés à une restructuration urbaine en relation avec les systèmes de structure territoriale, donc profondément ancrée dans le territoire culturel et dans une continuité durable de la ligne d'évolution de la ville. (cas de Temacine).

Cette forme d'action implique d'importants changements susceptibles de remettre à niveau les constructions, de les adapter aux standards d'un usage qui ont évolué à travers le temps, tout en conservant en filigrane l'interaction des différents systèmes territoriaux qui ont donné naissance à cet établissement humain. C'est – à – dire la conjonction des ressources et des structures qui ont été symbiotiquement utilisées afin de cristalliser cette expression de l'existence humaine. Cette action de réhabilitation au niveau architectural et urbain s'accompagne obligatoirement d'une réhabilitation au niveau fonctionnel ; en effet, les fonctions des centres anciens qui étaient des centres urbains à part entière à un moment donné de leur histoire, deviennent obsolètes lorsque la ville se développe dans l'espace et se crée de nouvelles centralités porteuses de ses activités de centres ; - essentiellement des fonctions de commerces et de services - ; à ce moment, les fonctions de ce centre ancien meurent et la pauvreté et l'existence végétative touchent ce centre vital, noyau initial de la ville. Cependant la reconnaissance de ses valeurs architecturales et d'espaces urbains uniques et impossible à reconstruire ailleurs de façon authentique (vu que leur formation s'est effectuée dans le temps en parfaite harmonie avec les ressources et les structures de leur territoire et à travers l'action de toute la communauté, et non pas sous le coup de crayon d'un seul homme, l'architecte, qui ne pourra jamais à lui seul, retracer la richesse et l'abondance de détails produits dans le temps et l'espace par toute une communauté), la reconnaissance de ces valeurs donc, fait que ces espaces seront réhabilités en espaces de tourisme culturel et éducatif et de loisir, avec toute la panoplie

d'équipements qui supporteront ces activités, tels que : hôtels, restaurants, musées, centres de formation dans les métiers anciens, circuits touristiques décrivant l'histoire du lieu ou la découverte du territoire et des paysages, production et vente artisanale, commerces reliés à l'activité touristique et de loisirs.

Les nouvelles centralités devront quant à elles prendre en considération la préservation du patrimoine naturel et l'insérer dans les projets nouveaux en réinterprétant les leçons tirées de la lecture de la formation des vieux centres.

La lecture comme projet ou le projet comme lecture, montage du scénario de restructuration spatiale basé sur la reprogrammation économique.

La lecture de l'évolution morphologique tout au long de l'histoire permet la mise en évidence de la structure porteuse de l'évolution de la ville, avec sa successions de centres relatifs aux diverses périodes de son existence.

Suivant le modèle théorique développé précédemment, elle permet donc d'identifier les centres depuis le nœud initial, les premières périphéries devenues centres, progressivement avec les extensions urbaines, jusqu'aux nouvelles centralités illustrées par les zones commerciales en périphérie. La périphérie, propice à la localisation des activités de tous genres, est condamnée à devenir centre après le dédoublement inévitable de la ville. Centre moderne construit selon les techniques du moment, centre qui deviendra vieux dans 50, 100 ans quand la ville se sera densifiée dans son extension ; et ainsi de suite...

La lecture de la ville à un temps donné révèle sa structure en termes de centralités et de périphéries. La reconnaissance de la dynamique urbaine révèle la prospective des centralités à venir, et permet ainsi de projeter des activités « centralisantes » dans les lieux qui sont aptes à leur développement. La préservation des centres anciens devient donc relative par rapport au temps où la préservation est opérée. Et le travail de prospective par rapport à l'aménagement des zones de centralité à venir, est une préservation anticipée de la qualité des centralités.

La lecture morphologique de la structure urbaine permet donc de localiser les centralités, du premier centre noyau initial de la ville, aux centres actuels, qui sont souvent appelés à tort centres secondaires. En effet, parmi ces nouveaux centres, certains, de par leur position dans la structure morphologique et des hiérarchies territoriales et urbaines, deviennent plus importants que le premier centre, et deviennent porteurs de l'image de la ville en récupérant ses valeurs et ses caractéristiques.

Cas d'étude exposés

Les cas d'étude choisis sont similaires à la quasi majorité des cas en Algérie ; explosion urbaine anarchique, aspect désorganisé des villes, état de délabrement du patrimoine bâti, dégradation du patrimoine naturel. (à l'exception de quelques quartiers luxueux, il est vrai, mais où l'expression architecturale reste encore incohérente). Il nous reste donc beaucoup à apprendre du passé, d'abord par la reconnaissance de ses valeurs et leur étude, puis par l'application des mécanismes qui ont leur ont donné vie.

Les deux sites choisis sont Blida au nord de l'Algérie, et Témacine, un ancien Ksar dans la région de Touggourt.

1. TEMACINE

Le ksar de Témacine se trouve dans un état d'effondrement total. Cette forteresse millénaire, abandonnée par ses habitants au profit d'habitations « modernes » dans la plaine, a été quasiment soufflée en l'espace de 30 ans. Aujourd'hui, des tentatives de restauration sont en cours. Malheureusement ce sont des actions financées par l'état sans plan de relance économique pour et par les habitants. D'où, la stagnation de ses actions qui n'arrivent pas à progresser.

Le scénario proposé au sein de notre atelier serait d'impliquer les habitants dans des opérations de réhabilitation architecturale et fonctionnelle, et donner à ce ksar un

nouvel élan économique en mettant en exergue les potentialités exceptionnelles du site. Le site d'intervention choisi est l'extension du ksar dans la direction du lac, pour simuler un développement de l'ancienne centralité du ksar vers une zone nodale à fort potentiel touristique : le lac et la palmeraie.



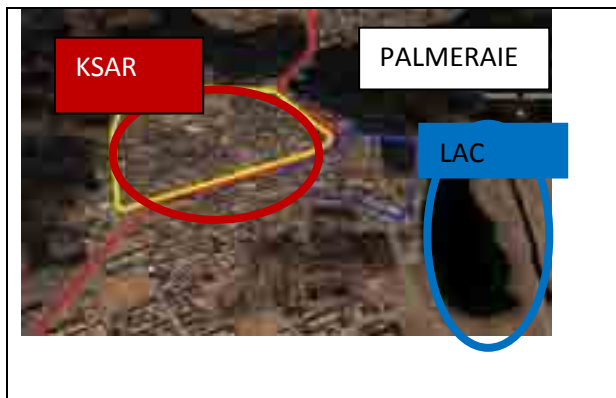
Photo montrant l'état en ruine du Ksar de Témacine



Photo aérienne du Ksar de Témacine



Vue sur le lac de Témacine et sa palmeraie



La ville de Témacine bénéficie, en outre de son environnement désertique à fort potentiel touristique, d'un Ksar millénaire, d'une grande palmeraie verdoyante et d'un lac naturel, pays d'accueil d'oiseaux migrateurs.

Afin de monter un projet architectural avec une capacité d'intégrer ces potentialités dans le but de les mettre en valeur, et de participer à la relance économique à travers le

tourisme, le scénario adopté a été la réintégration des différentes échelles morphologiques dans une structure hiérarchisée, et la proposition d'un programme d'unités d'accueil, d'unités de restauration, d'unités commerciales, avec un système de recyclage des eaux usées récupérées pour irriguer les jardins.

La structure morphologique hiérarchisée a permis de réintégrer la structure urbaine actuelle dans la structure territoriale initiale, en mettant en valeur les différentes séquences spatiales enfilées sur les parcours matrices des premières implantations humaines dans la région.

La stratégie principale est de relancer la dynamique de l'économie touristique dans une structure territoriale authentique en conservant les parcours et les systèmes parcellaires, afin de renouer avec un développement durable en harmonie avec la culture du lieu.



Vues 3D du projet.

La réinterprétation du langage architectural traditionnel local, l'utilisation des techniques constructives adaptées à notre époque, permettent la production d'une typologie architecturale rattachée à la mémoire du lieu et en continuité avec la culture territoriale locale.

2. BLIDA

Notre deuxième cas d'étude est la ville de Blida. Sa matrice prend naissance 6km au sud de la ville actuelle dans un petit village vieux de 600ans appelé Sidi El Kébir, du nom de son fondateur andalou.

L'ancien noyau du village a été petit à petit rénové par les habitants en quête d'un meilleur confort pour leur vie quotidienne, et dans l'absence de tout contrôle, les nouvelles constructions ont complètement dénaturé la personnalité unique du lieu. Au sud du village commence la réserve naturelle de la montagne de Chréa. Au Nord se développe la ville de Blida dans la plaine de la Mitidja.

Le scénario monté pour la relance économique du village et la récupération des valeurs historiques et paysagères du lieu, développe l'idée de la réhabilitation de la carrière limitrophe du parc national en un centre équestre et de formation pour le tourisme culturel local.

Les axes durables du projet sont : construire et développer un projet de territoire permettant de valoriser l'identité territoriale et paysagère, opter pour la construction en pierre (matériau local), réparer les sites dont les paysages sont aujourd'hui altérés et écologiquement dégradés par l'exploitation de la carrière, canaliser les flux touristiques vers des offres d'animation et de loisirs et proposer des solutions de déplacement doux à l'intérieur du territoire, optimiser l'utilisation des ressources naturelles se trouvant sur le site d'intervention, développer des activités d'éducation écologique pour les enfants et les adolescents, développer les sports équestres et aquatiques.



Vue aérienne sur le village et la carrière



Vues simulation 3D du projet



Réhabilitation et reconversion de la maison traditionnelle constantinoise « Dar DAIKHA »

Bettiche Laatra et Seghiri Meriem

Doctorante à l'université de ParisX

ED395 / Laboratoire ARSCAN

lilya_bettiche84@yahoo.fr

La maison constantinoise:

L'objectif majeur de la valorisation de la maison constantinoise est d'identifier, de restaurer et de réhabiliter une maison représentative du patrimoine architectural constantinois située en plein cœur de la Médina. Cette maison, quel que soit son état de conservation, fera l'objet d'une intervention élaborée intégrée dans une stratégie globale de mise en valeur du patrimoine architectural constantinois.

1. L'identification de la maison de DAIKHA

La maison s'inscrit dans un secteur sauvegardé dans la BASSE SOUIKA. Elle a la force de l'authenticité de ses ruelles, ses places, ses échoppes, ses maisons qui viennent enrichir, chacun à sa manière, le répertoire de l'habitat traditionnel algérien en entier. .

La propriété est un bien d'Ahmed Bey dit EL KOLI (1756-1971) . cédé au profit de ses descendants et dont la dernière dévolutive était la dame DAIKHA bent Mouni et Hafiz ben Ahmed bey décédée à Constantine le 06 Mai 1919.

Les études de réhabilitation et reconversion de « DAR DAIKHA », sont menées dans le but de:

-1-Sauver ce riche patrimoine bâti.

-2-Revaloriser la maison constantinoise traditionnelle

-3-L'adapter à un usage contemporain par sa reconversion en maison d'hôte

2. Caractéristiques architecturales

La maison Daikha est une maison de rive composée de 2 Sabbat: benzegouta et Daara, qui lie les ilots entre eux.

Elle est en forme « O », composée de 02 niveaux un RDC et 1er étage qui sont intercalés par un demi niveau intermédiaire appelé « SLEMETTE » et une terrasse accessible.

La maison est accessible par une grande porte surmontée par un arc en plein centre sculpté de motifs géométriques, formes végétales et d'écriture.

Dès l'entrée, on trouve un SAS d'entrée « SKIFA » qui mène vers un patio appelé (Ouest-edar), ce dernier est entouré par trois pièces qui s'appellent (El medjles) conçue en longueur du patio.

On accède à l'étage par une cage d'escalier située au SAS d'entrée, de forme, helicohydale les contres marche sont d'une hauteur variable.

Au palier de repos, on trouve un étage intermédiaire qui s'appelle « SLAMATTE », se compose d'une longue pièce mais d'une hauteur maximum de 1m20, cette pièce servait à l'époque de cachette pour les combattants (Moudjahidine) ainsi que de dépôt de ravitaillement.

Au Premier étage on trouve 3 pièces « Biout » dont une est celle de Daikha (a pièce noble), cette dernière est d'une superficie plus grande et contient deux couples dont une est au niveau du Kbou, les murs sont dotés d'une bordure à 1m50 d'hauteur avec une écriture en longue arabe tel que (chafia, afia,...etc), les coupoles sont à leurs tours ornées d'écriture d'Allah, de forme d'un œil et de main (Khomsa), on accède à la pièce par une grande porte (bab khaoukha) richement ornementé.

Lebyout sont desservit par un long couloir appelé « Drabzi », celui-ci est doté d'une série d'arcade en plein cintre richement ornementées (mezzanine),

Contrairement aux autres maisons constantinoises, la maison Daikha contient une terrasse accessible d'une superficie de 12m², la toiture est conçue de tuile d'une structure de

charpente en bois.



3. Les techniques de construction et matériaux:

Les murs extérieurs (porteurs) du rez-de-chaussée sont construits en mallons (pierre de taille), les murs intérieurs (de séparation) construits en brique de terre cuite, ayant le mortier de chaux comme liant, aux étages supérieurs, les murs extérieurs et intérieurs sont en brique de terre cuite.

Les faux plafonds sont en la ti roseaux, les planchers sont constitués de poutrelles en bois (rondin) dont la brique de terre cuite est un matériau de remplissage. La toiture est une charpente en bois. L'enduit est en mortier de chaux.

4. Réhabilitation et reconversion de la maison

L'opération de la réhabilitation : est une opération ou un type d'intervenants qui s'applique à tout objet avec une tendance à réparer et à remettre en état de fonctionnement.

*La démarche mise par le plan permanent de sauvegarde et de la mise en valeur des secteurs sauvegardés dans ses différentes phases était notre support méthodologique

-1 ère phase dite genèse historique de la réhabilitation de DAR DAIKHA numéro 06 rue DAARA KADOUR consiste la connaissance de cette dernière, c'est une étape importante dans la genèse de projet de réhabilitation ; connaître son aspect historique, architectonique (artistique), technique, constructif et évolutif.

-2 ème phase dite diagnostic consiste en l'évaluation de l'état physique de la construction par l'identification éléments dégradés ainsi que les différents facteurs de dégradation.

*Le diagnostic fonctionnel concerne aussi l'aspect fonctionnel c'est-à-dire l'usage et l'exploitation des différents espaces de la bâtisse. L'adaptation de l'espace à l'usage actuel ainsi que aux exigences « de la vie moderne » doit être un facteur à prendre en considération et à évaluer nécessairement autant que l'état physique.

-Donc ce double diagnostic physique et fonctionnel permettra la conception du projet de réhabilitation qui permette de sauvegarder autant la bâtisse de toute ruine que de sa fonctionnalité.

*Dans notre opération de réhabilitation, on a pris en considération la nouvelle fonction de la maison celle de maison d'hôte, cette opération s'appelle la reconversion

-L'objectif de l'opération est de transmettre ce patrimoine dans son contexte immatériel, c'est-à-dire le rendre attractif par le biais d'une médiation culturelle

Synthèse

Rez de chaussée

Type d'intervention	Espace	Attribution
Démolition	Des parties rajoutées : -Mur du W.C -Mur ouest de la galerie	-Sanitaire dans chaque Medjless (wc et receveur douche)
Reconstruction	Des parties effondrées. -Les trois Medjless -Paillasse de la cage d'escalier	
Revêtement	Enduit et peinture : -Murs du patio -Murs de galerie tomette et marbre: -Sol du patio et galerie	

1^{er} étage

type d'intervention	Espace	attribution
Démolition	Des parties rajoutées : -la coursive	-Sanitaire dans chaque bit (wc et receveur douche)
Reconstruction	Des parties effondrées. -les trois pièces (bit)	-Reprise du Q'bou dans les trois bit -L'aménagement d'un grand salon « partie Est ».
Revêtement	Enduit et peinture : -murs de galerie Tomette et marbre: -sol du patio et galerie -cage d'escaliers	-La restauration des coupoles dans la pièce noble et le salon.

Slemette et niveau terrasse

Type d'intervention	Espace	Attribution
Reconstruction	Des parties effondrées. -Le plancher de la partie nord	
Revêtement	Enduit et peinture : -murs. carrelage: -plancher	-Espace de stockage -Locaux techniques
Reconstruction	-Escalier parties effondrées: -la toiture -les deux pièces	

Revitalisation de la médina de Tiznit. Lorsque la mise en œuvre d'un projet communal rencontre un plan de sauvegarde ministériel

Salima Naji

Architecte DPLG & docteure en anthropologie de l'EHESS
Centre Jacques Berque, Rabat
architecte.salimanaji@gmail.com

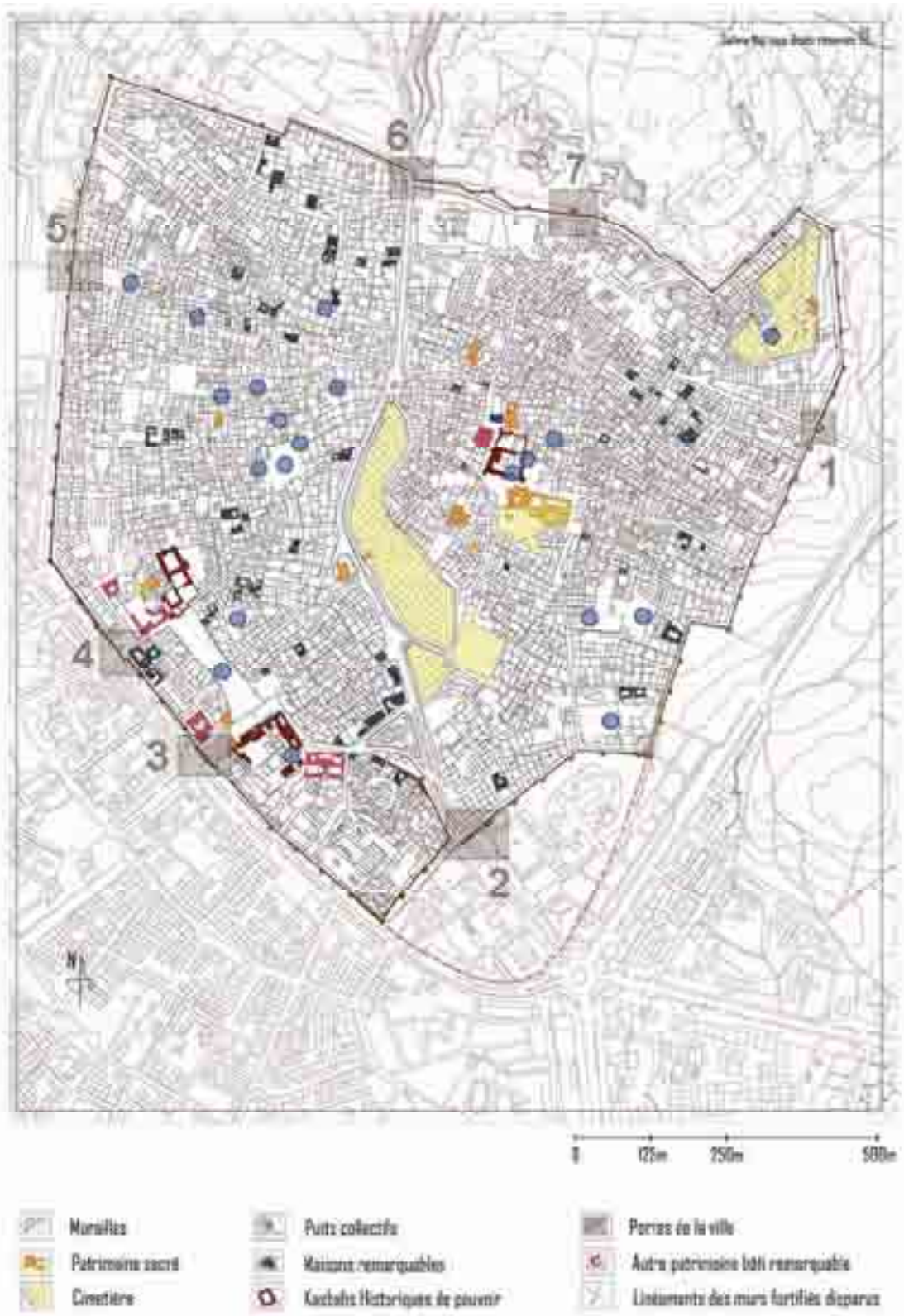


Située à une centaine de kilomètres au sud d'Agadir, Tiznit au Maroc est une ville qui compte 58 858 habitants dont 21 400 en médina sur une superficie totalisant plus de trois cents hectares. Le Sultan alaouite, Hassan 1^{er}, est à l'origine de la ville telle qu'elle nous est parvenue. Le souverain fonde en effet dès 1882, dans la seule entité de remparts neufs, un ensemble de bourgs plus anciens. Une enceinte pentagonale au tracé irrégulier de murs bastionnés, de près de plus de six kilomètres a été ensuite classée par le pouvoir colonial, dès 1933, permettant de sauvegarder un ensemble de remparts, seuls objets patrimoniaux vraiment protégés, les autres monuments étant restés, pour la plupart, longtemps abandonnés simplement par ignorance de leur intérêt (figure 1).

Mais, dans le cadre du projet de *Règlement d'un plan d'aménagement et de sauvegarde de la médina de Tiznit* (Royaume du Maroc : Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la politique de la ville), l'architecte et bureau d'études, de concert avec la municipalité de la ville, lors de différents conseils municipaux ou rencontres associatives, ont initié la revitalisation du centre historique de la cité. Depuis peu, la mise en valeur des monuments fondateurs (Jamaa Lkbir, Kasbah Aghenaj, Ain Zerka, Kasbah coloniale) et de leurs abords, est enfin à l'honneur en concertation avec les associations de quartiers et autour des familles souches bien représentées au sein du conseil des élus. Le projet prévoit une intégration paysagère, où les jardins « poumon de la ville », comme l'affirment le conseil municipal, ne sont pas oubliés dans une conscience écologique globale allant de la station d'épuration (en fonctionnement depuis 2007) à une déchèterie à biomasse (en projet). Le mot *at-turath* en arabe, que l'on traduit souvent par « patrimoine », a une composante autant environnementale que bâtie, et permet d'offrir, quand il devient un enjeu politique, de multiples opportunités à la population, par la protection du cadre de vie.

1. Désir de « modernité » et désir de mémoire

La médina semble ainsi traversée par une double dynamique aux forces qui peuvent apparaître comme contradictoires mais qu'il semble possible de concilier. D'une part des habitants animés par un désir de mémoire souhaitent conserver le cadre historique (matériel et immatériel) de la médina. D'autre part, ils sont désireux de bénéficier d'un niveau de confort par la mise à disposition de commodités. Bien souvent ces deux tendances se traduisent par la conservation de quelques monuments symboliques devenant les points d'ancrage de la mémoire et la destruction des autres espaces dans le cadre d'une mise à niveau qui se traduit par une normalisation des constructions par le respect de standards nationaux totalement exogènes à la ville.



Diagnostic de la médina de tiznit, carte patrimoniale

Car la ville de Tiznit doit conserver sa double caractéristique de cité-jardin et de bourgade saharienne qui permet naguère son classement : n'est-elle pas située aux portes du Sahara, sur les dernières routes caravanières, faisant figure de carrefour et de relais de départ avant le franchissement de l'Anti-Atlas d'un côté, et des villes du Nord du royaume de l'autre ? En cultivant à la fois ses spécificités, tout en résistant à un courant standardisant l'architecture dans le royaume, par notamment les

prescriptions que notre étude a dégagées, et par les réalisations effectives de projets à forte valeur ajoutée préconisés ici, la ville devrait s'inscrire dans un sûr développement.

2. Cité-jardin : le binôme, cité de terre & palmeraie historique

Contrairement à beaucoup de médinas du royaume, celle de Tiznit possède beaucoup de jardins, du fait de son histoire particulière. Le projet propose donc d'intégrer surtout la mise en valeur de l'oliveraie historique et la palmeraie (Targa), traitées désormais comme une extension de la zone protégée des remparts de la médina. Ceci implique cependant la création de servitudes d'utilité publique paysagère tout en réutilisant pour l'arrosage les eaux traitées de la ville : une station a été achevée en 2006, sa mise en fonctionnement est prise en charge par des coopératives ou des groupements d'intérêt économique visant la création de labels spécifiques. Cette initiative du président de commune, serait associée à l'idée d'un grand parc protégé de toute spéculation urbaine, parc dont les limites épouseraient l'oliveraie et la palmeraie historiques, sises autour de la ville, permettant dès lors de conserver une identité visuelle unique de cité de terre avec sa palmeraie historique, visible depuis la route ; de préserver les métiers liés à l'irrigation mais surtout d'intégrer le petit paysannat dans une dynamique porteuse d'AGR (Activités génératrices de revenus). Les projets tels qu'ils ont été analysés ou envisagés s'appuient dans l'étude uniquement sur les éléments constitutifs locaux qui les identifient et qui permettent de répondre aux exigences d'un développement durable qui ne soit pas qu'une promesse. Le développement durable suppose de considérer la ville comme un tout, et de disposer d'une stratégie à différentes échelles permettant d'afficher des objectifs transversaux, hors des logiques verticales et sectorielles qui nuisent tant à la qualité.

En conséquent, il a été proposé pour la ville un modèle neuf de développement urbain qui pourrait constituer une urbanité nouvelle pour la médina de Tiznit conciliant les deux aspects que sont respect du patrimoine urbain et développement de commodités pour la population. Cette nouvelle urbanité favoriserait par ailleurs le développement économique de la ville en la dotant d'un capital spatial fort à même de dynamiser son activité économique, les acteurs de la société civile et d'améliorer le quotidien des habitants, sans négliger pour autant l'environnement et le paysage.

La médina est addition d'intérêts individuels et collectifs. Or actuellement, elle subit le dilemme classique du prisonnier qui, à la recherche de l'intérêt personnel à court terme prépare la ruine du long terme, tout en pénalisant au final tous les usagers. Pour sortir de cette tragédie des biens communs dans un contexte de changement social radical, il a été envisagé une stratégie innovante basée sur un diagnostic qui ne soit pas seulement une analyse sèche coupée de la réalité, mais plutôt une vraie étape de sensibilisation ayant toute sa place dans le processus de sauvegarde ré-enclenché depuis peu à Tiznit.

3. Un processus de sauvegarde enclenché

Exposant une méthode neuve pour la ville, la création d'un théâtre de plain-air (réalisé en 2010) dans les jardins du futur musée (en construction) a progressivement permis de faire émerger pour la population, l'idée d'une réhabilitation possible du patrimoine dans un processus de sauvegarde novateur.

Lorsque la kasbah Aghenaj, cette ancienne prison entièrement restaurée en 2008 est rendue aux citoyens, elle l'est en effet dans le cadre de différents festivals où les citoyens sont conviés aux spectacles, spectacles de rue sous *Imaacharn* et spectacles plus élaborées dans le théâtre ouvert. L'idée de pouvoir conserver les formes anciennes, voire les restituer, a ainsi pu prendre forme dans les esprits, s'opposant à la norme habituelle jusque là dans la ville : la rénovation brutale ou la table-rase des formes anciennes et des procédés locaux, en reconstruisant « en dur » sur l'ancien site

détruit, un nouveau bâtiment dénué de toute réflexion sur son intégration dans un contexte particulier. Progressivement, l'idée fait son chemin.

Ainsi, lorsqu'autour d'un monument historique, longtemps sujet de honte et de relégation, devient un espace patrimonial, et que l'idée est vécue de l'intérieur par les usagers puisqu'il s'agit d'un espace public, alors le monument restauré peut devenir un symbole de fierté du groupe. A partir d'une situation sous-jacente de mise en patrimoine héritée de la colonisation (zones *non-aedificandi*, charte architecturale...), il est possible de la poursuivre pour un développement concerté, dans une définition du patrimoine qui intègre désormais l'ensemble du cadre de vie. Le projet de mise en patrimoine, a utilisé des mécanismes traditionnels transposés dans un cadre légal répondant aux exigences municipales voire nationales toutes contemporaines. Mais surtout, il s'est appuyé sur les besoins locaux, en entendant ce qui était demandé sans ni le dévoyer, ni en exagérer la dimension, pour proposer une réponse juste et adéquate.

4. Une restauration exemplaire

La Kasbah Aghenaj de Tiznit est construite à l'orée du XIX^e comme un arsenal makhzen pour raffermir les positions des Sultans Moulay Abderahman (règne : 1822-1859) et Hassan 1^{er} (règne : 1873-1894) face aux tentatives coloniales des ports du Sud et face au Tazerwalt, avant même l'édification des murailles de la ville.



Etapes de la restauration de la Kasbah Aghenaj entre 2008 et 2011, mise au point des enduits de chaux de crépissage

Relativement récente, cette Kasbah alaouite aux vastes proportions possède notamment un bastion Sud en pisé magnifiquement construit, à l'aide de voûtes en arête et en berceau très bien conservées, faisant office de couverture. L'intérieur du bastion expose ainsi un ensemble voûté sur des pierres oblongues (et non de briques cuites comme cela est souvent le cas dans les autres cités impériales du Royaume) ; quelques charpentes de palmier sur des aménagements peut-être ultérieurs à la

création du bastion sont encadrés dans la maçonnerie. C'est la seule porte encore intacte (même si abîmée au moment du diagnostic) présentant une certaine élaboration et qui a nécessité des maîtres d'œuvres tailleurs de pierre contrairement aux autres bords. Monument militaire assez élaboré, le bastion Sud de la Kasbah dispose ainsi d'une remarquable ouverture en chicane qui s'explique par le fait que ce bâtiment fortifié est antérieur aux murailles de la ville.

Si la tour était bien conservée, la clef de voûte de la porte s'était déchaussée. Elle a dû donc être entièrement démontée, avec l'aide de l'architecte, les pièces en pierre de taille ont été numérotées une par une, puis remontées en utilisant pour liant un mortier de chaux. Après l'étalement du bastion, l'enduit a été gratté pour bien comprendre le procédé et bien déterminer toutes les pathologies. Le curetage préconisé sur le béton et notamment le gros béton et plus généralement tous les matériaux qui ne sont pas originels a été fait graduellement par petites zones pour prévenir tout désordre.

La façade très abîmée a fait l'objet d'une restauration minutieuse. Des structures faisant contrefort de butée ont été construites là où les désordres étaient les plus critiques, du fait notamment de tours démolies et du tassement différentiel inévitable des sols. Un mur en pisé d'une dizaine de mètres, effondré pendant les pluies de 2010 a été entièrement restitué. Il a été stabilisé à la chaux et un glacis de chaux entre les banchées de pisé est venu renforcer sa solidité. Les tests en grandeur nature ont confirmé les analyses en laboratoire : il a donc été inutile de stabiliser le pisé à la chaux, la terre locale étant une marne contenant naturellement suffisamment de calcaire. Des structures de raffermissement ont également été installées (contreforts de butée) du fait des tours démolies et des tassements différentiels des sols. Dans une volonté de restituer le plan originel, les deux tours Nord effondrées ont été restituées puis doublées de piles et autres systèmes de contreforts, comme le renforcement des soubassements par un parement pyramidal en moellons hourdés à la chaux, au pied des murailles. Toutes les murailles ont en outre été stabilisées à l'aide de longrines de bois de renforcement dans les angles ou dans les parties en souffrance. La rue jouxtant le monument sur la façade Est et annexée par deux familles en espace privatif, est réintégrée à la restauration, pour dégager le monument et recréer la circulation originelle du lieu.

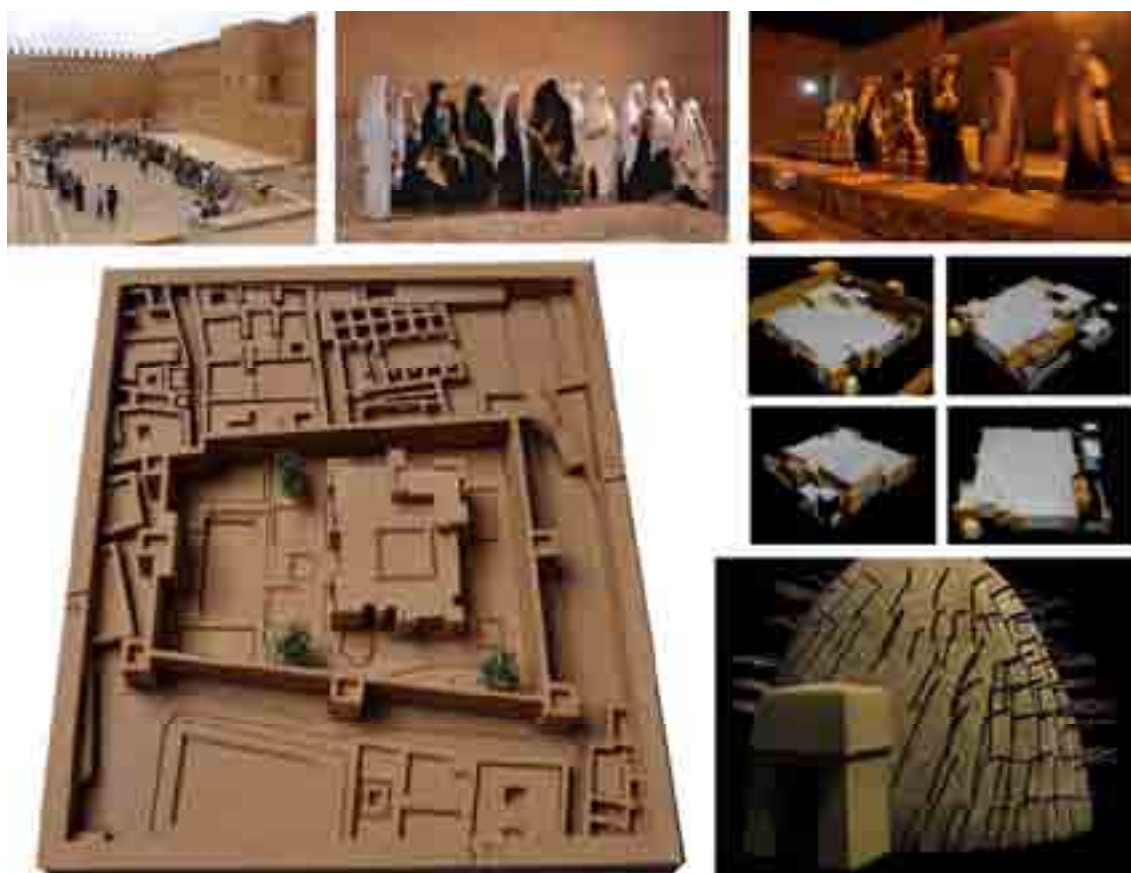
Les mortiers à la chaux hydraulique ont cependant été mis au point pour les enduits de façade, par une série de tests effectués avec l'architecte pour trouver les bons dosages. Ce mortier de chaux et de terre malaxée qui recouvre la Kasbah restaurée n'a pas été mis au point en un clin d'œil, plusieurs semaines ont été nécessaires d'abord pour trouver la bonne chaux, le bon dosage ensuite et enfin choisir les terres qu'il fallait apporter pour atteindre cette teinte lors du dernier lait en badigeon. Car le pisé par définition, n'a pas d'enduit, c'est bien connu, il a une teinte – celle de son corps. On ne crépit jamais un pisé, sauf pour cacher les défauts. Mais pour du pisé datant de près d'un siècle, il fallait prévoir un enduit traditionnel au mortier bâtard, deux tiers de chaux hydraulique naturelle en deux couches sur gabotis. La Kasbah Aghenaj a en effet été édifiée à partir de 1820, c'est-à-dire presque deux cents ans. Ce pisé érodé sur les façades les plus exposées devaient donc être protégées. Il a fallu tout reboucher (en briques crues, en pierre selon le cas, avec de la paille aussi parfois), avant de lier le tout et le recouvrir de deux enduits de chaux. Le premier enduit plus épais retenant le corps et couvrant l'ensemble, tandis que le second enduit soutient la teinte finale. Les ouvriers ont été formés par l'architecte aux techniques d'enduit au mortier de chaux qu'ils ne connaissaient malheureusement pas.

A l'intérieur de la forteresse, il ne restait plus que quelques pans de murs, en pisé et une petite porte basse en pierre de taille qui rappelaient le fonctionnement de ce petit arsenal. Ces traces d'époques antérieures à la prison civile, dernier usage du site (entre 1930 et 1990) avant ce nouveau programme culturel, ont été scrupuleusement

conservées. La teinte des murs étant cependant choisie pour les distinguer des murs restaurés de la citadelle.

5. Le projet du musée et du théâtre de plein-air

Le programme avait prévu d'accueillir un jardin public, un théâtre de plein-air et un musée d'art et d'histoire de la ville de Tiznit. Le lieu est ainsi d'abord conçu comme un lieu de culture tourné vers les habitants : le jardin permettant de progressivement les amener à la découverte du musée attenant. Le musée n'est pas en effet une destination habituelle de promenade des citoyens de la ville ; par contre, il sera très facile aux mères d'accompagner leurs enfants aux contes et autres ateliers découverte de cette enclave culturelle placée au cœur de la ville. Ce sont les enfants qui ensuite conduiront leurs parents par la sensibilisation des écoliers via les classes primaires.



Le théâtre de plein-air, préparations théâtrales, appropriation d'un espace culturel concerté

6. Le jardin-musée devient l'espace de la sensibilisation au patrimoine

Le jardin ainsi tourné vers les citoyens (et pas seulement les touristes) et notamment le jeune public. En proposant l'idée d'un jardin public : le jardin du musée ouvert sur la ville, le musée – concept occidental peu usité – dans les habitudes des Tiznitis, entrait dans le quotidien ; en organisant un *ahwash* (*danse chantée*) ou un concert pour jeunes, en rendant public une exposition de plein air, en invitant des conteurs ou des troubadours locaux (*raïss*) en y organisant des conférences au cœur de la ville, le culturel vient rencontrer le quotidien et aller chercher un public inhabituel de proximité qui a soif de ce type de lieux. Il permet d'associer ouverture culturelle et amélioration de l'espace quotidien des urbains.

Le projet de requalification du site intègre toute la requalification du quartier : la source fondatrice Ain Zerqa mais aussi la mosquée Jemaa Lkbir (actuellement fermée par les Habous et l'architecte a réalisé à titre gracieux les études de réhabilitation en 2009).

L'idée est de partir du noyau historique fondateur pour amorcer la mise en valeur totale de la vieille ville de Tiznit par une sensibilisation au legs architectural des anciens.

Tout visiteur sait qu'il est arrivé dans le cœur historique de la vieille ville, parce qu'au sol, le bitume a fait place à des dalles de pierre et qu'un éclairage approprié accompagne les cheminements nocturnes. Tout autour de la Kasbah, les façades sont traitées à l'ancienne pour rendre à ce secteur sauvegardé, un peu de son histoire perdue. Le fait que les touristes le visitent intensément est une marque de réussite. Les mères viennent aussi s'y délasser en groupe en fin d'après-midi et redécouvrent la source originelle rendue à sa destination première de cœur de palmeraie. Une séguia reconstituée relie le centre fondateur aux jardins historiques à quelques encablures. De temps à autre, les palmiers, derniers rescapés de l'ancien chemin, accompagnent cette découverte. Des panneaux de signalétique bornent la découverte.

Ainsi, grâce à la revivification du centre historique en un premier secteur sauvegardé, les citoyens peuvent, pour la première fois, s'approprier l'histoire de leur ville et la montrer avec fierté aux amis de passage.

Conclusion : Une appropriation progressive du patrimoine de la ville par la revivification du centre historique fondateur

A partir de la Kasbah Aghenaj restaurée en un projet pilote, nous avons voulu rendre effective l'idée d'une revitalisation du centre historique et de ses abords, à partir de son appropriation progressive par des expériences concrètes qui sont passées par des restaurations de monuments fondateurs.

Les premières restaurations se sont ainsi accompagnées de journées de sensibilisation. La mise au point d'un enduit de chaux-terre qui a permis de rendre visible la qualité de la restauration de la Kasbah Aghenaj érigée en symbole ; les animations pour les enfants (contes, marionnettes dans le théâtre de plein-air) en ce lieu ; Le festival Imachar lancé dans les places historiques conformément à une tradition de carnaval revisitée ; la création du centre culturel Mers, très actif le weekend et en soirée ; le festival du cinéma et toutes les opérations ponctuelles portées par les associations de quartiers notamment en direction des enfants. D'autant que les villes étrangères jumelées à Tiznit ont instillées de micro-projets culturels d'échanges notamment de musiciens, de comédiens ou d'artistes plasticiens avec des créations annuelles de happenings de saynètes ou de pièces jouées.

toutes ces actions, vécues comme des événements, ont progressivement permis de faire émerger l'idée d'une réhabilitation possible du patrimoine : une réhabilitation porteuse de sens et au service du citoyen. Une réhabilitation citoyenne où le patrimoine prend une part active, non seulement en tant que legs mais aussi en tant que testament porteur d'avenir. Tout intellectuel sait que la patrimonialisation est le fait des sociétés post-modernes, mais à Tiznit, c'est le simple citoyen qui le comprend concrètement, qui peut s'en emparer et en être fier.

Ainsi, à l'inverse d'une muséification de la ville, le plan de sauvegarde, appuyé sur une enquête sectorielle très poussée, et d'entretiens liés aux perceptions, mais aussi, de discussions avec le réseau d'associations culturelles locales, n'a pas oublié de sensibiliser les hommes de l'art, ouvriers du BTP les plus récalcitrants à ce jour à adhérer au projet. Gageons cependant, conformément au plan d'action prévu, que cette première étape vécue comme une *success story*, pourra se poursuivre et aussi être reproduite sur le second secteur sauvegardé avec le même bonheur : la place du Méchouar.

Bibliographie

- (1) A. Boumzgou (dir.), *Tiznit, une mémoire collective* (ouvrage bilingue), 2009.
- (2) F. Choay, *La terre qui meurt*, Fayard, février 2011.
- (3) *Dahir du 21 châbane 1351 (20 Décembre 1932), portant classement de la ville de Tiznit*, B.O. n°1056, janvier 1933, page 48.
- (4) A. Magnaghi, *Le projet local*, Liège, Mardaga, 2003.
- (4) S. Naji, « Le patrimoine au Maroc : un enjeu identitaire à travers l'histoire » in *Le Maroc s'ouvre au XXI^e siècle : Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile de France*, Numéro 154, numéro double, pp. 107-109, Paris, 2010.
- (5) S. Naji, *Les quartiers historiques Colloque international: pressions, enjeux, actions*, dans le cadre des États généraux du Vieux-Québec. « Faire émerger l'idée d'une requalification du centre historique de Tiznit. Du projet associatif au projet collectif ». Organisé par le Comité des citoyens du Vieux-Québec en collaboration avec l'Institut du Nouveau-Monde et l'UQAM, Montréal, mai 2010 (sous presse).

Difficultés et contraintes pour la réhabilitation méthodologique des villes. Le cas pratique du secteur Aouati Moustefa à Constantine, Algérie

Carles Bárcena Roig; Oriol Marin Gordi
Architecte ; Architecte Technique
Directeur de projets internationaux; Directeur Gérant
Aquidos Arquitectes
carles.barcena@aquidos.com; oriol.marin@aquidos.com



0. Introduction

L'application pratique de la méthodologie et des principes théoriques pour la réhabilitation des villes est, dans certains cas, extrêmement complexe et difficile. Sont nombreux les facteurs locaux que, dans chaque cas, obligent à l'adaptation de principes théoriques aux contraintes (de tout genre) que caractérisent le contexte. Le travail résume et évalue d'un mode critique l'expérience jusqu'aujourd'hui, des techniciens d'*Aquidos Arquitectes*, dans le cas pratique des Études Préalables du Projet de Réhabilitation Intégrale du secteur urbain d'Aouati Moustefa à Constantine, Algérie.

1. Précédents

Depuis quelques ans, les autorités algériennes ont pris en considération la nécessité et les bénéfices de préserver et sauvegarder le patrimoine bâti des villes. C'est pour cela que, parmi ses priorités, on a décidé d'entamer un ambitieux programme de réhabilitation et revitalisation intégrale de ses villes, avec spéciale attention pour les tissus urbains populaires de plus antiquité comme les médinas.

Dans les villes algériennes, sauf l'exception de quelques monuments avec forte charge symbolique, l'inexistence de la notion de patrimoine sur les bâtiments non monumentaux a eu des fortes conséquences. Pendant décades, l'entretien et la réhabilitation du parc bâti n'ont pas été une priorité, notamment dans les bâtiments résidentiels ou non institutionnels. Cela a mené à la dégradation progressive des quartiers plus anciens, jusqu'au point de, dans certains cas, mettre en risque l'intégrité physique des ses habitants, car les écroulements sont habituels. Il y a des tissus historiques menaçant sa disparition¹.

La revitalisation et réhabilitation des villes entraine processus complexes et à long terme, qui touchent dimensions aussi diverses tels que la politique, la financière, la sociale ou la technico-matérielle, etc. C'est pour cela que toute stratégie et approche méthodologiques est bienvenue, pour bien orienter les actions du processus et garantir son succès.

Devant le défi de revitaliser les quartiers anciens du pays, les autorités algériennes ont interprété que, malheureusement, il n'y avait pas encore l'expertise, ni l'expérience, ni les outils suffisantes et nécessaires au niveau local pour piloter ce programme. C'est pour que cela que les responsables du pays sont en train de faire appel à entreprises et entités internationales expertes pour les assister lors la réalisation de ce programme.

C'est dans ce cadre que le gouvernement de la Wilaya de Constantine s'est mis en contact avec le bureau d'études *Aquidos Arquitectes*, avec le but de pour rédiger une analyse prospective pour la revitalisation intégrale de la ville, par le biais de la réhabilitation.

3. La ville de Constantine

Constantine est une ville située à environ 100 km de la côte méditerranéenne et à 300 km. de la Tunisie vers l'est. C'est la troisième ville du pays au niveau démographique, politique et économique, et elle est considérée comme la capital de l'Est. La ville jouie d'un grand valeur paysagiste: est située sur un site exceptionnel, avec grand valeur patrimoniale et, en global, la ville a un grand potentiel touristique et culturel. À Constantine, cohabitent constructions à époques et d'styles divers : dés traces préhistoriques jusqu'à sites archéologiques romaines, et aussi constructions ottomanes et modernes. Parmi toutes, on ressorte (par son caractère majoritaire) l'emprunte laissé par la colonisation française (1.830 – 1.962). Comme dans des autres villes, il y a des quartiers en état grave de dégradation et qui nécessitent être réhabilités.



Vue aérienne de Constantine l'an 2007

4. Proposition

Pour aborder le sujet de la réhabilitation de Constantine, le gouvernement de la Wilaya de Constantine a commandé à *Aquidos Arquitectes* une étude analytique de la ville au une échelle globale (vois métropolitaine) pour, en cohérence, établir méthodologies d'approche, tracer d'stratégies et trier priorités et axes d'intervention. La vision et la volonté des autorités locales est de, en suivant l'exemple d'autres villes comme par exemple Barcelone, améliorer la qualité de vie de ces citoyens par le biais des reformes de son habitat urbain, et de la réhabilitation de ses bâtiments et ses espaces publiques.

Cette étude préliminaire a été rédigée par une équipe pluridisciplinaire de professionnels d'*Aquidos Arquitectes*, en collaboration avec des professionnels de l'Université Polytechnique de Catalogne (UPC) et avec l'assistance, en tant que consultants externes, de techniciens experts du consortium *Réhabimed*. En synthèses, l'analyse prospective est basée sur les volets suivants:

A. Approche méthodologique et définition des phases

On a proposé une approche méthodologique au processus de réhabilitation en suivant les critères tracés par la *Méthode Rehabimed*² qui établie, pour le succès du processus générale les suivantes étapes : Orientation Politique – Diagnostique – Stratégie – Action – Suivi. Chaque étape, en même temps, est divisé en plusieurs sous-phases et volets.

Dans l'étude, on a insisté spécialement sur l'importance des phases de *diagnostique* et *suivi* pour le bon déroulement du processus.

B. Organigramme administratif et technique

On a proposé un organigramme administratif et technique spécifique pour gérer le processus pendant tous ces phases. Cet organigramme a été proposé fur et a mesure du cadre administratif algérien. Cet organigramme permettrait la adéquate planification, coordination et suivi du processus et de toutes ces interventions.

C. Outils d'interlocution social et d'implication des citoyens

Création de mécanismes d'interlocution sociale à plusieurs échelles (bâtiment, rue et quartier) pour :

1. La consultation et rédaction du cahier de nécessités et priorités.
2. Exposition et mise à l'enquête des programmes d'intervention.
3. Gestion et résolution de conflits pendant l'exécution des travaux.

D. Analyse urbanistique et architecturale.

Les conclusions de l'analyse mènent sur la définition d'un Plan Stratégique d'actuation. On dessine 3 échelles d'intervention: Ville – Quartier – Bâtiment. Chaque échelle est objet de plans spécifiques d'actuation qui sont structurés, à la fois, sur volets divers tels que : Espaces verts, systèmes de transport, équipements, espaces de centralité, espaces d'opportunité, piétonisation de rues, conditions de confort de l'espace publique, urbain, aménagement urbain, état de vétusté des bâtiments, etc.

E. Systématisation de la diagnose et des interventions

Etablissement de protocoles pour systématiser la diagnostique, les interventions et le suivi et l'entretien après les travaux. Cela entraine aussi la systématisation de l'information, et aussi l'implantation de logiciels spécifiques pour la gestion du parc immobilier, parmi d'autres outils.

F. Création d'un cadre légal spécifique

Promulgation d'un cadre légal et normatif qui soutienne le processus de réhabilitation à tous ces échelles et ses phases. Ce cadre introduirait, a titre d'exemple, concepts tels comme l'obligation de l'entretien, la notion de paysage urbain et ses normes attachées, normes techniques spécifiques pour la réhabilitation, etc.

G. Formation et transfert de connaissance

On propose profiter du processus de réhabilitation pour déclencher d'autres processus parallèles dans d'autres domaines tels que le domaine de la formation, l'économie locale, etc., par le biais d'un transfert de connaissance des entreprises et entités étrangères aux acteurs locaux.

Les propositions principales dans ce sens sont :

- a. Création d'Écoles-Atelier dans les chantiers dirigés par les entreprises de réalisation spécialisés que exécutent les travaux.
- b. Aides pour la création de petites entreprises locales spécialisés dans le domaine de la réhabilitation qui, petit à petit, participeront et s'intégreront dans le programme général de réhabilitation.
- c. Organisation de programmes d'échange (théorique et pratique) pour techniciens et professionnels (architectes, urbanistes, etc.).

L'esprit de ce genre de politiques c'est d'intégrer les professionnels locaux aux processus de réhabilitation, agrandir le capital humain local par le biais de sa formation spécialisé, et en définitive, permettre aux acteurs locaux de, à l'avenir, piloter la réhabilitation des villes algériennes sans devoir interpeller acteurs étrangers.

Toutes ces propositions méthodologiques ont été structurées sur la base d'une connaissance analytique du contexte objet de l'étude et en capitalisant les expériences vécues antérieurement dans de processus similaires dans notre contexte d'origine (notamment Barcelone); mais toujours avec l'intention d'adapter l' stratégie à la réalité et aux particularités locales.

Cependant, la planification méthodologique de la réhabilitation, depuis le premier moment, a été très difficile d'implanter d'une façon littérale. Sont nombreuses les contraintes et particularités locales que l'ont difficulté, et ont obligé à une souplesse de la même pour avancer dans le processus.

5. Contraintes locales et problématiques dérivées

Parmi les contraintes et difficultés qu'on a rencontré, on souligne :

a. Différente notion du diagnostique et du suivi.

On a pu constater l'existence de différents points de vue et considération des techniciens et autorités locaux par rapport à la phase de diagnostique (soit au niveau stratégique ou au niveau du bâtiment). La notion locale de réhabilitation s'approche plus à la réparation superficielle de dégâts, qu'à une réhabilitation intégrale. C'est pour cela qu'on ne donne pas l'importance adéquate à la nécessité de faire un diagnostique approfondie et à plusieurs niveaux et échelles. Dans l'habitude locale, on passe directement de la décision politique à l'action et aux travaux. On a du mal à suivre toutes les phases nécessaires. On s'est trouvé, dans des cas extrêmes, avec la demande de présenter devis des travaux sans même pas avoir pu visiter les bâtiments.

b. Différences entre les cycles/temps politiques et les cycles/temps techniques.

Les autorités politiques, demandent, souvent, des résultats immédiats ou à court terme. Cela est contradictoire avec le bon déroulement du processus. Cela facilite encore plus la négligence de la phase de diagnose. Il y a une grande difficulté pour engrainer les temps marqués par le calendrier politique et ce qui demandent les critères techniques. Cela provoque précipitation sur la prise de décisions, avec choix ne pas évalués suffisamment au niveau technique.

c. Bureaucratie très lourde et lente.

Si bien les autorités font du pressing pour accélérer les démarches, par contre, la bureaucratie locale ralentisse excessivement tout démarche. Cela empêche améliorer ou modifier tout processus ou protocole existant, ou bien l'implantation de nouveaux cadre administratives ou opératifs, car il faudra toujours le valider au préalable par les différents niveaux administratifs pertinents. Tout cela provoque que les grandes inefficacités et inefficiences existantes soient difficiles à corriger.

d. Manque de techniciens spécialisés dans la matière.

Il y a un manque remarquable de savoir faire et connaissance technique spécialisée dans le domaine de la réhabilitation (si bien, dans d'autres domaines comme la construction parasismique, on garde une forte expérience). La confrontation de traditions constructives différentes entre les professionnels locaux et les étrangers, provoque que, souvent on ne parle pas la même « langue » technique. On trouve, donc, de difficultés pour accorder actions, arrêter prix, modes d'intervention, mesures de sécurité, etc.

e. Manque de main d'œuvre spécialisé et entreprises locales avec expérience. La même problématique que dans le point antérieur. La recherche d'entreprises étrangères bureaucratise encore plus la gestion et fait monter le montant des interventions.

f. Prise en charge des travaux par l'État. L'état algérien finance et prend en charge le 100% des travaux de réhabilitation et revitalisation de Constantine. Ce qui serait à priori un avantage pour garantir l'avance des travaux et du processus, par contre provoque conduites clientélistes et passives des habitants par rapport à son parc bâtie. Cette modalité de financement, ne facilite pas l'implantation de protocoles d'entretien, et le nécessaire co-responsabilisation de part des habitants.

g. Spécificités de caractère socio-culturel
Les structures socio-culturelles et les coutumes locaux, propres d'un contexte maghrébin et majoritairement musulmane, concernent notions de propreté, d'intimité, de genre, de parenté, appartenance publico-privé, confiance, etc. assez différentes aux européennes. Ce sont aspects que, malgré sur une approche strictement technique seraient nuisibles, quand on parle de réhabilitation de l'habitat dans ce contexte, prennent un rôle important. Pendant la phase de pre-diagnose (inspections visuels, relevés, etc.) on a eu beaucoup de problèmes pour accéder aux bâtiments et pouvoir faire les expertises nécessaires (malgré on était accompagné par techniciens locaux).

6. Situation actuel

Le résultat de la confrontation de l'ambitieux programme exposé, contre les contraintes locales, nous a obligé à réfléchir sur l'intensité de son application et des différentes échelles d'intervention. L'application stricte de la méthodologie est envisagée comme un facteur plutôt contraignant, car le milieu aussi bureaucratique risque de bloquer tout le processus dès le début.

Pour pouvoir avancer et obtenir de résultats à moyen terme, on a réduit les ambitions et l'échelle d'intervention du programme. On a proposé, donc, un nouveau programme à très petite échelle beaucoup plus modeste, malgré il prend en compte tous les conclusions de l'étude à l'échelle plus grande. La volonté de ce programme, c'est d'essayer l'implantation petit à petit, à mode de preuve pilot, de quelques outils méthodologiques, les évaluer, corriger et finalement les intégrer au processus générale.

Le secteur choisi pour développer cette preuve pilot est la rue d'Aouati Moustafa de Constantine. Il comprend la réhabilitation de 34 bâtiments résidentiels situés dans la rue, et quelques petits espaces publics aux alentours. Il a été objet d'un avant-projet rédigé par *Aquidos Arquitectes* en collaboration avec le *Laboratoire de Matériaux* de l'École Polytechnique Supérieur d'Edification de Barcelone (EPSEB) – UPC. Cet avant-projet est actuellement en processus d'évaluation et validation par l'administration et agences techniques de la Wilaya de Constantine.



Bâtiment vétuste à la rue Aouati Moustafa.

7. Conclusions

Auprès notre expérience jusqu'à aujourd'hui Constantine, si on veut améliorer et rendre plus efficace le processus de revitalisation et réhabilitation de la ville, il faudrait tenir en compte les nécessités et aspects exposés ci-dessous :

a. Vision à long terme.

Nécessité de consensus politique pour tracer cycles d'intervention plus larges, avec une vision à plus long terme. Ne pas atteindre résultats dans l'immédiat. Cela permettrait l'implantation plus à l'aise des outils méthodologiques et respecter tous ses phases.

b. Importance du diagnostique.

Nécessité de priorisation de la phase de diagnostique. La réalisation de travaux ne doit être que la marche finale d'un processus riche et complexe d'études, discussions, évaluations, etc.

c. Acquisition d'expérience par les cadres politiques.

Dans le domaine de la gestion de la réhabilitation urbaine. Il faudrait intensifier les échanges internationaux entre villes pour capitaliser leurs expériences, succès, échecs, etc.

 Sommaire

d. Soulagement de la bureaucratie et démarches administratives.
Pour faciliter l'implantation d'amélioration sur les modes opératoires et d'organisation.

e. Formation.
Nécessité de formation spécialisée dans le domaine de la réhabilitation. À plusieurs niveaux et catégories professionnels (main d'œuvre, architectes, techniciens, etc.), ainsi comme à échelles diverses (bâtiments, gestion urbanistique, recherche, etc.) Il y a quelques universités algériennes qu'on déjà pris conscience de cette nécessité et on entamé de cours d'spécialisation post-diplôme.

f. Développer outils d'interlocution sociale
Pour bien cibler les nécessités des quartiers et ses citoyens et rédiger cahiers de charges fur et à mesure. Ces mécanismes sont actuellement inexistantes.

Si bien, il y a beaucoup d'aspects à améliorer, il faut aussi tenir en compte que dans certains contextes, comme c'est le cas de Constantine, implanter méthodologies d'approche théoriques d'une manière stricte, malgré très souhaitable, est extrêmement difficile et, comme on a dit avant, quelques fois défavorable. Changer soudainement les inerties locales devient un travail impossible.

Par contre, lâcher toute repère méthodologique est synonyme d'échec garantie. Il faut trouver, dans ces cas, des chemins intermédiaires qui d'un coté gardent le professionnalisme et la qualité des résultats, et en même temps, s'adaptent aux particularités locales (malgré souvent inefficentes) et permettent avancer avec les plus rigueur possible.

Le sujet de la réhabilitation des villes algériennes est incontournable. On espère que, petit à petit, par le biais de la réalisation de petites opérations (malgré ne pas réussites au 100%), on créera un corpus d'expérience utile et bénéfique pour les projets à l'avenir.

Bibliographie

(1) Belagha, H. "Destructions en série de bâtisses séculaires. Menaces sur la médina de Constantine", El-Watan (Constantine), 6 mars 2005, (pág. 03).

(2) Casanovas, X.et al., "Método RehabiMed para la rehabilitación de la arquitectura tradicional mediterránea – I.Ciudad y Territorio.", Barcelona : Col·legi d'Aparelladors i Arquitectes Tècnics de Barcelona : RehabiMed, Barcelona, 2005.

Autres références consultées pendant notre travail :

Boussouf, Rabah : "D'une ville attractive a une ville répulsive." , Laboratoire d'Aménagement du Territoire, Université de Constantine, Constantine, 2006.

Pagand, B., "La Médina de Constantine (Algérie) : de la ville traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine", Centre interuniversitaire d'études méditerranéennes [de l'] Université de Poitiers, Poitiers, 1989.

MESKALDJI, Seghira, "La médina de Constantine: permanence et mutation du cœur de la ville.", Géographie sociale. Actes du Colloque de Lyon, 14-16 octobre 1982, D.Noin, Paris, 1983, (pp. 313-320).

Evolution du processus de transformation du cadre bâti historique de la casbah de Dellys.

Bougdal Kamal

Architecte / Maître Assistant - Doctorant.

Département d'Architecture de l'Université de Blida, Algérie.

kamelbougdal@yahoo.fr



Dellys est l'une des rares petites villes historiques sur le littoral algérien à conserver les caractères authentiques de la tradition constructive locale. Sa casbah se distingue par une typologie architecturale unique, qui conjugue à la fois les caractères du bâti rural de l'aire géographique et culturelle à laquelle elle appartient, mais aussi des caractères urbains, à travers les transformations et les apports qu'elle a puisés dans un passé qui transcende toutes les sections historiques de la méditerranée. Aujourd'hui, ses structures bâties sont dans un état de délabrement très avancé. Les raisons de cet état de fait sont à rechercher dans la connaissance des éléments qui ont accompagné son processus de transformation.

1. Transformation du noyau historique

1.1. Phase précoloniale (noyau d'origine intra muros): Les transformations majeures de la ville appartiennent à l'histoire récente, puisque jusqu'en 1844 la ville médiévale était confinée dans les limites morphologiques des établissements antiques, d'où elle a puisé la substance matérielle (matériaux de réemploi).

1.2. Phase de croissance coloniale (1844–1962), projet de restructuration intra-muros: Le développement de la ville européenne s'est effectué en deux phases successives. La première est exclusivement militaire et voit sa consécration comme ville garnison avec l'alignement de la rue principale et la réquisition d'une partie de l'actuelle casbah pour les établissements de l'armée (casernements, hôpital, gendarmerie, etc.). La deuxième phase voit le dédoublement de la ville par le lotissement colonial. Cette période se caractérise par le dépassement du rempart antique et médiéval, la croissance de la ville dans la direction sud et la construction d'une nouvelle enceinte.

1.3. Phase de transformation postcoloniale (développement intramuros) : Dans la partie intra muros, se développe sur les hauteurs immédiates du noyau historique, un habitat informel, implanté sur des terrains accidentés pris au domaine forestier. Ces constructions joutent en certains endroits l'enceinte et la dépassent en hauteur. Toutes les tentatives de développement de la ville ont eu pour effet une extension anarchique, qui a dévalorisé le paysage bâti. Nous assistons donc dans cette partie de la ville, au dépérissement du centre historique, dû notamment à la sur occupation, l'abandon et l'absence d'entretien de l'habitat, dont la cause principale est à imputer à son indivision. Une tendance à l'urbanisation périphérique s'est activée depuis le tremblement de terre de mai 2003, après le déplacement d'une partie de la population du centre ville, suite à la destruction et à l'abandon de bon nombre d'habitations. La prolifération du bâti périphérique a débuté suite à la saturation du centre historique circonscrit aux fortifications et s'étend dans la zone proche des jardins, sur le parcours

territorial littoral. On assiste à une dualité fonctionnelle et morphologique entre le centre ville (partie ville intramuros) homogène et la périphérie immédiate éclatée et monofonctionnelle. Ainsi, le centre historique comprenant la casbah et le quartier de création coloniale délimité par le mur d'enceinte, doté du P.O.S n°01, ne prend pas en compte la liaison avec les autres secteurs. Dans la zone intramuros, la densification du quartier européen est d'ores et déjà entamée, et pourtant on propose de l'intensifier par le par le relèvement du COS, jugé insuffisant à cause de la spéculation exercée sur l'aire urbaine centrale. L'intervention sur le tissu urbain existant est justifiée par les faibles possibilités d'extensions offertes par le site. Cette orientation connaît sa réalisation dans l'accélération de l'état de dégradation du cadre bâti historique colonial qui génère une forte demande de transformation. L'absence de normes de contrôle de la construction compatibles avec le bâti historique, fait qu'on s'appuie sur les mêmes cahiers des charges des lotissements périphériques. La dynamique économique du centre ville et la valeur croissante du foncier dans ce secteur face à la sous utilisation du sol urbain entraîne une densification par substitution totale du bâti. Il en résulte une adaptation du règlement de type "urbanisme de lotissement" et le remplacement d'une typologie urbanistique et architecturale du XIX^{ème} siècle (alignement du bâti, toiture, corps de l'édifice, soubassement), par des projets de reconstruction différenciés et hétéroclites. Dans le secteur historique, on préconise l'occupation des poches urbaines libérées. On élude la question du bâti historique de la casbah dont on suggère la réhabilitation. Hormis la proposition avantageuse d'englober dans une vision unitaire le secteur intramuros comprenant l'ensemble des préexistences historiques, médiévales et coloniales dans un même POS, le PDAU s'illustre dans cette partie de la ville par une attitude contradictoire, à la fois unificatrice et séparatrice, en ce sens qu'on adopte d'une part une position protectrice consistant à geler toute intervention dans le secteur de la casbah en ignorant les effets destructeurs d'une attitude attentiste qui ne fait qu'aggraver la dégradation du bâti, tout en laissant par ailleurs le champ libre à l'effacement imminent de tout un patrimoine. Cette attitude ambiguë est une reconnaissance implicite de l'inadéquation de cet instrument au contexte de centre historique.

2. Expériences urbanistiques, tentatives de transformations du cadre bâti :

La casbah pour laquelle on prévoit des opérations de réhabilitation, se caractérise par la diversité des modes de construire émanant de différentes périodes historiques. Celle-ci reflète admirablement la richesse d'une accumulation stratifiée d'éléments ayant évolué de manière lente, dans une forme agrégative des plus harmonieuses.

2.1. Expériences de réhabilitation correspondant à la période coloniale: La structure traditionnelle ne présente pas de discontinuité notable entre le bâti ancien et les interventions d'époque coloniale, période pendant laquelle a été maintenue une certaine continuité du mode de construire traditionnel. Que ce soit dans l'entretien et la réparation du vieux bâti, de même que les édifications nouvelles, même lorsque des innovations sont introduites dans les caractères architecturaux ou constructifs, celles-ci ont toujours respecté la cohérence d'ensemble du cadre bâti. Le XIX^{ème} siècle correspond à la période cruciale ayant vu l'émergence d'éléments innovateurs et rénovateurs du bâti avec l'arrivée sur le marché de nouveaux matériaux de substitution tels que l'acier, les bois sciés mécaniquement et autres. Les différentes adaptations et développements qu'ils permettront, tant sur le plan de la réalisation du bâti que celui de la production de l'espace architectural, sont présents de manière significative et s'intègrent sans jamais briser la continuité des préexistences médiévales. Les expériences de réhabilitations les plus notables remontent à cette période, où l'on a pu observer un grand nombre de transformations, l'introduction d'éléments architectoniques et constructifs, mais aussi la réinterprétation de certains caractères du bâti traditionnel dans des matériaux contemporains comme les corniches de couronnements, encadrements de portes, ouvertures, menuiseries, encorbellements, etc. Cela dénote également la résistance d'une culture constructive, à une période où

la paupérisation et l'acculturation vont peu à peu s'installer, déstructurant toute une tradition constructive, organisée en de corps de métiers. Il est à noter que ces interventions n'affecteront pas le mode organisationnel-fonctionnel traditionnel. Les éléments nouveaux introduits consistent en général en l'agrandissement des ouvertures sur la façade, ou l'introduction de la cuisine et de la cheminée à l'étage. Sur le plan structurel, on notera surtout l'emploi de pièces de bois normalisées dans le renouvellement d'éléments de franchissement originels de bois d'olivier (planchers, toitures et linteaux). Il faut noter également, la transformation de la texture de certaines façades désormais revêtues d'enduit au mortier bâtard.

2.2. Expériences de réhabilitation correspondant à la période postcoloniale : Les transformations contraires au caractère traditionnel de la casbah sont assez récentes et fort heureusement peu nombreuses à cause de l'absence d'initiatives dues aux problèmes d'héritage. Elles se traduisent par l'absence de renouvellement des éléments typologiques et constructifs qui avaient permis jusque là de maintenir intactes les caractères traditionnels. Elles se matérialisent sur le terrain, par une disproportion du nouveau bâti par rapport à l'ancien. Tant sur le plan de la densité horizontale que verticale, les nouvelles constructions ont conduit à l'extraversion de la maison à cour. On assiste aussi à l'introduction d'éléments architectoniques étrangers tels que la pratique de larges ouvertures, la création de balcons empiétant sur d'étroites ruelles ainsi que l'introduction de commodités telles que les sanitaires, à l'étage. Ce type d'interventions s'il venait à se généraliser (cela est une éventualité qu'il ne faut pas écarter, car de nombreuses parcelles de terrains libérées après le séisme risquent de connaître le même sort), transformerait négativement le visage du centre historique. L'urgence de la mise en œuvre du plan de sauvegarde est plus que jamais signalée, d'autant plus que les signes avant coureurs du dépérissement sont réunis. Ils sont entretenus par une politique inerte des pouvoirs publics mais aussi par l'attentisme, d'une population dans l'espoir d'une assistance. Ces dernières décennies, le centre historique voit chaque jour ses structures bâties se réduire comme peau de chagrin. Ce phénomène s'est accéléré à cause de la spéculation foncière. Mais paradoxalement, durant les premières années de l'indépendance, sa structure a été conservée malgré l'absence de reconnaissance et de prise en charge et aujourd'hui, malgré la prise de conscience avérée de ce patrimoine, on assiste dans une indifférence totale, à la dégradation ou à la disparition systématique de toute une architecture du XIXème siècle, œuvre d'ingénieurs du génie militaire. Car pendant la période coloniale, Dellys était une ville garnison, ayant bénéficié de réalisations à la mesure de son importance. Les interventions destructrices sur les édifices coloniaux, ont touché dans les années 70 et 80 l'église ainsi que le fortin, au delà de l'enceinte du côté Est. Tandis que dans la partie intra-muros, l'ancien hôpital militaire jouxtant le noyau précolonial, ainsi que l'ancienne caserne "Renaud" (transformée en lieu de transit), n'ont été démolis que récemment, laissant place à des friches, objets de toutes les convoitises quant à leur destination d'usage. Les fortifications, elles, n'ont pas échappé à l'entreprise destructrice. Une bonne partie de cet édifice défensif, long de 1800 mètres, comportant des forts avancés, bastions et portes, ont été rattrapés par l'urbanisation anarchique, se manifestant par des démolitions partielles et l'apparition e d'habitat informel le long de la crête.

3. Exemples d'initiatives privées de réhabilitation

3.1. Expérience d'intervention avec réédification totale: Jusqu'aux années 70, la reconstruction du bâti obéissait à une certaine organisation héritée. Cette maison, contrairement à celles de réédification récente, reconduit le même modèle typologique. Les innovations qui ont été apportées sont d'ordre structurel et comportent l'introduction de quelques matériaux nouveaux (chainages de béton, planchers en corps creux, poutres métalliques, volées d'escaliers en béton armé). Malgré les transformations relevées sur le plan constructif, cette maison reconduit les mêmes

dispositions organisationnelles-fonctionnelles. L'accès à l'étage des cellules se fait à partir de la cour, par des escaliers qui aboutissent sur des galeries distributives. Les structures nouvelles et anciennes se côtoient souvent dans la même habitation à l'exemple d'un mur mitoyen avec une maison voisine qui conserve encore toute la richesse de texture de la pierre. La réédification de maisons antérieures aux années 1980 avait pour caractéristique la réutilisation de la pierre comme matériau de base. Elle introduit aussi, à l'image de la maison coloniale, les ouvertures de grandes dimensions sur la façade extérieure. Les changements majeurs relevés sur la façade consistent en l'apparition de chaînages en béton armé et le remplacement de la toiture par une dalle pleine. On peut remarquer également, le respect du gabarit qui correspond plus ou moins à celui des habitations mitoyennes.



fig. 1. Façade reconstituée.

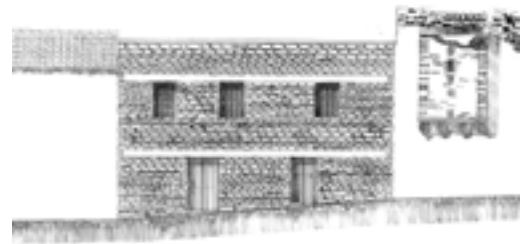


fig. 2. Façade de réédification.

3.2. Expériences de réhabilitation post séisme: Des interventions de réparation sur le bâti historique voient le jour çà est là, en l'absence d'une réglementation à même d'orienter toute opération de démolition, réparation ou reconstruction. Bien que cela ne se soit pas encore généralisé pour de multiples raisons dont celle liée au problème de l'indivision, celles-ci pourraient amorcer un processus de réhabilitation qui, s'il n'est pas contrôlé, aboutirait à l'effacement des caractères typologiques, architecturaux et constructifs dans le secteur du centre historique. Si au sein du noyau colonial, ces opérations s'orientent vers la démolition systématique du bâti endommagé et la reconstruction avec densification des parcelles dans l'ignorance de la typologie de l'architecture du XIX^{ème} siècle, dans la casbah, des initiatives privées voient le jour çà et là, adoptant des modes très différenciés, en total rupture avec les principes de la réhabilitation. Cet état de fait pose la problématique de l'absence sur le terrain de structures, habilitées à intervenir sur les questions inhérentes au bâti historique.

3.2.1. Expérience de réhabilitation avec réemploi de matériaux originels : Cette bâtisse présentait avant le tremblement de terre, un déversement de son encorbellement «qbou». Les dégâts occasionnés par l'effondrement du mur de la bâtisse riveraine ont accentué le dévers et désolidarisé du mur porteur la partie supérieure du «qbou». Les travaux de réhabilitation devant être limités à la reconstitution du «qbou» ont été étendus à l'ensemble de la façade. Des photographies datant d'avant et après le séisme, montrant l'encorbellement soutenu par des solives d'olivier, et un plancher composé de poutres de madriers et planches laissent croire que des travaux de réfection ont été déjà effectués. Les poutres supportant le «qbou» étant visiblement sciées au ras du mur intérieur. L'intervention a consisté, après démontage total de la façade, en la reprise de la maçonnerie, adoptant comme principe le réemploi de la pierre et l'utilisation de ciment en substitution du mortier de terre. Ces travaux de réfection ont permis de consolider la charpente de bois du plancher (fig.3) et de conserver la toiture traditionnelle encore en bon état, dont on a toutefois remplacé les tuiles en terre cuite par des plaques ondulées d'amiante ciment. Celles-ci ont été préalablement étayées avant de démonter pierre par pierre le mur en question. La maçonnerie (fig. 4) de pierre et mortier de ciment, réalisée

jusqu'au niveau du linteau de la porte d'entrée, présente un léger retrait d'environ 10 cm par rapport aux nus de façades des maisons mitoyennes. Elle laisse apparaître des amorces d'acier, scellées dans l'épaisseur du mur, destinées à fixer une armature de façade en treillis soudé. Cela justifie l'importance du retrait observé devant contenir l'enrobage du grillage d'acier. La forme originelle de la porte d'entrée a été remplacée par un arc en plein cintre de pierres noyées dans un mortier de ciment. Le niveau du mur arrêté précisément à cette hauteur par une arase, devra servir d'appui aux poutrelles du plancher traditionnel (poutres en madrier et planches jointives), lequel a été renforcé par des profilés en acier. Ceux-ci dépassent de la façade à l'endroit même où doit être reconstitué le "qbou" dont on a substitué les matériaux originels par la réalisation d'une dalle en béton armé sur les I.P.N en console et l'élévation du corps en brique creuse. A l'étage (fig. 5) dans le mur porteur, a été ouverte de chaque coté du "qbou", une fenêtre en plein cintre, de dimensions moyennes mais plus grandes que celles pratiquées traditionnellement. Enfin, un chaînage périphérique est prévu. Il nécessitera le démontage des pignons et leur reconstruction.



fig. 3.



fig. 4.



fig. 5.

3.2.2. Expérience de réhabilitation par substitution des matériaux: Située sur le parcours du front de mer (fig.6), cette maison à deux niveaux a subi lors du tremblement de terre, l'effondrement (fig.7) de la partie supérieure (étage) de sa façade. Les parties indemnes de l'habitation, ont néanmoins continué à être occupées après la catastrophe. Le début de "réhabilitation" de cette maison, a précédé la décision de gel des travaux de réfection pour le secteur de la casbah suite au classement d'office. Les travaux ont concerné uniquement l'étage de la bâtisse dont la façade et le mur pignon ont été ébranlés par le tremblement de terre. Les travaux réalisés ont concerné d'abord, le démontage des maçonneries instables et la conservation à l'aide d'étais, de la toiture traditionnelle en charpente de bois. L'étape suivante a consisté après avoir réalisé un chaînage le long du mur démonté, à construire des murs en briques creuses (fig.8), que consolident des raidisseurs verticaux et un chaînage périphérique en béton armé. Ceux-ci sont élevés jusqu'à l'arase pour reprendre les vieilles charpentes conservées. Lors de cette intervention, la façade donnant sur le port a subi un remaniement remarquable en l'ouverture de larges baies, qui contrastent fortement avec les ouvertures en meurtrières des habitations voisines. Cette forme de restauration touche indistinctement, toutes les constructions de maçonneries traditionnelles. On se limite à quelques aspects techniques, dont le réemploi de la pierre pour les maçonneries porteuses, leur renforcement par une armature de façade et le chaînage périphérique des arases de murs. La dimension pathologique et la préservation des caractères architectoniques et constructifs du bâti traditionnel sont occultées. Par ailleurs, Il faut noter que les sommes allouées par l'état dans le cadre de l'opération d'aide à la réfection des maisons endommagées sont insignifiantes, vu les exigences de réparation du bâti historique. Les interventions inopérantes, tributaires au lendemain du tremblement de terre de la subvention octroyée par l'état pour la reconstruction, se heurtent aux problèmes de l'indivision et de la succession légale. La gestion de la crise reposant sur le relogement à moindre coût et dans des délais brefs a éludé la dimension patrimoniale et la spécificité du bâti historique. La conséquence de ce mode opératoire, est à terme pour la casbah, la disparition des particularités architectoniques

et constructives contenues dans l'ordre et la richesse chromatique de ses façades de pierre. Ce type de solutions inconséquentes, inadaptées aux problèmes de réparation du bâti historique, suggérées dans la précipitation par des techniciens (architectes, ingénieurs, etc.) non enseignés à la rigueur de la restauration, pose la problématique de l'organisation de la discipline en termes de maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage ; sachant que l'ensemble des intervenants (mairie, bureaux d'études et entreprises de réalisation) faute de moyens matériels et humains expérimentés et au vu des expériences infructueuses passées, se sont révélés incompetents.



fig. 6.



fig. 7.



fig. 8.

3.2.3. Expérience de réhabilitation par démembrement de la parcelle : L'intégrité de la propriété n'étant pas réglementée, et compte tenu du problème de succession, des exemples de réédification par partition de la parcelle sont signalés. Ce mode de réappropriation peut se justifier par une certaine volonté de rompre avec la situation de promiscuité vécue par les habitants. Cela se traduit sur le plan de l'appropriation de l'espace par la subsistance ou la division de la cour mais aussi la création d'accès indépendants sur le parcours. Les nouvelles dispositions organisationnelles transforment l'espace central en un simple couloir externe, obligeant à rechercher des ouvertures sur la rue, défigurant le type originel. Il est à noter la mutation du système distributif, désormais intégré dans la cellule.

3.2.4. Expérience de réhabilitation par substitution totale de la typologie en place : La reconstruction incontrôlée sur les parcelles vides, se traduit en général par l'occupation totale de la parcelle dans l'ignorance des règles traditionnelles de mitoyenneté (fig.9). Le mode de reconstruction mis en place en l'absence d'un cahier de charges spécifique se traduit par un bâti nouveau en disproportion avec les maisons traditionnelles et rivalisant souvent de hauteur avec le minaret de la grande mosquée (fig.10). Contrairement aux constructions d'édification coloniale mais aussi de la première période post coloniale, le bâti qui prend forme aujourd'hui sur les vides urbains, tend à faire perdre à la rue son caractère traditionnel. On assiste à la superposition d'un bâti de « type lotissement » qui se traduit par la densification de la parcelle dans les sens horizontal et vertical. Cela a pour conséquence la perte des caractères architectoniques traditionnels du bâti, la perte de l'échelle humaine, l'intégration de nouvelles activités nuisibles aux niveaux inférieurs (ex: menuiserie moderne), en contradiction avec le caractère résidentiel de la casbah.



fig. 9.



fig. 10.

4. Expérience de transformations dues aux travaux d'urgence du plan de sauvegarde : Les mesures prises habituellement sur des sites similaires, comme c'est le cas à la casbah d'Alger, consistent sur la base d'un diagnostic préalable, à intervenir par des techniques connues et expérimentées, dans un but de maintenir les structures fragilisées, dans une perspective d'une future intervention. Il s'agit de la mise en place de contreforts en maçonnerie ou en bois (étais, étrépillons, diaphragmes, etc.) pour parer aux déformations des murs, le colmatage et la couture des fissures, l'étalement des planchers menaçant ruine ou leur remplacement, l'étrépillonnage ou étalement des ouvertures, le confortement par la mise en place d'étais des façades présentant devers et poussées vers l'extérieur, le rétablissement du contreventement horizontal des planchers, la pose de tirants en acier pour parer aux dévers des murs et poussées des planchers, la reconstitution de parements de murs, etc. Les travaux menés dans le cadre du plan de sauvegarde à la casbah de Dellys, dans un mode opératoire différent ont profondément transformé le paysage bâti. Ces travaux effectués dans la précipitation ont procédé par élimination systématique de toute partie structurelle suspecte (fig. 11) sans évaluation précise des pathologies. En témoigne l'absence sur l'ensemble du site, de toute forme de confortement ou d'étalement (fig. 13 et 14). Ainsi, des unités bâties remarquables par la qualité de leur construction irremplaçable (texture de parements, encorbellements, planchers empilés originels, etc.) caractérisant l'architecture Dellysienne et nécessitant intervention et sauvegarde ont été perdus. Aujourd'hui, la casbah poursuit son agonie. L'intérieur des ilots et certaines rues (haute casbah) sont obstrués par une végétation sauvage et par les décombres de récents effondrements (fig. 10 et 12). Des travaux de reprises de maçonneries entrepris en surélévation des murs présentant des déformations (devers, bouffements, etc.) constituent une surcharge et augmentent le risque d'écroulement de ces structures déjà éprouvées. Les travaux effectués sur le mur de confortement du talus de période coloniale, ayant consisté en l'élimination des végétaux et la réfection des joints, se sont avérés inefficaces, puisqu'aujourd'hui la paroi a retrouvé son état d'avant l'intervention, le rejointoiement effectué à cette occasion étant loin d'égaliser en termes de qualité le mortier originel. Les mortiers d'hourdage préparés à la chaux et au sable étant inefficaces, les parties de murs et les arases présentent des joints farineux au toucher et une maçonnerie dépareillée, les arases de murs sensées arrêter l'infiltration des eaux dans les parois sont disloquées par endroits à cause de mortiers non homogènes. La texture des parements de pierre, est altérée par le dégoulinement de lait de chaux, la nature poreuse de la pierre, rendant difficile l'élimination de ces traces ...



fig 10.



fig 11.



fig 12.



fig 13.



fig 14.

BIBLIOGRAPHIE :

- (1) voir le travail de recherche universitaire sur le manuel de réhabilitation de la ville de Dellys de Bougdal. K, "Identification des caractéristiques typologiques architecturales et techniques constructives du cadre bâti historique méditerranéen, cas d'étude : "la casbah de Dellys", Université de Blida, 2006.
- (2) Chaid-Saoudi. Y, "Dellys au Mille temps", Editions du Tell, Blida, 2008.
- (3) Visbecq. M.A, "Dellys, petite monographie locale", Editions L.Chaix Fils et Cie, Alger, 1926.

Patrimoine vivant, les enjeux de la préservation

Cas de la problématique de l'habitat menaçant ruine en médina

Imane BENNANI

Architecte du patrimoine, Docteur en géographie Urbaine
Professeur à l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat-Maroc

Sirnou2000@yahoo.fr



Actuellement au Maroc, la notion du patrimoine vivant fait référence d'abord aux médinas, aux Ksours (les architectures en terre se situant au sud du pays) ensuite aux tissus urbains legs de la période du protectorat français. Si ce dernier est en cours de processus de patrimonialisation, puisque certains bâtiments sont classés patrimoine national, l'ensemble des tissus ne le sont pas encore sauf celui de la ville de Rabat dont une partie figure depuis juillet 2012 sur la Liste du patrimoine mondial. Pour les médinas, par contre, parmi les 31 que compte le Maroc et qui sont régies par des règlements de protection un nombre important d'entre elles sont inscrites sur la Liste du Patrimoine mondial (Meknès, Fès, Marrakech, Tétouen, Essaouira, Rabat). A l'intérieur de ces tissus figurent des bâtiments remarquables (mosquées, mdersas, foundouks...) qui sont considérés comme monuments historiques. Par conséquent, il s'agit des tissus mixtes puisque sur le plan de la préservation, la gestion des monuments historiques relève du ministère de la culture alors que les autres composantes notamment celle de l'habitat ou de l'espace public sont d'ordre de la gestion quotidienne et des actions de revalorisation, relèvent des compétences des communes et de l'ensemble des acteurs locaux, départements ministériels ou autres qui agissent d'une manière directe ou indirecte dans l'action de la préservation. Ce schéma marqué par la multitude d'intervenants et d'interventions rend l'action de préservation complexe et nécessite d'instaurer une vision globale d'action sous l'égide d'une seule institution capable de coordonner, de stimuler l'action et faire le suivi de tout projet de revalorisation. Un plan de gestion tel qu'il est recommandé en cas de candidature d'un bien sur la Liste du Patrimoine Mondial est aussi primordial pour une préservation pérenne.

Le présent article abordera les enjeux de la préservation au niveau de la gestion dans le cas des médinas en se focalisant sur le traitement de la problématique de l'habitat menaçant ruine.

1. Les tissus traditionnels, état actuel

La médina aujourd'hui représente un patrimoine vivant abritant de milliers de famille et fait partie intégrante de la ville favorisée par sa connexion permanente avec le noyau central. Elle assure un rayonnement certain de par les activités et les services qu'elle produise. Une vie sociale toujours vivace et des activités telles que l'artisanat et ses

savoir-faire toujours maintenues. De point de vue de sa structure urbaine, elle présente un cachet architectural authentique sauvegardé dans l'ensemble, d'une richesse urbanistique maintenue dans un tissu compact comprenant tous les éléments d'origine (muraille, portes, rues commerciales rectilignes et ruelles sinueuses, impasses, placettes, passages sous sabbats, arcades, etc).

Cependant, elle est marquée par certaines faiblesses qui contribuent à sa dégradation : une insalubrité visible dans certains de ses lieux; certaines mesures de protection et servitudes architecturales ne sont pas respectées, la complexité du statut foncier des terrains domaniaux et des bâtiments d'habitation qui rend difficile leur valorisation ou réutilisation ;une insuffisance en matière d'encadrement technique des opérations de restauration effectuées par les privés ; un déficit en équipements sociaux et en infrastructures spécialement culturelles que ce soit pour ses habitants ou pour ses visiteurs et enfin un paysage urbain marqué par une installation inadéquate d'infrastructures ou d'équipements (antennes TV, paraboles, fils et poteaux électriques et téléphoniques, enseignes) altérant son image globale.

De cet état des lieux constaté, on peut relever des dysfonctionnements qui se situent au niveau de la gestion quotidienne et qui relèvent des compétences des gestionnaires de la ville : délabrement par endroits du réseau de l'eau et de l'assainissement ; quelques lanternes d'éclairage public sur façades vétustes; câbles apparents sur les façades ; manque d'entretien dû à l'étroitesse des ruelles étroites ; présence de déchets solides obstruant les égouts ; revêtement du sol en mauvais état ; espaces publics souffrant d'un manque d'éclairage ; fontaines nécessitant un réaménagement ; absence de mobilier urbain et de plaques signalétiques dans certaines rues ; étalage de marchandises sur certaines rues ; problèmes de déplacement, de circulation et de stationnement et enfin un certain nombre de constructions menaçant ruine ou des maisons insalubres et sous équipées, dans le plus souvent, il s'agit de maisons vétustes délabrées abandonnées ou sur densifiées.

2. Gouvernance: Les acteurs impliqués dans la préservation du patrimoine vivant

L'ensemble des dysfonctionnements cités touchent les domaines non seulement de l'urbanisme et de l'infrastructure mais également ceux de l'action sociale et de la sécurité, de l'hygiène et de la salubrité, du commerce, de la culture et de la communication et aussi le champ de la promotion touristique. Cela sous-tend l'implication d'un nombre important d'acteurs locaux (1) qui se trouvent confrontés à la gestion des lieux sans avoir une vision commune et un plan d'action à long terme et sans forcément avoir la dimension patrimoniale des lieux comme fond de toile.

(1)- Les principaux acteurs dans la gestion des lieux traditionnels sont les suivants : La Wilaya ; Les Arrondissements concernés ; l'Agence Urbaine ; les Associations professionnelles ; le Conseil Communal , les Départements ministériels concernés, les Représentants de la société civile (élus), le Bureau d'Hygiène Communal, les Associations de quartiers, le Centre Régional du Tourisme, le Centre Régional d'Investissement, les Directions régionales ou délégations du: Tourisme, de la Culture, de l'Artisanat, du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Technologies , la Division de l'Action Sociale de la Wilaya , la Chambre d'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.

Cependant, intervenir sur les tissus traditionnels nous renvoie à des enjeux à différents niveaux : d'abord socio-économiques, car on est confronté à une certaine paupérisation sociale et une hypertrophie des commerces et des services. Au niveau spatial, on assiste à une saturation de l'espace intramuros qui atteint ses limites de densité (étranglement), avec un statut foncier et d'occupation complexe d'un côté et un phénomène d'abandon des grandes demeures par les citadins de souche d'un autre côté. La médina tend à perdre également sa particularité de centralité urbaine et se retrouve marquée par une baisse ressentie de la fonction productive accompagnée d'une difficulté d'accessibilité et de circulation.

Le principal enjeu urbain serait de revaloriser les parties les plus dégradées de la médina tout en s'assurant de l'orientation des actions vers les milieux sociaux les plus défavorisés et de la participation de tous les intervenants selon une gestion urbaine durable. Mais le souci le plus pressant réside en l'existence toujours dans la médina de « poches » de maisons menaçant ruine puisqu'il s'agit d'une catégorie d'habitat considéré comme le plus fragile et le plus dangereux pour les vies humaines.

3. Problématique du traitement de l'Habitat Menaçant Ruine, une stratégie qui s'avère non efficiente

L'Habitat Menaçant Ruine est une problématique nouvelle posée suite aux effondrements répétitifs qui ont eu lieu au Maroc notamment dans plusieurs de ses médinas. La problématique s'avère complexe pour plusieurs raisons. D'abord, le phénomène des effondrements est évolutif. Ensuite, le risque d'un effondrement n'est pas exclusivement lié aux constructions d'apparente dégradation, ce qui rend l'identification et la quantification des bâtiments à risque potentiel d'effondrement ou menaçant ruine difficile.

Dans ce contexte, la problématique révèle une non maîtrise et une méconnaissance du phénomène par les pouvoirs publics, reflétée par des démarches isolées de quantification ou d'évaluation permettant rarement des solutions concrètes à même de cerner la problématique. Ce qui en découle une approche non efficiente et des opérations souvent non abouties. Une absence d'une stratégie précise et efficace et un manque de capitalisation et de coordination apparent entre les acteurs concernés à chaque tentative de traitement de la problématique qui s'avère marquée à une certaine lenteur d'avancement.



Fig.1 Source : ADER-Fès

Cas de Fès, identification des cas HMR/ Confortement des bâtisses, une solution provisoire qui devienne pérenne

Dans, sa conception et son traitement de l'Habitat Menaçant Ruine, l'Administration se base sur des données peu fiables. En vérifiant sur le terrain, la fiabilité de la démarche procédurière du traitement de la problématique ainsi que la valeur des documents établis par les institutions concernées, il s'est avéré que les commissions chargées du répertoriage, catégorisent dans une large mesure comme menaçant ruine des cas d'insalubrité plutôt que de pathologies sérieuses. La phase préliminaire (répertoriage et diagnostic) en vue de l'élaboration de toute action de traitement, demeure en définitive très peu fiable.

Données officielles peu fiables dans la définition et l'identification de l'Habitat Menaçant Ruine :

La procédure d'identification des cas d'habitat jugés dangereux est sujette à des enjeux. En règle générale, après constat du péril, une commission mixte constituée de différents représentants des administrations locales se rend sur les lieux, objet du constat. Cette commission dicte dans un cas extrême de danger un arrêté d'évacuation. Cependant, ce qui est constaté est que le plus souvent les arrêtés ne sont pas appliqués, le principal objectif de cette procédure serait la déclinaison de toute responsabilité de la part des membres de la commission. L'enjeu se complexifie par une population souhaitant profiter des opérations du relogement prévues par l'Etat ou des propriétaires voulant récupérer leur bien loué à un prix dérisoire, qui déclenchent ainsi la procédure de décision de cas *menaçant ruine* et d'arrêté d'évacuation.

Un autre niveau de la complexité du phénomène se manifeste par un manque de coordination apparent entre les acteurs concernés. Dans un même tissu nous pouvons retrouver des données de recensements différentes sur les cas répertoriés menaçant ruine selon chaque département. Ce qui remet en question l'efficacité du répertoriage et du diagnostic des cas de l'HMR.

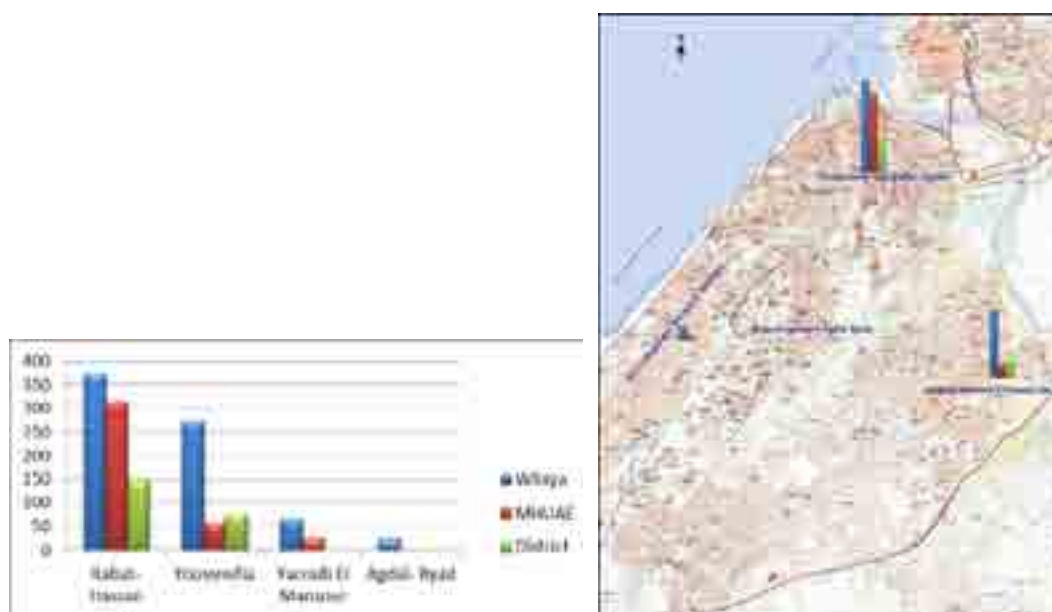


Fig.2. Source : Imane Bennani

Dysfonctionnement au niveau du répertoriage

La divergence au niveau des données du répertoriage peut être expliquée par la confusion établie par la commission entre simple insalubrité ou danger extrême ensuite par la démarche du diagnostic qui se fait visuellement souvent en dehors de l'avis d'un expert dans le domaine et sans un recours d'outils techniques ni suivi de la pathologie, éléments pourtant nécessaires à déterminer le risque d'effondrement.



Cas répertorié par la commission présentant de



Cas non répertorié par la commission mais pourtant présentant un cas sérieux simples pathologies

Source : Imane Bennani

Par ailleurs en analysant le phénomène sur des cas d'études et en comparant les cas d'Habitat Menaçant Ruine répertoriés et les cas effondrés, il en ressort que les effondrements touchent des tissus autres que ceux prévus par la commission. Ce que prévoit l'administration ne s'effondre pas forcément.



Fig.3. Source : Imane Bennani

Le phénomène de l'effondrement dans les médinas, un état des lieux à faire :

Les effondrements peuvent toujours se produire sans crier gare et sont difficilement prévisibles par nature. C'est ce qu'on considère depuis longtemps déjà comme un «accident » plutôt que comme une fatalité ou de l'ordre d'une intervention divine ou mystérieuse. Les pouvoirs publics en général sont alors pris de court et ne peuvent que constater les dégâts après coup et avouer leur impuissance. Mais la procédure d'immeuble menaçant ruine vise logiquement à éviter les impondérables et prétend mettre en œuvre des mesures préventives. Le manque d'efficacité et de fiabilité de ces mesures, telles que nous avons pu le constater, rend en quelque sorte caduque la prévention des risques et jette la suspicion sur la démarche préconisée puisque les effondrements continuent de frapper tous les types d'habitat et spécialement le non réglementaire et les médinas.

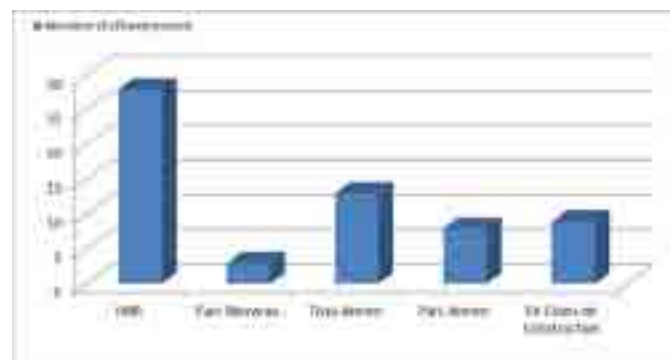


Fig.4. Source : Imane Bennani

Par ailleurs, l'Administration ne dispose pas d'un état des lieux des effondrements. Les cas effondrés sont laissés pour compte (sans mesures de précautions : palissade..) pouvant causer d'autres dégâts matériels et humains. Ajoutons à cela, certains cas d'effondrements sont dus aux actions de restauration dans des cas jugés menaçants ruine par les commissions. S'agissant de bâtiments fragiles, la restauration en l'absence de mesures de sécurité nécessaires et d'entreprises spécialisées dans le confortement provoque l'effondrement. En somme un état des lieux du phénomène à faire (cartographie, causes...) pour une meilleure connaissance des lieux et une préservation adéquate.



Cas d'effondrements marquant le paysage urbain

Source : Imane Bennani



Cas d'effondrements causés lors des actions de restauration (Fès) Source :www.bladi.net

Un manque de vision et d'une politique de gestion des risques: Malgré les effondrements répétitifs avec d'assez lourds dégâts, aucune stratégie claire touchant tous les territoires concernés par le phénomène n'a été visiblement dressée pour prévenir ou gérer les risques liés aux bâtiments. Le seul plan traitant le risque, le plan ORSEC (Organisation des Secours) traite que des risques liés aux catastrophes naturelles et ne prévoit pas le risque des effondrements des bâtiments. Sur le terrain, l'organisation des secours s'avère complexe pour les tissus traditionnels du fait de l'étroitesse des rues, ensuite elle ne prend pas en compte l'organisation des secours dans l'ensemble des lieux sujets à des effondrements.



Fig.5. Source : service de protection civile-Rabat

4. La réhabilitation de la médina nécessite une nouvelle méthode d'approche :

Une problématique d'une telle ampleur touchant les tissus traditionnels conduisant à des dégâts considérables matériels et humains doit être traitée dans le cadre d'une vision globale de réhabilitation claire et échelonnée dans le temps basée sur la concertation et le partenariat. Réfléchir à une nouvelle approche tout en considérant le parc des constructions menaçant ruine comme une opportunité et non seulement une contrainte. Exproprier les Constructions Menaçant Ruine jugés irrécupérables pour une réutilisation. La réutilisation du foncier résultant devrait s'intégrer dans un projet préétabli, tenant compte des besoins de la population et prévoyant des activités servant au rayonnement de la médina. Ces lots en ruine expropriés peuvent faire l'objet d'intégration des équipements tout en intégrant de nouvelles fonctions culturelles, artistiques ou touristiques (maisons d'hôtes, le tourisme peut jouer un rôle de facteur de développement) capables de rehausser le mode de vie au sein de la

médina et de lui donner une autre image. Les lots expropriés peuvent l'objet également de relogement in situ des ménages sujet d'arrêtés d'évacuation.

Mais au préalable de tout programme de réutilisation, il faudra veiller d'abord à réussir un recensement fiable. Aussi, au niveau de la Commission, il faudrait :

- Exiger des experts en construction pour établir le diagnostic qui devra s'appuyer sur des outils techniques et non seulement visuel, ensuite déterminer les cas urgents et faire le suivi des pathologies tout en initiant la population à assurer ce suivi.
- Veiller à l'application des arrêtés en prévoyant un parc de relogement relatif et disposer d'un fichier des constructions menaçant ruine suivant des cartes de localisations accompagné de scénarios d'intervention en cas d'effondrement (à remettre ensuite au service de la protection civile) ;
- Localiser sur carte des cas en Ruine comme réserve foncière pour exploitation après expropriation: équipements ou habitat ou recasement in situ. ;
- Etablir un programme prévisionnel de réutilisation des lots expropriés tout en les localisant ;
- Répertoire et localiser sur carte les cas effondrés et prendre les mesures de précautions nécessaires.

Ce sont là des mesures qui peuvent contribuer à un recensement pour un traitement plus efficace de la problématique de l'Habitat menaçant ruine dans les médinas marocaines.

Conclusion :

Face à ce contexte de problématiques complexes d'habitat et de gestion de l'espace public et aux multitudes intervenants et de chevauchements d'interventions, la préservation des tissus traditionnels interpelle une méthode nouvelle qui prendra d'abord les cas d'habitations menaçant ruine comme une opportunité foncière et non comme fatalité. Elle intégrera ensuite un plan de gestion qui devra être discuté par l'ensemble des acteurs concernés accompagné d'un cadre légal de protection des tissus qui vient renforcer les documents d'urbanisme par lesquels ils sont gérés. Ce cadre légal devra porter non seulement sur les textes de classement des bâtiments ou lieux remarquables mais aussi sur des documents spécifiques à la gestion du patrimoine urbain (îlots, lots et espaces publics). Des plans de sauvegarde donc qui auront pour objectif non seulement de gérer les espaces publics et les îlots « insalubres » ou « menaçant ruine » mais aussi de verrouiller encore plus l'intervention susceptible de défigurer le cachet urbanistique en termes de morphologie, gabarit, matériaux et techniques de construction. Une charte architecturale complétant et explicitant ces prérogatives et qui soit validée par le conseil communal, argumentée par des illustrations simples pourra encadrer et guider l'intervention ou les modifications à apporter dans ces tissus. Le plan de gestion doit par ailleurs contenir un plan d'actions à court, moyen et long termes et une banque de projets de réutilisation des lots expropriés relatifs aux cas d'habitat menaçant ruine et aux projets de revalorisation à réaliser tout en définissant le rôle de chaque acteur sur les plans de réalisation et de financement. Il constituera une feuille de route pour la gestion du patrimoine vivant à adopter par l'ensemble des acteurs locaux concernés y compris la société civile qui devrait être impliquée même dans la réflexion et dans toute démarche d'intervention en vue de faciliter les actions souhaitées de revalorisation ou de préservation.

La création d'une entité chargée de la réhabilitation de la Médina s'avère également nécessaire pour permettre la coordination entre l'ensemble des intervenants et gestionnaires de la ville tout stimulant l'action et s'assurant du suivi du plan de gestion. Cette entité devra avoir aussi comme rôle : d'attirer de nouvelles couches sociales permettant la redynamisation du tissu, notamment les classes moyennes en proposant de nouveaux modèles d'habitat et en veillant à : l'amélioration de la qualité des services, la requalification de l'espace public, la mobilisation de fonciers et de financements; les aménagements de travaux de restauration, réhabilitation, l'assistance technique auprès des populations ou entreprises; le marketing, l'accompagnement social auprès des habitants, l'organisation de manifestations culturelles, etc. En somme des actions qui pourront contribuer à une gestion concertée et une préservation pérenne de la médina.

Bibliographie

BENNANI Imane, *La problématique de l'habitat menaçant ruine au Maroc, les procédures administratives à l'épreuve des effondrements*, Thèse de doctorat en Géographie Urbaine, Université Mohammed V-Agdal-Rabat

FIJALKOW Yankel, *la notion d'insalubrité. Un processus de rationalisation 1850-1902*, Revue d'histoire du XIX^{ème} siècle, n°20-21, 2000, pp 135-156, sous la direction de Nicole EDELMAN et Louis HINEKER

SIGNOLES P., EI KADI G. et SIDI BOUMEDINE R., (dir.), *L'Urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris : Editions du CNRS.

Revue Al Maouil (Les cahiers de l'ANHI n°17, mai 2002), Interventions sur les constructions menaçant ruine.

La réhabilitation des riads et des maisons traditionnelles de la médina de Marrakech: bilan et prospectives.

Quentin Wilbaux.

Architecte et Urbaniste, docteur en Etudes urbaines
enseignant à l'UCLouvain, faculté LOCI Tournai.(Belgique)

La réhabilitation de nombreuses maisons traditionnelles en « maison d'hôtes » a profondément changé la médina de Marrakech. Le phénomène qui a démarré il y a une vingtaine d'années, s'est amplifié au début des années 2000 pour prendre désormais un rythme plus raisonnable. Si ce mouvement a permis de redonner une image positive de la médina, s'il a permis de sauver de nombreux témoins historiques de l'architecture domestique marocaine, il a aussi ses parts d'ombre et ses détracteurs. On notera parmi les critiques, souvent justifiées, le manque d'intégration des nouveaux arrivants, le peu de respect des matériaux et des gabarits traditionnels, la spéculation immobilière que l'engouement pour les « riads » a suscitée. J'ai été un des acteurs de cette dynamique, notamment au travers de la société « Marrakech Médina ». Je voudrais profiter de l'invitation qui m'est faite de participer à cette conférence pour évoquer cette expérience, avec le recul de quelques années, en dresser un bilan (provisoire), et ouvrir le débat sur l'avenir de ce patrimoine et notamment sur le rôle d'exemplarité que la réhabilitation pourrait (et devrait) jouer dans la sensibilisation aux valeurs de la ville et de l'architecture traditionnelle .

1. La situation en quelques chiffres :

La médina de Marrakech , entre ses remparts représente une superficie de 600 hectares. Sur les 28.000 habitations des quartiers anciens, on peut estimer à 5.000 celles qui pourraient avoir un intérêt patrimonial, soit par leur caractère authentique en tant qu'ensemble cohérent dans la disposition et le gabarit des espaces construits , soit par leur disposition architecturale, autour d'un espace central ouvert et planté (riad) et le caractère traditionnel de leur construction (terre, briques, chaux,...). Depuis la vague de rachat et de réhabilitation des maisons dans les anciens quartiers, ce sont plus de mille maisons qui ont été transformées et modernisées, parmi lesquelles environ 750 maisons d'hôtes classées. Ces chiffres fluctuent au fil des années, car si la dynamique de rénovation de la médina , enclenchée à la fin des années 90, a vécu un pic vers 2003, s'est ensuite stabilisée jusqu'en 2007-2008, elle vit pour le moment un recul significatif. De nombreuses maisons d'hôtes sont en vente, ou retrouvent un statut de résidence, soit à la location, soit occupées par leur propriétaire. Les prix de revente sont également à la baisse. On parle aujourd'hui d'une réduction d'environ -30% sur certains biens. Il y a une vingtaine d'années, avant cette vague d'intérêt sur les riads, on estimait que la médina comptait plus de 250.000 habitants. Aujourd'hui, une certaine « dédensification » a été mise en

évidence par les derniers recensements. La population actuelle de la médina serait de 230.000 habitants environ. Une grande densité dans les logements les plus pauvres, y côtoie les espaces quasi déserts des demeures des plus riches. Le projet Rehabimed auquel j'ai eu la chance de participer il y a quelques années, a permis, tout en sauvant la structure patrimoniale de 3 maisons de la médina, d'apporter un minimum de confort à des familles qui s'y entassaient dans des conditions extrêmes.

2. La société Marrakech Médina :

A l'origine de ce mouvement de mode, un peu malgré moi, j'ai été un des fondateurs d'une société qui s'est dès l'origine (1996) donné pour mission d'accompagner la réhabilitation des maisons traditionnelles de la médina. A près un long travail de repérage et de classement, la société accompagnait les candidats acheteurs dans la recherche, l'achat, les travaux de réhabilitation puis, pour ceux qui le désiraient, la gestion locative à des fins touristiques des maisons. Après plus de 15 ans, ce sont plus de 130 maisons qui ont été prises en main par la société. Si aujourd'hui, on peut regretter que la plupart des travaux de rénovation se font au détriment du caractère traditionnel des constructions, « Marrakech-Médina » se targuait de ne travailler qu'avec des artisans et avec les matériaux locaux. Il s'agissait également d'encadrer la venue dans un cadre social traditionnel, de nouveaux arrivants peu au courant des usages et des codes et usages dans un pays musulman, de la vie particulière des maisons et des derbs de la médina de Marrakech.

Voici le texte de la charte que tout nouveau client de la société devait signer avant tout engagement contractuel :

Charte pour la rénovation des maisons de la médina.

Marrakech, la rouge, la joyeuse, Marrakech la sainte, ville d'artisanat et de commerce, par essence cosmopolite, a su créer au fil du temps une cohésion sociale dans des espaces très denses par des règles de voisinage, de respect et de tolérance, issues de la religion musulmane. L'architecture des maisons et des riyads (les maisons-jardins) de Marrakech, n'est pas un simple collage de formes, elle est la parfaite réponse d'une population urbaine à ses besoins d'habitat, en répondant aux exigences d'un site, d'un climat, avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels. La médina de Marrakech est classée sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985. Outre les grandes mosquées et les monuments, c'est la structure urbaine si particulière de Marrakech et la façon dont les maisons collées les unes aux autres forment les derbs et les quartiers qui a ainsi été reconnue comme indispensable témoignage pour les générations futures de la façon dont les hommes ont parfois su organiser l'espace pour vivre ensemble.

S'inscrivant dans cet esprit de sauvegarde, le projet de Marrakech-Médina est de participer par des opérations ponctuelles de rénovation à la préservation des espaces, des techniques de construction traditionnelles, mais aussi d'un art de vivre qui fait le charme de la ville. C'est pourquoi, les propriétaires désireux de rénover leur maison avec l'aide des équipes de Marrakech-Médina se doivent d'approuver certains principes qui sont les siens :

- Au niveau des rapports sociaux : Ils seront conscients de leur statut particulier de « nouvel arrivant ». Acceptés par principe dans une société où l'accueil de l'étranger est une règle essentielle, ils s'efforceront de maintenir de bons rapports de voisinage. Par respect des codes, ils veilleront tant pour eux que pour leurs hôtes à un habillement décent. L'accès des terrasses, était traditionnellement réservé aux femmes ; l'usage des toitures pour l'agrément devra donc respecter la nécessaire intimité des maisons voisines. Les classes sociales aisées qui ont progressivement abandonné la médina participaient traditionnellement à

l'entretien et au gardiennage des espaces communs. Les nouveaux propriétaires, conscients que l'avenir de la médina est dans la restauration d'un nouvel équilibre social, se devraient de les remplacer dans ces responsabilités.

- Au niveau de l'architecture : Le projet d'aménagement d'une maison ancienne se fait d'abord dans le respect des espaces existants . Les maisons traditionnelles sont constituées de pièces organisées symétriquement autour d'un espace ouvert . Ce principe de symétrie servira de base au projet d'aménagement. Les constructions ne dépasseront pas le niveau R+1 autorisé. Dans la mesure du possible on élèvera les murs périphériques, autant pour garantir l'intimité des terrasses que par respect pour le voisinage. Pas de piscines sur les toits ; un bassin d'eau de petites dimensions et de faible profondeur pourra dans certains cas être proposé au niveau du jardin.

-Au niveau des matériaux et des techniques : La construction traditionnelle demande beaucoup de soins et le respect de temps de séchage entre les différentes interventions. C'est pourquoi les délais de travaux sont longs et peu précis. Le réemploi des matériaux est à la base de la construction traditionnelle à Marrakech . Dans ce principe, on récupérera au maximum les briques, les rondins, les linteaux, les châssis et les portes, pour les réutiliser au cours des travaux. Les murs, qu'ils aient été construits en pierre, en briques ou en terre compactée (pisé), sont porteurs par nature. Ils ne seront pas remplacés par des poteaux de béton armé, mais prudemment restaurés ou renforcés. L'étanchéité des toitures sera réalisée par compactage de chaux sur une dalle de terre stabilisée. Ce type d'étanchéité nécessite un entretien annuel. Un lait de chaux doit être passé à la brosse sur toute la surface des terrasses chaque automne. L'usage du ciment sera évité le plus possible ; on lui préférera comme liant la chaux artisanale locale . C'est cette chaux qui est à la base du très médiatisé « tadelakt ». Cet enduit lisse et (relativement) étanche était utilisé pour la finition des sols, des hammams, des bassins,... Dans la tradition, ce n'est pas un matériau de décoration. C'est cependant le matériau qui convient le mieux aux sols, aux plinthes et aux surfaces exposées à l'eau dans l'esprit du travail de Marrakech-Médina. Les murs seront enduits de plâtre. C'est le plâtre qui fait la finition des murs du patio, aucune peinture ne résistant aux intempéries et au soleil de Marrakech. Dans les pièces, on préférera la peinture à la chaux aux peintures vinyliques et acryliques pour laisser respirer les murs

Le travail de Marrakech-Médina est d'accompagner la rénovation des maisons qui lui sont confiées . cette mission est basée sur un rapport de confiance mutuelle. Dans cet esprit, le client, une fois les plans d'aménagement approuvés, confie la réalisation aux équipes de MM et de TM , leur accordant une grande liberté de manœuvre pour les choix et décisions nécessités par l'évolution du chantier. Marrakech-médina , forte de son expérience et de sa parfaite connaissance de l'architecture traditionnelle assume pleinement la responsabilité esthétique de ses choix. Bien que tout soit mis en œuvre pour stabiliser les structures, le client est averti que la responsabilité décennale d'usage dans les construction contemporaines n'est pas applicable dans les rénovations en matériaux et techniques traditionnelles.

En signant cet charte, les clients de Marrakech-Médina acceptent les principes énoncés.

3. Des pistes pour l'avenir :

Les choses changent très vite, spécialement dans des pays jeunes et dynamiques comme le Maroc. Il n'est plus aujourd'hui possible de réhabiliter des maisons avec les techniques traditionnelles et, la médina de Marrakech, bien que classée au patrimoine de l'Unesco pour sa structure de terre, se bétonne lentement dans l'indifférence générale. Patrimoine essentiel, elle le reste néanmoins, et loin des

discours larmoyants sur tout ce qu'il y aurait eu moyen de faire, il semble important d'explorer quelques pistes pour l'avenir.

Au niveau de la connaissance, il y a un manque cruel de collecte, et de classification des données éparses sur le patrimoine. J'ai moi-même accumulé une impressionnante collection de photographies et de relevés de maisons pendant plus de 20 ans. Mais je ne suis pas le seul. Centraliser les documents épars et les rendre accessibles est une mission prioritaire, la mémoire disparaît rapidement.

Au niveau de la transmission : des conférences, des publications sur les thèmes du patrimoine sont à mon avis essentielles. Et pourquoi pas un site internet dédié ?

Au niveau de la sensibilisation, tout semble encore à faire. Que connaissent les enfants marrakchis de leur patrimoine ? Comment y auraient-ils accès ? Organiser des visites de riyaads avec les écoles ? Et pour les plus grands, les étudiants, pourquoi ne pas mettre sur pied des jobs étudiants, axés sur la découverte du patrimoine. Au cours de voyages, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de bénéficier de guides locaux occasionnels ; comme en Ouzbékistan par exemple, où des étudiants s'inscrivent pour servir de guides occasionnels pour des visites de Samarcande.

Pour le visiteur, l'occasion de discuter avec des « vrais habitants » et de découvrir une ville avec des guides peut-être d'autant plus passionnés qu'il s jouent ce rôle de façon occasionnelle (pas des guides qui serinent à longueur de journée les mêmes anecdotes éculées) ; pour les étudiants, une occasion de rencontres , de gagner un peu d'argent, mais surtout d'approfondir la connaissance de leur propre culture.

L'évolution de la Médina de Marrakech depuis 40 ans

Van der Meerschen Michel

Administrateur du CIVVIH

ICOMOS

michel.vandermeerschen@skynet.be



Michel Van der Meerschen a été Architecte municipal de la Ville de Marrakech en 1972 et 1973.

Il a ensuite rejoint la Délégation de l'Urbanisme où il a élaboré, en 1975, le premier Plan d'Aménagement de la Médina, plan approuvé par le Ministère de l'Intérieur en charge de l'Aménagement du Territoire.

Depuis, il visite régulièrement chaque année la Médina, basé à Qaat Benahid au cœur de celle-ci.

En 40 ans, il est donc devenu un observateur privilégié de l'évolution du tissu et du bâti de la Médina de Marrakech.

1. Quelques données de base

En 1972, la Médina de Marrakech abrite 220.000 habitants qui disposent de 650 hectares « intra muros » incluant l'immense jardin de l'Agdal.

Les règles urbanistiques en vigueur sont pour les parcelles à bâtir ou à rénover, d'avoir un minimum de 100m² de superficie avec au maximum 8,50 de hauteur de parapet par rapport à la voirie, la cour intérieure obligatoire doit se développer sur 30m² minimum avec une largeur minimale de 5m. Les portes des boutiques doivent être en bois.

Ce à quoi il faut ajouter une zone « non aedificandi » de 60 à 300 mètres de profondeur à l'extérieur des remparts ainsi qu'une zone « non altius tollendi » de 20 mètres « intra muros ».

Un plan de zonage de type Haussmannien (1968) est également d'application, il prévoit l'élargissement de plusieurs voiries de manière à constituer un réseau carrossable « intra muros ». Un début de démolitions-reconstructions au nouvel alignement s'est opéré au derb Dabachi, ces « dents creuses » sont toujours en place.



La Koubba Almoravide

L'on raconte que Lyautey, furieux, jeta sa casquette par terre en voyant que le nouveau café de France ne respectait pas le « dahir » de protection de la place Jemaa el Fna (1922).

2. La place Jemaa el Fna

En 1973, l'inspecteur des Monuments historiques, un jeune coopérant militaire, dressa les plans de l'immeuble d'à côté, conçu en béton brut de décoffrage. Il a complètement été modifié depuis.

Ensuite, le café « Argana », tristement célèbre pour l'attentat meurtrier de 2011 fut érigé sans autorisation sur le terrain du souk au charbon. Ce terrain a ensuite été transformé en souk jdid, énorme complexe commercial destiné aux ruraux. Une mosquée a été construite à l'arrière du café en guise de réparation.

Notons que certains pensent que la mosquée saadienne de Jemaa el Fna, jamais achevée, occupait l'espace du souk(1). Aucune fouille archéologique n'est venue confirmer cette hypothèse.

Depuis longtemps, le tourisme européen huppé est attiré par le mythe constitué par Jemaa el Fna et les souks de la cité, la célèbre Mamounia est érigée dans un jardin historique « intra muros » à un jet de pierre de la Place en 1926, suivant de près le classement du lieu par Lyautey.

3. Les hôtels

Le mouvement se poursuit avec la construction des Almoravides, hôtel construit sur un ancien Menzeh, en restaurant ce dernier et l'hôtel Chems sur un terrain libre à l'ombre de la Koutoubia.

Puis vient l'apparition, à la fin des années 60, du Club méditerranée aux dépens d'un tissu bâti ancien et qui offre un balcon sur la Place aux touristes. Cela provoqua un réel émoi dans la population locale, certains commerçants parvinrent à résister à l'expropriation.

Plus récemment, le riyad Ouarzazi, le plus grand de la ville, fut démoli et reconstruit en hôtel de luxe, malgré l'intervention du Directeur de l'Architecture de Rabat en 1999(2). Il était prévu comme foyer féminin au plan d'aménagement de 1975., équipement hautement souhaité à l'époque. Une nouvelle préfecture de la Médina s'est créée, elle a établi ses bureaux à la rue riad

Très récemment alors, construction et ouverture d'un complexe de grand luxe implanté dans une partie du jardin historique de Arset Moulay Abdeslam sur une superficie de plus de 3 hectares en bordure des remparts. L'occupation du sol est presque totale et toute végétation a pratiquement disparu. Sur le site existaient la piscine municipale fraîchement rénovée et l'Administration des Eaux et Forêts, tout a été démoli.

Derrière l'hôtel de Ville, un ancien Menzeh entouré de jardins a fait place à un autre complexe hôtelier.

La Mamounia s'est étendue considérablement de l'autre côté de l'avenue de Bab Jdid. D'éminents spécialistes se sont émus de la disparition inéluctable des jardins historiques de la Médina(3), force est de constater qu'ils ont prêché dans le vide.

Enfin, au cœur de la ville ancienne, à la rue Dar el Baja, le grand fondouk Hihi a été démoli et remplacé par 4 riyads neufs en béton armé.

4. La gare routière

En 1973, une décision importante est prise par le Conseil municipal, le transfert de la gare routière située à même la place Jemaa el Fna vers la zone « non aedificandi » de Bab Doukala à l'extérieur des murs. La grande crainte était de voir la Place mourir étant donné son extraordinaire activité due aux ruraux venant s'approvisionner à Marrakech en car. Crainte non fondée, la Place continue à vivre 24 heures sur 24.

Elle a même échappé à la construction d'une kissaria moderne et d'un parking souterrain aux dépens du marché existant entre autres.

Le projet de la gare a fait l'objet d'un concours d'architectes agréés au Maroc qui s'est bien déroulé. Malheureusement, la réalisation est assez différente de l'avant-projet retenu, en particulier le mur de clôture réclamé par les gestionnaires ainsi qu'une route le long des remparts. Plusieurs portes seront ouvertes dans ces derniers et l'ancien quartier des lépreux, El Hara, fut rasé et reconstruit.

5. Les équipements

Une nouvelle préfecture de la Médina s'est créée, elle a établi ses bureaux à la rue riad zitoun jdid mais le jardin Arset Bouachrine, en face, a été transformé en parking.

La plupart des cimetières de la Médina ont été rasés et remplacés par des espaces verts maigrichons et des boutiques ;

Quelques équipements ont été construits souvent aux dépens d'espaces verts. Ainsi, le collège de jeunes filles Aouda Saadia, unique établissement secondaire pour jeunes filles en Médina, fut établi sur une oliveraie privée, menacée par un projet de lotissement de 600 parcelles.

Le parc Lalla Hasna a été créé grâce à la Fondation Aga Khan près de la Koutoubia..

6. Les Riyads

De nombreux riyads, on parle de 450 unités sur 600, ont été acquis essentiellement par des européens, pour en faire des résidences secondaires voire des maisons d'hôtes. Ce phénomène a sans doute sauvé de la destruction et du morcellement des maisons abandonnées par les grandes familles marrakchis après l'indépendance du pays. Mais les nouveaux occupants ont occupés les terrasses, domaine auparavant réservé à la femme marocaine. La conséquence a été la surélévation quasi systématique des acrotères, voire la création d'un troisième niveau. Les photos aériennes obliques des années 50 publiées par le Ministère de l'Habitat montrent cette unité parfaite des terrasses uniformément blanches sans antennes ni paraboles(4).

7. Restauration, voirie et mobilité



Fondouk restauré

Quelques fondouks ont, heureusement, été restaurés correctement ces dernières années.

Il faut souligner la réalisation d'un revêtement généralisé de la voirie non carrossable en petits pavés de béton, solution souple, efficace et peu onéreuse.

Au niveau de la mobilité, l'accessibilité de la Place aux véhicules automobiles a été drastiquement limitée. Par contre la circulation intempestive des mobylettes et des scooters qui pénètrent partout constitue une nuisance environnementale et sécuritaire majeure.

Bab Ighli , porte historique, fut démolie et élargie, l'Agdal subit une percée routière dans toute sa largeur.

Dar Moulay Ali a été amputé pour réaliser un élargissement de voirie, rue Ibn Khaldoun. La mosquée de la Kasbah a été dégagée de ses constructions historiques environnantes comme le fut auparavant la mosquée Ben Youssef pour mettre en « valeur » la Koubba almoravide retrouvée.

Les cars de tourisme sont retenus à la place Youssef ben Tachfine, ils n'accèdent plus à la Bahia et au Badi.



L'accès à la Place

8. Les fouilles archéologiques

Aucune fouille archéologique sérieuse n'a été entreprise en Médina sauf autour de Bab el Makhzen. Lors de la construction de la nouvelle bibliothèque municipale près de l'hôtel Chems, des vestiges importants ont été mis au jour, Rabat n'est pas intervenu faute de moyens et tout à disparu.

9. Conclusions

La Médina de Marrakech est inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité depuis 1985.

A ce titre, elle mérite un Plan de Gestion, approuvé par toutes les autorités responsables. À ce jour, il n'existe toujours pas malgré une multitude d'études réalisées ou en cours.

La Place Jemaa el Fna est inscrite sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité depuis 2008 (proclamé en 2011).

A ce titre, son cadre bâti mérite une protection rigoureuse et renforcée.

Bibliographie

- (1) Q.Wilbaux. La médina de Marrakech. L'Harmattan. Paris 2002.
- (2) S.Mouline. RIYAD EL OUARZAZI A MARRAKECH , AVENIR D'UN PATRIMOINE. Direction de l'Architecture. Rabat 1999.
- (3) M.El Faïz. Marrakech, Patrimoine en péril. Actes Sud/EDDIF. Arles 2002.
- (4) S.Mouline. MARRAKECH. Repères de la Mémoire. Ministère de l'Habitat. Rabat 1993.

Réhabilitation intégrée : Reconquérir les centres historiques des petites villes & villages méditerranéens

Ezedine Hadj-Mabrouk

Fondateur du réseau MEDCITIES

Président-Fondateur, Association de Sauvegarde de la Ville de Boumerdès (ASVB), Tunisie

Asvb.tn@gmail.com



I. Introduction

Je propose de focaliser ma communication sur la nécessité de reconquérir les centres historiques des petites villes & villages méditerranéens (sujet généralement peu abordé) et sur les enjeux de la réhabilitation intégrée des centres historiques de cette catégorie de villes. Ma réflexion porte sur l'adéquation de différentes exigences nécessaires à une démarche plurielle que j'ai synthétisée dans une trilogie non complexe de couples choisis d'interventions physiques et de gestion urbaine.

La réflexion tente d'attirer l'attention au manque à gagner général résultant d'une longue négligence et de l'inaction et à l'opportunité stratégique offerte par le vaste chantier de cette catégorie de villes/villages ainsi qu'au risque de banalisation urbaine et au besoin de préserver ou de se forger une personnalité et une identité architecturale et urbanistique authentique. Le projet de réhabilitation et de réaménagement du centre historique de la petite ville de Boumerdès, Tunisie est offert avec d'autres comme exemples pour accompagner le fil de la réflexion.

II. Pourquoi les petites villes & villages méditerranéens?

Malgré l'importance écrasante de leur nombre, les **petites villes & villages méditerranéens** (PVVM) font relativement l'objet de peu d'études et encore moins de projets de préservation et de réhabilitation et notamment de leurs centres historiques. Pourtant, la majorité est dotée de ces centres qui étaient à l'origine même de leur existence. S'ils ne sont pas tous des joyaux du patrimoine bâti, ces centres offrent néanmoins une représentation sans égale de la richesse de la vie communale traditionnelle avec son architecture, son économie, sa culture, son environnement et sa vie sociale. Mais ces centres sont souvent négligés, mal exploités voire même abandonnés. Ils font l'objet de peu de visibilité et de poids pratiquement à tous les niveaux (local, régional, national et international). Malheureusement, ils sont rarement au centre des préoccupations des politiques de réhabilitation ou d'aménagement.

Le défi majeur dans le cas des petites villes & villages à centre historique/traditionnel notamment de l'est et sud de la Méditerranée est le manque général d'une culture du patrimoine (dans tous ses aspects) auprès de la population concernée et notamment au sein des classes dirigeantes qui sont généralement plus tournées vers le nouveau, le moderne et le facile que vers le traditionnel, l'historique et peut-être le plus difficile mais le plus stimulant et le plus gratifiant.

"... à cause d'un manque de connaissance et de sensibilisation, les décideurs et, de la même manière la population, considèrent cette architecture traditionnelle comme un obstacle qui vient du passé plutôt qu'un atout pour un développement future." MONTADA, projet Forum de promotion de l'architecture traditionnelle au Maghreb.

Ce trait est davantage aggravé par le manque général de moyens financiers adéquats, de cadres et gens de métiers qualifiés notamment dans le domaine de la préservation et de la valorisation du patrimoine, d'entrepreneurs d'envergure et surtout de vision stratégique de développement endogène.

III. Besoin de reconquérir les centres villes traditionnels

"De loin, on croit les villes éternelles ; ce n'est qu'en s'approchant, qu'on s'aperçoit qu'elles sont continuellement remises à la fonte, comme les monnaies. Dès qu'on s'élève, tout ce qui est accident disparaît, il ne reste plus que la substance." Paul MORAND, Bouddha Vivant, p. 129 E.O.CAHIERS VERTS, 1927

Mais la réalité est alarmante même pour cette substance ce qui impose un regard nouveau quant à l'éternité, l'historicité et la vocation des villes. Le grand nombre des petites villes & villages notamment dans le pourtour méditerranéen constitue un potentiel colossal qui reste à exploiter et reconquérir. Le besoin urgent de reconquérir ces villes & villages et notamment leurs centres historiques est dicté dans le cadre de cette réflexion par (outre l'état des lieux¹) le **manque à gagner général**. Il est général car il n'est pas uniquement un manque à gagner économique, il est aussi un manque à gagner culturel et patrimonial, un manque à gagner social, un manque à gagner environnemental et voire-même un manque à gagner sentimental/émotionnel (lié à l'attachement identitaire du lieu et au gout du passé). Ce manque à gagner général représente une perte énorme pour l'ensemble des villages & petites villes du bassin méditerranéen mais aussi une opportunité stratégique notamment pour les pays de la région qui connaissent une double crise économique et identitaire.

¹ "Partout dans le monde, les centres historiques des villes, même si dans de formes et d'ampleurs très différents - représentent ce même conflit: 1. Dégradation des centres-villes liée à la périurbanisation, à l'installation de groupes sociaux défavorisés, au manque de leur représentation politique et au manque d'activités économiques. Dégradation du patrimoine, d'infrastructures, de services et des conditions de vie ..." Le développement social durable des centres-villes historiques en Europe Centrale et Orientale, Dr. Krisztina Keresztély, Académie des Sciences Hongroise Fondation MTA/VITA

Il est mon souhait pour que notre présente conférence puisse contribuer à apporter une attention particulière à ce problème et à saisir cette opportunité stratégique en impulsant un **mouvement de reconquête des centres historiques** des petites villes & villages méditerranéens non inscrits et/ou difficilement "inscrivables" au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit d'un mouvement de reconquête économique, culturelle, architecturale, sociale, environnementale et sentimentale soit une démarche plurielle de type "all in one", et ce si possible, selon une stratégie simple de réhabilitation intégrée des ces centres qui soit adaptée aux conditions réelles de chaque cas de figure et dont les principaux éléments forme la trilogie proposée ci-après.

IV. Une stratégie de réhabilitation intégrée des centres villes traditionnels

Une démarche plurielle est donc proposée dans le cadre d'une stratégie non complexe de **réhabilitation intégrée de la ville** qui porte sur l'adéquation par les petites villes & villages concernés du pourtour méditerranéens entre les exigences de différents éléments d'une trilogie de couples d'interventions physiques et de gestion. Le couplage est choisi sur la base d'un but et d'un moyen qui doit faciliter l'atteinte du but. Les tri-pieds de la trilogie proposée sont (i) la préservation par la restauration ; (ii) la rénovation par le réaménagement ; et (iii) la revalorisation par la revitalisation. Le tout est à consigner de préférence dans le cadre d'un **plan de sauvegarde et de valorisation du patrimoine (PSVP)** dont les principaux buts conjugués seraient (a) la préservation, (b) la rénovation et (c) la revalorisation des centres historiques/traditionnels concernés et dont les principaux moyens généraux d'exécution pour atteindre ces buts seraient (a) la restauration, (b) le réaménagement et (c) la revitalisation.



Figure 1

Préservation & Restauration

Pour affirmer l'identité culturelle et architecturale du centre historique/traditionnel concerné, le PSVP doit identifier les sites et monuments à préserver par des travaux de restauration dont l'objectif principal est de conserver leur originalité architecturale et esthétique et leur valeur historique ou traditionnelle, et ce, dans un cadre urbain permettant l'embellissement et l'intégration harmonieuse avec le reste des travaux et fonctions des deux autres parties de la trilogie.

A titre d'exemple, le volet "préservation par la restauration" du projet de réhabilitation et de réaménagement du centre ville historique de la petite ville de Boumerdès, Tunisie (qui reste faute de moyens pratiquement au niveau de projet), s'est limité généralement au monument le plus ancien de la ville (Zaouiet Sidi Boumerdès) qui tient encore solidement debout et dont la valeur historique et les caractéristiques architecturales se prêtent bien aux exigences techniques de la restauration ainsi qu'à une sélection de demeures et boutiques des anciennes ruelles et allées du centre.

Rénovation & Réaménagement

La stratégie prévoit une place importante à la rénovation dans toutes ses facettes mais notamment par le recours au réaménagement. Ceci correspond à la réalité des centres en question dont l'état (désaffectation, insalubrité, dégradation, manque de qualité, etc.) et la valeur du bâti qui excluent tout effort de préservation et de restauration (1^{er} volet de la trilogie) mais demande une amélioration et une adaptation générale du bâti et un réaménagement de l'espace. Souvent, la valeur historique de ces centres réside davantage dans l'espace (la place), les fonctions, l'identité du lieu et la mémoire et rôle des occupants et des occupations de cet espace central et moins dans la qualité ou valeur historique du bâti.

Le réaménagement permet l'espacement, les extensions, les altérations, l'introduction d'infrastructures sanitaires et autres ainsi que le désenclavement qui sont considérés par les spécialistes comme nécessaires pour réhabiliter et donner une vie nouvelle à ces centres en permettant leur revalorisation et leur revitalisation et en évitant leur momification ou leur banalisation.

En application de la stratégie "trilogienne", le projet de Boumerdès prévoit justement une rénovation importante du centre par un réaménagement général notamment de la "grande place" et ses artères. Ceci implique la reconfiguration et l'embellissement de cette place selon l'identité historique du lieu, la démolition des bâtiments sans valeur historique ou architecturale et la construction selon les techniques et matériaux (pierre) de l'héritage local de nouvelles composantes immobilières et des infrastructures de remplacement, d'addition et d'amélioration.

Revalorisation & Revitalisation

Contrairement aux deux premiers pieds (volets) de la trilogie qui sont d'ordre physique (travaux de restauration et de rénovation/réaménagement), le troisième (la revalorisation par la revitalisation) est plutôt d'ordre conceptuel et de gestion. Il représente la finalité même des projets de réhabilitation intégrée de la ville. Si les deux premiers devraient contribuer à la revalorisation du patrimoine mais sans jamais l'assurer, la revitalisation vient au niveau du design et de la pratique (gestion) pour le garantir. La revalorisation d'un centre historique n'entraîne pas obligatoirement sa revitalisation, d'où l'intégration dans notre stratégie du concept de la revalorisation par la revitalisation.

La mise en œuvre d'une politique de revitalisation requiert d'abord au double niveau design et physique la réalisation des éléments jugés généralement nécessaires pour une telle revitalisation (vie sociale ; commerce ; habitat ; administration ; pôles d'attraction et de loisir culturel, artisanal et touristique ; facilités d'accès et d'évacuation ; voies de circulation ; parkings ; zones et ruelles piétonnes ; etc.). Elle requiert ensuite et au niveau de la gestion un effort soutenu de promotion et de marketing ; d'animation culturelle et touristique ; de communication et de sensibilisation ; de mobilisation et d'intégration sociale ; d'appui aux occupants (résidents et commerçants) et aux visiteurs ; d'organisation d'événements et de visites ; etc.

Sur le plan de l'exemple de Boumerdès, le projet ambitionne dans sa conception préliminaire de développer et diversifier les activités économiques, culturelles, sociales et administratives du centre pour inclure au delà du petit commerce qui a pu bon gré mal gré se maintenir (a) la création d'une zone piétonne dans les ruelles aux alentours de la mosquée et au sein de la "grande place" agrémentée de restaurants, cafés, ateliers d'art et d'artisanat, commerce et service, etc. ; (b) la création d'un petit complexe administratif pour rapprocher et faciliter notamment les services sociaux de l'administration locale, régionale et nationale ; (c) la création au cœur historique de Boumerdès soit dans l'extension de la Zaouïa outre le nouveau siège de l'ASVB une maison du patrimoine (musée); (d) la création d'un espace vert et surtout (e) la réintroduction et la réintégration du logement (fonction habitat) dans le centre historique pour le repeupler et le redynamiser.

Dans le cadre des efforts de gestion et d'animation du centre historique de Boumerdès, une décision a été prise pour maintenir le marché hebdomadaire du mardi au centre ville et ce malgré son exécuté par rapport à son expansion. De même, l'ASVB a pris l'initiative de contribuer à l'animation du centre par l'organisation dans ses périmètres de sa célèbre fête annuelle des saveurs du patrimoine culinaire avec son festival de l'huile d'olive & pain traditionnel, l'Expo Zeitoliva (foire d'huile d'olive), la foire de l'artisanat et la journée du tourisme agro-culinaire. Vient s'ajouter à cet élan, l'organisation cet été (2012) par l'ASVB et la maison de la culture de Boumerdès de la première édition culturelle de Layali Almadina de Boumerdès (soirées de la médina de Boumerdès) et la récente et heureuse réouverture du seul café de la place après une fermeture de plus de cinq ans.

V. Préservation de l'identité locale

Maintenant, je souhaite terminer les points de réflexion par aborder une question plus délicate qui est celle de la préservation de l'identité locale architecturale et urbanistique face aux risques de standardisation et de banalisation.

"La ville est redondante, elle se répète de manière à ce que quelque chose se grave dans l'esprit", Italo CALVINO, Les Villes Invisibles, 1974, (p. 25)

Malheureusement, il ne faut pas être expert de constater presque de part et d'autre du monde la ressemblance agaçante des villes. Au fait, ce qui se grave désormais des villes est plutôt leur ressemblance et non leur distinction! Et il est paradoxal qu'on retrouve le même phénomène de standardisation et de banalisation dans les cités historiques réhabilitées et rénovées. Comme dit Claude Richard à ce sujet *«il est possible de traverser de part en part l'hexagone sans risque de dépaysement, tant les mêmes pavés autobloquants, les mêmes bacs à fleurs en "aggloméré-béton", les mêmes lampadaires "globuleux", apportant une sécurité dans la continuité. Curieuse perversité de l'acte de préservation du bâti qui, au nom de l'identité historique et de l'exemplarité architecturale, n'hésite pas à standardiser et homogénéiser les abords afin de leur enlever, précisément, toute identité.»*²

Et ce phénomène de banalisation n'est pas limité à la France ou l'Europe, on le retrouve malheureusement au Maroc et en Tunisie et presque partout dans le reste des pays du bassin méditerranéen et ailleurs. Les zones piétonnes se ressemblent presque toutes de même que les aménagements, les décorations, les schémas d'urbanisme et voire-même l'architecture.

Les rares exemples qui ont pu échapper à ce danger sont les villes qui ont réussi soit à se créer un **cachet** urbanistique et architectural authentique telles que les villes de Tozeur et Sidi Bousaid en Tunisie et Marrakech au Maroc soit un modèle de réhabilitation intégrée personnalisée telle que Chambéry en France soit par la réalisation d'un monument hors-pair telle que Bilbao en Espagne.

Boumerdès ambitionne justement d'entrer dans ce club des rares en adoptant pour commencer un slogan qui rime en arabe celui de "**Boumerdès Madinatou Al-Akwās**" (Boumerdès, ville des arcades). L'ambition est effectivement de retrouver les arcades d'antan qui caractérisaient les façades, l'entrée des demeures et l'architecture générale du village. Après l'élan donné postindépendance de la Tunisie avec la construction en arcade du premier et second centre commercial, l'ASVB a initié et lancé il y a quelques années le slogan en question et a développé pour sa concrétisation un projet de "**réarcadisation**" de la ville qui consiste en deux mesures principales.

² Communication de Claude Richard de l'Académie civilisation-cultures européennes sur le thème "Entre culture et économie, la réhabilitation comme langage social" à la 2ème Conférence Régionale Méditerranéenne des Villes du Patrimoine Mondial, Vieux quartiers, vie nouvelles : la réhabilitation en milieu historique, p.23-24 Actes du Colloque de Tunis, Juin 1997.

La première concerne l'adoption du cachet par la population et ses élus comme norme officielle de la ville. Selon cette mesure administrative, les nouveaux permis de construire ne sont visés que s'ils sont jugés conformes aux règles d'urbanisme relatives au nouveau cachet, et ce, notamment pour les entrées principales et les façades des nouvelles constructions. Pour les constructions existantes, seules des mesures d'incitation et de sensibilisation sont appliquées.

La deuxième concerne la construction d'une large ceinture en arcade de style traditionnel (arabo-musulman) autour du grand centre historique de la ville ainsi qu'à l'intérieur du marché hebdomadaire et des principales artères qui mènent au centre historique (avenue F. Hached, porte de Mahdia, porte d'El-Jem et porte de Mokenine). Des briques pleines traditionnelles représentant les différentes régions de la Tunisie seront utilisées pour la construction et la décoration de ces arcades qui seront réparties en blocs ou zones régionales. Chaque bloc sera dédié à la région (ou ville) d'origine des briques. En visitant ainsi Boumerdès qui serait avec la réalisation de ce projet effectivement Madinatou Al-Akwes (**ville des arcades**), on aurait visité l'ensemble des régions tunisiennes à briques pleines traditionnelles et on aurait laissé comme dit Calvino "**quelque chose se graver dans l'esprit**".

Sans être une solution miracle, la création de cachet urbain/architectural propre (un défi pas toujours facile à relever) offre toutefois à la ville une solution de salut pour retrouver ou se donner une identité authentique et pour sortir de la longue liste des villes urbainement standardisées et banalisées.

VI. Conclusion

Enfin, je souhaite conclure par un plaidoyer pour la reconquête des nombreux centres historiques des villages et petites villes de l'ensemble du pourtour méditerranéen dont les cris d'alarme se font entendre de Salé au Maroc où se tient notre conférence à Pertuis en France, à Boumerdès en Tunisie et à des milliers d'autres de la région et d'ailleurs. Un plaidoyer que j'espère se cristallise dans un mouvement autour de l'opportunité stratégique offerte par le colossal manque à gagner général caractérisant les centres historiques en détresse de cette catégorie de villes/villages dont le cout d'investissement est relativement très modeste mais dont le **ratio cout-efficacité** est bien meilleur aux projets comparables des grandes villes ou des grands monuments et tant d'autres projets à grande visibilité.

Je propose de lancer ce mouvement qu'on pourrait baptiser Med-Links à l'instar du réseau LINKS des villes européennes du programme URBACT³, et ce, de préférence dans le cadre le plus approprié qui est le programme Euromed et son corollaire MONTADA, organisateur de la présente conférence de Salé. Le lancement pourrait débiter par l'organisation d'un colloque

³ URBACT est un programme d'échanges européens en faveur d'un développement urbain durable. Ce programme réaffirme le rôle majeur des villes européennes face aux grands défis auxquels nos sociétés sont confrontées : crises économiques, sociales, environnementales, changements climatiques,... En organisant des échanges d'expériences et de savoir faire, le programme URBACT permet aux villes de mettre en œuvre des solutions concrètes, nouvelles et durables, qui intègrent les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement urbain. URBACT permet à de nombreuses villes européennes de travailler en synergie dans le cadre de projets d'échanges et de capitalisation d'expériences. URBACT rassemble à ce jour 300 villes, 29 pays et 5 000 participants actifs.

méditerranéen sur le thème même de ma communication que l'ASVB offre d'accueillir et de co-organiser à Boumerdès/Mahdia, Tunisie dès l'année prochaine.

Les défis de la réhabilitation intégrée des villes palestiniennes : l'exemple de la vieille ville de Ramallah.

Anissa HABANE¹, Pauline BOSREDON², Marie-Thérèse GREGORIS³

¹ Doctorante, Laboratoire T.V.E.S. E.A. 4477, Université Lille 1 - Sciences et Technologies, F-59650 Villeneuve d'Ascq, France. E-mail : anissa.habane@univ-lille1.fr

² Maître de conférences, Laboratoire T.V.E.S. E.A. 4477, Université Lille 1 - Sciences et Technologies, F-59650 Villeneuve d'Ascq, France. E-mail : pauline.bosredon@univ-lille1.fr

³ Maître de conférences, Laboratoire T.V.E.S. E.A. 4477, Université Lille 1 - Sciences et Technologies, F-59650 Villeneuve d'Ascq, France. E-mail : marie-therese.gregoris@univ-lille1.fr

Introduction

La sauvegarde du bâti traditionnel dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) a débuté dans les années 90, sous l'impulsion d'organisations non gouvernementales (ONG) dédiées à la préservation du patrimoine culturel palestinien telles que *Riwaq - Center for architectural conservation* en 1991 à Ramallah et la *Welfare Association* en 1994 à Jérusalem-Est. Les accords de paix d'Oslo en 1993 et 1995 vont permettre la mise en place de l'Autorité palestinienne dont un des objectifs premiers est de reconquérir les centres historiques des villes de Bethléem et d'Hébron en créant par décret présidentiel deux institutions semi-gouvernementales que sont le Comité de Réhabilitation d'Hébron en 1996 (*Hebron Rehabilitation Committee - HRC*) et le Centre pour la conservation du patrimoine culturel à Bethléem en 2001 (*Center for Cultural Heritage Preservation - CCHP*¹).

Nous proposons dans cette communication de présenter la démarche de réhabilitation de la vieille ville entreprise par la Municipalité de Ramallah et l'ONG Riwaq. Cette démarche concerne la conservation patrimoniale dans ses dimensions culturelle et éducative mais ne contribue en revanche ni à l'amélioration du logement, ni au volet économique. Comment dès lors cette démarche de réhabilitation du patrimoine permet-elle d'implanter de nouvelles fonctions culturelles dans un quartier résidentiel et d'en faire un lieu de vie intégré à la ville moderne ?

Nous présenterons d'abord la ville de Ramallah, son centre historique et les obstacles auxquels est confronté le processus de sa réhabilitation. Puis, nous aborderons la dimension culturelle et artistique des projets de réhabilitation mis en œuvre dans la vieille ville. Enfin, nous évaluerons les défis à relever pour mener une réhabilitation intégrée et nous exposerons nos perspectives de recherche. Notre étude se base sur une analyse bibliographique, des observations sur le terrain ainsi que des entretiens avec des acteurs institutionnels et associatifs.

¹ Le CCHP a substitué en 2001 le « Ministère Bethléem 2000 » créé par l'Autorité palestinienne en 1998 par décret présidentiel afin de mettre en œuvre le programme de réhabilitation « Bethléem 2000 » dans le cadre de la commémoration du bimillénaire du christianisme.

Ramallah, du village au centre politique

Ramallah est située à 15km au nord de Jérusalem et compte une population de 30 453 habitants². Centre politique et décisionnel, la ville est le siège de l'Autorité palestinienne, des ministères, des représentations étrangères et de nombreuses ONG. Ramallah connaît ces dernières années un boom économique et immobilier, du fait de nombreux investissements de la part des *returnees*, ces Palestiniens exilés à l'étranger et revenus pour reconstruire leur pays après les accords d'Oslo (1993). « *Leur présence s'est alors traduite dans le bâti par l'érection de villas et le développement d'activités commerciales de loisir du type cafés et restaurant* » (Picaudou et Rivoal, 2006, p223). Le paysage du centre ville d'Al-Manara témoigne de cette vitalité économique induite par les activités administratives, commerciales et immobilières. Il est composé d'immeubles des années cinquante et soixante de deux à quatre étages, dont les rez-de-chaussée constituent une suite de commerces ininterrompue, colorée, sans cesse animée par la foule. Les taxis et les automobiles encombrant les rues et accentuent cette ambiance affairée. Le reste de la ville se caractérise par sa forte densité d'immeubles de 7 à 8 étages en moyenne. La vieille ville de Ramallah qui est au cœur de notre questionnement correspond dans ses délimitations au village originel établi sur une colline à l'est de l'hypercentre actuel.



Densification du paysage de Ramallah (Août 2011, A. Habane).

L'étendue de la vieille ville de Ramallah est limitée en comparaison avec les vieilles villes de Naplouse et d'Hébron. Elle se caractérise par un bâti à vocation essentiellement résidentielle. Même si quelques friches et espaces non bâtis créent des respirations dans le tissu urbain, seuls 5 à 10% des bâtiments y sont inoccupés³. La désaffectation de la vieille ville est donc très faible en comparaison avec celle d'Hébron, de Bethléem ou de Naplouse⁴. Selon le Responsable du service urbanisme⁵,

² Prévisions du Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS) pour 2011 à partir du recensement de 2007 qui dénombrait 27 092 habitants à Ramallah. L'agglomération de Ramallah qui rassemble les villes d'Al-Bireh et Beituna abritait, quant à elle, 84 188 habitants en 2007. Les prévisions annonçaient un nombre de 94 734 habitants pour 2011.

³ Entretien avec le Responsable du Service Urbanisme de la Municipalité de Ramallah, 8/08/12.

⁴ La vieille ville d'Hébron n'abritait plus que 400 habitants en 1989. La réhabilitation de la vieille

les habitants de la vieille ville ont des revenus en dessous de la moyenne de la ville et sont majoritairement locataires. La faiblesse des revenus constituerait un frein à leur mobilité résidentielle, bloquant la mise sur le marché de ces logements. Cette particularité permettrait à la vieille ville d'être physiquement conservée face à la pression foncière.

La vieille ville héberge 208 bâtiments historiques (Riwaq, 2011) qui forment un ensemble vernaculaire composé d'une architecture de la période ottomane (19^{ème} et 20^{ème} siècles) et d'une architecture de style colonial correspondant à la période du mandat britannique. 67% des maisons de la vieille ville ne comportent qu'un seul niveau. Le paysage de la vieille ville est ainsi distinct du reste de la ville. Il est aussi caractérisé par des murs délimitant les unités d'habitations et des extensions rajoutées en bordure des rues. La végétation, omniprésente, participe également à l'identification de ce paysage. Elle se manifeste sur les limites extérieures de la vieille ville par des jardins qui cernent les maisons et, à l'intérieur de la vieille ville, elle émerge derrière les murs et à leurs pieds.

A l'heure actuelle, la vieille ville n'est pas protégée. Un bâtiment historique peut être démoli au profit d'un immeuble collectif. Cet état de fait repose sur une insuffisance de législation régissant le patrimoine culturel. En outre, dans les TPO, seuls les édifices antérieurs à 1700 peuvent être protégés au titre des Antiquités⁶. De ce fait, une large partie du tissu urbain des villes palestiniennes, datant des 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècles, n'est pas concerné. En 2004, une nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel et naturel a été rédigée et soumise par le Ministère du Tourisme et des Antiquités, l'Institut de droit de l'Université de Birzeit, Riwaq et le Centre pour la conservation du patrimoine culturel. Le processus d'écriture de cette loi a été long car s'opposaient une vision conservatrice du patrimoine (celle du Ministère du Tourisme et des Antiquités) et une vision plus moderne d'un patrimoine vivant (celle de Riwaq). Cependant, cette loi n'a pas été ratifiée par le Conseil législatif palestinien dont les travaux sont à l'heure actuelle paralysés compte tenu de l'emprisonnement d'une partie des parlementaires palestiniens par les autorités israéliennes.

D'autres limites à la protection du patrimoine sont à prendre en compte, comme la complexité du droit de succession qui conduit à la division d'un bien entre un grand nombre d'héritiers et qui rend difficile la mise en place d'un accord entre toutes les parties. De plus, la loi sur le blocage des loyers (CCHP, 2006) ne permet au propriétaire ni d'investir dans la réhabilitation de son bien, ni de le récupérer. Les locataires ne sont pas en mesure non plus de mener des travaux de réhabilitation. Une partie des bâtiments historiques est par conséquent dégradée, soumise à des pressions naturelles ou anthropiques. Enfin, des extensions informelles (cuisines, sanitaires) de mauvaise qualité ont été ajoutées ce qui constitue un obstacle supplémentaire pour la Municipalité de Ramallah. Détruire ces extensions rappellerait en effet à cette population le traumatisme des destructions infligées par l'armée israélienne et nécessiterait des actions visant à la modernisation du logement.

Une autre limite est la faiblesse des financements alloués à la protection du patrimoine culturel. Ceux-ci dépendent essentiellement des donateurs qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de long terme (Bleibleh, 2006).

ville entreprise par le HRC a permis d'y faire revenir des habitants. Ils étaient 4 500 habitants en 2006 et ils sont plus de 6 000 habitants en 2012 selon un entretien avec le Responsable du Service des Relations Internationales du HRC, le 05/08/2012.

⁵ Ibid.

⁶ Pour la Cisjordanie (cf. art. 2, al. 2, de la loi jordanienne n°51 de 1966 sur les antiquités) et pour la Bande de Gaza (cf. art. 2, let. A, de la loi britannique n°51 de 1929 sur les antiquités).



Extension en dur d'un bâtiment historique dans la vieille ville (Août 2011, A. Habane).

La dimension culturelle et artistique des projets de réhabilitation

L'intervention de la Municipalité de Ramallah sur la vieille ville se fait par le biais de la prise en compte de la dimension culturelle et artistique. Dans la vieille ville, quatre bâtiments historiques ont été réhabilités par Riwaq dans le cadre du programme "Job Creation Through Conservation" (création d'emploi par la conservation). La Swedish International Development Agency (Agence suédoise de développement international) en a été le principal financeur. Ces quatre édifices hébergent des structures culturelles. L'Ottoman Court House, restauré en 2002, dépend de la Municipalité et héberge une bibliothèque pour enfants et depuis peu un « dialogue café⁷ ». Il dispose d'un petit amphithéâtre extérieur qui sert à des projections ou à des spectacles en plein air.

Un autre bâtiment historique a fait l'objet d'une restauration en 2005 (première phase) et en 2007 (seconde phase), et d'une modernisation de son architecture avec des ajouts très contemporains au niveau de la porte d'entrée, de la façade et du toit. Celui-ci abrite depuis 2005 l'association Al-Kamandjâti dédié à l'enseignement de la musique classique.

Un autre édifice rénové en 2009 héberge le Tamer Institute for Community Education qui travaille sur l'apprentissage de la lecture pour les enfants. Lors de nos terrains, nous avons observé que ces deux espaces étaient fréquentés par les enfants de la vieille ville. Dans le Tamer Institute nous avons vu des enfants réaliser des activités manuelles. En parcourant la vieille ville, nous avons rencontré des adolescents qui habitent le quartier et qui nous ont dit qu'ils apprenaient à jouer du violon ou du piano dans l'association Al-Kamandjâti.

Un autre bâtiment nommé « Hosh Qandah » a été réhabilité en 2010 et servira de studio d'art pour six jeunes artistes spécialisés en art visuel dès septembre 2012, pour une durée de deux ans⁸.

⁷Le Dialogue Café est une association à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'innovation sociale et le dialogue interculturel par la mise en place d'un réseau de vidéoconférences conçu pour la société civile. Les villes d'Amsterdam, Lisbonne, Paris, Londres, Rio de Janeiro, Cleveland et Ramallah participent déjà à ce réseau d'échanges. <http://www.dialoguecafe.org> (consulté en août 2012)

⁸ Entretien avec le Service culturel de la Municipalité de Ramallah, 07/08/12.



A gauche, photographie de la façade extérieure du bâtiment accueillant l'association Al-Kamandjâti et à droite photographie du patio intérieur (Août 2011, A. Habane).

Les activités et les équipements culturels constituent un outil de revitalisation et de mise en relation avec le reste de la ville. Le festival “Wein a Ramallah” qui se déroule annuellement dans plusieurs points de la ville y participe d’ors et déjà depuis quatre ans en reliant les quartiers et en brassant les publics. Il s’agit d’un festival pluridisciplinaire (concerts, danses, cirque, expositions, théâtre, récital de poésie, contes, projections de films, conférences...) qui invite des artistes palestiniens et étrangers. Par la diversité de ses activités, ce festival a la capacité d’attirer un public varié dans des lieux de plein air dans la vieille ville (près de l’Ottoman Court) mais également des lieux plus formels et rayonnant comme le Palais de la Culture sur les hauteurs de la ville.

Les défis à relever pour une réhabilitation intégrée

Approfondir la connaissance des usages et des propriétés foncières, établir des modalités de protection du bâti et faire vivre les nouveaux lieux culturels de la vieille ville sont les défis que la Municipalité tente aujourd’hui de relever.

La Municipalité a défini dans son plan stratégique triennal 2008-2010 (Ramallah Municipality, 2008) la protection du patrimoine culturel comme un de ses six objectifs prioritaires. Il est fait mention dans ce document de réaliser une étude détaillée pour la réhabilitation de la vieille ville et de ses infrastructures. La Municipalité de Ramallah n’a pas failli à cet engagement et prépare actuellement un document d’urbanisme pour réglementer la construction dans la vieille ville et protéger les espaces repérés comme ayant une valeur architecturale et patrimoniale remarquable. La vieille ville a été divisée en trois secteurs. La vieille ville a été divisée en trois secteurs. Un premier secteur historique (A) où la Municipalité concentre ses efforts regroupe la majorité des bâtiments historiques (162 unités d’habitation définies par l’usage et non par la parcelle cadastrale soit une population approximative de 750 habitants). Un second secteur (B) concerne des espaces avec une plus faible concentration de bâtiments historiques. Un troisième secteur correspond à la périphérie de la vieille ville.

A partir d’un inventaire des bâtiments historiques réalisés par Riwaq en 2006 à l’échelle de toute la ville, la Municipalité, aidée par Riwaq conduit une enquête sur chaque bâtiment historique des secteurs A et B (description architecturale, extensions existantes, l’utilisation des unités, le nombre d’occupants, sa qualité, etc.). Un relevé

cadastral est également en cours. L'objectif est d'élaborer un plan de protection pour la vieille ville. Le document d'urbanisme sera soumis à la population pendant une période de deux mois d'ici la fin de l'année 2012. Puis, des changements seront apportés en fonction des commentaires émanant de la consultation publique. D'autres règlements spécifiques aux secteurs autour de la vieille ville seront créés. L'idée est d'éviter la disparition de vieilles demeures au profit de tours modernes. Enfin, signalons que la Municipalité n'a pas encore réalisé de campagne de sensibilisation à la protection du patrimoine auprès des propriétaires mais il est question d'en réaliser dans le futur. De même, la Municipalité se servira de mesures fiscales (non encore définies) afin d'inciter les propriétaires de bâtiments historiques à les préserver.

Ces actions lancées par la Municipalité semblent placer le processus de réhabilitation de la vieille ville dans une nouvelle phase, d'autant que l'acteur initiateur, l'association Riwaq affirme s'en dégager⁹. Au regard du bilan des opérations de réhabilitation menées dans la vieille ville, Riwaq n'interviendra plus à l'avenir dans la rénovation de bâtiments historiques localisés dans la vieille ville. Selon Riwaq, il revient à la Municipalité de Ramallah d'assumer la rénovation de ces édifices afin d'améliorer la qualité de l'habitat et les conditions de vie des occupants. Riwaq ne participe plus désormais qu'à titre technique à la réhabilitation afin d'assurer un transfert de compétences au personnel de la Municipalité et d'y mettre en place un département spécifique pour la réhabilitation de la vieille ville. L'attente de Riwaq est que la Municipalité devienne davantage motrice dans la réhabilitation du patrimoine.

Comme nous l'avons vu dans la présentation, la vieille ville se localise dans le péricentre et se trouve en retrait des activités et des lieux de centralité. Or, l'un des défis majeurs de la Municipalité est d'animer cet espace péricentral et de le relier à la centralité. L'action culturelle et artistique semble être utilisée à cet effet. La Municipalité de Ramallah table sur l'effet d'entraînement suivant : l'établissement de structures culturelles dans la vieille ville devrait encourager d'autres institutions locales à s'installer. L'association "Dar Qandeel for arts and culture" qui s'est établie en 2010 dans la même rue que les associations Al-Kamandjâti et Tamer Institute allait dans le sens de cette idée. Cependant, Dar Qandeel a mis fin à ses activités dans la vieille ville courant début 2012 car le bâtiment historique qu'elle occupait était trop petit et à cause de conflits avec le voisinage¹⁰. Cet exemple illustre la difficulté à réutiliser des bâtiments historiques qui ne sont pas toujours adaptés à de nouvelles fonctions et la nécessité de la prise en compte des préoccupations des habitants de la vieille ville qui n'est pas à sous-estimer. Par exemple, pour le bâtiment « Hosh Qandah », il était question au départ pour la Municipalité de mettre en place une résidence d'artistes mais l'idée n'a pas été bien accueillie par les habitants de la vieille ville qui ne souhaitent pas que les artistes dorment sur place. Cette résidence aurait pu répondre au manque de lieux destinés aux artistes indépendants mais les habitants n'ont pas saisi quel bénéfice ils pouvaient en retirer. Le compromis obtenu par la Municipalité est que le lieu accueille des artistes uniquement en journée. Cet exemple souligne la difficulté de la négociation des projets auprès de la population locale. La Municipalité ne va pas à l'encontre de la décision des habitants car d'après elle, le projet n'aurait alors aucune chance de succès.

Si l'objectif est de revitaliser la vieille ville par les lieux culturels, nous pouvons nous interroger sur la capacité de ces nouveaux équipements à attirer des populations de l'extérieur comme de l'intérieur du quartier, à animer le quartier et à devenir de véritables lieux de vie créant du lien social. L'objectif de la recherche à venir est donc

⁹ Entretien avec un des responsables de l'ONG Riwaq, 08/08/12.

¹⁰ Entretien avec le directeur de l'association "Dar Qandeel for arts and culture", 25/08/12.

de vérifier ces hypothèses en mettant au point une méthodologie d'observation à l'intérieur du lieu et d'enquêtes auprès des personnes qui fréquentent le lieu. Celle-ci permettra d'évaluer les fréquentations de ces lieux (par qui, à quels moments...), les fonctions qui y sont dispensées (éducation, formation, production, diffusion...) ainsi que les ressources dont pourrait profiter un public en quête de connaissances, d'épanouissement personnel, d'apprentissage artistique, de rencontres de l'autre, de mise en réseau, voire de professionnalisation. D'autre part, il s'agirait de vérifier si ces lieux culturels sont reliés à d'autres lieux de diffusion et de création et s'ils participent à la dynamique artistique globale de la ville de Ramallah et des TPO dans une plus large mesure. Pour y répondre, l'étude de la mise en place de réseaux par les acteurs culturels de la ville (de manière spontanée ou institutionnelle) s'impose.

La recherche s'attardera à répondre aux questionnements suivants : les activités mises en place par la Municipalité répondent-elles aux besoins des habitants de la vieille ville ? L'idée n'est pas d'apprécier, ni de quantifier, mais plutôt d'observer l'existence ou non de liaisons entre les lieux culturels et les habitants, de voir si la greffe entre les propositions municipales et l'entité de la vieille ville s'établit. Les conséquences attendues se développent-elles ou bien des effets inattendus entraînent-ils des modifications dans la vieille ville ? Quels liens peuvent-ils s'établir entre la vieille ville et l'ensemble de l'unité urbaine de Ramallah ?

Conclusion

La préparation d'un document d'urbanisme par la Municipalité de Ramallah est une démarche qui montre un intérêt réel pour le développement urbain et pour la valorisation et la protection de son patrimoine architectural. L'expérience de la vieille ville de Ramallah se distingue des autres villes palestiniennes par la volonté de déployer l'art et la culture au sein de la vieille ville. Cette démarche pourrait participer au développement d'une nouvelle image de la vieille ville et pourrait contribuer dans le futur à son rayonnement et à son attractivité.

Bibliographie

- (1) N. Picaudou et I. Rivoal (sous la dir.), « *Retours en Palestine. Trajectoires, rôle et expériences des returnees dans la société palestinienne* », p289, Karthala-IISMM, Paris, 2006.
- (2) Riwaq, "Re-Walk Heritage: Ramallah Highlands Trail", p150, Palestine, 2011.
- (3) Center for Cultural Heritage Preservation – CCHP, "Cultural Heritage...A tool for development", p128, Palestine, 2011.
- (4) Bleibleh S., "An Introductory to International Bodies in Conservation of Cultural Heritage" in "The Palestinian Conference for Development and Reconstruction in the West Bank", March 14-15 2006, An-Najah University, Nablus. 2006.
- (5) Ramallah Municipality, "Centennial Project Ramallah - Palestine", p32, Palestine, 2008.

Nous exprimons nos remerciements à A. M Qattan Foundation pour la mise à disposition de leur guest house en juillet 2011.

Vers une réhabilitation durable du patrimoine historique: l'exemple de la ville Libanaise de Baalbeck.

Sarya CHAHINE

Doctorante en cotutelle au Laboratoire TVES EA
 4477 de l'Université Lille1- Nord de France et à
 l'Université Libanaise
 E-mail: sarya.chahine@ed.univ-lille1.fr



Introduction

La ville de Baalbeck est un exemple d'habitat traditionnel méditerranéen. Elle est localisée au nord-est de la République Libanaise et à une distance d'environ 85 km de Beyrouth, la capitale du pays. Baalbeck est le centre administratif et économique de la Béqaa du Nord mais, aussi le chef-lieu (Caza)¹ de la Mohafazah de Baalbeck-Hermel.

Elle abrite un sanctuaire romain, classé sur la liste du patrimoine mondial en 1984 (UNESCO) qui en fait un des sites archéologiques les plus importants du Liban. Cette richesse patrimoniale lui confère un pouvoir d'attraction touristique considérable. La valorisation du patrimoine étant aujourd'hui un enjeu majeur dans les projets de redynamisation du tissu urbain, la ville de Baalbeck souhaite développer un plan stratégique de développement et d'aménagement durable, qui fasse le lien entre le site antique et les quartiers de la ville les plus proches afin de renforcer la sauvegarde du patrimoine, la cohésion sociale, le développement touristique, culturel et économique, et la gouvernance locale. Aussi, quelle stratégie mettre en œuvre pour une réhabilitation du patrimoine historique qui contribuerait à un aménagement et au développement urbain durable de la vieille ville de Baalbeck ?

Cette communication s'appuie sur un solide corpus bibliographique, des entretiens effectués au Liban, et des observations de terrain. Nous présenterons d'abord la vieille ville de Baalbeck et ses atouts patrimoniaux et archéologiques. Puis, nous analyserons les enjeux auxquels est confrontée la vieille ville de Baalbeck. Enfin, nous aborderons la stratégie de développement urbain durable de Baalbeck.

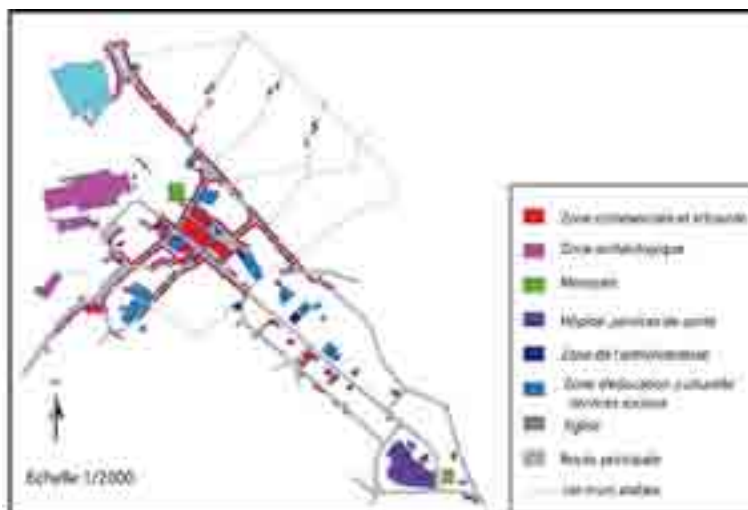
I. Le centre historique de la vieille ville de Baalbeck

1.1. Localisation et caractéristiques du centre historique

Le centre historique de Baalbeck correspond dans ses limites aux quartiers al-Quala'a, Barbara (al-Masshiya), Gouraud, Cheikh Abdallah, Hobla, Hay Solah, Hajjar, et Ras al-Ein. La vieille ville arabo-musulmane a été construite au 7^{ème} siècle et abrite un souk ancien bénéficiant d'une localisation stratégique à l'entrée sud de la ville. Les maisons traditionnelles adjacentes au souk sont réparties sur deux rangées parallèles, avec des éléments décoratifs combinant sur leur façade un style toscan et ottoman. La population de la vieille ville se répartie entre chiites (60%), sunnites (35%) et chrétiens (5%) (CDR, 2002) Cette diversité religieuse enrichit le patrimoine architectural et culturel composé de la Grande Mosquée Omeyyade (637), de la Mosquée Zaher Beybers, de la Mosquée Souk, de la Mosquée Ras al-Ein (681), de l'église Maronite Saydat Maoounat (1853) et de l'église

¹ Par définition, le Caza (Qada'a) est une division administrative de la Mohafazah (Muhafazah), dont l'équivalent en France serait le département. La Mohafazah (pluriel : Mohafazat) est une division administrative dont l'équivalent en France serait la région. (<http://www.localiban.org/spip.php?article3544>)

Orthodoxe Barbara et Takla (1897), du Mausolée Sayda Khawla, des Mausolées mamelouks Qobbat al Sa'din(1410) et Qobbat al Amjad (1200), Qobbat Douris Ayyoubide (1243) (ZREIK, 2004). Le centre historique très dense est constitué d'une centaine² de maisons d'architecture remarquable. L'importance de cet ensemble patrimonial ne réside pas uniquement dans sa typologie architecturale et urbaine traditionnelle, mais aussi et surtout de par son emplacement géographique à proximité de la zone archéologique de la ville.



Carte1.1- La structure fonctionnelle du centre ville historique de Baalbeck
Source : République Libanaise, CDR, IBRD, 2002.

Le centre historique est constitué par un tissu urbain traditionnel composé d'un ensemble de maisons d'architecture ottomane du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle de type « Maisons à cour à deux étages »³. La plupart d'entre-elles sont situées dans les quartiers al-Massihya et le long de la route de Ras al-Ein. Ces maisons se caractérisent par des façades à trois arcades typiques de cette période et ont la particularité d'avoir des cours très spacieuses à l'instar de l'Hôtel Palmyra. Dans les quartiers al-Quala'a et Hay Solah, on peut observer des bâtiments historiques ayant une architecture domestique traditionnelle à base de boue et de pierre et dont le toit est constitué par du bois de Lazzab (CHAHINE, 2009). A cela s'ajoutent des villas construites sous le mandat français qui portent encore l'influence de cette époque et qui sont réparties de part et d'autres de la vieille ville. Elles ont souvent des toits en tuiles rouges et une triple arcade sur leur ouverture principale. La vieille ville joue un rôle central pour le reste de la ville et assume des fonctions administratives, commerciales et touristiques.

1.2. Richesse des sites archéologique de la vieille ville de Baalbeck

Baalbeck doit sa renommée internationale à son site archéologique exceptionnel. Cette richesse patrimoniale pourrait profiter non seulement aux habitants de la ville mais également à toute sa région. Baalbeck figure parmi les sites archéologiques les plus célèbres à travers le monde puisqu'elle abrite dans le quartier d'al-Quala'a, trois temples géants romains (Bacchus, Jupiter et Vénus). Elle est le premier site touristique visité au Liban. Le Qala'a⁴ attire à lui seul la moitié des visiteurs annuels de sites archéologiques au Liban. En 2010, le nombre de visiteurs était enregistré 149 426 (Ministère du tourisme, 2010). Par ailleurs, en 2007, le Ministère des Antiquités a fait plusieurs découvertes archéologiques dont un sarcophage et des mosaïques de l'époque romaine qui attireront de nouveaux touristes.

²Entretien avec Khaled RIFAI, le Responsable du Département Réhabilitation du patrimoine Libanais au sein du Ministère des Antiquités, le 21 août 2012.

³ *Ibid.*

⁴ Le Qala'a correspond la citadelle de Baalbeck (Jupiter, Bacchus, Vénus)

La ville s'est inscrite depuis plusieurs années dans de nombreuses coopérations internationales afin de réaliser une stratégie de développement urbain et touristique par la préservation et la valorisation de ses patrimoines :

- Une coopération décentralisée avec Aix-en-Provence amorcée en 2003 et programmée jusqu'en 2013.
- Un Programme Corpus Levant avec le soutien de la Commission Européenne.
- Un Programme Euromed Heritage en 2002-2004 (Réhabilitation de l'habitat, inventaire et mise en valeur des techniques traditionnelles et valorisation des sites d'archéologie – quartier Al Quada'a).
- Un Programme CHUD (patrimoine culturel et développement urbain) cofinancé par la Banque Mondiale et l'AFD⁵ entre 2002 et 2009 (renforcement des institutions centrales (Direction Générale de l'Aménagement et Direction Générale de l'Urbanisme) et locales.

Depuis 2001, Baalbek est membre du RVHA (Réseau de Villes Historiques et Archéologiques) dont la finalité est le développement durable des territoires. À travers ce réseau Baalbeck et ses partenaires travaillent à l'amélioration des conditions de vie de leur population et à la préservation de leurs patrimoines en tentant de développer une stratégie commune sur le développement touristique, moteur du développement économique.

1.3 La dimension patrimoniale et culturelle de Baalbeck

Baalbeck est une "ville culturelle", qui peut jouer un rôle dans un contexte national et international. Son patrimoine date de l'antiquité et est le témoin des différentes civilisations qui se sont déroulées. Pour le Conseil de développement et de la reconstruction (CDR), le développement touristique est un enjeu majeur, qu'il convient de valoriser, tout en le liant au développement urbain de la ville. L'objectif du CDR est de faire de Baalbek un centre d'accueil pour le tourisme de masse, avec des formules d'hébergement de quelques jours permettant aux visiteurs de rayonner, depuis Baalbek, vers sa périphérie (CDR, 2004). Ce projet semble d'autant plus opportun que Baalbeck accueille le Festival international de Baalbeck, qui est l'un des événements culturels les plus anciens au Moyen-Orient (depuis 1955). Des troupes théâtrales et de danse, des chanteurs et des orchestres du monde entier s'y sont produits. En 2006, le Festival International de Baalbeck a fêté son cinquantième anniversaire.

En outre, Baalbeck dispose d'un musée nommé Quala'a, créé en 1998 et situé dans la galerie souterraine du Temple géant romain "Jupiter". Ce musée a pour vocation de mettre en valeur les patrimoines du site archéologique mais il manque à ce jour de personnel compétent. L'association nationale pour le patrimoine libanais a suggéré la création d'une boutique pour l'artisanat local sur le modèle de celle existante au Musée National, mais les financements nécessaires à sa réalisation n'ont pas été trouvés. Malgré ces défaillances, le musée a mis en place une signalisation pour les principaux monuments et va publier, pour la première fois, les résultats des chantiers de fouilles archéologiques.

II. Les enjeux et les défis de la valorisation du centre historique de Baalbeck dans les projets de redynamisation du tissu urbain

2.1. L'urbanisation non maîtrisée et la faiblesse des investissements

Le centre historique a subi au fil du temps diverses modifications qui ont porté atteinte à son intégrité et à son authenticité. La croissance démographique, l'urbanisation galopante et non maîtrisée, l'étalement urbain, représentent une autre menace pour les centres historiques. La population de Baalbeck était de 64 000 habitants en 2000 et les prévisions annoncent une population de 105 000 habitants en 2030 (FAOUR, 2007). Par ailleurs, on observe un phénomène d'étalement urbain illégal. Le béton gagne inexorablement l'espace

⁵L'AFD est l'Agence Française de développement

et réduisent les superficies agricoles (CHAMSSY, BUCCIANTI-BARAKAT, 2012). Aussi, l'accroissement naturel de la population est élevée (2.5 %) par rapport à la moyenne nationale (2.1%) selon l'estimation de l'ESCWA. La majorité de la population active est du sexe masculin (88%) cela reflète le rôle limité des femmes dans lieu de travail (FAOUR, 2001). Baalbeck confronte de multiples problématiques urbaines et socio-économiques que sont la migration vers Beyrouth, le chômage (30%). L'analphabétisme (12.1% sexe masculin) et (24.6% de sexe féminin). La majorité des ménages de la ville de Baalbek ont de faibles revenus.

En conséquence, la municipalité de Baalbeck est confrontée à un certain nombre de problèmes qui rendent difficile son action. En effet, on constate que la population de la ville de Baalbeck n'est pas en mesure d'assumer financièrement la réhabilitation des maisons mais que de surcroît les habitants élèvent dans la vieille ville des constructions illégales.

2.2. Dégradation du patrimoine et fragilité de l'environnement

Aujourd'hui, le centre historique de la vieille ville de Baalbeck n'est pas intégralement protégé et des immeubles modernes de quatre étages et plus s'intègrent mal avec le bâti traditionnel. D'autres bâtiments historiques, faute de maintenance adéquate, souffrent aujourd'hui de graves problèmes de conservation. En conséquence, ce patrimoine bâti sera perdu et supplanté à son tour par des bâtiments neufs qui ne correspondent pas à la même typologie architecturale. On constate aussi des problèmes :

- de pollution visuelle avec un mélange de constructions en béton et des maisons patrimoniale et l'absence de trame verte (sauf le parc Ras al-Ein) (désertification),
- des problèmes de pollution sonore causée par les embouteillages dans le souk,
- des problèmes de pollution de l'eau de source de Ras al-Ein en raison de la dégradation des égouts (CDR, 2011) et de la mauvaise gestion des déchets.

En outre les infrastructures sont insuffisantes et mal organisées.



Étalement illégal, dégradation du patrimoine de la vieille ville de Baalbeck.

Photos: Sarya CHAHINE (2011-2012)

2.3. La guerre et ses conséquences sur le patrimoine de la vieille ville

Durant la guerre civile de 1975 à 1990, Baalbek s'est appauvrie et le tissu urbain ancien s'est un peu plus dégradé (CHAMSSY, BUCCIANTI-BARAKAT, 2012). Chaque guerre a frappé la ville en plein cœur et a menacé son riche patrimoine. Pendant la guerre avec Israël en 2006, le souk ancien de la vieille ville a souffert de bombardements. Plusieurs bâtiments de l'époque ottomane ont été détruits dont deux maisons nommées al Moutran et Jlelati. Après la guerre, ces dernières n'ont été reconstruites selon les méthodes anciennes et ont par conséquent perdu leurs caractéristiques patrimoniales.

2.4. L'enjeu touristique du centre historique

Si le centre historique a une valeur patrimoniale et culturelle indiscutable, Baalbeck est aujourd'hui, confrontée à d'autres problèmes qui constituent des défis au développement touristique de la ville et de la région. Parmi ceux-ci, on notera :

- le manque d'infrastructure d'accueil, notamment en termes d'hôtels et de restaurants ;
- la plupart des équipements sont insuffisants ;
- la faiblesse des moyens humains et techniques de réhabilitation ;
- le développement du commerce et de l'artisanat local est limité ;
- les visiteurs ne dorment pas sur place ;
- le peu d'investissements et le faible retour de revenu financier et économique du tourisme sur la ville et ses habitants ;
- le manque d'articulation de ce secteur avec les activités économiques.

III- Contribution du schéma directeur d'aménagement général de la ville de Baalbeck du développement durable

3.1. Présentation du schéma directeur d'aménagement général de la ville de Baalbeck

En 2008, la Direction générale de l'aménagement urbain du Liban, le CDR et l'A.R.S Progetti⁶ ont élaboré le schéma directeur d'aménagement général de la ville de Baalbeck. Cependant, la Municipalité de Baalbeck et la population n'ont pas été impliquées dans son élaboration⁷. Ce plan divise en plusieurs zones la ville. Le zonage de ce plan est basé sur la nature des espaces concernés, leur occupation du sol ou le contexte économique et social de la ville. Le plan limite les constructions à deux ou trois étages dans la vieille ville. (Schéma directeur, 2008). Il prend en considération également le degré de concentration des constructions selon l'éloignement du centre-ville historique et archéologique.

Grâce à ce plan, les bâtiments historiques sont préservés, l'extension de la ville est encouragée vers la périphérie. En dehors de la vieille ville, les constructions sur plusieurs étages sont autorisées, ce qui permettra de construire des hôtels, des restaurants, des lieux de loisirs à des prix inférieurs à ceux du centre-ville. De plus, cela favorise les échanges entre la vieille ville et le reste des secteurs de la ville. Ce schéma donne la priorité à la réhabilitation du patrimoine comme l'atteste le zonage d'une zone spécifique dans la vieille ville, intitulé zone CHUD programme (Patrimoine culturel et développement urbain) mis en place par le CDR.

Aujourd'hui, la Municipalité de Baalbeck et la Direction générale de l'aménagement urbain au Liban étudient ce plan afin d'y apporter des modifications. L'un des défis consistent à faire appliquer le plan et à interdire les constructions illégales. Pour être appliqué efficacement, ce plan directeur nécessite des investissements nationaux et internationaux plus importants et une législation plus sévère. Enfin, ce schéma vise à développer les services urbains qui souffrent d'un déséquilibre de développement par rapport aux autres villes libanaises et notamment Beyrouth ou le Mont Liban. La réhabilitation du patrimoine urbain de la vieille ville de Baalbeck et sa protection par le plan directeur est donc un vecteur de développement durable⁸ et le moteur de la redynamisation du tissu urbain, moteur social et moteur économique.

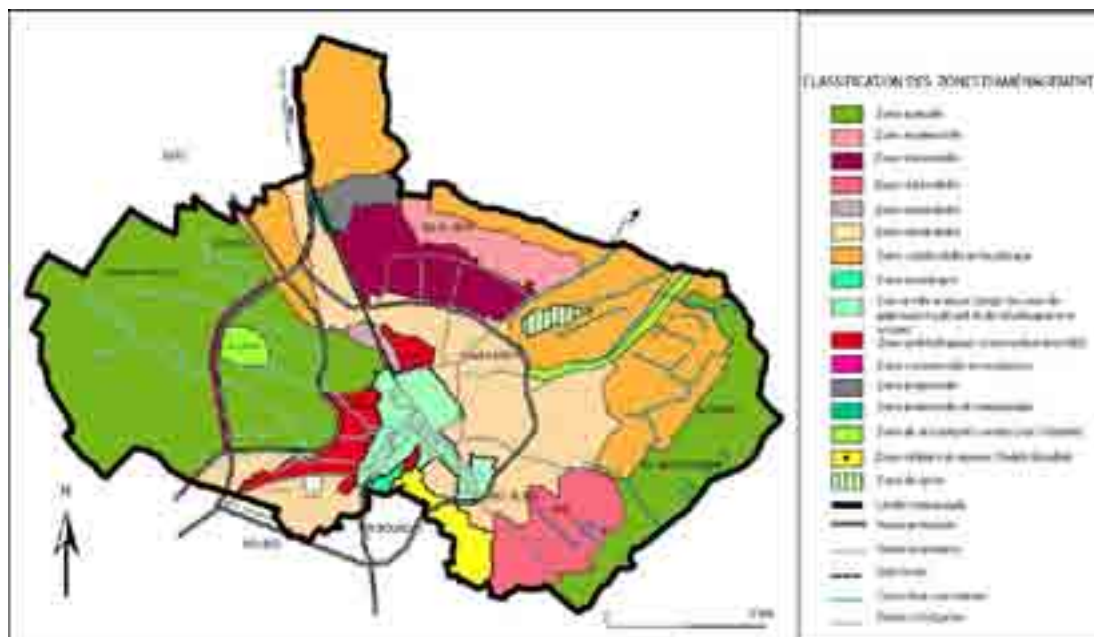
La stratégie de sauvegarde et de réhabilitation du centre ancien de Baalbeck se fixe comme objectifs le renforcement de la démocratie, l'intégration économique, l'éradication de la pauvreté et la garantie d'un développement durable. Cette stratégie consiste à mettre en œuvre des projets à caractère efficace orientés vers le futur, susceptibles de déclencher une dynamique productive de richesse et d'emplois dans la durée. Cela nécessite

⁶ Cabinet de conseil Italien.

⁷ Entretien avec Jihad HAYDAR, le Responsable de Direction Général de l'Urbanisme du Bureau de Baalbeck, au sein du Ministère de travaux publics, le 23 août 2012

⁸ *Ibid.*

naturellement la mise en place d'une planification plus axée sur les problèmes de société et une réflexion orientée vers l'action.



Carte 3.1- Le schéma d'aménagement général la ville de Baalbeck en 2008
 Source: République Libanaise, Ministère des Travaux Généraux, Direction Générale d'Aménagement Urbain, 2008. Réalisation : Sarya CHAHINE, 2012

Pour réussir un tel projet, il faut que la ville de Baalbek résolve un ensemble de problèmes liés au développement des services urbains selon la définition proposée dans le rapport de Brundtland « Le développement durable doit faire en répondant aux besoins des populations actuelles sans compromettre les besoins des générations futures » (SEDJARI, 1999: 31).

La réhabilitation du centre-ville peut constituer un levier pour l'aménagement du reste de la ville, autrement dit, du centre ville à la périphérie de la ville mais aussi contribuer à l'interaction de toutes les activités économiques. C'est aussi une opportunité pour améliorer le niveau de vie de la population et lutter contre l'étalement urbain dont la ville est témoin, mais également la pollution visuelle, la pollution de l'eau, au développement des espaces verts à l'exemple de la place Khalil Moutran, Quala'a et RAS al-Ein. C'est encore une possibilité de préserver l'agriculture et les espaces agricoles périphériques permettant ainsi de lutter contre la désertification. Enfin, il va sans dire que le processus de réhabilitation du quartier Quala'a vers RAS al-Ein, qui est la colonne vertébrale de la ville contribuera à améliorer l'économie locale, à limiter le chômage et les migrations, et en même temps elle facilitera les communications et les échanges avec l'extérieur du centre-ville.

3.2. Le projet de réhabilitation CHUD du centre ville patrimonial de Baalbeck

En 2003, le CDR a lancé un projet de réhabilitation du centre historique de Baalbeck, financé par la Banque mondiale (BIRD) et les gouvernements Français et Italiens. L'objectif était d'intégrer le tissu urbain de grande valeur patrimoniale au sein d'un projet d'aménagement visant à la promotion touristique de la ville de Baalbeck. Le projet comprend trois phases dont seule la première a été mis en œuvre faute de financements :

- La première phase visait à améliorer le cadre de vie de la population en réhabilitant l'entrée sud de la ville par la restauration de cinq maisons traditionnelles dans le quartier de Quala'a et par la rénovation des façades de maisons qui datent de l'époque ottomane situées dans le Quartier Barbara. Elle consistait aussi à améliorer le niveau de vie des habitants en créant des emplois par la création d'hôtels et de restaurants. Il s'agissait aussi de réhabiliter un certain nombre d'infrastructures de base (eau, électricité, voirie et assainissement) et de créer une ceinture verte autour de la ville. Signalons, qu'une

dizaine de ces maisons réhabilitées sont inoccupées ce qui pose problème car elles ne sont pas mises au profit de la vie économique et sociale.

- La deuxième phase portera sur la citadelle de Quala'a et porte sur la réhabilitation des monuments, sur l'entrée du Quala'a, sur le Musée du Quala'a et les infrastructures de base.

- La troisième phase réhabilitera l'axe allant du quartier Quala'a jusqu'à la rue Ras el Ein (réhabilitation des façades des bâtiments patrimoniale et des magasins). En parallèle, les accès au site antique et certains vestiges à proximité seront restaurés tout comme l'ancien Sérail⁹ ainsi que la vieille place du souk à côté du Sérail.



La première phase de la réhabilitation de l'entrée sud de la ville (façades des maisons, infrastructures, trame verte) Photos: Sarya CHAHINE (2011- 2012).

3.3. Comment réaliser une réhabilitation durable et efficace du patrimoine dans le centre historique de Baalbeck ?

La durabilité qui est un processus de changement dans lequel l'utilisation des ressources naturelles et économiques est en harmonie avec les besoins humains et favorise notre capacité future à la satisfaire (DA CUNHA, RUEGG, 2003).

Afin que le schéma d'aménagement de la ville de Baalbeck ne reste pas une affaire de discours, mais un projet dans la durée avec des effets positifs sur les conditions de vie de la population, il importe de lister un certain nombre d'améliorations à prendre en compte :

- Combattre le chômage, la pauvreté et les inégalités sociales.
- Impliquer la population et l'ensemble des acteurs (municipalité, associations) dans l'élaboration du schéma directeur.
- Mettre une stratégie politique bien organisée, flexible, pour appliquer le schéma d'aménagement et pour maîtriser l'étalement urbain.
- Augmenter les investissements internationaux ou nationaux pour réaliser les autres étapes de projet CHUD.
- Attirer des investissements hôteliers.
- Assurer la protection de l'environnement et notamment la gestion de l'eau et le développement harmonieux des infrastructures.
- Améliorer l'environnement urbain, afin de le rendre attrayant et agréable.
- Chercher des objectifs qualitatifs et non seulement quantitatifs.
- Favoriser une économie plus respectueuse de l'environnement et qui soit plus équitable sur le plan social.
- Réhabilitation du bâti patrimonial dans tous les quartiers de la vieille ville pour assurer de nouvelles fonctions (musée des artisanats, produits agro- organique, hôtels, restaurants...).
- Développer le travail des femmes (artisanat, industrie alimentaire)
- Encourager les artisanats en protégeant les métiers anciens.
- Utilisation des matériaux de bonne qualité de réhabilitation de la maison.

⁹ Un sérail est un établissement officiel ayant contribué au bon fonctionnement et à la centralisation des services administratifs sous l'époque Ottomane (LAKKIS, 1990:117).

Ainsi, « *Le développement durable vient donc finalement questionner les modes d'organisation et de gouvernance territoire. La question posée par le développement concerne les dynamiques de proximité qui mettent l'accent sur l'analyse des conditions de la participation et sur l'appropriation et/ou la réappropriation par la société civile et les élus locaux de pratiques mises en oeuvre pour assurer un développement durable* » (SCARWELL et LAGANIER, 2003 : 9)

Conclusion

La réhabilitation du patrimoine de la ville de Baalbeck propose une stratégie progressive pour promouvoir et gérer la réhabilitation de son patrimoine ainsi que la revitalisation de ces formes d'habitat, tout en maintenant et en promouvant ses valeurs culturelles et patrimoniales, et en garantissant en même temps l'adaptation cohérente de tissu urbain aux besoins de la vie contemporaine.

Le patrimoine architectural, urbain et archéologique de Baalbeck constitue une ressource importante tant pour le développement économique et social du pays que pour le développement touristique et pour enrichir le cadre de vie. L'amélioration de l'efficacité des outils législatifs, financiers et institutionnels pour contrôler, protéger et mettre en valeur ce patrimoine représentent donc un enjeu qui s'appuie principalement sur les outils de l'aménagement durable.

Bibliographie

1. A. FAOUR, «Le tourisme de Baalbeck – Hermel, la possibilité du développement touristique », p.19, Beyrouth ,2001.
2. A. SEDJARI, Aménagement du territoire et développement durable : Quelles Intermédiaires?, p.325, L'Harmattan, Imprimerie EL Maârif al Jadida, Rabat, 1999.
3. A. DA CUNHA, J. RUEGG, Développement durable et aménagement du territoire, p.350, presses polytechniques et universitaires romandes, Suisse, 2003.
4. A. FAOUR, Atlas du Liban, p.127, Dar al Mouassasa joug raphia, Beyrouth, 2007.
5. H. CHAMUSSY, L. BUCCIANI- BARAKAT, Le Liban géographie d'un pays paradoxal, p.204, Belin, Paris, 2012.
6. H. ZREIK, Baalbeck l'islamique sur le plan historique et archéologique, Thèse de doctorat en archéologie, p.390, Université Libanaise, Beyrouth, 2004,
7. Localiban Centre de ressources sur le développement local au Liban, [<http://www.localiban.org/spip.php?article983> , consulté le 12 août 2012].
8. M. LAKKIS, Etude d'une ville Libanaise Baalbeck, Thèse de doctorat en Géographie et d'études regionales, Tome 1, p. 337, Université de Bordeaux III, 1990.
9. Republic of Lebanon, «Cultural heritage and urban development project: Baalbeck urban conservation and design study, final report », p.123, Council for development and reconstruction (CDR), International Bank for Reconstruction and development, Beyrouth, 2002.
10. République Libanaise, « Le Schéma directeur d'aménagement du territoire Libanais », p.85-233, le Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR), Beyrouth, 2004.
11. République Libanaise, « Le Schéma directeur d'aménagement général de la ville de Baalbeck », p.3, Ministère de travaux publics, Direction Générale de l'Urbanisme, Beyrouth, 2008.
12. République Libanaise, «Les nombres de visiteurs au Liban selon les sites touristiques», p.2 Département des recherches et documentation, Ministère de tourisme, Beyrouth, 2010.
13. République Libanaise, «Plan de l'environnement actualisé», p. 20, Conseil de développement et de la reconstruction (CDR), Projet de du patrimoine culturel et du développement urbain (CHUD), Beyrouth, 2011.
14. S. CHAHINE, Le domaine touristique de Baalbeck - Hermel, étude de développement touristique, Mémoire de master 2 en Géographie, p.468, Université Libanaise, Beyrouth, 2009.
15. SCARWELL H. J., LAGANIER R, «Les recompositions de l'action publique en contexte transfrontalier », Développement durable et territoires [en ligne], Dossier 2: Gouvernance locale et Développement Durable, mis en ligne le 01 novembre 2003, consulté le 21 août 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1077>

Les villes françaises coloniales fondées sur les villes arabo-berbères en Algérie au XIXème siècle

Bousserak Maika

Maître assistante classe A,
 Doctorante Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger
 Enseignante département d'architecture/ Faculté des sciences /
 Université de Blida
 E-mail : bousserak_malika@yahoo.fr



Zerouala Mohamed Salah

Professeur, directeur de l'Ecole Polytechnique
 d'Architecture et d'Urbanisme, Alger
 E-mail : zerouale54@yahoo.com

Les villes de l'Algérie depuis le II^e siècle sont devenues des villes musulmanes, certaines vieilles cités ont été abandonnées et d'autres ont été fondées par des dynasties diverses issues de la conquête arabe. Elles ont connu, depuis leur colonisation, des bouleversements spectaculaires, rapides et nettement visibles. Ce phénomène s'est traduit dans les villes existantes par la transformation de leur matière et de leur structure originelles et par de nouvelles extensions venues s'organiser autour d'elles.

La politique coloniale en Algérie a été caractérisée par des attitudes à la fois de transformation, de rupture et de continuité. Les villes de l'Algérie coloniale se sont constituées à la fois en référence à la modernité et à la civilisation occidentale, cette référence, en même temps à la culture locale méditerranéenne et à l'architecture occidentale, trouvent leurs fondements dans deux caractères principaux de la colonisation :

- le principe du contrôle du service du génie durant la première décennie
- le principe de la colonie de peuplement dès 1840

1. Les villes de l'Algérie précoloniales :

Le système urbain précolonial était caractérisé par un espace urbain orienté vers l'intérieur de la société doté de structures urbaines organisées selon un modèle communautaire à tendance hiérarchisante et fondé sur une économie manufacturière marchande, fortement articulée au reste de la société.

De ce fait l'armature urbaine de l'Algérie précoloniale était constituée de quelques villes, villages de montagne et des lignes de parcours les reliant. Le territoire algérien était donc considéré ; par les colons français, peu urbanisé car les villes étaient peu nombreuses, sur le littoral on peut dénombrer Alger, Bône, Bougie, Cherchell ; et Oran reconquis par les espagnols ; dans l'intérieur du pays, on trouve Mascara, Miliana,

Médéa, Blida et Tlemcen d'importance moyenne tandis qu'au sud Biskra, Boussaâda, Laghouat et Ghardaïa étaient regardés en tant que centres urbains.

La population, juste avant la colonisation était estimée à environ trois millions d'habitants dont 90 % étaient des ruraux ; les villes importantes déjà citées, comme Alger qui était capital comptait 30 000 habitants, Tlemcen capital du Maghreb au 11^{ème} et au 12^{ème} siècle comptait 20 000 habitants et Constantine, en tant que marché actif et centre important de culture musulmane comptait 25 000 habitants.

La ville à la veille de la colonisation était souvent fortifiée dotée de mosquées, de bains publics et parfois d'un artisanat spécifique, elle était entourée de vergers et pouvait en contenir dans son enceinte.



Tracé des villes précoloniales (de gauche à droite : Miliana, Médéa, Tlemcen et Cherchell

2. Transformation des villes précoloniales par les projets d'alignement :

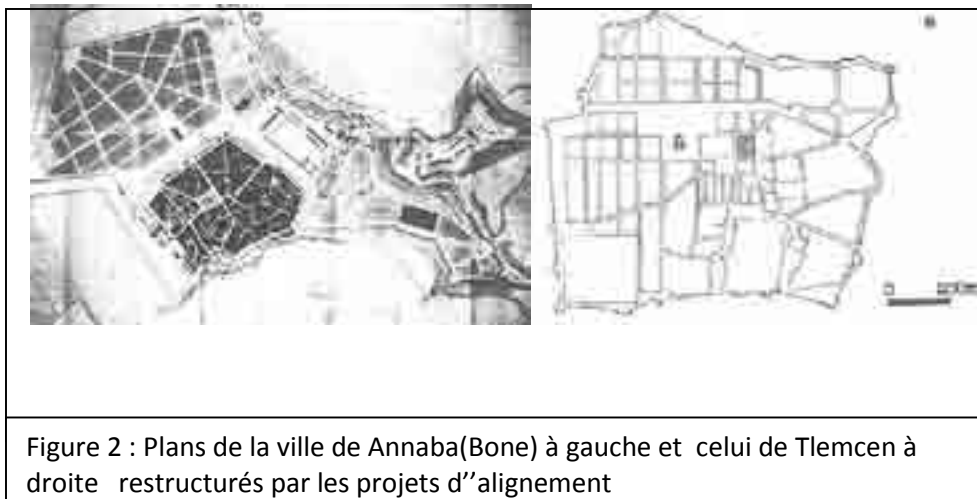
La période coloniale a produit un changement important dans le système urbain précolonial, certaines villes ont été transformées dans leur structure initiale, d'autres se sont dédoublées et ont vu leur partie ancienne s'altérée.

L'occupation du territoire algérien par les colons français était fondé sur le principe de lotissement ; outil principal utilisé depuis l'antiquité jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle. Ce procédé était utilisé pour la transformation de villes traditionnelles à travers les projets d'alignement ainsi que pour la réalisation des nouvelles villes.

Les travaux réalisés entre 1830 et 1870 constituaient un projet territorial sur l'ensemble du pays : il consistait à la mise en place d'un réseau qui comprend :

- les villes existantes transformées.
- les centres de colonisation nouveaux, certaines ont été fondées sur des sites antiques.
- les villages agricoles
- les édifices militaires isolés et les forts détachés
- les routes les reliant.

Entre 1830 et 1840, dès les premiers jours de la conquête, la priorité était donnée aux objectifs militaires dans l'aménagement des villes conquises, cela constituait une des caractéristiques dominantes de la première phase de l'implantation urbaine française. L'action militaire s'est limité à quelques villes : Alger, Bône, Oran en 1830, Bougie en 1833, Blida en 1834, Constantine en 1837 et Djidjelli en 1839. Et dès 1840 les premières villes coloniales étaient créés, simultanément d'autres villes étaient conquises : Mascara , Médéa et Miliana en 1841, Tlemcen en 1843 et Cherrhell en 1845.



La politique coloniale était caractérisée par de attitudes de transformation ; d'abord par l'appropriation de l'espace, ensuite par la restructuration.

L'appropriation physique de l'espace des tissus urbains préexistants se faisait au prix de multiples destructions pour le réaménagement d'un cadre bâti, qui ne pouvait abriter sans mutilation des modes de vie et des usages auxquels elles n'étaient pas destinées. Les militaires et les colons s'installaient dans les agglomérations urbaines précoloniales. Ces villes considérées comme des vieux quartiers qui ne répondent plus aux nouvelles normes de salubrité, de confort et de desserte, ont vu leur système urbain transformé progressivement. En première phase, par la réalisation des percées

à l'intérieur de la ville traditionnelle amputant le tissu et en deuxième phase par la superposition d'une structure en damier visant un établissement colonial permanent.

L'espace algérien devait aussi être programmé essentiellement pour les Européens dans sa forme et son contenu : «Alger était une ville dépeuplée lorsque les Français s'y sont installés, Ils avaient donc toute sorte de raisons pour s'installer dans la ville qui existait et ne pas créer une ville nouvelle. Lorsque l'occupation s'étendit à d'autres villes de l'Algérie, la même conception prévalut par la force de l'habitude, si bien qu'au départ l'agglomération européenne en Algérie naît dans l'agglomération traditionnelle : on y perce des rues nouvelles et mieux adaptées aux habitudes européennes, on y construit des immeubles de type français à côté des demeures musulmanes. Mais peu à peu la population européenne devient nombreuse et la ville doit s'agrandir ; alors se créent des quartiers de type résolument européen, avec plan tracé à l'avance, rues larges, places et jardins publics. »¹

L'arrêt des destructions et le changement de la politique de transformation des villes algériennes correspondait à la visite de *Napoléon III* en Algérie en 1865 : « La première inflexion à la destruction progressive des villes arabes remonte à la visite, que *Napoléon III* accomplit en Algérie en 1865. C'est de ce moment que date le coup d'arrêt donné à la démolition. C'est aussi le point de départ d'une politique de conservation des grands centres urbains de l'Afrique du Nord, (...) les motifs qui doivent être invoqués pour expliquer le changement d'attitude de la France, la prise de conscience du danger politique résultant de l'anéantissement d'une armature sociale nouée autour de forme ancestrale d'habitat, de lieux et de coutumes urbaines. »²

3. La ville de Miliana : exemple de ville précoloniale transformée par les projets d'alignement durant la colonisation :

Miliana est considérée comme une ville moyenne de l'Algérie. Elle est parmi les villes millénaire (Alger et Médéa). Elle a accumulé de nombreuses stratifications historiques de diverses civilisations qui se sont succédé sur son territoire. Le phénomène de sédimentation historique le plus apparent et le plus bouleversant, dans la ville de Miliana, reste celui d'une petite ville française.

3.1. Les premières interventions : l'ouverture des percées et construction de nouveaux édifices :

Les premiers moments de l'établissement colonial s'étaient manifestés par un ensemble de travaux de réaménagement qui devaient adapter la structure de la ville aux exigences du contrôle militaire et aux nécessités logistiques de l'armée. La période allant de 1840 à 1843 comportait des transformations de la ville précoloniale sur elle-même. Les premières interventions se résumaient à faire des aménagements d'urgence sur quelques maisons afin de les aménager comme abris aux troupes militaires qui venaient s'établir dans la ville.

E.MERCIER avait décrit les premières interventions sur la ville : « Un des premiers soins qui s'imposait à nous au cours de la conquête fut de nous fortifier, ainsi à mesure que l'on prend possession d'une place, on s'occupa aussitôt de remettre en état et de compléter les défenses si c'était déjà une ville habitée ou de l'entourer d'une muraille si le centre était une nouvelle création... »³

Après ces premières interventions, vint l'établissement des percées et les démolitions. En effet, les rues de la ville précoloniale étaient difficilement accessibles pour les troupes militaires. On peut noter aussi l'absence quasi totale d'espaces ouverts dans la

ville précoloniale faisant ressentir le besoin de places dans la ville, servant comme lieu de rassemblement.

L'aspect de la ville précoloniale était compact avec les ruelles tortueuses composée d'une casbah et d'un réduit de casbah (ou citadelle) et entourée d'une enceinte, les maisons périphériques formaient elles même l'enceinte de la ville, les premiers gestes sur la ville étaient la réparation des fortifications.

Le capitaine GAUBERT avait relaté dans son mémoire militaire les premiers travaux accomplis sur la ville : «La casbah proprement dite entourée d'un fossé est l'œuvre de la deuxième occupation, le mur d'enceinte est à peu près partout, formé par les murs en terre de maisons, a du être reconstruit et ce travail a été presque achevé par la dernière garnison qui a établi sur le pourtour une large rue de rempart. Le flanquement de la place est assuré au moyen de trois bastions terrassés et quelques tours en maçonnerie, dont deux anciennes du réduit de casbah et des portions en crémaillère »⁴

Les transformations à l'intérieur du tissu, ou sur la structure urbaine de la ville, étaient les percées de grands axes. Le capitaine Gaubert poursuivait sa description ainsi : «On a percé deux larges rues dans la direction du vent, la première, normale au Zaccar, aboutit à la porte de ce nom dans un ancien mur turc en moellons voûté en pierres de tailles, qui remplace la porte de l'Est, la deuxième se dirige vers la porte de Chélif en pierres de taille, non loin de celle dite de l'Ouest qui existait des temps des arabes. Un bâtiment voûté dans le réduit de la casbah a été dégagé des constructions qui l'obstruaient réparé et isolé par un mur de clôture, c'est un magasin à munitions très convenable. La casbah et son réduit renferment un casernement définitif et un casernement provisoire, elle renferme en outre des logements, l'hôpital... »⁵

L'établissement des percés s'accompagnait automatiquement par des reconstructions le long des nouveaux alignements, ces réalisations se situaient entre 1850 et 1855. Le premier axe, bordé de platanes, partait de la porte du Zaccar et aboutissait sur une place appelée «place de l'horloge», où se trouve une ancienne mosquée turque «El-Batha» qui était démolit entre 1852 et 1853, et seul le minaret fut conservé et transformé en horloge pour la place. A l'angle sud-est commence une rue, faisant un coude à gauche en déviant de la maison de l'émir, qui fut conservée, et par conséquent, on formait un deuxième grand axe qui aboutissait sur une place appelée «esplanade » qui prit place sur le jardin de la casbah. Ce coin de la ville constitue un belvédère dominant la plaine du Chellif.

Les transformations avaient restructuré la partie Sud-Est de la ville. Elles faisaient partie du plan directeur de 1841, c'est à partir de l'année 1843 qu'une population civile commença à s'installer, cette restructuration visait la démolition de cette même partie et l'implantation d'arbres le long des axes déjà établis. Ces projets avaient donné naissance à de nouveaux édifices tels que : la sous préfecture, les écoles et quelques habitations.

Un autre projet d'alignement, réalisé par le génie militaire en 1855, était venu se superposer sur toute l'étendue de la ville existante, en conservant la même étendue et les mêmes limites (l'escarpement et l'oued). Ce projet d'alignement était une des opérations de l'urbanisme néo-conservateur du *Baron Haussman* caractérisé par des rues rectilignes se coupant à angles droits, par des boulevards périphériques, des plantations d'arbres et la construction d'édifices publics.

Un autre édifice fut conservé : c'est la maison de l'émir, nommé ainsi à l'époque précolonial, et devenu hôtel de commandement à l'époque coloniale. Sa conservation était liée à un événement historique ; la visite de Napoléon III en 1865 de la ville.

Les interventions réalisées sur la ville durant cette période avaient complètement changé sa structure qui fut entièrement modifiée par l'introduction d'un nouveau langage architectural et de nouvelles composantes urbaines étrangères à la ville existante, à l'exception, quelques édifices, ayant des valeurs architecturales ou culturelles, furent conservés.

3.2. Dédoubllement de la ville. édification de la nouvelle enceinte et es quartiers nouveaux :

Jusqu'à l'année 1849, les besoins et les fonctions des colons se multipliaient et la ville ne pouvait plus les contenir d'où son extension. Les premiers projets d'extension consistaient à la construction d'une nouvelle enceinte militaire qui contenait la ville existante et la nouvelle extension qui s'était faite par dédoublement.

Ce nouveau projet établi entre 1844 et 1867 donna à la ville un cachet militaire, puisqu'elle aurait renfermé le quartier militaire. L'enceinte construite entre 1859 et 1862 était flanquée de deux portes : celle du nord (Zaccar), d'ailleurs qui n'avait pas changé et celle de l'ouest qui fut nouvelle et était considérée comme la translation de l'ancienne porte turque de l'ouest. A l'intérieur de la partie, nouvellement entourée par l'enceinte, deux zones ont été délimitées : L'une militaire au Sud, qui avait choisi des terrains plats et vastes pour des raisons logistiques, l'autre résidentielle à caractère rural, qui avait choisi des terrains considérablement en pente et peu étendu appelé quartier de la cité nord.

Cette période était marquée par l'implantation de bâtiments publics à caractère socioculturel, éducatif et administratif à l'intérieur du tissu précolonial. Cette phase se situait entre l'année 1892 et 1909. A l'intérieur de la partie dédoublée, il y avait eu des réalisations d'équipements publics (éducatifs) et de l'habitat le long du boulevard réalisé implanté sur l'oued remblayé et canalisé.

Entre 1954 et 1962, Miliana avait suivi le même processus de développement que les villes européennes précisément celle des villes françaises. Une nouvelle notion de la ville est apparue, celle de la «ville moderne », elle était exprimée par l'abandon des formes antérieures caractérisées par la présence de l'enceinte, il n'y aurait plus de coupures ville -campagne mais un centre et une périphérie.

Au début de la colonisation, Miliana était une ville de garnison, par la suite, elle était devenue un centre administratif important, mais vers les dernières années de la colonisation, elle déclinait au profit des villes des plaines.

La période coloniale a produit un changement important dans le système urbain précolonial, certaines villes ont été transformées dans leur structure initiale, d'autres se sont dédoublées et ont vu leur partie ancienne altérée.

Actuellement, le principal problème des villes stratifiées (médiinas transformées) réside dans leur abandon ou dans leur sur utilisation. Le drame actuel est que ces villes risquent de ne plus exister. Les premières altérations sont les conséquences des projets d'alignements de l'époque coloniale, aux effondrements partiels et aux nouvelles reconstructions qui ne sont pas compatibles.

Ces villes précoloniales transformées par les projets d'alignement de la période coloniale doivent être considérées, non seulement en fonction de leur valeur

historique et esthétique, mais aussi en termes d'un urbanisme cohérent où la création contemporaine doit se conjuguer efficacement avec les témoignages du passé.



Figure 3 : Plan de la ville de Miliana dédoublé, photo de la place centrale créée sur le lieu de l'ex-mosquée turque (place de l'horloge)

Notes :

- ¹ LE TOURNEAU R., l'évolution des villes d'Afrique du nord au contact de l'occident, in « ANNALES de l'institut d'études orientales », tome XII, Alger 1954, p 199, 200.
- ² BEGUIN, F., Arabisances, éd Dunod, Paris 1983, p 14.
- ³ MERCIER E., L'Algérie en 1880, p 117, Paris 1880.
- ⁴ ROZET et CARETTE (capitaines du génie militaire), Algérie Etats tripolitains, p.62, Tunis 1980.
- ⁵ LE CANNELIER P.(reporter) « regards sur Miliana », *Journal d'Alger* , 27 et 28 mars 1955.

Bibliographie :

- 1) S. Almi. Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie, Bruxelles, 2002.
- 2) F. Beguin , Arabisances, éd Dunod, Paris 1983
- 3) R. Le Tourneau, « L'évolution des villes de l'Afrique du nord au contact de l'occident », Annales de l'Institut des Etudes Orientales, tome XII, Alger, 1954.
- 4) X. Malverti et P. Pinon, La ville régulière, modèles et tracés, éd Picard, Paris, 1997.
- 5) E. Mercier, L'Algérie en 1880, Paris, 1880.
- 6) (capitaine du génie militaire)ROZET et CARETTE, Algérie Etats Tripolitains, Tunis, 1980
- 7) R. St Phélix, Le voyage de M.S. NAPOLEON III en Algérie, Paris 1865.
- 8) V.Rousseaux , L'urbanisation au Maghreb, le langage des cartes, Lille 2004
- 9) N. Oulebsir, Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie, (1830-1930), éd la maison des sciences de l'homme 2004.

Réhabilitation d'une tradition constructive locale ; Confection d'arcoupole sans coffrage

CHIEB. SMAIL¹. MAZOUZ SAID²

^{1,2} Université de Biskra ; département d'architecture

E-mail : chieb_s@yahoo.fr



La motivation de cette recherche :



Situation du patrimoine : On dit souvent qu' 'on ne peut pas arrêter le progrès. Mais en étant pris par l'enthousiasme de ce progrès, Faut –il attirer l'attention pour ne pas détruire le produit des autres générations ?. Avant tout, on dispose d'assez d'espace pour : Progresser, appliquer nos expériences ; montrer « Notre savoir faire », sans pour autant effacer l'œuvre des autres

L'objectif de cette étude c'est de:

- Partir en quête d'une tradition constructive en vue de réhabiliter les mausolées de la région de la Saoura au Sud-ouest de l'Algérie
- Vérifier la constructibilité du matériau terre dans le domaine des structures spéciales; arcades et coupoles

1 – L' arcade:

1.1 Introduction : L'arc permet de franchir des vides ménagés dans les murs, avec le même matériau (la brique de terre) qui est sollicité habituellement en compression

1.2 – La forme des arcs : Les formes les plus adaptées à la construction en terre sont :

- Plein cintre, Anse de panier, pleine et surbaissée Ogive et ogive surbaissée ,Tudor, elliptique et en plate – bande ,Caténaire et parabolique [4]

Au Ksar de KENADZA, ainsi qu'A MOUGHEUL, il existe une variation étonnante de franchissement en arcade dont voici quelques cas : [28] (Voir Photo : N° 1 ; 2 ; 3)



Arcade sans coffrage
Mougheul



une façon d'échapper
au linteau trop long



arcade d'une portée de 6 m

1.3 – Dimensionnement de l'arc : Le trajet des forces, à l'intérieur de l'arc, peut être évalué par différentes manières :

- Par approche graphique (tracé du funiculaire des charges)
- Par simulation (petite chaîne lestée de poids)

La courbe définitive de la ligne de pression doit rester dans le 1/3 moyen de l'arc [28]. Si la courbe sort du 1/3 moyen, des fissures sont à craindre.

Il existe deux solutions principales de dimensionnement : a) – La forme de l'arc est déterminée d'avance. Le tracé de la ligne de pression doit passer dans le 1/3 moyen de l'arc qui par la suite détermine l'épaisseur nécessaire [7]

1.4 - Exécution des arcs: A - Rouleaux: Suivant les portées et les charges, l'arc peut être construit en simple, double ou triple rouleau. Un cintre léger pour construire le 1er rouleau qui sert de base pour le 2em etc. Ces rouleaux successifs sont bien chargés et liés entre eux pour qu'il n'y ait pas de fissures [6]. (Risque de retrait, de travail différentiel entre les rouleaux)



Croquis N° 5: la construction de l'arc en rouleaux [6]

B – Coffrage à l'ancienne : La pose en encorbellement permet de se passer du coffrage (tracé qui approche l'ogive) les coffrages anciens sont en maçonnerie temporaire ou même en tiges de palmiers, dissimulés sous l'enduit ou entièrement apparentes (coffrage léger),



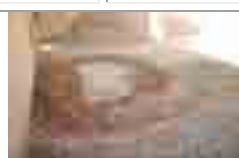

Les cintres sont préférablement équipés d'une latte mobile ou d'un cordeau qui donne la direction de pose des briques et la forme que va prendre le mortier des joints. A prévoir aussi, un système de calage avec des coins en bois ou du sable qui permet d'abaisser le coffrage sans solliciter l'arc. [9]



Croquis N° 6 : arcade avec un coffrage en maçonnerie [4]

B - Maçonnerie: La mise en œuvre est symétrique, à partir des deux sommiers de l'arc pour rejoindre la clef. Les sommiers sont inclus au mur et orientés de telle façon qu'ils donnent la direction de l'arc et mieux reprendre les poussées. Par principe, on ne compte pas sur le mortier de pose pour le travail de l'arc mais sur les briques comme si elles étaient posées a sec [27]. Les briques se touchent à l'intrados, coté cintre, et sont calées a l'extrados, le bourrage des joints est très soigneusement fait. On peut prévoir des briques voussoirs, de formes spéciales (en trapèze ou en emboîtement) ces briques sont utilisées pour les grandes portées

1.5 – Le processus de construction des arcades

A – L'outillage		
Les dimensions de La brique; 10 x20 x40,		
Le compas pour déterminer la forme et les dimensions des joints		
B – La confection de quatre arcades en BTS sans coffrage		
Le mortier est constitué de : (2 / 3 d'argile + 1/ 3 de sable) + 1/3 d'eau au quelle on rajoute 15 % de chaux		
Une fois le poteau est achevé à la fin on pose des pierres plates pour éviter le poinçonnement		 <p>Pierre plate</p> <p>Harpage</p> <p>L'assise de l'arc</p> <p>Le soubassement</p>

<p>La pose de la troisième brique et l'arcade commence à prendre forme. L'arrête intérieure de la brique est posée a sec pour éviter le cisaillement</p>		
<p>Une fois la confection de l'arcade est dans le vide, un morceau de bois est utilisé pour caler les briques, le temps de la prise du mortier de pose</p>		
<p>Vérifier l'axe central de l'arc d'un moment à l'autre pour avoir une idée sur l'évolution de l'opération</p>		
<p>La forme de la brique clé en (V) assure la stabilité des deux parties de l'arcade</p>		
<p>La pose de la pierre clé,</p>		
<p>La première rangée de remplissage est achevée, les joints qui se succèdent sont intercalés pour éviter les fissures</p>		
<p>Le vide est presque comblé de part et d'autre de l'arcade, et .../....</p>		
<p>...Des travaux, d'embellissement sont à entreprendre, ainsi que le traçage des joints</p>		

2 / Construction de la coupole sans coffrage

2.1 - Introduction :La coupole est une voûte de plan circulaire dont l'intrados est tracé par la rotation d'un arc générateur sur un axe vertical [34]. A l'égard de l'arc ou

de la voûte, la coupole a l'avantage de faire travailler le matériau en compression ce qui arrange le mieux le matériau terre

2.2 – Domaine d'application :La coupole sert le plus souvent à couvrir la totalité de l'espace – sauf pour les mosquées où elle joue le rôle d'éclairage pour la profondeur de la salle de prière. Comme la voûte, la coupole est plus adaptée aux régions secs . A noter que face au séisme, la coupole se comporte bien [7].Ce sont plutôt les murs verticaux qu'ils la fragilisent, ils nécessitent : des contre forts, ou des chaînages

En architecture la coupole pose quelques problèmes de dimensionnement et de forme des espaces: des hauteurs importantes sont atteintes avec des coupoles non surbaissées. Un autre problème d'ordre technique c'est la résonance acoustique de la coupole qui la rend inadaptée à certaines fonctions sans traitement spécial

2.3 – Exemple de coupole réalisée sans coffrage



Photo N° 2: coupole *Lalla keltoume* ;au cimetière de KENADZA Elle est construite en pierre sèches, et paradoxalement c'est le mausolée d'une femme « marabout »- fonction réservée habituellement aux hommes [28]

2.4 – Formes des coupoles : Elles se définissent en coupe et en plan .En coupe on peut obtenir pratiquement toutes les formes engendrées par les arcs et les voûtes .Les plans peuvent être circulaires carrés- ce sont les formes les plus adaptées - ou même de formes elliptiques, rectangulaires (coupole barlongue) ; On peut utiliser aussi la demi- coupole. [7]. Voir croquis N°2 ; 3 ; 4 ; 5)



Croquis N°(2 ; 3 ; 4 ; 5): la variété formelle des coupoles [7]

2.5 – les supports de la coupole :Ils peuvent êtres très variés en fonction de la hauteur des murs, du diamètre de la coupole de son centrage - une coupole sphérique sur un plan circulaire ne pose aucun problème mais les plans carrés, rectangulaires ou pentagonaux ; engendrent des tracés complexes et exigent la construction des supports intermédiaires tels que : les trompes et les pendentifs

2.6 – Construction sans coffrage, procédé de construction :Les coupoles sont obtenues par la rotation d'un arc qui recouvre un espace .L'utilisation de pendentifs ou de trompes permet d'adapter la forme circulaire et de la faire évoluer à partir d'un plan carré. La méthode de construction la plus simple pour réaliser des coupoles est celle par progression d'anneaux tronconiques, couches par couches .Ces anneaux

horizontaux peuvent engendrer toutes les formes polygonales cette méthode utilise la même technique de pose que pour les voûtes nubiennes [6]. Un guide tournant autour d'un axe fixe décrivant la forme de la coupole en suivant l'évolution de son édification et permet d'obtenir une forme juste pour annuler ainsi les efforts







Voûte sur trompes [19]



Voûte sur pendentif [19]

2.6.1 – Les linteaux : Ils sont placés aux angles rentrants, et réalisés en bois en acier ou en béton – les plus courants dans l'architecture des Ksour ce sont les linteaux en bois - ce matériau est rare. Le système travail à la traction et la forme qui résulte tend vers le cercle octogone, pentagone ...etc. (Voir processus de confection) [28]

2.7 – Le processus de construction de la coupole

L'outillage		-1-
Le moule de fabrication de la brique t: la petite base 10 x 10 ; la grande base : 15 x 15 ; la longueur de la brique = 25 cm		
1/ Le compas pour vérifier la pose de la brique, la forme sphérique de la coupole est formé de deux planche munie d'un axe de rotation et d'un arc fixé sur les deux extrémités 2/ La forme de la brique		
Le passage de la forme carrée à l'hexagone pour arriver à circulaire pour préparer le support de la coupole		
B/ Le processus de construction d'une coupole sans coffrage		
La première rangée de brique se concrétise		

<p>la forme circulaire est strictement respectée afin d'éviter des déformations dans la forme ou dans la structure</p>	
<p>La première rangée, vue de l'extérieur À remarquer l'inclinaison de la face supérieur des briques vers l'intérieur -</p>	
<p>La cinquième rangée est posée et la coupole commence à prendre forme</p>	
<p>De l'intérieur le montage est assez claire est chaque circonscription montre une phase d'évolution dans la confection de la coupole</p>	
<p>Un ouvrier se met à l'intérieur de la coupole pour guider l'emplacement des briques une fois qu'on se rapproche du sommet</p>	
<p>Quatre brique sont posées en forme de (+) pour fermer le sommet de la coupole sous l'œil vigilant de l'ouvrier qui se trouve à l'intérieur et/...</p>	
<p>Et pour finir on note :</p> <p>1 - / : Le traçage des joints avec un mortier de chaux de l'intérieur pour faciliter la lecture du processus de construction mais aussi pour renforcer les parties faibles de la coupole qui sont les joints</p>	
<p>2 - / : Une couche de lait de chaux « =0.5 cm » est versée sur la coupole de haut en bas en vu de la protéger. (A noter que toutes les coupoles au SUD sont peintes en blanc)</p> <p>3 - / : Des gargouilles en bois de palmier pour l'évacuation des eaux pluviales</p>	

3 / Perspectives et interrogations : Cette étude ouvre la voie à plusieurs axes de recherches, elle nous pousse à poser l'interrogation suivante :

1 – Quelles sont les limites de cette technique c'est-à-dire : trouver la portée maximale de ces ouvrages ; arcades et coupes ?

2 - Pour confectionner des études de structure ; nos ingénieurs courent derrière les lois de LA R.D.M., sans tenir compte des paramètres: forme et géométrie, par cette démonstration on a montré que la stabilité d'une structure peut être cherchée autrement

4 - Bibliographie

- COINTRERAUX : les cahiers de l'école d'architecture rurale 1790 ; (2)
- DONNADIEU, C. Et P. H. ET J. M. : Habiter le désert, les maisons mozabites
Pierre MADAGRA Bruxelles 1977 ; (3)
- CRAT erre : Des architectures de terre ou l'avenir d'une tradition millénaire
Centre George Pompidou Paris 1979 ; (4)
- CRAT erre : Construire en terre.
Edition Alternative et Parallèles ; Paris 1979 ; (5)
- CRAT erre : Construire en terre
Edition Alternative et Parallèles ; Paris 1983 ; (6)
- CRAT erre : Marrakech, habitat en terre
Edition CRAT erre GRENOBLE 1987 ; (7)
- GUIDANI SILVIO ET DOEPPER ULRICH : Architecture vernaculaire
Presses polytechniques et Université romande, LAUSANNE 1990 ; (8)
- HASSAN FATHY : Construire avec le peuple
Edition Jérôme Martineau, Paris 1970 ; (9)
- TRAVAUX DE L'ATELIER AK terre ; (27)
- LA TRADITION CONSTRUCTIVE LOCALE ; (28)
- LE PETIT LAROUSSE en couleur ; librairie Larousse 1988 ; (31)
- HUGO HOUBEN, HUBERT GUILLARD ; Traité de construction en terre ; (42)
- L'ENCYCLOPEDIE DE L'ARCHITECTURE ; (34)
- VOUTES ET COUPOLES EN MATERIAUX LOCAUX C.N.E.R.IB. (16)
- LE BLOC DE TERRE COMPRIMEE VOL 2 MANUEL DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION

Le référentiel INDI pour une réhabilitation intégrée de la ville

Charlot-Valdieu Catherine

Economiste, Présidente
Association SUDEN pour la promotion
du développement urbain durable
catherine.charlot-valdieu@sfr.fr

Outrequin Philippe

Docteur en économie, Directeur
La Calade, Aménagement durable
et stratégies énergétiques
outrequin.philippe@gmail.com

La réhabilitation des bâtiments nécessite certes des compétences techniques et architecturales (échelle du bâtiment) mais aussi des stratégies patrimoniales et territoriales durables (échelles de la ville, de la région, de l'Etat), lesquelles peuvent être testées à l'échelle du quartier : dans les projets d'écoquartier et à leur périphérie. Ces projets d'aménagement durable nécessitent pluridisciplinarité, coopération et un processus d'évaluation (ce dernier permettant une amélioration continue des projets et des procédures).

L'évaluation au cœur des stratégies territoriales d'aménagement durable

De nombreux acteurs sont réticents à l'évaluation, celle-ci étant souvent considérée de manière négative et non pas comme **un outil de dialogue qui permet l'amélioration continue des projets** (critère essentiel des démarches de développement durable).

A l'échelle de la ville et du quartier, l'évaluation est incontournable. En effet la ville est un système complexe et elle ne se réduit ni à la trame viaire et sanitaire ni à des considérations architecturales. Comme l'a souligné François Ascher (grand prix de l'urbanisme en 2009), **la ville** ne doit plus être le seul apanage des architectes (ou star-architectes) ou des urbanistes ; elle **doit être construite et renouvelée dans le cadre d'une démarche-projet à la fois transversale, prospective, cohérente et participative** (réunissant de nombreux acteurs, y compris les habitants et usagers).

L'intérêt communal ou métropolitain se construit dans la concertation et la conciliation de points de vues parfois divergents et non dans la mise en place d'une ligne directrice imposée d'en haut ou en vertu des prétendus bienfaits d'un laissez-faire généralisé... Le financement des évolutions urbaines relevant à la fois de la puissance publique et des acteurs privés, la coopération, la complémentarité entre les uns et les autres, est une nécessité.

Tous les aménageurs sont conscients de la complexité de leur tâche et de l'importance des thèmes concernés ou impactés par un projet d'aménagement. Il est donc logique d'avoir recours à un système d'indicateurs (et non pas uniquement un ensemble d'indicateurs) pour évaluer un projet d'aménagement dans son ensemble, ce système d'indicateurs ayant pour objet de:

- lancer une discussion entre les acteurs concernant les orientations et objectifs d'un projet,
- mesurer le niveau de durabilité et l'évolution dans le temps,
- mettre en évidence les actions nécessaires,
- informer les différents acteurs concernés (à commencer par les décideurs politiques) du niveau de prise en compte du DD et rendre possible le dépistage précoce de problèmes potentiels,
- permettre des comparaisons, notamment entre plusieurs scénarios (ou projets d'aménagement potentiels) pour le quartier, et motiver, par l'émulation qui en résulte, à prendre des mesures supplémentaires pour atteindre les objectifs définis pour le projet ;

- permettre un suivi permanent et une évaluation récurrente de l'ensemble du projet (et de ses opérations) pour améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers du quartier mais également de la ville (et donc son attractivité).

C'est pourquoi il s'agit d'avoir **de nombreux indicateurs quantitatifs mais aussi qualitatifs**, ce qui va à l'encontre du discours habituel sur les indicateurs, lesquels sont définis comme devant être mesurables de façon fiable et objective. Cependant **la mesurabilité, la fiabilité et l'objectivité ne sont pas l'apanage des seuls indicateurs quantitatifs**. De plus, cette objectivité n'existe pas non plus dans les systèmes uniquement quantitatifs. L'exemple le plus évident est l'indicateur de la richesse d'un pays, le PIB, que d'aucuns estiment ne pas refléter cette richesse, laquelle doit être évaluée à l'aide de nombreux indicateurs qualitatifs. Certains chercheurs vont même plus loin et estiment qu'« il n'y a évaluation que parce qu'il y a subjectivité »¹, cette subjectivité s'exprimant dans la définition des objectifs et dans le choix des critères, des indicateurs, des méthodes de mesure et des méthodes de pondération ou d'agrégation. Par ailleurs **la subjectivité n'est pas l'arbitraire et c'est l'absence d'arbitraire (et donc la transparence du système d'évaluation) qui permet de déterminer si le système ou le référentiel d'évaluation est fiable ou non**. Pour éviter l'arbitraire, l'évaluation et les modèles ou référentiels qui permettent l'évaluation doivent respecter certaines règles :

- les règles d'évaluation doivent être rigoureuses, précises et constantes,
- l'évaluateur doit rester aussi impartial que possible,
- ce qui est évalué doit être clairement défini au préalable,
- ce qui est évalué doit être bien mesuré.

De même, les indicateurs doivent être mesurés à partir d'une information valide (correspondant à ce qui est recherché) et fiable (ne dépendant pas du moment de l'évaluation ni de l'évaluateur).

Aucun système d'évaluation ne sera jamais totalement exhaustif (« le risque zéro n'existe pas », même pour les plus grands projets scientifiques) et il le sera d'autant moins que l'on se cantonnera à des évaluations quantitatives. La problématique réelle n'est pas le système d'évaluation en tant que tel mais la raison pour laquelle on évalue : **l'évaluation doit donner un sens au résultat observé**. Pour un référentiel ou système d'indicateurs à l'échelle d'un quartier (écoquartier), (le sens de) l'évaluation va consister à améliorer le processus de décision, à contribuer à une stratégie et à une gestion de projet permettant l'amélioration continue du projet.²

Un système d'évaluation n'est jamais neutre : il y a derrière tout système d'indicateurs des présupposés, affichés ou non, d'où l'intérêt d'avoir un système transparent d'une part et d'utiliser, d'autre part, plusieurs référentiels ou grilles d'évaluation complémentaires, en fonction des objectifs poursuivis par le maître d'ouvrage (et/ou le maître d'œuvre).

Un système d'évaluation repose sur des critères³ qui structurent le référentiel ou le processus d'évaluation et **donnent un sens (son sens) à l'évaluation**.⁴ Ils ne doivent

¹ Marie-Françoise GERARD, L'indispensable subjectivité de l'évaluation, *Antipodes*, n° 156, 2002, p. 26 à 34.

² La comparaison de projets de différentes villes de divers pays nécessite des indicateurs spécifiques, cette comparaison n'ayant de sens que sur des objectifs supra-territoriaux (régionaux, nationaux ou européens comme pour le RFSC). La comparaison de différents projets pour un territoire (concours) répond quant à elle à des objectifs locaux spécifiques.

³ A distinguer des « critères » (l'organisation du pilotage, la participation, la transversalité de la démarche, un processus d'évaluation et une stratégie d'amélioration continue) définis en 2006 par le MEDDTL (devenu MEDDE en juin 2012), lesquels sont plutôt des moyens pour atteindre les objectifs définis (ou répondre aux finalités définies en 2006).

pas être trop nombreux pour éviter de faire rentrer tous les projets dans un même moule, dans une forme de standardisation. Ils doivent aussi être indépendants, pertinents et, dans certains cas, ils peuvent être pondérés (certains étant plus importants que d'autres).

Les indicateurs correspondent à différentes façons d'aborder les critères : ils doivent être pertinents pour rendre compte des faits ou des représentations afin de permettre de juger la façon dont le critère a été pris en compte. Pour évaluer les représentations (comportements des habitants par exemple), les indicateurs qualitatifs sont souvent plus appropriés pour rendre compte d'une situation et pour lui donner du sens. Ainsi par exemple, la participation des habitants ne doit pas être évaluée uniquement sur le nombre de présents à des réunions ; elle doit être évaluée aussi sur la capacité des décideurs à prendre en compte les avis et les recommandations des habitants.⁵ Il y a là un jugement de valeur (et celui-ci existe dans tout système d'évaluation, y compris pour ceux qui comportent uniquement des indicateurs quantitatifs, comme le souligne notre exemple).

Enfin, si l'on réduit une évaluation à un ensemble d'indicateurs mis les uns à côté des autres, cela signifie que l'on donne une pondération égale à chacun ; si, à l'inverse, il y a une pondération (hiérarchisation) et une échelle de notation permettant de les regrouper, cette échelle de pondération est déjà un jugement de valeur. Ceci n'est pas un problème en soi si ce jugement de valeur est lié aux objectifs de l'évaluation, définis par les décideurs de façon éminemment subjective mais transparente...

En conclusion, tout système d'évaluation est subjectif et le choix d'indicateurs qualitatifs, loin de rendre plus floue l'évaluation, peut au contraire lui donner du sens. Les jugements de valeur sont intrinsèques à l'évaluation et sont liés aux objectifs qui sont fixés. **Il est cependant essentiel de s'assurer de la transparence de la méthode d'évaluation, des échelles de notation, des méthodes de pondération ; il est aussi très important de partager les critères retenus qui vont largement orienter les résultats de l'évaluation et son interprétation.** (Ceci explique d'ailleurs l'importance de la capitalisation des résultats des différentes évaluations effectuées avec un référentiel, cette capitalisation permettant de faire évoluer le référentiel, de l'améliorer en continu).

Qu'est-ce qu'un référentiel pour un projet d'aménagement comme l'écoquartier ?

Un référentiel écoquartier, quartier durable ou à l'échelle du quartier, est un outil d'aide à la décision et à la mise en œuvre des projets ainsi qu'un outil de suivi et d'évaluation au service d'une stratégie d'amélioration continue, un outil de dialogue renforçant la transversalité du projet et un outil de communication. Ce n'est ni un outil universel (pour toutes les échelles de territoire) ni un outil immuable ; c'est un outil évolutif et modulable en fonction du contexte local (et national), conçu en tenant compte des pratiques des professionnels et utilisable par l'ensemble des acteurs (aménageurs, promoteurs, bailleurs sociaux, etc., y compris les habitants et usagers du quartier).

Les outils existants à l'échelle du quartier

⁴ Ainsi la grille EcoQuartier du MEDDTL n'exige pas de performances spécifiques (puisque'elle ne comporte pas d'indicateur). Elle a pour objectif de faire en sorte que chaque élu, chaque porteur de projet se pose les questions qu'elle soulève et définisse une façon d'y répondre (ou choisisse de ne pas y répondre).

⁵ Si par exemple les habitants constatent que leurs demandes ou avis ne sont pas pris en compte, ils ne viendront plus aux réunions ; mais cette absence aux réunions (ou dans les bureaux de vote) ne signifie pas une absence d'intérêt ; c'est une résultante du comportement des décideurs.

Les outils sont aujourd'hui nombreux⁶ et il n'est pas toujours simple de choisir. Pour sélectionner un référentiel écoquartier parmi les outils existants, il convient de recourir à différents critères :

- ✚ **L'échelle territoriale** : Les outils existants sont plus ou moins adaptés à l'échelle du quartier. Il convient donc de sélectionner les outils élaborés spécifiquement pour l'échelle du quartier (ou, à défaut, adaptés à l'échelle du quartier).
- ✚ **Le type de démarche ou le champ analysé** : **Ce critère correspond à la définition du développement durable (DD) retenue⁷** : les outils existants vont de l'intégration de préoccupations environnementales (démarches partielles) à de véritables démarches transversales.
- ✚ **L'objectif de l'outil**, afin de préciser ce que l'on attend de l'outil recherché. On distingue 3 types d'outils : ceux qui sont **à finalité publique** (INDI ou grilles EcoQuartier), ceux qui sont **à usage interne** (d'une collectivité ou d'un BET) et ceux qui sont **à finalité privée ou commerciale** (les certifications payantes).
- ✚ **La structure de l'outil** : Un référentiel écoquartier doit répondre à des objectifs et croiser des thématiques (démarche systémique et transversale), c'est pourquoi la structure de l'outil est très importante. Celle-ci peut être le reflet de la définition du développement durable (DD) retenue et on distingue les outils suivants :
 - **les outils focalisés sur les préoccupations environnementales et la réduction de l'impact environnemental, souvent partiels (dans le temps ou dans l'espace)** : On distingue les méthodes de diagnostic de territoire comme l'AEU®, les outils extrapolés de l'échelle du bâtiment et plus adaptés à l'échelle de l'opération que du projet, comme les certifications conçues principalement pour des promoteurs immobiliers (CASBEE for Urban Development au Japon, BREEAM Communities en Grande Bretagne, Leed for Neighbourhood development en Amérique du Nord ou HQE™-Aménagement en France) ; les outils centrés sur l'analyse de cycle de vie, comme One planet living (OPL) développée par WWF ou NEST (élaboré par Nobatek en France).
 - **les outils structurés sur des principes ou des thèmes du DD**. Cette catégorie comprend différents types d'outils, ceux-ci étant :
 - **structurés sur des principes de DD** (RST₀₁ et ₀₂ sur les vingt-huit principes de la déclaration de Rio) ou **sur les 5 finalités de DD** (cadre de référence Agenda 21 Local du MEDDTL, guide de l'ARPE Midi-Pyrénées, Tendem Empreinte d'EGIS). La difficulté pour ces outils est de trouver une structure complémentaire car les redondances et les oublis sont difficiles à éviter.
 - **structurés selon les piliers du DD** (grille EcoQuartier de 2009, le tableau de bord du DD de Syntec et du CSTB (CBDD®) ou le référentiel européen RFSC). Ces outils visent le plus souvent à réduire l'impact du projet sur chacun des piliers du développement durable. Leur manque de transversalité rend difficile la prise en compte des objectifs contradictoires et l'amélioration continue dans le temps des projets. Ils sont plus adaptés à la description des projets ou à la communication sur leurs points forts (comparaison européenne par exemple) qu'à l'évaluation, au suivi ou à l'aide à la décision.

⁶ Voir L'urbanisme durable : concevoir un écoquartier (Edition Le Moniteur, 2009, réédition et mise à jour en 2011) et Ecoquartier mode d'emploi (Edition Eyrolles, 2009)

⁷ Aujourd'hui on peut distinguer 5 définitions du développement durable : une politique de préservation de l'environnement, un ensemble d'actions visant à réduire l'impact environnemental, la promotion de la croissance verte, une mutation écologique globale et une démarche intégrée, anticipatrice et démocratique, cette dernière étant à notre sens le véritable sens à donner au développement durable à l'échelle territoriale de l'aménagement urbain.

- **structurés sur des thèmes ou objectifs spécifiques** (mais non exhaustifs) : outils à vocation interne comme le référentiel de Tekhné pour Montpellier ou UrbanEra de Bouygues Immobilier (pour tendre vers l'énergie positive).
- **les outils structurés sur des objectifs de DD.** Des bureaux d'étude français et suisses ont structuré leur démarche sur les 5 objectifs et 21 cibles (système ISDIS) de la démarche HQE²R de transformation durable des quartiers. Des collectivités se sont également engagées dans des démarches de ce type : Région Ile-de-France (appels à projets Nouveaux Quartiers Urbains avec 17 thèmes structurés sur les grandes priorités du SDRIF), Lille métropole (Charte des écoquartiers), Communauté du Pays d'Aix (qui a repris et complété la grille définie par les Eco-Maires)... INDI est un peu différent : structuré sur des enjeux et des objectifs, il est adaptable aux enjeux locaux (région, EPCI) comme aux ambitions nationales. Cette dernière catégorie comprend des outils complets (à défaut d'être exhaustifs) qui ont des utilisations (et utilisateurs) multiples et qui permettent une évaluation partagée.

Le référentiel INDI

La Calade a élaboré un référentiel pour l'échelle du quartier au début des années 2000 dans le cadre du projet européen HQE²R (« Sustainable renovation of buildings towards sustainable neighbourhoods »)⁸ et l'a fait évoluer régulièrement au fur et à mesure de son utilisation sur différents projets (cf. www.suden.org). Ce référentiel baptisé INDI (« indicators ») répond à tous les critères évoqués ci-avant.

Suite au Grenelle de l'environnement, **INDI est structurée sur une définition opérationnelle d'un projet de quartier durable ou d'écoquartier (complémentaire des définitions officielles qui demeurent très génériques)⁹** :

Un projet de quartier durable nécessite la mise en œuvre d'une démarche - projet (nouvelle gouvernance) pour répondre à des enjeux à la fois globaux et locaux et contribuer à la durabilité de la ville.

INDI est structuré sur les 4 enjeux d'un projet d'écoquartier:

- **prendre en compte localement les grands enjeux globaux de la planète** : effet de serre, préservation des ressources, de la biodiversité...
- **répondre de façon cohérente aux enjeux locaux** – environnementaux, sociaux et économiques – **et donc assurer la qualité de vie** de ses habitants et usagers;
- **prendre en compte les enjeux territoriaux et contribuer à la durabilité de la ville** ou du territoire dans lequel il se trouve.
- **mettre en œuvre** une démarche transversale ou intégrée, aussi appelée démarche – projet (d'où la mise en place d'une **nouvelle gouvernance**, quatrième enjeu ou pilier de la démarche écoquartier).

INDI permet de se poser toutes les questions que l'on doit se poser aujourd'hui pour concevoir, mettre en œuvre et/ou évaluer un projet urbain à l'échelle du quartier.

Tab 1 - **La structure d'INDI : 4 enjeux et 20 thèmes pour un projet d'écoquartier**

⁸ La démarche HQE²R comprend de nombreux pour le renouvellement des quartiers. Voir www.suden.org, le site écoquartiers du ministère et « Développement durable et renouvellement urbain » (Edition L'Harmattan, 2006).

⁹ En 2010, afin d'éviter la multiplication des référentiels, nous avons défini un seul système d'indicateurs pour tous les types de projet et ce sont les indicateurs ou leurs méthodes de mesure qui varient selon le type de projet (neuf ou renouvellement urbain).

I. PRENDRE EN COMPTE LOCALEMENT LES GRANDS ENJEUX GLOBAUX
I.1. La lutte contre le changement climatique et l'effet de serre, la préservation des ressources énergétiques
1 – La gestion de l'énergie dans la conception du projet
2 – La gestion de l'énergie dans les bâtiments
3 – L'ambiance lumineuse
4 – La gestion des déplacements
I.2. La préservation des ressources naturelles : espace, biodiversité, eau, matériaux
5 – La consommation d'espace
6 – La biodiversité
7 – La gestion durable de l'eau
8 – La gestion durable des matériaux et des ressources naturelles
I.3. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans le quartier
9 – L'emploi et l'insertion
II. REpondre de façon cohérente aux enjeux locaux
10 – L'accessibilité à des services et à des équipements de qualité
11 – La qualité des bâtiments, des logements et des espaces privés
12 – La qualité des espaces publics et des espaces verts
13 - Sécurité, risques, santé et réduction des nuisances
III. CONTRIBUER A LA DURABILITE DE LA VILLE
14 - Participation à l'effort collectif et intégration du quartier dans la ville
15 - Solidarités et politique de mixités
16 - Culture, éducation et formation
IV. UNE NOUVELLE GOUVERNANCE
17 - Une nouvelle façon de penser et d'agir : démarches, méthodes et outils
18 - L'évaluation et la capitalisation comme méthode d'apprentissage et d'amélioration
19 - Les partenariats
20 - La participation des habitants et des usagers

Afin de permettre une utilisation opérationnelle par le plus grand nombre d'acteurs, ce millésime 2012 d'INDI est utilisable à différentes phases d'un projet:

- à l'échelle du projet comme de chacune de ses opérations (bâtiment, espace public, espace vert)
- pour certains thèmes transversaux (énergie, paysage, dynamique sociale et solidarités).

INDI est également complémentaire de la majorité des outils existants, ce qui permet par exemple de présenter les résultats d'une évaluation en fonction d'autres structures comme celle de la grille EcoQuartier du MEDDTL, de référentiels de collectivités, de régions ou d'autres bureaux d'études ainsi que selon les objectifs définis pour chaque projet (chaque projet étant spécifique).

Enfin, **du fait de ses nombreux indicateurs et de son utilisation par « module » (opération ou approche transversale), INDI favorise le dialogue et l'évaluation partagée des projets et des opérations.**

INDI peut être utilisé:

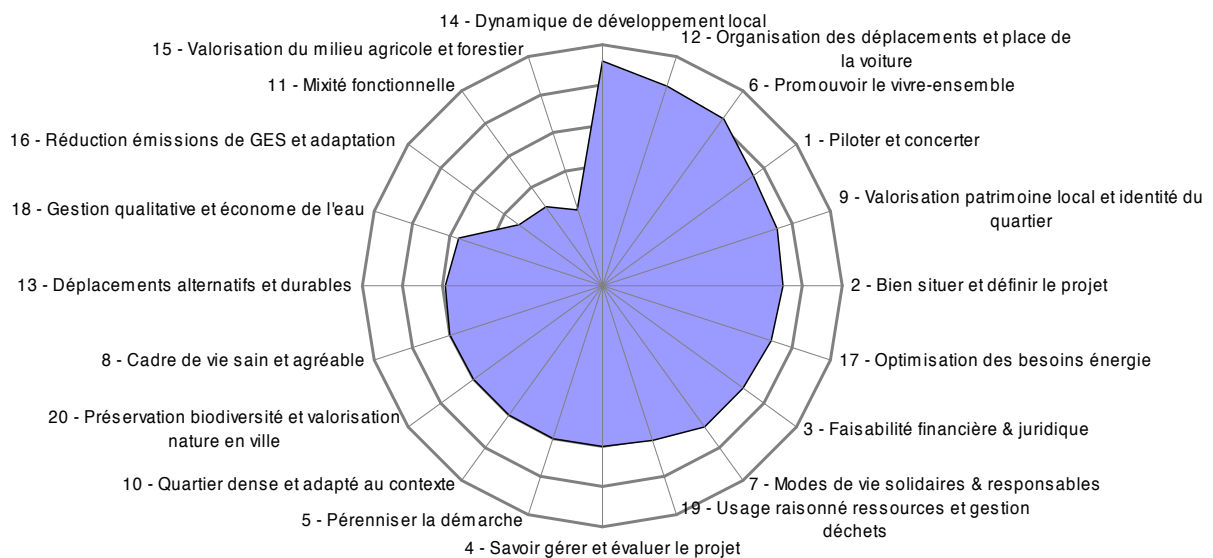
- comme outil d'aide à la conception et à la mise en oeuvre afin d'améliorer en continu le projet, de structurer la charte de DD, d'aider à la rédaction des cahiers des charges (dont celui du projet), les indicateurs permettant de préciser les prescriptions (et les recommandations)... ;
- comme outil d'évaluation du projet (y compris de différents scénarios dans le cas de concours de maîtrise d'œuvre);

- comme outil d’auto-amélioration ou d’amélioration continue du projet, les indicateurs ou thèmes étant notés au fur et à mesure du projet,
- comme outil de dialogue avec les services et les partenaires;
- comme outil de concertation avec les habitants et les différents acteurs impliqués dans le projet. INDI peut aussi être utilisé par un groupe d’habitants dans le cadre de la concertation¹⁰.
- comme outil de co-production de projet (ou d’opération)
- comme outil de communication.

La représentation graphique des résultats d’une évaluation avec le modèle français peut se faire de différentes façons:

- selon la structure d’INDI
- pour chaque thème transversal spécifique,
- par type d’opération ou pour chaque opération,
- selon d’autres structures : grille EcoQuartier du MEDDTL, objectifs spécifiques définis pour le projet (ou l’appel à projets régional), etc.

Fig 1 - Exemple de représentation des résultats d’une évaluation avec INDI selon les 20 ambitions de la grille EcoQuartier 2011 du MEDDTL



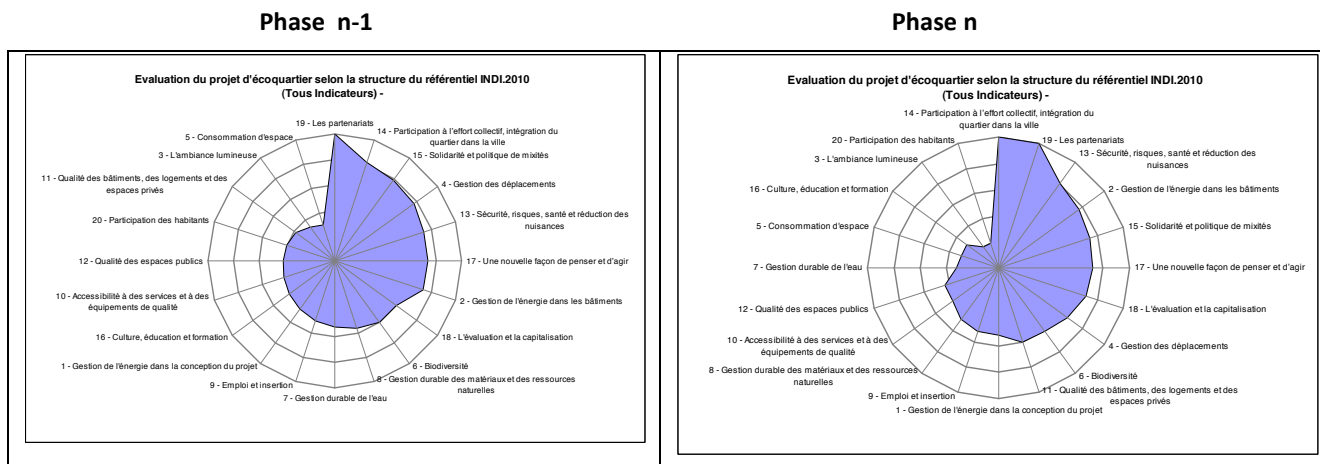
Source La Calade

|

¹⁰ Voir Développement durable et renouvellement urbain (Edition L’Harmattan, 2006) ou les synthèses sur le projet européen HQE²R et notamment sur les utilisations d’INDI à Bristol (UK).

Il est également possible de suivre les évolutions du projet dans le temps :

Fig 2 - Exemple de suivi d'un projet avec des évaluations effectuées à différentes phases du projet dans le cadre d'une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) DD



Source La Calade

Il s'agit ici d'un projet en phase amont et de nombreux thèmes n'ont pas encore été abordés, ce qui explique la forme du coquillage.

Cette méthode de travail, ces évaluations partagées, permettent, quel que soit le type de projet et/ou la phase ou le degré d'avancement du projet analysé, d'améliorer à la fois les projets et les procédures ou façons de travailler des différents professionnels engagés dans les projets urbains.

INDI peut aussi être approprié par une ville ou une région, voire un pays pour y intégrer ses propres objectifs.

Une version adaptée au contexte marocain est en cours de finalisation (et test) avec l'ordre des architectes marocains sous la coordination de Vianey Leman (Casablanca).

Bibliographie des auteurs

- **Concevoir et évaluer un projet d'écoquartier** (Edition du Moniteur, 2012). Cet ouvrage comprend le logiciel lui-même (CD) et un mode d'emploi (fiches sur les indicateurs avec méthodes de mesure, benchmarks, valeurs seuils, pondération...)
- **Ecoquartier mode d'emploi** (243 pages, Edition Eyrolles, 2009) présente et justifie la structure d'INDI et des analyses en coût global.
- **L'urbanisme durable : concevoir un écoquartier** (Edition du Moniteur, 2009, mis à jour et complété en avril 2011 : 312 pages). Cet ouvrage présente de nombreux outils et méthodes.
- **Développement durable et renouvellement urbain : des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers** (296 pages, Edition L'Harmattan, 2006) présente la démarche HQE²R avec ses différents outils.
- **Analyse de projets de quartier durable en Europe** (190 pages, Edition La Calade, 2004) : évaluation de 6 projets avec INDI, millésime 2003.
- **La réhabilitation énergétique des logements** (271 pages, Edition du Moniteur, novembre 2011) met l'accent sur la nécessité d'élaborer des stratégies de réhabilitation énergétique patrimoniale et territoriales et propose des feuilles de route pour les différents acteurs.

Requalification intégrale de la ville et Mouvement Moderne: de la construction traditionnelle à la préfabrication des bâtiments.

Le cas du quartier La Falchera à Turin.

Emilia Garda, Marika Mangosio, Caterina Mele
Assistantes de recherche

Politecnico di Torino - Italia
Dipartimento Interateneo di Scienze, Progetto
e Politiche del Territorio
emilia.garda@polito.it



Intervenir aujourd'hui sur le patrimoine construit exige plus que jamais une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire, sous le signe d'une vision systémique en mesure de tenir compte de la complexité sociale, urbanistique, de bâtiment et environnementale contemporaine. En Italie, comme dans un grand nombre de pays européens et méditerranéens, plus de la moitié de l'activité du bâtiment est aujourd'hui dédiée à la récupération et à la requalification du patrimoine existant. Le thème de la récupération, outre les aspects liés aux valeurs de la conservation et de la culture de la restauration, apparaît aujourd'hui prioritaire même dans le cadre des valeurs environnementales. A ce sujet, il faut rappeler que, lors de la Campagne Européenne des Villes Soutenables, environ 1000 sujets différents venant de toute l'Europe se sont réunis en 2004 à Aalborg pour souscrire les *Aalborg Commitments*, dont le chapitre 5 *Planification et projet urbain* parle des politiques urbaines visant à «donner la priorité à la requalification du patrimoine du bâtiment existant [...], garantir une tutelle appropriée, la restauration, l'utilisation-réutilisation de notre patrimoine culturel urbain, appliquer les principes pour un projet et une construction soutenable, en promouvant des projets architectoniques et technologiques du bâtiment de haute qualité».

Il est donc évident que les aspects bioclimatiques et énergétiques prennent aujourd'hui une valeur particulière car ils se réfèrent à la qualité des espaces habités, exilés et non, et à la nécessité de réduire l'utilisation dissipative des ressources et des émissions polluantes à travers des systèmes et des technologies à faible impact environnemental. Dans cette optique, il devient important de valoriser les composants naturels tels que l'eau, l'air, la lumière, l'énergie ainsi que les composants anthropiques à travers la capacité de lancer des interventions de récupération adéquates et de rétablissement cohérent avec les caractères des lieux, l'histoire constructive et le contexte environnemental. Dans ce but, des stratégies de requalification intégrale du construit urbain ont été promues dans la dernière décennie en Italie avec les *Contratti di quartiere*. Les contrats de quartier sont des programmes intégrés de récupération urbaine visant à promouvoir le développement social, économique et occupationnel au niveau d'un quartier ou d'une zone. Ils font partie de la typologie des programmes complexes des expériences communautaires URBAN et des 'contrats de ville' français et belges. La première expérience italienne a été l'avis de concours *Contratti di*

quartiere du Ministère des Travaux Publics en 1998, relatif à des interventions de requalification de bâtiments résidentiels publics. Le concours prévoyait seulement le financement d'ouvrages au niveau urbanistiques et de bâtiment mais il avait des objectifs généraux de soutenabilité car il présumait des formes de participation des habitants, l'utilisation de technologies pour l'économie énergétique et l'intégration des interventions avec d'autres initiatives de type social et économique. Toutes les propositions présentées dans les contrats de quartier ont comme caractéristique spécifique l'expérimentation du projet intégré et participé ainsi que la définition d'actions visant à réduire la gêne sociale qui accompagne la dégradation du bâtiment. A Turin, zone métropolitaine complexe et articulée, chef-lieu du Piémont, région à forte vocation productive du nord ouest de l'Italie, on a activé différents contrats de quartier qui concernent plusieurs milieux homogènes des périphéries urbaines, réalisés après la deuxième après-guerre, entre les années 1950 et 1970. Le programme de récupération et de requalification urbaine des contrats de quartier prévoit une série articulée d'actions de projet portant principalement sur l'amélioration de la qualité écosystémique environnementale (maîtrise des consommations d'énergie, adoption de sources énergétiques renouvelables, réduction de la pollution environnementale) et des politiques d'intégration sociale.



Fig. 1 Le quartier La Falchera, maquette (archive privé).

1. Le plan INA-Casa et le quartier La Falchera à Turin

Le quartier La Falchera à Turin, qui est né dans le cadre du plan *INA-Casa* (un plan urbanistique et social pour la construction d'appartements populaires en Italie dans les années suivant la seconde guerre mondiale), représente un moment singulier de réflexion sur les valeurs sociales, économiques et environnementales de l'habiter. Comme tel, il faut connaître ce quartier et le protéger en adoptant des stratégies de requalification sachant affronter comme il se doit la dégradation physiologique naturelle des édifices et adapter ces derniers aux nouvelles exigences d'habitation, énergétiques et environnementales sans détruire ou mutiler leurs caractères particuliers. En Italie, le patrimoine INA-Casa – outre des édifices individuels, des complexes de bâtiments et des quartiers entiers – est le fruit d'un plan de bâtiment résidentiel public vaste et articulé, réalisé en deux périodes de sept ans entre 1949 et 1963, durant la phase de transition entre la reconstruction d'après-guerre et le boom économique. Plus d'un tiers des ingénieurs et des architectes italiens de l'époque ont travaillé au plan INA-Casa en appliquant les orientations programmatiques, les procédures opérationnelles et techniques ainsi qu'un langage formel, architectonique expressément élaboré par les bureaux techniques et administratifs de l'Organisme INA-Casa.

Pour la conception unitaire du programme de bâtiment, pour la qualité architectonique qui distingue les complexes édifiés – très reconnaissables dans le tissu de bâtiment désormais consolidé des périphéries urbaines – pour la consistance du construit (environ 350.000 maisons) et sa diffusion capillaire sur le territoire national, cette expérience constitue une étape fondamentale dans l'évolution de la construction italienne du XXe siècle. Elle représente donc un patrimoine important à connaître et à protéger dans son ensemble.

L'élément qui distingue de manière évidente le quartier La Falchera, et les autres réalisations contemporaines du territoire national, des expansions successives limitrophes urbaines (le noyau d'origine du quartier fut réalisé dans la première moitié des années 1950 dans une vaste zone au nord de la conurbation de la ville) est sûrement l'articulation de l'espace ouvert. Le lieu où l'on habite n'est plus seulement l'unité d'habitation mais tout l'espace compris dans l'idée d'une unité résidentielle autosuffisante comprenant l'intérieur et l'extérieur, le milieu domestique et le milieu urbain.

A cette interprétation du quartier, inédite pour la culture italienne, concourent les influences venant des modèles de l'Europe du nord de ville-jardin, dont on reprend les caractères de noyau autonome et terminé, la dimension collective de résidence pour la communauté avec l'idée d'unité de voisinage, les formes articulées et variées des édifices, un langage architectonique simple et proche des valeurs de la tradition.¹ Toutefois, alors que le modèle scandinave, venant d'une conception différente de l'habiter, est une sorte d'unité de base des plans de reconstruction des grandes villes (comme Stockholm et Copenhague), le quartier INA-Casa s'insère dans la périphérie de la ville italienne comme un *unicum* qui, dans les phases successives d'agrandissement et de transformation de la ville, ne sera pas reproduit.

Le modèle qui caractérise les constructions des quartiers INA-Casa des premiers sept ans est celui mis au point avant la guerre, à savoir une maçonnerie de béton armé; il prévoyait la réalisation de l'édifice entièrement avec des procédés artisanaux suivant

les techniques des années 1930-1940. L'architecture des nouveaux quartiers reflétait donc le climat artisanal du chantier italien de l'après-guerre; elle tirait ses idées non pas du milieu rural et naturaliste qui inspirait le modèle nord-européen mais du tissu urbain mineur qui caractérisait la tradition constructive italienne. Ce choix était cohérent avec l'instance de fond, implicite dans le but occupationnel du plan, d'éviter l'innovation et la préfabrication (qui seront en revanche appliquées dans les sept années qui suivent et qui seront largement utilisées dans de grandes interventions publiques jusqu'au début des années 1980, comme par exemple, le quartier Mirafiori sud à Turin). Dans les édifices bas - jusqu'à 4 étages hors-sol - les structures verticales portantes sont en maçonnerie tandis que les édifices élevés ont une ossature indépendante. Les structures horizontales sont réalisées avec des planchers hourdis mixtes. Le langage des quartiers INA-Casa est donc homogène, une conséquence logique de la gestion centralisée de l'Organisme et de ses choix architectoniques et de bâtiment.

Dans le quartier La Falchera, on remarque certains éléments significatifs, communs à tous les autres complexes contemporains du plan INA-Casa sur le territoire national, codés par une série de publications réalisées par les techniciens de l'Organisme, dont le but était de prescrire des 'normes directrices' pour le projet des quartiers.² On y relève entre autre que «les compositions urbanistiques devaient être variées, ondulées et articulées, afin de créer des milieux accueillants et reposants, avec des vues différentes de chaque côté et une belle végétation», chaque édifice devait avoir «une physionomie distincte afin que chacun puisse retrouver sans difficulté sa maison qui reflète d'ailleurs la personnalité de son propriétaire».³ En revanche, la maison «devait contribuer à la formation du milieu urbain, en tenant compte des besoins spirituels et matériels de l'homme, de l'homme réel et non pas d'un être abstrait: à savoir l'homme qui n'aime pas et ne comprend pas les répétitions indéfinies et monotones du même type d'habitations parmi lesquelles il ne distingue la sienne que grâce à un numéro; l'homme qui n'aime pas la disposition en damier mais préfère les milieux réunis et ondulés. Se seront donc les conditions du terrain, l'ensoleillement, le paysage, la végétation, le milieu préexistant, le sens de la couleur à suggérer la composition planimétrique afin que les habitants des nouveaux noyaux urbains aient l'impression que ces milieux ont quelque chose de spontané, de naturel, d'indissolublement fondu dans le lieu où ils se dressent».⁴

2. Le modèle d'implantation du quartier

Le quartier La Falchera se dresse dans la périphérie nord de Turin, le long du Torrent Stura, à proximité des tracés de la ligne ferroviaire et de l'autoroute pour Milan, à proximité d'une autre implantation résidentielle importante, le Village SNIA, voulu par l'entrepreneur turinois Riccardo Gualino dans les années 1920 pour loger les ouvriers et les employés de l'établissement Snia-Viscosa.

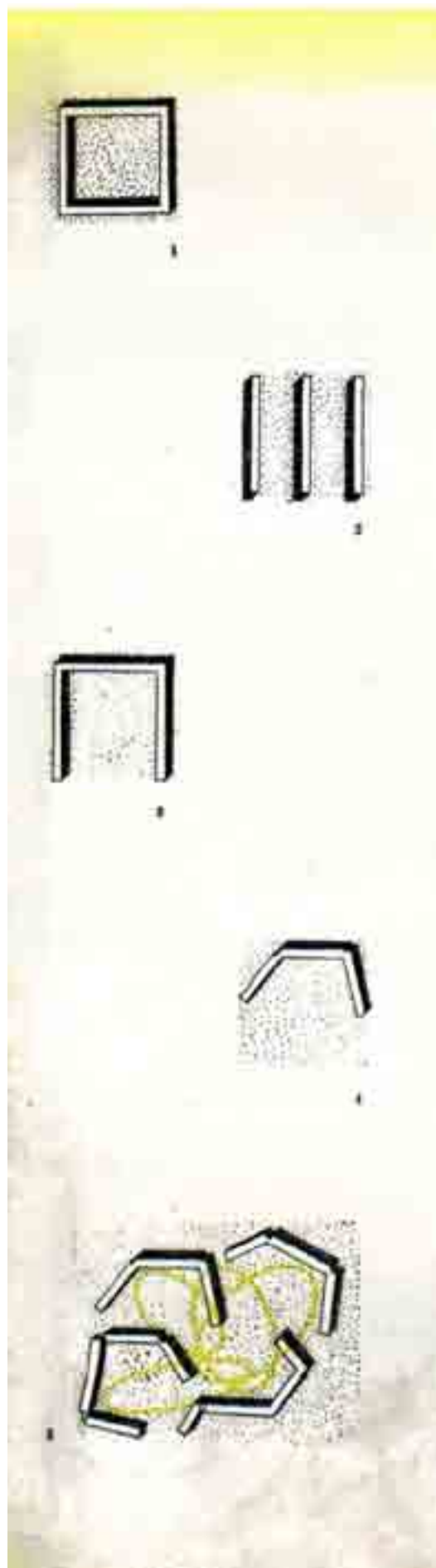
Il fut réalisé entre 1950 et 1958 sous la supervision de Giovanni Astengo, coordinateur du projet urbanistique; sa conception impliqua de nombreux protagonistes de la scène professionnelle turinoise et constitua le banc d'essai pour l'affirmation nationale d'une nouvelle génération émergente de professionnels.⁵ L'emplacement décentré du nouveau quartier par rapport au noyau consolidé de la ville reflète les critères du plan pour le complexe turinois qui sont déjà contenus dans la proposition du Plan Régional présenté en 1947 par le groupe Astengo, Bianco, Renacco, Rizzotti et qui ont été repris par ceux-ci en 1949 dans le projet présenté au concours pour le nouveau plan

d'urbanisme de Turin. Ces critères indiquaient une directrice privilégiée de développement de la ville le long de l'axe nord-sud, selon une idée d'expansion à unités organiques qui s'accordait bien avec le modèle d'implantation du quartier résidentiel autosuffisant proposé par le Plan INA-Casa et considéré par celui-ci un agent efficace de développement urbain.⁶ Cet emplacement a permis par ailleurs aux projeteurs de gérer l'implantation urbanistique avec une plus grande liberté, sans devoir respecter le réseau urbain rigide de la ville.

Le modèle de l'unité résidentielle autonome proposé par Astengo pour La Falchera - qui, tel qu'indiqué précédemment, trouve ses racines culturelles dans les expériences contemporaines d'urbanistique organique de matrice scandinave et anglo-saxonne – est absolument à l'avant-garde dans le panorama italien; il est décliné localement et réinterprété sous l'influence de la tradition de l'implantation rurale piémontaise.⁷

Le quartier, qui occupe une zone d'environ 30 hectares, s'articule en quatre milieux résidentiels qui gravitent autour d'un noyau central de services comprenant une église, un centre social, deux écoles élémentaires, une école maternelle, un garage et un bâtiment à caractère commercial. La viabilité est organisée selon un système hiérarchique de parcours. Un seul axe d'accès principal relie la route provinciale – et donc indirectement la ville – au barycentre du quartier composé d'un rond point, au centre duquel se trouve le garage ; sur cet axe convergent les voies secondaires d'accès aux différentes zones et sur celles-ci tombent les chemins résidentiels qui lèchent chaque bloc de bâtiments. La viabilité est également caractérisée par un réseau de chemins piétons qui se ramifie dans tout le quartier.

Fig. 2 Schémas de répartition des blocs de construction, in G. Astengo, «Falchera», *Metron*, n. 53/54 (1954)



Les édifices résidentiels sont organisés selon un seul type de bâtiment en ligne, développé sur trois niveaux, avec deux appartements par escalier/étage. Chaque bloc s'articule en trois ailes disposées selon une ligne brisée dont la disposition rappelle l'implantation 'en U' typique des fermes à cours piémontaises; il donne sur de grands jardins. La variation de direction entre les ailes contiguës est gérée à travers des 'éléments charnière' composés de passages à arcades qui, tout en assurant la continuité des vues et des parcours piétons, garantissent la perméabilité du complexe.

L'extension des espaces verts, correspondant à deux tiers de toute la surface de l'intervention, révèle la valeur attribuée par les projeteurs à la verdure publique comme facteur incrémental de la qualité de l'habiter. Les grands jardins, contenus mais non pas renfermés, sont des lieux ombragés de socialisation et de partage pour les adultes mais aussi des espaces de jeu pour les enfants protégés du trafic des voitures.

Par ailleurs, les projeteurs ont mis une attention particulière à l'orientation et à l'exposition des blocs de bâtiments pour obtenir des niveaux acceptables d'ensoleillement, en analysant la composante solaire non seulement pour garantir un bon éclairage naturel des milieux internes mais aussi pour exploiter l'apport énergétique en fonction des exigences de chauffage et de rafraîchissement des 915 appartements construits. Au niveau du projet, l'orientation du bloc influe sur la profondeur d'aile, la disposition des escaliers, l'emplacement des loges qui deviennent le pivot de la distribution de chaque appartement et la distribution interne des pièces.

A l'intérieur d'un dessin spatial unitaire et d'un langage de composition homogène – qui implanté sur la tradition constructive piémontaise, voit comme éléments caractéristiques la hauteur des édifices à 3 étages hors-sol, l'utilisation de la brique apparente pour les façades, la prévision de loges, l'adoption de solutions unifiées pour les huisseries et de toitures inclinées 1 pan avec une structure en bois – chaque bloc résidentiel se distingue pour le dessin de la maçonnerie, les solutions de composition/construction de détail, l'utilisation différenciée des matériaux de construction (béton armé et brique), selon des petites variations sur le thème proposées par chaque projeteur.

3. La gestion des transformations

Si le quartier La Falchera à Turin – un cas emblématique de 'quartier satellite' dans le nord industrialisé de l'Italie du second après-guerre – a été largement étudié dans ses implications sociales et économiques, il a été bien moins approfondi du point de vue technologique et constructif. Tout d'abord refusé par ses habitants, et peut-être jamais vraiment compris dans sa qualité environnementale et architectonique d'une certaine manière 'anticipative', le quartier est aujourd'hui accepté et aimé au point que presque toutes ses unités immobilières ont été rachetées et transférées de la gestion centralisée aux nouveaux propriétaires, les héritiers des propriétaires originaires, désormais des immigrés de seconde ou troisième génération.

Parmi les éléments de qualité architectonique indiscutable qui se traduisent en autant de qualités d'habitation, il faut signaler: la conception unitaire de l'implantation planimétrique qui nie tout rapport avec les styles urbains traditionnels. Non pas une maille routière rigide, non pas la différenciation des fronts en façade principale et secondaire, non pas l'implantation intensive mais l'ouverture vers le paysage et le territoire extra-urbain, l'attention aux miroirs d'eau, aux vues soigneusement

découpées dans le cadre montagneux environnant, tel que témoigne son modèle idéal: l'architecture des fermes du Palais voisin de Stupinigi, une matrice noble et anti-urbaine - du moins dans sa genèse; les choix magistraux de distribution où, dans ces appartements 'd'implantation admirable', le thème de l'*Existenz Minimum* est savamment décliné pour accueillir les exigences les plus diverses de l'habiter; les espaces verts, réunis et non terminés, semblables les uns aux autres mais non identiques; l'inspiration aux modèles de matrice nord-européenne qui, dans l'utilisation de la brique apparente, offre des solutions de grande valeur architectonique et une attention particulière à la qualité des matériaux et de l'exécution; la suggestion dérivant de certaines recherches du Mouvement Moderne comme la réduction à la limite de l'absence des corniches ou les couvertures à 'faible pente'.

Face à ces éléments de qualité de projet et de construction, on se demande comment gouverner ces transformations qui sont aujourd'hui inévitables. Des transformations dues à la nécessité de s'adapter aux nouvelles exigences en cours ou prévisibles dans l'avenir, aux nouveaux standards d'habitation, aux nouvelles exigences des normes, au changement du profil des usagers en transformation continue. Tout cela dans une incertitude, pour ne pas dire une absence, d'un interlocuteur due à la transformation de l'implantation d'une propriété unitaire à une série de copropriétés fragmentaires différentes. Dans ce climat changé et changeant, il a fallu se mettre en 'condition d'écoute'. D'une part l'écoute des besoins des usagers – de leur vécu, de leurs rêves et de leurs aspirations – et d'autre part l'écoute du construit, de ses capacités et de sa vocation à la transformation.

Il en ressort une proposition de 'lignes directrices' articulée sur trois niveaux différents: le quartier, l'édifice et le détail.

Afin de retrouver le délicat équilibre entre les éléments de qualité résiduels et ses implémentations nécessaires dues aux nouvelles exigences d'utilisation, on a suggéré pour le quartier: la transposition et la valorisation des chemins spontanés et des potagers ainsi que la redéfinition d'éléments polarisants pour la perception urbaine; un projet d'éclairage visant à subvenir au sens d'égarement dérivant du dessin planimétrique compliqué et du manque de points de référence évidents; la reconquête de l'unité de rapport entre les espaces publics et privés à travers la réduction ou l'annulation de l'impact des clôtures; la mise en valeur de la place non seulement comme lieu de rencontre et de distraction mais aussi comme occasion d'échanges commerciaux.

Pour l'édifice, on a proposé un répertoire articulé de variantes de distribution permettant d'adapter l'intérieur de chaque appartement aux nouveaux standards d'habitation sans effectuer des interventions structurelles lourdes ou des altérations de la façade.

Pour le détail, on a présenté un tableau de propositions interprétatives ou du projet articulé par éléments techniques et regroupé en classes d'unités technologiques. Dans ce schéma, chaque élément technique a été analysé selon quatre clés de lectures différentes: physiologique-conservative, adaptation aux normes, adaptation fonctionnelle et adaptation relative aux transformations. Cette procédure a permis de déterminer, de classer et de contrôler les transformations spontanées les plus courantes (tamponnement des loges, altérations des matériaux et chromatiques des

plinthes des bâtiments, introduction de balustrades et de grilles à l'entresol, ajout de profilés en tôle pliée et de gargouilles sur les portes d'entrée, etc.) en proposant de les gérer conformément au projet d'origine.

Les lignes directrices résultantes se configurent, non pas comme des indications de prescription ou des solutions de projet définitives, mais comme des suggestions de méthodes visant à solliciter des attentions culturelles différenciées dans chaque projet d'intervention.

Bibliographie

- 1) Piano Incremento Occupazione Operaia. Case per lavoratori, *Suggerimenti, norme e schemi per la elaborazione e presentazione dei progetti. Bandi dei concorsi*, Roma, 1949.
- 2) Piano Incremento Occupazione Operaia. Case per lavoratori, *Suggerimenti, esempi e norme per la progettazione urbanistica. Progetti tipo*, Roma, 1950.
- 3) G. Astengo, «Nuovi quartieri in Italia», *Urbanistica*, n. 7 (1951), pp. 9-39.
- 4) G. Astengo, «Falchera», *Metron*, n. 53/54 (1954).
- 5) P. Di Biagi (a cura di), *La grande ricostruzione. Il piano Ina – Casa e l'Italia degli anni '50*, Donzelli Editore, Roma, 2001.
- 6) R. Capomolla, R. Vittorini, *L'architettura INA Casa (1949-1963). Aspetti e problemi di conservazione e recupero*, Gangemi Editore, Roma, 2003.
- 7) P. Di Biagi, *La città pubblica. Edilizia sociale e riqualificazione urbana a Torino*, Umberto Allemandi & C., Torino, 2008.

¹ Arnaldo Foschini, personnage de premier ordre de la culture architectonique et politique qui a eu un rôle de premier plan dans le lancement et la gestion du Plan INA-Casa, à ce propos il affirmait: «[...]il s'agit d'autre part d'étudier les milieux et les espaces afin de ne pas faire ressortir la préoccupation économique du projeteur et de réussir simultanément à donner à l'habitation un aspect agréable et accueillant ainsi qu'une parfaite fonctionnalité; il s'agit enfin de contribuer avec les complexes qui seront créés à atteindre cette harmonie architectonique urbanistique qui a toujours fait l'orgueil de notre pays les siècles derniers quand on soignait avec attention non seulement les centres monumentaux mais aussi les centres plus modestes». Cfr. 'Piano Marshall', 23 octobre 1949, cité dans P. Di Biagi, *La grande ricostruzione. Il piano INA-Casa e l'Italia degli anni '50*, Donzelli editore, Roma, 2001, p. 14.

² Piano Incremento Occupazione Operaia, *Suggerimenti, norme e schemi per la elaborazione dei progetti. Progetti tipo*, fasc. 1, Roma, 1949; Piano Incremento Occupazione Operaia, *Suggerimenti, norme e schemi per la elaborazione dei progetti. Progetti tipo*, fasc. 2, Roma, 1950; A. Libera, *La scala del quartiere residenziale*, Roma, 1952.

³ Piano Incremento Occupazione Operaia. Case per lavoratori, *Suggerimenti, esempi e norme per la progettazione urbanistica. Progetti tipo*, Roma, 1950, p. 7.

⁴ *Ivi*, p. 8.

⁵ Le projet urbanistique, coordonné par Giovanni Astengo, voit la participation de Sandro Molli-Boffa, Mario Passanti, Nello Renacco, Aldo Rizzotti ; le projet exécutif est confié à Giovanni Astengo, Ettore Sottsass, Mario Passanti, Sandro Molli-Boffa, Nello Renacco, Aldo Rizzotti, Gino Becker, Augusto Romano, Paolo Perona, Gianfranco Fasana, Nicola Grassi, Mario Oreglia, Guido Gigli. Cfr. P. G. Bardelli, C. Caldera, E. Filippi, E. Garda, M. Mangosio, C. Mele, R. Morganti, C. Ostorero, P. Piantanida, *Gli interventi INA Casa in Piemonte: declinazioni morfologiche e tecnologiche. L'ambito urbano: il quartiere Falchera a Torino (1950-58)*, in R. Capomolla, R. Vittorini, *L'architettura INA Casa (1949-1963). Aspetti e problemi di conservazione e recupero*, Gangemi Editore, Roma, 2003, pp. 82-105.

⁶ Cfr. P. Di Biagi, *op. cit.*

⁷ Giovanni Astengo écrivait «Un noyau, un quartier, une unité résidentielle autonome, sont bien plus que la simple somme de chaque addenda: ce sont des unités sociales où la vie individuelle, de famille et associée peut se dérouler avec moins de constrictions et de poids, plus de liberté et de richesse que dans l'agglomération urbaine indistincte. Mais pour atteindre cela, il faut des plans urbanistiques qui ne sont pas un simple tracé géométrique mais le résultat du développement cohérent d'une pensée sociale. Les exemples des villes jardin anglaises, des Greenbelt's américaines, des quartiers suédois sont des démonstrations concrètes que ces nouvelles unités sociales ne sont pas de pures utopies»; cfr. G. Astengo, «Nuovi quartieri in Italia», *Urbanistica*, n. 7 (1951), pp. 9-10.

LA REHABILITATION DU PATRIMOINE BATI ET DES ANCIENS LOGEMENTS SOCIAUX

- **BENABADJI LEILA** Architecte, Maitre assistant Doctorante Département d'Architecture et d'Urbanisme Université Mentouri – Constantine – Algérie
E-Mail: benabadjileila@hotmail.fr

INTRODUCTION :

Longtemps, le logement populaire n'a bénéficié d'aucune attention de la part des responsables politiques et était considéré du ressort de l'initiative privée qui pouvait lui venir en aide, mais non se substituer à elle.

En Algérie, la réhabilitation des anciennes constructions rentre dans le cadre d'opérations ponctuelles ; elle dépend d'un certain nombre de paramètres liés à la conjoncture politique et économique du pays. Les grands ensembles coloniaux et les anciens logements sociaux sont dans un état de profonde dégradation pour cause de surpeuplement et l'absence d'actions d'améliorations. La situation actuelle devient malheureusement préoccupante devant l'ampleur d'une telle situation. L'intégration de la problématique du vieux bâti, dans le nouveau plan d'habitat s'avère une priorité nationale, et nécessite une stratégie qui doit porter des solutions à l'état de dégradation du cadre bâti et urbain.

Il s'agit d'engager une opération de réhabilitation dès ses ensembles urbains et de remettre en valeur une perspective de développement durable. Ceci, afin d'assurer la pérennité du patrimoine colonial dans le temps pour le transmettre aux générations future et promouvoir le logement social.

L'intérêt de cet article est de présenter les étapes d'intervention et les résultats de la réhabilitation, ensemble immobilier du patrimoine colonial et des anciens de logements sociaux. Sur la base d'une méthodologie pluridisciplinaire nous avons établi un pré diagnostic et un diagnostic sur l'état des lieux de ces logements et de ses occupants et enfin des recommandations pour entamer les travaux. Cette expérience professionnelle nous permettra de cerner la réalité du terrain, le contexte politico, socio-économique dans lequel s'est déroulé cette opération, son impact et son adéquation.

HISTOIRE DU LOGEMENT SOCIAL URBAIN EN ALGERIE :

Au lendemain de l'indépendance, et en l'absence d'une offre de logements suffisante, les immeubles réalisés durant la période coloniale dans les grands centres urbains ont été occupés par de nombreuses familles, souvent issues de la campagne, générant ainsi des appropriations de parties communes et des opérations d'extension anarchiques [1]. A partir des années 1970, correspondant au démarrage de l'industrialisation du pays, les pouvoirs publics avaient dû faire face à une demande de logements de plus en plus importante et de plus en plus pressante. Le modèle architectural, tout comme les systèmes constructifs, furent importés afin de produire le maximum de logements dans les meilleurs délais. Le logement dit « social » semblait le mieux adapté pour répondre à ce type de situation ; celui-ci est d'abord défini comme un logement économique ; il comprend le minimum de confort indispensable et sans le luxe [2].

Le financement de ces logements sociaux est entièrement pris en charge par le Trésor Public au même titre que les équipements publics. C'est l'unique solution à la pénurie du logement ; il devenait la principale préoccupation des politiques urbaines. La saturation du tissu urbain existant, la rareté et le coût élevé des terrains à bâtir avaient en effet déterminé les nouveaux sites d'implantation. D'importants programmes de logements sociaux construits n'avaient pu

s'effectuer que dans la périphérie des villes, là où les terrains étaient disponibles, ce qui a favorisé la création de nouvelles zones urbaines : les « cités dortoirs » marginalisées.

Plus tard les extensions des villes ont rattrapé les périphéries et les cités font maintenant partie de la ville et présentent une continuité anarchique de l'espace urbain.

Ces logements, sont devenus insalubres à cause du manque d'entretien et d'hygiène. Ils se sont transformés en de véritables « ghettos » où règne la délinquance et l'insécurité du à la ségrégation social ; les autorités publiques s'efforcent de mettre en place des mécanismes afin de trouver les solutions adéquates. De nombreux obstacles, d'ordre économique, s'opposent non seulement à la construction de logements neufs, mais aussi à la rénovation et à l'entretien de ces logements. Les coûts de ces opérations importantes sont souvent considérés comme des dépenses inutiles ; on préfère utiliser l'argent disponible pour la réalisation de nouveaux logements.

DEFINITION DU CONCEPT DE LA REHABILITATION.

La réhabilitation est une pratique architecturale née à la fin des années 1960, en réaction contre les destructions massives des centres urbains effectuées après guerre. Réhabiliter ne signifie pas seulement améliorer le bâti, ce que l'homme à toujours fait pour consolider, assainir, équiper son environnement.

Réhabiliter c'est aussi, selon la définition du dictionnaire, prolonger la vie à un bâtiment dévalorisé pour le rétablir dans l'estime.

La seconde définition du dictionnaire « remettre en état d'habitation » est plus générale et plus couramment admise. Avec les transformations rapides de la société, cette définition large englobe tous les types des bâtiments et de sites. Les rendre habitable, c'est actualiser et améliorer les façons de les « habiter » au sens physique, psychologique et social du terme. [12]

Réhabiliter, **c'est restaurer l'estime**

« La réhabilitation, c'est rendre apte l'habitat, le quartier, à remplir (avec des évolutions si besoin) les fonctions qu'il avait à l'origine ». [10]

La réhabilitation tente de restructurer l'ensemble du bâtiment pour en permettre une utilisation différente, en s'attachant au gros œuvre afin de le sauver ou de conforter son état général, en privilégiant le second œuvre pour améliorer l'habitabilité ou le confort, et en s'intéressant à l'environnement afin de réintégrer l'immeuble, la cité dans un ensemble plus vaste; rue, quartier et ville [4].

L'objectif de la réhabilitation est de restituer au logement, à l'immeuble, ou plus généralement au quartier, « une meilleure image sociale et une plus grande valeur économique»[11].

Réhabiliter consiste alors à repenser une architecture produite à une époque donnée, en analysant les finalités auxquelles répondaient son mode de construction, la spatialisation de ses fonctions et en proposant des actualisations compatibles avec celles – ci . A partir de là, chaque projet définit un équilibre entre ce qui doit durer et ce qui doit évoluer» [12]

En ce sens, la réhabilitation, bien que souvent considérée comme synonyme d'amélioration de l'habitat, est en réalité une opération plus vaste. Il s'agit d'une intervention exceptionnelle – par opposition au caractère ordinaire courant de l'entretien – et globale, portant à la fois sur le cadre bâti et son environnement, les équipements collectifs et la vie sociale dans son ensemble.[3]

PRINCIPES METHODOLOGIQUES DE LA REHABILITATION :

La démarche de projet réhabilitation est très complexe, d'où l'importance de la phase amont de l'opération, consacrée à l'élaboration du projet. Afin de prendre en compte la multiplicité des enjeux soulevés par la réhabilitation, un temps conséquent est dévolu à l'analyse de l'existant. La mission est confiée à des professionnels (architectes, sociologues, paysagistes, économistes...) regroupés en équipes pluridisciplinaires sous la responsabilité d'un chef de projet, qui va conduire une série d'investigations sur le site en vue de faire émerger des

scénarios d'intervention, en vue de parvenir à un agencement cohérent de propositions spatiales et sociales. Le travail de ces équipes est déterminant : Il assure en effet, pendant toute la phase préparatoire à l'opération, une triple fonction d'étude et de conception urbaine, d'aide à la décision (assistance à la maîtrise d'ouvrage) et d'animation du partenariat local [5]. Le principe repose sur une démarche séquentielle où l'on ne peut passer à une phase tant que la précédente n'a pas abouti. La participation et l'adhésion de tous les acteurs sont nécessaires à la réussite du projet. Cette connaissance passera par trois phases principales à savoir :

1. Le pré-diagnostic,
2. Les études pluridisciplinaires
3. - Le diagnostic
- Recommandations

POURQUOI ET POUR QUI REHABILITER ?

La réhabilitation est une opération qui nécessite la gestion de situation très complexe. Lorsqu'on décide de réhabiliter il faut savoir pourquoi et pour qui réhabiliter [6]. Il est en effet apparu que la réhabilitation soulève des enjeux très différents selon les contextes. Parfois, les enjeux sont d'ordre démographique et social : il s'agit d'offrir de bonnes conditions d'habitat à une population attachée à son quartier, et dont le déplacement risquerait de fragiliser l'équilibre social de la ville.

La mobilité résidentielle est alors recherchée, dans un objectif de mixité sociale et de régulation du marché du logement. Ailleurs, la réhabilitation soulève des enjeux forts de restructuration urbaine (créer un centre, détourner un axe de circulation...).

La mise à jour de ces enjeux est aujourd'hui considérée comme un travail préalable indispensable à l'engagement de financements publics. De plus en plus, l'Etat soumet sa participation aux opérations de réhabilitation à la réalisation, par les maîtres d'ouvrage, d'études préalables approfondies et à la conduite de phases de concertation et de débat public. Dans tous les cas, le dialogue avec la population est au cœur de cette démarche. Qu'ils soient locataires ou propriétaires, les habitants peuvent en effet, par leur collaboration ou leur résistance au projet, influencer de manière déterminante sur le déroulement du chantier, et donc sur le coût final de l'opération [5].

REHABILITATION DU PATRIMOINE COLONIAL ET DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le programme de réhabilitation du parc immobilier dans le cadre de la taxe d'habitation lancée en 2002, par la Direction du Logement et des Equipements Publics et par Office de la Promotion et Gestion Immobilière ; désignées comme maître d'ouvrage

Les ensembles urbains concernés par cette opération ont été édifiés durant la période coloniale et d'autres après l'Indépendance dans le cadre du logement social des biens de l'OPGI. Depuis les premières années, ces cités n'ont subi aucune opération d'entretien. L'objectif était d'intervenir par une opération de réhabilitation sur ces ensembles urbains qui présentent des dysfonctionnements sur deux niveaux : dans le cadre bâti, le cadre urbain.

Dans la démarche précitée, Nous retenons comme exemple la cité Perret à Oran et la cité des 224 logements à Tlemcen qui ont bénéficiés d'une enveloppe financière pour une réhabilitation de son cadre bâti et urbain.

LA REHABILITATION DU PATRIMOINE COLONIAL 19^{EME} 20^{EME} :

Cas de la cité Perret :

Elle se situe à proximité du centre ville, réalisée en 1958, elle couvre une superficie de 7 200 m² comportant 862 logements, avec une hauteur imposante de plus de 16 niveaux pour la partie centrale.

La cité Perret est composée de 10 ailes dont les accès se font à partir de la galerie marchande du rez-de-chaussée, voie piétonne, véritable artère vitale intérieure, le tout, reposant sur un parking de quatre niveaux, semi enterrés.

LA REHABILITATION DES ANCIENS LOGEMENTS SOCIAUX :

Cas de la cité 224 logements :

Elle se situe dans la daïra de Nedroma à proximité du centre ville, réalisée en 1970 dans le cadre du logement social des biens de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière

Elle est composée de 17 blocs éparpillés sur une superficie de trois hectares.

Cette cité présente un dysfonctionnement dans son cadre bâti et urbain.

METHODOLOGIE D'APPROCHE :

Les deux projets sont établis sur la base de constats, permettant de poser un diagnostic général, le plus proche de la réalité. Les étapes d'intervention sont comme suit:

- ✓ Etat des lieux avec élaboration de tout plan utile et documents divers.
- ✓ Recherche historique (dans le cas de bâtiment colonial).
- ✓ déterminer le système constructif utilisé, ainsi que les pathologies qui affectent le bâtiment
- ✓ Diagnostic détaillé par corps d'état.
- ✓ Elaboration d'un questionnaire permettant de cerner les occupants des logements et déterminer leur besoins tout en prenant en considération leurs préoccupations.
- ✓ Problématique et plan d'intervention.
- ✓ Quantification des travaux de réhabilitation du cadre bâti et urbain.
- ✓ Mise en forme des cahiers de charges réglementaires pour le choix des entreprises.

PROBLEMATIQUE :

La problématique, telle qu'elle a été énoncée dans le dossier «diagnostic et plan d'intervention», met l'accent sur les aspects suivants:

Cadre bâti :

Les états de dégradation sont pratiquement identiques dans les deux cités à l'exception de quelques lots.

- ✓ Les cités ne répondent plus aux normes de base de salubrité et de sécurité.
- ✓ Une dégradation importante de la vie sociale, avec une grande difficulté à communiquer pour les riverains, une inexistence de respect du bien commun.
- ✓ L'insalubrité dans les vides sanitaires des blocs (Figure 4)
- ✓ Installation anarchique du réseau de gaz, ce qui constitue un grand danger pour la cité.
- ✓ Endommagement des gaines techniques du à un incendie causé par un coup de circuit (Figure 13).
- ✓ Réservoirs et paraboles avec des abris en tôle qui surencombrés les terrasses inaccessible, problème de surcharge et de poinçonnement, ainsi que danger pour les passant en cas d'arrachement (figure 9).
- ✓ Les plafonds des logements des derniers étages sont confrontés quotidiennement à des infiltrations d'eau avec rupture d'électricité.
- ✓ Le hall d'entrée est encombré par des réservoirs et tonneaux.
- ✓ Les blocs sont en dégradation persistante, inexistence d'éclairage des cages d'escaliers.
- ✓ Etat détérioré de la façade du à des modifications apportés par les habitants

Cadre urbain : (cas de cité 224 logements) :

- ✓ Le paysage de la cité est en dégradation perpétuelle, il est dépourvu de force d'attraction les lieux publics sont réduits à de simple espaces de transitions.
- ✓ L'espace intérieur est mal structuré, contrainte qui réside dans l'archaïsation de circulation intérieure, (mécanique et piétonne)
- ✓ Implantation anarchique des blocs avec des façades aveugles, tous les blocs sont implantés latéralement par apport à la voie principale.
- ✓ Rupture urbaine entre la cité et les quartiers peri-urbains, qui est accentué par l'implantation anarchique des blocs.

Urbanisme en barres et tours caractérisé par l'absence d'orientation :

La distinction entre le devant et le derrière, qui, elle-même, hiérarchise les degrés de privautés et codifie un ensemble de rapports sociaux propres à des modèles culturels bien précis. Aussi, cette absence d'orientation sur le plan horizontal est redoublée sur le plan vertical Et par « le gigantisme » des opérations, la rupture brutale des paysages urbains qu'elles ont introduite, leur éloignement ou leur isolement des centralités existantes

- ✓ la cite est mal structurée : l'inexistence d'espace semi privé avec espace communautaire, aire de jeux, espace vert, parkings.....



Source BET : HI-TEC, 2005

Figure 1: Espace central mal structuré [15]



Source BET : HI-TEC, 2005

Figure 2 : Implantation des blocs anarchiquement [15]

L'indéfinition des espaces publics: addition de voies, de parkings et de zones gazonnées, pensés d'abord comme prospects entre constructions, plaçant les immeubles d'habitation et les équipements comme des objets isolés au cœur d'une vaste emprise foncière. [7]

- ✓ Vide urbain mal structuré à l'intérieur de la cité qui crée un déséquilibre structurelle et formelle.
- ✓ Manque de repère et d'identité.

La sérialisation des logements, qui provoque une « identité » des logements, traduction d'une égalité qui n'a de sens que pour marquer la condition du pauvre. [7]



Source BET : HI-TEC, 2005

Figure 3 : Espace semi privé transformé en séchoir[15]



Source BET : HI-TEC, 2005

Figure 4: Etat des regards[15]

- ✓ Une vallée non protégée qui surplomb l'Oued à proximité de la cité qui constitue un danger pour les habitants en particulier les enfants, mais aussi elle est utilisée comme décharge publique par les habitants de la ville.
- ✓ L'espace semi public transformé en séchoir.
- ✓ Absence de trottoir autour des blocs ce qui à permis l'apparition de mauvaises herbes dues à l'humidité et au vide sanitaire

« Lorsqu'on a supprimé la rue on a vu les conséquences : l'extinction de toute vie, la réduction de « la ville » au dortoir, la fonctionnarisation aberrante de l'existence » [8]

La rue était, depuis très longtemps un élément structurant de l'espace. Elle était un support de la pratique sociale (rencontre, esplanade, jeux ;....) et divers activités culturelles, économiques.....

La rue est toujours l'espace de transit entre le public et le privé, ou encore le prolongement du logement. Elle est «un dedans.....l'habitat comprend non seulement le logement (séjour privatif) mais aussi la rue (séjour public) » [9].

- ✓ Ordures ménagères entassées en dehors de la cité sur l'espace public.
- ✓ La cité est complètement assainie mais son réseau est en mauvais état : Sous dimensionné, d'où l'intervention fréquente des services concernés.
- ✓ Inexistence d'avaloirs.
- ✓ Présence de collecteurs passant sous les blocs.
- ✓ L'exposition de certains blocs aux inondations en période hivernal.
- ✓ Des vides sanitaires en mauvais état dû à la fuite causée par les collecteurs vétustes.
- ✓ Le réseau d'AEP présence des conduites corrodées.
- ✓ Obstruction de certaines conduites (sous dimensionnées).
- ✓ Insuffisance en matière de pression.
- ✓ Inexistence de l'éclairage public.

Cette opération touche l'ensemble des parties communes de la cité, à savoir :

- Les équipements et divers appareillages, afin de remettre l'ensemble immobilier dans les conditions acceptables de salubrité, de sécurité et d'habitabilité.
- Prendre en charge l'espace urbain tout en préservant la hiérarchisation des espaces entre le privé, semi privé et public.

OBJECTIFS DU PROJET:

Le plan d'intervention doit assurer, l'amélioration des conditions d'habiter et permettre en priorité l'assainissement.

- Un cadre bâti agréable, d'architecture harmonieuse.
- Un environnement sain et propice à l'épanouissement des habitants.
- L'intégration d'espaces de détente, de rencontre et de jeu d'enfants.

Actions à mener en priorité

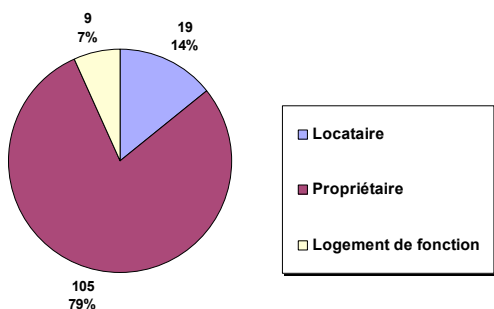
- La rénovation des systèmes d'évacuation des eaux résiduelles.
- la rénovation du système de collecte et d'évacuation des déchets solides.
- La rénovation du système de l'AEP , assainissement , éclairage public
- La remise en état des équipements et divers appareillages
- La remise en état de l'étanchéité.
- La lutte contre les effets nocifs de la pollution et de l'insalubrité de l'environnement.
- Le traitement des façades.
- Les aménagements tendant à favoriser un cadre de vie harmonieux.
- La redynamisation de l'espace privatif de la cité (création d'espace communautaire et de regroupement, aire de jeux pour enfants, terrain de jeux ... etc.)
- La prise en charge du problème de gestion après la réhabilitation.

ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE

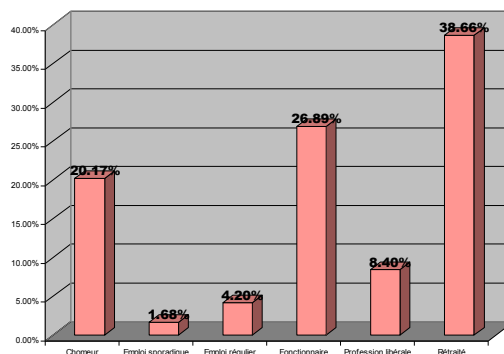
Nous avons établie un questionnaire porte à porte qui nous à permis de cerner les occupants des logements et déterminer leur besoins toute en prenant en considération leur préoccupation, ce qui est une tâche très difficile.

Ce questionnaire nous à permis de vérifier

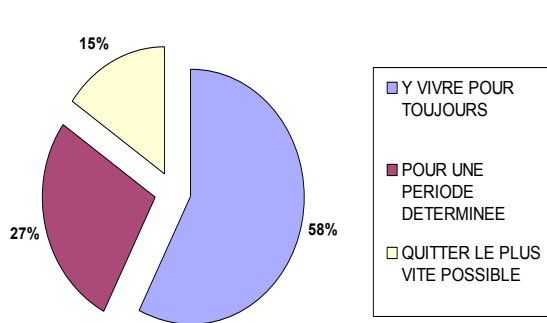
- Les titres de propriétés (Figure 7)
- Composition des ménages
- Situation des familles
- Tranches d'âges
- Niveau de formation
- Situation économique des habitants. (Figure 8)
- Moyen de transport
- Type de logement
- Confort du logement. (Figure 9)
- Climat social au sein du bâtiment.
- Priorités nécessaire à l'amélioration du bâtiment et la cité. (Figure 10)
- Suggestion des habitants.



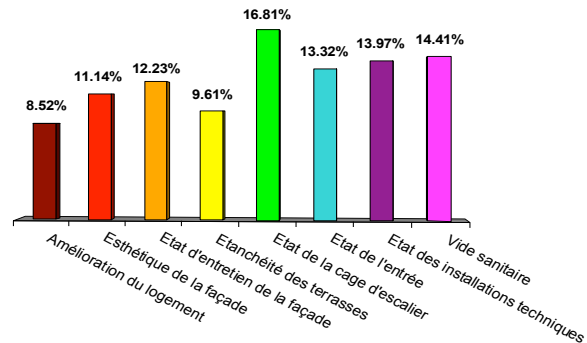
Source BET : HI-TEC, 2005
Figure 5: Titre de propriétés :80% propriétaire[15]



Source BET : HI-TEC, 2005
**Figure 6 : Situation économique-Retraité=38%
 Fonctionnaires=27% - Chômeurs=20,17% [15]**



Source BET : HI-TEC, 2005
Figure 7: Confort du logement
 A 67% aime leur logement, préfère y vivre pour toujours [15]



Source BET : HI-TEC, 2005
Figure 8 : Priorités : cage d'escalier-vide sanitaire installation technique-étanchéité [15]

LES CONTRAINTES :

La réhabilitation de ces ensembles urbains est passée par de nombreux obstacles à savoir :

- Les délais des études qui sont trop courts.
- Le choix d'entreprises qualifiées (Le manque de savoir-faire de certaines entreprises dans le domaine de la réhabilitation) **est une contrainte majeure.**
- **Le manque de sensibilisation des occupants, n'a pas été entrepris par les autorités.**
- La difficulté d'intervention dans un site occupé.
- L'enveloppe financière n'a pas suffi pour la réalisation de tous les lots ; **le Financement doit être disponible avant le lancement de toute opération.**
- La gestion après la réhabilitation est une tâche très difficile.

La gestion des immeubles, est un concept «abstrait» dans l'esprit des usagers du parc immobilier qui ne l'intègrent pas dans leurs préoccupations quotidiennes comme facteur déterminant pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie. [14]

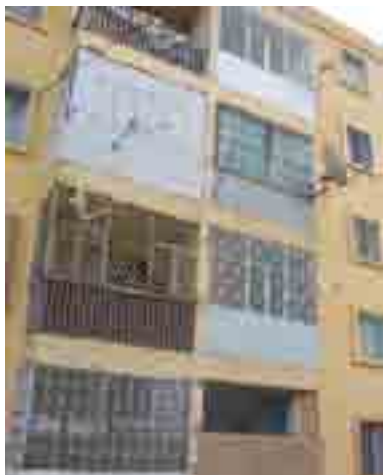
RESULTATS :



Source BET : HI-TEC, 2005 / AVANT
Figure 9: Réservoirs qui sur encombrant les terrasses [15]



Source BET : HI-TEC, 2005 / APRES
Figure 10 : L'étanchéité a été reprise pour l'ensemble des blocs[15]



Source BET : HI-TEC, 2005/AVANT
Figure 11 : Façades modifiés plusieurs types de loggias [15]



Source BET : HI-TEC, 2005 /APRES
Figure 12 : Réfection des loggias[15]



Source BET : HI-TEC, 2005/AVANT
Figure 13 : Etat des gaines technique [15]



Source BET : HI-TEC, 2005/APRES
Figure 14 : Gaines techniques [15]



Source BET : HI-TEC, 2005
Figure 15 : Façades aveugles [15]



Source BET : HI-TEC, 2005
Figure 16: Traitement des murs aveugles par des panneaux artistiques [15]

Réflexion sur la culture sismique locale pour la sauvegarde du patrimoine bâti. Cas des Médinas Marocaines

El Harrouni Khalid

Professeur de l'Enseignement Supérieur
Ecole Nationale d'Architecture, Maroc
ICOMOS-Maroc / ISCARSAH
kelharrouni@gmail.com



Introduction

Le patrimoine bâti, c'est bien sûr des monuments historiques et des bâtiments anciens connus et appréciés de tous. C'est aussi un environnement urbain formé d'espaces publics et d'espaces privés; c'est également un cadre de vie composé d'habitations (maisons traditionnelles, palais, Riads,...), d'édifices religieux (lieux de culte : mosquées, synagogues,... ; lieu d'enseignement : Médersas,...), d'équipements d'utilité publique (commerces, Fondouks, fours, hammams, fontaines,...), d'édifices et d'ouvrages fortifiés (remparts, portes monumentales, Borjs, bastions,...), dont l'intérêt individuel est variable mais qui forment des ensembles de qualité. La question de leur réhabilitation et de leur sauvegarde est devenue depuis plusieurs années un axe majeur de la politique de la ville, aussi bien sous l'angle social de revitalisation des quartiers que sous l'angle économique de dynamisation des commerces et de développement des activités économiques.

La sauvegarde du patrimoine bâti, ouverte initialement dans les pays européens à travers le concept de ville historique¹, a intéressé également d'autres pays, en particulier ceux aux fortes traditions urbaines où, par conséquent, il existe un patrimoine architectural, historique et culturel important : cas du réseau des médinas² marocaines qui constituent un témoignage de la richesse et de la diversité des créations architecturales, culturelles, religieuses et sociales des différentes dynasties qui se sont succédées à travers l'histoire.

Les médinas marocaines ne diffèrent pas des villes historiques d'autres pays méditerranéens. Outre leurs monuments exceptionnels, leur identité particulière repose

¹ Le concept de ville historique a été évoqué en 1931 lors de la Conférence Internationale d'Athènes sur la restauration des monuments et en 1933 par la Charte d'Athènes. Ce concept a été définitivement formalisé en 1986 par l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites).

² "La médina, en arabe, c'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif, référence à la consolidation du sédentarisme, espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent, et aux activités marchandes qui la soutiennent, malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs. A l'intérieur de ses murailles germe un tissu social vivant, avec ses passions d'amour et de guerre, capable de construire, au fil de l'histoire, ses propres signes d'identité et la traduction des modes de vie à travers la création littéraire et artistique, ainsi que par l'expression architecturale et artisanale.", Médinas : sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel ? La Lettre du patrimoine mondial (Centre du patrimoine mondial de l'Unesco), no 9, décembre 1995.

en grande partie sur l'ambiance des rues bordées de constructions marquant bien chacune des époques et d'espaces publics vivants. Ces éléments aujourd'hui situés dans un contexte urbain, sont autant de richesses qui font de cette architecture un patrimoine unique.

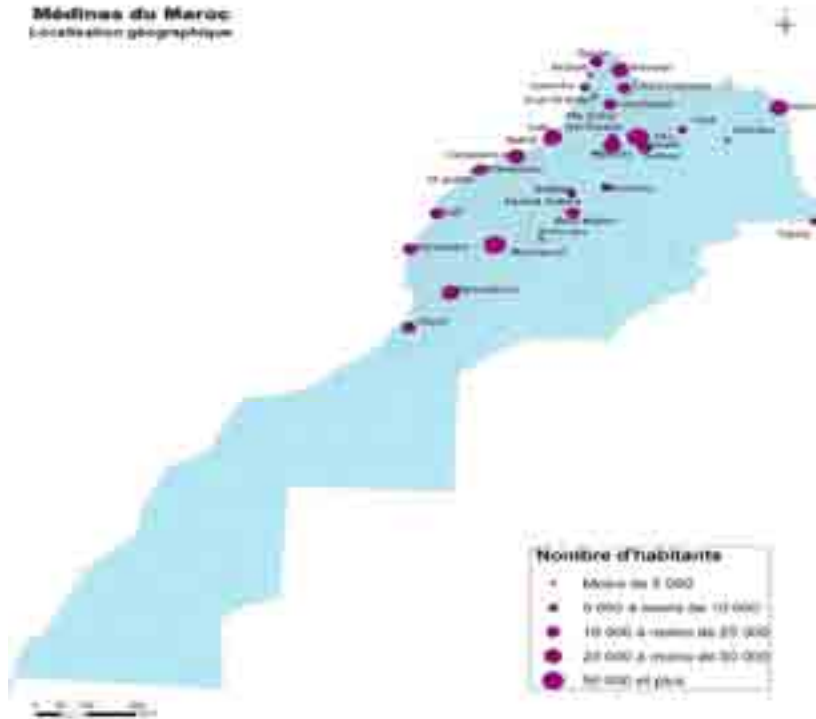


Fig. 1: Les médinas Marocaines: Population et localisation géographique (Source: HCP)

Le patrimoine architectural historique témoigne de l'apport des différentes communautés qui ont participé à son développement. Cette diversité fait partie de l'identité des médinas, et reste marquée dans le paysage urbain comme un rappel des interactions qui ont façonné l'évolution de la société permettant ainsi de mieux comprendre le présent.

Notre cadre bâti ancien est d'autant plus précieux qu'il recèle souvent des productions d'artisans qualifiés, de véritables œuvres d'art et d'architecture difficiles et coûteuses à reproduire. D'après les sources documentaires de la sismicité historique³ et les travaux de recherche effectués dans ce domaine (El Mrabet, 1991 & 2002), ce patrimoine a été affecté à plusieurs reprises par des séismes plus ou moins violents. Bien entendu, les communautés anciennes connaissaient les tremblements de terre et les différents points sensibles d'un bâtiment. Ils réagissaient en appliquant des techniques

³ Les séismes les plus emblématiques :

Avant le 20ème siècle : Le 11 mai 1624, le 1er novembre 1755 de Lisbonne et le 27 novembre 1755 sont les trois dates retrouvées dans les livres d'histoire, qui ont affecté les médinas. D'autres séismes plus ou moins documentés ont affecté les villes historiques: Larache en 1276, Tétouan et Fès en 1522, villes côtières et Marrakech en 1722, Agadir en 1731, Salé en 1757, Tanger, Fès et Salé en 1773, ...

Après le 20ème siècle : Les environs de Tétouan 1909 ; Les environs de Fès 1929 ; Agadir 1960 ; Atlantique 1969 ; Missouri 1985 ; Moulay Idriss 1987 ; Essaouira 1988 ; Rissani 1992 ; Al Hoceima 1994 ; Rabat 2001 ; Al Hoceima 2004, ...

constructives dans leur habitat, sur les édifices publics et religieux : une culture sismique existait.

Le problème de la protection du cadre bâti ancien en zones sismiques a été étudié depuis plus d'une vingtaine d'années au Centre Universitaire Européen pour les Biens Culturels de Ravello, Italie, et des méthodes d'analyse ont été développées sur une sélection de lieux d'étude qui ont permis de mettre en évidence des éléments positifs ou négatifs de la « culture sismique locale » (Ferrigni, 1990; Helly, 1995). Ce concept est clair pour des zones comme l'Italie, où l'occurrence d'événements majeurs est fortement récurrente et entretient auprès des populations une véritable culture du risque. Il apparaît moins évident dans des pays à sismicité modérée comme le Maroc.

Cependant, dans les médinas à forte densité de population et aux constructions précaires, le risque sismique est très grand même si l'aléa est modéré. La vulnérabilité, donc le risque sismique, est une fonction croissante du temps à cause de la surpopulation et la paupérisation. Par conséquent, l'étude de la réduction du risque sismique du bâti existant et en particulier du bâti patrimonial est à développer.

Pour tenter de valider au Maroc le concept de la culture sismique locale et l'approche qui en découle, il convient aujourd'hui de considérer le bâti ancien et les monuments historiques à la fois comme objet d'intervention, mais aussi comme sources d'information essentielles qui nous dévoilent leur histoire, et surtout qui nous apprennent ce qu'il reste encore à faire pour les sauvegarder.

Il est donc nécessaire d'inventorier ces techniques constructives anciennes et de les valoriser. Cet inventaire permettrait l'analyse de la vulnérabilité des médinas et pourrait à terme déboucher sur des solutions concrètes de renforcement du bâti ancien dans un cadre territorial. Pour cela, une équipe pluridisciplinaire est nécessaire, constituée notamment de spécialistes et de chercheurs dans les domaines de la sismicité historique, de l'archéosismicité, de la vulnérabilité du bâti ancien et de l'idée de culture sismique locale, pour se pencher sur l'étude de la vulnérabilité du bâti ancien et apporter des éléments de réponse à la réduction de cette vulnérabilité.

1. Essai d'inventaire des éléments de la culture locale sismique

Dans le bâti ancien, parfois des anomalies sont apparentes et elles correspondent à un changement dans des méthodes constructives. Mais ces anomalies n'ont rien d'anormal. Elles sont, d'une part l'expression du bâti lui-même face à une sollicitation nouvelle, et d'autre part la réponse d'une communauté visant à restaurer, réhabiliter ou résoudre un problème de perte de stabilité, qu'il soit ou non d'origine sismique. Le bâti ainsi modifié se trouvera naturellement exploité et si la solution qu'on a trouvée se révèle être la bonne, elle sera réutilisée. L'anomalie introduite dans le bâti se transformera ainsi peu à peu, en anomalie volontaire, dans la tradition constructive comme un acte de réponse à un événement, un séisme par exemple (Laurenti, 2002).



Fig. 2: Détail d'anomalies constructives dans les Murailles à Salé et à Rabat

Nous présentons ici un échantillonnage de ces techniques visibles un peu partout dans nos médinas (El Harrouni, 2005 & 2009). La récupération de ces méthodes traditionnelles pourra alors être développée comme étant les mesures "parasismiques

douces" (Laurenti, 2002) applicables au bâti ancien pour la sauvegarde du patrimoine historique architectural.

1.1 Les contreforts

Lorsqu'un mur de façade ou une grande muraille présente un dévers, la réponse de la communauté à ce problème est presque toujours la même : la mise en place d'un contrefort. Il s'agit donc d'un élément confortant une structure existante et le plus souvent, il est ajouté sur une maçonnerie plus ancienne. Parfois, le contrefort est exécuté en même temps que la construction, acte volontaire et prémédité pour renforcer cette construction, le plus souvent dans les angles. Dans les régions soumises à l'aléa sismique, le contrefort accompagne fréquemment le bâti en pierre et fait partie du paysage urbain. A noter également que par sa masse, le contrefort abaisse aussi le centre de gravité de l'ouvrage.



Fig. 3: Muraille avec contreforts à Meknès et Contrefort de Bab Souk à Chefchaouen

1.2 Les arcs de confortement ou arcs de contraste

Une ruelle, un passage étroit entre deux bâtiments, sont des éléments de rupture dans la continuité d'un linéaire de façades. Des arcs maçonnés en pierre ou en briques de terre offrant une relative souplesse permettent une transmission des contraintes horizontales au niveau des planchers. Les bâtiments ne se comportent plus comme des éléments isolés mais comme un ensemble de blocs dynamiques.



Fig. 4a: Arcs de contraste à Fès, Meknès et Tanger



Fig. 4b: Arcs de contraste à Essaouira

1.3 Les «Sabbats»

La morphologie urbaine et la construction de bâtiments avec des rues étroites sont probablement une solution pour réduire les dommages sismiques et d'empêcher les maisons de s'effondrer.

Les bâtiments sont mitoyens et s'appuient les uns contre les autres pour former un ensemble compact. Certaines parties de rues sont couvertes par les «Sabbats», un autre moyen plus performant jouant un rôle déterminant dans le contreventement horizontal des bâtiments.



Fig. 5: «Sabbats» à Chefchaouen, Rabat et Essaouira

1.4 Les tirants

Il s'agit d'une pièce métallique ou en bois destinée à empêcher l'écartement de murs opposés et à assurer le chaînage et la stabilité des arcs et arcades. Ces tirants permettent de rendre solidaires les éléments des constructions.



Fig. 6: Tirants métalliques, Rabat et Tirants en bois de stabilisation, Meknès

1.5 Les arcs de décharge et entourages d'ouvertures

Une ouverture dans une façade constitue un point vulnérable en cas de déformation du bâtiment. C'est la raison pour laquelle on peut observer très souvent sur des constructions anciennes, des arcs en pierre taillée situés au-dessus d'une ouverture (fenêtre ou porte). Cela permet de transmettre et répartir de part et d'autre de l'ouverture, la charge constituée par le poids du mur situé à l'aplomb de celle-ci. Des entourages d'ouverture extrêmement forts sont également réalisés avec des blocs bien taillés.



Fig. 7a : Exemples d'arcs de décharge et entourages d'ouvertures à Rabat



Fig. 7b : Exemples d'arcs de décharge et entourages d'ouvertures à Salé et Essaouira

1.6 Les escaliers contreforts

L'escalier assurant l'accès à l'habitation est parfois construit de manière à jouer le rôle d'élément de confortement. Une façon judicieuse d'associer la technique de renforcement à l'usage et au confort.



Fig.8: Escalier de confortement, Chefchaouen

2. Stratégie de protection sismique du patrimoine bâti

Afin de préserver et de protéger les bâtiments et monuments historiques contre les effets des tremblements de terre, la première phase est de comprendre comment les communautés anciennes avaient construit leurs villes. Certaines pratiques de construction et de protection énumérées ci-dessus ont certainement joué un rôle important dans la résistance aux efforts sismiques. Les propositions suivantes peuvent constituer le point de départ pour l'élaboration d'un plan de protection stratégique et efficace (Benouar & Abdessedmed-Foufa, 2002) pour le patrimoine bâti :

- Accepter au niveau politique que le cadre bâti ancien et les monuments historiques ne sont pas seulement des biens à préserver, mais qu'ils constituent également une source d'informations scientifiques d'une grande importance.
- Contribuer à la compréhension de ces pratiques locales de construction qui ont pu protéger les bâtiments et les monuments historiques.
- Analyser et étudier, sur les plans typologique et morphologique, l'évolution de ces techniques locales au cours des derniers siècles.
- Contribuer à la promotion de ces mesures traditionnelles sismiques de protection en les récupérant et en les réutilisant.
- Réaliser des études de caractérisation des paramètres sismiques des différents sites historiques ainsi que des études précises de la vulnérabilité sismique du patrimoine bâti.
- Tenir compte des éléments de la culture sismique locale identifiés dans d'autres pays du bassin méditerranéen pour les comparer et les réutiliser dans des conditions de faisabilité identique.
- Intégrer ces techniques locales dans les codes et les règlements de construction.

-Identifier les principaux bâtiments historiques, monuments et sites à risque, afin de prendre des mesures de renforcement de la structure concernée par la mise en œuvre de ces techniques traditionnelles.

Conclusion

L'analyse des éléments destinés à renforcer les constructions anciennes identifiés sous l'appellation de « éléments de culture sismique locale » doit permettre de retrouver ces savoir-faire qui ont fait leurs preuves et de les réinsérer. Cette démarche constitue de plus, sur le plan culturel, une pratique particulièrement valorisante pour le cadre bâti ancien dont on assure ainsi la continuité patrimoniale.

Ces pratiques peuvent et doivent s'organiser autour de deux préoccupations essentielles: la sécurité des vies humaines; et la préservation d'une construction ancienne de bonne qualité patrimoniale adaptée aux exigences de la vie actuelle.

Par ailleurs, la recherche exige une étroite collaboration entre les organismes scientifiques; l'activité sismique s'étend bien à un large éventail de pays en Europe, et d'une particulière gravité dans le bassin méditerranéen. Le plus important est de développer une approche intégrée en génie parasismique et la conservation pour s'attaquer au problème de l'amélioration de la capacité des bâtiments du patrimoine historique et culturel de résister à des actions dynamiques.

Bibliographie

- 1) T. El Mrabet. La Sismicité Historique du Maroc. Thèse de Doctorat de 3ème cycle. Rabat: FLSH, Université Mohamed V, 1991.
- 2) T. El Mrabet. Les Grands Tremblements de Terre dans la Région Maghrébine et leurs Effets sur l'Homme et l'Environnement. Thèse de Doctorat d'Etat. Rabat: FLSH, Université Mohamed V, 2002.
- 3) Ferrigni, F. : «San-Lorenzello, à la recherche des anomalies qui protègent». *Réseau PACT, CUEBS de Ravello*, 1990.
- 4) Helly, B.: «Local seismic cultures: a European research program for the protection of traditional housing stock». *Annali di Geofisica*, Vol. XXXVIII n° 5-6, pp. 791-794, 1995.
- 5) Laurenti, A. : «Regard sur la sismicité historique de la Commune de Peille dans les Alpes-Maritimes». *Actes des Rencontres du Groupe APS*, 2002.
- 6) El Harrouni, K. : «Reducing vulnerability of the cultural heritage by re-discovering and re-evaluating local seismic cultures». *Rits-DMUCH, WCDE, Cultural Heritage Risk Management, Proceedings Kyoto & Kobe*, pp. 177-180, 2005.
- 7) EL Harrouni K.: «Protection of historical buildings by re-discovering and re-evaluating local seismic cultures». *PROHITECH 2009, Proceedings and Monographs in Engineering, Water and Earth Sciences, "Protection of Historical Buildings"*, Ed. Federico M. Mazzolani, CRC Press/Balkema, Taylor & Francis Group, London, pp. 793-798, 2009.
- 8) Benouar, D. & Abdessemed-Foufa, A.: «Reducing the natural and environment disasters on historical and archaeological monuments and sites». *Actes des Rencontres du Groupe APS*, 2002.

B Gouvernance et participation pour la ville

La sensibilisation du grand public: une mission, au fondement du lien entre le passé et l'avenir d'une société

Ratiba Wided Biara, Abdel Wahab Ziani et Soria Kadri. Chargés de cours au département d'Architecture. Faculté des sciences et de la technologie, Université de Bechar, Algérie. 183

Comment les oujdis appréhendent le patrimoine historique de leur ville: premiers résultats de l'enquête

Mohamed Ben Brahim. Enseignant-chercheur, Université Mohammed Premier, Oujda - Maroc. 191

L'imbrication des approches techniques et des sociétales et culturelles. L'exemple du patrimoine urbain

Christian Mourisard. Président d'honneur de l'Alliance de Villes Européennes de Culture. Amandine Lacoste. Déléguée générale de l'Alliance de Villes Européennes de Culture. 199

Patrimoine par mesure d'incitation

John-Malek Ellis. Architecte, D.P.L.G. France. 205

Mise en valeur de la zaouïa El Rahmania de Sidi M'Hamed

Lamia Mansouri. Doctorante et professeur à l'Université Mentouri de Constantine. Laboratoire ville et patrimoine. 212

Proposition des principes de base pour une méthode de réhabilitation urbaine intégrée et globale du quartier Belouizded-Hamma, Alger

Kahina Saïd Aïssa. Enseignante, Université Mouloud Mammeri, département d'architecture, Tizi-Ouzou, Algérie 220

Take a coffee with your heritage! Bottom up approach to communicate heritage: a project in Downtown Cairo

Vittoria Capresi. Associate Professor of History of Architecture, German University Cairo. Barbara Pampe. Associate professor of Architecture Design, German University Cairo. 228

Gènese d'une réhabilitation

Ouafa Messous. Architecte-urbaniste, Ecole National d'Architecture, Rabat. 233

Gouvernance et participation. Cadre global

Ferdinand Richard

Agenda 21 de la culture

fr@amicentre.biz

La ville, patrimoine, certes, mais patrimoine vivant, c'est à dire tourné vers le futur, question que vous posez clairement dans l'intitulé même de la conférence: la ville et ses valeurs sociale, économique.

En ce sens, je suis persuadé que pour chacune des perspectives que je vais tirer maintenant va naître dans l'esprit des aménagés que vous êtes une réponse urbanistique ou un geste architectural précis.

Dans un deuxième temps, je vais tenter de démontrer en quoi l'Ag21Cult. est un outil complémentaire (mais indispensable) de la planification urbaine, mais auparavant, il m'apparaît nécessaire que nous revoyions ensemble le contexte global dans lequel cette question se pose, car, du point de vue culturel, il ne vous aura pas échappé que le monde subit et est en train de subir quelques changements majeurs de paradigme, qui nous affectent tous, et qui ne manqueront pas, in fine, d'affecter la manière dont les questions culturelles se posent tant au décideur culturel qu'à l'urbaniste, au planificateur.

Voyons comment ces changements de paradigme impactent quatre niveaux, les marchés, les métropoles, l'Europe, les Nations du monde.

1) les marchés

- les industries créatives ont le vent en poupe, les chiffres sont impressionnants:

Le Rapport mondial sur le développement humain 2004 (PNUD) précise que les échanges internationaux de biens culturels (cinéma, radio et télévision, imprimés, littérature et musique) connaissent depuis plus de 20 ans une croissance constante et qu'ils sont passés de 95 à 380 millions de dollars entre 1980 et 1998. D'autres estimations font état de ce que les industries culturelles contribuent au PNB mondial à hauteur de 7% dans le monde et de 3% dans les pays en voie de développement. Elles représentent 3,4% de l'ensemble des échanges mondiaux, la valeur des exportations mondiales de biens et services créatifs atteignant 424,4 milliards de dollars en 2005 avec une croissance annuelle moyenne de 8,7% entre 2000 et 2005. Pour ce qui concerne l'Europe, le rapport KEA sur l'économie de la culture établissait à 2,6% la contribution du secteur de la culture au produit intérieur brut (PIB), tandis qu'en 2009, il contribuait pour 3,8% à l'emploi et au PIB. Ces valeurs sont bien supérieures à d'autres secteurs clés : au même moment en Europe, l'industrie chimique et des matières plastiques représentait 2,3% du PIB, l'agroalimentaire, les boissons et le tabac 1,3%, les industries textiles 0,5%. Le secteur créatif a contribué au PNB européen à hauteur de 2,6% en 2003. A titre comparatif, la même année les activités immobilières contribuaient pour 2,1% au PNB, le secteur manufacturier alimentaire, des boissons et du tabac enregistrait une contribution globale de 1,9% et l'industrie textile enregistrait une contribution de 0,5%. Ce secteur créatif tire aussi la croissance d'autres secteurs de l'économie européenne, et en particulier le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans cet espace, la

croissance globale de la valeur ajoutée du secteur a été de 19,7% en 1999-2003, c'est-à-dire 12,3% plus élevée que la croissance du reste de l'économie.

Concernant l'emploi, le secteur présente de meilleures performances que le reste de l'économie. En 2004, 5,8 millions de personnes étaient employées dans le secteur des industries créatives (requérant souvent un haut niveau de qualification), ce qui représente 3,1% des emplois totaux dans les 25 pays étudiés. Alors que l'emploi total avait décliné en 2002-2004 dans l'UE, il avait augmenté dans le secteur culturel (+1,85%).

Aux Etats-Unis, elles représentent 12% du PIB et 9% de la création d'emplois. L'Inde est le plus grand pays producteur de films à travers le monde, et l'industrie cinématographique (Bollywood) pourvoit 5 millions d'emplois, selon le rapport 2010 de la CNUCED sur les industries culturelles. En Indonésie, elles ont contribué pour 4,7% au PIB en 2006 et pour 7,3% en 2008 ; elles absorbent 3,7 millions de travailleurs, soit 4,7% de tous les emplois.

Statistiques impressionnantes, mais ces chiffres sont trop globaux pour tenir compte de nombreuses différences, voire de nombreuses divergences, ou même de nombreuses oppositions frontales. Les combats sont rudes lorsque surgissent les disparités de traitement entre territoires, la présence inégale des industries culturelles, les compétitions entre les différents secteurs créatifs, la divergence entre profits immédiats et investissements de long terme, etc...

- l'inexorable montée en puissance des nouvelles technologies induit la dématérialisation des centres de décision, la délocalisation de l'information, l'augmentation exponentielle de l'offre en ligne (pas toujours bien anticipée: par exemple, les major-companies de la musique ont pris beaucoup de retard dans la compréhension du phénomène des marchés virtuels, ce qui, pour une bonne part, explique les pertes économiques qu'elles ont connues ces dernières années),

- l'ensemble de ces évolutions met en lumière une vieille bataille, qu'on peut synthétiser en une phrase: industries culturelles globales contre industries culturelles locales, les premières étant souvent les plus grandes menaces pour les secondes. On s'interroge ici sur la fameuse responsabilité sociale des entreprises, si souvent mise en avant dans les supports de communication des grandes industries, mais rarement mise en oeuvre, alors qu'elle devrait être l'expression de la prise en compte de la diversité culturelle.

2) les métropoles:

A cause de cette tendance globale, aucun dirigeant d'autorité locale ne se risquerait aujourd'hui à dire qu'il n'est pas une priorité que son territoire soit perçu comme créatif, comme une source.

- Ceci l'oblige donc à considérer la position qu'il donne et le soutien qu'il accorde aux créatifs vivant dans son territoire, en pensant que les premières personnes qui doivent être "attirées" par son territoire sont ses propres habitants, en particulier les créatifs, et que par conséquent l'aménagement de ce territoire doit d'abord tenir compte des besoins de ces créatifs, soit pour retenir les locaux, soit pour attirer les extérieurs.

- ceci l'oblige aussi à organiser le flux de créativité entre "patrimoine disponible et laboratoires de créativité", aussi bien au sein du système éducatif qu'au sein du système muséal, du maillage social, du maillage industriel. La poule aux oeufs d'or vit ici, mais comment ne pas la tuer.

ville créative = ville atelier

atelier durable = atelier autonome

autonomie = productivité

Quelles conditions (y compris urbanistiques) pour rendre l'atelier productif?

- Commençons par du renforcement de capacité permanent, une bonne connaissance et une bonne gestion des "matériaux de base", un soutien aux entreprises culturelles émergentes...

- Considérons les conditions de la satisfaction des "ouvriers" de ces entreprises, les conditions de leur fidélisation au territoire.

- Envisageons une protection de l'outil (droits d'auteurs intelligents, négociés),

des réseaux de diffusion des produits (accords multi-latéraux, niveau de protectionnisme, soutien aux réseaux multi-latéraux de la base)

- Adoptons un cadre méthodologique pour le développement culturel local: c'est la logique de l'ag 21 cult et de la CGLU

Le développement culturel durable, c'est le développement des territoires

3) L'Europe

Ici aussi, nous pouvons noter une convergence avec les précédentes réflexions. Deux traités internationaux à valeur d'engagement formel (ce ne sont pas des déclarations d'intention) bouleversent radicalement l'Europe en matière culturelle

1) Traité de Lisbonne: compétitivité des autorités locales = bottom-up vs top-down

- faire le choix entre Triangles d'Or (exemple Amsterdam/Paris/Londres) concentrant artistes, médias, producteurs, financeurs de la Culture, désertifiant les autres territoires, et périphéries créatives (chaque bassin de population est une source, et, en tant que telle, organise/préserve/gère son "patrimoine" créatif)

- repenser le rôle des représentations des autorités locales (montée en puissance du parlement européen, du comité des régions):

- dans le concert des échanges multilatéraux globaux.

- dans les partenariats public/privé

- dans les choix industriels culturels ("défragmentation" vs "diversité culturelle FICD")

2) la ratification de la Convention Unesco 2005 sur la diversité culturelle.

Son outil, le FIDC, subventionne des projets de développement culturel local, et ses deux priorités sont les nouvelles politiques culturelles et les industries culturelles locales.

Le nouveau programme culturel de l'Union pour 2013/2020 s'intitule "Creative Europe". Il faut aussi voir dans ce titre le symbolisme politique du passage de la phase "Eurovison et capitales culturelles de l'UE" (outils des rayonnements nationaux) au soutien des PME culturelles et créatives (fleurons des rayonnements régionaux).

4) les Nations du Monde

..... de la diplomatie culturelle, parfois héritée d'un néo-colonialisme certain,

(prestige, visibilité, et emblèmes de la souveraineté: en 1960 en France, concomitance de la création du Ministère de la Culture, de la sortie de l'OTAN, des indépendances: nécessité d'un outil de rayonnement international)

... vers la diplomatie territoriale (soft-power)

partenariat de plus en plus renforcé entre agences culturelles internationales (Institut Français, British, Goethe, etc...), EUNIC, et réseaux internationaux d'autorités locales, CGLU etc...

Bien que rarement évoqué, dans un monde où la pernicieuse théorie du choc des civilisations continue de gagner du terrain, opposant artificiellement les grands groupes humains, dans un monde où l'essentiel des guerres économiques se camoufle derrière des crispations culturelles ou culturelles, la contribution de la Culture à la cohésion sociale, à la lutte contre la xénophobie, à la prévention des conflits, et donc au développement (no peace = no business), la culture facteur de paix reste une incontournable condition du développement économique. Le fait que les chambres de commerce et les bourses financières puissent le négliger serait un aveu de leur propre obsolescence.

////////////////////

Après cette brève évocation, relisons rapidement quelques paragraphes de l'Agenda 21 de la Culture, dans la forme qui a été approuvée le 8 mai 2004 par le IVème Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale de Porto Alegre, dans le cadre du premier Forum Universel des Cultures. :

principe 2:

"Il existe de fortes analogies politiques entre les questions culturelles et les questions écologiques, du fait que la culture et l'environnement sont des biens communs de l'humanité. Le souci de l'écologie naît du constat d'un mode de développement économique qui puise de manière excessive dans les ressources naturelles de l'Humanité et dans les biens communs à tous. Rio de Janeiro, en 1992, Aalborg, en 1994, et Johannesburg, en 2002, ont posé les premiers jalons d'un processus visant à relever l'un des défis les plus importants de l'Humanité : un développement durable et respectueux de l'environnement. De nombreux éléments montrent que la diversité culturelle est aujourd'hui en danger dans le monde, du fait d'une mondialisation qui standardise et exclut. Selon l'UNESCO, «la source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant » (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, article 1)."

principe 7.

"Les villes et les territoires locaux sont un cadre privilégié pour une construction culturelle en constante évolution et constituent des espaces de diversité créative, où la confluence des différences (origines, points de vue, âges, sexes, ethnies et classes sociales) permet l'épanouissement personnel intégral. Le dialogue entre identité et

diversité, entre individu et collectivité, est nécessaire tant à la construction d'une citoyenneté culturelle planétaire qu'à la survie de la diversité linguistique et qu'au plein épanouissement des cultures."

principe 8.

La cohabitation dans les villes implique la responsabilité conjointe des citoyens, des forces vives et les gouvernements locaux. Les dispositifs légaux ou réglementaires sont fondamentaux, mais ils ne peuvent être le seul moteur du "vivre ensemble" dans les villes. Comme le stipule la Déclaration universelle des droits de l'Homme dans son article 29 : "L'individu a des devoirs envers la communauté, dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible."

principe 9:

"Le patrimoine culturel tangible et intangible est le témoignage de la créativité humaine et le substrat de l'identité des peuples. La vie culturelle recouvre la sauvegarde et la valorisation des traditions des peuples en même temps que la création et l'innovation dans les modes d'expression propres à chacun. Elle s'oppose, de ce fait, à toute volonté d'imposer des modèles culturels rigides."

principe 10:

"L'affirmation des cultures ainsi que l'ensemble des politiques mises en oeuvre pour leur reconnaissance et leur viabilité constituent un facteur essentiel du développement durable des villes et des territoires, sur les plans humain, économique, politique et social. Le caractère central (et je dirais ici "transversal") des politiques culturelles publiques est une exigence pour les sociétés contemporaines. La qualité du développement local requiert l'imbrication des politiques culturelles et des autres politiques publiques (sociales, économiques, éducatives, environnementales et urbanistiques)

principe 14.

"L'appropriation de l'information et sa transformation en savoir par les citoyens est un acte culturel. Par conséquent, l'accès sans distinction aux moyens technologiques, d'expression et de communication, ainsi que l'élaboration de réseaux horizontaux, renforce et alimente la dynamique des cultures locales et enrichit le patrimoine collectif d'une société fondée sur le savoir."

principe 16.

"Les espaces publics sont des biens collectifs qui appartiennent à tous les citoyens. Aucun individu, aucun groupe ne peut être privé de leur libre utilisation, dans la mesure où les règles adoptées dans chaque ville sont respectées."

engagement 19.

"Mettre en place des instruments adaptés pour garantir la participation démocratique des citoyens à l'élaboration, à l'exercice et à l'évaluation des politiques culturelles publiques."

engagement 26

"Prendre en compte les paramètres culturels dans les schémas d'aménagement urbain et dans toute planification territoriale et urbaine, en établissant les lois, normes et règlements nécessaires à la protection du patrimoine culturel local et de l'héritage laissés par les générations précédentes.

engagement 27

"Promouvoir l'aménagement d'espaces publics dans les villes et encourager leur utilisation en tant que lieux culturels de relation et de cohabitation.

Promouvoir le souci de l'esthétique des espaces publics et des équipements collectifs."

engagement 30.

"Accroître le rôle stratégique des industries culturelles et des médias locaux, en raison de leur contribution à l'identité locale, à la continuité de la création et à la création d'emplois."

engagement 35

"Inviter les créateurs et les artistes à s'engager auprès des villes et des territoires dans l'identification des problèmes et les conflits de notre société, dans l'amélioration du « vivre ensemble » et de la qualité de vie, en développant la capacité de création et le sens critique de tous les citoyens, notamment quand il s'agit d'affronter les grands enjeux des villes."

engagement 44

"Travailler à encourager la libre découverte des patrimoines culturels par les habitants de toutes les régions de la planète. Promouvoir de cette façon, en collaboration avec les professionnels du secteur, un tourisme respectueux des cultures et des coutumes des localités et des territoires visités."

recommandation 47.

"Mettre la culture au coeur de l'ensemble des politiques locales, en encourageant la rédaction d'agendas 21 de la culture dans chaque ville ou territoire, en étroite coordination avec les processus de participation citoyenne et de planification stratégique."

etc, etc....



L'urbanisme est une action culturelle, et, en ce sens, il ne peut être déconnecté des problématiques culturelles en tant que telles. Construire un équipement ne peut plus se faire sans l'élaboration concomitante du programme de l'équipe qui en sera dépositaire, sans l'élaboration de son financement.

Aujourd'hui, l'heure est à des propositions croisées, audacieuses, telles celle de Zutique productions, dans la région dijonnaise, créant d'audacieux compagnonnages entre banlieues, cités, barres d'immeubles hébergeant ce que j'appellerai les discriminés des 2ème et 3ème générations et leurs cultures urbaines, et le monde de l'archéologie oeuvrant à proximité dans des sites archéologiques éminemment symboliques de la Nation (Vercingétorix, la bataille d'Alésia, Bibracte, le berceau de la "francitude", etc...)

Disons-le tout net, ces propositions essentielles au dessein futur de nos nations respectives dépassent le poussiéreux aménagement culturel du prestige national. Elles exigent que le droit culturel de chaque habitant de reconstruire indéfiniment son identité culturelle personnelle à partir de l'existant ou du patrimoine disponible puisse s'épanouir dans des maisons adaptées, ouvertes, flexibles, en proximité.

La modernité de l'Art d'aujourd'hui, c'est le patrimoine de demain.

Les règlements, dispositifs, corporations, etc... disparaîtront.

Seuls les réceptacles que vous aurez construit resteront.

L'Agenda 21 de la Culture est là pour vous aider à réussir cette noble tâche.

Gouvernance et participation pour la ville

Younes Babanedjar

*Architecte / Directeur de l'Office de Protection
 et de Promotion de la Vallée du M'Zab (OPVM)
 Coordinateur Montada Algérie
 y_babanedjar@yahoo.fr*



Bahmed Mousselmal

Architecte/ Forum Ghardaïa
 mousselmal@hotmail.com

« Montada » est un mot arabe qui signifie en français le mot « forum ». L'objectif de ce projet est la promotion de l'architecture traditionnelle des centres historiques à travers son appropriation de la part du monde politique comme de la population. Il s'agit, en effet, de créer un nouveau cadre de gouvernance et de promouvoir des outils permettant d'impliquer l'ensemble de la société locale au renforcement de ses valeurs culturelles. Ce travail se fera sur la base de l'échange d'idées, d'expériences et de connaissances, il sera générateur de cohésion sociale et il permettra, en même temps, de consolider le patrimoine comme ressource identitaire, culturelle et économique.

A. Montada, Vers un nouveau cadre de gouvernance

Le cadre de réflexion et d'intervention sur le patrimoine historique est habituellement réservé au domaine de l'expertise technique (universitaires, professionnels du bâtiment...), tandis que la prise de décision quant à la conservation et la valorisation des édifices patrimoniaux relève de la compétence des élus et de l'application des politiques patrimoniales nationales et locales. Les questions d'usage ou de mémoire collective, ainsi que les débats entre les différents acteurs concernés par la question patrimoniale sont trop souvent négligés. Par ailleurs, les membres de la société civile ont quant à eux manifesté ces dernières années un intérêt pour une plus grande implication dans les débats portant sur le devenir des noyaux historiques et du patrimoine culturel en général.

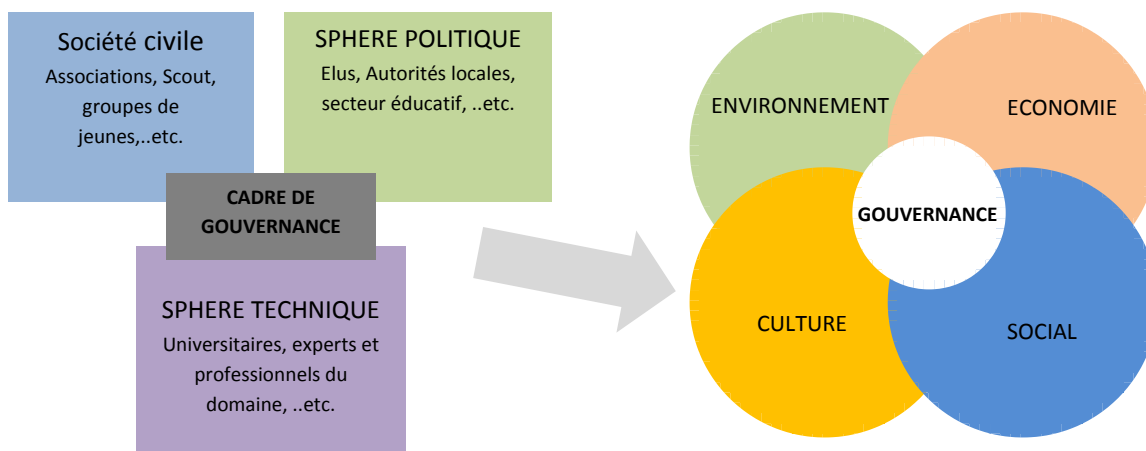
C'est dans ce contexte que le projet Montada se donne d'intervenir, dépassant les modalités d'intervention mises en œuvre jusqu'ici qui privilégiaient l'expertise extérieure et les stratégies top-down. Le projet Montada promeut et appuie le développement d'une gouvernance inclusive, où les différentes parties prenantes de la société civile, comme de la sphère politique et technique s'impliquent dans un processus de négociation horizontale et partagée. Associations de préservation et valorisation des médinas, professionnels de l'architecture et du bâtiment, élus, techniciens et membres des collectivités territoriales, membres secteur éducatif etc.... forment ainsi le cadre d'une gouvernance locale solide et pérenne.

Ce processus stimule une synergie entre les différents acteurs concernés, permettant la formulation de valeurs communes, le partage de connaissances, et les débats portant sur les enjeux du patrimoine culturel de leur ville.

Les principes clés de la gouvernance du projet Montada

La participation et la gouvernance est le fil conducteur de l'expérience Montada. La méthodologie mise en œuvre tout au long du projet vise à promouvoir la participation citoyenne et la gouvernance, à travers différents axes : mode d'organisation à l'échelle de la ville (forums locaux), diagnostic et choix des

activités à réaliser (cartographie culturelle et plan d'action), activités en relation avec la sensibilisation et initiatives urbaines.



Les principes clés de la gouvernance du projet Montada sont les suivants :

- Mettre en place une gouvernance locale parvenant à articuler un contexte réglementaire national et régional avec des initiatives locales, portées notamment par la société civile. A terme, l'enjeu est de parvenir à consolider une gouvernance multiscale entre Etat, Wilaya et commune, prenant en considération les intérêts portés par la société civile.
- Assumer le large éventail des acteurs concernés par les enjeux de préservation et promotion de l'architecture traditionnelle, et assurer leur implication effective. A titre indicatif, voici une liste reflétant la variété des différents intervenants ayant pris part au processus participatif du projet Montada dans les six villes concernées : autorités politiques (ministère de la culture, représentants de la préfecture, élus municipaux, responsables de la communauté urbaine), secteurs techniques de la ville (direction de la culture, de l'urbanisme, du tourisme, de la chambre de l'artisanat et des métiers...), professionnels de l'aménagement, du patrimoine et du bâtiment (architectes, inspecteur des monuments historiques, bureaux d'études privés...), secteur de la culture (organisateur de festivals culturels, coordinateurs de ciné-club, écrivains...), de l'éducation et la recherche, commerçants, entrepreneurs, et bien évidemment les nombreuses associations de protection et de valorisation du patrimoine local.
- Insister sur la pluralité des domaines concernés par la question patrimoniale et promouvoir le caractère intégré des actions entreprises (secteur urbanistique, éducatif, culturel, touristique, etc...), afin d'assumer la complexité de l'objet d'intervention.
- Mettre en place les conditions d'une négociation horizontale et partagée. Les interventions des différents acteurs s'organisent de manière non hiérarchique, la prise de décision est commune.
- Créer les conditions d'un débat riche et animé entre les différentes parties prenantes, et aménager l'espace d'une négociation multipartite (les forums locaux).
- S'appuyer sur les richesses et spécificités du contexte local, rapprochant et renforçant des acteurs déjà existants, dotés d'une légitimité historique et d'un savoir-faire politique et technique afin d'assurer la solidité et la pérennité du processus.

- Exploiter les apports d'une gouvernance inclusive : partage des connaissances et des compétences de chacun, expression des divergences/similitudes de points de vue, négociation...

B. La participation, élément central pour la promotion du patrimoine culturel

L'implication des populations locales est la dimension centrale du projet Montada, et la condition de sa réussite. L'ensemble du processus développé a pour objectif d'expérimenter différents instruments et outils permettant de mettre en œuvre une méthodologie participative de gestion pour la promotion du patrimoine culturel local. Ce modèle développe un éventail important d'activités et d'interventions portant sur la sensibilisation de différents publics (scolaire, adultes etc...), la formation des jeunes aux métiers du secteur patrimonial et la spécialisation des professionnels aux techniques spécifiques... Par ailleurs, l'ensemble du projet mis en œuvre résulte de débats et de prise de décision collective favorisant l'appropriation de ce patrimoine commun.

C'est en s'impliquant activement dans les débats et les différentes activités réalisées que la population locale prend conscience du potentiel de développement que constitue le patrimoine local de sa ville. Le forum de promotion de l'architecture traditionnelle au Maghreb favorise ainsi l'amélioration de la gestion du patrimoine culturel local, des résultats tangibles en matière d'entretien et de préservation, et une valorisation du patrimoine au profit des populations locales.

Les principes structurants le processus participatif

Le projet Montada se propose de contribuer à forger cette « culture participative ». Le but est donc de stimuler la culture participative en mettant l'accent sur l'effort d'apprentissage, aussi bien des techniciens, des habitants, que de l'ensemble des agents sociaux afin de garantir à moyen et long terme un niveau optimum d'implication locale.

C'est par la dynamisation d'un processus participatif que l'ensemble des acteurs locaux, associés à la population, s'approprient l'architecture traditionnelle qui constitue leur environnement proche, et s'engageront dans une démarche de préservation et de valorisation de ce patrimoine culturel de manière durable. Ainsi, un processus participatif de qualité, porté par une gouvernance locale solide, permet d'affiner la correspondance des politiques mises en œuvre avec les nécessités de la population. Dans le domaine des politiques patrimoniales, il favorise l'approximation du patrimoine architectural et culturel à la population, et l'implication des citoyens dans les démarches de préservation du patrimoine, assurant une ample diffusion des actions mises en œuvre.

Le processus participatif du projet Montada est basé sur les principes structurants suivants :

- Mettre en place un processus délibératif d'où émerge un consensus entre les différentes parties prenantes. Le projet partagé, ou la stratégie adoptée localement afin de promouvoir l'architecture traditionnelle dépend entièrement des attentes, volontés, de la détermination et des initiatives formulées par la population locale et l'ensemble des acteurs engagés dans la démarche Montada.
- Favoriser la participation du plus grand nombre, et la diversité des points de vue exprimés dans le cadre du processus participatif. Ce principe renvoie à la diversité des intervenants soulignée dans le cadre de la gouvernance mise en place avec les forums locaux, mais également à la nécessaire diffusion à l'ensemble de la population locale (par le biais d'expositions, d'évènements, de publications etc...).

- Mettre en œuvre une participation tangible tout au long du projet, du diagnostic à l'évaluation. Les membres des forums locaux ont été amenés à recueillir les informations permettant d'élaborer le diagnostic partagé du territoire (cartographie culturelle), à définir le projet stratégique (plan d'action), à participer à la mise en œuvre du projet (réalisation d'activités et mise en œuvre du plan d'action), ainsi qu'à son évaluation.
- Le développement d'une culture participative étant un processus continu et progressif, il est fondamental d'ancrer ce type de démarche sur le long terme. La période du processus participatif du projet Montada s'est étendue sur trois ans, période qui a permis de créer le cadre d'une gouvernance locale, de faire émerger ou de consolider une culture participative locale, et de mettre en place une série d'actions en faveur du patrimoine culturel. Ce type de démarche gagnerait à être prolongé de manière durable, les temps de la participation, comme des projets de régénération urbaine étant extrêmement longs.
- Définir et mettre en place des espaces de la participation citoyenne, ainsi que les outils permettant de favoriser l'implication de tous, tout au long du processus. Les espaces ainsi que les outils de participation, organisés selon une base méthodologique commune, se sont déclinés selon les contextes d'intervention.
- S'appuyer sur les valeurs locales, et la culture participative existante afin de construire une stratégie locale de participation adaptée. Le contexte politique, social et culturel des villes est très divers et il est souvent difficile d'appliquer des solutions identiques dans différentes situations. Les spécificités de chaque ville, mises en évidence lors de la cartographie culturelle, ont été le fil conducteur de l'ensemble du processus (vitalité des politiques culturelles, rôle de la société civile, expériences préalables en matière de préservation du patrimoine etc...).

C. Processus participatif, expérience Montada

Le processus participatif du projet Montada s'est étendu sur trois ans, période qui a permis de créer le cadre d'une gouvernance locale, de faire émerger ou de consolider une culture participative, et de mettre en place une série d'actions en faveur du patrimoine culturel.

1. Les forums locaux



Les forums locaux constituent l'espace de négociation et de débat autour desquels s'organise le processus participatif. Nouvel instrument de la gouvernance locale en matière de patrimoine traditionnel, ils sont créés dans les quatre villes du projet (Dellys,

Ghardaïa, Kairouan, Sousse, Marrakech et Salé) afin de réunir les acteurs de la politique culturelle locale « 220 personnes dans les quatre villes entre autorités politiques (ministère de la culture, représentants de la préfecture, élus municipaux, responsables de la communauté urbaine), secteurs techniques de la ville (direction de la culture, de l'urbanisme, du tourisme, de la chambre de l'artisanat et des métiers...), professionnels de l'aménagement, du patrimoine et du bâtiment (architectes, inspecteurs des monuments historiques, bureaux d'études privés...), secteur de la culture (organisateur de festivals culturels, coordinateurs de ciné-club, écrivains...), de l'éducation et de la recherche, commerçants, entrepreneurs, et bien évidemment les nombreuses associations de protection et de valorisation du patrimoine local.» et faire converger les différentes initiatives portant sur le patrimoine culturel.

Les membres des forums locaux sont amenés à recueillir les informations permettant d'élaborer le diagnostic partagé du territoire (cartographie culturelle), à définir le projet stratégique (plan d'action), à participer à la mise en œuvre du projet (réalisation d'activités et mise en œuvre du plan d'action), ainsi qu'à son évaluation. Leur implication réelle tout au long du processus constitue une des conditions du bon fonctionnement du projet et de sa pérennité.

On pourra considérer le rôle des forums locaux comme :

- Espace principal de la participation locale.
- Lieu d'élaboration des stratégies.
- Instrument clé des prises de décisions collectives.
- Moteur des multiples initiatives.
- Espace de la cohésion sociale, du travail en équipe et de l'élaboration d'alliances, mais aussi de compromis.
- Instance d'évaluation de l'avancement et des résultats du processus.

2. Les ateliers de méthodologie participative



Les ateliers, conduits par des experts de l'EIDEM, ont pour fonction d'apporter un appui technique et méthodologique à la dynamique du processus participatif de

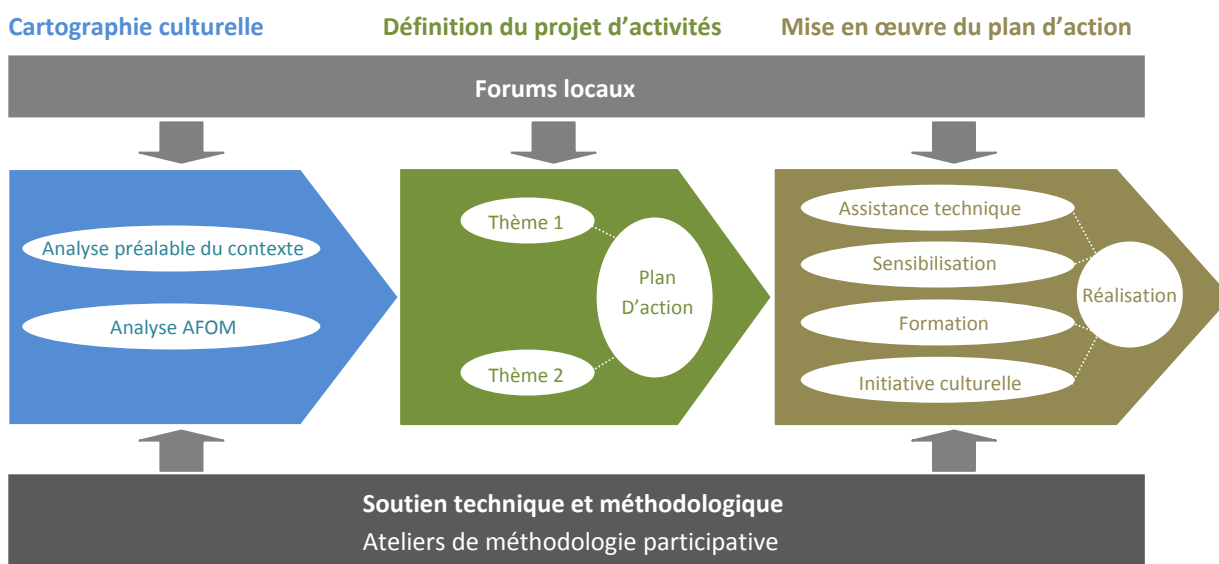
Montada. Leur rôle peut être différent selon les contextes : sensibilisation aux spécificités des dynamiques participatives et formation aux méthodologies correspondantes, soutien technique pour l'élaboration de l'analyse AFOM et la définition des thématiques prioritaires, mise en place des prémices de l'élaboration du plan d'action... Les éléments produits lors des ateliers de méthodologie participative (compte-rendu de débats, analyse AFOM, lignes directrices du plan d'action...) sont ensuite amenés à être complétés et enrichis au sein des séances des forums locaux. Les débats menés autour de la question du patrimoine local favorisent l'émergence d'autres formes de participation, qui ne sont pas établies selon l'hierarchie des classes politiques existantes mais basées sur la valeur des idées personnelles et la participation réelle de tous. Ces séances ont permis en particulier de fournir aux participants des outils pratiques de participation, afin de :

- Recueillir les résultats des Forums de chaque ville dans un cadre méthodologique et un langage commun aux trois pays,
- Mener une réflexion où chacun puisse disposer d'un espace de participation,
- Enrichir le projet en lui apportant des perspectives complémentaires sur les enjeux présents et les défis du futur, notamment par l'utilisation de la méthode AFOM et pour l'élaboration en commun du programme d'actions,
- Se procurer des techniques participatives à partir de l'expérience vécue dans les ateliers de méthodologie participative, en complément des méthodes dont sont dotées les communautés locales.

L'avancement du processus participatif local

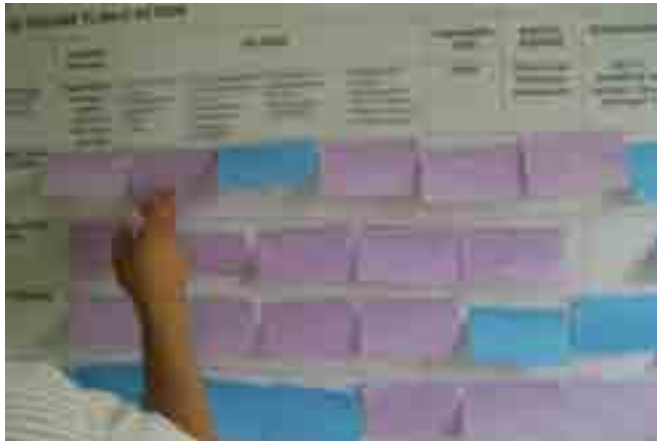
La première activité des ateliers consiste à faire un point sur les travaux effectués jusqu'à présent par les forums locaux, notamment l'analyse AFOM, afin d'adapter le déroulement de l'atelier à l'état d'avancement du processus local. Après un bref rappel méthodologique sur l'analyse AFOM, un point sur cette dernière est effectué. Dans le cas où l'analyse AFOM est réalisée, elle fait l'objet d'échanges avec les nouveaux venus dans l'atelier participatif, (comme ce fut le cas de Kairouan et Sousse). Pour les villes qui ne sont pas encore dotées, l'élaboration collective et brève de l'analyse AFOM est réalisée, afin que les forums locaux puissent ensuite la terminer lors des séances suivantes (ce fut le cas de l'Algérie et du Maroc).

Synthèse du processus participatif



1. Les plans d'action

Cette 3ème phase permet d'entrer réellement dans la planification du projet, matérialisée par le plan d'action, cherchant à initier la mise en place du programme d'activités autour des 2 thèmes porteurs choisis, en développant les idées d'activités produites au sein des groupes. Ces activités correspondent aux 4 dimensions du projet : assistance technique, sensibilisation, formation et initiative culturelle urbaine.



Cette dernière phase est élaborée grâce à de grands tableaux muraux reprenant sous forme de matrice les différentes dimensions du programme. En composant collectivement le tableau, remplissant à l'aide de post-it les différentes cases, les participants obtiennent une vision globale d'un possible développement du programme d'action, cherchant à atteindre une cohérence et faisabilité de ce dernier.

Plan d'action de Dellys : Les thématiques prioritaires mises en évidence par le forum local renvoient à deux éléments structurants du paysage urbain historique de Dellys : la maison traditionnelle, et la pêche et la mer. Il s'agit à l'évidence de deux thèmes ayant joué un rôle important dans la construction identitaire de la ville : l'architecture traditionnelle de la Casbah reflétant à la fois l'héritage historique de la formation de la ville et le savoir faire constructif local, tandis-que la mer et la pêche font partie intégrante du cadre naturel et des activités quotidiennes de la population locale. Il s'agit de deux thèmes ayant une valeur symbolique, patrimoniale, mais également constituant de réels leviers d'un développement économique local (métiers d'artisanat local, de la construction, de la pêche, du tourisme etc...).



Plan d'action de Ghardaïa : Le choix de la première thématique, les systèmes oasiens (ksour, palmeraie et eau), prend en considération le système oasien comme un tout dont les parties sont indissociables, permettant d'aborder de manière intégrée les procédés d'irrigation, la construction en terre, les activités d'entretien (la Touiza), et les caractéristiques de l'écosystème oasien. La seconde thématique, d'avantage restreinte mais au potentiel important, porte sur les matériaux de construction.



Plan d'action de Sousse : Les deux thématiques prioritaires choisies renvoient à des problématiques importantes de la ville de Sousse. Il s'agit d'une part de la nécessité de réhabiliter la fonction résidentielle de la Médina, revaloriser l'image de la vieille ville et redéfinir son rôle dans l'agglomération. La seconde thématique porte sur la revalorisation de l'artisanat traditionnel, mis à mal par les produits d'importation détachés des techniques de production locales. Les métiers traditionnels tels que la menuiserie, la ferronnerie d'art, la fabrication de couvertures en laine sont actuellement délaissés et la transmission des savoirs artisanaux est en train de disparaître.



Plan d'action de Kairouan : Le plan d'action de Kairouan a, comme nous l'avons vu, fait l'objet de modifications du fait de la redéfinition des priorités de travail quant au patrimoine de la ville. Le thème des ouvertures, un élément architectural important de la médina, a fait l'objet de différentes activités mais a ensuite en partie été amendé afin de concentrer les efforts sur des questions et débats de fond tels que la place du patrimoine dans la nouvelle Tunisie. En revanche, le thème de l'eau, comportant les volets patrimonial, culturel et environnemental, a été conservé en tant qu'enjeu de développement futur de la région.



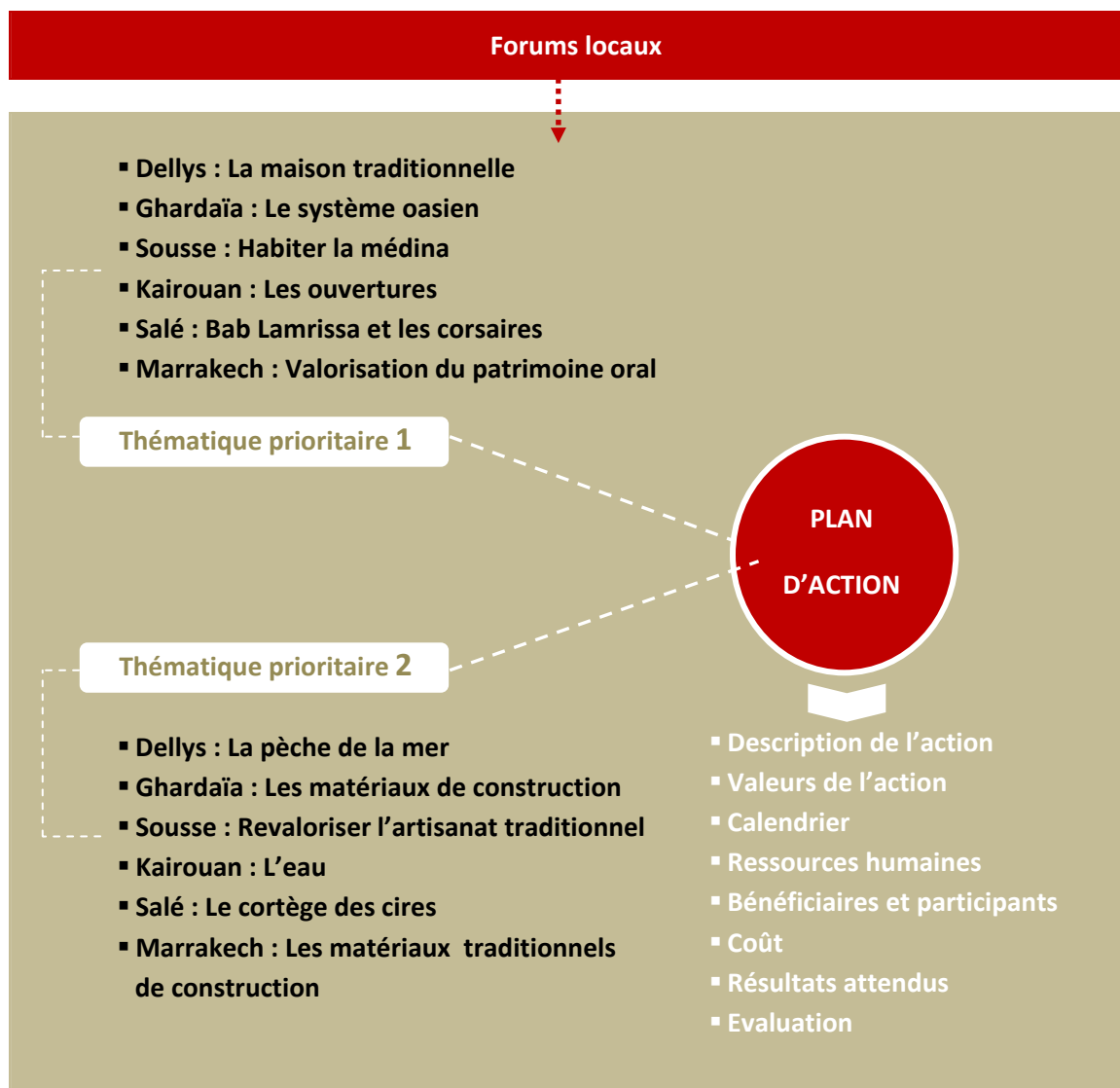
Plan d'action de Marrakech : Les thématiques prioritaires choisies par les membres du forum reflètent les débats qui ont eu lieu lors du processus participatif. Le patrimoine immatériel et la dimension mémorielle ont en effet occupé une place importante dans les débats. La question des espaces de rencontre et d'échange (place Jemaa El Fna, place de la Kutubia...) ainsi que la valorisation des traditions orales telles que la Halka (tradition de contes et spectacles de rue) constituent des éléments caractéristiques du territoire Marrakchi. Comme dans la plupart des villes du Maghreb, la question des savoir-faire et des techniques de construction est centrale pour la préservation du patrimoine de l'architecture traditionnelle. Les matériaux locaux, utilisés selon des méthodes spécifiques à chacun des contextes sont peu à peu abandonnés au profit des techniques de construction modernes. La découverte de ces matériaux, la transmission des différentes techniques de mise en œuvre et la pérennité de leur utilisation constituent des enjeux important pour la préservation de l'unité du paysage urbain historique marrakchi.



Plan d'action de Salé : Les thématiques prioritaires choisies reflètent la tendance du forum de Salé à avoir privilégié les enjeux du patrimoine immatériel tout au long du processus. La mémoire et les traditions populaires jouent en effet un rôle important dans la conception du patrimoine local de Salé. C'est donc vers l'histoire des corsaires et la porte de Bab Al-Mrissa, et la procession des cires que les activités ont été orientées.



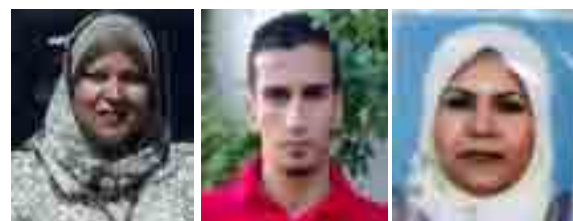
Synthèse de conceptualisation et définition du projet d'activités



La sensibilisation du grand public : Une mission, au fondement du lien entre le passé et l'avenir d'une société

Ratiba Wided Biara, Abdelwahab Ziani, et Soria Kadri

Chargés de cours au département d'Architecture
 Faculté des sciences et de la technologie
 Université de Bechar Algérie
 townscape11@yahoo.fr



Résumé:

Le patrimoine séculaire qui a fait époque, a certes perduré durant des années, mais ce n'est point pour autant qu'il survive l'éternité. Quelques legs se sont déjà corroborés non pérennes, conséquemment perdus. Les risques et menaces proférés à leurs encontre, sont dus entre autres à l'ignorance. En d'autres mots l'impéritie :

- De « la valeur historique » de ce patrimoine.
- Du « poids et du corollaire » de cette ressource expédiente au long de la chronologie du temps.
- Du « pourquoi de la préservation » pour les générations futures.
- Du « comment agir pour sauvegarder » ce patrimoine.
- Jusqu'à quelle mesure, et de quelle manière, peut « la contribution des concitoyens concourir à la protection du patrimoine »...

...Autant de préoccupations, si prépondérantes qu'elles suscitent la sensibilisation de la masse citoyenne, pour la préservation de cette ressource. Impérieusement, parce que : d'une part, les édifices historiques au cœur de l'identité d'une nation, témoignent et offrent une carte de visite de la culture et des traditions sociétales. Et d'autre part, la transmission de la société traditionnelle à la société d'à présent, est sujette d'en faire du patrimoine le déclencheur du développement urbain. Mais pertinemment, parce que les maints outils réglementaires qui servent la gestion du patrimoine, ne suffisent pas à eux seuls, de mener une réelle politique de protection et de sauvegarde. Surtout que le patrimoine culturel est vulnérable, et prédisposé à la disparition en tout moment.

De ce fait, avoir l'obligance de respecter ce patrimoine, c'est d'emblée accroître la sensibilisation, sachant que cette ressource appartient à tout un chacun. C'est la une manière de solliciter l'assertion du citoyen en tant que vecteur et objectif de l'éventuelle sauvegarde et préservation du patrimoine, du développement, ainsi que du perfectionnement de la vie des sujets en général.

Somme toutes, quelle motion ? Et quelle démarche ? Pour la sensibilisation du grand public, et comment en faire de cette mission fondatrice, un enjeu qui brigue de renouer les sociétés avec leurs racines, de les inscrire dans une dimension plus large de partage des valeurs, et de mieux faire connaître les patrimoines pour les intégrer dans une visée de sauvegarde et de mise en valeur ?

Mots clefs :

Patrimoine séculaire, Impéritie, Sensibilisation, Sauvegarde, Transmission, Développement durable.

Introduction

Il est évidemment considéré par patrimoine, toutes traces, voire tous témoignages matériels et immatériels de l'histoire, et des cultures des sociétés humaines. Une culture, qui pertinente à l'agrégation sociale, coopère pleinement à l'allégation de l'identité, et se voit au jour d'aujourd'hui agent notoire du développement¹. Partant, la démarche qui consiste à mettre en valeur l'importance des patrimoines, ne peut que concourir à la résurgence de la notoriété pour la ville, et le renforcement de l'identité des concitoyens, leur octroyant l'appropriation de ce legs. Dès lors qu'il soit matériel, immatériel, ou artificiel, le patrimoine est propulseur patent du développement. Malencontreusement, nombreux sont, ceux qui méconnaissent intégralement tout de leur patrimoine, et des éventuelles richesses qu'il recèle. Comment alors peut-on imaginer conserver un patrimoine que nous ne connaissons même pas en partance, ou peut être mal, et surtout duquel nous ne palpons pas la valeur ? pire encore, il ne nous est pas donné en l'occurrence, de savoir les risques pesant sur ce patrimoine. Face à tous cela, il se doit indubitablement d'agir en vue de lénifier ces dits risques, et mieux protéger et conserver le patrimoine. « *Les actes conservatoires sont ceux qui permettent de sauvegarder le patrimoine ou de soustraire un bien à un péril imminent ou à une dépréciation inévitable sans compromettre aucune prérogative du propriétaire* ».²

Pour ce faire, les divers acteurs doivent en préalable prendre conscience de la valeur du patrimoine, pour ainsi adopter une attitude ultérieure qui prend compte de la sauvegarde du patrimoine dont ils sont propriétaires, soit que la charge y intrinsèque leur incombe.

1. Fins et objectifs de la sensibilisation

Sensibiliser l'impression publique, est un geste qui se veut au respect de l'identité des peuples, et qui se voit en mesure d'apprêter toute éventuelle circonspection de protection du dit patrimoine, voire d'annoncer la promulgation de lois intrinsèques à la sauvegarde, la conservation, l'entretien et la restauration, appropriés aux impératifs de la patrie.

Mener des campagnes de sensibilisation, d'information ou de formation, vise en l'occurrence :

- La représentation de l'image et/ou de l'allégorie de la ville ou de la nation, une manière de prôner son identité.
- La fédération et la coordination des actions, initiatives, et mesures des divers acteurs en faveur de la valorisation du patrimoine
- Le développement durable et la promotion des fonctions symptomatiques de l'identité
- Elaborer en conséquence les programmes de développement durable
- Octroyer la possibilité de contractualiser avec les pays à intérêt commun

2. Démarche de sensibilisation citoyenne

2.1. Vue sur Les dispositifs internationaux en matière de gestion du patrimoine :

La politique de protection³ qui sert la gestion du patrimoine, interpelle des outils réglementaires. Il s'agit des documents déclinés en dessous, appelés à

¹ Le développement culturel garantit entre autres, l'assertion du citoyen en tant que vecteur et objectif du développement, ainsi que du perfectionnement de la vie des sujets en général.

² Royal.H, la gestion de patrimoine des mineurs et majeurs incapables, actes d'administration et de disposition royal formation, <http://www.Royalformation.com/>, 2009, p3

³ *La protection du patrimoine architectural et urbain est traditionnellement une compétence de l'État, à travers les lois de 1913 et 1930*, in La Gazette, Cahier n° 2 - 16/1642 - 22 avril 2002, Réussir le concours d'attaché, p255.

respecter les préoccupations de l'environnement, et dont un pourcentage considérable constitue du patrimoine:

- Schémas directeurs d'aménagement : établissent les orientations principales de l'aménagement des agglomérations en assumant une harmonie entre les parties urbaines, les diverses activités, et la protection des sites naturels. Sont de plus pris en compte, l'état originel de cet environnement, et la considération de sa préservation.
- Chartes intercommunales de développement et d'aménagement: fixent les objectifs d'évolution dans une périphérie délimitée suite à la décision communale. Laquelle élabore son développement économique, social, culturel, notamment les programmes d'action qui en découlent. Ces outils octroient le commun accord des secteurs socioprofessionnels et ceux par association, qu'ils soient communaux ou intercommunaux.
- Le plan d'occupation des sols (POS): définit les règles générales et les modalités d'occupation et d'attribution des sols, en morcelant les activités antithétiques et regroupant celles compatibles. Mais avec la prise en compte des paysages de la commune, et des préoccupations de l'environnement
- Permis de construire: dans la visée du respect des préoccupations d'environnement, Le permis de construire advient un permis paysager⁴. Ceci outre le permis délivré en tant qu'acquiescement préalable à l'exploitation d'un établissement classé.
- Zone de protection du patrimoine architectural et urbain: Suite à l'extension au paysage, cette zone dénommée ZPPAU se voit étendre ses procédures au patrimoine paysager grâce à la loi Paysage, et devient ZPPAUP.

Les outils sus énumérés ne peuvent à l'exclusivité agir pour la sauvegarde des patrimoines, surtout que ceux culturels sont sujets à la vulnérabilité. « *Je me suis rendu compte pour la première fois de la nécessité urgente de développer des politiques responsables concernant le patrimoine culturel [...] nous ne nous étions absolument pas aperçu que nous faisons la part belle à l'environnement naturel au détriment du patrimoine culturel* ». ⁵

Partant, le respect du patrimoine, s'amorce par la prise de conscience de la préexcellence de sa valeur, et l'action de sensibilisation des masses citoyennes auxquelles il appartient.

2.2. Mission de sensibilisation :

Proférant, les actions à entreprendre en vue de parer à l'exclusion citoyenne, de favoriser son concours, de renforcer son identité, et de prévenir la dégradation voire la perte du patrimoine, nous devons:

- a) Identifier et mettre en exergue l'importance du patrimoine :
 - Cibler les perceptions historiques et les savoir-faire ancestraux dans une vue de mise en exergue.

⁴ Article 4 de la Loi Paysage 93-24 du 8 janvier 1993 et décret sur le volet paysager du permis de construire n° 94-408 du 18 mai 1994, circulaire n°94-88 du 21 novembre 1994.

⁵ Participant du Lonely Planet au séminaire « *Fragilité des sites du patrimoine : le rôle des guides touristiques dans la sensibilisation du public* » Rome, 4-5 juillet 2003.

 Sommaire

- Révéler l'envergure et la préexcellence que renferment, l'histoire communautaire, et les patrimoines, dans lesquels se reconnaissent et se sentent rattachées les populations citoyennes.
- Identifier les préceptes les plus signifiants du patrimoine dans une perspective de les mettre en valeur, et de mettre à disposition tous moyens octroyant cela.
- Clarifier l'importance et le rôle du patrimoine.
- Expliciter le poids pesant de la détérioration sur le patrimoine.

b) Sensibiliser les concitoyens à leurs patrimoines

b.1 Prévoir et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à la conservation du patrimoine.

- Sensibiliser l'opinion publique sur les dangers de la dégradation irréversible du patrimoine.
- Consigner des messages efficaces sur la détérioration du patrimoine.
- Consigner des messages qui insistent sur la protection et la conservation du patrimoine, via les guides touristiques (le tourisme étant étroitement lié au patrimoine culturel : ce dernier influe sur son expansion, et attire pertinemment les touristes), les services éducatifs des musées, les journaux, les sites internet, les magazines etc.
- Conduire des activités de sensibilisation dans les écoles, et le grand public.
- Solliciter une audience assez large et diversifiée dont les groupes visés se dépeignent comme suit :

b.2 Les Groupes ciblés: La protection du patrimoine doit composer avec une enfilade d'intervenants avec la partition des tâches. Il s'agit : des pouvoirs publics, des collectivités locales, des professionnels de la conservation, des professionnels du tourisme, des médias, des journalistes, des auteurs et éditeurs de guides touristiques, des offices du tourisme et des agences de voyage. Des services éducatifs des musées, des municipalités, des universités, des enseignants, des écoles, des associations, et du grand public.

- Les pouvoirs publics, les conservateurs,⁶ et les collectivités locales sont en fait des acteurs prépondérants, en matière de formation, d'animation ou de réalisation, ainsi que du développement culturel.
- La société civile, les associations professionnelles, les groupes associatifs communautaires, les entreprises et les syndicats favorisant la communication et la coopération ; sont des composants potentiels de la communauté, méritent donc une attention particulière en tant que vecteurs de la préservation du patrimoine.

b.3 Sensibiliser les responsables, les professionnels de l'espace, les bâtisseurs et tout intervenant en matière de réhabilitation, restauration, rénovation... par rapport au rôle qui leur incombe à l'égard de la protection du patrimoine bâti :

- Encourager les initiatives de sauvegarde.

⁶ Les conservateurs, sont au jour d'aujourd'hui des tuteurs opérationnels de l'état au niveau régional. Leur fonction est assurée par des personnels administratifs, scientifiques ou techniques. Le conservateur doit assembler les informations en vue d'acquérir les connaissances scientifiques et techniques. D'après M. Rémi Labrusse


 Sommaire

- mobiliser les acteurs locaux, nationaux et les partenaires au développement pour la réussite des projets de patrimoine
- Retransmettre et promouvoir les legs patrimoniaux ; en escortant les initiateurs d'activités, d'attraits et de services dans leurs tâches de diffusion, de promotion et d'accessibilité

b.4 Encourager les activités sensibilisation

- Mettre en œuvre une réglementation concernant la publicité et les enseignes.
- Assurer une discipline d'activités de sensibilisation au patrimoine.
- Apporter de l'aide aux artisans, et les organismes culturels intervenant sur ce patrimoine. Et encourager leur implication dans ce secteur.
- Consolider et développer les infrastructures et les équipements existants.

b.5 Accentuer et faire reconnaître les actions de protection et de mise en valeur du patrimoine auprès de la masse des jeunes et celle scolaire.

- Développer une stratégie qui incite l'implication culturelle des écoliers, puis de la jeunesse, en leur offrant les facilités.

b.6 Instruire les individus sur les mesures et loi à l'égard du patrimoine.

- Encourager les mesures de préservation.
- Mettre à disposition du public un conseil technique compétent.

3. Vulgarisation intensive de l'information, et du message autour de la conservation :

Comment promouvoir le message sur la conservation ? Il importe que les pouvoirs publics :

- Développent une stratégie de diffusion de l'information.
- Inscrivent les programmes de sensibilisation et de participation de la population dans le long terme.
- Contribuent à la sensibilisation et à l'information du public (population et touristes) sur le patrimoine via une signalétique didactique.
- Mettent à disposition du public les conseils dans le domaine architectural et technique relatif au patrimoine.
- Informent sur les possibilités d'accès aux différents programmes d'aide.
- Fassent connaître à la population, les services intrinsèques à la préservation du patrimoine
- Encouragent l'ouverture vers les autres sociétés,
- Amorcent les processus éducatifs,
- Créent des opportunités de rencontres interculturels portant sur les patrimoines.
- Favorisent les conditions nécessaires pour les messages des médias.

4. Conciliation de la pluralité des acteurs, des partenariats, et des cultures intrinsèque à la même communauté

Cette Technique rationalise les conflits et palabres classiques didactiques, ou sociaux. Cet outil de concertation est préventif, concourt à l'interprétation de l'intérêt général.

Donc :

- Favoriser la mobilisation, la concertation et la synergie des acteurs du patrimoine.
- Mettre en œuvre ces paramètres au niveau politique, technique, scientifique, touristique et financier.
- Requérir une dissertation des partenariats avec les autres acteurs publics, privés et associatifs et à une péréquation des compétences.
- Déployer des moyens à même de soutenir les possesseurs, et actionnaires d'édifices patrimoniaux dans leurs travaux de réhabilitation.

- Assister techniquement les organismes se consacrant à toute opération inhérente à la conservation du patrimoine
- Coopérer à la valorisation des villes et de leurs habitants au truchement des opérations de sauvegarde

5. Démarche participative via l'expérimentation en atelier

Il s'agit, dans un premier temps, d'avoir plus de presciences sur ce qui peut conduire les gens à comprendre que la protection du patrimoine est essentielle. Puis de tester la stratégie arrêtée via un atelier qui poursuit les objectifs suivants :

5.1. Répondre aux attentes des participants:

- Octroyer une meilleure connaissance sur le patrimoine en général, et l'utilité de sa protection.
- Savoir comment se fait la gestion actuelle du patrimoine.
- Concerner, puis échanger les expériences sur les menaces actuelles sur le patrimoine.
- Prendre connaissance des initiatives déjà prises pour agir contre ces menaces.
- Présenter les résultats des travaux au grand public.
- Elaborer les stratégies du plaidoyer pour la protection du patrimoine.
- Définir le rôle de tout un chacun, en assurant l'organisation et la coalition, pour le bon fonctionnement.
- Elaborer un plan durable du plaidoyer, au biais des échanges, en vérifiant la correspondance du legs avec le contexte concernée, et le mode de vie des gens.
- Construire un partenariat pour la réussite du plaidoyer.

5.2. Méthodologie de travail

La mise en œuvre de ce projet s'appuie en exorde sur l'organisation de la coalition, mais surtout sur une démarche congruente fondée sur la participation citoyenne. Ce pourquoi, cette démarche participative se fonde sur le recoupement, les renseignements, les communications, les idées et pensées, ainsi que les échanges en plénière des différents groupes sociaux ; pour enfin élaborer un travail préparatoire de l'atelier, dont les objectifs sont les suivants :

- Réalisation d'un inventaire du patrimoine ignoré
- se doter des Connaissances et Compétences requises
- Se doter d'un cadre législatif adéquat et efficace
- Mise en place d'un programme d'actions visant le grand public
- Participer à la réalisation de publications et d'outils de communication.
- Participer à l'organisation et à l'animation de journées à thème
- Promotion des travaux de recherche.
- Mise en place de systèmes de protection.
- Mener ou superviser des actions de protection et de valorisation des patrimoines en présence des gestionnaires.
- Allier les connaissances culturelles aux savoir-faire techniques, de par l'acquisition de stages de courte durée, soit à des formations, pour les guides,...
- Promouvoir les activités économiques liées à l'environnement, à la culture, aux traditions et aux savoir-faire locaux.
- Contribuer à la préservation, et au développement des traditions et des savoir-faire locaux, dans le but de conserver l'identité de la population
- soutenir l'organisation de manifestations culturelles locales
- Assurer la protection en cohérence avec les futures interventions, et contre des interventions mal intégrées aux abords des édifices de valeur patrimoniale.

- Elaborer une Charte de façon consensuelle au sein du réseau, en formalisant l'engagement des partenaires dans une perspective de développement durable.
- Participer aux échanges d'expériences, et d'initiatives

CONCLUSION

Le prototype du monument à protéger, la nature de son patrimoine, sa valeur historique, sa conformation, et l'environnement auquel il appartient, sont autant de variables au lien étriqué avec la manière d'agir concrètement pour sa sauvegarde. Prendre en compte ces variables, c'est certes s'instruire sur la valeur qui incombe à ce patrimoine, ainsi que sur les vulnérabilités caractérisant les édifices patrimoniaux. Mais cette action exige en exorde la sensibilisation des masses, voire leur formation en la matière, ainsi nous pourrions néanmoins mettre en application certaines bonnes pratiques dont beaucoup peuvent être généralisées.

Etant avant tout la mémoire des peuples, au fondement de l'identité, le patrimoine témoigne de ce qu'a été, et ce que peut être la société. Sa méconnaissance ne peut qu'annihiler leur histoire. En effet, l'impéritie constitue une forme d'atteinte à un bien culturel subordonné à un peuple donné, subséquent au patrimoine culturel de l'ensemble de l'humanité, du fait que chaque peuple concourt à la production de la culture mondiale.

De ce fait, pertinent est-il d'instruire, sensibiliser, et former les communautés sur les intérêts des générations futures, ainsi que de l'importance de la préservation du patrimoine. Partant, il se doit d'informer sur la responsabilité de tout un chacun vis-à-vis du patrimoine.

La mission de sensibilisation au patrimoine est donc un pilier de la protection, conservation, et restauration. Elle est vouée aux scolaires pour sensibiliser les générations futures (une démarche intergénérationnelle, à la communauté scientifique, au grand public.

Les Etats devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que leurs populations saisissent la prépondérance du patrimoine érudant ainsi sa déperdition de par les générations présentes et futures.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Article 4 de la Loi Paysage 93-24 du 8 janvier 1993 et décret sur le volet paysager du permis de construire n° 94-408 du 18 mai 1994, circulaire n°94-88 du 21 novembre 1994.
- 2) Ateliers de ZAGREB, « Le patrimoine de la ville à l'ilot : approches comparées franco-croate », Synthèse / restitution des ateliers, 9 & 10 MARS 2006
- 3) Compte rendu de la commission « patrimoine naturel » du 5 novembre 2008
- 4) « La protection du patrimoine architectural et urbain est traditionnellement une compétence de l'État, à travers les lois de 1913et 1930 », in La Gazette, Cahier n° 2 - 16/1642 - 22 avril 2002
- 5) Lonely Planet « Fragilité des sites du patrimoine : le rôle des guides touristiques dans la sensibilisation du public », Rome, séminaire du 4-5 juillet 2003.
- 6) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture Conseil exécutif, Cent soixante-deuxième session, protection du patrimoine culturel : actes constituant « un crime contre le patrimoine commun de l'humanité », PARIS, le 12 septembre 2001

7) Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Bureau du comité du patrimoine mondial, Vingt-troisième session, Paris, siège de l'unesco, 5-10 juillet 1999

8) Rapport sur la coopération pour la sauvegarde du patrimoine éco culturel du site historique d'Angkor. Conférence générale, UMEU Vingt-huitième session, Paris 1995

9) Royal.H, 2009, la gestion de patrimoine des mineurs et majeurs incapables, actes d'administration et de disposition royal formation. <http://www.Royalformation.com/> ,

10) Texte résumant l'intervention du Commandant de Police Stéphane THEFO, conseiller en sûreté auprès du ministère de la culture et de la communication, effectuée le 19 janvier 2009, au siège de la conférence des évêques de France, dans le cadre de la réunion annuelle des délégués des commissions diocésaines d'art sacré.

Comment les oujdis appréhendent le patrimoine historique de leur ville : premiers résultats de l'enquête¹

Ben Brahim Mohammed

Enseignant-chercheur

Université Mohammed Premier. Oujda. Maroc

mohabrahim@gmail.com



Problématique

La ville habitée est porteuse de sens et d'images identitaires, formées d'une grande variété de composantes, incluant le patrimoine historique urbain, sous forme de constructions, d'édifices, de lieux et de places, d'éléments naturels, de vues exceptionnelles, etc., portant l'empreinte des époques passées. Ce patrimoine forme l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et où chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres ; il donne une identité aux habitants et leur permet de s'exprimer, au point où des composantes chargées de sens comptent pour beaucoup dans la mémoire et le « mythe » de la ville, et sont à l'origine de leur succès séculaire en tant que référence et repère dans la ville.

Depuis 2010, le Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Oriental marocain (LERO), affilié au Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales et Humaines (CERHSO), a engagé une réflexion sur les rapports entre patrimoine, territoire et citoyen. L'objectif étant de traiter les problématiques liées au patrimoine de proximité à travers : sa construction, sa réception et sa médiation par l'habitant.

A partir de ces éléments, il s'agissait de s'interroger sur le rapport spécifique des habitants d'un territoire à son identité, son histoire, son développement et ses transformations ; autrement leur participation au projet de « politique de territoire »².

Une première enquête sur le patrimoine historique de la ville d'Oujda, dans l'Oriental marocain, est menée auprès du public oujdi afin de conforter la réflexion de départ et de dégager les éléments pertinents à même d'améliorer l'intervention en faveur de la promotion locale de ce patrimoine, voire « d'adopter son patrimoine » local.

Lancée au mois d'avril 2012, et appelée à se poursuivre jusqu'à la fin de la même année, une première analyse de l'enquête nous conduit à exposer aujourd'hui nos premiers résultats et les éléments de réflexion qu'ils soulèvent.

Contexte de l'enquête

Depuis 2005, la ville d'Oujda dans l'Oriental marocain, a décidé de s'affranchir de son image négative, marginalisée et non touristique, et de mettre son patrimoine urbain en valeur, profitant du Discours Royal fondateur du 18 mars 2005, inaugurant les grands travaux de réhabilitation de la ville et annonçant l'ère des grands chantiers structurants

¹ Elle est menée en collaboration de quatre étudiants-chercheurs du Master Patrimoine et tourisme, de l'Université Mohammed premier d'Oujda, auxquels nous exprimons, à l'occasion, notre gratitude pour leur dévouement et leur implication totale au projet

² A notre connaissance, aucune évaluation auprès du public ne s'est intéressée de près à la question patrimoniale dans la société marocaine contemporaine.

de la Région de l'Oriental, et partout ailleurs dans le Royaume. La prise en charge de la ville d'Oujda par la Haute autorité, qui se décline jusqu'à aujourd'hui par vingt visites officielles, de suivi de chantiers, est très significative et mérite une attention particulière.

Depuis, Oujda semble retrouver son aise et dévoile ses richesses patrimoniales, urbaines, à travers les dynamiques qu'elle engendre auprès des acteurs concernés par le développement urbain, parmi-eux les acteurs de la médiation. Deux ouvrages médiatiques³ voient le jour à partir de 2008 et 2009, participant à la promotion de la cité millénaire. Aujourd'hui, la ville d'Oujda prend une allure nouvelle dont le patrimoine historique en profite et reprend sa notoriété qui lui est propre.

Mais qu'on est-il du citoyen oujdi et de son rapport au patrimoine historique urbain de sa ville, à l'aune du XXI^e siècle ? marqué notamment par l'émergence au niveau international du concept de patrimoine, tel qu'il est reconnu par l'UNESCO, et les profondes mutations qu'insuffle le projet de régionalisation avancée encadré par la révision constitutionnelle du Royaume de juillet 2011.

A partir de ces éléments, et dans ce contexte de dynamique territoriale et identitaire, 'il nous ait apparu opportun de questionner le citoyen oujdi quant à son rapport spécifique à sa ville, en termes d'identité, d'histoire, de développement et de transformations qui s'opèrent dans son espace urbain contemporain ; autrement aux repères « identitaires communautaires⁴ urbains » et à sa participation à la « politique de la ville ».

Méthodologie de l'enquête

L'approche méthodologique adoptée repose sur l'enquête classique qui favorise l'acquisition d'informations nécessaires à la réflexion et à l'élaboration d'une base de données à même de combler le déficit en références et en documentation. Elle se résume en trois étapes qui s'emboîtent logiquement.

- D'abord un **canevas thématique de questionnaire** qui spécifie la typologie du patrimoine historique urbain de la ville d'Oujda, abordable par le citoyen. Toutefois, la nature pionnière de notre recherche nous a privée de toute référence précédente en la matière. Par contre nous avons instruit notre travail à partir d'approches appliquées aux questions relatives aux processus d'identification et d'appropriation de l'espace (Henri Lefebvre, Raymond Aron, Marc Côte, école de Chicago, etc..) en passant par Bourdieu dans la façon de percevoir et d'agir. Cette approche de l'identification du bâtiment, de l'édifice, de la place... et la dimension symbolique associée, permet une lecture critique des formes d'appréhension du patrimoine concerné.
- **L'entretien**, comme technique d'échantillonnage couplée au questionnaire, a été très appréciable dans le cas de notre recherche. Elle a souvent utilisé la technique de « boule de neige » tout en gardant une diversité individuelle de caractéristiques (sexe, âge, niveau d'instruction, situation socioprofessionnelle, etc.).

Le guide d'entretien est organisé autour de perceptions développées comme suit : l'itinéraire spatial et social de la personne interviewée ; les images mentales de l'espace urbain de l'interviewé ; les représentations symboliques du patrimoine urbain chez l'interviewé, telles que ses sentiments d'appartenance et sa conception de territorialité.

³ Oujda porte du Maroc : mille ans d'histoire. A. Retnani Editions. La Croisée des Chemins. Casablanca. 2007

Oujda les années vingt. A. Retnani Editions. La Croisée des Chemins. Casablanca. 2009

⁴ La communauté est interprétée et pratiquée comme une appartenance à une identité collective.

Bien que les entretiens soient faits avec un nombre plus réduit que celui du questionnaire (100 personnes), ils ne prétendent surement pas à une représentativité statistique ; néanmoins, les données qualitatives recueillies permettent de comprendre comment les différents discours des interviewés sont partagés par des groupes d'individus, et d'autre part les variables qui influencent le rapport au patrimoine, en fonction d'un passé urbain et de l'expérience urbaine des citoyens, et leurs caractéristiques individuelles, sociales et intellectuelles.

- **Le questionnaire.** Pour saisir la dimension factuelle et symbolique par laquelle le citoyen oujdi appréhende le patrimoine historique urbain de sa ville, nous avons construit un canevas thématique présenté sous forme de questionnaire. Nous avons pu recueillir, en cinq mois, 650 questionnaires. Les questions, au nombre de 45, sont groupées sous quatre grandes rubriques :

- ✓ Données historiques de la ville ;
- ✓ Edifices et lieux identitaires communautaires de la ville avant l'époque coloniale ;
- ✓ Edifices et lieux remarquables de l'époque coloniale ;
- ✓ Questions ouvertes sur la place du patrimoine dans les programmes d'enseignement, et l'état actuel du patrimoine urbain de la ville et de la politique de la ville, manifestée à travers le projet de requalification encoure en cour, enfin sur le rôle du patrimoine dans la cohésion sociale et l'identité du citoyen.

L'enquête, entretien et questionnaire, est sensée toucher une cohorte de 1000 individus issus de niveau et de statut socio-éducatif différents, allant de l'université au public ordinaire, en passant par des catégories socioprofessionnelles variées.

Flash sur le patrimoine de la ville d'Oujda

On s'accorde aujourd'hui de dire que la ville d'Oujda a été fondée en l'an **994** par **Ziri Ibn Atia**, prince Zénète qui avait reçu du prince Omeyyade régnant en Espagne, le commandement de tous les Etats du Maghreb



Figure. 1. Site et situation géographique de la ville d'Oujda



Photo. 1. En haut, à droite, grande mosquée mérinide et Hammam Jerda. En haut, à gauche, Style néo-mauresque de la banque d'Etat. A gauche, en bas, Porte de l'Ouest (Bab el gharbi) de la médina.

Capitale de l'Oriental marocain, Oujda bénéficie d'un site exceptionnel (figure. 1) qui a joué un rôle important dans le déroulement de son histoire. C'est un site de plaine alluviale dans un milieu aride à semi-aride, situé à 450m d'altitude, aux ressources hydrauliques favorables au développement de l'irrigation et à la vie des hommes. Non moindre aussi est sa situation en tant que ville-étape du commerce caravanier médiéval et carrefour de deux grandes voies commerciales, la voie N-S, de la mer à Sijilmassa, et E-W, de Tlémcen à Fès. Cette position stratégique en a fait un terrain de convoitise, indispensable à la sécurité des dynasties marocaines. Mais plus qu'aucune autre ville, Oujda a souffert de sa position ; elle a été détruite et reconstruite à plusieurs reprises, ce qui a entravé son urbanisation. Elle n'a pu conserver, tout au long des siècles de son histoire, que très peu de monuments ou de constructions d'art qui témoigneraient de la stabilité urbaine, à l'image des villes impériales de l'intérieur (Fès ou Marrakech par exemple). La seule référence est faite à l'époque des Mérinides (XIVe S) avec l'édification d'une médina musulmane, dont le tracé et les monuments témoignent encore de cette glorieuse époque (la grande mosquée (photo. 1), la Maderssa et Hammam el Bali (bain maure), et la rénovation de la Kasbah édifée antérieurement), ensuite à celle de l'occupation française (1907), qui constitue une nouvelle étape dans l'histoire de l'urbanisation de la ville.

Au début du XXe siècle, Oujda disposait à l'intérieur de ses remparts de jardins irrigués par l'eau du site de Sidi Yahya, situé à 6 km à l'est, qui a alimenté jusqu'aux années 1930 les bains maures et la grande mosquée de la médina; la ville était vraiment une cité-jardin. Aujourd'hui cette verdure n'est plus qu'un souvenir, les jardins ont été remplacés par des lotissements à partir des années 1960, en réponse à une demande galopante de l'habitat.

Les grandes lignes de l'architecture moderne, dite coloniale, de la ville d'Oujda voient le jour à partir de 1920, date à laquelle les principes explicites en matière d'architecture et d'urbanisme font leur apparition dans le discours technique et, surtout, politique. Une des retombées de cette politique apparaît dans l'architecture « Art déco » des

bâtiments officiels qui ont structuré la ville nouvelle (photo. 2), et qu'on peut admirer encore aujourd'hui le long du Boulevard Mohamed V et des quartiers proches de la gare : la gare ferroviaire, la Poste, la Banque du Maroc, la Municipalité, L'Ecole Charcot, la Douane, l'Eglise Catholique, Dar Al Makhzen, Dar Al Bacha, l'Ecole Sidi Ziane, l'Ecole Israelite, Lycée Omar Ibn AbdelAziz, des jardins Lalla Aïcha et Lalla Meriam... Il s'établit alors des échanges réciproques entretenus entre une imagination formée aux Beaux Arts et les traditions architecturales locales. Un mouvement de modernisation de la société, des mœurs et d'affranchissement vis-à-vis des traditions, commence à s'y dessiner dès cette époque.

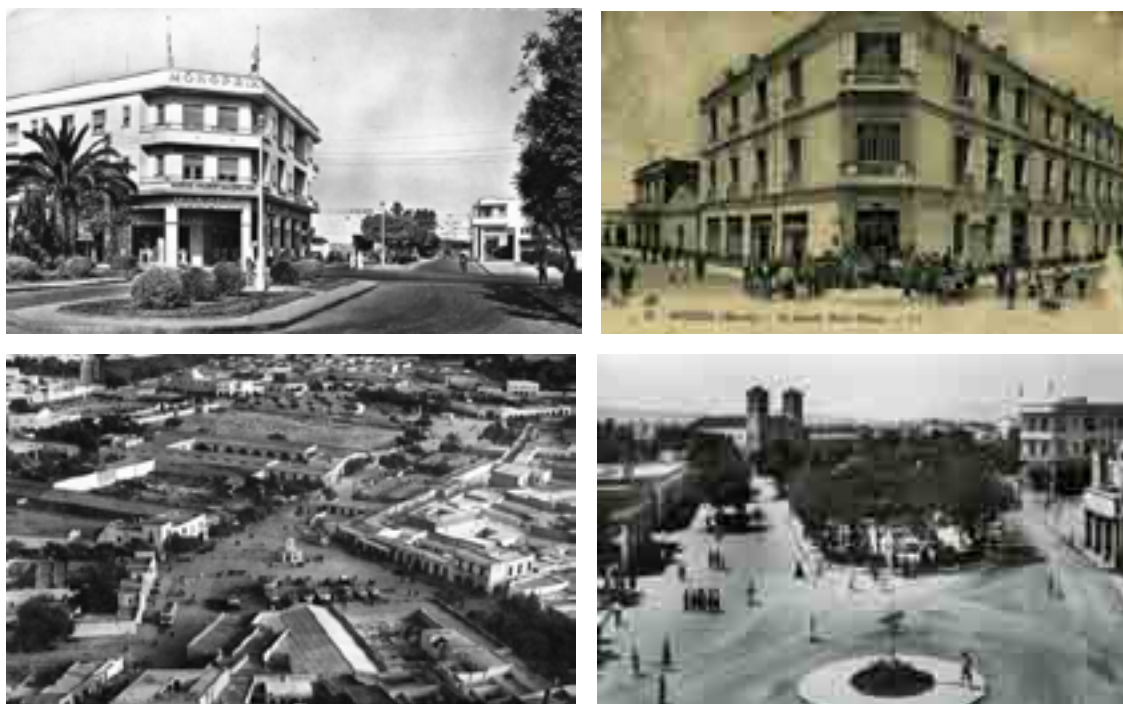


Photo. 2. Architecture Art-déco structurant la ville

Quelques résultats et enseignements tirés de l'enquête

L'analyse préliminaire des données recueillies grâce aux formulaires de questionnaires a particulièrement donné lieu à un ensemble de constats susceptibles de formuler des questions fondatrices quant au devenir patrimonial de la ville d'Oujda et à sa patrimonialisation.

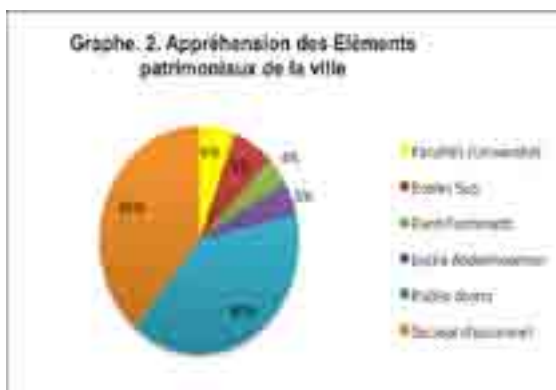
- On s'en doute, les réponses aux questions de l'enquête ne semblent pas univoques ; socialement et intellectuellement, le patrimoine historique urbain de la ville d'Oujda constitue un univers de connaissance de plus en plus méconnu par les différentes catégories de citoyens.
- Le graphe 1 révèle une certaine disparité en matière de connaissance et de repère historico-urbain des éléments patrimoniaux évoqués dans le questionnaire au sein de la même catégorie cible. Ainsi, à titre d'exemple, l'on constate une faible connaissance auprès des apprenants de la société éducative,
- Les éléments du patrimoine historique urbain d'Oujda sont perçus de manière assez contrastée au sein des catégories



visée, comme le montre le graphe 2. A travers les réponses des interviewés et le délégué du questionnaire, nous avons constaté qu'il y a manifestement des attitudes divergentes vis-à-vis de ce patrimoine et ses liens avec tous les acteurs et les détenteurs du champ patrimonial, depuis l'école jusqu'aux collectivités locales en passant par la société de médiation et de promotion culturelle (Université, mass médias, école et société civile).

A la vérification, le graphe 3 l'exprime de manière approchée ; le thème « patrimoine » est timidement présent dans le cursus universitaire, au niveau de quelques filières professionnalisantes (Management du tourisme, Tourisme et patrimoine) à accès régulé, il est cependant semi-absent du programme scolaire (primaire et secondaire), si ce n'est sous l'angle de l'enseignement de l'histoire, générale, qu'on aborde le patrimoine du pays tout entier, au moment où l'on doit s'attendre à une insertion progressive du patrimoine à l'échelle de la région voire de la localité.

- L'un des plus riches enseignements de ce travail préliminaire est de dévoiler une réalité culturelle et sociale, longtemps masquée autour de patrimoine historique urbain de la ville d'Oujda.



De là donc à considérer l'approche, qui nous semble particulièrement importante, celle de la perception de la société à son patrimoine, car c'est de l'approfondissement de cette perception que la valeur identitaire est lui est accordée.

Les habitudes à fréquenter certains lieux ou certains édifices lient l'individu à son environnement ; ces histoires individuelles s'agrègent par leur échange entre individus. Et c'est dans le rapport des individus au groupe, et inversement, que la mémoire collective se construit. C'est donc l'espace qui semble constituer le support premier de cette mémoire collective : « *les habitudes locales résistent aux forces qui tendent à les transformer, et cette résistance permet de mieux apercevoir à quel point la mémoire collectives perd son point d'appui sur des images spatiales* ». (Halbwachs, in Péquignot, 2007)

Un bâtiment ou un édifice, un site ou un lieu donné ne vit que par le regard et l'attention qu'on lui porte. Il n'a de vie que par le sentiment de son admirateur et l'attachement que lui porte l'individu. Plus encore, il est l'image de témoignage de la vie sociale et culturelle qu'il transporte à travers les âges ou à travers les transformations.

C'est là sans doute l'une des raisons de l'indifférence du citoyen oujdi à son patrimoine local, régional et national ; le patrimoine n'est pas considéré comme première priorité, ni reconnu en tant que besoin en soi.

Comment faire survivre le patrimoine historique urbain de la ville d'Oujda ?

En juxtaposant les différentes réponses des entretiens et du questionnaire, nous sommes amenés à formuler une synthèse par rapport aux différents comportements et attitudes du citoyen oujdi vis-à-vis de son patrimoine historique urbain.

Nous ne pouvons négliger l'intérêt qu'a suscité notre enquête auprès des personnes sollicitées, qui ont exprimé un vif besoin de connaissance du patrimoine de leur ville, et leur conscience du rôle identitaire de ce patrimoine dans la construction de la ville.

La démarche consiste à admettre qu'un élément du patrimoine historique urbain donné ne peut prendre réellement son sens (valeur signifiante) qu'au travers de la culture (formation) de celui qui le perçoit. Dans ce sens, nous retrouvons avec beaucoup d'auteurs l'idée très générale que le « rapport à l'environnement local se fonde aussi bien sur ce qui est connu que vécu ». Eveiller la sensibilité et la conscience au patrimoine du citoyen est le rôle premier des détenteurs de la formation et des médias; de là à considérer l'éducation et la formation au patrimoine comme outils incontournables.

La sensibilisation au patrimoine

Cette sensibilisation est pensée à la fois à partir de ses possibles effets de socialisation ; notamment pour les jeunes et pour le citoyen ordinaire, et comme un mode d'accès à la culture, dans une perspective de démocratisation culturelle.

L'enseignement scolaire et universitaire constitue le principal vecteur de renouvellement des pratiques patrimoniales et de la conscience citoyenne, voire d'identité communautaire. L'éducation au patrimoine propose des chemins de construction de soi, complémentaire des cursus académiques.

Les pratiques didactiques et culturelles du patrimoine historique et urbain, objet de notre investigation, permettront aux jeunes, non seulement à apprendre à regarder, à lire et à appréhender leur patrimoine local, mais aussi à se familiariser de l'environnement immédiat dans une politique de développement durable. Il importe de faire du patrimoine urbain une affaire de tous et accessible à tous, afin que les élèves puissent apprendre par eux-mêmes et servir d'expérience particulière pour permettre aux autres d'acquérir des connaissances nouvelles, de bénéficier d'une vision élargie de la civilisation, de la situer par rapport à une époque qui évolue très vite et de s'interroger sur l'intérêt de préserver son héritage qui ne rejette pas la reconnaissance de l'identité de l'autre.

La sensibilisation au patrimoine, à travers l'apprentissage, éveille aux formes artistiques et culturelles, à partir de la découverte de l'environnement quotidien ; elle participe toutefois à la structuration de l'identité culturelle des individus. Aujourd'hui, le développement économique, politique et social d'un pays passe par l'éducation des citoyens et leur appréhension à leur environnement immédiat, mais surtout à leur participation positive.

L'appartenance à une histoire, à un peuple, à un lieu est plus immédiate et plus subjective. Elle doit être le fruit d'un engagement et le moteur d'une reconnaissance, comme cela était le cas dans l'Antiquité. C'est à cette époque que le concept de citoyen a vu le jour ; on n'était pas citoyen parce que l'on vivait à Rome ou parce que l'on était romain, mais parce que l'on participait à la vie de la cité. C'est là que le patrimoine est appelé à jouer un rôle important comme élément de questions et de compromis. C'est là aussi que l'UNESCO a reconnu, parmi d'autres, une valeur nouvelle au patrimoine culturel, matériel et immatériel, comme une valeur politique et social,

Conclusion

Au terme de cette première analyse préliminaire de l'enquête que nous menons sur le rapport du citoyen oujdi à son patrimoine historique urbain, il en ressort des questions fondatrices quant au devenir patrimonial de la ville et sa patrimonialisation, dans le cadre de la « politique de la ville » :

 Sommaire

- Comment se construit l'identité du territoire, notamment à travers ses politiques culturelles territoriales ?
- Quel est le rôle de l'habitant dans la construction d'une identité territoriale ?
- Quelles médiations entreprendre compte tenu des spécificités du public local ? lesquelles médiations favorisent les liens entre le patrimoine et ses habitants.

Bibliographie

- (1) Bruno Péquignot (dir.), Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion, Paris, éditions L'Harmattan, 2007.

L'imbrication des approches techniques et des approches sociétales et culturelles L'exemple du patrimoine urbain

Témoignage des actions conduites par l'UATI (Union internationale des associations et organismes techniques, ONG de l'UNESCO) et le réseau AVEC (Alliance de villes européennes de culture)

Christian Mourisard, Adjoint au Patrimoine, au tourisme et à la coopération décentralisée – Ville d'Arles / Président d'honneur de l'Alliance de Villes Européennes de Culture
c.mourisard@ville-arles.fr



Amandine Lacoste, Déléguée générale de l'Alliance de Villes Européennes de Culture
amandine@avecnet.net



Au-delà des ouvrages qui la façonnent, la ville est un organisme vivant, évolutif, doté d'une histoire et d'une mémoire : c'est dire que dans le domaine de l'urbain, les approches techniques (construction, entretien, maintenance...) rencontrent les approches plus sensibles de nature sociétale et culturelle.

C'est particulièrement vrai dans le cas des villes anciennes dont l'identité repose sur un patrimoine qu'elles ont le devoir de préserver mais qui doivent aussi se moderniser et offrir à leurs habitants d'aujourd'hui et de demain logement, services publics, emplois etc.

L'aménagement et de développement de ces villes supposent un aller et retour permanent entre le passé et le futur et exige un engagement politique fort appuyé sur une maîtrise d'œuvre urbaine interdisciplinaire et une participation des habitants et de la société civile.

La présente communication présente les principales actions conduites par l'UATI et le réseau AVEC dans le domaine du patrimoine urbain.

L'équipe UATI/AVEC :

L'UNION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES TECHNIQUES :

L'UATI est une ONG internationale, à vocation technique, qui regroupe un certain nombre d'organisations internationales et d'organisations nationales ayant des activités internationales. Elle a été créée en 1951 à l'initiative de l'UNESCO. Cette filiation se traduit aujourd'hui par une relation d'association concrétisée par un

accord-cadre couvrant les années 2012 à 2017 et dans lequel on retrouve notamment l'accent mis sur le développement durable y compris, évidemment, le développement durable des villes.

Quant à la Délégation pour la Méditerranée, elle a été créée en 2008 à l'issue du premier séminaire, organisé avec le réseau AVEC et consacré à la valorisation du patrimoine urbain en Méditerranée et compte-tenu de l'importance des défis auxquels est confrontée cette région du monde face à la rapidité de son urbanisation.

L'ALLIANCE DE VILLES EUROPEENNES DE CULTURE :

Créée en 1997, l'Alliance de villes européennes de culture est un réseau européen de villes et de collectivités territoriales historiques dont la volonté commune est d'édifier une Europe des régions, basée sur le respect des différentes cultures. Pour ses membres, les patrimoines matériels et immatériels sont des vecteurs d'identité, de partage et de développement durable.

Début 2012, le réseau comprend 28 villes ou collectivités territoriales issues de 11 pays de l'Union Européenne.

Mais au-delà de sa base institutionnelle européenne, le Réseau AVEC a privilégié une ouverture sur l'ensemble du monde méditerranéen en particulier en ce qui concerne le développement durable des villes, thème qui fait également partie des priorités de l'UATI.

C'est donc tout naturellement qu'AVEC et l'UATI se sont rapprochées sur le thème du patrimoine urbain pour conduire, ensemble un certain nombre d'actions qui sont présentées plus bas.

Première action : Le séminaire international sur la valorisation du patrimoine urbain en Méditerranée : ARLES, 18 et 19 septembre 2008 :

Le bassin méditerranéen est une région du monde à forte identité que l'on retrouve au niveau des villes qui ont en commun un certain nombre d'enjeux, dont ceux touchant à la place du patrimoine urbain dans les stratégies de développement et de modernisation. Echanger et débattre sur ce thème paraissait donc intéressant ce qui a conduit le réseau AVEC et l'UATI à prendre l'initiative de ce séminaire qui a été organisé en quatre sessions principales dédiées respectivement à l'urbanisme et l'architecture, aux questions sociales, aux questions opérationnelles et, enfin, à la vulnérabilité du patrimoine et aux stratégies de développement durable.

Environ 200 participants étaient présents et, outre les responsables et conférenciers français, sont intervenus :

- les représentants d'une quinzaine de villes étrangères et d'une douzaine de pays du bassin méditerranéen
- les représentants de l'UNESCO et de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites)

Parmi les souhaits formulés à l'issue de la manifestation, on peut relever l'intérêt de maintenir les échanges d'expériences en approfondissant les questions prioritaires pour les villes dont trois sont apparues :

- le développement économique et social, lié au patrimoine urbain ce qui a amené l'équipe organisatrice à lancer l'atelier de 2010 présenté plus loin.
- l'urbanisation des médinas, thème qu'on retrouve dans l'étude documentaire préliminaire du programme « Médinas 2030 » confiée par la BEI à une équipe animée par le réseau AVEC et l'UATI
- le patrimoine et les risques naturels

Deuxième action : L'atelier international « Patrimoine urbain en Europe et en Méditerranée : développement économique et social » : Arles, 22 et 23 avril 2010 :

Il s'agissait, avec cette manifestation, de donner une première suite concrète au séminaire international sur la valorisation du patrimoine urbain en Méditerranée de 2008, et pour répondre à une demande particulière des participants de ce séminaire concernant la place du patrimoine dans le développement local des villes d'Europe et de Méditerranée.

Les thèmes abordés dans les différentes tables rondes étaient :

- les différentes formes de développement économique et social autour des patrimoines,
- la ville ancienne motrice de développement de la ville de demain,
- la valorisation du patrimoine urbain vecteur de développement touristique,
- l'entreprise, au cœur de l'économie patrimoniale.

L'atelier a réuni environ 200 personnes et une douzaine de conférenciers, provenant d'une dizaine de pays ont pu présenter une communication. Etaient également présents les représentants de l'UNESCO et de l'ICOMOS.

A l'issue de l'atelier a été rédigée une déclaration dans laquelle figurent notamment les constats et suggestions suivants :

- la mise en valeur des patrimoines, en particulier du patrimoine urbain, peut être un levier efficace pour le développement durable des villes et leur réappropriation par les habitants.
- l'habitant doit être placé au centre des stratégies urbaines : à cet égard, les centres historiques ont une capacité de démonstration culturelle et sociétale exceptionnelle
- avec l'engagement des élus et des professionnels locaux et le soutien des institutions publiques nationales et européennes, les échanges d'expériences sont un moyen privilégié d'apprentissage, de formation et de mise en commun des bonnes pratiques.
- au titre du développement durable, il faudrait promouvoir une gestion équilibrée du tourisme prenant en compte l'objectif d'amélioration de la qualité de vie des habitants.
- enfin, l'entretien de la démarche pourrait passer par la mise en place d'un système permanent d'observation et d'analyse des investissements réalisés dans les patrimoines : c'est l'un des objectifs du forum sur lequel nous avons commencé à travailler.

Troisième action : L'accord européen « Développement durable des villes historiques et culturelles-QUALICITIES » Printemps 2011 :

Le réseau AVEC avait élaboré, dès 2007, un label de qualité urbaine pour les villes historiques et culturelles (QUALICITIES) et l'accord européen y a ajouté la prise en compte explicite des risques.

La démarche, conduite par AVEC en association avec l'UATI et avec le soutien des Ministères français chargés respectivement de l'écologie et de la culture, a reposé sur les principes suivants :

Partenariat ouvert : De nombreux partenaires ont participé au projet : bien sûr, les villes membres d'AVEC, l'AFNOR, le Comité Européen de Normalisation, l'Institut de Prévention et de Gestion des Risques Urbains (IPGR), le département de

conservation des antiquités et de l'artisanat d'art de l'établissement d'enseignement technologique d'Athènes.

Un document d'aide : Il s'agit, en effet, d'abord, d'aider les villes qui décident de s'engager volontairement à développer leur économie durablement autour des atouts patrimoniaux dont elles disposent.

L'accord final-document CWA 16267 «Développement durable des villes historiques et culturelles – QUALICITIES®»-retient les quelques lignes directrices suivantes :

- vivre mieux : le patrimoine local est valorisé économiquement et socialement ; la ville retrouve une identité en s'appuyant sur son histoire et sa culture
- travailler collectivement en mobilisant l'ensemble des atouts de compétence et de dynamisme disponibles sur le site.
- développer durablement le territoire en s'intégrant dans un processus type « agenda 21 ».
- penser la ville de demain dans un projet de développement du territoire fédérateur sur le long terme.
- être connu et reconnu : cette démarche permet d'améliorer l'attractivité de la ville (pour les touristes, les citoyens et les acteurs économiques) et de renforcer son intégration dans un réseau international.

Le document est disponible auprès de chaque organisme de normalisation européen, auprès du Comité Européen de Normalisation (CEN) et, bien sûr, auprès d'AVEC.

Quatrième action : l'étude documentaire préliminaire du programme « Médinas 2030 »

Développé par la BEI, dans le cadre du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI), ce programme vise trois objectifs principaux :

- promouvoir une prise de conscience des décideurs publics sur l'importance de la réhabilitation urbaine des centres historiques des villes des pays du sud et de l'est de la Méditerranée,
- définir des méthodes et des stratégies de réhabilitation urbaine adaptées (gouvernance et portage politique, pilotage technique, participation des habitants)
- développer des dispositifs de financement susceptibles de soutenir de telles opérations tout au long de leur déroulement.

L'intérêt que la BEI a porté aux manifestations de 2008 et 2010 sur le patrimoine urbain l'a conduite à confier une étude documentaire préliminaire à cette équipe renforcée par l'Institut d'urbanisme et d'aménagement de la Sorbonne et appuyée par le Ministère des affaires étrangères et européennes français.

Les objectifs de l'étude ont été les suivants :

- analyse d'une vingtaine de projets dans les six pays présélectionnés par la BEI (Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie) auxquels ont été ajoutés l'Algérie, Israël et les Territoires palestiniens et sélection d'une quinzaine d'entre eux en raison de leur caractère démonstratif
- identification des facteurs de réussite et des risques d'échec
- établissement de fiches décrivant ces projets et permettant la mise en évidence de bonnes pratiques
- établissement de contacts pertinents avec les acteurs des projets sélectionnés dans chacun des pays concernés.
- préconisations concernant la rédaction des termes de références de l'étude détaillée du programme à lancer ultérieurement sur la base de l'étude préliminaire

Sur ces vingt projets, quinze sont actuellement approfondis par une équipe d'étude privée (REBEL GROUP et ARUP) sélectionnée par la BEI après appel d'offres. Ce sont les suivants :

- Egypte : ancien Caire
- Jordanie : Karak, Jerash
- Liban : Tripoli, Baalbek, Tyr
- Maroc : Casablanca, Fès, Meknès, Tétouan, Essaouira
- Tunisie : Kairouan, Sfax, Sousse, Hafsia (Tunis)

Cinquième action : Coopération décentralisée : création d'un guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée :

Le réseau AVEC a été choisi par le Ministère français des affaires étrangères (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) pour élaborer un guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée, destiné d'abord aux collectivités engagées dans la coopération décentralisée.

Les principaux partenaires du projet sont les villes d'Aix en Provence, d'Arles, de Tours, de Vienne en France, de Baalbek au Liban, d'El Jem en Tunisie, l'Office de protection de la vallée du M'Zab en Algérie, de Marrakech au Maroc, d'Osijek en Croatie.

Entamés en 2010, les travaux se sont poursuivis en 2011 et se termineront en 2012 : ils portent notamment sur les questions de gouvernance, de gestion urbaine, de réglementation liée au patrimoine et d'aménagement du territoire.

Sixième opération : le campus Euro-méditerranéen « Prévention du patrimoine culturel face aux risques naturels »

Le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME), association labellisée CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement) des Pays de Vaucluse et membre associé au Plan des Nations Unies pour la Méditerranée. Ce centre organise régulièrement des campus qui sont des ateliers pluridisciplinaires et internationaux au service d'un territoire et ouverts à des étudiants ou de jeunes professionnels de diverses nationalités et couvrant des domaines de compétences variés (patrimoine, prévention et gestion des risques, géographie, architecture, communication...)

C'est dans ce cadre que le réseau AVEC, en liaison avec la ville d'Arles, l'UATI et l'IPGR (Institut de prévention et de gestion des risques urbains) a pris l'initiative de ce campus qui s'est tenu à Arles du 4 au 23 juillet 2011 et qui a été préparé et encadré directement par le CME.

Cette opération se situe dans le prolongement du label CWA et une vingtaine de participants français et étrangers étaient présents.

Un certain nombre de sites ont d'abord été définis avec la ville d'Arles et il s'est agi, pour chacun d'eux :

- d'établir un diagnostic des risques
- d'examiner les mesures de prévention actuelles
- de suggérer des améliorations souhaitables à court ou moyen termes en esquissant une stratégie de prévention

Les résultats obtenus pourront alimenter le référentiel CWA à l'échelle de l'Europe auprès des villes membres d'AVEC grâce notamment aux moyens de diffusion du réseau

Le financement a été apporté par le Ministère français chargé de l'écologie. D'autres partenaires comme le Symadrem (Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du Rhône et de la mer), le CPIE Rhône, le Pays d'Arles ont accordé un soutien technique aux participants.

Pour en savoir plus : Jean-Marc DECOMBE Centre Méditerranéen de l'Environnement
25 boulevard Paul Pons 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Tel : 04.90.27.08.61 port : 06.83.08.16.84
Mail: risques@cme-cpie84.org web: www.cmecpie84.org

Perspectives d'avenir:

Un nouveau projet est actuellement à l'étude : organiser un forum international « Patrimoines et risques » que l'on peut, à titre tout à fait indicatif et provisoire, présenter de la façon suivante :

Le bassin méditerranéen constitue un ensemble géographique et humain doté d'une identité marquée, dont les pays et villes ont en commun un certain nombre de problématiques dont celle touchant au patrimoine urbain dans ses dimensions urbanistique, économique et sociale mais aussi en ce qui concerne sa vulnérabilité. Toutes ces questions ont été abordées dans les opérations présentées plus haut et dont il ressort l'intérêt d'approfondir la double thématique du patrimoine face aux risques. C'est ce qui a conduit les Ministères français chargés respectivement du développement durable (Direction générale de la prévention des risques) et de la culture (Direction des patrimoines) à souhaiter que soit mis en place un forum euro-méditerranéen « Patrimoines et risques ».

Ce forum-qui aurait vocation à devenir une biennale-serait complété par :

- Un club d'experts réunissant des spécialistes aux profils complémentaires et pouvant apporter un éclairage scientifique sur les enjeux liés aux risques et à la préservation durable des patrimoines.
- Un observatoire ayant une fonction de veille sur les opérations et les politiques publiques de gestion des patrimoines et des risques en Europe et en Méditerranée.

Il constituerait un gisement utile d'informations pour des travaux de recherche, pour des publications et, bien sûr, pour orienter les programmes des forums.

Remerciements :M. Jacques ROUSSET, Président d'honneur de l'UATI

Patrimoine par mesure d'incitation

« Si une chose vaut la peine de l'avoir, cela vaut la peine de tricher pour. »

- W.C. Fields, humoriste américain

John-Malek ELLIS

Architecte, D.p.l.g., France

Architecte, inscrit à New York

ellisarch@yahoo.com



Principe. La gestion du patrimoine exige la conception des incitations et la reconnaissance que celles-ci jouent un plus grand rôle que le métier de la brique et du mortier.

I: Notions élémentaires

1.1 Nature du patrimoine

Le patrimoine incarne les établissements apportant la vie à nos villes. En tant que « stewards », gardiens ou régents, une génération pour la prochaine assure le passage du patrimoine comme un héritage.

1.2 Gestion des forces concurrentielles

La revitalisation et l'embourgeoisement urbain sont les deux côtés d'un médaillon. L'immobilier est limité ; quelqu'un doit quitter un voisinage avant que quelqu'un d'autre ne puisse y aménager. Un bon gouvernement représentatif va mijoter ces intérêts compétitifs et parvenir à des initiatives à travers les incitations qui orientent les forces du marché.

1.3 L'héritage d'un vu comme humiliation par son voisin

La suggestion d'une mosquée près du World Trade Center a voulu promouvoir une meilleure entente mais au contraire cela a provoqué des cris de trahison. Mais qui a été réellement trahi ? J'ai pu remarquer une belle ironie : à cinquante mètres du chantier les milliers d'ouvriers fiers de pouvoir reconstruire ce site patriotique et sous haute surveillance se nourrissaient pendant dix ans de dejeuners halals parce que les vendeurs de rue marocains ont saisis une opportunité d'affaire en garant leur chariots de vente devant le site de construction.

2.1 Incitations

Une incitation a pour but de favoriser un bon comportement. Bien que les estomacs pleins, les lits douillet et la paix dans les rues, ne sont pas des conditions préalables à des réflexions sociales et morales ; ils aident à surélever les aspirations. Les incitations sont de trois sortes : économique, sociale ou morale. Les économistes les considèrent comme les trois jambes égales d'un tabouret. En tant qu'architecte, je les conçois en trois registres de qualité : économique en bas, sociale au milieu, et morale en haut. Une incitation bien-faite, devrait vous titiller dans chaque registre : elle pince la porte-monnaie, elle dessine l'air de désapprobation d'un voisin, vous laissant la conscience

coupable pour ne pas avoir donné quelques sous aux demunis. Les incitations organiques sont rares ; la plupart sont fabriquées par un compromis de deux extrêmes : carotte et bâton. Autrement dit : il faut donner pour recevoir.

2.2 Illustration hypothétique

Mais soyez surs, qu'une polarisation du marché engendre des déviations bien qu'elles pourraient paraître improbables:

D'abord supposons qu'il existe une tour de bureau assez démodée.

Après supposons que le propriétaire l'assure très généreusement contre un événement considéré improbable et sans précédent : sa destruction par une attaque terroriste.

Enfin supposons que la valeur d'une nouvelle tour de 'dernier cri', vaut bien davantage que la valeur de la restauration de la tour existante construite de matériaux dangereux d'un âge ancien, et dont sa démolition est un cauchemar logistique de réglementations très contrôlées.

Alors si le propriétaire venait d'apprendre la possibilité d'un complot visant à détruire sa tour, et s'il gagnerait beaucoup d'argent suite à cette destruction, pour quel montant de gain est-ce qu'il resterait muet? Et pour quel montant de plus est-ce qu'il serait prêt à retirer la sécurité de bâtiment pour le rendre plus vulnérable à la destruction? Et y a-t-il un montant pour lequel il serait prêt à lui-même miner le bâtiment avec des explosifs, et puis le détruire, si l'occasion s'en présentait et sans qu'on puisse le soupçonner?

Autrement dit « la conscience, a-t-elle un prix ? »

L'humoriste, W.C. Fields a une fois raillé : Si une chose vaut la peine de l'avoir, cela vaut la peine de tricher pour.»

3. Par quel contexte juger ?

Quand vous arrivez à des conclusions, faites attention à distinguer la cause de la corrélation car le moindre détail même le plus distant, peut avoir un effet dramatique, sur ce que nous voyons et pensons que nous observons. Dans le cas des lieux sacrés des sufis Senoussi en Lybie qui se font raser en ce moment, considérons qu'à travers le temps deux générations différentes peuvent ne pas porter le même regard sur des tels incidents? A travers les âges je pense à la destruction passée des églises menées par les Jacobins de France, et la destruction encore en cours des bâtiments ottomans par la Maison de Saoud. De façon quasi-synchrone quand les statues de Bamiyans ou le World Trade Center ont été détruits l'opinion publique à travers le monde était très variée.

4. Les Experts

Ne faites pas une confiance aveugle aux experts. Pourquoi est-ce qu'un architecte ferait passer ses intérêts avant ceux de ses clients? D'un point de vue économique, il serait à la recherche de son prochain projet. D'un point de vue social, il considérerait son propre héritage. D'un point de vue moral, si ton architecte a une manie pour sauver l'eau, tu risquerais de te retrouver sur une toilette écologique.

II: Comparaison de deux cas

1. Djamaa el-F'naa



1. Djamaa el-F'naa aujourd'hui (image d'Internet)

A Marrakech, Djamaa el-F'naa, 'la Place de la Fin', est parmi des premiers sites désignés par l'UNESCO comme un Patrimoine Mondiale. La plupart des Marocains le reconnaissent en tant que tel, et en ont une expérience fort mémorable, malgré le fait que la place n'a ni bâtiment exceptionnel, ni planification formelle, ni investissement durable et n'est pas chargée d'histoire. Son charme est simple : une place d'action triomphe sur une place de réflexion.

2. Registan



2. Registan aujourd'hui (image d'Internet)

A Samarkand, le Registan, 'Place du Sable', est un ensemble représentant six siècles de développement urbain marqué par des figures historiques telles que Tamerlan et Uleg Beg. Deux anciens directeurs de l'Unesco au "Bureau du Patrimoine Mondial", m'ont fait part de leurs convictions, que le Registan devrait retrouver sa gloire passée, comme nexus de la "Route de la Soie". Malgré le fait que le Registan a été dans le passé aussi grandiose, à toute mesure égale, que l'ensemble Versailles-Louvre, je l'ai trouvé durant l'été 1991, à la suite de l'effondrement de l'Union Soviétique, dans un état probablement semblable à ce qu'a du être Versailles, le 15 Juillet 1789 au lendemain de la Révolution.

Selon l'échelle de Hegel qui classe les arts, ces deux lieux sont aux antipodes. D'un côté est la poésie pure de Djamaa El Fnaa, le spectacle de la Vie, sans accessoires ; et par contraste le Registan, malgré une mise en scène grandiose, fait sentir précisément cette absence et nous met dans l'attente comme la pièce de théâtre moderne, 'En Attendant Godot' de Samuel Beckett.

Le plus grand obstacle à la résurrection de la place du Registan n'est pas de l'ordre technique ou financier; il est le Président Islam Karimov, qui interdit tout rassemblement public, à quelques exceptions notables:

- Karimov permet aux Tadjiks, majoritaires dans le Sud de l'Ouzbékistan, et dont la capitale culturelle est historiquement Samarkand, de célébrer Nowruz (La Fête du Printemps) sur le Registan, le rendant symbole de leur héritage. Ceci est un des nombreux actes d'encouragements, pour diminuer toute aspiration à rallier leurs frères Tadjiks de l'autre coté de la frontière.
- Au meme temps l'Ouzbékistan célèbre son "Jour National d'Independence" sur le même lieu en ete, et ainsi le Registan devient "un Homme de toutes saisons".
- Et aussi ayant confondu patrimoine et "patrimonialisme"(angl. : servir sa propre personne des pouvoirs publics) Karimov a donné les clés des trois "madrasas" impériales aux intérêts privés pour des soirées de gala.

L'UNESCO a finalement désigné le Registan comme un des "Patrimoines Mondiaux", mais ne peut-on pas comparer ce geste à celui de l'attribution du Prix Nobel de la Paix au Président Obama, au tout début de son mandat? Le message derrière ces nominations me semble être: " S'il vous plait ne fichez rien en l'air; nous comptons sur vous."

Voici une photo du même Registan grosso-modo comme Tamerlan l'avait conçu et comme les Russes tsaristes l'ont si sagement laissé intact, quand ils ont construit leur ville nouvelle en dehors des portes historiques de Samarkand.



3. Registan par V. V. Vershagin (1871, Tretyakov Gallery, Moscow)

III : Motiver la ville: New York



4. Centre ville de Manhattan (image d'Internet) 5. Plan municipale (image d'Internet)

1. Cadre administratif

La ville de New York est constituée de 5 municipalités historiques - Manhattan, Brooklyn, Queens, Bronx et Staten Island, chacune ayant sa propre administration et Président Municipal. Toutes sont sous la direction générale du maire de la ville de New York.

L'administration actuelle du maire Bloomberg est probablement le gouvernement le plus pro-développement dans l'histoire de la ville de New York. Selon elle vingt-cinq agences publiques menent les forces immobilières vers une ville plus propre, plus verte et plus équitable.

2. Changement de climat

Les deux défis les plus immédiats à New York sont la montée du niveau de l'eau et l'assaut des vagues produit par des tempêtes tropicales qui arrivent plus fréquemment au Nord Atlantique. Toutes les villes définies par leur immobilier sont obligées d'adresser à ces deux défis. New York possède au-dessus des 800 kilomètres de bord de mer de marée définissant ses frontières. L'eau maritime est déjà montée de plus de huit centimètres par décennie. New York est par quelques mesures la plus grande économie métropolitaine dans l'hémisphère occidental. Le développement immobilier est la plus grande incitation positive et la plus grande industrie de la ville New York, à côté des finances. À quel point ces attractions resteront-elles jugées supérieures aux effets de la montée des eaux? À quel point les New Yorkais commenceront-ils à ne voir aucun futur et la génération plus jeune déménagera-t-elle? Comment est-ce que New York, ou toute ville d'héritage maritime, peut rester pertinente et concurrentielle?

3. Initiatives

J'ai suivi une conférence d'Harvard consacrée à ce sujet à l'étude de Boston. J'ai été étonné de la participation et de l'intérêt du grand public pour un sujet qui portera un impact sur les investissements de générations en génération des citoyens. J'ai été également impressionné par combien leurs études ont développé et appliqué les leçons apprises par d'autres, en particulier les Néerlandais. En plus des efforts pour réduire ses émissions de CO2, les Néerlandais ont deux approches régionales: solutions d'ingénierie réduite à l'échelle locale et adaptation de leur mode de vie à la nouvelle réalité.

Vision 2020 : Le Plan Complet du Littoral de Mer de New York City est décomposé en plusieurs plans d'exécution dirigés par un assistant du maire. Le plan courant, l'Ordre du Jour d'Action de l'Eau, dépense \$3 milliards sur 130 projets en 3 années à venir. Ces projets se repartissent, en construction de nature publique et infrastructurelle ; en acquisition et remédiation; et en études de projets futurs.

Ses objectifs sur le littorale sont:

- | | |
|---|---|
| 1) d'augmenter l'accès public | 6) d'augmenter le réseau bleu de transport sur surface d'eau (ferry, kayak etc) |
| 2) d'animez le bord de mer | |
| 3) de soutenir ceux qui travaillent sur le littoral | 7) d'améliorer le contrôle gouvernementale |
| 4) d'améliorer la qualité de l'eau | 8) d'augmenter la résilience du climat |
| 5) de restaurer annuellement le bord de mer | |

3.4 Interaction public-privée

Les agences notables, qui par leur codes et contrôles techniques, exercent un mandat direct sur l'environnement sont :

- 1) Bureau des Bâtiments Historiques
- 2) Bureau des Bâtiments
- 3) Bureau de Transport
- 4) Bureau des Parcs et Récréation
- 5) Bureau de Protection de l'Environnement
- 6) Bureau d'urbanisme

En raison de leurs bureaucraties massives et techniques ces agences servent généralement le public par le biais des architectes, des ingénieurs, des urbanistes et des architectes paysagistes.

Pendant que la ville prépare les infrastructures plus adaptées, le publique aussi mobilise ses architectes et ingénieurs pour développer leurs propres études de développement. Ces projets doivent se soumettre a plusieurs nouveaux codes reformatifs apparus a travers ces six agences publiques. Alors rappelons-nous que tout code est une incitation cherchant a changer le comportement. Voici quelques exemples :

- 1) le Bureau d'Urbanisme a modifié le C.O.S. et le P.O.S. pour plus de 40% de la ville ;
- 2) le Bureau de Bâtiment a adopte enfin le code international de construction (IBC) étant passe par trois codes consécutifs uniques a New York pendant un siècle ; de plus la ville vient d'adopter un code de conservation d'énergie.
- 3) le Bureau de Préservation a collaboré avec le Bureau d'Urbanisme pour créer plusieurs avantages de C.O.S. et P.O.S. pour les propriétaires qui conservent certain bâtiments historiques qualifiés.

- 4) Le Bureau des Transports a redéfinie plusieurs avenues très importantes, Broadway en tête de liste, pour accommoder les vélos et parfois les fermer entièrement pour les piétons. Il y a même l'idée d'engager des clowns au grand carrefour pour intercepter et se moquer publiquement des passants qui ne respectent pas les passages piétons.
- 5) Le Bureau de Parc travaille sur une étude pour prendre l'ADN des chiens au moment de leurs inscriptions auprès des autorités. Si leurs défécations sont retrouvées et identifiées dans la base des données, leurs patrons recevront un procès verbal ; de plus ils essaient de planter un million d'arbres publiques, par le biais des incitations des propriétaires privés qui doivent contribuer a un fond monétaire publique.

Ceci n'est qu'un petit aperçu d'une myriade d'incitations : de l'ingénierie la plus concrète à la psychologie de comportement de groupe sociale.

3.5 Remarques pour conclure, débattre et discuter

A travers tout cela, l'administration insistera qu'elle a réussi à rendre la ville plus équitable pour tous. Si rien d'autre, il est certain que le maire milliardaire a monétisé tout aspect de la vie quotidienne :

- chaque goutte d'eau consommée
- chaque minutes de parking partout jours et nuit
- chaque calorie de chauffage d'hiver passant par une fenêtre mal isolée
- chaque bouffée de cigarette expirée de nos poumons en publique
- chaque gramme de graisse ou sucre que nous consommons

Ressources d'informations :

- (1) Amer, Fatma ancien commissaire député de Département des Bâtiments, New York, entretien
- (2) Weiss, John, conseil légal, Département de Préservation des Bâtiments, New York, entretien
- (3) Bureau de presse, Département d'Urbanisme, New York, entretien
- (4) *The Architect's Newsletter*, issue 34, 8-22-2012

Mise en valeur de la zaouïa El Rahmania de Sidi M'Hamed.

Mansouri Lamia et Pr.Debache-Benzagouta Samira.

Doctorante l'université Mentouri de Constantine
 Professeur à l'université Mentouri de Constantine
 Laboratoire ville et patrimoine.
 lamianagati@yahoo.fr



Alger, a connu la succession de plusieurs civilisations qui ont marqué son espace de leurs tracées et leurs vestiges, mais la plus importante est indéniablement la présence ottomane entre le XVIe et le XIXe siècle qui a défini la forme définitive de la médina et hissée Alger au rang des grandes villes de la méditerranée, elle fut alors : El *Djazair* l'invincible. Cette période fut faste et de grande prospérité économique qui s'est traduite sur le plan urbain et architectural, par la construction de plusieurs édifices publics monumentaux, en particulier les édifices religieux; parmi eux figure la zaouïa el Rahmania de Sidi M'Hamed.

I. Zaouïa : les fondements théoriques.

I.1. Les confréries musulmanes.

Bien que l'Islam ne reconnaisse aucun ordre religieux et en principe aucune hiérarchie spirituelle¹, les musulmans ont développé une forme de spiritualité et de mysticisme, d'abord d'une manière individuelle, puis progressivement par l'organisation de ce mysticisme en associations de fidèles qui se reconnaissent dans une figure spirituelle de sainteté. Les premières confréries islamiques apparaissent au XIIe siècle et prirent un extraordinaire essor dans tous les pays musulmans et en particulier dans l'Afrique du Nord². Elles joueront un rôle déterminant dans l'islamisation des territoires de conquêtes mais aussi dans l'intégration du soufisme dans la vie quotidienne des musulmans, dans la mesure où elles le font passer d'une démarche mystique de pure intériorité vers une expression sociale et populaire, et l'inscrivent de ce fait dans la réalité historique des croyants.

I.2. Le maraboutisme.

La notion de sainteté au Maghreb est communément connue sous le terme de maraboutisme. Mais qu'elles sont les conditions de sainteté au Maghreb ? C'est uniquement par droit de naissance que l'on est marabout et cette qualité ne s'acquiert jamais pendant la vie, aussi vertueux que l'on puisse être³.

A défaut de naissance, le savoir, l'ascèse, les bonnes actions, la droiture, la capacité de produire des miracles *Karamat* peuvent conférer à celui qui les possède le titre de marabout, mais après sa mort, une fois acquise cette qualité devient héréditaire⁴.

Nous pouvons ainsi établir une hiérarchie de la sainteté au Maghreb, au premier plan se place le marabout propriétaire d'une zaouïa, héritier du prestige religieux d'un ancêtre cheikh d'une confrérie religieuse. Puis, par des degrés successifs, on descend du grand seigneur religieux jusqu'au petit marabout local vivant à côté de la tombe modeste d'un ancêtre mort, en incantation de sainteté.

I.3. La zaouïa.

Linguistiquement, le vocable prend racine dans le verbe "*Inzaoua*" qui veut dire se retirer, prendre retraite, s'isoler. L'acte de retrait suppose un lieu de retraite. L'éloignement de la personne va se doubler d'un éloignement spatial favorisant la condition d'isolement. Plus tard, le terme sera associé aux confréries religieuses dont elle constituera le cadre de vie monastique mais aussi l'espace privilégié des pratiques spirituelles. Sa valeur symbolique sera toujours appuyée par la présence d'une figure de sainteté vivante ou enterré dans un mausolée ; elle signifiera une bipolarité active entre deux mondes, celui des vivants et celui des morts, créant ainsi une situation différenciée dans l'espace.

I.4. Rôle de la zaouïa : polysémie de fonctions et de spiritualités.

La mission fondamentale de la zaouïa fut la propagation de l'islam et de sa philosophie sur les territoires conquis ou à conquérir. On lui doit l'encrage aussi de certaines pratiques thérapeutiques intégrées au domaine de la médecine traditionnelle, véhiculées par les pratiques de la *Ziara* (le voyage pèlerin) dans le but de réinitialiser un équilibre entre le monde réel et ses déterminants invisibles.

Ses dénominations comme *Dar el karama* (maison de l'hospitalité) ou *Dar el Diouf* (maison des invités) mettent en exergue son rôle de réception et de prise en charge. Elle concerne deux catégories de population: les étudiants qui y résident pendant leur période d'instruction et les passagers pour lesquels elle constitue une étape sur un parcours pèlerin. (fig.1)

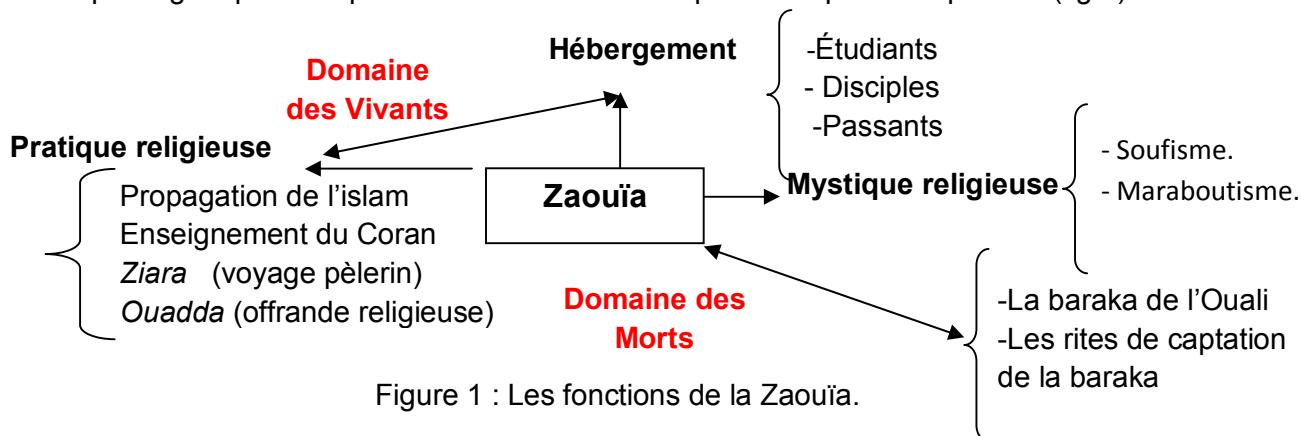


Figure 1 : Les fonctions de la Zaouïa.

I.5. La zaouïa : les espaces d'un lieu saint.

La valeur proprement symbolique de l'art architectural traditionnel, c'est que tout édifice construit avec des données strictement traditionnelles, présente dans la structure et la disposition des différentes parties dont il se compose une signification cosmique qui se réfère à la fois au monde et à l'homme. (fig.2)

Le carré : Forme simple, mais en même temps la plus élaborée dans le sens où elle matérialise les significations formelles du monde. Le carré est un « *imago mundi* »⁵, il incarne aussi la terre⁶. En Islam il symbolisera la forme de base de la sainte Kaaba⁷ et représentera « l'ordre de l'univers », le point organisateur de l'espace.

Le Dôme : les quatre sommets du carré peuvent reproduire les quatre piliers du dôme céleste ; la coupole symbolisera ainsi la voûte céleste. Par projection (géométrique) du dôme naîtra le cercle inscrit dans le carré qui donnera toute sa puissance au point centre. Ce dernier se placera comme centre de l'univers duquel s'érigera un *Axis mundi* (axe du monde) qui relie et soutient le ciel et la terre. Ainsi s'édifie l'intérieur.

Le Patio : L'ouverture vers le ciel figure la relation ciel –terre au moyen de laquelle est rendue possible le passage d'une région cosmique à une autre⁸. Par son appellation *Essahn*, il signifie le plat : ustensile domestique dans lequel est servie la nourriture. Il symbolisera de ce fait un réceptacle de la clémence du ciel par la pluie, l'eau, donc la vie. Il existe une partie transitoire entre le carré et le cercle correspondant au « monde intermédiaire » entre ciel et terre. Cette forme est généralement celle de l'octogone.

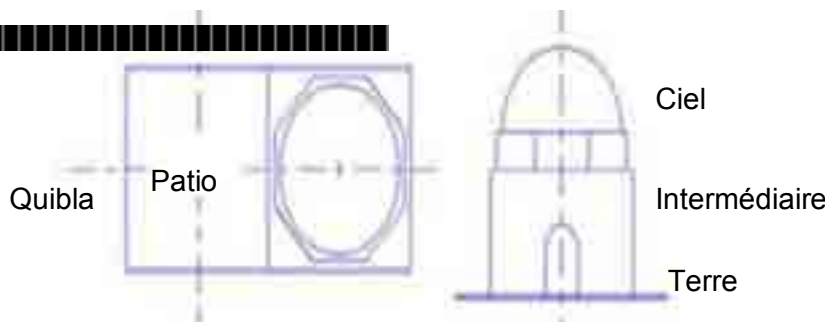


Figure 2 : Symbolique formelle du mausolée de la zaouïa.

La sacralité de la zaouïa n'est pas restreinte à son espace « interne » mais s'étend sur des limites qui ne sont pas proprement définies. Il se réalisera par le pouvoir due au rayonnement d'un point, promu point sacré, qui est matérialisé par le mausolée du saint. L'énergie accumulée par ce point, alimentée par sa sacralisation organise l'espace profane par structuration en auréoles concentriques. C'est la succession des auréoles qui départage l'espace du plus sacré au plus profane, du centre vers la périphérie.

II. Connaissance historique de la zaouïa Sidi M'Hamed.

II.1. Sidi M'Hamed le saint aux deux tombeaux.

Sidi M'Hamed Ben Abderrahmane a joué un rôle prédominant au XVIII^e siècle dans la Régence d'Alger. Il est le célèbre fondateur de l'ordre religieux qui porte son nom, celui des Rahmanîa. Après avoir posé les assises de sa doctrine dans son pays natal en Kabylie, Sidi M'Hamed vint s'installer à Alger (lieu actuellement appelée El Hamma) pour professer sa doctrine sous la protection du Dey d'Alger. Plus tard sa mort fut à l'origine d'une légende, celle du dédoublement de son corps qui lui vaudra surnom de *Bou Quobrine* c'est à-dire «l'homme aux deux Tombeaux». Le Dey régnant, Hassan Pacha fit construire un magnifique mausolée au saint décédé. La magnificence de l'édifice devait marquer le pole spirituel que représentait désormais la zaouïa d'El Hamma.

II.2. Les réseaux : Un vaste ancrage territorial.

La confrérie des Rahmania est la confrérie religieuse qui compte le plus grand nombre d'adeptes en Algérie. Un document des archives nationales algérienne nous a permis de dresser une carte de la répartition géographique de ses réseaux sur le territoire nationale. L'emprise spatiale de la tarîqa est concentrée au nord, dans la région du Tell, l'est et la région des hauts plateaux avec une présence sporadique à l'Ouest. (fig.3)

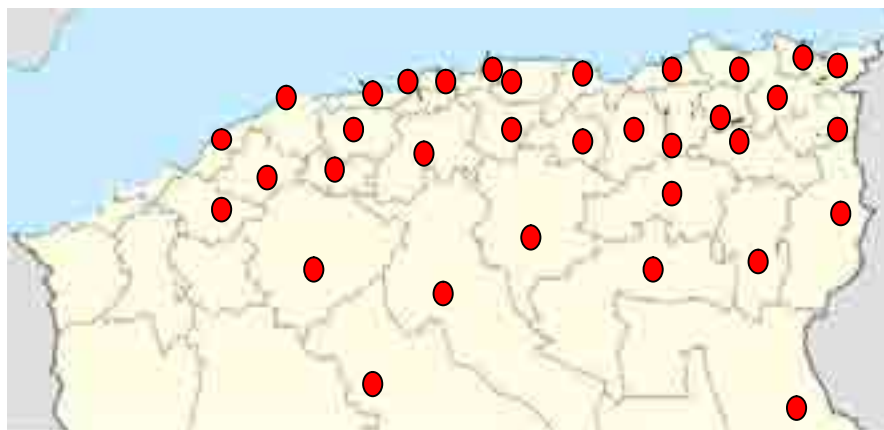


Figure 3 : Schéma de l'implantation territoriale de la zaouïa El Rahmania.

II.3. Évolution et genèse du site d'implantation.

II.3.1. Pendant la régence : Une position excentrée.

Pendant la période ottomane, Alger présentait une organisation de cantonnement, une cité fortifiée entourée de larges murailles qui délimitaient le centre du pouvoir décisionnel. Autour des remparts, la banlieue (ou le *Fahs*) ceinturait la médina et dont l'accès se faisait par les quatre portes de la ville.

Composée de plaines verdoyantes parsemées de jardin, de villas, et de mausolées elle présentait une aire de complémentarité à la vie de la médina. La zaouïa de Sidi M'Hamed se situe dans *le Fahs de Baba Azzoun*. Elle fut construite par Hassan Pacha, en 1791, comme le mentionne la plaque de l'entrée du mausolée. (fig.4)

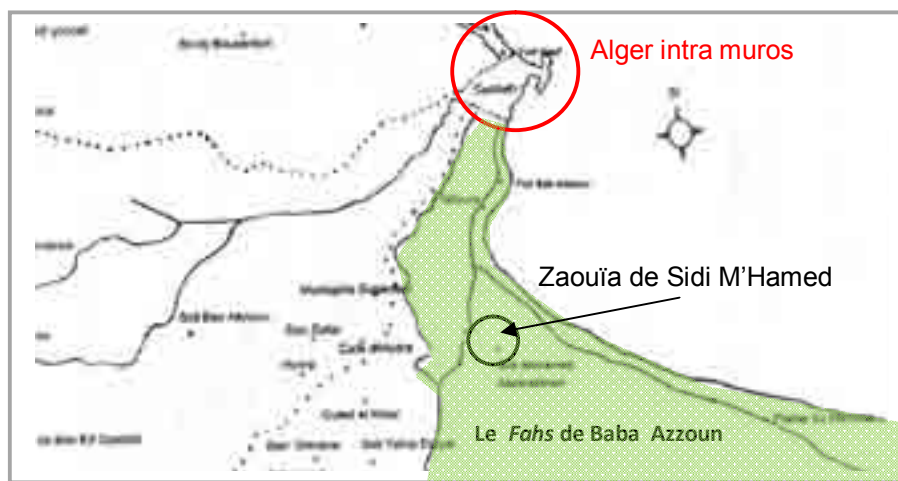


Figure 4 : Schéma du Fahs d'Alger. Les limites territoriales aux XIX e siècles.

II.3.2. A l'époque coloniale : une structure urbaine en construction.

En 1844, les anciens remparts de la ville ont été détruits pour permettre l'extension de la ville qui se développa le long de la baie, en façade sur la méditerranée. Divers plans d'aménagements vont se succéder et cette partie d'Alger sera de plus en plus urbanisée. La zaouïa de Sidi M'Hamed se retrouve ainsi insérée dans une nouvelle structure urbaine et sera bordée d'axes importants et d'équipements d'envergure nationale. En 1850 l'administration française décrète le site de la zaouïa comme nécropole d'Alger consacrée à l'inhumation des musulmans. (fig.5)



Figure 5 : carte D'Alger en 1942. Ech 1/10 000. Source : les archives nationales.

II.3.3. La Période Post indépendance : Un pôle stratégique.

A partir de 1962, le quartier d'El Hamma connaîtra plusieurs projets de rénovation. Dans les années quatre-vingt, un plan d'urbanisme aura pour but sa transformation en un centre politico-administratif de la capitale. Ce projet prévoira un centre d'affaires et des lieux d'activités culturelles et des équipements de premier ordre. Ainsi d'une situation excentrée par rapport à la médina, implanté dans le Fahs de Bâb Azzoun, la zaouïa se retrouvera peu à peu grâce à l'extension de la ville insérée dans une dynamique urbaine intense et au cœur d'une zone aux fortes potentialités de développement, un des pôles stratégiques de la capitale.

II.4. Les usages de la zaouïa.

Les usages de la zaouïa de Sidi M'Hamed ont évolué avec le temps et les conjonctures, son importance variant en fonction des données historiques auxquelles elle fut confrontée. Pendant la période ottomane, elle sera le siège de la confrérie des Rahmania. Elle accueillait pauvres et étrangers mais fut aussi une université où de nombreuses sciences furent enseignées. Deux fois par an, on célébrait de grandes fêtes sur le tombeau du saint : des pèlerins affiliés à l'ordre des Rahmania viennent de toutes les parties de l'Algérie, voire même du Maroc s'imprégnant de la baraka du saint homme.

Pendant la colonisation, elle fut classée par l'administration française en tant que mosquée. Son rayonnement territorial diminuera en faveur d'autres zaouïa du réseau mais en milieu urbain, elle jouira toujours d'une aura importante de par ces fonctions spirituelles, son rôle social déterminé par ses rapports privilégiés avec la communauté des fideles, et reste de ce fait un élément d'appel à l'échelle de la ville

Après l'indépendance, les mutations sociales et culturelles font du maraboutisme un phénomène marginal. La zaouïa de Sidi M'Hamed sera touchée par ce réformisme et n'assumera officiellement que son rôle de mosquée, présentant désormais dans le réseau que le siège historique de la confrérie. Mais même si les pèlerinages qui jadis rythmaient la vie des adeptes sont depuis longtemps orientés vers d'autres zaouïas le mausolée de Sidi M'Hamed n'a rien perdu de son prestige, il constitue avec Sidi Abderrahmane Et –Taalibi, les deux pôles spirituels d'Alger, *Aqutab el djazair*.

III. Etude architecturale.

La mise en valeur d'un édifice ancien intègre toute une série d'investigations visant sa connaissance et son analyse. Une démarche nécessaire en vue de l'établissement d'une base documentaire sur laquelle devra s'étayer toute intervention sur le bâti, seule garante du respect du substrat historique de l'œuvre architecturale. Cette démarche intègre des relevés métriques, architectoniques, et des recherches historiques qui viseront l'illustration des valeurs particulières de l'édifice.

La composition spatiale de la zaouïa Sidi M'Hamed telle qu'elle se présente aujourd'hui est constituée d'un cimetière, d'une mosquée dans laquelle est insérée une pièce qui abrite le mausolée du saint, mais aussi des annexes (des locaux, les sanitaires, un espace pour les ablutions et un logement de fonction pour l'imam). (Fig.6)

Le mausolée est selon nos recherches le noyau ancien de la zaouïa, qui fut construite sous Hassan Pacha, en 1791. Il contient la sépulture de Sidi M'Hamed, et cristallise de ce fait la sainteté de l'ensemble de la zaouïa et présente la source de diffusion de la *Baraka* qui fut sienne et qui prendra la relève de l'être vivant.

La mosquée fut probablement construite au même moment que le mausolée et faisait partie intégrante de la zaouïa initiale. En ce qui concerne le plan général, on constate que la mosquée qui fut édifée sous la domination turque en Algérie, est pourtant de style hypostyle maghrébin avec une toiture plate et une présence timide de trois petites coupes. Cette configuration contraste fortement avec le style ottoman caractérisé par le plan central et couverture en couple tel qu'il fut employé dans les mosquées à cette époque.

Le minaret de la mosquée de Sidi M'Hamed à forme quadrangulaire est de type maghrébin. Il se positionne dans l'angle nord ouest de la salle de prière. Il se présente comme une entité structurelle autonome. Il fut construit comme les locaux annexes à l'époque coloniale.

Ainsi La zaouïa de Sidi M'Hamed a connu une évolution qui modifia son enveloppe matérielle à travers plusieurs époques. Chaque période apportant ses propres références stylistiques par l'introduction de composants structurels, architecturaux et décoratifs qui attestent du savoir faire de l'époque concernée.

Nous ne pouvons pas estimer l'impacte de l'intervention coloniale sur l'entité originelle (ottomane) en termes de destructions, mais nous saurons affirmer que celle-ci fut plutôt respectueuse du substrat historique de la zaouïa en puisant ces références dans le

répertoire traditionnel par l'emploi d'un style néo-mauresque. La période post indépendance connaîtra des interventions ponctuelles qui n'adhèrent pas à la nature historique de l'œuvre par l'utilisation d'éléments et de matériaux incompatibles avec le style d'origine, ce qui causa une altération de l'image et une dénaturé de l'esprit du lieu.

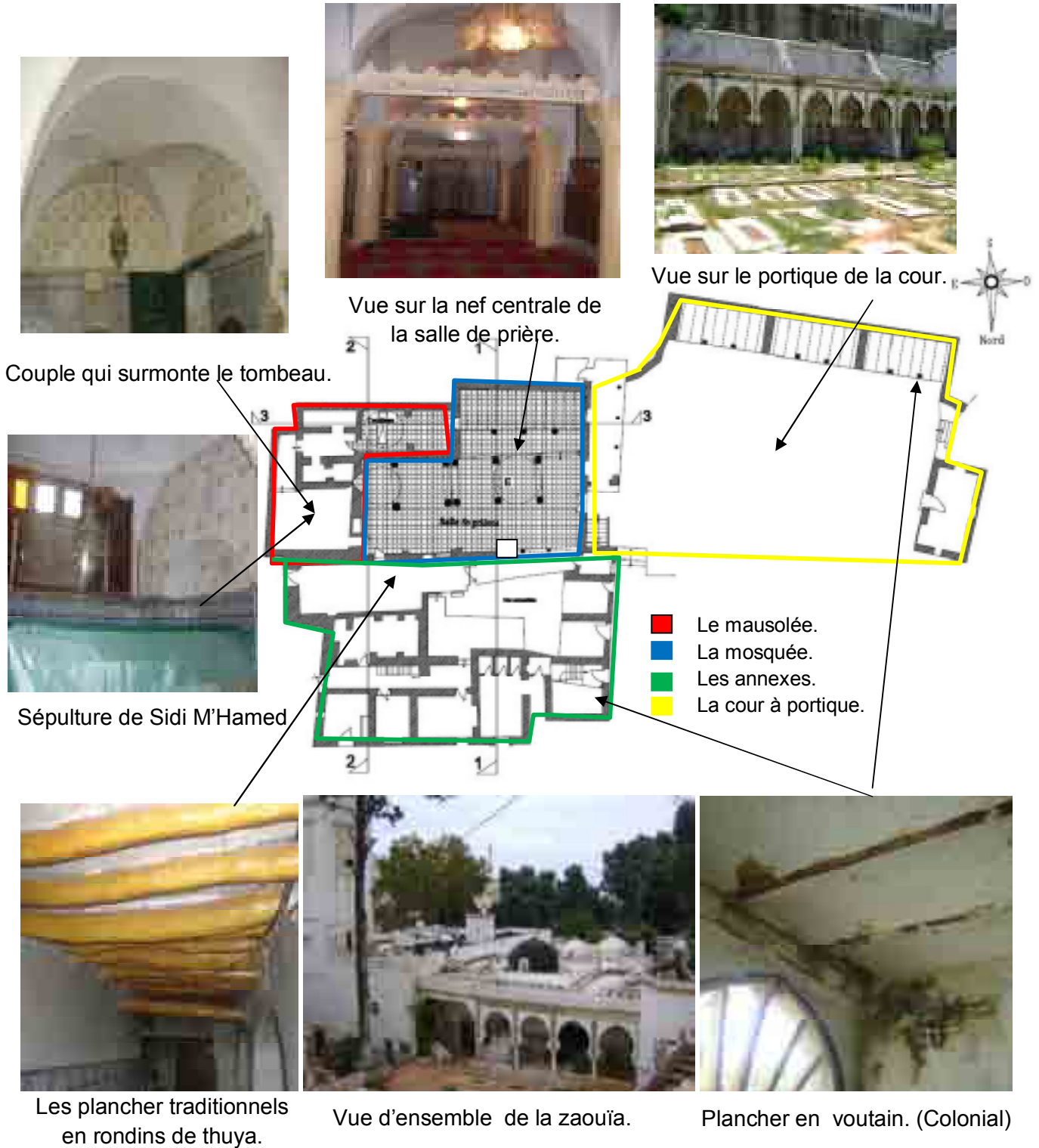


Figure 6 : Description architecturale du mausolée de Sidi M'Hamed.

IV. Détermination de la chronologie du bâti.

Au delà de la connaissance de l'œuvre, notre but est le prolongement de la durée de vie du monument tout en lui rendant son aspect d'autrefois et sa solidité, ce qui renvoie à la révélation de l'état originel dans les limites du matériel toujours existant. La complexité de notre approche consiste donc à retrouver l'entité **historique et originelle**, élément fondamental de référence de toute action de conservation.

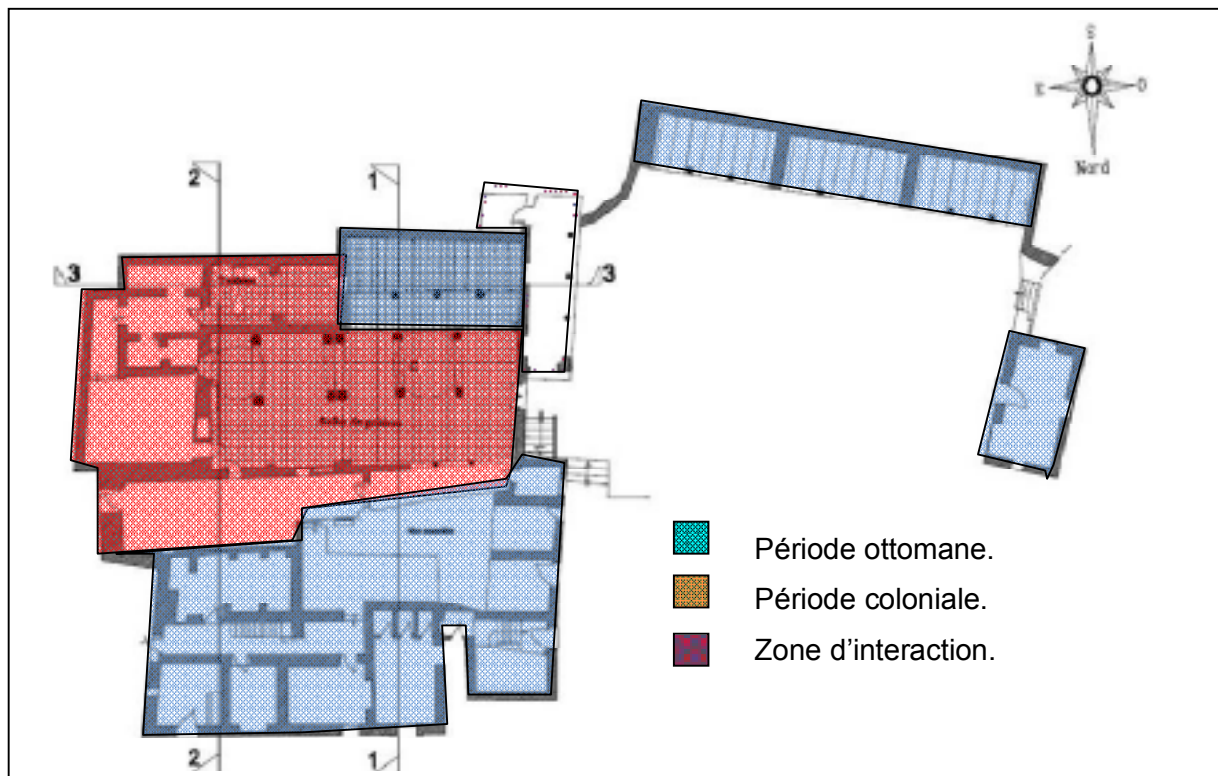


Figure 7 : Chronologie relative de la zaouïa Sidi M'Hamed.

Dans le cas de la zaouïa de Sidi M'Hamed aucun document graphique n'a été trouvé au niveau des archives et aucun récit descriptif n'a été mentionné dans la bibliographie concernant les édifices religieux d'Alger. Nous nous baserons donc sur une **chronologie relative** qui est fondée sur note étude architecturale et structurelle. Les différents composants stylistiques existants et les éléments constructifs constituant les systèmes structurels en place nous ont guidés dans la détermination des différentes phases de construction de la zaouïa. (fig.7)

V. Mise en valeur de la zaouïa Sidi M'Hamed.

Toute mise en valeur d'un édifice converge vers sa préservation et sa transmission aux générations futures, ce qui renvoie à définir des actions de conservation qui auront pour prérogative de sauvegarder les éléments matériels de l'œuvre mais dont la mission première est de préserver le témoin de l'histoire.

Ces actions seront respectueuses du substrat historique de la zaouïa transcrit à travers les différentes phases de sa genèse, ils se conformeront aux prescriptions des différentes chartes internationales et aux principes modernes de la conservation.

Mais au-delà de cette conservation, la mise en valeur de la zaouïa passe par une patrimonialisation qui consacre l'ensemble des valeurs qu'elle véhicule et l'accrédite « d'un statut légitimant » ainsi que d'une mesure de protection définitive.

Elle se traduit aussi en terme d'impact car elle permet l'activation de ressources collectives, renforce le lien social et induit des retombées économiques du au prestige que l'élément patrimonialisé transfère à l'espace auquel il est associé, lui permettant de se distinguer dans le territoire

La zaouïa de Sidi M'Hamed cristallise différentes valeurs qui ont attiré aussi bien à ses aspects matériels qu'immatériels. Elle est le siège historique de la Rahmania, une des confréries religieuses les plus influentes en Algérie. Elle est de ce fait un des jalons principaux du réseau qui représente les axes de parcours qui aident à la diffusion, d'idées, de spiritualité, consacrés dans le voyage pèlerin de la *Ziara*. Cette spécificité territoriale est amplifiée par le fait que la zaouïa se trouve aujourd'hui positionnée au sein d'un de pôles urbain de la capitale. Patrimonialiser la zaouïa de Sidi M'Hamed c'est renforcer sa position dans le réseau des Rahmania (qui s'est affaibli pendant la période coloniale et post indépendance) et présenterait un atout supplémentaire : un patrimoine culturel classé raffermirait le statut d'El Hamma comme pôle stratégique d'Alger.

La zaouïa de Sidi M'Hamed présente aussi une valeur architecturale majeure. Elle est la seule zaouïa encore existante appartenant au *Fahs* d'Alger. Elle est donc témoin d'un mode d'occupation du territoire en extra muros par apport à la médina fortifiée. Elle joue d'éléments architecturaux riches et variés témoins de l'architecture traditionnelle à l'époque de la régence.

L'attachement de la population à ce lieu vient renforcer sa valeur d'usage ; car quel que soit le rôle qu'elle a assumé, son usage ne fut jamais interrompu. La procession des fidèles venant puiser dans cet espace « magnétisé », les effluves de la baraka du prestigieux saint est probablement une des causes de la sauvegarde de la zaouïa et sa transmission jusqu'à nous.

Conclusion.

Notre ambition à travers cette recherche aurait été de cerner la zaouïa de Sidi M'Hamed dans toute sa complexité. Ce qui implique en amont la connaissance des principes fondateurs et les contextes physiques et sociaux de son édification. En aval cela induit une approche pragmatique qui nous a permis d'identifier les valeurs architecturales de la zaouïa et les différentes dégradations subies à travers le temps dans l'optique de proposer une stratégie de préservation qui s'intègre autant que possible dans les pratiques séculaires de l'art de bâtir.

Notre objectif majeur aurait été d'initier l'intérêt pour ces institutions qui symbolisent à travers les différentes pratiques, une représentation mystique de notre religion, une part importante de notre culture et de notre histoire, mais aussi un témoin de l'art de bâtir traditionnel. Longtemps marginalisées, il serait temps qu'elles reprennent leur place en tant que partie intégrante de notre patrimoine architectural.

Bibliographie.

- (1) C. Robert Aregon « les confréries musulmanes » in Encyclopédia Universalis 2010, version 15.
- (2) Bell Alfred « L'Islam mystique » in Revue Africaine, Vol.68, Édit A Jourdan, Alger, 1927, P348.
- (3) Rinn Louis « Marabouts et Khouans », Edition Adolphe Jourdan, Alger, 1884, P15.
- (4) Edmond Doulté « L'Islam algérien en l'an 1900 » Edition Giralt, Alger, 1900, P44.
- (5) Constantin Tacou in Cahier de l'Herne « Maison-Corp. humain » 1978, P233.
- (6) Marx Escalon de Fonton « Archéologie Traditionnelle in « Connaissance des religions » vol .VI, n°1 juin 1990, p35.
- (7) Mircea Eliade « Architecture sacrée et symbolisme » in cahier de l'Herne, 1978, P215.
- (8) Micrea Eliade « Le sacré et le profane », Edition Galimard, Paris, 1965, p38.

Proposition des principes de base pour une méthode de réhabilitation urbaine intégrée et globale du quartier Belouizded-Hamma .Alger.

Mlle Saïd Aïssa Kahina

Encadrée par Dr Chabou Meriam (EPAU)

Université Mouloud Mammeri, département d'architecture,
Tizi-Ouzou, Algérie.

Email : ninaarchi@yahoo.fr



Introduction

Belouizded-Hamma, au vu et au su des gens concernés par les projets de réhabilitation, constitue un quartier riche par son legs colonial bâti, cependant, mal entretenu, ce dernier se trouve dans une situation de dégradation alarmante, il a également fait objet de plusieurs recherches scientifiques qui ont mis en évidence l'urgence de sa prise en charge, il nous est, cependant, apparu important d'explorer cette problématique afin de confronter les renseignements tirés des expériences étrangères au contexte Algérien.

Objectif de la communication

Cette communication se propose, donc, de faire une étude comparative entre les politiques de réhabilitation menées à l'étranger (la France et la Tunisie) et celle menées en Algérie.

A l'issu de cette étude comparative nous essayons de répondre à la question suivante: «quels sont les freins à la mise en place d'un processus de réhabilitation en Algérie tel qu'il se fait à l'étranger ? ».

Nous essayons aussi, à travers cette communication, de mettre en exergue l'importance de la participation et de l'intégration de la population au processus décisionnel.

Pour cela, nous avons tenté d'analyser les projets de requalification qu'a subie le quartier du Hamma et sur la base des entretiens effectués auprès des acteurs de la réhabilitation à Alger, nous déduisons le degré de réussite ou de l'échec de ces opérations.

1. Rappel des résultats obtenus suite à l'analyse des projets d'intervention sur les quartiers dégradés à l'étranger

Notre recherche s'est proposée de fournir un outil qui permet la compréhension des éléments qui aident au succès des interventions sur les quartiers anciens à l'étranger afin de sensibiliser les décideurs locaux sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la réhabilitation des quartiers dégradés.

Ces exemples nous ont démontré que la réhabilitation urbaine constitue un champ très vaste et propose une palette de choix à établir et qui permettront d'adapter les quartiers dégradés aux besoins des habitants. Ces choix relèvent surtout d'un

ensemble de critères qui encouragent la population pour la réhabilitation de leurs logements en vue de freiner la dégradation du quartier.

Au final, notre recherche nous a permis de mettre en lumière un certain nombre de paramètres encourageants qui peuvent être considérés comme éléments de référence pour une éventuelle transposition des principes de base des opérations de réhabilitation sur le cas de l'Algérie.

En effet, il nous apparaît très clairement que la maîtrise des projets de réhabilitation urbaine suppose la prise en compte des enjeux auxquels leur élaboration est confrontée: La participation des habitants au programme de réhabilitation, le pilotage stratégique, le pilotage opérationnel, le financement, la maîtrise d'ouvrage, les partenariats...etc, sont autant de paramètres qui assurent la faisabilité des opérations de requalification, de mise en valeur des quartiers dégradés et d'amélioration du bâti existant et des conditions de vie de leurs habitants¹.

2. Présentation du Quartier Hamma-Hussein Dey

Le quartier Hamma Hussein Dey occupe une place de premier choix dans la demi-couronne de la baie d'Alger entre la place du 1^{er} Mai et Oued El Harrache.

Cette situation stratégique est caractérisée par : ²

- Une situation centrale dans la ville, dans le sens de l'extension du futur centre de la capitale.
- Un espace urbain largement occupé par des activités secondaires et d'entreposage sans rapport avec cette situation centrale.
- L'existence dans ce tissu d'énormes disponibilités foncières sous forme de terrain mal occupé.

Ce quartier fait partie des pôles de développement du GPU. Celui-ci se trouve à la rencontre de tissus urbains différents: logements, zone industrielles, etc. Malgré la vétusté du tissu urbain, le site comporte des programmes importants tels que la bibliothèque Nationale, des équipements sportifs, un monument...etc.

En Mars 1997, la ville d'Alger développe le grand projet urbain (GPU) dont le but est de valoriser le cadre de vie et de réhabiliter le cadre bâti et les espaces publics centraux, le quartier Belouizdad- Hamma Hussein Dey en fait partie³.

2.1 Diagnostic du quartier

D'après l'étude diagnostic du CNERU⁴, dans la commune de Belouizded, 80% des bâtisses sont à démolir. Le séisme de 2003 et les travaux de métro ont contribué de façon importante à la fragilisation de leur structure.

Selon l'enquête du CNERU, Le quartier concerné par une réhabilitation à court terme est celui de Belouizded- Hamma , on y distingue un bâti en très mauvais état, le quartier totalise 1027 logements inoccupés, ce qui atteste de l'abandon en raison de la vétusté importante.

¹ : M. RAMMAH « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». RehabiMed. Disponible sur : URL : <http://www.arru.nat.tn/>.

² : Centre National d'Etude et de Réalisations Urbaines « Restructuration des quartiers Hamma Hussein Dey, diagnostic et plan d'action ». CNERU, 2005.

³ : Alger capitale du 21^{ème} siècle « le grand projet urbain de la capital ».Gouvernorat du Grand Alger 1998. 319 Pages.

⁴ : Le CNERU est créé conformément au décret N° 80.275 du 22 novembre 1980. Un organisme chargé de mise en œuvre et du suivi de l'opération de restructuration du Hamma-Hussein Dey.

En l'absence d'une politique adéquate de réhabilitation et d'outils y afférents, à travers le temps, les facteurs comme la vétusté, les aléas naturels et la mauvaise ou sur occupation du patrimoine immobilier ont largement participé à sa dégradation.

Dans la commune de Belouizded, 80% des bâtisses sont à démolir. Le séisme de 2003 et les travaux de métro ont contribué de façon importante à la fragilisation de leur structure.

2.3. Les actions engagées pour la requalification du quartier Hamma-Belouizded

Vu l'état vétuste du bâti existant, les dégradations subites après le séisme de 2003, le manque de confort de logement et la faiblesse des revenus des ménages, la densité résidentielle très élevée et le caractère architectural plutôt médiocre, une réhabilitation et une restructuration générale de certaines zones se sont imposées nous citons:

A. Un grand projet urbain pour le quartier Hamma-Belouizded

Le PDAU, à peine approuvé en 1995, allait être renvoyé aux oubliettes par le nouveau Gouvernorat d'Alger installé en 1997, porteur d'une nouvelle ambition; la conception d'un

« Grand Projet Urbain pour la capitale ».⁵

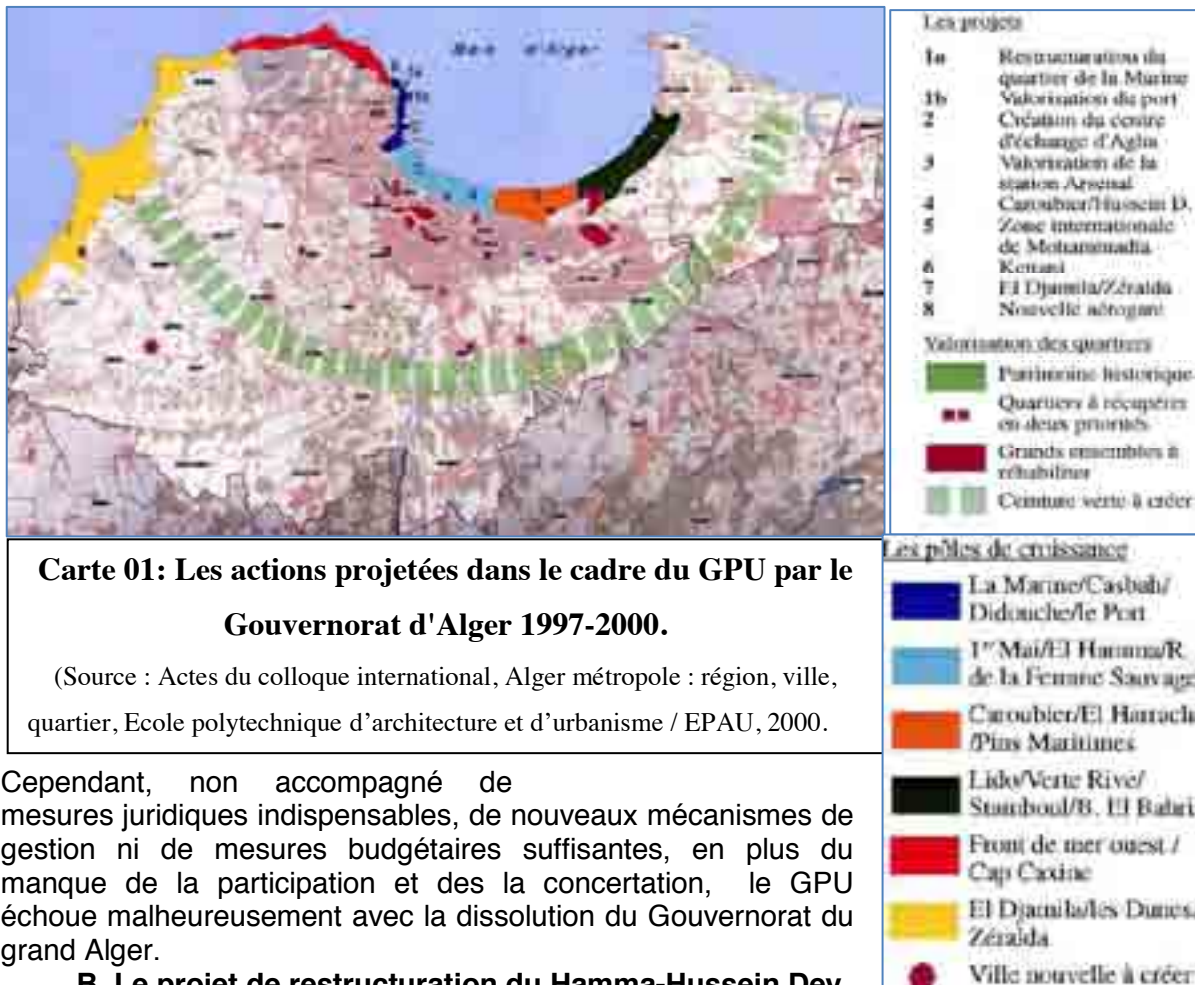
Peu après sa création, le gouvernorat édite un nouveau document appelé le grand projet urbain (1998), qui n'est pas cependant un instrument d'urbanisme, mais un recueil d'analyses et d'orientations. La nouvelle politique d'aménagement exprimée par le GPU est audacieuse et généreuse, il fait d'abord le point sur la situation en effectuant le diagnostic indispensable de l'état de développement, il dresse un constat sur l'état des lieux et avance, trop timidement peut-être,⁶ quelques suggestions quant aux actions à engager dans l'avenir proche ; il opère un repli sur le centre d'Alger par le renouvellement urbain, engageant des actions ambitieuses dont nous citons :

- La restructuration du quartier Hamma-Hussein Dey et la récupération des friches industrielles.
- La résorption de l'habitat précaire et la requalification des grands ensembles coloniaux.
- Le réaménagement du front de mer.
- La restructuration des centralités et l'affirmation de l'hyper centre allant de la basse Casbah à El Mohammadia.
- Aménagement des espaces centraux et réhabilitation, rénovation et restructuration des périphéries.
- Traitement des quartiers historiques et la valorisation des quartiers en difficultés.
- Engager des opérations de relogement avec l'implication des propriétaires.
- La réhabilitation et la restructuration de l'ancien tissu colonial.

⁵ : Alger capitale du 21ème siècle « le grand projet urbain de la capital ».Gouvernorat du Grand Alger 1998. 319 Pages.

⁶ : E. BEREZOWSKA-AZZAG, « la planification urbaine, orientations récentes », in ALGER, paysage urbain et architecture, 1800-2000, sous la direction de : COHEN jean-luis, OULEBSIR Nabila et kanoun Youcef, aout 2003 .p.266. 342 pages.

- Réhabilitation du tissu existant et l'amélioration des conditions de vie des habitants.



Carte 01: Les actions projetées dans le cadre du GPU par le Gouvernorat d'Alger 1997-2000.

(Source : Actes du colloque international, Alger métropole : région, ville, quartier, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme / EPAU, 2000.

Cependant, non accompagné de mesures juridiques indispensables, de nouveaux mécanismes de gestion ni de mesures budgétaires suffisantes, en plus du manque de la participation et des la concertation, le GPU échoue malheureusement avec la dissolution du Gouvernorat du grand Alger.

B. Le projet de restructuration du Hamma-Hussein Dey et ses impacts

Suite à la décision du conseil des ministres, tenue le 30 septembre 1979, les premières études de restructuration du Hamma-Hussein Dey ont été lancées.

Confié au bureau d'étude CNERU, un dossier diagnostic pré opérationnel, élaboré sur la base d'orientation a été remis le 30 septembre 1980, il vise la décongestion du tissu urbain et l'utilisation rationnelle du sol, en dégagant les assiettes occupées par des activités qui nuisent, dépôts et hangars qui s'étalent sur des grandes emprises. Il a été complété par un bilan opérationnel et un planning de réalisation jusqu'à 1990.

Ce dossier diagnostic a fait l'objet de plusieurs réunions et interventions, notamment au conseil exécutif de la wilaya d'Alger du 28 février 1981 qui a conclu sur la nécessité de créer une structure de suivi et de contrôle pour une telle opération complexe et délicate.

C. Réhabilitation et confortement des immeubles endommagés par le Séisme du 21/05/2003

En plus du GPU et de l'opération de la restructuration du Hamma-Hussein dey, le projet de réhabilitation et du confortement des immeubles endommagés par le séisme de 2003 constitue une des initiatives de l'Etat afin de préserver et de remettre en bon état un bâti existant vétuste dont celui du quartier Belouizded-Hamma en fait parti.

En effet, l'enquête et le classement des bâtiments dégradés de la commune Belouizded (Zone 06), ont été effectués par la direction du logement C/A : Hussein Dey et le suivi du projet de réhabilitation a été pris en charge par l'OFARES.

Sur la base d'expertises, parfois plusieurs comme pour notre cas d'étude (OFARES, CNERU, Direction de logement, du contrôle technique et de la construction..), a décidé de procéder à la démolition de certains bâtiments très dégradés classés « Rouges », c'est d'abord et avant tout dans le but de préserver les habitants ; il s'agit véritablement des bâtiments qui ont mal vieilli, très dégradés par l'effet du séisme, ils constituent une réelle menace pour les riverains.

3. Etude comparative entre les politiques de réhabilitation menées en France et en Tunisie, et celles menées en Algérie

3.1. L'enquête sur terrain

Au sein de notre travail de recherche, nous avons initié une comparaison entre les projets de réhabilitations menés à l'étranger, et ceux menés en Algérie, nous avons essayé à travers *une enquête sur terrain*, d'identifier les paramètres qui permettent l'aboutissement de ces projets à l'étranger, et ceux qui empêchent leur mise en œuvre en Algérie.

Plus précisément cette enquête vise les objectifs suivants :

- Faire une étude critique et un diagnostic des opérations urbaines menées sur le quartier Belouizded-Hamma.
- Etudier la cohérence des résultats obtenus par le recours à l'entretien et faire une comparaison avec les résultats obtenus dans la partie théorique.
- Recueillir les avis et le point de vue des organismes ayant pris en charge les opérations de réhabilitation urbaine menées sur le quartier étudié.

3.2. Les résultats de l'enquête

L'enquête a permis de retrouver les paramètres soulignés dans la phase théorique de notre recherche sur les conditions de réussite d'une opération de réhabilitation urbaine et les paramètres qui constituent des freins pour l'Algérie. En effet, les résultats indiquent que **la politique de réhabilitation urbaine, en Algérie, est à l'état embrouillé**. Il ressort dans le discours des enquêtés **des notions de désengagement et un manque de volonté politique** dans ce domaine. Les experts, quant à eux, évoquent des notions d'échange, ils se sentent impliqués, cependant, dépassés par un **manque de moyens nécessaires** pour l'élaboration d'une véritable politique de réhabilitation et d'un vrai modèle de gouvernance et de participation.

A la lumière des renseignements fournis par le questionnaire, les réponses relatives aux paramètres qui constituent le secrets de réussite de la politique de réhabilitation à l'étranger sont malheureusement inexistantes en Algérie, on abordera, cependant, les thèmes suivants :

Sur le plan décisionnel: Le projet est décidé d'une manière unilatérale et ponctuelle et sans coordination réelle entre les différents acteurs urbains, la pratique de concertation et de négociation n'est pas encore rentrée dans les mœurs du système de la gestion des projets en Algérie.

Sur le plan financier: Selon les enquêtés, c'est à ce niveau que se situe la plus grande défaillance. En effet, le montage financier n'existait pas, la culture de la pratique de partenariat multiple, qui associait l'état, les collectivités locales, les promoteurs privés et les partenaires internationaux n'est pas encore ancrée dans le mode de gestion des projets en Algérie.

Sur le plan technique: Vu l'ampleur des enjeux que suscite un grand projet urbain, des structures techniques ont été créées, en l'occurrence URBANIS et OFFARES. Cependant, leur rôle qui s'est limité au suivi et au contrôle des études, leur faiblesse en tant que maîtrise d'ouvrage ainsi que la faiblesse du budget alloué, témoignent de la défaillance du projet.

4. Comparaison entre les politiques de réhabilitation urbaine en France, en Tunisie et en Algérie.

Les conditions de succès et de performance des opérations en France	Les conditions de succès et de performance des opérations en Tunisie	Les paramètres qui empêchent la faisabilité des opérations en Algérie.
<p>Volonté politique :</p> <p>-Mise en place d'une politique claire et cohérente à travers un cadre d'action performant.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre juridique (outils opérationnel) ➤ Cadre financier (montage et partenariat) ➤ Cadre institutionnel (compétences) 	<p>Bonne Volonté politique :</p> <p>-Initiation des projets performants d'intervention sur les quartiers anciens à travers un montage financier et institutionnel performant.</p> <p>-Aide à la décision permettant d'aboutir à des décisions rationnelles et stratégiques.</p> <p>-Etat volontaire et puissant capable d'assurer la continuité de l'action d'intervention.</p>	<p>Absence de la volonté politique :</p> <p>-Mauvaise ou absence de volonté politique.</p> <p>Irrationalité du dispositif décisionnel.</p> <p>-Détournement des enjeux (enjeux purement politiques/ décisions irrationnelles).</p> <p>Manque d'initiatives de projets</p> <p>-Absence de cadre (financier, institutionnel et juridique, et d'action claire et efficace.</p> <p>-Enjeux politiques et mépris du citoyen.</p>
<p>Décentralisation :</p> <p>-Démocratie locale (collectivités élues par les citoyens – participation et information de la population).</p> <p>-Compétence des collectivités locales et développement de l'intercommunalité pour plus de performance.</p> <p>-Réflexion, gestion et élaboration d'une politique locale (stratégie de développement).</p>	<p>Compétence de la commune qui joue convenablement son rôle :</p> <p>- Gestion stratégique de la ville.</p> <p>-Maîtrise d'ouvrage des projets initiée par l'Etat.</p>	<p>Absence de décentralisation :</p> <p>-Marge de manœuvre limitée : budget insuffisant et prérogatives réduites.</p> <p>-Territoire limité à une partie de la ville (manque de globalité).</p> <p>-Disfonctionnements internes et manque de performances.</p>

<p>Compétence des acteurs (diagnostic, élaboration, ingénierie et management des projets) :</p> <p>-Professionnels (ingénieurs, architectes, entreprise), compétents.</p> <p>-Organismes et opérateurs spécialisés et compétents en ingénierie et management des projets (conduite et animation), exemple ANRU.</p>	<p>Compétence des acteurs (diagnostic, élaboration, ingénierie et management des projets) :</p> <p>-Professionnels compétents (ASM Association pour la sauvegarde de la Médina de Tunis).</p> <p>-Organismes compétents</p>	<p>Manque de compétences :</p> <p>-Manque de compétences en terme d’approches, de démarches et de techniques d’intervention sur les quartiers anciens et les bâtiments existants.</p> <p>-Manque d’Elus : Administrations et services techniques et entreprises des collectivités locales.</p>
<p>Transversalité du processus décisionnel des projets.</p>	<p>Transversalité du processus décisionnel des projets.</p>	<p>Absence de la transversalité, décisions unilatérales.</p>
<p align="center">Tableau 01 : Etude comparative entre les politiques de réhabilitation urbaine en France, en Tunisie et en Algérie.</p>		

5. Devenir du patrimoine colonial du quartier Hamma Hussein Dey et de ses habitants dans le cadre d’un projet de Réhabilitation urbaine

Il existe des facteurs clés de réussite des opérations de réhabilitation urbaine. Pour notre part, nous proposons:

- ✓ Une volonté politique forte_ comme vecteur majeur de changement.
- ✓ Des habitants placés au centre du projet de revitalisation.
- ✓ Des montages décisionnels et financiers, un partenariat, une maîtrise d’ouvrage et le pilotage de l’ensemble dans la limite d’un projet urbain global.
- ✓ La transversalité et la pluridisciplinarité.
- ✓ La transparence et la participation.
- ✓ Tirer des leçons des échecs pour des futures interventions .
- ✓ Concevoir si nécessaire de nouvelles règles et de nouvelles lois.

6. Conclusion

Nous avons pu mettre en avant, à travers cette communication, les différents éléments qui conditionnent la réussite d’une opération de réhabilitation urbaine à savoir que, le processus décisionnel (logique politique) et le processus technique (logique conceptuelle) ainsi que l’association de tous les acteurs en avant et la concertation élargie, constituent les paramètres qui aident à l’aboutissement des projets de réhabilitation urbaine .

Tirer des leçons des expériences réussies dans d’autres territoires en intégrant les nouvelles pratiques individuelles et collectives adaptées aux quartiers constitue un des facteurs clés, pour notre cas, les deux cas étrangers analysés (France et Tunisie) constituent deux expériences réussies qui fournissent des outils permettant la

compréhension des paramètres qui garantissent la faisabilité des opérations de réhabilitation des quartiers dégradés,

cette communication nous permet aussi de mettre en avant le fait que la réhabilitation du cadre bâti et l'amélioration des conditions de vie nécessitent la réalisation de lien de communication, de coordination et de concertation entre tous les intervenants, cela afin de déterminer les objectifs, les stratégies et les mesures concrètes du processus de réhabilitation.

En effet, dans un processus de réhabilitation, l'analyse du quartier concerné n'est pas dissociable de la connaissance des besoins, des carences et des attentes de ses habitants. Il faudra, donc, nécessairement établir des canaux qui permettront une interlocution directe avec les habitants impliqués pour être réceptif à leurs attentes.

Références bibliographiques

1. HADJIED .Le grand Alger, Activités économique, problèmes socio-urbains et aménagement du territoire. Edition OPU, Alger 1994.
2. AREN, Ile-de-France Quartiers durables : Guide d'expériences européennes. IMBE (Institut Méditerranéen du Bâtiment et de l'Environnement), Avril 2005.
3. Gouvernorat du Grand Alger. Alger capitale du 21ème siècle. Le grand projet urbain de la capitale, 1998.
4. J.L.COHEN, N.OULEBSIR Y.KANOUN. Alger : Paysage urbain et architectural, 1800- 2000. Collection tranche de villes, Aout 2003.
5. X.BENOIST. Le cadre de gouvernance et de la participation citoyenne. In « Méthode RehabiMed, architecture traditionnelle méditerranéenne ». Barcelone, le 30 juin 2007.
6. A.COUVREUR F.LEHUEDED. Des quartiers historiques pour tous, une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable. Guide des quartiers historiques. In séminaire international, UNESCO. Septembre 2008.
7. M.CHABOU. Renouvellement urbain, une alternative : transformation informelle de la ville d'Alger : paradoxes et réalités. Publication Algérie-2007.
8. Dossier diagnostic. Intervention sur le permettre Hamma-Hussein Dey, Office d'Amenagement et de Restructuration de la zone du Hussein-Dey. OFARES – 222, Rue Mohamed Belouizdad El-Annassers / Alger.2000.

Take a coffee with your heritage! Bottom up approach to communicate heritage: a project in Downtown Cairo.

Vittoria Capresi and Barbara Pampe
 Associate Professor of History of
 Architecture
 Associate professor of Architecture
 Design
 Architecture and Urban Design Program
 German University Cairo
 vittoria.capresi@guc.edu.eg
 barbara.pampe@guc.edu.eg



How would it be possible to link the everyday habitants of the historical city with the tangible values of the building heritage?

Our case study focus on Downtown Cairo, the district developed under the Kedive Ismail at the end of the 19th century and the beginning of the 20th century. The city plan was inspired by the streets and squares pattern introduced by Haussmann in Paris, and several European architects built palaces and apartments buildings using a stylistic vocabulary which referred to European, Ottoman and local architecture. The result of this process is a system of straight streets leading to round squares, based on a radial design, embraced by a variegated ensemble of buildings with different styles and façade rhythms.

Nowadays Downtown is the main lively heart of the city, hosting small shops, offices, houses, cafes and restaurants in a complex social, religious and functional equilibrium. A general lack of regulations regarding how to deal with the heritage and an old rental system, which had frozen the fees since the 1950ies, are the main reasons for the neglect of the architecture and numerous demolitions of the old buildings.

Some studies and projects started surveying and analysing the architecture and the intangible heritage (oral histories) of Downtown¹, producing new researches and fundamental data for scholars working on the topic.

Besides the scientific research, the main problem remains the lack of interactions and communication between these scientific works and the inhabitants (and users more in general) of the historical buildings.

¹ Scharabi, M., *Kairo. Stadt und Architektur im Zeitalter des europäischen Kolonialismus*, Tübingen 1989, the recent publication of the Hercomanes Project and Galila El Kadi, the work of the National Organisation of Urban Harmony – NOUH and Cultnat and several individual researchers: Mercedes Volait and Claudine Piaton, just to name only the most active. For the intangible heritage we refer to the work of Samir Rafaat, Khaled Fahmy, Omar Hussein.

1. The preambles: a workshop to collect ideas

In March 2012 the open workshop “Downtown Cairo: sharing competences about documenting and communicating heritage” was held at the GUC campus.²

The workshop aimed at bringing together professionals to discuss the current state of the art concerning the documentation and communication of the Downtown’s Cairo heritage, both tangible and intangible. From the analysis of the work already done, the target of the discussion was to focus on still underdeveloped studies and areas, to create new ideas for future actions, building up multidisciplinary synergies among the participants.

One of the main conclusions was that it would be necessary to make an effort to involve the inhabitants in the process of researching the tangible heritage of Downtown, to link the users with the architecture.

2. The first step for the conservation is knowledge

Our project “Take a coffee with your heritage!” follows up the outcome of the conference, with the main purpose to start and encourage the communication between specialists and inhabitants, developing and supporting the awareness of the users towards the architecture of Downtown.

To start working with the inhabitants, we decided that it would be necessary to have a space directly in the heart of the historic city, promoting different activities related to the heritage. Instead of creating a new space *ex novo*, detached from the everyday life of the inhabitants, we chose a small local coffee shop, not too famous and not too big, located in one of the primary street of Downtown.

Our idea was to introduce small changes in the furniture of the shop and to modify objects of daily use (such as shishas, tablets, chairs) with a corporate design based on images of buildings and information about the Downtown architecture and history. On the other hand, we started using the space as a location for activities related to the tangible and intangible heritage of the area.

3. The implementation of the project



One of the stickers.

The first action addressed the most used objects in the coffee shop, to gradually announce our project and wake up curiosity in the daily guests. We therefore focused on the shishas and coffee and tea glasses: we created five different designs of stickers, and put them on these objects. The stickers contained a drawing or a picture of one of

² The workshop was the first step of the project about Downtown financed by the DAAD – German Academic Exchange Program and the GUC, and was organised in cooperation with the Egyptian group of DOCOMOMO. For more info see: www.docomomoegypt.com; www.baladilab.wordpress.com.

the most known buildings in Downtown building and basic information such as the name of the building, the architect, the building year and the address.

The idea was to make people recognise the buildings (because of the picture or the architectural drawing) and read the few data contained on the sticker. To design the images we used a logo with a coffee cup: the idea behind this decision is to increase the automatized mechanism of recognition, which would support the costumers in the process of linking together the various events / activities / objects related to our project.

Parallel to this first action, we organised an open presentation, where students from the class of History of Architecture of the Architecture and Urban Design Program of the GUC presented their researches about the historical heritage of Downtown. The event was announced with a poster in the coffee shop few days before, which was again prepared using the logo of the coffee cup developed for the stickers. On the day of the presentation a white sheet was installed on the outside wall facing directly the street, and a video beamer projected the works of the students. Two researches were presented and commented in Egyptian by the students to the public of the coffee shop and to the passing by people, initiating the discussion with the inhabitants about their experiences related to the heart of Cairo. In addition the documentation of the work of the other students where presented in form of small brochures which were available to read and look at during the evening.



A moment of the presentation of the works about Downtown by the students.

4. A first assessment and future steps

The open presentation was a very interesting experiment, and we will work to repeat similar activities in the coming future.

As soon as the students started to talk, a very tiny audience gathered around them. The group increased little by little, until people from the street even stop walking to understand the reason of this small crowd, discovering afterwards the projection on the white sheet. Beside the number of the audience or the attention paid to the presentation, what fascinated us were the discussions which at the same time were

going on among the public. People started guessing the name of the building on the picture projected on the wall, telling stories and personal memories related to them. The discussion at the end of the presentation was lively, and many persons from the audience started adding extra information to the researches presented.

This interaction was exactly the main purpose of this experiment: our idea is to consider the public not as a passive audience but much more to involve them in a common discussion to build together a stronger consciousness toward the Downtown's heritage. The second step of the project foresees in fact to start collecting memories and legends about the area, asking the people to bring us their stories but also photographs, objects, documents ... related to their very personal memories and earlier experiences connected to the area. These objects and stories will be collected in the coffee shop, to continue the discussion with the guests of the shop and show everybody the first result of the action. Afterwards the oral histories, as well as the objects and images collected, will be post-processed and critically analysed by the team of the project. The final product will be a guide about Downtown, which will include not only objective data about the urban structure and the architecture, but also the histories and legends of the inhabitants, including oral history as a basic component to create a common feeling of belonging and pride toward Downtown.

The main problem which emerged, related to such events, was the particularity of the moment where it happened. It would be in fact necessary to guarantee a continuous presence at the coffee shop with activities, meetings, discussions, which we will try to organise on a monthly base. In this case, the involvement of the students and of the various heritage groups active in Cairo is fundamental. A second similar project is going to start in Heliopolis, coordinated by Megawra, and the fact of linking the two projects will guarantee a bigger resonance concerning publicity and general interest.³

The two described actions are the very beginning of the project, which will develop for the coming months. At this present time, more objects of daily use are going to be re-designed to host information about buildings and streets in Downtown, a library with books and flyers in Arabic will be installed in the coffee shop and finally we are working on a calendar with meetings and discussions.

The Project: *Take a coffee with your Heritage* is the second phase of a project about Downtown, financed by the DAAD – German Academic Exchange Program in cooperation with the GUC.

Bibliographie

- 1) G. El Kadi. Le Caire – Cairo. Centre en mouvement - Centre in movement. IRD, Marseille, 2012.
- 2) S. Z. Hawas. Khedivian Cairo. Identification and documentation of Urban-Architecture in Downtown Cairo, Architectural Design Centre, Cairo, 2001.
- 3) C. Myntti. Paris along the Nile. Architecture in Cairo from the Belle Epoque, The American University in Cairo Press, Cairo, 1999.

³ Megawra is an independent group of architecture experts and lovers, which works to promote and organise activities related to architecture, photography, heritage. On facebook: megawra.

 Sommaire

- 4) I. Morgan. Kairo. Die Entwicklung des modernen Stadtzentrums in 19. und fruehen 20.Jahrundert, Peter Lang, Bern, 1999.
- 5) S. W. Raafat. Cairo, the glory years. Who built what, when, why and for whom ..., Harpocrates, Alexandria, 1.ed 2003.
- 6) M. Scharabi. Kairo – Stadt und Architektur im Zeitalter des europäischen Kolonialismus, Ernst Wasmuth Tuebingen, Germany, 1989.
- 7) M. Volait (dir.). Le Caire – Alexandrie, architectures européennes, 1850-1950, IFAO / Cedej, Cairo, 2001.

Genèse d'une réhabilitation

Messous Ouafa

Architecte – urbaniste, enseignante chercheur
 Ecole Nationale d'Architecture
 messous.ouafa@gmail.com



Essaouira¹ ou Mogador² pour ceux qui le préfèrent évoque un ensemble d'images qui exulte la nostalgie, le mystère, la douceur et la simplicité de vivre ... ces images qui se sont particulièrement développées depuis une forte médiatisation vers la fin des années 1990 sont en grande partie une construction et le fait d'acteurs engagés dans un processus de réhabilitation de cette ville.

1 – Photo personnelle 1997 : rue derb laalouje : patrimoine spécifique mêlant les deux rives de la méditerranée.



2 – source internet: vue sur la médina depuis la porte du port : ville fortifiée associée au mystère et à la fragilité.



3- source internet vue sur la plage depuis la corniche de la ville : évoque l'évasion et le dépaysement.



Dans le cadre de cette communication, nous tenterons de présenter certains aspects de ce processus qui a permis souvent, à tort ou à raison, d'associer la ville d'Essaouira au concept de « marketing urbain ». Pour se faire, un retour sur les événements majeurs s'impose.

1 – Phase antérieure ou état initial :

Depuis le déclin économique de son port, Essaouira, petite ville sans réels atouts économiques et sans projet de ville a su, en moins d'une décennie, drainer quelques investissements internationaux et nationaux et « relancer » quelques aspects du développement urbain.

¹ Essaouira est une ville portuaire située sur la côte atlantique. Elle compte environ 70 000 habitants. Elle est le chef-lieu de la province du même nom qui compte environ 500 000 habitants. Sa médina est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2001.

² Mogador est le second nom de la ville depuis près de deux siècles d'existence.

Si « les effets du non - projet, c'est un ensemble de déficits : un déficit de démocratie... un déficit d'efficacité, un déficit d'équité, un déficit d'identité »³

Comment pour Essaouira, les pouvoirs locaux et autres ont assuré ce développement urbain ? D'autant plus que comme le reste des villes marocaines, Essaouira est supposée faire face aux mutations sociales et connaître une crise de leadership.

Afin de mieux saisir les portées des différentes actions, nous tenterons un bref rappel de l'état des lieux. Vers le début des années 1990, la ville présente :

- un paysage urbain configuré par une juxtaposition de lotissements et des constructions en devenir ayant entamé son capital environnemental. Les bâtiments autoconstruits se sont développés au détriment de la zone fragile formée par le cordon dunaire et les lagunes. Le système de vases communicants avec l'océan a été irréversiblement détruit et l'équilibre à jamais rompu ;
- un patrimoine architectural menacé :
 - les lépreuses murailles sont restaurées par endroits au ciment et teintée au goût du gestionnaire local ou selon la disponibilité au stock de la municipalité
 - certains bastions menacent ruine ;
 - Le cordon de rochers, servant de brise-lame, le long de la muraille côté mer a été exploité pour l'extraction de la pierre de taille. Les coups de bélier de la houle contre la muraille n'étant plus atténués ont mis en péril les constructions attenantes. Les remparts côté mer n'étant également plus protégés ni entretenus menacent ruine et c'est la médina tout entière qui était (et qui est toujours) sous cette épée de Damoclès
 - le phénomène des constructions menaçant ruine met en péril le tissu urbain de la médina. Ce sont près de quatre hectares qui risquent de disparaître.
- un environnement dégradé :
 - La décharge municipale a été installée à l'intérieur du périmètre urbain, à l'entrée de la ville. Elle était devenue le premier contact des visiteurs et la destination de leur voyage. Elle était surtout placée à moins de 2Km de la corniche, principal attrait touristique local;
 - Les lagunes microcosme d'espèces en voie de disparition, ont été en grande majorité sacrifiées pour des opérations immobilières
- un milieu socio-économique défavorisé, symbolisé par la présence dans certains quartiers de la médina d'Essaouira de la plus forte densité au maroc (près de 2000 habitant à l'hectare)

L'état des lieux décrit était lui-même un processus qui dans une sorte de spirale descendante a entraîné sur plusieurs décennies⁴ la ville dans cette situation où étaient démissionnaires aussi bien les gestionnaires locaux que la population locale.

³ Bernard Pecqueur, in « Les débats sur la ville¹ », P 117 – 118, Mémoire du XXe siècle sur la prospective, l'innovation et les territoires' Consultable au CNE-CNAM Centre National de l'Entrepreneuriat - Conservatoire National des Arts et Métiers, 1998.

⁴ Le déclin économique commence avec le départ des juifs délestant la ville de la quasi moitié de sa population, puis se prolongera avec le développement des ports de Casablanca puis de

1 – Photo agenda 21 1997 : bastion ouest avant restauration

2 – 3 sources : agence urbaine 2010 : rupture de l'équilibre du système lagunaire toujours en survivance du fait d'une urbanisation mal gérée.



2 – Phase de la structuration et de l'organisation de l'intelligentsia :

Le tableau ainsi dressé est celui d'une ville pauvre, sans ressources locales. Essaouira à l'image des villes générant de la migration du fait de sa situation économique en déclin connaît à l'instar de ces villes des périodes annuelles où les natifs se retrouvent (fêtes religieuses, vacances scolaires, stations agricoles majeures (olives, argan,...)).

A l'occasion de l'un de ces rassemblements spontanés, l'installation de la décharge municipale à l'entrée de la ville a été l'événement qui schématiquement pourrait être considéré comme le point critique de cette spirale descendante. Cette 'agression' a d'abord été ressentie sur le plan individuel : les sentiments qui sont souvent partagés lors des conversations étaient des sentiments de colère à l'encontre des gestionnaires locaux, de reproche, voire de culpabilité d'avoir abandonné une ville évoquée avec beaucoup de nostalgie. La nouveauté dans cette attitude était l'évolution des sentiments individuels depuis l'impuissance et la passivité à des sentiments stimulants l'action : colère, indignation,...

Cet événement a eu lieu l'été 1995 et aucune mobilisation, ni action ne va s'enclencher ; pourtant la ville compte quelques dizaines d'associations dont deux importantes :

- l'Association Sidi Mohammed ben Abdellah (du nom du fondateur de la ville) initiée par M. Miloud Chaabi, souiri d'origine, grand promoteur et président communal sortant ;
- l'Association de la Sauvegarde et de la Promotion d'Essaouira fondé par M. André Azoulay, souiri d'origine et conseiller de Sa Majesté le Roi

En 1996, l'ASPDE tient sa seconde université conviviale et amorce un tournant décisif dans la vie associative locale et dans le devenir d'Essaouira. À cet égard, un focus sur les dates clés dans l'évolution de cette ONG⁵ s'impose:

- En 1992, « l'Association de la Sauvegarde et de la Promotion d'Essaouira » « A.S.P.D.E. » voit le jour, elle débute son fonctionnement avec les bureaux régionaux de Rabat, Casablanca, Marrakech et Agadir où se réunissaient les

Safi et le déclin de l'activité halieutique destinée à l'export.

Vers les 'années sixties' la ville a été un élu lieu privilégié des hippies mais l'impact socio-économique était fortement limité.

⁵ Organisation Non Gouvernementale

souris vivant dans ces villes. C'est la phase de l'organisation, de la mobilisation extraurbaine ou régionale.

- En 1997, l'association change de nom et devient l'Association Essaouira Mogador, c'est la phase de la mobilisation et de l'action locale, ou encore la phase revendicative. D'ailleurs, l'introduction du nom Mogador s'inscrivait dans une démarche de réhabilitation d'un des noms originaux et authentiques de la ville.
- En 2000, l'association est reconnue d'utilité publique et c'est la phase de la consécration et de la réalisation des premiers résultats
- En 2003, l'association révisé ses statuts et délègue la gestion de ses affaires à un bureau exécutif local et la supervision de l'ensemble par un conseil d'administration. C'est la phase de retrait notamment après l'inscription de la ville en 2001 sur la liste du patrimoine universel.

Une date majeure mérite également d'être citée pour compléter la toile de fond de l'histoire de cette réhabilitation : en 1994 le quartier Mellah, un des nombreux quartiers juifs de la ville, mais véritable « zone » concentrant l'ensemble des maux sociaux et urbains (misère économique, conditions sanitaires déplorables, délinquance, densité et précarité d'habitat extrême...) va connaître ses premiers effondrements qui vont se prolonger à ce jour et vont conduire à la disparition de près de 80% de cette partie de la médina pourtant classée au patrimoine mondial. Plus de 200 ménages se retrouvent alors dans des abris de fortune (tour historique, abattoirs, fondouks,...)

En 1994, la société civile réalise, mais surtout visualise les effets de la récession économique et de son impact sur le paysage urbain, sur le patrimoine et sur l'équilibre de l'écosystème, fortement entamé et fragilisé par une urbanisation justifiée uniquement par des tendances spéculatives sur un foncier connu pour être rare⁶.

En 1996, l'ASPDE tient sa seconde université conviviale, et décide d'en faire un rendez-vous annuel. L'objectif étant d'identifier toutes les actions qui vont enclencher la spirale ascendante du développement socio-économique de la ville d'Essaouira. C'est également la date à laquelle UN-Habitat délègue un représentant sur place et que l'une des trois expériences pilote de par le monde des recommandations du sommet de la Terre à Rio⁷ va voir le jour à Essaouira⁸. Le programme Agenda 21⁹ est activé dès 1997.

6 La ville d'Essaouira est encerclée par un domaine forestier s'étendant sur des centaines d'hectares, dont la mobilisation était assez difficile. Elle l'est devenue moins sous la pression spéculative liée au développement qu'a connu la ville dès les années 2000.

7 La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement s'est tenue à Rio de Janeiro au Brésil du 3 au 14 juin 1992, réunissant 110 chefs d'Etats et de gouvernements et 178 pays. La Conférence a notamment été l'occasion d'adopter un programme d'action pour le XXIe siècle, appelé Agenda 21, qui énumère quelques 2 500 recommandations concernant la mise en œuvre concrète des principes de la déclaration.

8 Le choix de la ville a été largement motivé par la compacité du terrain regroupant les diverses contraintes posées en milieu urbain, confronté en sus à un écosystème fragilisé par une urbanisation effrénée bien qu'abritant des espèces rares en voie d'extinction.

La liste des critères pourra également être allongée par le constat d'une mauvaise gestion urbaine ayant dégradé le milieu naturel, corrompu les ressources et compromis les atouts originels d'un développement socio-économique.

Dans l'histoire de cette réhabilitation après :

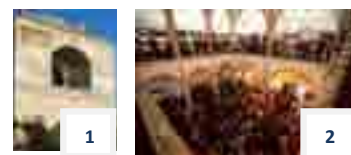
- la phase que l'on pourrait appeler de récession patrimoniale, caractérisée par la passivité des usagers, la démission des acteurs locaux, l'incompétence des gestionnaires locaux combinées à un contexte socio-économique défavorable ;
- la phase de l'organisation de la mobilisation extralocale que l'on pourrait également appeler phase de la structuration de l'intelligentsia. Durant cette phase l'action se limite à des discours de bonnes volontés et surtout l'action n'est pas programmée. Le discours a simplement le mérite d'exister.
- la phase de la visualisation de l'état des lieux et de la mobilisation individuelle : l'action réactive est à l'ordre du jour, le discours identifie des actions d'urgence : (urgence de reloger les familles sinistrées, urgence de préserver les lagunes, urgence de stabiliser les dunes de sable, urgence de transférer la décharge municipale,...) mais les mécanismes de l'action ne sont pas encore identifiés.

Reste à souligner que pour Essaouira le plus que l'ASPDE a pu réaliser par rapport aux autres associations locales et qui a été le garant d'une mobilisation qui s'est avérée fortement utile par la suite c'est :

- un leadership convaincant, mais surtout qui été synonyme d'un « yes we can »
- une mise en avant d'une identité commune autrement dit d'un référentiel commun unificateur,
- la mise en avant constante et permanente de la primauté de l'intérêt général

La mobilisation était complète par la conviction partagée que cet intérêt ne pouvait qu'être désintéressé et transgénérationnel.

1 – source internet : Dar soltane : Symbolise les phases majeures de l'histoire de la ville : Édification par le sultan, abandon durant la période coloniale et poste coloniale, site de rencontre privilégié avec Jimmy hendrix dans les sixties, aujourd'hui engloutie par l'ensablement.



2 – source internet : rencontre à Dar souiri. Après restauration ce bâtiment a été élu le siège de l'Association Essaouira Mogador .



3- source Abdellah elatrach artiste peintre: (de la droite : MM. Mohamed El Achaari Ministre de la Culture, André Azoulay, Frédéric Damgaard investisseur étranger installé à Essaouira).

3 – Phase opérationnelle :

L'ASPDE en agissant sur la mémoire collective, l'exacerbation des sentiments d'appartenances à la ville, et la mise en avant des spécificités locales a procédé à la construction de l'objet de la mobilisation. Le corpus concerné par la réhabilitation a pris forme, mais aussi le groupe impliqué par cette réhabilitation. Les acteurs de la réhabilitation avaient dès 1996 un leadership identifiable, des lieux de rendez-vous annoncés et tenus (universités conviviales) un objectif précis (la sauvegarde et la promotion d'Essaouira) et le plus intéressant : un programme élaboré de manière

9 Le CNUeH (Habitat) dans son programme « Localising Agenda 21 » a proposé à trois villes moyennes de les aider pendant trois ans (1995 – 1998), à développer leur capacité de gestion. Les villes concernées étaient Essaouira (Maroc), Nakuru (Kenya) et Vinh City (Vietnam).

« quasi- apparente » et donc transparente pour le public. Cette programmation se faisait dans le cadre d'ateliers, lieux de brainstormings où face à chaque problème était mis en parallèle un ensemble de solutions jugées comme susceptibles d'inverser la tendance, d'induire le changement et de réaliser la réhabilitation. Les coûts et la programmation technico-financière n'étaient pas à l'ordre du jour, ce choix a été délibéré, car relevant d'une phase à venir.

3.1 Objectifs des actions :

La réhabilitation à cette étape se déclinait en des actions basiques :

- tirer la ville de l'oubli et de l'anonymat
- créer de la richesse
- sauvegarder, préserver et réhabiliter le patrimoine de la ville

Les réponses immédiates faisant l'écho de ces principes d'actions ont défini les différents champs d'action qui se sont déclinés et traduits à travers différents chantiers. Ces solutions se synthétisent de la sorte :

- Développer une médiatisation et des actions de communications assidues ;
- Drainer de l'investissement, développer des produits estampillés terroir local, vendre la rareté,
- Faire valoir le patrimoine de la ville au niveau national, une reconnaissance internationale ferait foie
- Transformer les faiblesses en atouts (enclavement = mystère, évasion ; vent persistant = développer les sports adaptés : voile, kite surf,...

La phase suivante est la plus active et la plus remarquable, c'est la phase où les mécanismes vont se mettre en place. À souligner au préalable l'importance de cette étape où l'action est locale et le contrôle et le leadership sont extérieurs, donc garants d'une vision globale éloignée d'un quotidien réducteur et restrictif. A cette étape, l'importance est accordée aux moteurs de la réhabilitation qui sont de deux types :

- Institutionnels : municipalité, province. Cette dernière a été essentiellement impliquée à l'époque où le besoin en expertise se faisait fortement ressentir et où le taux d'encadrement était assez bas : l'ensemble des services extérieurs fonctionnait pour une grande part avec des techniciens¹⁰
- Les organisations non gouvernementales : essentiellement Agenda 21¹¹ et Enda-Maghreb, logée toutes deux à l'ancien palais de justice, restauré pour

¹⁰ La ville comptait pour l'ensemble des services techniques tout administration confondue moins d'une dizaine de cadres dont 2 architectes et 5 ingénieurs

¹¹ Le projet a été évalué en avril 2001 par la coopération belge, le principal bailleur de fonds. Le programme Agenda 21 fait état dans son bilan d'un certain nombre d'études et de réalisations telles que :

L'enquête socio-économique et le relevé des constructions du Mellah menés en collaboration avec l'UNESCO et l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat ;

La restauration du Bastion Ouest. Ce chantier-école a permis la formation de 12 apprentis en collaboration avec l'inspection des monuments historiques, les compagnons du devoir et la coopération française ;

Etude de faisabilité pour la restauration de la muraille côté mer et la construction de brise-lames au large pour protéger la vieille ville,

Etudes socio-économiques sur le développement touristique et les transformations socioculturelles

Adaptation des monuments historiques de la ville en équipements socioculturels ou logements.

Le programme Agenda 21a pour principal mérite d'avoir généré une dynamique au niveau de l'action locale en créant une plate-forme où le débat était ouvert et l'écoute permanente entre

l'occasion et rebaptisé « Centre de Développement Urbain et de Protection de l'Environnement d'Essaouira ».

3.2 Typologie ou nature des actions engagées

Les types d'actions identifiées divergent par leur nature et par la nature du changement escomptés et la solution attendue. Ces actions se distinguent également par la portée qui leur a été assignée au départ. Cette dernière a souvent transcendé son objectif premier pour une large pluralité des résultats.

A cet égard, trois types d'actions ont été mise en œuvre par les différents groupes de travail identifiés par les moteurs de cette réhabilitation :

Les actions à portée locale avaient des finalités curatives, mais aussi :

- Educatives telle que l'opération bibane el madiah qui a consistait en actions
 - de communications lors de l'université conviviale pour attirer l'attention sur un patrimoine en déperdition
 - de restauration visant à mettre en évidence l'intérêt financier, esthétique, etc. pour les propriétaires des maisons en vue de la préservation d'un tel élément architectonique caractérisant les façades urbaines de la ville, animant l'espace extérieur et participant à l'identité locale;
 - de sauvegarde : les enduits en ciment sur le gré-calcaire avaient des effets ravageurs sur beaucoup de bâtiments de la ville. Cette opération a fortement sensibilisé aux dangers de la restauration par le ciment sur le gré-calcaire.
- Formatrice : Certains métiers avaient pratiquement disparu. Le démarrage de chantiers-écoles a permis de former de jeunes apprentis et leur a permis de se convertir aux métiers de la restauration qui vont particulièrement se développer à partir de 1997. Il y a lieu de citer :
 - la restauration du bastion ouest (menacé de ruine) avec la collaboration des compagnons du devoir (tailleurs de pierre français) et la coopération française
 - l'opération de restauration des bornes-fontaines par Enda- Maghreb après la destruction des originales par la municipalité qui les avait entièrement reconstruites en béton armé et montées sur plusieurs marches causant des préjudices irrémédiables au patrimoine et des désagréments à la population se ravitaillant à l'époque à ces bornes

Les actions à portée nationale : la plus remarquable est l'expérience de l'Agenda 21 qui va avoir pour ambassadeurs « les experts locaux » cadres des administrations locales, techniciens spécialisés ou élus formés initiés aux nouvelles approches de la gestion locale.

les différentes parties concernées. Le cadre offert par cette structure 'atypique' assurait une transversalité et un point d'information interactif au service des acteurs locaux.

Le bilan de ce programme a également dégagé les perspectives ouvertes par l'action de l'Agenda 21. Il s'agit en l'occurrence de :

L'organisation des acteurs autour d'un nouveau projet de ville ;

L'implication des services de l'Etat dans le montage de projets démonstratifs et la mobilisation de fonds ;

La capitalisation des instruments de l'Agenda 21 au sein des institutions universitaires ;

L'implication du secteur privé

Les plaidoyers de ces « prêcheurs de la démarche agenda 21 » vont se retrouver aux différentes sessions d'installation de la seconde ère « Agenda 21 » au Maroc notamment à Marrakech, Meknès et Agadir et un échec d'installation à Tinghir.

Une autre expertise a tenté de voire le jour, mais s'est trouvée dépassée par le temps écoulé de cette phase. Cette expertise portait sur le traitement des constructions menaçant ruine par le biais d'une démarche urbanistique intégrée et non localisée et limités aux bâtiments.

A ce niveau il y a lieu de signaler que pour certaines actions leurs portées nationales et internationales se sont fortement imbriquées. L'explication se trouverait dans le fait que souvent la réhabilitation nationale a dû emprunter les voies de la reconnaissance internationale.

A titre d'exemple :

- la médiatisation de la ville est passée par le biais des festivals. Initialement, l'objectif était de créer un événement médiatique annuel. Avec le succès du festival des Gnawa, la fréquence des événements médiatiques a été revue à la hausse avec une périodicité régulière et une répartition annuelle correspondant aux vacances et aux rassemblements initiaux. L'objectif : une meilleure imprégnation des mémoires. C'est ainsi que le festival des Alizés (musique classique), le festival des Andalousie atlantiques et le festival de l'étrange ont vu le jour.
- Le développement des produits du terroir : l'objectif initial était de préserver une essence d'arbre dévalorisée aux yeux de la population qui s'en servait comme combustible. Le biais était le développement de l'économie de l'arrière-pays tout en développant (faisant d'une pierre deux coups) l'approche genre dans l'économie du monde rural. Le succès international de l'huile d'argan n'est plus à présenter. D'autres produits à renommée internationale estampillés produit du terroir Souiri ont été développés dans ce contexte.

Un des moments clé dans l'histoire de la réhabilitation de la ville d'Essaouira ce sont les dix minutes consacrées en 1998 par l'émission de M6 « capital » qui a présenté cette presque ile immaculée du sud marocain, avec un climat unique et constant comme le lieu où l'achat d'un Riyad « des mille et nuis » était accessible avec quelques milliers d'euros. Une telle médiatisation combinée à un cadre offrant de réels atouts a actionné le levier du développement immobilier d'abord dans le tissu ancien puis dans l'ensemble du tissu urbain. La rareté a été ainsi créée, la pluvalue foncière, immobilière puis économique n'a pas raté ce rendez-vous programmé.

Après cette phase active où les efforts ont été déployés prenant les formes de multiples opérations de restauration, de sensibilisation, de communication, s'en est suivie la phase de la consécration. L'émission « Capital » en marque le début, les festivals en entretiennent le souffle et le classement au patrimoine de l'humanité en marque le sacre et le couronnement.

1 – Photo agenda 21 : dégradation du tissu ancien de la médina d'Essaouira.



2 – source Agenda 21 : développement de métiers et de chantiers de restauration : taille de pierre et production de pierres reconstituées (recyclage des anciennes pierres taillées)

3- source personnelle 1999 : mise en valeur de détails architecturaux dans le cadre de l'opération bibane a madinah



4- Photo personnelle 1999 : vue sur les remparts restaurés et éclairés : valorisation et mise en valeur du patrimoine mais aussi visualisation des résultats.

3.3 Limites de la réhabilitation

Les phases suivantes de cette expérience symbolisée par la délégation des affaires de l'association Essaouira Mogador à son exécutif local, mais aussi par la démultiplication des associations locales œuvrant pour « la promotion d'Essaouira » marquent la fin d'un processus, du moins dans sa configuration initiale.

Cette phase de retrait de l'intelligentsia fondatrice, mais de la continuité de son rôle représentatif ainsi que la démultiplication du leadership ou de son émiettement traduit les limites du processus et marque la fin d'un cycle caractérisé par :

- L'émergence des intérêts individuels liés à la mise en exergue et la démonstration de l'aspect spéculatif des actions de restaurations ayant engendré de fortes plus-values foncières, immobilières et économiques ;
- L'essoufflement des actions proposées : portées et acteurs non identifiés, discours répétitif et épuisé, etc.
- La démobilisation malgré la persistance de graves dysfonctionnements et l'émergence de nouvelles problématiques liées à l'important développement urbain induit : étalement urbain, absence d'activités productives, taux de chômage élevé,
- L'engagement du patrimoine aux dépens des générations futures sous l'effet des pressions spéculatives (disparition des espaces verts intramuros, construction d'hôtels et de maisons d'hôtes sur des monuments classés, privatisation de certains monuments classés (bab al bahr, par exemple)

La ville d'Essaouira compte aujourd'hui à son actif un ensemble de recommandations d'ordres pratiques, organisationnels se rapportant à des actes de la gouvernance locale, à des actions caritatives ou de communication, mais la stratégie pour le cycle suivant fait défaut.

Souvent l'expérience de la réhabilitation de la ville d'Essaouira est citée comme un raccourci pour illustrer un exercice de « marketing urbain » marocain. Il a été clairement établi que l'action sur l'image de la ville et par l'image de la ville n'a été qu'un biais de l'action de réhabilitation inscrite dans un processus lui-même répondant à une vision stratégique relativement « consensuelle » et partagée.

La réhabilitation de la ville d'Essaouira a été le projet de cette ville qui a enrichi le vocabulaire de ses gestionnaires de certains concepts comme compétitivité territoriale, mobilisation collective, appropriation de la mémoire, identité culturelle, bonne gouvernance, etc. Essaouira a pu enregistrer quelques avancées en termes de développement urbain pourtant les portées en demeurent pour l'heure assez limitées.

La genèse de cette réhabilitation et l'exemple de la ville d'Essaouira soulèvent les questions suivantes :

- Une ville médiatisée est-elle une ville réhabilitée ?
- Une ville inscrite au patrimoine universel est-elle réhabilitée ?
- Depuis la mobilisation des premiers moments aux instants de consécutions, la réhabilitation serait-elle un processus Ad-Hoc ?

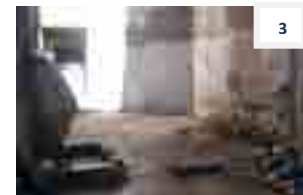
Pour le cas d'Essaouira, l'absence d'instruments et d'instances de régulation notamment du foncier ont créé une bulle spéculative qui finira, si aucune mesure n'est prise par avoir des retombées néfastes sur le plan social en premier lieu puis économique. La gentrification est également un des aspects se posant avec acuité et risquant de dénaturer et de déséquilibrer le tissu social et de compromettre l'identité locale ayant prévalu au fondement du processus de réhabilitation.

La question ici posée est celle de la pérennisation de la réhabilitation d'une ville ou d'une partie de cette ville et la mise en rapport pour chaque phase de ce long et incertain processus de mécanismes de contrôle ou d'auto-évaluation ainsi que des instruments de régulation. Dans ce cas la réhabilitation est un processus marquant différentes stations depuis la mobilisation. L'autre question serait que la réhabilitation est plurielle elle n'est pas un processus, mais la somme de processus bornés au sens mathématique du terme avec un début et une fin, le cas échéant la pérennisation n'est plus de mise. Dans ce dernier cas, la réhabilitation est forcément qualifiée : elle est médiatique, sociale, économique,... Elle est dans ce cas quantifiable et pourquoi ne pas être auditée ?

1 – Photo personnelle 2011 : rue doukkala, une des ruelles de la médina, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

2 – Source carte postale datant de la fin des années 1980: jardins du menzeh, disparus en 2006 pour une esplanade.

3- Photo personnelle 2011 : rue haj taybi /derb merdouxh: dégradation de l'espace public et dilution de la portée de l'action ayant concerné les bornes-fontaines.



Pour Essaouira la ville a été réhabilitée médiatiquement, il s'agit là d'une des rares certitudes.

Bibliographie

- Abouhani Abdelghani, "Enjeux et acteurs de la gestion urbaines redistribution des pouvoirs dans les villes marocaines,
 - Abouhani. (A) : Pouvoirs, villes et notabilités locales, Ed URBAMA.1999.
 - Abouhani. (A) :Le Maroc : Crise du modèle du développement et perspectives de changement. In : Le Maghreb : enlissement ou nouveau départ ? Sous la direction de Samir Amin. Ed l'Harmathan. 1996.
 - Banque Mondiale : - Governance and development, Washington, the World Bank, 1992.
 - Banque Mondiale , Housing, sector policy paper, 1990.
 - BEKKALI Abdeslam, 1997; La pratique de la gestion déléguée au Maroc: réflexion sur la portée de la convention conclue entre la Communauté urbaine de Casablanca et la Lyonnaise des eaux, in Guerraoui, D. ; El Aoufi, N. et Barreau, J. Lsous la direction de) : Le devenir du service public: comparaison France-Maroc, éd. Toubkal et L'Hamattan, 1997.
 - Haddad Abdellah « Le secteur de l'Habitat au Maroc – étude juridique et judiciaire », Ed. Okade
 - Liauzu (C) : -« Etat, villes et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient ». Maghreb- Machrek, 115.
 - Moutaouakil Abdellah, « Les grands services publics », Ed. Remald, 1999
 - Pecqueur Bernard, in « Les débats sur la ville1 », P 117 – 118, Mémoire du XXe siècle sur la prospective, l'innovation et les territoires' Consultable au CNE-CNAM Centre National de l'Entrepreneuriat - Conservatoire National des Arts et Métiers,1998.Ph.
 - Pinchemel ; « Le phénomène urbain », Ed. Aubier – Montaigne, 1965
 - Polese Mrio, 1994, Economie urbaine et régionale.logique spatiale des mutations économiques , Econimica.
 - Salmi Mustapha , 2000 : La coopération internationale des collectivités locales marocaines : un appui à la gestion locale, Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement, n° 30 février 2000 , Rabat.
 - Sedjari Ali « Le devenir de la ville », Ed. GERET,2000
 - Sorbets(C) : -« Le pouvoir local : enjeu politique central ? » in Sociologia nternationalis, 19,1981.
 - Venard Jean-Louis, Décentralisation et diffusion du développement économique journées internationales de Lille.
 - Zantman A 1990.Le Tiers-Monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits, Hatier.
-
- Rapport d'évaluation « Initiative intersectorielle -" Développement Urbain et Ressources en eau : Petites Villes Côtières Historiques " (P.V.C.H),1997-2003
 - Rapports et divers documents Délégation Provinciale de l'habitat à Essaouira
 - Monographie de la province d'Essaouira, PNUD, Octobre, 1997
 - Rapports programme Agenda 21 de 1997 à 1999
 - Rapports activités Enda Maghreb
 - PAAEE – rapport de Loïc Demsey, Mai 2001
 - Rapports et divers documents Délégation Provinciale de l'habitat à Essaouira, de 1998 à 2003
 - Rapports et divers documents Délégation Provinciale de L'ONEP, de 1998 à 2003
 - Rapports et divers documents des services techniques de la province, de 1998 à 2003

C Ville éducatrice

Ville Educatrice et Patrimoine

Marina Canals. Secrétaire Générale de l'AIVE. 245

La ville éducatrice

Mourad Rammah. Maître de recherche à l'Institut National du Patrimoine. 251

Chartres ou l'évolution intégrée d'une ville historique

Samir Abdulac. Architecte DPLG, docteur en urbanisme, secrétaire général, ICOMOS France. 260

Tlemcen: ville d'un patrimoine vivant

Réda Daoud Bixi. Doctorant en science humaine. Maitrise en Anthropologie et Muséologie. Directeur de Musée de la Marine. 264

SDH, école de citoyenneté pour la préservation du patrimoine

Soumaya Hassam. Architecte et Membre associatif Association Santa Sidi El Houari. 271

Conservation, restauration et mise en valeur du bâti traditionnel en terre crue : une école-chantier dans l'oasis de Figuig

Elena Ghibauda. Architecte. ONG Movimiento Africa'70. 276

La mémoire du lieu comme facteur de développement culturel, social et économique

Ouassila Menouer. Enseignante chercheuse, spécialisée en monuments historiques. Département d'architecture Université de Blida. 282

Le processus de patrimonialisation entre enjeux et solutions: Cas de la maison 93 "Dar Cheikh el Arabe" de la vieille ville de Constantine

Oussama Sebti. Département d'architecture et d'urbanisme, Université Mentouri de Constantine. Nadia Chabi. Département d'architecture et d'urbanisme, Université Mentouri de Constantine. 286

La médina vue à travers ses vides: Les espaces publics, une composante négligée

Khadija Karibi. Architecte-urbaniste, docteur en géographie. Enseignante à l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat. 294

Rôle de la société civil dans la valorisation du patrimoine

Ahmed Chebouni. Centre de Développement de la Région de Tensift. 303

L'identité de la médina de Tanger à l'épreuve de la patrimonialisation et du tourisme

Abderrazak Ben Ataya. Professeur. Institut Supérieur International du Tourisme de Tanger (ISITT). 309

Les Casablancais à la découverte de leur patrimoine

Laure Augereau. Coordinatrice et chef de projet Casamemoire. 316

Ville Educatrice et Patrimoine

Marina Canals

Secrétaire Générale de l'AIVE

L'Association Internationale des Villes Educatrices (AIVE) est une organisation réunissant les gouvernements locaux qui se sont engagés à respecter la Charte des Villes Educatrices, qui constitue la feuille de route de ce mouvement mondial lancé en 1990 avec le 1er Congrès International des Villes Educatrices et qui a donné lieu à la création de l'AIVE en 1994. La Ville de Barcelone est à la tête de cette Association membre de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

La Charte est un instrument politique que le conseil municipal de chaque ville membre se compromet à mettre en pratique. Par conséquent elle sert à orienter les politiques locales dans plusieurs domaines. Il s'agit aussi d'un instrument pédagogique, car les villes qui l'ont adopté partagent la conviction qu'elles peuvent toutes apprendre de toutes et toutes ensemble. Finalement il s'agit également d'un instrument de mobilisation dans les villes, qui exige d'une part la coopération des différents départements municipaux et, d'autre part, celle de la société civile organisée.

Le concept "**ville éducatrice**" a donné son nom à la certitude que la majorité des politiques et interventions qui se réalisent au sein de la ville ne sont pas neutres; bien au contraire elles ont des répercussions éducatives ou contre éducatives qui concernent tous les citoyens.

La ville éducatrice, face à un monde complexe, changeant, ne peut pas prétendre par elle seule à constituer la clé de la solution de toutes les difficultés et du dépassement de tous les défis, mais elle peut aspirer, comme nous le verrons, à générer un climat de qualité civique et de convivialité urbaine qui permette de prendre conscience des changements, de mieux s'orienter dans sa complexité, d'atténuer et de dépasser certains effets négatifs de la mondialisation et de contribuer au renforcement des opportunités et des éléments positifs qui accompagnent aussi les changements présents.

Une grande partie des politiques et des interventions municipales – au point de vue urbanisme, sport, environnement, culture, économie, transports, santé, finances...- menées à bien dans la ville comportent des facettes éducatives qu'il faudra découvrir et développer, afin de mieux répondre aux grands défis des villes contemporaines. Par conséquent, un premier pas important permettant de progresser dans la Ville Educatrice est de prendre conscience au sein du gouvernement municipal du fait que les différentes politiques éduquent en transmettant des valeurs déterminées aux citoyens, pour pouvoir ensuite approfondir et renforcer ces potentialités éducatives.

La Ville Educatrice est un projet partagé par les gouvernements locaux et la société civile concernant la création et l'application d'interventions et de politiques qui, partant d'une facette éducatrice, désirent améliorer la qualité de la vie de *toutes* les personnes qui vivent sur un même territoire, en même temps qu'est encouragée une démocratie

participative, intégrante et solidaire. Dans le but d'offrir un support à ce projet et d'échanger des expériences et des bonnes pratiques, l'Association Internationale des Villes Educatrices (AIVE) est née.

Actuellement, l'AIVE regroupe près de 450 villes de 36 pays. La Charte des Villes Educatrices, cadre partagé par les villes associées, propose d'améliorer la qualité démocratique des villes à l'aide de l'éducation.

A l'Association, nous partons des prémisses suivantes:

Tous les individus peuvent être éduqués et ont la capacité d'apprendre. Bien que cette plasticité qui nous permet d'apprendre varie en fonction de l'âge, elle se prolonge jusqu'à la fin de nos jours.

Nous sommes tous éducateurs, étant donné que nos actions influent sur les autres, que ce soit de manière positive ou négative. C'est-à-dire nos actions ne sont pas neutres et ne causent pas d'indifférence en ce qui concerne le développement humain et civique des autres individus.

La ville, avec ses institutions et les expériences qui s'y génèrent, envoie des encouragements à ses citoyens et veille à renforcer les politiques éducatrices. De plus, elle peut en elle-même être éduquée, c'est-à-dire qu'elle a la capacité d'apprendre de ses erreurs et d'autres villes.

La ville éducatrice se conçoit comme un espace dans lequel on apprend à être citoyen. C'est là où l'on se socialise ; c'est par l'intermédiaire de ses organisations politiques, économiques et sociales que l'on peut transmettre des concepts tels que l'ordre, la justice, le respect mutuel, le travail bien fait, la passion de la connaissance, la solidarité ou l'austérité ou, au contraire, des concepts tels que le chaos, l'injustice, la culture de la facilité, les loisirs incontrôlés, le gaspillage, les abus, etc. C'est-à-dire que des forces éducatrices et des inerties qui défont l'éducation qu'il faut connaître et contrecarrer coexistent dans la ville.

De leur côté, les gouvernements locaux, en raison de leur extension et de leur proximité des citoyens, sont les plus proches et les plus ouverts. Leurs décisions et leurs interventions sont palpables et ils génèrent par conséquent plus facilement une opinion publique. Les villes sont donc à la fois un cadre et un agent éducateur.

La ville est une grande classe, extraordinairement riche, variée et vivante, un ensemble complexe présentant un très grand nombre d'interrelations. Chaque espace de la ville peut être une source d'éducation : les rues avec leurs systèmes de signalisation et de circulation visibles sont une invitation à la connaissance des normes, les parcs et les jardins invitent à la connaissance du milieu naturel urbain et les environnements propres et soignés éduquent, étant donné qu'ils invitent à l'entretien des espaces publics. Ils éduquent également au point de vue valeurs, identité et orgueil civique. La ville peut

éduquer en créant des habitudes de consommation durables et saines. Elle éduque au sport en contribuant au développement harmonieux des individus, en leur proposant des valeurs et des habitudes de dépassement ; la ville éduque lorsqu'elle permet à ses citoyens de lui apporter leur esprit créatif, d'opiner et de participer. Toutes les actions destinées à la participation sont éducatives. Lorsque nous encourageons ces comportements, nous établissons les conditions nécessaires pour la création d'une citoyenneté ayant l'esprit critique; chaque fois que nous aidons des individus différents à tenir compte de la différence des autres, ainsi que de ce qui nous rend égaux, la ville éducatrice se construit. Il en est de même lorsqu'une institution essaie d'enseigner la manière d'utiliser chaque partie de la ville, un équipement, un service... Une route ou un itinéraire urbain est un instrument éducatif au service des citoyens.

En définitive, l'espace public et la forme de la ville doivent être un endroit permettant aux citoyens de se développer. Par contre, lorsque ces conditions n'existent pas, il se produit l'effet contraire, comme le dit l'architecte et urbaniste Oriol Bohigas, si un espace nouvellement créé apparaît plein de débris, si dans un parc les arbres meurent et ne sont pas remplacés, si les pavés ou les monuments se détériorent face à la passivité des autorités, l'ensemble perd son efficacité éducatrice et entre dans un processus de dégradation¹.

Conscient de ce fait, de 2006 à 2010, la trinôme *Ville, Education et Patrimoine* a fait l'objet d'un intérêt particulier de la part de l'AIVE et a conduit à la création d'un réseau thématique, dont le travail s'est concentré sur l'identification d'expériences et de modèles suggestifs et évocateurs permettant d'éduquer depuis la ville grâce au patrimoine. Il me semble intéressant de joindre quelques réflexions sur l'étude que ce réseau a préparée conjointement avec l'Université de Barcelone sur le rôle de la ville et le potentiel éducatif du patrimoine, recueillie dans le livre *Ville éducatrice et patrimoine. Cookbook of heritage*².

Pour les Villes Educatrices, parler de patrimoine, c'est parler d'un bien collectif et pluriel, qu'il s'agisse de biens naturels (forêts, lagunes, récifs, etc.) ou culturels, et que ceux-ci soient tangibles ou matériels (comme peuvent l'être les ensembles architecturaux, les pièces archéologiques, artistiques, les livres, les collections, etc.) ou intangibles ou invisibles (tels que normes, savoirs, valeurs, croyances, langues, musique, danse, folklore, etc.)

Notre quotidienneté s'est construite sur la multiplicité des faits et des décisions qui se sont produits dans le passé, c'est-à-dire que d'autres ont décidé pour nous. Toute notre réalité (connaissances, croyances, traditions, organisations, habitudes alimentaires, activités économiques, préférences culturelles, etc.) ont été configurées il y a des dizaines, des centaines ou des milliers d'années et nous en tenons à peine compte. Cet héritage

¹ Entretien avec Oriol Bohigas. *Monographie Ville, Urbanisme et Education*. Barcelone : Association Internationale des Villes Educatrices, 2009. p. 21

² Coma, L et Santacana, J. *Ciudad Educadora y patrimonio. Cookbook of heritage*. Gijón : Editions Trea, 2010.

historique est ce que l'on pourrait appeler la partie submergée de l'iceberg de notre culture : des fragments du passé qui font partie du présent.

Le patrimoine permet également d'éduquer en valeurs : sa contemplation et sa jouissance permettent un rapprochement des valeurs esthétiques, ainsi qu'une réflexion sur les comportements, les valeurs et les normes permettant la promotion, le respect et sa préservation.

Les villes sont de grands conteneurs de patrimoine et celui-ci est étroitement lié à leur histoire (invasions, courants culturels, vie politique, sociale...). En fait, les grandes villes du monde sont identifiées par leurs monuments et par les œuvres d'art d'une valeur universelle qu'elles possèdent (Paris par la Tour Eiffel, Londres par le Big Ben, Agra par le Taj Mahal, New York par la Statue de la Liberté, Casablanca par la Mosquée de Hassan II, etc.). Mais également, chaque fois plus, les villes acquièrent de l'importance en raison de leur patrimoine culturel immatériel, ce qui permet d'avoir mieux conscience de l'importance des traditions ou des expressions vivantes héritées de nos ancêtres. La sauvegarde de ce patrimoine immatériel devient cruciale pour la préservation de la riche diversité culturelle.

C'est la mission des gouvernements locaux de faire connaître aux citoyens le patrimoine qui les accompagne depuis leur naissance, de leur apprendre à l'apprécier afin de pouvoir le conserver. La mise en valeur du patrimoine urbain ne peut s'entendre que comme le résultat d'une action de restauration de la pierre, mais cela du fait que celle-ci acquiert de la valeur lorsqu'il y a des individus qui y vivent, qui l'aiment, qui en prennent soin, qui connaissent sa signification et la considèrent comme faisant partie de leur identité. Y parvenir est une tâche essentiellement éducatrice. Eduquer afin de faire apprécier le patrimoine signifie enseigner aux citoyens à le faire sien.

Afin de pouvoir développer une fonction éducatrice au travers le patrimoine, il faut mener à bien des actions de formation dirigées aux citoyens. Si nous avons une citoyenneté organisée et éduquée, plus elle sera sensibilisée face aux actions de destruction du patrimoine, plus elle sera attentive aux politiques municipales concernant le patrimoine et les menaces résultant éventuellement de la spéculation au nom de la modernisation de la ville. Mais cette éducation et cette sensibilisation ne surgissent pas de manière spontanée, elles ne peuvent pas s'improviser, elles exigent des actions pédagogiques orientées.

Il est possible d'y parvenir par l'intermédiaire d'activités et de situations de nature diverse. Cette offre variera en fonction du groupe auquel elle est destinée (enfants, jeunes ou adultes) et du lieu où elle se déroulera. Procéder à des activités en pleine rue ou à l'intérieur de bâtiments sont deux choses différentes. Pendant ces actions, le personnel de l'administration locale commis à l'éducation ou au patrimoine, les maîtres et les enseignants en général, y compris les muséologues et les citoyens eux-mêmes, jouent un rôle important.

Nous avons à l'Association³ l'exemple de villes qui ont lancé des initiatives réussies dans ce domaine, comme l' « Ecole adopte un monument », initiative née à Naples, qui s'est étendue à d'autres villes européennes, qui encourage le respect du patrimoine en parrainant un monument. Après un travail de documentation, les élèves deviennent les responsables qui doivent transmettre les valeurs et l'histoire que celui-ci représente aux parents, aux amis et aux voisins.

« Le couvre-lit de la mémoire » est une autre expérience éducatrice, promue par le Musée Historique Abilio Barreto de Belo Horizonte (Brésil). Destinée aux personnes du troisième âge, elle consiste à confectionner un couvre-lit sur lequel elles matérialisent leurs souvenirs de la ville grâce à différentes techniques telles que broderie, peinture ou patchwork. Ainsi, les participants partagent leurs expériences et prennent mieux conscience du patrimoine culturel de la ville, en même temps que la culture locale et la mémoire sociale sont mises en valeur.

Dans ce même ordre d'idées, l'initiative « Légendes et histoires de mon arrondissement » d'Esposende (Portugal) cherche à compiler et à préserver pour les générations futures les légendes, histoires, chansons et contes locaux, un trésor culturel basé sur la sagesse populaire. Ce patrimoine, qui appartient aux personnes âgées de la ville, tend à disparaître peu à peu, raison pour laquelle il a été considéré urgent de solliciter ces informations et de contribuer à leur transmission de manière ludique et amusante, grâce à des publications et à la création de spectacles de marionnettes et de guignols qui permettront de sensibiliser toute la communauté sur la nécessité de préserver les coutumes et les traditions locales.

Si on sait mettre en valeur le patrimoine des villes, celui-ci deviendra un torrent de tourisme culturel, aussi bien local qu'international et, par conséquent, soit un synonyme d'économie florissante et dynamique, soit de lest, c'est-à-dire de passif financier difficile à soutenir, dont l'existence pèse énormément sur ses habitants.

Moyennant les exemples précédents, j'ai essayé d'illustrer le fait que les actions destinées à la construction d'une Ville Educatrice étaient nombreuses, surgissaient bien des fois de manière inconsciente et que l'on pouvait éduquer depuis la ville grâce au patrimoine.

Chaque ville suit son propre chemin lors de la construction d'une ville éducatrice. Il n'existe pas de recette unique. Tous les services de la ville ont une fonction et, par conséquent, ils peuvent tous éduquer ; ce qui est nécessaire c'est de connaître leur potentialité éducatrice et de l'exploiter.

Il existe des actions permanentes et d'autres éphémères ou ponctuelles, mais toutes ont une grande valeur si elles s'additionnent. Sur cette voie, il ne faut jamais partir de zéro ; il faut savoir ce qui a déjà été fait avant de proposer de nouvelles initiatives. L'évaluation périodique des besoins des citoyens comme des conséquences des différentes politiques et interventions proposées est nécessaire. Il faut faire connaître l'objectif des actions

³ www.edcities.org

menées à bien aux citoyens comme aux médias (presse, médias, réseaux sociaux, etc.), plus nombreux seront les alliés et mieux cela sera.

Il faut que les gouvernements locaux développent des projets, mais ils doivent également savoir se joindre à des projets promus par d'autres acteurs urbains. Cela permet non seulement d'unir les efforts, mais également de créer une citoyenneté engagée et active ce qui, avec le temps, bénéficie la durabilité des projets au-delà des mandats électoraux, ainsi qu'une meilleure gouvernance.

Conscient de ces défis, l'AIVE offre à ses membres des plateformes de travail, des possibilités d'échange de politiques et d'expériences, des espaces de réflexion, des opportunités de formation et de développement d'actions communes.

Pour finir, nous invitons les villes présentes à parcourir avec nous ces chemins longs et pas toujours faciles, mais à la fois nécessaires, stimulants et positifs vers la construction de villes plus éducatrices, c'est-à-dire de villes où les individus seront chaque fois plus respectueux, plus justes, plus cultivés, plus créatifs, plus inclusifs et plus solidaires.

LA VILLE EDUCATRICE

Mourad Rammah

Maître de recherche à l'Institut National du Patrimoine



Directeur du laboratoire national de restauration des manuscrits
Président de l'Association de Sauvegarde de la Médina
de Kairouan
asmkairouan@yahoo.fr

C.1 Cadre théorique et problématique générale

Qu'est-ce que les villes éducatrices ?

Le principe de « ville éducatrice » a émergé lors du 1er Congrès International des Villes Educatrices qui s'est tenu à Barcelone en 1990. Il repose sur l'idée selon laquelle la ville constitue l'espace privilégié permettant de mettre en œuvre des politiques promouvant les valeurs telles que le partage, l'égalité, le dialogue, l'apprentissage, la diversité dans une démarche d'éducation permanente de ses habitants.

«La ville possède les meilleures conditions générales pour ouvrir l'accès à toute sorte d'apprentissages et de connaissances utiles pour vivre en société, mais elle peut, en même temps, créer les plus grandes inégalités au moment de les distribuer. [...] Ses décisions et son administration sont les plus palpables et par conséquent celles qui favorisent le mieux l'opinion publique. C'est donc une école de citoyenneté [...] La ville est donc bien un cadre et un agent éducateur qui, devant la tendance à la concentration du pouvoir, pratique l'opinion publique et la liberté; devant la tendance à la grégarité, fait preuve de pluralisme; devant la tendance à distribuer inégalement les possibilités, défend la citoyenneté; devant la tendance à l'individualisme, s'efforce de mettre en pratique une individualité solidaire. Elle fournit tout un tissu d'habitudes civiles, qui conduit le citoyen à la notion de réciprocité, et de là au sentiment qu'il existe des intérêts qui ne doivent pas être lésés. Conviviale, elle rassemble, mais sans rigidité. Elle forme ainsi des individus sensibles autant à leurs droits qu'à leurs devoirs. [...]La ville est donc éducatrice en elle-même: il est indubitable que la planification urbaine, la culture, les centres éducatifs, les sports, les problèmes environnementaux et de santé, économiques et budgétaires, se référant à la mobilité et la viabilité, à la sécurité, aux différents services, ceux correspondant aux médias, etc. incluent et génèrent différents modes d'éducation des citoyens. »

Pilar Figueras, secrétaire générale des villes éducatrices

Dans ce contexte, il est important de souligner que l'éducation est une action qui va au-delà des familles et des écoles. Bien qu'elle les inclue en tant que facteurs essentiels, l'éducation comporte actuellement une multitude de paramètres et d'agents non reconnus jusqu'à présent et englobe toute la population.

Les principes fondateurs des villes éducatrices

Les villes éducatrices se donnent pour objectif d'affronter certains défis du XXIème siècle :

- «Investir dans l'éducation, dans chaque personne, de manière à ce que celle-ci soit chaque fois plus capable d'exprimer, d'affirmer et de développer son potentiel humain, ainsi que sa singularité, sa créativité et sa responsabilité ;
- Promouvoir des conditions de pleine égalité afin que tous puissent se sentir respectés et être respectueux, capables de dialogue ;
- Conjuguer tous les facteurs possibles afin que puisse se construire, ville par ville, une véritable société de la connaissance sans exclusions, pour laquelle il faudra prévoir, entre autres, l'accès facile de toute la population aux technologies de l'information et des communications afin de lui permettre de se développer. »

Extraits de la Charte des villes éducatrices

Les principes et valeurs régissant les modes d'intervention sont les suivants :

- Agir à partir de la dimension locale, considérant que chaque ville constitue une plateforme d'expérimentation basée sur les spécificités physiques et culturelles du territoire dans lequel elle se trouve ;
- Former les habitants tout au long de la vie, considérant que l'éducation n'est pas le seul apanage des enfants mais qu'elle constitue un processus impliquant l'ensemble des citoyens. De ce point de vue, les échanges entre différentes générations constituent un élément enrichissant ce processus éducatif ;
- Encourager la cohésion sociale entre les quartiers et leurs habitants, et lutter, à travers des politiques de partage et de dialogue, contre toute forme de discrimination et d'inégalités, qu'elles soient physiques, sociales, culturelles etc. ;
- Promouvoir le développement d'espaces de débat et de formation de différentes formes, impliquant différents types de dispositifs (institutions éducatives formelles et informelles) et d'acteurs (société civile, écoles, associations, ONG etc.) ;
- Garantir une information suffisante et compréhensible et encourager les habitants à s'informer. Compte tenu de l'importance de sélectionner, comprendre et traiter le grand débit d'information actuellement disponible, la ville éducatrice doit offrir des ressources qui seront à la portée de tous ;
- Consolider une citoyenneté démocratique, et promouvoir une coexistence pacifique grâce à la formation en valeurs éthiques et civiques, le respect de la pluralité des différents modes possibles de gouvernement et la stimulation de mécanismes représentatifs et participatifs de qualité.

C.2 Comment ces questions et enjeux ont été traités dans le projet Montada ?

Le projet Montada, centré sur le patrimoine culturel et l'architecture traditionnelle, a ainsi contribué à développer dans les six villes pilotes des initiatives allant dans ce sens. Les enjeux des « villes éducatrices » y ont été traités à différents niveaux, que ce soit à travers les valeurs qui y étaient défendues (œuvrer pour la diversité culturelle, promouvoir le dialogue et le partage de connaissances et d'expériences, développer des initiatives de sensibilisation au patrimoine pour tous...) et les méthodes adoptées

(développer des actions à partir des caractéristiques et des nécessités des contextes locaux, s'appuyer sur le contexte associatif et la société civile de chacune des villes, promouvoir les rencontres et les échanges interculturels...). On peut souligner trois éléments ayant contribué à développer ce principe de villes éducatrices :

• L'initiative « école et patrimoine »

Cet axe important du projet Montada a consisté à développer, dans 23 centres éducatifs (écoles primaires et lycées) de nombreuses activités de sensibilisation au patrimoine culturel de chacune des villes. Ces activités ont été réalisées grâce à l'implication des enseignants et animateurs (près de 45), des parents ainsi que de membres de la société civile.

L'éducation pour la citoyenneté part de la ville comme contexte de référence et source d'expérience. En effet, il s'agit de l'espace privilégié où les enfants grandissent, se sociabilisent, construisent des repères spatiaux, temporels dès leur plus jeune âge. À travers l'étude du contexte urbain, on prétend ainsi que les enfants et les jeunes puissent comprendre la structuration du territoire qu'ils habitent, apprendre à faire des hypothèses sur son fonctionnement et soient capables d'agir pour l'améliorer. Dans ce contexte, le patrimoine occupe une place centrale dans l'éducation à l'environnement urbain et à la citoyenneté. Les jeunes sont en effet à la fois héritiers d'un patrimoine culturel local et acteurs de sa préservation, sa valorisation et son évolution.

Les enfants, étant considérés comme les futurs acteurs de la société de demain, des clubs du patrimoine ont été créés afin de sensibiliser les enfants à l'importance et la richesse de leur patrimoine. Ces clubs ont concerné toutes les villes et plusieurs enfants scolarisés (500 élèves). Ce sont des clubs qui regroupent des enfants d'une même école et généralement d'un même niveau scolaire autour d'une activité. Leur âge varie généralement entre 8 et 16 ans. A Kairouan, une expérience a concerné des enfants d'un même quartier avec des âges et des niveaux scolaires différents. A cet effet, un outil pédagogique, élaboré par des professionnels du milieu éducatif, a été conçu ayant pour objectif, à travers la division des activités en trois grands axes, la maison, le quartier et la ville, de valoriser ce patrimoine pour que l'enfant se l'approprié et s'y reconnaisse. Des activités, ayant pour but de faire connaître à l'enfant sa ville, son patrimoine, son passé, les métiers traditionnels et les éléments de l'architecture traditionnelle, sont animées par des enseignants volontaires, désireux de rendre ce patrimoine vivant pour les enfants et de le rapprocher d'eux pour qu'ils cessent de considérer leur ville comme une ville musée. Les activités se déroulent dans des ateliers à l'intérieur des clubs ou à l'extérieur, sous forme de visites guidées, de jeux ou de manifestations culturelles.

Ces clubs ont eu un grand impact sur la ville dans la mesure où, non seulement, ils sont parvenus à sensibiliser les enfants mais aussi leurs parents et une partie la communauté éducative.



Clubs de la ville de Sousse (Tunisie)



Clubs de la ville de Kairouan (Tunisie)



Clubs de la ville de Dellys (Algérie)



Clubs de la ville de Ghardaïa (Algérie)



Clubs de la ville de Salé (Maroc)



Clubs de la ville de Marrakech (Maroc)

Des ateliers de promotion de l'architecture traditionnelle ont été organisés dans plusieurs villes, en présence de l'équipe de Montada international. Les enfants de chaque club ont pu ainsi réaliser une activité selon une thématique en relation avec la ville.

En Avril 2011, à **Kairouan**, 20 écoliers ont pu participer à l'atelier "Les coupoles dans l'architecture traditionnelle kairouanaise". A **Sousse**, une trentaine d'écoliers ont pu réaliser la maquette de la maison traditionnelle de la Médina de Sousse (Avril 2011). A **Marrakech**, au mois de Décembre 2010, l'atelier auquel une vingtaine d'enfants ont participé, a concerné la géométrie, couleur et ornementation dans les maisons de Marrakech et de Salé. A **Ghardaïa**, en Juillet 2010, l'activité s'est réalisée sur " Ouest eddar dans la maison de Ghardaïa". En Décembre 2010, les enfants de **Dellys** ont pu participer à un atelier sur Le riyad dans la maison de Dellys.

A côté de toutes ces activités, des jeux interactifs en relation avec le patrimoine (Montada kids) ont été hébergés dans le site de Montada.

Tout ce travail a abouti à trois publications, la première, "Ecole et patrimoine. Au coeur du processus participatif", où l'outil pédagogique et son application dans les différents clubs sont exposés.



La seconde, "Regards sur le patrimoine", est un ouvrage de sensibilisation au patrimoine destiné aux Clubs Montada École et Patrimoine, publié à Marrakech.



La dernière est un livre éducatif pour enfants présentant les principaux monuments de la ville de Kairouan



• Les différentes activités de formation et de sensibilisation réalisées dans le cadre des plans d'action de chaque ville.

Chaque ville impliquée dans le projet a mis en place des activités de formation (formations de jeunes professionnels, aux techniques traditionnelles de construction, au tourisme etc.), et de sensibilisation (expositions, spectacles, débats...) à partir des thèmes prioritaires définis par les forums locaux. Ces activités ont permis, d'une part, de toucher un large public et d'enrichir la connaissance du patrimoine de leur ville, et d'autre part de doter les professionnels amenés à intervenir dans leur ville de compétences permettant de garantir la préservation et la valorisation du patrimoine local. En effet, face à la modernisation, les professionnels des métiers traditionnels sont devenus très rares et il fallait penser à la préservation de ce savoir faire. Il fallait donc sensibiliser les jeunes à l'importance de l'acquisition de ces compétences. Si à Kairouan et à Sousse, des jeunes ont été formés dans différents métiers du patrimoine en rapport avec la conservation, la préservation et la restauration de monuments anciens et de maisons traditionnelles, à Ghardaïa et à Dellys, des sessions de formation aux techniques des mortiers et enduits à la chaux et des pavements ont eu lieu. Quant à Marrakech et Salé, ce sont les techniques traditionnelles de construction et la formation des guides qui ont été choisies. Souvent, ces formations ont été assurées par des experts de l'Ecole d'Avignon.



Marrakech



Salé



Dellys



Ghardaïa



Kairouan

A côté de cette formation pratique, plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées : Réalisation de brochures, organisation de débats, journées d'étude, expositions, visites guidées. Des concours et sessions de volontariat ont appuyé et consolidé ces activités théoriques et pratiques.

Certaines publications, relatives à ce sujet, ont déjà vu le jour : « Manuel pour la réhabilitation de la ville de Dellys »



et la construction en terre dans la vallée du Mزاب.

° Les rencontres nationales et internationales

Tout au long du projet, des rencontres nationales et internationales ont été organisées afin de promouvoir le partage d'expériences et le dialogue interculturel entre les différents pays et/ou différentes régions. Ces rencontres ont pris la forme de colloques scientifiques (sur les thèmes de réhabilitation par exemple), de rencontres entre professionnels (sur le thème de l'éducation par exemple). Ces journées où des représentants de chaque ville ont pu partager, avec leurs partenaires et des professionnels de la matière, leurs expériences ont été l'occasion d'un échange fructueux pour établir un dialogue interculturel susceptible d'enrichir les acquis de chaque pays.

Les journées nationales sur l'école et le patrimoine ont permis à chacune des écoles de chaque ville d'exposer son expérience dans les clubs du patrimoine et de se concerter avec ses partenaires sur les moyens susceptibles de développer cette thématique et de la propager dans d'autres régions et établissements scolaires. Une rencontre internationale, à Barcelone, au mois de Janvier 2012, a permis non seulement à tous les partenaires d'exposer leurs activités mais aussi de prendre connaissance d'expériences européennes en matière d'école et de patrimoine.

Des colloques internationaux en rapport avec les thématiques prioritaires ont été organisés :

A **Sousse**, un colloque international sur le patrimoine, le tourisme et le développement a été organisé au mois de Novembre 2011, où trois thèmes fondamentaux ont été développés : Le patrimoine en tant que ressource d'identité et de développement – Le patrimoine et le tourisme – La gestion du patrimoine et l'implication des collectivités locales.

« Préserver le patrimoine bâti. Le défi d'un nouveau cadre juridique pour gérer autrement » est le titre du colloque international organisé à Kairouan, au mois de Janvier 2012. Les participants ont pu discuter, dans trois ateliers différents, les problématiques suivantes : Cadre légal, discipline urbanistique et construction illicite – Les ASM en Tunisie et leur rôle dans la gestion des Médinas – Valeurs du patrimoine bâti pour les collectivités locales.

° Les initiatives urbaines

Le projet Montada a ciblé, dès le début de ses activités, le plus large public possible. C'est un projet qui s'est voulu à large audience et qui a toujours opté pour la participation citoyenne à toutes ses activités. L'un de ses buts, c'est la connaissance et l'appropriation du patrimoine par les élus et la population. C'est pour cette raison qu'à côté des campagnes de sensibilisation habituelles, plusieurs initiatives urbaines ont été organisées dans chaque ville en rapport avec les problématiques prioritaires retenues qui se sont déroulées sous forme d'événements et itinéraires culturels pour la promotion du patrimoine matériel et vivant. Ainsi, des journées de volontariat (comme la journée pour l'entretien de l'écosystème oasien (Ghardaïa), des expositions itinérantes (sur les matériaux locaux de construction au M'Zab (Ghardaïa), sur l'habitat traditionnel en danger (Kairouan), les matériaux traditionnels de construction (Marrakech); des publications de guides touristiques ou dépliant de la ville (Dellys et Salé, ainsi qu'à Kairouan et Sousse où ils furent accompagnés de l'organisation de visites guidées), des fêtes et des spectacles (Fête des cires et parade de rue (Salé) –

Journées d'animation « La médina, berceau de notre culture » (Sousse), « Journée sur la Halqa, patrimoine oral» et “soirées thématiques, musique et architecture” (Marrakech), ont permis de cibler de public plus large et plus varié.



C'est ainsi que le patrimoine, sa réhabilitation et sa valorisation cesse d'être l'affaire de spécialistes et devient l'affaire, l'objectif et le souci majeur de toute une ville qui prend conscience que le respect de son patrimoine engendre le respect et l'affirmation de son identité. Ce message ne doit pas se limiter aux générations actuelles, mais doit surtout intéresser les générations futures qui porteront fatalement le flambeau de la préservation de notre patrimoine

Chartres ou l'évolution intégrée d'une ville historique

Abdulac Samir

Architecte DPLG, Docteur en urbanisme, Secrétaire général d'ICOMOS France



La basse ville de Chartres, au bord de l'Eure.

Présentation générale

Chartres est une ville d'environ 45.000 habitants au centre d'une agglomération qui en compte le double. Elle est surtout renommée par sa célèbre cathédrale gothique des 12 et 13^e s. inscrite sur la liste du patrimoine mondial en 1979. Son *secteur sauvegardé* fut, en 1971, le second à être adopté en France après la loi Malraux de 1962. Il englobe les quartiers résidentiels de la vieille ville et définit les interventions à effectuer avec une grande précision.

Cette ancienneté permet de prendre du recul et d'évaluer à travers son cas les politiques françaises de sauvegarde du patrimoine urbain. Peut-être pourrait-on aussi essayer d'y trouver les composantes du "paysage historique urbain", cette notion qui est d'actualité a après le récent Mémoire de Vienne en 2005.

Disons tout de suite que les grands pèlerinages sont devenus rares et n'ont plus qu'une importance mineure dans la vie de la cité. Les débats sur l'accessibilité du centre historique aux habitants, aux touristes et aux commerçants sont bien plus animés.

Le secteur sauvegardé

Le secteur sauvegardé, d'une superficie de 64 ha, comporte une population de 6.700 habitants répartis dans 2.100 logements. Les conditions d'habitabilité s'y sont sensiblement améliorées (84 % de baignoires ou de douches en 1984 contre 18,6 % en 1962). Dans la ville haute, les maisons bourgeoises - d'époques et de styles différents - ont été réhabilitées de manière ponctuelle ou groupées (par îlots prioritaires ou à l'occasion de campagnes d'amélioration de l'habitat). Les éléments de confort résidentiel et les infrastructures (eau, électricité, etc.) ont été sensiblement améliorés. Une évolution vers le retour aux couleurs de volets et d'enduits se fait jour (Campagne de "Chartres hisse la couleur").

Dans la basse ville autrefois miséreuse, les activités ouvrières ont disparu. Une succession de petites opérations de rénovations collectives ou privées, avec 300 nouveaux bâtiments à volumétrie souvent traditionnelle, a fini par renouveler le paysage architectural et social le long de l'Eure à partir de la fin des années 1960. Les anciennes structures industrielles en bois ont presque toutes disparu et les architectes tentent parfois de les évoquer. Ceux-ci ont représenté le fer de lance de la *gentrification* et les arbres ont poussé au bord de la rivière dont l'eau est beaucoup plus pure.

L'évolution récente du paysage urbain est due à de nombreux acteurs publics, semi-publics ou privés de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Elle s'est accompagnée d'une information du grand public, d'une sensibilisation des scolaires et des commerçants, parfois de formations de professionnels du bâtiment et de nombreuses incitations financières et fiscales.

Le *Plan de sauvegarde et de mise en valeur* a été révisé en 2001, notamment pour mieux prendre en compte l'architecture du 19^e siècle et abandonner la notion de "curetage". Il comprend désormais 850 fiches de recommandations. Il n'a cependant jamais englobé le quartier commercial de la vieille ville. L'aspect des bâtiments et des devantures commerciales y est disparate, tout en permettant des expressions architecturales contemporaines. L'impact du tourisme y est réduit, car Chartres semble trop proche de Paris pour retenir les touristes la nuit. La fonction résidentielle s'est pourtant en grande partie évanouie du quartier : les portes et les escaliers menant aux étages sont souvent supprimés pour élargir les vitrines des magasins.

Projets récents

Tout dernièrement, la ceinture de boulevards du 19^e siècle qui entourait la vieille ville a fait l'objet d'une restructuration majeure confiée à Bernard Reichen, lauréat du Grand Prix de l'urbanisme. Elle vise à améliorer les espaces piétonniers, les transports collectifs et le stationnement. Les travaux du projet "Cœur de ville" se sont effectués dans le respect des règles archéologiques. Ainsi, une section de remparts du 16^e s a été intégrée dans un nouveau parking souterrain après avoir été redécouverte. La grande poste due à Raoul Brandon en 1928 et classée monument historique a été transformée en médiathèque.

Le paysage nocturne et, en particulier, l'éclairage de la cathédrale et des bords de l'Eure font l'objet d'un *plan lumière* et l'été, les projections colorées de l'opération "Chartres en lumière" égaient un parcours inattendu de la ville historique. L'ancienne coloration de la statuaire des porches est évoquée et les détails des vitraux de la cathédrale sont projetés sur les murs du vénérable édifice.

Vues paysagères

Le paysage rapproché est maillé par une série de périmètres de protection (rayon de 500 m) autour des monuments historiques de la ville. La création d'une *Zone de protection du patrimoine architectural et paysager (ZPPAUP)* est envisagée. La

silhouette de la cathédrale a pourtant de tout temps dominé et marqué la ville de Chartres. A travers la campagne environnante, elle est parfois visible de loin sans la ville à ses pieds en raison des particularités du relief.

Les vues lointaines vers la cathédrale ont été minutieusement repérées de façon à préserver à l'avenir des cônes de vues vers l'édifice lors des nouvelles opérations d'urbanisme périphériques. Une *Directive paysagère* s'étendant sur plus de 25 km dans certaines directions est en cours d'instruction. Elle pourrait notamment éviter une implantation rapprochée des éoliennes. Son adoption est toutefois rendue difficile par le nombre de communes concernées. En attendant, le paysage urbain est pris en considération dans les *Plans locaux d'urbanisme (PLU)* de Chartres et de quelques communes voisines. L'étude d'un *Schéma de cohérence territoriale (SCOT)* pour l'agglomération est achevée.



Visite guidée d'un chantier de fouilles.

Information et pédagogie

Des animations en milieu scolaire sont traditionnelles à Chartres. Elles concernent surtout des classes primaires avec l'intervention du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Elles comprennent des visites et des séances de dessin ou de maquettes permettant de découvrir et comprendre le patrimoine architectural et urbain. Pendant quelques années l'Etat avait financé des « classes patrimoine » avec des classes d'autres départements qui venaient sur place s'initier à tous les patrimoines présents, y compris la sculpture et le vitrail.

La ville présente assez souvent tous ses projets dans les salons de l'hôtel de ville avec de grandes maquettes et des panneaux explicatifs. Des campagnes d'enduits, de coloriage ou de réfection de devantures commerciales font l'objet de brochures explicatives et de réunions avec les populations intéressées. Parfois d'une formation des artisans du bâtiment. Un Centre international du vitrail met en continuité la tradition du vitrail médiéval de Chartres avec les courants artistiques contemporains sur place

ou à l'étranger. Des cours d'initiation à l'histoire et à la fabrication du vitrail sont proposés.

Les chantiers de fouilles préventives sont nombreux. Ils permettent d'établir un lien entre la ville telle que nous la connaissons et son remarquable passé, notamment à l'époque « gallo-romaine ». Des panneaux peuvent expliquer les fouilles sur les clôtures de chantier, des visites guidées sont organisées. Il y a quelques années des journaux de fouilles avaient tenu informés le grand public et les spécialistes sur les découvertes effectuées. Aujourd'hui, c'est un site internet qui s'en charge. On y trouve même des vidéos. Enfin la Maison de l'archéologie présente des expositions renouvelées à l'intention du public scolaire, des habitants et des touristes.



Visite scolaire de la vieille ville avec une architecte du CAUE.

Conclusions

En ce qui concerne le "paysage historique urbain", nous avons vu que celui-ci comporte notamment du bâti, des espaces publics, des matériaux, des couleurs, de l'eau et de la végétation. Il est lié à l'archéologie, au parcellaire urbain, aux échelles à la morphologie. Le patrimoine immatériel des activités, des traditions et des fêtes s'y glisse pour y vivre en symbiose. Le paysage nocturne peut aussi être un objet de création artistique à l'époque contemporaine. Enfin Il n'est pas interdit en langue française de parler de paysage culturel, social ou économique, ce qui élargit sensiblement les champs d'étude et de d'action.

Sur le temps long d'une quarantaine d'années, il serait possible de dire en conclusion :

- L'évolution de l'architecture et de l'urbanisme est restée discrète et relativement bien maîtrisée, encore que le traitement de la basse ville se ferait peut-être différemment aujourd'hui.
- Les mutations sociales et fonctionnelles ont également été discrètes, mais elles ont été beaucoup moins bien maîtrisées et leurs effets sont profonds.
- La sensibilité patrimoniale est largement répandue aussi bien chez les élus que parmi la population, ce qui permet à la fois de bien sauvegarder le patrimoine culturel passé, mais aussi de mieux inscrire des projets contemporains dans l'espace urbain.

Tlemcen : ville d'un patrimoine vivant

Daoud Brixi, Réda

Doctorant en science humaine

Maitrise en Anthropologie et Muséologie

Directeur de Musée de la Marine

e-mail : *Rachidreda Hotmail.com*

« Le paradis ô Tlemcéniens, ne se trouve que dans votre patrie, et s'il m'était donné de choisir, je n'en voudrais pas d'autres que Tlemcen » Ibn khafadja de Cordoue

Introduction : Les monuments qui se dressent sous le ciel de Tlemcen constituent des empreintes d'un génie particulier des ancêtres. Ressources par excellence identitaires soudant une cohésion sociale qui se traduit par un patrimoine valorisé d'une architecture traditionnelle. Non seulement la vieille ville ou médina révèle ses richesses d'une époque médiévale, mais la ville en évoluant a gardé son caractère traditionnelle (Voir Plan) Des gares, de somptueuses villas, des hôtels, des palais de la culture s'embellissent d'arcades, de zelij et de vasques. Les anciens édifices, (arc de triomphe, mausolée, fontaines, minarets) notamment tous les spécimens de l'architecture musulmane du XII^e au XV^e siècle, reliques d'un passé de gloire, de foi et d'art, bravent le temps, maintiennent leur patine et concourent quotidiennement à une réaffirmation identitaire. Tlemcen ne continue-t-elle pas à s'enorgueillir du passage du Grand Idriss (fondateur de la ville de Fès) qui laissa son empreinte à son antique mosquée. C'est ainsi que dans les nefs des mosquées tlemcéniennes, flottent encore quelques souffles d'un art convaincu, élégant et savant. Chaque dynastie, chaque règne semble y avoir laissé sa marque de fabrique d'un génie particulier. On pourrait en quelque sorte, faire l'histoire de Tlemcen par celles de ses monuments. Le Palais du Méchouar, en plein centre de la ville, symbole des Almoravides, la Grande Mosquée de Yarmoracen à quelques jets de pierres, le quartier de la Kissaria, (poumon commerciale), l'oratoire de Sidi Belhacen, les sept arcades, les traces de la méderssa el Tachfiniya, encadrent en plein centre de la ville. L'histoire d'un riche patrimoine qui palpite au coeur de la cité. N'était-elle pas placée en orbite d'une ville méditerranéenne prétendant à un classement d'un patrimoine mondial ? Le choix en 2011, "de Tlemcen : capitale de la culture islamique par l'ISESCO n'a fait que confirmer la richesse de son patrimoine. Plus de 80% de l'art andalou est concentré en son espace. Cette ancienne capitale des Zianides, point de jonction de la route de l'or et du sel avec le Maghreb, tient encore par son dynamisme à concourir au dialogue culturel régional et interrégional.

Historique

A 140 kilomètres au Sud ouest d'Oran et à 60 kilomètres d'Oujda, au pied du djebel Terny, apparaît Tlemcen enserrée entre le village d'el Eubad à l'Est et de Mansourah à l'Ouest. A 800 mètres d'altitude, elle domine les plaines de la Tafna et de Saf saf. Cette position de défense fit que de la ville porta anciennement le nom d'Agadir(rocher abrupt ou citadelle). L'abondance de l'eau (tlem et cen, en berbère : sources) lui permit de mériter à l'époque antique le nom de Pomaria (les vergers) par les romains et de soutenir durant le moyen âge de nombreux et longs siège.

La ville d'un point de vue urbain va connaître, tout au long de son histoire, un développement est-ouest. Elle est successivement Pomaria (verger), Tagrart (camp militaire et métropole almoravide, Tlemcen l'Almohade et l'Abdelwadide, enfin Mansourah la mérinide.) Le site fut habité très tôt et nous avons des traces d'habitat

préhistoriques à Qal'a supérieur, aux grottes de Boudghène, celles d'Ouzidane (Ghiranes el rih), du lac karar, etc. De ces sites résulte un outillage abondant (hachereaux, bifaces), meublant à date les deux musées de sites et d'archéologie). Les traditionnalistes font remonter la ville à la très haute antiquité. Une des pierres qui mentionne : " Ausliva l'invincible"(1) figure à la base du minaret d'Agadir, constituée avec la fameuse muraille de l'histoire d'El Khidr et de Moïse, les vestiges des siècles obscurs qui avaient précédés l'Islam. Par ce culte qui venait du fond des âges, l'histoire de la ville de Tlemcen plongeait dans un passé fabuleux où le Coran accompagnait la Bible. Nous trouvons dans Ibn Khaldoun ces propos qu'il prête à des habitants de Tlemcen : « Notre ville est d'une haute antiquité, car on voit encore dans le quartier d'Agadir, la muraille dont il est question dans le chapitre du Coran (sourate el kef) qui renferme l'histoire d'El Khidr et de Moïse » Parabole curieuse qui figure déjà dans les légendes juives. El khidr, personnage mythique est dépositaire de la science divine. Voyageant avec Moïse, arrive dans un lieu où les habitants au coeur dur, leur ont refusé l'hospitalité. El Khidr y relève un mur qui menaçait ruine sans demander compensation. Il importe que ce mur ne s'écroule pas, car il appartient à deux orphelins qui le démoliront plus tard et trouveront au pied un trésor que leur père, homme de bien, y a jadis enfoui (2). Ibn Khaldoun contre la prétention des Tlemceniens de posséder ce fameux mur, mais ne met pas en doute la sourate « Moïse, nous dit-il, ne quitta jamais l'Orient pour se rendre au Maghreb ». Il faut regarder ce renseignement comme une fable qui exalte l'origine de la ville. Quant au mur en question c'est probablement un vieux mur de Pomaria. Les murailles, étant sans doute un des traits les plus caractéristiques du paysage qui puisse attirer l'attention. C'est El Bekri qui nous parle du rempart percé de cinq portes réparties sur les faces Ouest, Est et Sud. Au Nord un escarpement assez élevé rendait l'accès difficile. A l'Ouest, vers la ville actuelle, une porte gardait le nom du fameux Abou Corra qui avait fait figure de chef militaire et religieux au temps du kharidjisme. A l'Est s'ouvrait la porte de la Montée (Bab el Akba), maintenant disparue mais les photos nous ont conservé l'image. Le log de la route qui monte Bab el Akba, des fours de potiers devaient du temps d'El Bekri, projeter leur fumée vers le ciel de Tlemcen. Alfred Bel a retrouvé les vestiges d'un des ateliers suburbains. A la face Sud, la porte de poterne (Bab el Khoukha) destinée aux seuls piétons Un passage de Rawd al Qirtas d'Ibn Abizar mentionne qu'en 1146, Abdelmoumem fit construire les murs de Tagrart ainsi que la mosquée et les murs d'enceinte.

En 1079, les Mourabitines (Almoravides) avec leur chef Youcef Ibn Tachfine prit Tlemcen. Il posa son camp à l'Ouest du plateau d'Agadir et l'appela Tagrart (3). Le premier soin de ce nouveau maître fut d'assurer la défense de ce camp permanent par la construction d'une muraille. Youcef Ibn Tachfine instaura un Islam ascétique. Il travaillait de ses mains avec les ouvriers qui bâtissaient la mosquée de Marrakech. Il pétrissait l'argile des briques en maçonnerant les murs. Les mosquées semblaient d'ailleurs naître sous les pas de ce conquérant comme des fleurs après un orage printanier. A Fès, il ordonna d'en construire dans tous les faubourgs, dans les rues et passages. Il édifia la Grande Mosquée d'Alger, de Nédroma et celle de Tlemcen qui vient couronner la nouvelle ville de Tagrart. Les révolutions peuvent faire crouler les Empires, les civilisations des éclipses mais les chemins demeurent. Les hommes mettent le pas sur la trace des pas qui ont marqué les lieux de leurs aïeux. Jusqu'à présent, cette route sert de passage aux gens qui viennent de la plaine. Elle dessine un tracé rectiligne que suivait le Décumanus de Pomaria et la grande rue du Moyen âge. Elle passe au pied du minaret de l'Antique Mosquée d'Agadir et se projette sur celle du minaret de la Grande Mosquée, actuellement le point central de la ville.

- (1) Ausliva : Un Dieu ancestral que les Romains adoraient
- (2) In Tlemcen par G. Marçais : les villes d'art célèbres
- (3) Station en Berbère d'après Ibn Khaldoun in "Les berbères"

« Tlemcen, avait sept murailles, sept enceintes et ses habitants ne dormaient ni jour ni nuit » (1). Pour les murailles, El omari précise que la ville en comptait six du côté de la forteresse vers le Sud. Ainsi par delà les siècles, les hommes qui l'ont habitée ont tenté de faire « une cité bien gardée ». Tous les gouverneurs, les rois ont eu pour souci constant de restreindre le périmètre de la cité de sorte qu'il fut possible de mieux la défendre. Le système des ouvrages défensifs autour de Tlemcen était comme à Séville ou comme sa rivale Fès protégée par une double sinon une triple enceinte sur une bonne partie de son périmètre, dont la hauteur de la courtine variait entre six et dix mètres. Les chroniqueurs comparent ces enceintes à " halo encerclant la lune". « Un esprit, un être invisible aurait eu de la peine à entrer dans la ville » affirme Ibn Khaldoun. Une légende rapportée "le Bostan" (2) illustre l'influence bénie qui émane de ses saints enterrés dans les nécropoles tout autour de la cité. Un sultan de Tunisie étant venu mettre le siège devant Tlemcen, tint conseil avec ses vizirs : « Par où dit-il, entrerais-je dans la ville ?-Par où il vous plaira, répondirent-ils-Combien la ville a-t-elle de portes ?-Ils lui indiquèrent le nombre-Alors il demanda : Quel est le wali qui protège Bab el Djiad ? -C'est lui, répondirent-il, Sidi Boumédienne – et Bab el Aqba ? –Sidi Daoudi ? Et Bab ez zaouia ? Sidi Haloui, et Bab el Kermadine, qui la protège ?-aucun wali-Eh bien donc, leur dit-il, c'est par cette porte-là que je rentrerai » Et la légende ajoute qu'il fallait que le wali encore vivant, Sidi Abdallah Ben Mansour, prît Bab el Kermadine sous sa protection pour empêcher la perte de Tlemcen.

1235, Yarmoracen Ibn Zayan, devint autonome sur l'ensemble des territoires que lui avaient été confiés par les Almohades. Sa forte personnalité, sa bravoure, son règne exceptionnel (1235-1283) lui permirent de se tailler un royaume qui allait de la Moulouya à la Soummam. Tlemcen devint capitale du nouveau royaume. Tous les historiens et géographes vantent les richesses de Tlemcen qui se dote de nombreux édifices comme le Méchouar, les Mederssas (Tachfiniya, yacoubia, oulad sidi Limame) les mosquées (Sidi Bel Hacem, Sidi Brahim, etc.). La ville connaît aussi une activité intellectuelle intense. Abderhamane Ibn Khaldoun y fait un séjour et enseigna à la mederssa d'El Eubad. Son frère Yahia sera l'historiographe des rois de Tlemcen. La ville résista à un siège de huit ans (1299-1307). Les Mérinides construisirent des remparts pour encercler Tlemcen et créèrent une nouvelle ville juste à l'Ouest de Bab el Khemis : Mansourah dont il ne reste actuellement que les remparts, la mosquée et un minaret à moitié en ruine. Les sultans Abdelwadides aimaient à s'entourer d'artistes et de savants. « On y cultiva avec succès, affirma Ibn Khaldoun, les sciences et les arts, on y vit naître des savants et des hommes illustres dont la réputation s'étendit aux autres pays ». la ville regorge de mausolées où des saints y étaient enterrés dont Sidi Daoudi (mort en 1011) et surtout le saint soufi Sidi Boumédienne "Moul el Bled", le maître du pays dont le tombeau attire encore de nombreux pèlerins.

Au début du XV^e siècle, le royaume de Tlemcen est menacé par les Espagnols qui venaient de prendre Oran et les frères Barberousse qui s'installaient dans Alger pour le compte des Ottomans. Les Français occupèrent la ville en 1842. L'émir Abdelkader y résista en 1837 et logea au palais Zianide du Méchouar. L'urbanisme colonial pour ses soucis d'extension procéda à une démolition aveugle.

(1) W et G. Maçais : Les monuments de Tlemcen

(2) El Bostan : Livres des saints et savants Tlémécénien (fi dikr awlia wa oulama tlimçan par Ibn Meriem

La destruction de la ville médiévale, permettra de comprendre la grandeur passée de cette ville tant politique, économique, que spirituelle qui lui laisse mériter son nom de « Perle du Maghreb »

II Monuments importants reliés à l'activité culturelle

Profitant de "l'année (2011) de Tlemcen, capitale de la culture islamique", l'ensemble des monuments s'est dotés d'une restauration sans précédent. Une aubaine pour le patrimoine. Elle a permis, non seulement de restaurer, et préserver mais aussi de dynamiser la culture dans un certain sens. Elle a permis surtout, par ses multiples manifestations culturelles de réveiller certaines conscience endormies et de passer mollement le flambeau à une jeunesse plus attirées par la richesse matérielle. L'intégration de l'intérêt du patrimoine à la vie active et civile passe par une volonté politique qui jusqu'à présent est plus démagogique. La formation des acteurs est très timide pour dire que l'outil est forgé. Il y a un début qui doit être soutenu en espérant que les retombées de la manne pétrolière soient mieux utilisées. Le rôle de la société civile est impératif pour la synergie culturelle. Elle est jalousement gardée par l'administration centrale qui agit gauchement et ne voulant pas être éclipsée par une profondeur intellectuelle de professeur, d'avocats, de médecin, d'universitaires, etc. La pensée qui penche vers la défense du patrimoine est hautement imbibée d'identité et de volonté démocratique dans toutes se démarches, ce qui gêne un système égoïste qui excelle dans le folklore et les apparats du m'as-tu vu.

La ville a bénéficié d'une nouvelle infrastructure de base (nouvelle autoroute, nouveaux hôtels de luxe, nouvelle cité des princes, nouveaux panoramas touristiques, nouveaux cinémas, palais de la culture, maisons de jeunes, etc. Tlemcen est caractérisée par ses monuments qui se situent pour les plus importants en plein centre de la ville. La Grande Mosquée du XII^e siècle, le Palais du Méchouar à quelques jets de pierre, siège de plus de trois siècles de la capitale Zianide, des ruelles aux sept arcades, l'emplacement d'une célèbre méderssa (Tachfinya), etc font que le passé est intimement lié à la vie quotidienne. Pour aller au marché tous les Tlemcéniens doivent traverser la place publique où trônent ces monuments. Un musée national à la place de l'ancienne mairie couronne l'encerclement patrimonial. Tous les bâtiments sont classés et aspirent à un classement plus élevé, qui avec le Mausolée de Sidi Boumédienne, la Grande Mosquée et les ruines de Mansourah constituer un axe d'un futur patrimoine mondiale.

Afin de mieux cerner la question de la régénération urbaine en matière de patrimoine nous avons choisi le Palais du Méchouar qui incarne le mieux la restauration et la préservation.

Nous avons vu comment au cours des derniers siècles le rôle de ce palais du Méchouar (De mouchawara=consultations) siège du parlement des Zianides. Après la sortie des Ottomans et l'occupation des Français, ceux-ci ont édifié une caserne militaire. A l'indépendance, une école des cadets et diverses associations investirent les lieux. Le palais défait en ruine avait subit une timide recherche archéologique quelques années après mais resta livré à lui-même pendant plus de trois décennies. Il devient le lieu privilégié en plein centre de quelques hordes de SDF de haut niveau. La culture à portée de tous.

Caractéristiques historiques et architecturales

Le méchouar, haut lieu historique, terroir d'un amalgame de civilisation arabe, berbère, andalous à connu pendant trois siècles des heures fastes et des années de pain noire (deux grands sièges par les Mérinides). Cette vieille citadelle, figure d'un rectangle de 200 sur 150 mètres est édifié en 1145 sur l'emplacement même où le souverain Almoravide De Youcef ibn Tachfine avait planté sa tente lors du siège d'Agadir. Ce fut Yaghmoracen, qui après avoir abandonné sa résidence royale du Qasr el Qadim, auprès de la Grande Mosquée, y jeta les fondations d'un nouveau palais : el Méchouar (lieu du conseil des gouverneurs) ;

Sous Abou Hamou 1er, le Méchouar devint une sorte de prison dorée. Ayant eu à réprimer de graves révoltes des villes et des tribus, Abou Hamou avait exigé des otages. Le méchouar devenait ainsi un lieu d'internement honorable pour les fils des chefs vassaux, voire des princes des familles alliées. Hébergés dans la capitale, ils étaient tenus à vue mais traités royalement jusqu'à leur construire une mosquée uniquement pour eux. Cette mosquée actuellement tient comme musée de l'islamologie. Cet oratoire qui ne comporte qu'une grande salle, dut être fort remanié au cours des siècles. Transformé en magasin annexe de l'hôpital militaire, puis en chapelle catholique, la mosquée ne connaîtra sa prime vacation qu'en l'année 2011. Son minaret qui lui est accolé, conserve encore des proportions harmonieuses et sobre décor d'arcatures qui l'apparentent à celui de la mosquée des fils de l'Imam, autre fondation d'Abou hamou.

L'encadrement des panneaux est formé, non de marqueteries céramiques, mais de plaques de faïences à reflets métalliques, portant des entrelacs recticurvilignes d'un dessin large et des inscriptions cursives. La formule propitiatoire : « Le bonheur et le succès » se répète suivie de l'eulogie courante à Grenade et à Séville : « O ma confiance ! O mon espérance ! Tu es le protecteur imprime à ma conduite le sceau du bien ! ». Pour remonter le temps et de mieux clarifier les fonctions du Méchouar, nous pouvons dire qu'avant les Almoravides, l'espace du Méchouar était un terrain d'activité pour la cavalerie militaire. La porte principale, avec son pont levis, appelé "Bab el Bounoud" (Porte des étendards) se dressait au dessus d'un fossé d'un cours d'eau de la Metchkana.

Art et décores

Les Abdelwadides ont légué une riche collection de minarets et oratoires qui comptent parmi les plus purs chefs d'oeuvre de l'art hispano-mauresque. Ils ont imité les Almohades pour leurs minarets. Si leurs tours n'ont pas la majesté de la Koutoubia, elles ont du moins l'élégance. A leur époque, le cursif, l'élégant cursif andalou, tient une aussi grande place.

Le sultan Abou Hamou fit connaître à son peuple, les principes du gouvernement royal. Auparavant, les chefs n'étaient que des chefs nomades. Ainsi d'après les familiers de la cour de Tlemcen, il n'aurait pas fallu moins de trois générations pour que cette cour se déplume de son allure bédouine.

Ayant remis l'ordre dans ses Etats, le sultan s'occupa de sa capitale. « Dès lors, nous dit ibn Khaldou, il entreprit de restaurer les palais (il en avait Trois : La maison de la royauté, la maison de la joie(ksar el Sourour, et la Maison d'Abou Fih) au Méchouar, de replanter les jardins et de réparer les dégâts que la ville avait éprouvés. Il mourait presque aussitôt après et n'eut guère le temps de pousser son oeuvre d'urbanisme. Alors que les Zirides et les Hammadites avaient subi l'influence de l'Ifrikiya Aghlabite et de l'orient, les Almoravides au contraire se sont inspirés de l'art Andalou. Par leur plan, leurs chapiteaux de type composite, leurs arcs lobés, les monuments édifiés par Ibn Tachfine et son fils Ali, évoquent la Grande Mosquée de Cordoue. En introduisant dans leur décor des éléments nouveaux, les architectes maghrébins ont contribué à la création de cet art hispano-mauresque qui connaîtra son apogée sous les Almohades. Des décors de coupoles nervées empruntées à la Grande Mosquée de Cordoue (coupole à stalactites) qui embryonnaire à la Grande mosquée de Tlemcen connaîtra son plein épanouissement à la Quarawiyine de Fès et à la mosquée de Sidi Bel Hacem

Restauration

Restauration effectuées entre 1963 et 1975

La première phase de la restauration après l'indépendance fut la mise en chantier d'archéologie pour les recherches et la structuration de la circonscription du Patrimoine. La transformation d'une caserne militaire en chantier semi culturel. Construction d'une école pour les cadets de la révolution et occupation de diverses associations culturelles. La restauration de la mosquée et le dégagement des ruines de

l'ancien Palais. La désinfection de l'ancienne prisons et de la poudrière complétèrent la mise en oeuvre de cette réfection grossière. L'Algérie, dans ses premiers temps utilisa la culture comme roue de secours par rapport aux urgences sociaux et économiques.

Restauration entre 1990 Et 2010

Elles firent principalement destinées à remettre d'aplomb la mosquée de son état d'église. L'intérieure fut remis d'après les anciens plans relevés par les Français. Le mihrab, restauré par des architectes formé pour le patrimoine, la cour avec ses zelidjs refaites, le minaret dégagé de sa patine. C'était le premier "albinos" surnommé ironiquement par les Tlemceniens. Il fut suivi au cours de l'année de Tlemcen, capitale de la culture islamique par d'autres monuments. La couleur rouge claire de la brique, dégagée de sa patine devenait jaune ce qui modifia le regard du populaire qui le taxa tantôt d'albinos ou des murs crépis à moitié de "Zébrés". Les mâchicoulis et les encorbellements du mur d'enceintes, dégagés de la petite verdure installé depuis, resurgirent plus nettes et plus imposante de ce toilettage.

Restauration de l'année 2011

Les moyens mis en oeuvre sont plus consistance pour rebâtir l'ancien palais. Deux point de vue s'offrir un débat. La première école penchait pour seulement une restauration des ruines et dégager les espaces attenantes par des panneaux didactiques. Vue la disponibilité des moyens financiers, une majorité pencha pour la reconstitution carrément du Palais même s'il n'y avait aucun plan. D'une façon suggestive par les travaux de recherches archéologique, le palais s'édifia sur le modèle de l'Alhambra. Le palais ainsi enrichit d'un grand patio en zelidj d'origine, de vasques et d'un grand bassin, entouré de galerie d'arcades, rivalisa avec le palais de l'Alhambra. A l'extérieur, le dégagement de quelques platanes provoqua un scandale chez les écologistes.

Retombées

Certes que l'année fut animée par une série de colloques d'ordre internationale qui attirèrent quelques grosses pointures de spécialiste dans l'art et l'histoire. L'université et les centres de recherches y participèrent en mettant toute la gomme voulue. Le débat fut très limitée ce qui ne donna pas l'occasion d'évaluer le niveau des jeunes en présence.

Le côté touristique a pris un envol considérable. De toutes les 48 wilayas des autobus firent leur excursion pour, Mansourah, le Palais du Méchouar, la cité de Lalla Setti, etc. Les nouveaux circuits de visite du patrimoine fut la nouveauté du siècle. Les guides formés au cours de l'événement furent d'un appui culturel assez intelligent. Ils soulignèrent à leurs passages à la médina, ses atours de portiques ses fontaine à tête de lions, ses ruelles tortueuses chaussées d'un pavée discipliné, les portes avec leurs heurtoirs de cuivre, enfin la délectation d'une remontée dans le temps. La cuite culturelle dans toute sa splendeur.

La nouveauté culturelle

Bien que le patrimoine fut entièrement remis en vigueur, que les manifestations culturelles (défilé de chars, organisation de soirée familiale, de colloques, de séminaires d'édition de 1000 livres) furent sensation, mais c'est l'édification de Cinq nouveau musée avec leurs achalandage d'artéfacts qui frappa le plus ce développement durable. Un musée d'Histoire d'ordre nationale où se dérouleront des événements depuis la nuit des temps, un musée ethnologique d'habillement, d'instruments de musique, un musée de site de l'archéologie islamique, un musée d'interprétation scientifique de l'âge d'or de l'Islam. Cette nouvelle page culturelle trouvera-t-elle un écho auprès de la population algérienne à l'ère de la course vers le matériel ? Espérant que les perspectifs baigneront dans l'optimisme positif.

Deux grands édifices pour la glorification du livre et de la culture.

Deux grandes salles d'exposition ont maintenu durant l'année une foire aux livres à des prix convenables. Le succès d'une telle entreprise est un encouragement aussi bien à l'édition qu'à la lecture sur l'histoire du patrimoine tlemcénien. Jamais profusion de titres intéressants ne fut offert au public qu'en cette occasion.

Le centre andalou, un autre nouveau palais invite les spécialistes à approfondir leurs recherches et leurs connaissances en la matière. Sa riche bibliothèque, dans un cadre des mille et une nuits offre une richesse de livres inavouable.

Le patrimoine constituera, une rampe de lancement non seulement pour l'ouverture d'un débat identitaire, mais aussi lancera un tourisme culturel qui aidera à un développement durable après pétrole. A la base, il cimentera la cohésion sociale et oeuvrera à combler le spleen de la jeunesse, évitant la crise des harragas. (migration clandestine).

Avec tous ces ingrédients culturels, on peut dire que la ville de Tlemcen est placée en orbite pour des perspectives qui promettent, en espérant que la partie civile s'impliquera plus et l'administration lâchera plus de lestes pour la promotion culturelle.

Bibliographie : Y. Ibn Khaldoun : Histoire des Béni Abdelwad, ed. Fonteney, 1904

A. Ibn Khaldoun : Histoire des Berbères, ed. Berti, Alger, 2001

B. S. Bouali : Les deux grands sièges de Tlemcen, Enal, Alger

C. Georges Marcais : Tlemcen, ville d'art et d'histoire, Revus Africaine 1918

D. G et William Marcais Les Monuments arabes de Tlemcen, Paris, 1903



Association « Santé Sidi El Houari » (SDH)

SDH, école de citoyenneté pour la préservation du patrimoine.

Belmaloufi Haoues

Directeur de l'école chantier
haoues.ma@yahoo.fr

Hassam Soumaya

Architecte
soum.hassam@yahoo.fr

L'association « Santé Sidi El Houari » est implantée dans le quartier de Sidi El Houari, centre historique et populaire de la ville d'Oran. Elle est située au sein d'un site historique de 6000 m² composé de l'ancien « Hôpital Militaire français du Campement » et des « Bains Turcs ». Ce dernier a été découvert en 1991 dans un état d'abandon et de dégradation avancé. La population de ce quartier enclavé est touchée par la pauvreté et la rareté des ressources, dans un environnement paradoxal marqué par la richesse en monuments historiques et la présence d'un patrimoine architectural unique. C'est cette situation qui nous a inspiré l'idée de chercher une réponse aux problèmes économiques, sociaux et culturels des jeunes en y associant la valorisation du patrimoine et contribuer ainsi à l'insertion socio-professionnelle de ces jeunes par le biais de la formation aux métiers traditionnels.



Fig1 : L'état du site lors de sa découverte.



Fig2. L'état du site après sa Réhabilitation.

L'association SDH agit dans plusieurs domaines d'action dans le champ du patrimoine et de l'écocitoyenneté, ses projets les plus importants :

- L'école chantier de formation professionnelle aux métiers traditionnels de la réhabilitation du bâti ancien.
- L'espace d'insertion socio professionnelle et d'éducation à la citoyenneté des jeunes déscolarisés.
- L'espace pour la valorisation et la promotion du patrimoine culturel et naturel local et national.
- L'espace d'animation et d'initiation aux cultures et arts traditionnels.
- L'espace d'information et d'éducation.

• **L'Ecole Chantier, école de citoyenneté et du Patrimoine :**

Depuis 2003, l'école chantier SDH (une première en Algérie), a formé 270 jeunes déscolarisés aux métiers traditionnels du bâti dont 60% d'entre eux ont été insérés. Ce projet a été soutenu par l'Union Européenne (2003-2004) puis en partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale de Développement (2005-2011).

Ces principaux domaines d'action sont:

1- Réhabilitation du vieux bâti :



Fig3.Restauration des poutres en bois de l'hôpital du campement.

La réhabilitation du site de l'association a été l'un des objectifs principaux de l'école chantier; réhabilitation de l'ancien Hôpital du Campement français construit en 1838 et les Bains Turcs (un des rares monuments historiques de la civilisation ottomane, construit par le Bey Bouchelaghem en 1708). Cette intervention toujours en cours a permis de faire revivre ce patrimoine en aménageant des ateliers de formation dans les métiers traditionnels et des espaces culturels (studio audio-visuel, multimédia, bibliothèque, art, théâtre, manifestations culturelles...).

L'association contribue à la réhabilitation urbaine du quartier historique de Sidi El Houari. Elle a participé dans la restauration de la mosquée "Sidi El Houari", dans la reconversion de ferme rurale ou de maisons traditionnelles en espaces culturels ou de centre de formation et dans un projet d'auto-réhabilitation d'une ancienne maison avec l'encadrement de l'école et les habitants sur des travaux de traitement de fissures, décapage, étanchéité –réparation des tuiles-, évacuation des eaux de pluie, enduits et peinture des façades en partenariat avec les compagnons bâtisseurs de Bordeaux. Dans le cadre du jumelage des villes Oran/Bordeaux, l'école chantier a aussi participé au projet « **Archimède** » dans la réhabilitation d'un immeuble de la porte historique de

Canastel à Sidi El Houari. Des journées de volontariat d'entretien et de nettoyage des places et des monuments sont programmées fréquemment dans le quartier historique Sidi El Houari (Scalera, Eglise St Louis, Tunnel Boutin, Place de la Perle, la Mosquée Mohamed El Kebir...).

Depuis 1999, l'association organise des chantiers internationaux d'été de bénévolat où participent des bénévoles algériens et étrangers (espagnols, français, boliviens, britanniques, malgaches, belges et sahraouis) dans les travaux de réhabilitation de l'hôpital militaire du campement français et des bains turcs.

L'association a participé dans des conférences internationales qui traitent de la question patrimoniale comme la conférence internationale Rehabimed à Barcelone.



Fig4. Chantier d'été international.

2- Formation en métiers traditionnels :

Des formateurs ont été formés pour la création de l'école chantier SDH. Elle propose actuellement aux jeunes déscolarisés des formations professionnelles en métiers traditionnels. Elle dispose d'ateliers en forge et ferronnerie d'art, maçonnerie traditionnelle, menuiserie et charpenterie, taille de Pierre et couture traditionnelle. Revivre ces savoir-faire disparus, un patrimoine immatériel à sauvegarder, enrichir et transmettre aux générations futures mais restaurer et réhabiliter tout ce patrimoine matériel grâce aux anciennes techniques traditionnelles dans les règles de l'art. A ce titre, l'école chantier programme des formations de pairs éducateurs en métiers traditionnels pour les amener à être à leur tour des formateurs à l'avenir, mais aussi des formations de formateurs sur les métiers traditionnels en partenariat avec l'Association Restaurateurs Sans Frontières A-RSF (Espagne) 2006-2010. Des sessions de formation de formateurs sur les métiers traditionnels ont aussi été réalisées en 2009/2010, en partenariat avec l'association Compagnons bâtisseurs de Bordeaux (France) et des formations en mortiers et enduits de chaux en 2012.



Fig5. Formation en taille de pierre.



Fig6. Formation en mortiers et enduits de chaux.

• **ANIMATION SOCIO-CULTURELLE SUR LE PATRIMOINE:**

1- La Caravane du patrimoine :

Dans le cadre d'un projet intitulé projet JARE II (Jeunes, Action, Responsabilité, Espoir) en 2011-2012 en partenariat avec les Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux soutenu dans le cadre du programme « Jousour » (PCPA) du ministère français des affaires étrangères pour la protection et la valorisation du



Fig7. Lecture de carte historique du quartier.

patrimoine, 60 jeunes pairs éducateurs ont été formés dans le domaine de la préservation et la valorisation du patrimoine dont des jeunes formés en animation socio-culturelle dans les centres d'animation de Quartiers de Bordeaux. La caravane du patrimoine, est l'un résultat de ce projet qui sillonne la ville d'Oran mais aussi d'autres villes, faisant découvrir notre riche patrimoine local et national. Des ateliers culturels sont animés par les adhérents de l'association sur le Patrimoine immatériel en théâtre, jeux, conte, et exposition intitulée « histoire et cultures » sur le patrimoine culturel et naturel d'Oran. L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes de leur appartenance pluri-civilisationnelle et interculturelle à partir des différents legs patrimoniaux pour s'approprier ce patrimoine, l'intégrer dans leur histoire collective et personnelle et le préserver. Les bénévoles ont préparé brochures et dépliants sur l'histoire, la culture et le patrimoine d'Oran. Un film vidéo a été réalisé avec les témoignages des jeunes sur l'interculturalité.

2- Mois du Patrimoine (18 avril au 18 mai)

Des portes ouvertes sont programmées pour visiter le site historique du quartier. Des visites guidées des monuments historiques de la ville d'Oran sont effectuées par les jeunes bénévoles de l'association. L'association organise des Cinés club avec projections de films dont un a été réalisé par l'équipe audio-visuelle de l'association intitulé «Sidi El Houari, Veil Oran»



Fig8. Exposition « Histoire et cultures ».

sur le centre historique d'Oran en plus d'un spectacle audiovisuel

«Aziyadé» conçu et réalisé par SDH (conte à partir de l'histoire des Bains Turcs d'Oran) en 2006. Tout le long de ce mois, des conférences et débats autour de la question du patrimoine, de l'histoire et de la mémoire collective.

3- musique arabo andalouse:

Des ateliers de formations en musique arabo andalouse et constitution d'une Chorale sont proposés aux jeunes du quartier. Des groupes musicaux jeunes se sont créés au fils du temps : "El Meya" en 1996, "Msika" en 2006 dans le genre arabo andalous, les "Jaristes" 2010 dans le genre fusion sur des thèmes traditionnels. L'association a organisé des dizaines de galas de musique arabo andalouse pour promouvoir ce patrimoine culturel immatériel légué par des générations passées et le transmettre aux générations futures.



Fig9. Performance musicale du groupe JARISTES.

Conservation, restauration et mise en valeur du bâti traditionnel en terre crue: une école-chantier dans l'oasis de Figuig

Ghibaudo Elena

Architecte, Coordinatrice du projet "Conservation, restauration et mise en valeur du bâti traditionnel en terre crue"

O.N.G. Movimento Africa '70

el.ghibaudo@gmail.com



Le contexte

Figuig est une oasis présaharienne situé dans la Région de l'Orientale, enclave naturelle tout prêt de l'Algérie.

Depuis la fermeture des frontières avec l'Algérie en 1994, la Région Orientale du Maroc vit une crise économique profonde à cause de l'effondrement des commerces (le développement de la contrebande a ultérieurement accentué les déséquilibres dans la distribution du revenu). De plus Figuig est, depuis différentes années, victime d'une sécheresse persistante qui a produit des effets négatives sur l'agriculture et les sources artésiennes et qui comportera le risque d'un avancement catastrophique de la désertification si aucune changement sera au plut tôt apporté.



Image 1_ vue du ksar Zenaga, Figuig

Aux problèmes de nature politique, économique et climatique doivent être additionnés ceux-là engendrés par les flux migratoires intenses, définitifs ou temporaires, qui ont conséquemment déterminé une réduction considérable de la population active et qui ont changé l'équilibre des rangements productifs et sociaux traditionnels.

La ville de Figuig occupe, cependant, une place stratégique importante:

- Porte du désert, position médiane entre le haut atlas et l'atlas saharien.
- Située dans la zone de frontière Maroc-Algérienne.
- Carrefour caravanier qui relie le nord de la Méditerranée et le sud du grand erg

algérien.

- Carrefour de spécificité géographique/territoriale, de biodiversité et des produits agricoles.
- Carrefour de relation : humaine/culturel, architectural/environnementale

Ce dernier point est la clé d'interprétation de la particularité de Figuig dans laquelle se conjuguent et s'harmonisent le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel constitué par les relations sociales, la créativité ouvrable, les témoignages culturels ancestraux et par une communauté encore fondée sur la tolérance, l'accueil et le dialogue.

La fondation de l'oasis de Figuig remonte au XI siècle. Figuig est caractérisée par une organisation territoriale spécifique où les sept quartiers fortifiés, ksour en arabe (ksar singulier), ont toujours vécu en équilibre avec l'énorme palmerai. Au moment actuel, de nouvelles formes d'usage de l'espace urbaine se sont développées à travers l'abandon diffus des quartiers historiques et la construction de nouveaux et modernes quartiers résidentiels. L'abandon des quartiers historiques a déterminé le dégrade et l'effondrement des bâtiments traditionnels: des quartiers historiques sont aujourd'hui réduits en ruines et, en outre, la vraie particularité de Figuig représentée par la liaison parmi les habitations et les passage couverts, a irrémédiablement été altérée par la construction de nouveaux bâtiments en béton.

Caractéristiques architecturales

L'oasis de Figuig est caractérisée par une édification historique basée sur la maison à patio ou riad en tant que unité de base de l'entier complexe urbanistique, en dessinant zones couvertes et zones ouvertes dans les rues qui serpentent à l'intérieur du ksar. Cette typologie de construction est pensée en relation au climat qui caractérise l'oasis. Le patio intérieur de la maison, en effet, au-delà de sa fonction sociale comme centre de la vie privée, sert comme cheminée de ventilation en permettant un rafraîchissement de la maison entière pendant l'été. Les murs en terre, grâce à leurs dimensions considérables (murs portants de 60cm), permettent un isolement parfait en garantissant températures plus fraîches en été et en retenant la chaleur à l'intérieur des chambres pendant l'hiver.

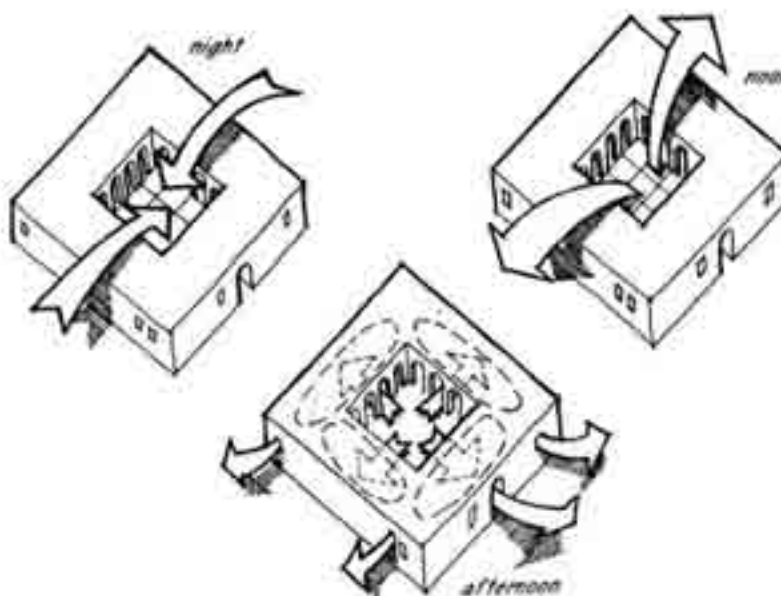


Image 2_ le fonctionnement d'une maison au patio (GROSSO MARIO, *Il raffrescamento passivo degli edifici*, Maggioli Editori, Rimini, 1997)

La technique de construction traditionnelle prévoit murs en terre construite en adobes, plafond en bois de palmier ou laurier, enduits réalisés à la chaux et pierre pour les fondations. Le système des maisons au patio fonctionne dans sa complexité et prévoit murs en copartage entre une maison et l'autre.

Il est facile d'imaginer comme aussi seule une mur en ruine puisse être la cause du dégrade d'un quartier entier.

L'avant projet

Une phase initiale d'étude a été réalisée au sein du projet de l'O.N.G. italienne Africa '70 "Requalification du patrimoine culturel de l'oasis de Figuig", commencé dans le 2008 et financé par le Ministère des Affaires Etrangères Italien.

Au cours d'une période de quatre mois dans l'oasis (Septembre 2009-Février 2010) j'ai eu la possibilité d'étudier les techniques traditionnelles de construction et de mieux comprendre les problématiques environnementales, sociales et architecturales du territoire.

L'étude, effectuée avec Elisa Farioli, ingénieur du Polytechnique de Milan, pendant la préparation de notre travail de fin d'étude (1) a prévu une première analyse à l'échelle urbaine du quartier Lamaiz, un de sept quartiers anciens de Figuig.

Après des considérations sur un nombre limité de lots, on a travaillé sur une grande maison traditionnelle très représentative de la construction traditionnelle locale mais malheureusement abandonnée dans le ksar Lamaiz constituée dans un total de quatre bâtiments. Nous avons analysé la typologie de chaque bâtiment, leurs caractères traditionnels, et leur état de conservation.

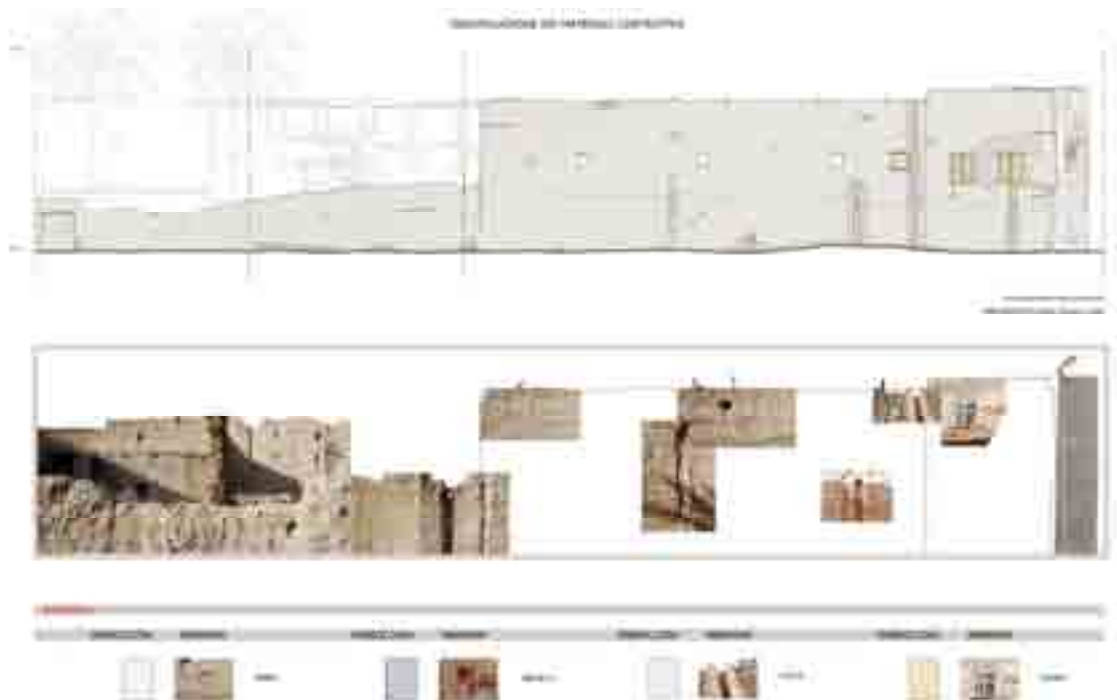


Figure 3_ matériaux constructifs sur facade sud

Enfin, dans une collaboration entre Africa '70 et l'Université de Cagliari, a été écrit et présenté un projet de restauration et requalification de ce complexe des bâtiments à travers la création d'une école chantier dédiée aux jeunes de l'oasis intéressés à l'apprentissage des techniques de construction traditionnelle. Ce projet implémenté

dans le cadre d'une action de coopération au développement a été pensé avec un important but finale. Une fois que les travaux de restauration et requalification de ce complexe seront terminés, il devrait avoir une nouvelle destination d'usage: un *Centre de formation professionnelle pour la construction traditionnelle en terre crue* à disposition de la ville de Figuig et de tout les personnes intéressées soit nationales que internationales.

L'école chantier

La création d'une école chantier est rentré parmi les activités du projet *Conservation, restauration et mise en valeur du bâti traditionnel en terre crue* financé par la Région Sardaigne d'Italie. Le projet, qui voit l' Université de Cagliari comme chef de file et Africa '70 comme l'un des partenaires du projet, a prévu la restauration d'une partie du complexe (maison denommé *maison Sardaigne*) à travers une école chantier comme première phase pour la fondation d'un Centre de formation.



Image 4_ travaux de démolition et construction des nouvelles fondations dans l'école chantier

Les travaux de restoration du bâtiment

Les travaux sont commencés en Septembre 2011 à travers la formation théorique et pratique d'une quinzaine des garçons du quartier Lamaiz qui sont bientôt devenu des apprentis maçons et aujourd'hui sont des ouvrier spécialisés. Au début on a retenu important implémenter une action de sensibilisation au patrimoine architecturale locale en étudiant tous les matériaux utilisés dans la construction traditionnelle, leur propriétés et leur mise en oeuvre selon les règles de bonne construction. La formation a continué avec des leçons concernant la sûreté de chantier, l'expérimentation de nouvelles technologies, le dessin technique pour consentir aux apprentis de savoir facilement lire les plans, les perspectives et les sections relatives à un projet exécutif à suivre. La phase finale de la formation théorique s'est focalisée sur l'expliquer de bonnes techniques d'exécution des éléments de finition (enduits à la chaux, décorations, installations, etc.).



Images 5, 6, 7_ activité de formation théorique

Chaque phase de formation théorique a précédé la formation pratique en chantier:

- la construction des fondations en pierre;
- la réalisation des murs en adobes et en pisé;
- la construction de plafond en bois de palmier et karnaf en bois de palmier et laurier rose;
- la préparation du matériel (stockage) pour la réalisation des adobes formées, pressées et moulées;
- la réalisation de tamis de la terre et de la sable.

Jusqu'à maintenant les travaux ont intéressé la zone relative à un grand jardin, qui a été avant tout nettoyé et mise en sûreté, et la restauration de la partie de maison au patio qui donne sur le jardin.

Une fois restaurée, la maison sera destiné à maison d'hôtes et gérés par les femmes de l'*Association Al Assalà des métiers artisanaux de Figuig*, partenaire du projet, qui ont pu bénéficier d'une période de formation en Sardaigne concernant la gestion des auberges traditionnels.



Images 8, 9, 10_ activité de formation pratique dans l'école chantier

Finalité et objectives

L'objectif spécifique de l'école chantier est la sensibilisation de la population locale à la conservation et à la valorisation du propre patrimoine en créant figures professionnelles spécialisées et apte à contribuer de manière efficace au recouvrement d'une méthode de construction étudiée et pensée en relation au territoire et à ses caractéristiques climatiques.

Le patrimoine architectural de Figuig, au-delà de représenter un bien immatériel de grande importance culturelle, il peut, si préservé de manière correcte, aussi être une source économique possible dans une optique de tourisme.

L'objectif finale de cet action est de contribuer au développement de la ville à travers la sauvegarde du patrimoine et de ce qui on peut considérer tradition.

La thématique des ruines: un problème encore ouvert

Le problème des ruines, du dépeuplement des centres historiques et de la conséquente dégradation, reste à Figuig, comme dans beaucoup d'autres territoires, une thématique encore ouverte. Aujourd'hui les bâtiments historiques des ksour versent dans un état de dégrade avancé. En outre ces bâtiments appartiennent souvent à différents propriétaires qui ne habitent plus dans l'oasis et le manque total des accords entre les familles qui habitent dans la ville, celles qui ont abandonnée l'oasis et les autorités locales favorisent des comportements de négligence en compromettant l'intégrité et la survivance d'un bon système urbain.

Une solution pourrait être représentée par la redistribution des lots à la suite d'une longue période d'abandon. Cependant, le problème reste en premier lieu le désintéressement vers un patrimoine qui demande un entretien continu pour être conservé de manière propre.

Figuig est rentré en 2011 dans la liste indicative du Maroc pour les sites UNESCO. Une attention au niveau de tutelle du patrimoine pourrait en garantir sa conservation d'un point de vue architectural et valoriser un construit qui mérite une attention en tant que expression d'une organisation sociale et culturelle qui encore aujourd'hui règle la vie de cette oasis.

Bibliographie

(1)_ voir en référence

ELENA GHIBAUDO, *Restauro sostenibile e promozione dell'architettura in terra: la maison kouddane nell'oasi di Figuig (Marocco)*, rel.:Maria Adriana Giusti, Francesca de Filippi, Politecnico di Torino, Torino, a.a 2009/ 2010.

FARIOLI ELISA, *Il recupero di un edificio in terra cruda a Figuig (Marocco) – Ipotesi progettuale e valutazioni energetiche per la trasformazione della Maison Kouddane in centro di formazione per le tecniche costruttive tradizionali nell'ambito del programma di cooperazione dell'O.N.G. Africa '70 -*, Rel.: Manuela GRECCHI, Co-rel.: Giuliana IANNACCONE, Luca Pietro GATTONI, Politecnico di Milano, Milano, a.a 2008/2009.

La mémoire du lieu comme facteur de développement culturel, social et économique

MENOUER Ouassila

Enseignante chercheure
 Architecte de monuments et sites protégés
 Département d'architecture / Université se Blida
menouerouassila@yahoo.fr



Parmi les stratégies de développement des villes en Algérie, une politique de Sauvegarde et de Mise en Valeur a été introduite comme un instrument d'intervention sur les secteurs sauvegardés suite à la loi 98-04 relative à la protection et le mise en valeur des biens culturels protégés. La loi est, donc, destinée à toutes médinas, Casbahs, Ksours, Villages et agglomérations traditionnelles caractérisées par :

- Leur prédominance de zone d'habitat
- Homogénéité et l'unicité architecturale et esthétique
- Intérêt historique et/ou de mémoire

En plus des monuments singuliers, les secteurs sauvegardés sont constitués par l'ensemble des édifices mineurs formant un paysage composé produit par les diverses formes d'édification qui se sont superposées et/ou fusionnées à travers le temps. Ce paysage, s'il ne répond pas aux critères de classement en tant que monuments pour sa valeur exceptionnelle d'œuvre artistique et historique, il définit néanmoins un caractère à l'ensemble. Il offre, en fait, à l'ensemble urbain une valeur d'unicité, d'homogénéité et de stratification historique à conserver impérativement pour les générations futures.

La politique de protection et de mise en valeur des secteurs sauvegardés a été Initiée par l'étude du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah d'Alger, classée patrimoine mondial en 1992, la tentative fut suivie par l'étude du PPSMVSS de Constantine, de la vallée du M'Zab, de Dellys, ... , l'exécution de ces études n'est pas encore entamée.

1. La de mise en valeur : une expérience académique

En plus de ces études officielles, des études académiques de mise en valeur des villes historiques ont été développées au département d'architecture de Blida (Algérie), elles sont une manière de faire le projet de la ville où la mémoire du lieu constitue une référence projectuelle orientée vers la réhabilitation du bâti historique et la revitalisation économique et sociale de ses valeurs symboliques dans une approche multidisciplinaire assurant, à la ville, le rôle :

- Muséale (mise en valeur des valeurs patrimoniales)
- D'usage (intégration des fonctions pour l'amélioration du cadre de vie des personnes)

Et dont révélant le caractère identitaire exceptionnel et unique de toute ville historique. Les études postulent la création de situations de qualité urbaine et architecturale nouvelles en se basant sur les structures urbaines et territoriales préexistantes ou les

alternatives d'intervention vont de la nouvelle édification jusqu'à la restauration urbaine et architecturale.

2. Contenu des études

Sur le plan du contenu, l'expérimentation résume les constantes géomorphologique et paysagère du territoire anthropique dans ses valeurs historique, culturelle, symbolique, artistique et de mémoire; elle identifie aussi les espaces des pratiques sociale et collective du lieu. Ces éléments seront les outils projectuels pour le projet de mise en valeur de la ville à travers la proposition d'un programme fonctionnel pour la mise en valeur de l'entité historique et son intégration dans la dynamique urbaine de la ville.

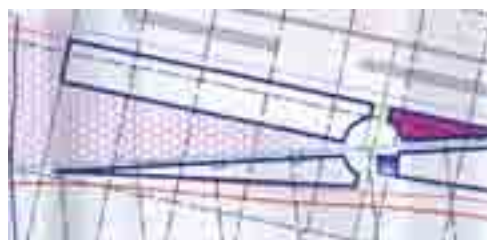
3. Expression des études de projets

Sur le plan de l'expression, l'expérimentation révèle les rapports géométriques spatiaux donnant la forme de la composition urbaine stratifiée, la trame d'implantation du tissu, Le projet architectural et urbain devient une occasion de valorisation des conditions de la ville présentes sur le territoire.

En pratique, les études réalisées sur plusieurs de cas de villes : Laghouat, Alger, Cherchell, Taghit, ... ont révélé l'originalité du projet d'architecture fait dans la ville et à partir de la ville.

A Laghouat, la conception du projet d'architecture « école de formation professionnelle » a été réalisée sous le thème « réinterprétation de la place de campement » altérée aujourd'hui. L'idée du projet a été définie à partir de la logique d'implantation, de formation et de transformation de la ville. En effet l'établissement urbain (la ville) était organisée en deux entités chacune entourée par un mur d'enceinte, elles étaient séparées par la palmeraie et une séguia (16^{siècle}) ; au 19^{ème} siècle, les deux entités ont été réunies par la démolition des deux murs d'enceinte et la construction d'une seule muraille autour de l'ensemble ; sur le lieu de séparation : la palmeraie et la séguia fut aménagé la place d'arme , lieu définissant le centre de la ville du 19^{ème} siècle organisant de l'église, la poste et la mairie.

Sur le lieu d'intervention, la présence d'un ancien four en ruine fut l'amorce à la composition du projet d'architecture. Restauré, il constituera un monument au centre d'une place regroupant deux entités fonctionnelles traversées par le parcours historique qui a, toujours, relié la ville à son territoire.



1. Implantation de la ville à l'origine de l'idée du projet d'architecture

A Alger, la consultation des plans cadastraux historiques a révélé un ancien fondouk à proximité de la mosquée Ali Bitchine, ce lieu est aujourd'hui une parcelle vide occupée par un marché informel, ce qui a généré l'idée du projet en restituant les divisions parcellaires et le passage urbain ainsi que plusieurs fonctions altérés.

Ces résultats sont le fruit d'une expérimentation issue de plusieurs niveaux de lecture à caractère synchronique et diachronique basées sur l'exploitation des documents d'archives graphiques et livresques.



2. Vue intérieur du projet de l'hotel : une reinterprétation du foundouk El Mekawi aujourd'hui altéré.

A Taghit, l'étude fut le projet de restauration du Ksar en entier à travers une approche de définition des interventions selon les critères suivants:

- **classification typologique**

- 1- Unité typique de l'établissement ou de l'aire culturelle
- 2- Unité classifiable pour ses caractères dimensionnels et architectoniques typique de l'aire culturelle
- 3- unité typologiquement non classifiable
- 4- unité superfétatoire

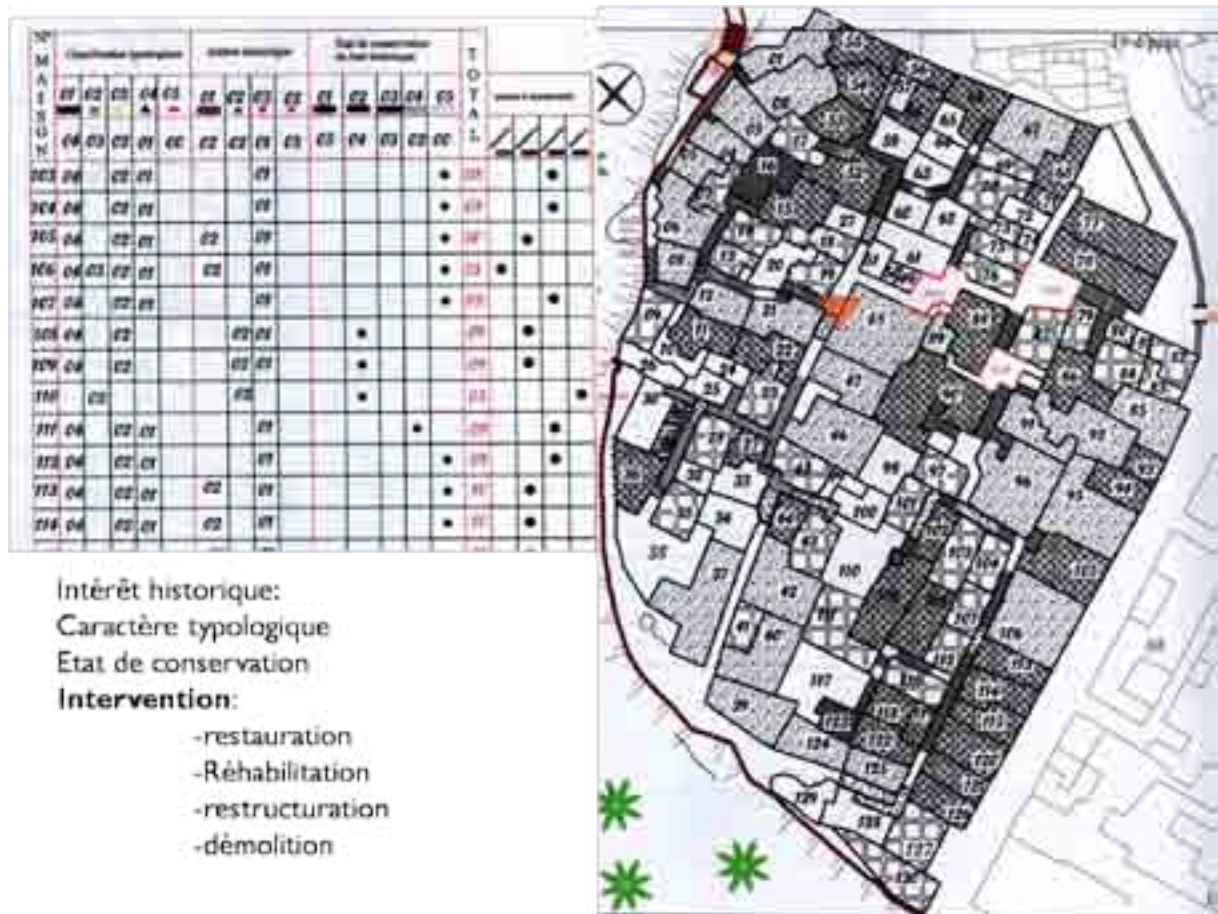
- **reconnaissance historico-typologique**

- 1- édifice datable selon les fonds bibliographiques
- 2- édifice datable selon les documents iconographiques
- 3- édifice d'intérêt particulier pour la lisibilité des processus de formation de l'établissement
- 4- édifice datable ayant maintenu ses caractères originaires
- 5- édifice exemplaire de la tradition architecturale typique de l'aire culturelle et de l'époque de construction
- 6- édifice représentatif de la forme d'habitat ou de production typique de l'aire culturelle

- **Valeur artistique et environnementale**

- 1- édifice caractérise par des éléments stylistiques et / ou œuvre artistique ...
- 2- édifice singulier à caractère monumental à fort degré de permanence
- 3- édifice caractérisé par la technologie constructive et/ou matériaux typique de l'aire culturelle ou de l'époque de construction
- 4- édifice prévalant pour son rapport avec l'ambiance naturelle du site

i



3.definition des interventions dans le Ksar de Taghit

Conclusion :

La politique des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur expérimentée est une perspective de remédier à la tradition de faire l'architecture indépendamment de son contexte physique et historique, elle est une vision postulant la stratification de la ville comme élément du projet architectural et urbain.

Concilier le progrès et la tradition, préserver les structures existantes, réinterpréter les traces et tracés préexistants sont les principes préétablis pour la mise en valeur des villes historiques.

Bibliographie

1) BOCCHI R., ROCCHETTO S. « Il recupero edilizio e urbanistico nelle progettazione della città » Venezia, 1979.

2) LEVY A., SPIGAI V. « Il piano e l'architettura della città » éd Cluva, Venazia, 1989.

Le processus de patrimonialisation entre enjeux et solutions : cas de la maison 93 'Dar Cheikh el Arabe' de la vieille ville de Constantine



¹Mr SEBTI Oussama/ ²Docteur CHABI Nadia.

Post-graduant/Doctorante.

¹Département d'architecture et d'urbanisme – Université Mentouri Constantine, Algérie.
E-mail : cimou21_archiwell@yahoo.fr

²Département d'architecture et d'urbanisme – Université Mentouri Constantine, Algérie.
E-mail : chabi.nadia@yahoo.fr

1. Introduction

Terre de conquêtes et de conquérants, l'Algérie possède une histoire millénaire jalonnée par le passage de plusieurs civilisations. Chacune d'elles a produit une culture matérielle et immatérielle qu'elle a laissée à ses descendants. Aujourd'hui, l'Algérie est le dépositaire de cet ensemble d'héritage. Par conséquent, elle dispose d'un legs culturel et naturel particulier ayant une portée mémorielle et symbolique. Cet héritage constitue un patrimoine varié : archéologique, architectural et urbanistique. Extrêmement riche et diversifié, le patrimoine algérien continue de susciter la curiosité et l'intérêt de nombreux chercheurs, décideurs, citoyens.... Si l'image de ce patrimoine a été exotisée, dissipée voire manipulée pendant la période coloniale, aujourd'hui les autorités algériennes œuvrent pour une prise en charge effective quant à sa valorisation et sa conservation. D'ailleurs, une partie de ce legs a fait l'objet d'un classement : environ cinq cent cinquante sites et monuments nationaux¹.

Néanmoins, malgré ces actions de préservation et de valorisation en faveur de l'héritage patrimonial, certains d'entre eux se trouvent complètement délaissés subissant l'usure du temps et les actions destructrices de l'homme. En fait, les résultats des actions menées par les autorités algériennes ne sont pas ceux escomptés posant la question de la pertinence de la stratégie adoptée par ces dernières. En d'autres termes, le processus de patrimonialisation, tel qu'il est mené par la tutelle, connaît des insuffisances liées à l'inexpérience, le manque de formation de spécialistes dans le domaine, de médiatisation et de sensibilisation de la société.....

2. La question de la patrimonialisation en Algérie

Il est clair que le processus de patrimonialisation représente une procédure complexe fondée sur une multitude de paramètres relevant des domaines (le secteur juridique,

¹ Liste établie par la sous-direction des sites et monuments historiques, direction du patrimoine culturel, ministère Algérien de la communication et de la culture, 2000.

culturel, celui de l'aménagement du territoire, de la planification nationale, etc...) et des échelles d'intervention (nationale, régionale, communale, etc...) différents, qui doivent être coordonnés. D'ailleurs, leur coordination est indispensable à la réussite des opérations de patrimonialisation des biens à conserver. Il est à souligner qu'en Algérie que l'état est le seul à jouer un rôle prépondérant dans les opérations de conservation. Décideur, législateur, pourvoyeur de fond, exécutant, les autorités algériennes imposent leur vision et leur façon d'appréhender le patrimoine quant à la signification et à l'orientation des enjeux qu'elles lui attribuent.

Pourtant, le patrimoine concerne toute la société : gouvernants et gouvernés. Les enjeux de la patrimonialisation : politique, culturel, identitaire,....surtout économique, ont des retombées indéniables sur le développement durable de l'endroit où se trouve le bien à conserver. La renommée de certains villages, villes, régions voire du pays est intimement liée à la présence de ces éléments patrimoniaux sur leur territoire. Ainsi, tout legs patrimonial constitue une richesse pour la nation qui exige l'adoption d'une stratégie adéquate et effective fondée sur la réalité du terrain.

3. Le cas de la vieille ville de Constantine

Effectivement, le cas de la vieille ville de Constantine, parmi tant d'autres en Algérie, est édifiant à plus d'un titre. Cette dernière constitue le noyau originel de la ville de Constantine composé d'une série de maisons traditionnelles avec leurs équipements d'accompagnement de l'époque tels que : les mosquées, les zaouïas, les ruelles commerçantes..... Elles reflètent le mode de vie des habitants qui les ont construits. Elles sont porteuses de faits historiques qui se sont déroulés dans cet établissement humain ancien faisant de celui-ci un patrimoine à sauvegarder. Ce tissu urbain traditionnel est emblématique ; il se distingue de par le site occupé qui est singulier, de par son organisation spatiale urbaine et de par son architecture. Tous ces atouts ont attribué à la ville de Constantine une image identitaire propre à elle.



Photo n°1-2 : Le noyau originel de la ville de Constantine

Occupant un site exceptionnel, la vieille ville constitue le noyau urbain originel de Constantine. Ce dernier est composé de maisons traditionnelles avec des équipements d'accompagnement de l'époque : mosquée, zaouïa...

Source: Internet

Néanmoins, depuis l'indépendance cette partie de la ville de Constantine a été négligée et délaissée par les autorités. Mais, elle a été fortement sollicitée par les habitants qui n'ont pas de logement. D'ailleurs, plusieurs vagues de familles successives ont occupé ces maisons attendant que l'état leur attribue un logement social de type appartement dans un « grand ensemble ». Elle a été complètement livrée aux victimes de la crise de logement dilapidant, ainsi, le legs ancestral. D'un autre côté, exhortées par les intentions de profit des promoteurs, ces dernières voulaient, à un moment donné, remplacer les maisons traditionnelles de la vieille ville par des hauts buildings transformant le noyau ancien en un centre moderne comme le stipule l'écrit de Jean Jacques Salvetat. Parallèlement, dans leur propension à la modernité, les autorités locales ont failli faire disparaître cet héritage. En effet, au nom de la modernité, elles ont proposé de raser la vieille ville relançant le débat sur la **tradition et la modernité** où le primat est donné à cette dernière. Mais, ce débat a eu le mérite de susciter **un mouvement associatif** qui a vu naître plusieurs associations militant pour la sauvegarde de la vieille ville telles que : l'Association de la défense du Vieux Rocher, les amis du musée de Cirta...

En effet, le temps que les autorités centrales et locales se décident à donner de **l'importance à la tradition et à reconnaître sa place dans la vie de la société comme un legs patrimonial voire une mémoire à préserver et à prendre en charge**, les habitants se sont occupés à leur manière du sort de la vieille ville. Certains résidents des lieux ont détruit sciemment les maisons afin de bénéficier d'un logement social, sans tenir compte de leur valeur patrimoniale. Pour faire face au chômage et à la pauvreté, d'autres ont enlevé des pans de mur de façades pour transformer le rez-de-chaussée en échoppes. Ils ont défiguré les façades traditionnelles en détruisant les murs aveugles qui ont été remplacé par des vitrines ou des étalages de fortune. Aussi, il faut signaler les transformations réalisées au niveau des maisons intactes notamment les rajouts illicites tels que les balcons, les fenêtres (voir photo n°3-4-5-6).



Photos n° 3-4-5-6 : Les exemples de travaux de réparation menés par les propriétaires. Des travaux de réfection sont réalisés par les propriétaires sans de tenir compte de la valeur patrimoniale des maisons traditionnelles.

Source : auteurs

4. Patrimonialisation de la maison n°93 Dar Cheikh El Arabe :

La vieille ville de Constantine possède une typologie riche qui se traduit à travers les maisons et les équipements divers (mosquées, hammams....). Quant aux maisons, elles ont été classées selon trois types par les recherches effectuées dans le domaine comme suit : **la maison à patio, la maison à Ali, la maison hybride**. Ces maisons constituent le potentiel patrimonial de la vieille ville qui commence à intéresser les autorités locales avec une **prise de conscience** importante au sein de la société civile (associations, habitants....). Cet intérêt s'est manifesté à travers la promulgation du décret pour la conservation du périmètre patrimonial en un secteur sauvegardé (PPSMVSS), appliquant, ainsi, le principe de la patrimonialisation qui est le processus à suivre pour la sauvegarde de ce legs. En fait, il constitue une démarche devant permettre la construction d'un dispositif social qui assure la valorisation et la sauvegarde du patrimoine à travers les différentes opérations de réhabilitation, de restauration....Ainsi, la vieille ville notamment la rue Mellah Slimane avec la maison n°93 Dar Cheikh El Arabe, est devenue un objet de recherche et d'étude voire un chantier d'exploration permettant d'acquérir la connaissance et de l'expérience à ciel ouvert en matière du patrimoine.

4.1- Situation de la maison n°93 Dar Cheikh El Arabe

La maison est située sur l'axe Mellah Slimane (Ex Perrégaux) qui se trouve au niveau du quartier « Souika » la partie basse de la vieille ville. Cette artère constitue un chenal principal de la vieille ville de Constantine. En fait, cette voie principale du noyau ancien prend naissance à partir du côté ouest de la vieille ville c'est à dire du pont Sidi Rached allant jusqu'à l'ancienne bordure appelée "le mur" (ex rue de la routière). Elle se termine au bord du Rhumel c.-à-d. : le côté nord de Constantine (voir photo n°7-8).

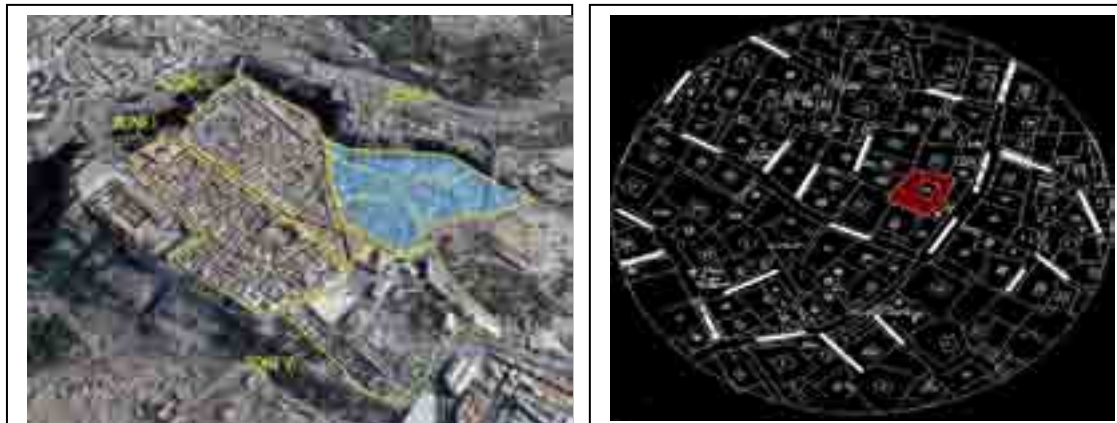


Photo n° 7-8 : Situation de la maison n° 93 dans la partie basse : Souika au sein du secteur sauvegardé (en bleu)

La maison est située sur l'axe Mellah Slimane (Ex Perrégaux) qui se trouve au niveau du quartier « Souika » la partie basse de la vieille ville.

Source : le PPSMVSS de Constantine, BET Kribech

En effet, la maison n°93 Dar Cheikh El Arabe est située dans l'axe le plus animé de la vieille ville de Constantine « la rue Mellah Slimane ex Perrégaux ». Elle abrite un nombre élevé de commerces artisanaux dont certains se sont convertis en optant pour

des activités contemporaines et plus lucratives, des équipements d'accompagnements (mosquée, zaouïa, hammams...). (Voir photo n° 9-10-11-12).

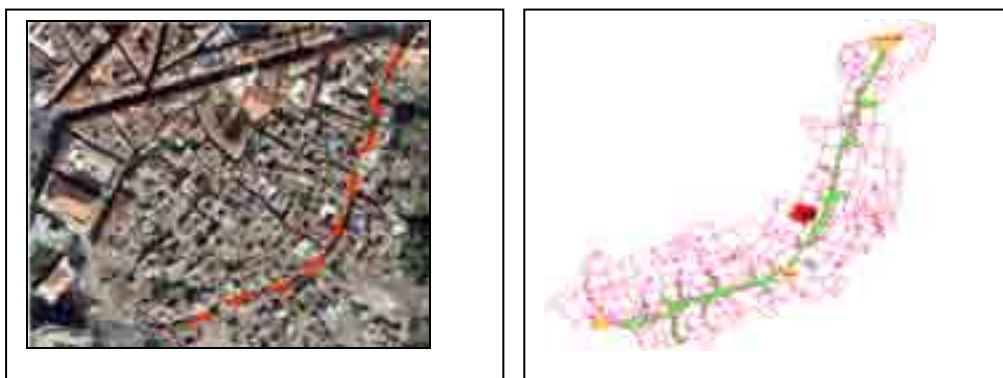


Photo n° 9-10 : L'axe Mellah Slimane et la désignation de la maison 93 dans cet axe.

La maison n°93 Dar Cheikh El Arabe est située dans l'axe le plus animé de la vieille ville de Constantine « la rue Mellah Slimane ex Perrégaux ». Ce dernier constitue une artère possédant une valeur symbolique pour la société Constantinoise.

Source : le PPSMVSS de Constantine, BET Kribech



Photo n° 11-12 : Fontaine de la mosquée Abd El Moumen et fontaine Zelaika

La maison 93 est enserrée entre la Mosquée Abd El Moumen qui comporte une fontaine¹ et la fontaine Zelaika.

Source: photos auteurs.

4. 2- La maison et ses abords entre érosion de l'usage et prise de conscience :

La maison Dar Cheikh El Arabe n'a pas été du reste épargnée par la crise de logement et le phénomène de l'exode rural ont fini par détourner la société (gouvernants et gouvernés) de leur histoire et de leur mémoire véhiculées par le patrimoine matériel et immatériel laissé par leurs ancêtres. D'ailleurs, elle a subi des dégradations suite au changement d'usage. En effet, l'édifice en question jouait le rôle d'une **Mahkama de Cheikh El Arabe** (un notable de la société de l'époque : **Ben Gana, le père de la femme du bey**) qui était un statut historique important. Cette dernière s'est vue

désaffecter se transformant en entités d'habitations à louer. Les locataires, qui ont pris possession des lieux, ne connaissaient pas la valeur patrimoniale de la construction. Le changement d'usage soutenu par le besoin de se loger ont fini par altérer la maison entraînant une détérioration de son authenticité.

Selon quelques inscriptions, la construction de la maison n°93 remonte à très loin allant jusqu'à la **période Hafside** passant par la **période ottomane** puis **coloniale** pour arriver à nous c'est-à-dire jusqu'à aujourd'hui. Mais, la question qui se pose dans quel état elle était et dans quel état elle est aujourd'hui ? Sachant qu'elle a connu une intervention coloniale qui a touché sa morphologie puisque les sabbats qu'elle comportait ont été détruits.

Le projet de restauration de la maison 93 est venu se greffer à l'action menée en priorité sur l'axe Mellah Slimane minimisant, ainsi, l'apport de la conservation de la maison. En fait, **c'est un projet de la Rue avec une action ponctuelle sur la maison pilote**. Depuis 2005, il existe une volonté de mettre en place une stratégie et un programme d'actions de préservation du patrimoine de la ville de Constantine afin de freiner le processus de dégradation et d'améliorer le cadre de vie de la Médina.



Photo n°13-14 : La maison 93

La maison 93 est d'une typologie de maison à Ali avec un patio, avec un caractère hybride après avoir intervenir sur son Ali par les Français.

Source : Bet Soltani Soltani

L'action du Mellah Slimane, qui dérive d'une volonté politique portée sur l'amélioration de **l'image de la vieille ville**, s'intéresse en premier lieu à l'aspect extérieur du tissu urbain ancien. Cette opération a été fondée sur:

- La mobilisation des acteurs du patrimoine.
- La participation et l'adhésion de la population.
- La recherche, l'étude, la réalisation et le développement d'une stratégie d'intervention.

Cette opération de sauvegarde du patrimoine constitue un balbutiement qui ne trouve pas d'écho au sein de la société. En fait, l'état joue le rôle de l'actant et des acteurs à

la fois n'arrivant pas à déclencher le mouvement associatif accompagnant tout processus de patrimonialisation.



Photo n°15-16: La maison 93, vues d'intérieur.

Les modifications apportées après l'occupation par des locataires, des ajouts qui font perdre le cachet traditionnelle de la maison.

Source: Bet Soltani Soltani

Par conséquent, **le projet de la maison 93 pilote constitue une opération portée beaucoup plus sur le côté technique que sur les enjeux et l'impact du processus de patrimonialisation qui est fondé avant tout sur la valeur d'usage du patrimoine et son opérativité symbolique et sociale visant l'amélioration de l'environnement urbain.** Il s'agit, en fait, de combiner un environnement urbain qui obéit aux exigences de la vie contemporaine voire moderne avec un patrimoine ancien en quête d'authenticité et de reconnaissance par une société tournée vers le futur et ce qu'il porte en lui comme innovation et nouveauté.



Photo n°17 : Vue sur les galeries intérieures de la maison 93 après décapage.

Pendant l'opération de restauration, des étaielements des éléments structuraux ont été mis en place avant le décapage des revêtements.

Source: Bet Soltani.



Photo n°18- 19: Vue sur le patio de la maison 93 après l'effondrement

Les résultats actuels sont entachés de plusieurs anomalies notamment : Les effondrements, les structures qui sont fragilisées à cause de la lenteur des travaux.

5. conclusion :

Source: auteurs

La conclusion tirée de cet exemple algérien notamment le cas d'étude : la maison n°93, est que les étapes, qui constituent tout processus de patrimonialisation à savoir **la sélection, la justification, le sacrifice, la conservation et l'entretien, la mise en exposition**, sont quelque part violées. En effet, la décision de classer ou de créer un périmètre de sauvegarde est purement politique. Elle a été prise suite à la mise en place de la loi 04-98. L'objectif était de sauvegarder la vieille ville. Cependant, le processus a du mal à se mettre en place dans la réalité notamment avoir les effets escomptés auprès de la société. Un dossier d'expertise pour déterminer les critères de sélection devait être un préalable à cette opération. Ensuite, le diagnostic de l'état de la vieille ville engagera sa justification pour enfin faire des sacrifices financiers temporels (consacrer un nombre d'heures de travail très importants et mais aussi faire un sacrifice vis-à-vis de la modernité : avoir le courage de garder certaines valeurs identitaires mêmes si elles semblent pour beaucoup de gens désuètes) et bien sûr lancer l'opération de conservation. Après cela, il faut penser à lui attribuer une fonction car le changement d'usage est une étape importante qui devrait concerner les techniciens, la société civile et les autorités locales. Ces dernières agissent en collaboration pour s'approprier le patrimoine historique en question et le mettre en exposition par le biais de la médiatisation pour arriver enfin à sa revalorisation. La formation d'un personnel et d'une main d'œuvre qualifiés en restauration et la sensibilisation de la population sont, en effet, le maillon de la chaîne de patrimonialisation qu'il faut renforcer en Algérie.

Bibliographie :

1. K. Boufenara ; « Thèse de Magistère » ; Université de Constantine 2007.
2. F. Boussouf : Architecte des monuments historiques ; Université de Constantine ; Chef projet restauration de la maison 93.
3. Y. Chennaoui: Maître de conférences classe A, Chercheur à l'ENSA (ex EPAU) d'Alger. Cours PG
4. N. Touam ; « Thèse de Magistère » ; Université de Constantine 2012.
5. Extrait du livre de Jean-Jacques Salvétat ; « Le voyage à Constantine ». L'Harmattan, 2003.
6. Le PPSMVSS de Constantine, Rapport de la 2ème phase .Mai 2010.
7. BET Soltani : maitre d'œuvre du projet de restauration de la maison 93.

La médina vue à travers ses vides : Les espaces publics, une composante négligée

Karibi Khadija

Architecte-urbaniste, docteur en géographie

Professeur-Assistante

Ecole Nationale d'Architecture de Rabat

Kkaribi@yahoo.fr



Dès qu'on parle de restauration et de réhabilitation des médinas, la réflexion se dirige systématiquement vers leurs espaces bâtis. La médina est essentiellement approchée par son plein : ses maisons, ses équipements, ses murailles...Le vide, en l'occurrence, les espaces publics, est moins abordé. Il est souvent relégué au second plan et traité de manière ponctuelle et isolée. Or, nous pensons que la réhabilitation réussie du bâti passerait par la reconnaissance de la valeur du contexte où il se situe.

L'absence d'intérêt pour les espaces publics dans les médinas peut s'expliquer par leur non « rentabilité économique » en ce sens que les processus de patrimonialisation intègrent davantage le bâti, qui réhabilite (Ryads en maison d'hôtes...), crée une richesse économique. Aussi, sur le plan scientifique, la notion d'espace public¹ dans le monde arabe demeure toujours ambiguë.

Pour les anciens orientalistes (Beyhum. N et David. J.C, 1993), en dehors des espaces princiers et communautaires, l'espace public en tant que lieu de débat civique² et lieu d'accès public n'existe pas dans les villes arabes, même les voies peuvent être empiétées par le privé, d'où une forme d'instabilité de l'espace public. Mais, à travers son analyse des villes arabes Ottomanes, Raymond (1985) a mis en évidence l'existence des espaces centraux à caractère public, quoique cette distinction s'opère en termes de fonctions. D'autres soulignent la prééminence de la propriété privée, en ce sens que les biens appartenant à tout le monde n'existent pas dans les villes arabes « *La catégorie de "public", dans le sens de appartenant à tous (res publica), n'existerait pas en droit musulman. Ce qui pourrait être considéré comme ouvert à tous, ne serait, juridiquement, que ce qui n'appartient à personne (res nullius) et qui resterait, sous certaines conditions, toujours susceptible d'une appropriation privée* »³.

¹ - La notion d'espace public est récente. Elle n'a été intégrée au vocabulaire de l'urbanisme que dans les années 1970 (David J.C, 2002), avant de se généraliser à la fin des années 1980 (Toussaint et alii, 2001). Ce qui n'empêche pas que son contenu soit ancien, les formes physique et abstraite ont devancé la notion.

² Dans La Mecque, il existait bien un espace de délibération avant l'avènement de l'Islam. Les Quraychites débattaient de leurs affaires économiques et sociales à Dar Nadwa.

³ JOHANSEN (B), 1980 «The claims of men and the claims of God», *Pluriformiteit en verdeling, Nijmegen*, pp. 65-66. Cité par BEYHUM Nabil, DAVID Jean-Claude, Dossier espaces publics dans les villes arabes, Cahiers de l'IRMAC, n° 2, 1993.

Il n'y a pas de propriété éminente, la terre appartient à Dieu et à son représentant sur terre⁴. Certains statuts fonciers marocains (Habous, Collectifs, Guichs) rendent compte du caractère inextricable du binaire public/privé.

Dans l'espace urbain, la notion public-privé est généralement approchée en tant que versus du dedans et du dehors⁵, du domestique et de l'extra domestique, cela institue une séparation nette entre ce qui est intime et relevant du domaine de la femme et ce qui est public et renvoyant à l'univers extérieur de l'homme. Dans les villes arabes, la corrélation est faite systématiquement par rapport à la sexuation de l'espace urbain. Ce qui dénude les espaces publics de leurs réelles valeurs spatiale et sociale. Dans notre article, nous considérons espaces publics l'ensemble des espaces physiques incluant le réseau viaire, les rues, les jardins, les places, les parcs...en somme tous les espaces non bâtis ouverts au public.

Nous nous demandons Quelle est l'importance des espaces publics dans la structure urbaine des médinas ? Et dans quelle mesure ils sont pris en compte dans la valorisation du patrimoine ?

1- Espaces publics, une mise en réseau à réactiver

Dans les médinas, la forme urbaine fut une cohérence et non une conséquence. Les espaces publics y ont joué un rôle structurel dans l'organisation spatiale et sociale. Ils irriguaient la ville et mettaient en connexion ses différentes composantes.

Ils étaient hiérarchisés en fonction de la réalité sociale à laquelle ils correspondaient ; de l'espace privé (impasse) jusqu'au public (place) en passant par des espaces semi-privés (ruelle) et semi-publics (la rue). Cette hiérarchisation dictait leurs usagers (voisins proches, habitants du quartier, habitants de la médina, habitants étrangers) et les activités qu'ils accueillait (de proximité, communautaires, de services, polluantes...)

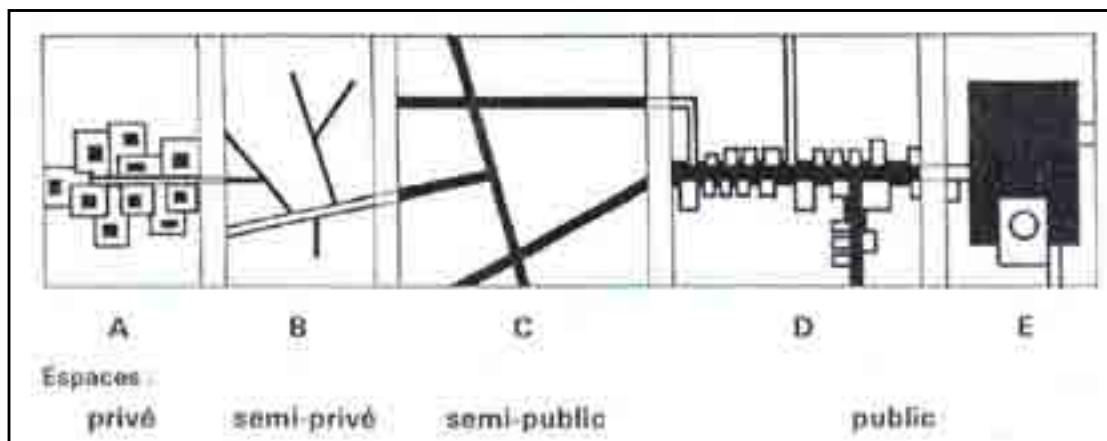


Figure 1 : hiérarchisation des espaces publics dans les tissus anciens.

Source : Touaa, cité par Miossec dans, TROIN.J.F (dir.), Le Maghreb, hommes et espaces, éd. Armand Colin-collection, 1985, Paris.

⁴ BIANQUIS (T), cité par BEYHUM Nabil, DAVID Jean-Claude, « les espaces du public et du négoce à Alep et Beryouth », dans, *Les Annales de la recherche*, « Espaces publics en ville », décembre 1992-mars 1993.

⁵ Cette répartition remonte à la mythologie grecque où Hestia représente la déesse du foyer et symbolise l'intérieur alors d'Hermès est la déesse de l'extérieur et de la mobilité.

Jusqu'à présent, la matérialisation physique de ces espaces publics est toujours maintenue, mais leurs fonctions ont changé suite aux mutations sociales qu'a connues la société marocaine de manière générale. Aussi, malgré la continuité au sol de leur tracé, ces espaces ont subi une désarticulation de fait, ils sont déconnectés fonctionnellement et socialement les uns par rapport aux autres.

Les prémisses de cette désarticulation ont jailli avec les premières intentions d'aménagement du protectorat, lequel aménagement a prévu une ville nouvelle et a relégué les médinas à un rôle de « musée » grandeur nature en respectant selon Lyautey leur intégralité artistique « ...la particularité des mœurs indigènes, la conservation des vieilles médinas avec leurs pittoresques murailles, leurs monuments historiques et religieux, leurs voies étroites et sinueuses, s'opposaient à tout contact intime avec les cités nouvelles... »⁶.

Paradoxalement, au niveau de Rabat, la trame urbaine de la ville nouvelle a été structurée autour d'axes principaux projetés sur le tracé des anciennes pistes cavalières reliant la médina aux régions des Zaers, Zemmours, Méknès et Marrakech. Les nouvelles avenues sont ainsi enracinées dans la médina. Certes, il y a eu au début séparation des pratiques sociales et spatiales⁷ entre les deux tissus, mais cette connexion va permettre de transcender cette séparation des décennies plus tard et scellera le destin des deux tissus.



Figure 2

La trame viaire de la ville nouvelle (à droite) dessinée sur le tracé des anciennes pistes cavalières (à gauche).

Source : Michel Ecochard, Présentation de l'Esquisse de Rabat et Salé, décembre 1948, archives de la Direction de l'Urbanisme.

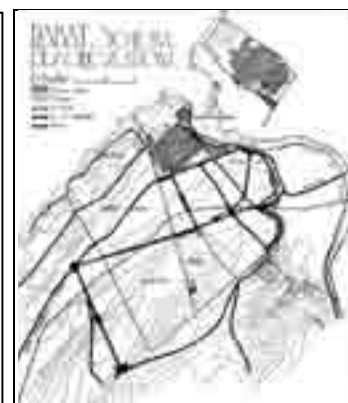


Figure 3

L'avenue Mohammed V, cœur battant du centre ville coloniale et façade du nouveau régime, traverse la médina sur le tronçon connu communément par l'appellation L'gza.

⁶ JOLE, KHATIBI, MATERSON, 1970, « Urbanisme, Idéologie et ségrégation, exemple de Rabat », dans *Annales marocaines de sociologie*.

⁷ - Des récits datant de l'époque coloniale montrent l'existence d'une différenciation des pratiques spatiales entre les Marocains et les Européens, chaque communauté avait son espace physique et temporel « C'est à la sortie des magasins, des bureaux, des administrations, des ateliers que la ville s'anime. Pendant la journée, la vie marocaine bat son plein, dans les rues avec les citadins, les gens débarqués du bled, la fine gandoura côtoyant la djellaba la plus grossière...La vie extérieure marocaine meurt avec la fin du jour. C'est au crépuscule au contraire, que les Européens vont respirer sur le Boulevard El Alou, sur la corniche, le boulevard Front d'Oued, que l'air du soir rafraîchit. L'apéritif rassemble les gens d'affaires, les fonctionnaires, les officiers. Les restaurants sont connus, c'est la grande vogue nocturne du Boulevard El Alou ». D'après la revue *Terre marocaine* de 1928, cité par CHASTEL (R), 1997, p. 206.

Cette pénétration a permis à cette avenue de constituer un repère d'orientation majeur au niveau de la ville, comme elle a permis à la médina de se repositionner dans un réseau plus large qui dépasse ses murailles. Chacun des deux tronçons de l'avenue présente un type d'espace public, le premier, moderne avec un tracé régulier et large et des activités elles aussi modernes et le second, étroit et légèrement irrégulier avec des commerces traditionnels et ordinaires. En termes de fonctionnement, les deux espaces se relayaient temporellement, les magasins se fermaient le dimanche pour l'un et le vendredi pour l'autre, l'un se rythmait avec les sorties de bureau l'autre avec les appels à la prière. L'ensemble offrait aux usagers une souplesse temporelle et un choix en termes de commerces et d'animation voire d'urbanité et ce, sur une portion circonscrite de la ville. Aujourd'hui, le centre colonial, notamment son cœur battant (Avenue Mohammed V) est en partie redevable à la médina, en ce sens que la dynamique économique que celle-ci a su préserver l'impose comme un pôle commercial attractif à l'échelle de l'agglomération.

Le passage au Boulevard Mohammed V est souvent précédé ou se termine par une visite de la médina. Les avenues du centre ville moderne, interceptent dans leur prolongement au niveau de la médina la rue Souika, rue commerçante et la plus animée de la ville ancienne. Cette imbrication dénote des changements subis par les espaces publics traditionnels, mais montre également l'importance de ceux-ci dans l'armature urbaine de la ville et la richesse de l'urbanité qu'ils offrent.



L'avenue Mohammed V, cœur du centre ville moderne de Rabat prend racine dans la médina : une connexion forte des alignements commerciaux entre les deux tissus.

(La carte originale ne spécifie pas le tracé en rouge dessiné par Karibi)



Figure 4 : tracé de la trame commerciale dans le centre ville et dans la médina
Source : Moissec dans : TROIN.J.F (dir.), 1985, Le Maghreb, hommes et espaces, éd. Armand Colin-collection, Paris.

Figure 5 : Bab Teben à Rabat intersection animée entre la médina et la ville moderne.
Source : privé

2- La médina : un besoin affirmé en espaces publics aménagés face à des actions ponctuelles

Les sorties après les heures de bureau ou en fin d'après-midi sont devenues partie prenante de la vie des citoyens qui sont de plus en plus « friands » de lieux de rencontre, de déambulation et de détente. En dehors des rues commerçantes principales, la médina n'a pas pu valoriser ses espaces publics. Des jardins, des places, des belvédères...sont insuffisamment aménagés pour répondre aux nouveaux besoins de la population malgré qu'ils soient intensément fréquentés. En les pratiquant, les usagers valorisent ces espaces par le bas.

Aussi, les habitants de la médina se sont rabattus sur les espaces publics de la ville européenne, lesquels espaces, n'étaient pratiqués par les marocains que comme lieu de passage. Aujourd'hui, ces habitants, particulièrement les jeunes, considèrent la ville moderne comme étant la continuité territoriale naturelle de leur quartier. C'est leur « houma » (malgré que la notion de « *houma* » et tout ce qu'elle implique n'existent plus⁸). Les places, les jardins et les dégagements minéraux...sont intensément pratiqués par eux. Cette appropriation totale fait rejaillir ce sentiment d'appartenance et recoud virtuellement les deux tissus.

A ce sujet, les espaces publics qu'offre le Boulevard Mohammed V, par exemple, permettent aux femmes de se récréer dans les jardins, aux jeunes de se s'asseoir sur les marches du café de Balima pour voir et être vus, aux adolescents de pratiquer les sports urbains de mobilité (patins à roulettes et skates-bords) dans les dégagements minéraux et aux hommes de faire des rencontres dans les nombreux cafés.

Cependant, malgré ce besoin largement exprimé, les actions de valorisation des espaces publics à l'intérieur de la médina ne suivent pas. La réhabilitation est désormais focalisée sur le bâti, notamment suite au phénomène de gentrification qu'ont connue certaines médinas et qui s'est traduit par la transformation des Ryads en maisons d'hôtes. Non seulement, ces espaces sont négligés, mais ils reflètent dans de nombreux cas une image négative de la médina, c'est le cas de la rue de Souika qui connaît la plus forte concentration de mendiants ayant divers genres d'handicaps, exposés aux vues des passants et des touristes étrangers. La place Rahba, qui forme un dégagement de grand intérêt depuis la porte de Bab Al Bahr, est le réceptacle de marginaux qui vendent à même le sol des objets récupérés des décharges et sans intérêt⁹. C'est dire que la dévalorisation touche les espaces les plus visibles et les plus emblématiques.

Des actions sont désormais entreprises au niveau de certains espaces (Bab El Had, rue des Consuls)¹⁰, mais elles demeurent ponctuelles et sélectives en ce sens qu'elles ne couvrent essentiellement que les parties visibles (axes principaux et places). Ces actions ne sont pas intégrées dans une vision qui réhabilite la pertinence du réseau des espaces publics dans sa globalité. En agissant ainsi, les sites aménagés sont de fait extraits de leur contexte spatial et social, ce qui ne permet pas la réussite totale de l'action elle-même.

Cette intervention partielle montre la prééminence de la logique de patrimonialisation dans les actions de réhabilitation. La célèbre place de Jemaa El Fna en est l'illustre exemple. Dans ce cas, le réaménagement fut la conséquence d'une patrimonialisation, elle-même survenue suite au classement de cette place en 1980 comme patrimoine oral de l'humanité. La place est ainsi mise au cœur de l'industrie touristique, position qui ne s'est pas effectuée sans dégât, à commencer par la perte de sa raison de

⁸ La *houma* est structurée par un esprit de quartier « *c'est cette « âme » du quartier qui fonde l'identité et l'appartenance spatiale en l'enrobant d'une sorte de 'açabiyya ou esprit de corps, qui se produit et se reproduit par identification...et également par opposition aux autres* ». (KERROU Mohamed, 1998).

⁹ - Clés, médicaments périmés, ustensiles abîmés...

¹⁰ - Nous n'abordons pas ici la divergence des avis concernant la qualité des réaménagements dont font l'objet ces espaces.

classement : le patrimoine oral¹¹. Les façades ont été également affectées par une « floklorisation » de l'architecture traditionnelle et la place n'a pas été liée au réseau d'espaces publics de la médina de Marrakech.

Cet « arrachement » du contexte par l'aménagement rappelle celui des monuments engagé depuis les années 1920, en ce sens que le classement extrait le monument de son environnement et tend vers sa muséification. Il s'agit ici d'une certaine « mise à l'abri »¹² des bâtiments, laquelle, si elle n'est pas suivie d'une réhabilitation de « mise en contexte social et spatial », détériore l'objet classé au lieu de le sauvegarder¹³.

L'arrachement du contexte est accentué par le phonème de gentrification. En effet, des pans entiers des tissus patrimoniaux sont achetés par des particuliers qui privatisent les espaces publics (notamment) les derbs. Tebbaa souligne que dans la frénésie immobilière qu'a connue la médina de Marrakech, certains acquéreurs ont acheté des morceaux de quartier pour construire « un chez soi » et se sentir à l'aise et loin des nuisances de la médina. Ces enclos impactent les espaces publics et créent des coupures au niveau de son arborescence qui est d'ailleurs la spécificité de la médina. Même les terrasses¹⁴ sont détournées de leur fonction initiale en étant parsemées de piscines, de terrasses-café....

La patrimonialisation de Jemaa El Fna nous montre comment un espace public peut impulser la gentrification de toute une médina, mais elle montre également que la patrimonialisation sélective des espaces publics conduit à une fragmentation de la médina en ce sens que les quartiers les moins accessibles sont les moins équipés et les moins valorisés foncièrement et d'autres sont privatisés.

3- Les espaces publics de la médina, une richesse typo-morphologique inexplorée

Dans de nombreux grands projets urbains et touristiques qui s'élèvent au Maroc, la médina constitue un référent et un élément fondamental de leur promotion. Des médinas toutes neuves sont même projetées dans certaines villes nouvelles (Tamesna). Le modèle est-il transposable ? Nous pensons qu'au-delà de ce mimétisme non contextualisé, le langage urbain national pourrait s'enrichir en analysant en profondeur les formes urbaines de l'urbanisme traditionnel, notamment la typo-morphologie des espaces publics.

Dans toute forme urbaine, les tracés des voiries et des espaces publics sont les pérennes¹⁵. Il s'avère donc nécessaire d'approcher la médina par ses « creux » d'autant plus que les données chiffrées montrent que les constructions traditionnelles

¹¹ -Une enquête réalisée sur les tatoueuses a montré que parmi les activités prisées par les touristes, la halqa vient loin (5%) après les tatouages de henné (55%), les danses (20%) et la restauration (15 %). Kaoutar Tayaa citée par TEBBAA Ouidad, Op.cité

¹² - TEBBAA Ouidad, op.cité

¹³ - Souvent au Maroc le classement ou l'inscription de patrimoine archéologique ne favorise pas systématiquement une patrimonialisation. La médina de Fès a connu un sort différent que celui de la médina de Marrakech malgré qu'elle soit la première à être classée patrimoine mondial de l'humanité.

¹⁴ - Par la fonction qu'elles remplissaient autrefois, les terrasses peuvent être catégorisées dans les espaces publics, sauf qu'elles étaient réservées aux femmes, lesquelles pouvaient passer les unes chez les autres par des petites échelles pour bavarder, échanger des nouvelles, des services...D'après un ancien habitant de la médina, les jeunes garçons n'étaient pas autorisés à élever des pigeons sur les terrasses pour ne pas déranger les femmes.

¹⁵ - Des pistes datant d'anciennes civilisations (Romaine, Amérindien...) sont toujours existantes.

ne sont pas dominantes (dans la médina de Rabat, par exemple, elles ne représentent que 53,1 % contre néo-traditionnel : 21, 5- récent extraverti 11,8- Précaire 13,6. Données : Agence Urbaine de Rabat-Salé).

Les espaces publics traditionnels témoignent d'une richesse non encore explorée. Leur conception intégrait des indicateurs social, topographique, climatique, architectural...ce qui a fait leur spécificité.

La trame structurelle a été réalisée en respectant le site et en prenant en considération les activités à implanter et le rôle social de chaque sous-trame.

Cette approche a produit des formes d'espaces publics diversifiés, ce qui fait de chacun de ces espaces un cas unique. Cette diversité est d'autant plus soulignée par des changements d'échelles et des éléments architecturaux (couverture ou non des passages, portes, plafonds des Sabas, arcades...). Rentre, également dans la perception, la dimension visuelle, laquelle est marquée par les changements des largeurs des rues, par la topographie, par la morphologie, par les effets de lumière et d'ombre, par les odeurs...l'ensemble définit les moments d'arrêt ou de circulation, le piéton est guidé dans son cheminement selon des axes de parcours qui constituent ce lien formel et fonctionnel entre les espaces publics dans la médina. L'axe brisé, la déviation et l'implantation inclinée des équipements accentuent ce cheminement.

Dans ce tissu, le repère urbain est approché différemment que dans la ville moderne. Le minaret devient un élément organisateur et visuel, qui peut être appuyé ou non par des fontaines. Ainsi, la perspective et le recul cèdent la place à la découverte et au rapprochement, ce qui a contribué au façonnement du charme énigmatique et insaisissable des médinas. La topographie peut même appuyer la perspective en soulignant un point d'aboutissement et elle paraît plus courte que la réalité... Dans la médina de Fès, la topographie devient repère, il suffit juste de suivre le sens descendant de la pente pour en sortir.



Figure 6 : vues sur des espaces publics dans la médina de Méknès

Source : Direction de l'architecture, Etude architecturale de la médina de Méknès, rapport analytique général.

S'il est plus facile d'établir un classement typologique des places (carrée, rectangulaire, demi-circulaire...) dans la ville moderne, celles de la médina semblent indéfinissables et multiples. Pourtant, elles ont leur propre logique d'organisation. Chaque élément contribue à la composition de l'espace public. Les places peuvent être créées par bifurcation de deux rues qui se rejoignent pour créer un dégagement dédié à recevoir une mosquée par exemple. Le dégagement (place, rahba) s'adapte à l'échelle de l'équipement qu'il accueille (mosquée, four), se transforme en noyau d'activités (épiciers...), ou accueille des éléments urbains et naturels (fontaine, arbres...). Les éléments de repères changent en fonction du recul dont dispose le piéton ainsi le minaret comme élément de repère passe au second plan au fur et à mesure qu'on s'y approche...les couvertures de rues, les sabas...prennent le relais et deviennent repères (cas de souk Sebbat dans la médina de Rabat).

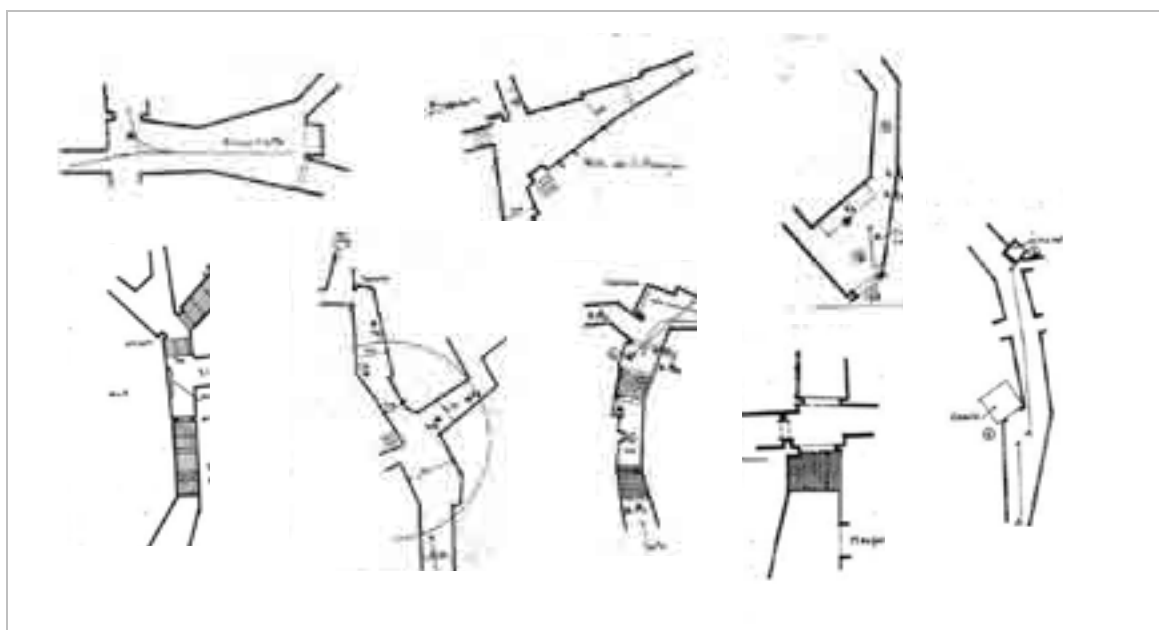


Figure 7 : Une morphologie diversifiée : Chaque place est un cas unique

Source : Direction de l'architecture, Etude architecturale de la médina de Méknès, rapport analytique général.

Conclusion

La reconnaissance patrimoniale d'un tissu urbain ou d'un de ses éléments est, certes, un pas vers sa valorisation, mais encore faudrait-il que cette reconnaissance ne se réduise pas à une hantise de « mise à l'abri », mais soit une reconnaissance du rôle de l'élément réhabilité dans sa structure d'accueil (proche et large) et dans son contexte contemporain (social, culturel, économique et technologique...).

Le patrimoine ne peut pas être hiérarchisé de manière préférentielle, l'ensemble forme un puzzle et toute action circonscrite peut receler en elle les conditions de la relégation des autres composantes. A ce titre, approcher les médinas par ses « vides », c'est garantir, dans une large mesure, une réhabilitation intégrée de ses « pleins ». Les espaces publics ne sont pas des résidus, mais ce sont la projection d'une vision multicritères, ils sont distributeurs, organisateurs et récepteurs de pratiques sociales. Cet article a essayé de souligner (i) leur importance sociale, urbaine et architecturale en démontrant qu'ils sont vivants et riches d'enseignement. (ii) Et la nécessité d'une vision intégrée qui minimise les conséquences négatives de la patrimonialisation.

C'est une invitation à les repositionner, à leur juste valeur, dans le processus de patrimonialisation. Ils doivent, également, être mis au cœur de la réflexion architecturale et urbaine au vu de l'engouement pour les tissus traditionnels dans de nombreux grands projets urbains au Maroc, mais lequel se réduit souvent à une folklorisation.

Bibliographie :

- BEYHUM Nabil, DAVID Jean-Claude, « les espaces du public et du négoce à Alep et Beryrouth », *Les Annales de la recherche, Espaces publics en ville*, décembre 1992-mars 1993.
- BEYHUM Nabil, DAVID Jean-Claude, *Dossier espaces publics dans les villes arabes*, Cahiers de l'IRMAC, n° 2, 1993.
- Direction de l'architecture, Etude architecturale de la médina de Méknès, rapport analytique général.
- ECOCHARD MICHEL, Présentation de l'Esquisse de Rabat et Salé, décembre 1948, archives de la Direction de l'Urbanisme.
- JOLE, KHATIBI, MATERSON, 1970, « Urbanisme, Idéologie et ségrégation, exemple de Rabat », *Annales marocaines de sociologie*.
- Michel Ecochard, Présentation de l'Esquisse de Rabat et Salé, décembre 1948, archives de la Direction de l'Urbanisme.
- KERROU Mohamed, 1998, « quartiers et faubourgs de la médina de Kairouan. Des mots aux modes de spatialisation. », *Genèses, les mots de la ville*, pp. 49-76, disponible sur le site : <http://www.persee.fr>.
- TEBBAA Ouidad, (« Patrimoine, patrimonialisation et développement touristique : le cas de Marrakech », dans : La faculté des sciences et des lettres de Rabat, 2010, *Hesperis – Tamuda*, fascicule unique, Vol. XLV),
- TOUSSAINT. Jean-Yves, ZIMMERMANN. Monique (sous la direction), 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Imprimerie Lienhart.
- RAYMOND André, 1985, *grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Sindbad, Paris.
- TROIN.J.F (dir.), 1985, *Le Maghreb, hommes et espaces*, éd. Armand Colin-collection, Paris.

Rôle de la société civile dans la valorisation du patrimoine

Ahmed Chebouni

Centre de Développement de la Région de Tensift

Cdrt2012@gmail.com

1- Introduction

Le patrimoine fait partie de l'identité, de l'âme d'une personne ou d'une nation dans ses manifestations visibles comme le patrimoine bâti, ou dans ses aspects fragiles comme le patrimoine immatériel.

Marrakech, ville millénaire, capitale de plusieurs empires et dynasties peut s'enorgueillir de posséder un riche patrimoine traditionnel qui s'est constitué sur plusieurs siècles et qui porte les emprunts de ses créateurs, de ses bâtisseurs et de leur volonté d'imprimer leur grandeur dans la pierre et dans les esprits à travers leurs mythes et leurs épopées.

Toutefois le patrimoine bâti traditionnel, typique par son architecture, ses enduits, ses couleurs, et ses ouvertures, qui constitue l'un des principaux attraits de la médina est en train d'être dénaturé à cause des travaux de rénovation ou des ajouts effectués et l'intégration des matériaux et techniques modernes de manière insuffisamment réfléchie. Ces pratiques sont entrain de faire perdre à la ville ancienne ses repères et son identité.

Par ailleurs une partie du patrimoine oral qui se concentre dans le cœur de la ville que constitue la place de Jamâa El Fna est en train de dépérir petit à petit par manque de relève des artistes, par manque d'intérêt du public sollicité par les nombreux moyens de distraction offerts par la société moderne et aussi dans une certaine mesure par le peu de professionnalisme ou d'inspiration de certains artistes qui n'arrivent plus à capter l'intérêt des visiteurs et par l'absence de perspectives d'avenir.

La musique traditionnelle, autre élément du patrimoine oral, connaît aussi un certain recul à cause de l'insuffisance des lieux d'apprentissage et des professeurs, et d'un manque d'intérêt de la part des jeunes.

En outre l'artisanat qui constitue l'une des richesses de la ville connaît aussi de grands bouleversements: disparition de certains métiers, concurrence de produits d'imitation, détérioration de la qualité, ...

Face à ces nombreux défis et menaces, le Centre de Développement de la Région de Tensift (CDRT) association reconnue d'utilité publique est consciente que la valorisation du patrimoine et sa préservation passe par des actions de sensibilisation des citoyens de différents âges et conditions, responsabilisation des élus et des administrations, de formation au profit des artisans chargés de la transmission de leur savoir faire et de communication en vue de diffuser l'information sur les actions entreprises; et ceci en vue de former une vision partagée sur l'importance du patrimoine et élaborer une stratégie pour sa valorisation pour en faire un levier déterminant pour le développement économique, culturel et social de la ville .

Les actions initiées par le CDRT sur le patrimoine ont connu une impulsion nouvelle dans le cadre du projet Montada qui est soutenu et financé par l'Union Européenne. Ce projet a créé une dynamique constructive pour la préservation et la valorisation du patrimoine. Nous œuvrons à ce que cette dynamique se poursuive.

2- ACTIONS DE SENSIBILISATION

2.1 Etude de l'évolution du patrimoine oral de la place Jamâa El Fna

Toute initiative visant à préserver le patrimoine oral de la place de Jamâa El Fna ou à le valoriser doit d'abord passer par la connaissance de ses origines et de son histoire, de son évolution et de sa situation actuelle ainsi que des différents spectacles présentés; à ce titre, le CDRT a réalisé une étude sur le patrimoine oral de la place de Jamâa El Fna conduite par des historiens, des professeurs, des écrivains et des artistes. Cette étude a été complétée par une enquête de terrain exhaustive sur les artistes et les spectacles de la place.

Cette étude a remonté les traces des premiers spectacles de la place et a retracé leur évolution et développement, fait leur inventaire, dressé une typologie, et établi un état des lieux récents sur les spectacles de la place et de leurs succès ou reculs respectifs.

Elle a révélé que certains spectacles sont menacés de disparition comme le conte, d'autres en régression c'est le cas du charme des serpents et du dressage des singes, d'autres se maintiennent comme les chanteurs ; certains arts se développent même au point de devenir envahissants comme le tatouage au henné pratiqué par plusieurs centaines de femmes.

L'étude a montré une structuration et une exploitation de l'espace dédié au spectacle selon un rythme immuable ; elle a montré aussi que l'espace dédié au spectacle a été progressivement grignoté par l'invasion des restaurateurs et vendeurs.

La journée de présentation de l'étude a fait état d'un certain nombre de revendications et demandes de la part des artistes dont la plupart concerne le conseil de ville et le ministère de la culture (reconnaissance de statut , soutien matériel , délivrance d'une carte professionnelle , couverture sociale), d'autres demandes portent sur l'espace réservé aux spectacles et sur les conditions adéquates de travail ; un comité de suivi a été constitué à l'issue de la journée pour répondre aux attentes des artistes et les soutenir.

2.2 Journée sur la Halqa

La place de Jamâa El Fna est le cœur palpitant de la ville de Marrakech et la halqa est une véritable institution, mais elle a besoin d'être redynamisée, valorisée, l'un des meilleurs moyens est de valoriser les artistes et le spectacle, d'améliorer la qualité de leurs prestations. Dans le même sens, une grande fête regroupant les différentes troupes d'artistes qui animent la place de Jamâa El Fna a été organisée et vise aussi



à institutionnaliser cet événement pour en faire une manifestation culturelle annuelle ; cette journée qui a reçu un large écho relayé par les organes de presse a vu la participation de près de 200 artistes.

Valoriser le patrimoine c'est aussi valoriser l'artiste, lui rendre hommage et lui restaurer sa dignité.

Les échanges ayant eu lieu durant la journée de la Halqa ont permis aux associations d'artistes d'exprimer dans le domaine de la formation, dans les différentes formes d'expression artistique orale pour améliorer la qualité de leurs prestations et de ce fait améliorer leur succès et leur audience.

2.3 Journée médicale au profit des artistes de la place

Les artistes de la place vivent dans des conditions précaires ; ils ne disposent d'aucune protection sociale et sont victimes de tous les aléas .

Le CDRT, au sein du comité de suivi institué à l'issue de la journée d'étude, s'est engagé à aider les artistes pour les faire bénéficier de l'assistance médicale instaurée au profit des personnes dans le besoin .

C'est ainsi que la société civile de la ville, coordonnée par le CDRT, a fait une action en leur faveur en organisant une journée d'assistance médicale et en les aidant dans les démarches pour bénéficier de l'assistance médicale dans le cadre du programme d'assistance médicale aux personnes démunies (RAMED).

2.4 Soirées conférences -concerts

Marrakech a un riche patrimoine de musique traditionnelle dont les amateurs et les pratiquants ont tendance à diminuer ; pour inverser cette tendance et conduire de plus en plus de gens à s'y intéresser et à l'aimer, contribuant de ce fait à son renouveau et à son épanouissement, le CDRT en collaboration avec les associations d'artistes qui pratiquent les différents types de musique traditionnelle a organisé trois soirées artistiques sous forme de conférence-concerts, consacrées à la musique Melhouna , à la musique spirituelle Samaa et Madih et à la Daqqa de Marrakech. Elles ont été organisées dans des riads célèbres de Marrakech qui reflètent un autre aspect du patrimoine. Ces soirées ont été l'occasion d'initier un large public aux origines, à l'évolution et aux différents types de musique traditionnelle.

Le CDRT œuvre aussi pour institutionnaliser ces événements et en encourageant les initiatives visant à constituer des fédérations nationales d'associations d'artistes, enceintes adéquates pour promouvoir le patrimoine ; ces initiatives commencent à porter leurs fruits puisque la fédération des associations de melhouna a vu le jour récemment à Marrakech.

3- EDUCATION AU PATRIMOINE

La valorisation du patrimoine est un travail de longue haleine qui passe par l'investissement dans les jeunes qui auront à charge demain de préserver le patrimoine, de le valoriser et de le faire fructifier.

La création de clubs du patrimoine dans les établissements scolaires et l'introduction de cours sur le patrimoine dans les programmes scolaires constituent un moyen efficace de faire connaître, aimer et protéger le patrimoine.

Le CDRT convaincu de l'importance de l'investissement dans les jeunes, a développé toute une activité conduite sur six mois en mobilisant et en contribuant à l'animation des activités des clubs du patrimoine d'une dizaine d'établissements scolaires.

L'éducation au patrimoine passe en premier lieu par sa connaissance car de nombreux jeunes même de Marrakech en ont une connaissance imparfaite ou faible ; pour pallier à ces lacunes, des visites guidées ont été organisées pour les élèves des clubs du patrimoine. Les clubs du patrimoine ont été sollicités pour travailler sur les thématiques de la ville, du quartier, de la maison et sur les monuments.

L'expérience faite dans le cadre du projet Montada a porté ses fruits, une dynamique est en marche chez les jeunes et la production de qualité sur le patrimoine à travers chants, pièces de théâtre, tableaux, maquettes et recherche d'objets anciens de la vie courante montre tout l'intérêt que les jeunes attachent désormais au patrimoine ; demain ils seront ses meilleurs défenseurs, contribuant ainsi à le perpétuer et à l'enrichir.

Les clubs du patrimoine ont acquis également des outils qui les aideront à poursuivre leurs activités sur le patrimoine.

4- FORMATION

4.1 Formation des guides touristiques

Afin d'améliorer les connaissances et éviter que des informations erronées circulent, une journée de formation et sensibilisation des guides a été organisée en collaboration avec l'association des guides touristiques et des guides de montagne qui a permis de bien communiquer sur le patrimoine et de faire des guides de véritables ambassadeurs du patrimoine. Cette formation a concerné 50 guides et a porté sur l'histoire de Marrakech, son architecture et ses monuments, sa spiritualité, sa culture et ses événements ; elle a aussi concerné l'architecture de la Koutoubia, l'histoire de sa construction et les travaux de restauration dont elle a fait l'objet ; des données socioéconomiques sur la région ont aussi été préparées et présentées aux guides.

Un échange fructueux a eu lieu avec les guides qui ont montré un grand intérêt à tout ce qui a été présenté ; les guides sont les ambassadeurs du patrimoine et sans nul doute que les informations complémentaires qu'ils ont recueillies leurs seront très utiles dans l'exercice de leur métier et peuvent contribuer à la diffusion de la connaissance du patrimoine.

4.2 Formation des artisans

L'architecture traditionnelle de Marrakech commence de nouveau à revenir au goût du jour grâce au succès de la ville ocre. Pour aider à maintenir le savoir-faire traditionnel des artisans maçons et à l'améliorer, une semaine de formation a été organisée au profit de près de 50 artisans et élèves techniciens sur les constructions en matériaux traditionnels. Cette formation a consisté en un volet théorique, pratique et une initiation à l'histoire et aux procédés de mise en œuvre des matériaux traditionnels et de construction en pisé : une formation en salle suivie de travaux pratiques de construction de murs en pisé et d'arcades répondant aux normes techniques adéquates et bien proportionnées.



5- ACTIONS PILOTES DE RESTAURATION

La médina constitue le principal centre d'intérêt des visiteurs nationaux et étrangers grâce à son architecture typique, ses couleurs, ses ouvertures, ses enduits et ses couleurs ; toutefois, l'introduction sans précaution des matériaux modernes, l'autoconstruction, les rajouts d'auvents, de rideaux métalliques, et surtout l'absence d'une réglementation complète sur les constructions en médina et l'insuffisance de contrôle ont conduit progressivement à dénaturer les façades et l'agencement architectural des bâtiments en médina au détriment de l'homogénéité de style et de l'esthétique qui caractérisaient son architecture traditionnelle .

Pour lutter contre ces dérives, le CDRT a conduit une action pilote de restauration a été entreprise dans le cadre du projet Montada , elle a consisté à reprendre l'agencement architectural d'un pâté de locaux commerciaux gérés par des commerçants de modeste situation en reprenant les façades en enduit traditionnel « tdlakt », en refaisant la menuiserie traditionnelle des portes au lieu et place de rideaux métalliques ainsi que la ferronnerie traditionnelle et les auvents , cette action de réhabilitation a aussi concerné une porte de la rue ainsi qu'une place .

Cette action a été faite à titre de démonstration ; un large public de visiteurs a pu également être sensibilisé, avec le vœu que les élus et les résidents élargissent cette action pilote en vue de la généraliser petit à petit et rendre à la médina son cachet architectural traditionnel initial ; il faut aussi souhaiter qu'une réglementation adéquate à la médina allant dans ce sens dans le domaine de l'architecture soit élaborée et respectée.

6- INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LE PATRIMOINE

L'une des étapes élémentaires de valorisation du patrimoine est déjà de le faire connaître; c'est ainsi que des brochures, cartes, guides sur le patrimoine de Marrakech ont été élaborés..

Les ouvrages sur le patrimoine sont certes d'un autre niveau et s'adressent à une catégorie plus limitée de personnes intéressées et nécessite un investissement plus conséquent que pour des dépliants.

Un grand nombre d'ouvrages sur le patrimoine sont produits et par manque de perspectives commerciales intéressantes ne trouvent pas de voie vers la publication par les éditeurs ; cet élan intellectuel fort à Marrakech est malheureusement freiné et ce sont des initiatives isolées qui ont permis la publication de quelques ouvrages sur le patrimoine et leur diffusion auprès d'un large public.

Le CDRT a joué un rôle important dans la publication de deux ouvrages sur le patrimoine, en encourageant les auteurs et en apportant le soutien à la publication : un ouvrage traite du patrimoine oral de la Place Jamaa Elfna et de sa fonction en tant que référence et moyen d'inculquer les valeurs qu'il porte ; l'autre ouvrage est un guide bien développé sur l'histoire de la ville ocre, sa culture, ses monuments, sa spiritualité et constitue un moyen rapide d'appréhender certains aspects du patrimoine de la ville .

Un vecteur important de diffusion orale du patrimoine est le guide touristique ; la mise à sa disposition des ouvrages qui ont été publiés par le projet Montada constitue un autre moyen de diffusion de connaissances sur le patrimoine.

En plus des ouvrages, brochures et dépliants riches et illustrés qui ont été largement diffusés, une application informatique a été élaborée sur les portes et murailles de Marrakech.

Un bulletin trimestriel a été édité et mis en ligne pendant la durée du projet.

Presse écrite et radio ont été largement mises à contribution pour valoriser le patrimoine et ont eu un large écho dans la ville de Marrakech.

7- CONCLUSION

Les différentes activités menées par le CDRT dans le cadre du projet Montada ont été très diverses ; par ces actions le CDRT, grâce à sa forte capacité de mobilisation des forces vives de la ville, a pu déclencher toute une dynamique pour la protection et la valorisation du patrimoine à Marrakech.

Le forum sur le patrimoine a été un cadre pour susciter les débats, échanger des idées et des points de vue, de sensibiliser à différents niveaux, de l'élève jusqu'aux responsables.

Un comité de suivi a été constitué pour suivre les différentes recommandations, institutionnaliser certains événements comme le festival de la musique traditionnelle ou la journée sur la Halqa, de diffuser la connaissance par la création d'un musée virtuel et d'applications informatiques dédiées au patrimoine, plaider pour l'amélioration de la situation matérielle des artistes et des artisans et de leurs connaissances, de leur pratique du spectacle et de la qualité de leur savoir faire.

Mais les actions menées resteront de portée limitée en l'absence d'une implication réelle et concrète des responsables de l'administration et du conseil de ville pour assurer l'élargissement des actions pilotes à une vaste échelle et pérenniser les différentes activités entreprises. Un travail permanent de plaidoyer devra être maintenu par la société civile.

L'identité de la médina de Tanger à l'épreuve de la patrimonialisation et du tourisme

BEN ATAYA ABDERRZAK

PROFESSEUR DE TOURISME ET PATRIMOINE
 INSTITUT SUPERIEUR INTERNATIONAL
 DU TOURISME DE TANGER
 ABDERRZAKBENATAYA@HOTMAIL.COM



La médina de Tanger est bien marquée par son histoire que par sa position stratégique. Lieu de rencontre et de métissages des civilisations, elle est objet d'une patrimonialisation, sans appropriation, qui fonctionne par l'intermédiaire du regard touristique au lieu du regard des populations. Avec tous les changements qu'elle subi, la médina mythique est-elle condamnée à perdre ses repères identitaires, son rôle éducatif, son âme et l' image de ville de convivialité, cosmopolite, multiculturelle et plurielle que beaucoup de gens essayent encore de lui coller ?

La médina : ville historique

La médina de Tanger correspond parfaitement au concept de ville historique tel qu'il a été défini par l'ICOMOS : « villes...qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles ».Ce concept semble pouvoir satisfaire les exigences du tourisme culturel en termes d'image : donner à voir des éléments culturels cohérents pour l'image d'un produit touristique formant un tout homogène.



Bab al Assa

Sidi Boukoudja

musée kasbah

muraille nord

D'une superficie de 26Ha environ, la médina est entourée par une enceinte qui se développe sur 2200m en grande partie de l'époque portugaise(1471-1661),reconstruite et consolidée par les Anglais (1661-1684) puis par les sultans Alaouites. L'enceinte crénelée, contient un chemin de ronde par endroits .Elle est percée de 13 portes et fortifiée par 7 batteries, un bastion carré, des tours polygonales et semi-circulaires. La médina est composée de 5 quartiers :la kasbah avec son ancien palais du sultan Moulay Ismail ,actuellement musée archéologique et ethnographique, Dar el Baroud ou se situe le continental ,le plus ancien hôtel de Tanger édifié en 1870 ,Jnan Captan qui abrite le tombeau du célèbre voyageur Ibn Batouta mort en 1377,Oued Ahardan connu par sa mosquée Jdida et Béni Idder ou

l'on peut visiter le musée de la légation américaine (bâtiment-consulat offert en 1821 au Etat Unis par le sultan Moulay Sulaiman)



Ruelle de la médina



fontaine restaurée –Bab el Assa

Chaque quartier est porteur d'une histoire et d'une identité, mais aussi de tous les maux : densité de population, saleté, chômage, prostitution des jeunes et la drogue, défiguration « architectural » et urbanistique qui s'aggrave chaque jour davantage, maisons menaçants de ruine...autant de problèmes socio-économiques de gens pauvre, sans véritables lien avec l'âme de ces lieux abandonnés par leurs populations traditionnelles. Le souci majeur de l'actuelle population est tourné plus vers l'amélioration des conditions de vie que vers l'entretien ou la préservation du patrimoine



Petit Socco, fut dès la fin du XIX^{ème} siècle, le noyau de la ville ancienne ou encore le centre principal de la cité, lieu des affaires et des réjouissances dans ses petits cafés et ses vieux hôtels dont le célèbre Hôtel Fuentes. Au milieu peinture, Abdallah Djilali, <http://www.tanger-experience.com>

Depuis la fin du XIX^{ème}, la médina ne cesse de se moderniser et de voir son cadre bâti perdre sa configuration arabo-musulmane : Bâtiments ouverts sur l'extérieur par

de grandes baies avec balcons et balustrades en fer forgé, ornementation arabo-andalou remplacée par des façades inspirées de la renaissance ou du néoclassicisme européen, des moulurations évoquant le néo-baroque espagnol ou italien. La ville moderne s'installe dans la médina ! suite à l'expansion extra-muros, une ceinture d'immeubles collés à la muraille a définitivement escamoté une grande partie de cette dernière. Aucune politique de conservation du patrimoine, ni réellement de plan d'urbanisme. L'architecture monumentale fait objet d'une prise de conscience patrimoniale et de mise en valeur de la part de la société civile, mais une grande partie de l'architecture « modeste », elle, se dégrade progressivement, et risque de disparaître du paysage urbain de la médina.

La médina des artistes :

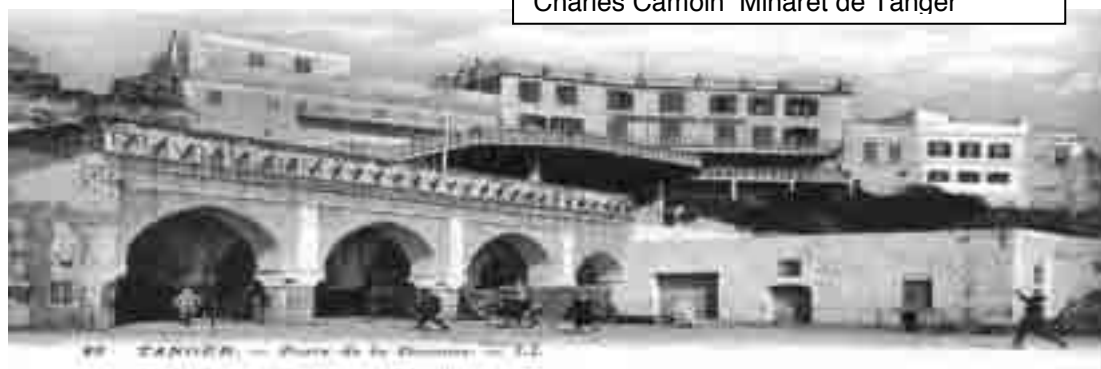
La médina de Tanger est la ville des grands artistes : Elle est immortalisée par des géants de la peinture tels Eugène Delacroix et Henri Matisse. Elle a servi de cadre de narration à de grands écrivains (Alexandre Dumas, Tennessee Williams, Antonio Fuentes, Paul Bowles...), racontée par de célèbres journalistes comme Joseph Kessel... Elle a également retenu le regard de grands photographes comme Philippe Lafond, Daniel Aron, André Ostier, Jelle Gasteli, Irina Ionesco... La production artistique encensée par ces artistes en quête d'exotisme va marquer à jamais l'histoire de la ville et de son mythe. Certes, les scènes exotiques qui les ont inspirés ont parfois disparu ou s'avèrent peu visibles mais le paysage historique y est toujours attrayant.



De la croix



Charles Camoin Minaret de Tanger



Porte de la douane- Hôtel continental

La littérature touristique est déterminante dans la production des images que les acteurs du tourisme entretiennent et projettent tant par le discours promotionnel qui s'adresse aux touristes qu'à travers les récits mémoriels renvoyant au passé historique de la médina.

Répartition spatiale des activités en médina :

La spécialisation commerciale ou artisanale de certaines artères et quartiers obéissent encore à la logique du regroupement des métiers dans un même secteur comme en témoigne la toponymie des lieux : rue des Siaghines (joailliers), Touahen (orfèvres), Nejarines (menuisiers), Darazines (tisserands), Khayatine (tailleurs)... les bazars, très nombreux, se retrouvent le long des artères principales(rue des Almohades et de Siaghines de même que sur la rue Torres jusqu'à Amrah ,Sidi Ben Raissoul via place Oued Ahardane).La petite restauration ,cafés et hôtels se concentrent autour de la place Souk Dakhil ainsi que la le long de la rue Mokhtar Ahardane,dans le quartier Bèni Idder...Les équipements traditionnels d'intérêt historique sont de nature variée :religieux tels que mosquées dont les plus célèbres sont celle de la kasbah et al masjid al Akbar ...zaouïas (harraquia,tijania,Issaouia,ketania...), mausolées(sidi housni,Ibn Batouta, Idi Ben Raissoul...) localisés essentiellement dans les quartiers au Nord de la rue Siaghine.Les équipements d'utilité publique se répartissent ,eux, dans toute la médina et sont représentés par des Fondouks (Siaghines...), Hammams (Dar Baroud, Franco,Sequaya...), fours (Amrah,Jdid...) et fontaines (Dar Dbagh,Bab Assa, Amrah,...)...la médina dispose aussi, de trois musées :celui de la kasbah, de la légation américaine et de la fondation Lorin (ancienne synagogue),et de deux espaces culturels :Borj el Hajoui et la maison Abdallah Guenoun...Porteurs de la mémoire collective de la médina ,ces différents patrimoines gagnent de plus en plus le statut, même informel, de biens patrimoniaux et fournissent aussi des services à des fins touristiques. Ces ressources du patrimoine servent au développement de l'image, chère aux stratégies marketing, mais aussi à l'identification d'espaces touristiques homogènes qui sont, à la base de la touristification de la médina. Les « petits patrimoines » sont certes, des facteurs secondaires d'attraction, mais ils sont importants dans la création d'un environnement attractif et propice au séjour.

Les dynamiques de valorisation du patrimoine architectural :

Restauration, conservation, réhabilitation, renouvellement, changement d'usage et réemplois, sont autant de nouveaux slogans de l'action patrimoniale et touristique qui interrogent la notion de patrimoine. L'intégration dans le fonctionnement touristique des éléments du patrimoine concerne toutes les composantes de l'espace sociale, économique, historique de la médina... mais le bâti y reste isolé de ses fonctions et du contenu humain qui est la raison d'être de sa présence, qui peut précipiter sa dégradation mais qui est également l'élément essentiel dans sa préservation et sa revitalisation. Les différentes dimensions du patrimoine sont donc à prendre en considération dans toute approche de requalification de la médina.

La médina éducatrice : L'éducation patrimoniale au service du développement.

Le caractère éducatif et récréatif du patrimoine de la médina s'exprime par des actions déterminées par le jeu des acteurs de la société civile dont nous citerons quelques réalisations ci-dessus. Théâtre de rue, découvertes de sites, expositions, colloques, montages de projets, publications, apprentissage de métiers d'art traditionnels, festivals, concertssont des exemples d'actions entreprises dans le but de permettre aux habitants de ne plus habiter seulement un lieu, mais donner le plaisir de le connaître, le comprendre, le respecter, et agir sur son cadre de vie, aujourd'hui et demain. Voici quelques exemples d'expériences, réalisées dans

l'objectif de permettre à chaque citoyen de s'approprier le patrimoine commun de la médina et de participer à sa transmission :

Le programme «Tanger, espace de convivialité multiculturel » (www.ambberlino.esteri.it) : consacré à la protection et la promotion de la médina comme espaces de vie en commun, espace culturel et de cohésion sociale. Il prévoit dans ce sens le recensement, la classification et éventuellement la restauration et la réhabilitation des sites et bâtiments à valeur historique ou culturel. La fondation el Boughaz impliquée dans le projet a entrepris depuis 2007 la réhabilitation de la maison de feu Sidi Abdellah Guenoun qui abritera un centre culturel et a Contribué à la réhabilitation de Borj El-Hajoui (espace d'animation sociale) où siège l'association Confluences musicales. Elle a également, restauré quelques fontaines de la médina.

La légation américaine : organise des activités en faveur des femmes du quartier béni Idder (cours de cuisine, d'alphabétisation et même de peinture...) et des ateliers d'art plastiques pour sensibiliser les enfants du quartier au respect du patrimoine...

L'ONG « Fondation Tanger al Médina : adopte une démarche participative pour la sauvegarde de la médina. Elle crée pour cet effet, des cours d'alphabétisation pour les femmes et encadre également un certain nombre d'enfants vivant dans les quartiers difficiles de la médina par le biais de la peinture, du sport et de l'informatique.

Le projet «Siwa et Tanger: un patrimoine pour une vie meilleure» : est train d'aider les populations, notamment les femmes et les jeunes à s'approprier leur propre héritage culturel, en facilitant l'accès à la formation et à la connaissance de leur patrimoine, et ce dans une perspective de développement durable. Six itinéraires touristiques de la médina de Tanger : Circuit de la Kasbah, circuit Oued Aherdan, circuit Dar Baroud, circuit Béni Idder, circuit Souk Dakheh et circuit des Remparts sont aujourd'hui un moyen de reconnaissance et de valorisation de la richesse du patrimoine de la médina l'édition d'un un guide des itinéraires, accompagnera le visiteur à la découverte des sites et des monuments touchés par les itinéraires et lui permettra d'approfondir ses connaissances de la médina de Tanger.(www.siwatanger.com).

Patrimonialisation et dynamique touristique :

La « médina » de Tanger, semble échapper à la logique de patrimonialisation : elle dispose d'un patrimoine multi-référentiel qui ne jouit pas vraiment d'une reconnaissance totale et équitable de la part de l'ensemble des habitants -voir même des académiciens !-, car dirait-on « étranger ? »... pas suffisamment assimilé pour être admis en tant que tel... ! Ou, tout simplement, parce que la médina de Tanger « ville historique », a été en permanence en situation de « changement de statut» et de mutation de population...de « civilisations »...et échappe par là, à toute patrimonialisation.

Le rapport qui s'est toujours crée entre le touriste étranger et la médina-patrimoine historique, se base, en particulier, sur la force symbolique de son caractère international (Tanger d'hercule, des phéniciens, des anglais...des portugais.. des espagnol...), et aussi sur le « mythe » lié à certaines personnes célèbres qui ont marqué leur passage ou séjour à Tanger (Tanger de Matisse...Tanger de Delacroix...Tanger de Choukri...Tanger de Taher Ben Jeloun, ...Tanger de Paul bowles ...d'Ibn Batouta ...) ... Le tourisme apparaît alors, comme un désir de rêve, un besoin de reconnaître cette « médina multiples » dont le « patrimoine identitaire

local » devait constituer, en principe, la réponse. Il s'agit donc, pour le « tourisme » comme pour le « patrimoine » de comprendre comment ces « imaginaires » s'articulent au principe de la réalité –identité, chose qui peut révéler des paradoxes, des conformités voir des scandales... ?! Dans ce cas, l'animation touristique de ces « mémoires » suppose une réflexion d'interprétation sur ce qui doit être vu par rapport avec tout ce qui doit être dit. Ce qui aidera le touriste à recontextualiser ce qui est animé et entamer par là, sa propre réflexion /perception de la médina.



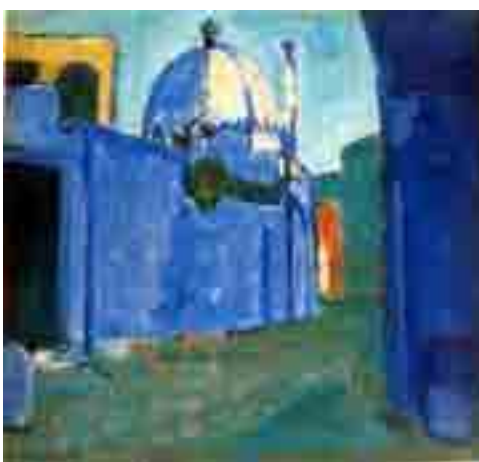
Matisse. « Vue sur la baie de Tanger » 1912

L'ambiance architecturale « diversité de styles européen » est difficilement identifiable comme « patrimoine », car ne se confond pas facilement avec l'ambiance socioculturelle/citadinité traditionnelle de l'espace – médina. On s'identifie plus à un mode de vie quotidien, ordinaire voir banal... qu'à un cadre urbanistique historique : on réside dans le lieu sans être conscient qu'on habite un « patrimoine » ! La valeur historique de la médina ne tient pas vraiment, sa signification dans la mémoire collective : portes, remparts, places publiques, immeubles, bazars, hôtels ...sont les témoins d'un passé qui ne représentent pas pour la population une mémoire commune, une référence identitaire. ! Pour le tourisme, une sélection de « biens patrimoniaux » s'impose. Leur animation aussi. Ils doivent être représentatif, riche en potentiel d'interprétation et suscitant une variété d'expériences pour le touriste.

La patrimonialisation de la médina passe donc, mieux par la médiatisation des « imaginaires touristiques » que par la promotion de spécificités architecturales ou culturelles. Ces imaginaires se caractérisent plus par une stabilité dans le temps (l'histoire) que dans l'espace (les lieux). Ils ont besoin d'une actualisation par le biais d'une « animation –valorisante », nécessaire pour « l'expérience des lieux » ; des « imaginaires » à transformer en « produit » de découverte .En d'autres termes, il faut chercher à faire miroiter le patrimoine que les touristes vont découvrir.

La consommation de « l'imaginaire » constitue un soutien essentiel pour une vraie et réelle « patrimonialisation »/transformation de la médina en « lieux de patrimoine » et provoquer la durabilité de sa « touristification » et ce, malgré le fait que la mise en tourisme du patrimoine use, en principe des thèmes de l'authenticité, de l'identité culturelle, si ce n'est de l'ethnicité. Cette idéologie, prédominante dans le discours savant sur le patrimoine culturel, entraîne encore, malheureusement, de nombreux malentendus sur la problématique de patrimonialisation de la médina de Tanger ?

la mise en valeur touristique du patrimoine aide à la prise de conscience de la valeur du patrimoine et de l'intérêt qu'il suscite. Les habitants de la médina doivent cependant, être les véritables acteurs de la dynamique de « patrimonialisation » pour faire émerger une satisfaction identitaire qui se fera ressentir auprès des touristes lors de leur visite des différents lieux. Cette prise de conscience améliorera la perception que les habitants ont de leur patrimoine et contribuera ainsi à renforcer un attachement envers les « éléments » qu'ils auront tendance à vouloir protéger afin de les léguer à leurs enfants, aux générations futures. A cet effet, les « populations de la médina » ne doivent pas être les objets passifs du « regard touristique » mais des sujets actifs qui construisent des représentations de leur « cultures » à l'intention des touristes – des représentations fondées à la fois sur les « systèmes de références patrimoniaux » et sur leur interprétation du désir des touristes.



Le marabout - Matisse



Albert Marquet «la citadelle à Tanger »

Le « tourisme culturel », est à la base de la construction de l'identité culturelle de la médina, ce qui fait qu'aujourd'hui il faut « déléguer » à sa population le soin d'en assurer la protection, la valorisation et la promotion. Attribuer aujourd'hui, le succès du développement touristique de Tanger à sa médina et au pouvoir d'attraction de son identité culturelle multiple, lie le sort de son patrimoine à celui du tourisme, en ce sens qu'on ne doit pas se contenter de proposer aux visiteurs des attractions factices mises en scène à leur intention, mais de les inviter à participer à des commémorations / manifestations culturelles « authentiques » : festivités ,cérémonies ,traditions coutumières ... qui peuvent fournir l'occasion d'animation touristique du patrimoine, sans trop tomber dans la « folklorisation » . A partir de ce moment, on pourra parler de « culture touristique »chez les médinois de Tanger, à condition que les gens arrivent à confondre culture et tourisme, ou en d'autres termes lorsque les impératifs de la promotion touristique de leur culture coïncidera avec la volonté de sa préservation, ou encore quand ils auront pris l'image de marque de leurs « productions culturelles » pour marque identitaire de leur produit touristique.

Les Casablancais à la découverte de leur patrimoine

Augereau Laure

Architecte / coordinatrice et chef de projet
Casamémoire
laure@casamemoire.org



Présentation de Casamémoire

Casamémoire est une association marocaine à but non lucratif qui a été créée en 1995. Son objectif est la sauvegarde du patrimoine architectural du XXème siècle. Depuis sa création, elle a participé à la sensibilisation des autorités locales, et est le référent pour de nombreux professionnels à l'international pour découvrir la richesse urbaine et architecturale de Casablanca.

Depuis 4 ans, sa structure s'est étoffée de salariés, notamment pour la réalisation de 4 projets qui ont participé à sa meilleure visibilité. Le premier est Mutual Heritage, projet avec un consortium méditerranéen du programme Euromed Heritage IV (www.mutualheritage.net) pour l'intégration du patrimoine dans le développement économique et social actuel. Le deuxième est le projet de réhabilitation des anciens abattoirs de Casablanca en Fabrique Culturelle avec un collectif d'acteurs culturels locaux. Le troisième et quatrième projets sont issus du programme Instance, Equité et Réconciliation du Conseil National des Droits de l'Homme pour lesquels Casamemoire a travaillé sur les lieux de mémoires du quartier Hay Mohammadi.

Les journées du patrimoine: récit d'une expérience en cours



Photo n°1: Les volontaires, guides médiateurs de l'édition de 2012

En 2009, Casamemoire, avec différentes institutions locales, s'est engagée dans la mise en place des journées du patrimoine de Casablanca. Une première expérience, sous forme de test, dans un espace limité et sur un court temps, a été réalisée en avril 2009, prenant comme point d'ancrage la journée des monuments et des sites, initiée par l'UNESCO. Enthousiasmés par ce premier succès, réunissant un millier de visiteurs en une journée, l'ensemble des acteurs décida de renouveler l'expérience qui a alors pris d'année en année une ampleur dans le temps et dans l'espace (aujourd'hui programmée sur 3 jours avec une vingtaine de sites à visiter).

La particularité de cet évènement est l'aspect participatif de la population. En effet un appel à volontariat est lancé auprès de l'ensemble des réseaux pour l'engagement des citoyens casablancais dans le processus de découvrir sa ville et faire découvrir ses monuments. Pour cela, nous proposons de les former pour devenir guides médiateurs le temps des journées du patrimoine. Dans un premier temps, cette démarche permet de faire redécouvrir la ville aux casablancais, de les inviter à avoir un nouveau regard sur leur ville et dans un second temps, il s'agit d'un acte de médiation où la personne échange, fait passer sa nouvelle connaissance de la ville au visiteur qui, lui-même peut raconter, partager son vécu, ses expériences dans ses mêmes lieux.

Les actions qui composent l'évènement des journées du patrimoine permettent, chacune à leur manière, d'éduquer le citoyen à la ville.

1. La formation des volontaires

La formation des volontaires se compose de deux temps forts. Le premier est une journée de formation en salle pour un apport théorique et scientifique sur l'histoire urbaine de la ville de Casablanca. Avec plusieurs intervenants, chacun spécialiste d'une période ou d'un quartier, les dates clé, les grands hommes, les concepts sont décrits avec un vocabulaire adéquat (en arabe et en français) afin de donner les bases historiques qui expliquent la naissance et le développement de la ville. La présentation orale est accompagnée d'un dossier pédagogique qui résume les notions de base. Le deuxième temps fort est la sortie sur le terrain pour redécouvrir la ville et le site sur lequel le volontaire sera guide médiateur le temps de l'évènement. Un dossier



Photo n°2: Journée de formation pour l'édition de 2011

spécifique décrivant plus précisément chaque bâtiment est alors remis aux participants. Pour une mise en pratique des acquis, une visite « test » sur le terrain sera effectuée avec un membre de Casamémoire qui valide ou précise le discours à avoir auprès des futurs visiteurs.

Depuis un an, il a été ajouté à ce programme de formation, une troisième partie que l'on pourrait intituler « formation continue ». Il s'agit de rendez-vous mensuels apportant un complément d'informations ou de ressources sur l'histoire de la ville comme une visite commentée de la ville ou encore la projection d'un documentaire tel que « Casablanca, ville moderne » du réalisateur belge Sébastien Verkindere (54'30, 2005, agit.prod).

A la suite de la formation, nous assistons à un abandon d'une partie des volontaires qui ne se sentent pas à la hauteur de la mission de médiation. Mais pour tous, cette formation leur donne un nouveau regard sur leur ville ou leur quartier et c'est très souvent un sentiment général de fierté d'être alors casablancais. On leur a permis de voir la valeur de leur ville au-delà du vécu quotidien qui est marqué par une pollution sonore, de l'air, etc.

2. La journée des scolaires

Les deux dernières éditions se sont concentrées sur le public jeune et en particulier les scolaires en leur dédiant une journée. En effet un travail de partenariat a été engagé dans un premier temps avec le service pédagogique de l'Académie Régionale de l'Enseignement et de la Formation pour évaluer l'intérêt et la capacité de participation des écoles publiques aux journées du patrimoine. Ensuite, sur l'initiative de l'Institut Français de Casablanca, une formation à l'intention des enseignants a été mise en place concernant l'approche pédagogique de la ville. Cette formation prend appui sur l'outil « la ville en valise » réalisé par l'association française « les Robins des villes », acquis par l'Institut français en 2009 et adapté à la ville de Casablanca par Casamémoire. Réunissant, à chaque session annuelle, une trentaine d'enseignants majoritairement de l'enseignement public marocain, cette formation donne une base pratique pour réaliser des ateliers ou des projets de découverte du quartier ou de la ville. Le patrimoine constitue un des axes de découverte de l'outil à travers la notion d'architecture.

Les objectifs de ces sessions sont d'une part de donner les outils pour la réalisation d'ateliers pédagogiques sur le thème de la ville et d'autre part d'inciter les enseignants à aborder avec leurs élèves les thèmes de la ville, du patrimoine à travers des projets. Aucune étude ne permet d'évaluer objectivement l'impact de cette formation, mais nous avons pu observer des projets concrets se réaliser avec notamment la visite de l'enseignant avec sa classe lors des journées du patrimoine. Des enseignants se sont même impliqués dans la formation des guides médiateurs par la suite.

Enfin, dans le cadre de la journée dédiée aux scolaires, les écoles s'inscrivent au préalable afin de permettre un accueil approprié avec le nombre de guides médiateurs par site en adéquation avec la demande. A travers une session de sensibilisation pour les guides mobilisés pour cette journée particulière, nous attirons leur attention sur le langage approprié à utiliser pour ce jeune public, ainsi qu'une logistique d'accueil plus complexe pour le bon déroulement des visites des groupes scolaires tout au long de cette journée (2500 élèves ont été accueillis en 2012). Les guides volontaires ont pu également apprécier les classes qui réalisaient cette visite dans le cadre d'un projet scolaire initié par l'enseignant. Les élèves sont plus curieux et attentifs lors de la sortie sur le terrain. Il se crée alors un véritable échange entre le médiateur et les enfants. Des outils pédagogiques et ludiques comme des fiches ou des "passeports juniors" sont créés pour apporter un accompagnement supplémentaires dans la découverte de la ville par les jeunes.



Photo n°3: jeune public de la 4^{ème} édition des Journées du patrimoine de Casablanca (2012)

3. L'appel à projets

Pour permettre à chacun de prendre part à l'évènement et donc à la valorisation de sa ville, il a été mis en place un appel à projet à partir de la 4^{ème} édition en 2012. Les journées du patrimoine sont l'occasion pour différents acteurs culturels, pour des particuliers, pour des écoles, etc. d'intégrer le programme des animations en proposant leur propre regard sur la ville. Cela peut être présenté de façon classique sous forme d'une exposition, mais aussi sous forme de débat, de pièce de théâtre, etc. Les différents vecteurs de communication et d'expression sont donc laissés libres et accessibles à intégrer la programmation à la seule condition d'être sur les thèmes de la ville, du patrimoine ou du paysage. Cette appel à participation permet d'ouvrir l'évènement à des publics encore plus variés et également donne à chacun l'occasion de s'approprier son patrimoine selon sa capacité d'expression.

photo n°4: expositions à l'ancienne église du Sacré-Coeur lors de Journées du patrimoine de 2012



4. La nécessité de garder le lien : l'Université Populaire du Patrimoine

Ayant suscité un nouvel intérêt sur les questions de ville, les volontaires nous sollicitaient pour de nouvelles actions qui pourraient les enrichir encore plus sur ce thème. Il a alors été mis en place l'Université Populaire du Patrimoine afin de répondre à cette demande croissante. Ce projet propose une rencontre mensuelle avec un professionnel, un chercheur, un spécialiste. Chaque session se compose d'une présentation d'une quarantaine de minutes suivie d'une séance de questions, d'échanges. Le programme a été établi de façon à apporter des définitions complémentaires sur le patrimoine, des descriptions sur l'architecture, des explications sur le processus de préservation, etc. Le premier cycle de 8 séances (avec une moyenne de 100 participants par séance) a satisfait les volontaires qui ont fait preuve d'assiduité sur l'ensemble du programme conclu par une visite à Meknès. Cette action complémentaire aux Journées du Patrimoine permet de garder le contact tout au long de l'année avec les volontaires et de développer une sensibilisation au patrimoine auprès de nouveaux publics. Ces derniers deviennent alors de futurs visiteurs pour les journées du patrimoine ou pour les plus passionnés de futurs volontaires pour devenir guides médiateurs.

Conclusion :

L'évènement en soi accueille maintenant plus de 12 000 visiteurs en 3 jours sur les sites de la place Mohammed V, l'ancienne médina, le quartier des Habous et le quartier Hay Mohammadi avec un programme de plus en plus riche d'activités annexes aux visites comme un cycle de conférences, des expositions, des représentations dans la rue, des ateliers, etc.

Cet évènement participe à la sensibilisation à la richesse du patrimoine casablancais mais aussi au rôle du citoyen dans la ville.

Cette action permet de sensibiliser différents publics (scolaires, professionnels, particuliers, etc.), soit par accès libre et gratuit, soit par son approche participative qui permet à chacun d'y prendre part à la hauteur de l'engagement que chacun veut y

mettre : simple curieux, visiteur assidu, auditeur, volontaire, participant, etc. On touche alors un public varié autant au niveau des classes sociales, qu'au niveau des formations. Le fait d'agrandir également le périmètre de découverte du patrimoine comme les Habous, nouvelle médina, ou encore le quartier Hay Mohammadi, logements des années 50 en périphérie de la zone industrielle, permet de toucher un plus grand nombre de Casablancais.

Il faut pourtant remarquer que le fait culturel n'étant pas un acte habituel pour tous, un effort de communication et de médiation est recherché par l'ensemble de l'équipe pour atteindre une plus large population qui ne se sent pas concernée.

On peut remarquer enfin que l'aspect participatif est développé vers les écoles supérieures avec la mise en place de collaboration. Ceci permet de toucher les secteurs aussi divers que le tourisme, la promotion immobilière, la médiation culturelle ou encore la communication. C'est aussi envisager la professionnalisation ou de nouvelles filières autour du patrimoine.

Conclusions

Montada, ce sont plus de trois ans de travail intense mené au Maghreb, avec une aire d'influence s'étendant sur l'ensemble de la région méditerranéenne. Les événements politiques étant survenus dans la région ont été nombreux, certains positifs et d'autres moins, affectant souvent les activités que nous développons. Pourtant, le projet a pu être mené à bien, « contre vents et marées », grâce aux efforts et à l'engagement constant d'une équipe à la fois expérimentée et ancrée dans la réalité locale des territoires d'intervention.

Montada est un projet *Euromed Heritage 4*, qui s'inscrit dans une logique de continuité avec plusieurs projets précédents, tous réalisés dans le cadre du Programme *Euromed Heritage*, un maillon fort et emblématique du Processus de Barcelone initié en 1995, essentiel dans son approche transversale et régionale du sujet patrimonial. Ainsi, les projets *Corpus*, *Corpus Levant* et *RehabiMed* sont à la base des actions Montada, avec notamment l'élaboration d'une méthode intégrée pour la régénération urbaine et pour la réhabilitation. Nous sommes donc encadrés par un souci constant de durabilité, qui s'accompagne d'une participation active à d'autres initiatives régionales au sein (Stratégie et Vadémécum) et hors du programme, orientées vers les questions de gouvernance et ou financement, comme le Programme *Medinas 2030* lancé par la BEI ou la stratégie euro-méditerranéenne de développement urbain durable que l'UpM (Union pour la Méditerranée) est en train de développer avec son *Cadre-guide pour les villes et territoires Euro-Méditerranéens durables*.

Montada a mis en place un nouveau cadre de gouvernance local en développant toute une série d'outils, qui ont permis d'impliquer l'ensemble de la société dans la mise en valeur de sa culture locale. Promouvoir le patrimoine bâti traditionnel en favorisant son appropriation par les élus, les professionnels, la société civile et la population a été l'objectif central du projet, grâce à une conception du patrimoine qui le replace à juste titre comme un facteur essentiel et efficace de développement durable (culturel, social, économique et environnemental). De son côté, la Conférence régionale euro-méditerranéenne « La ville, patrimoine vivant » a permis de découvrir quelques-uns des résultats obtenus et élargi l'expérience à l'ensemble du territoire méditerranéen, en tissant des nouveaux ponts de dialogue interrégional.

La grande complexité politique, sociale, économique, culturelle et environnementale des centres historiques, ainsi que la nécessité de définir le rôle que ces derniers doivent jouer

dans le développement urbain des villes méditerranéennes, requièrent d'importants efforts pour atteindre un développement durable et équilibré dans lequel les citoyens sont le centre d'attention prioritaire. Cette problématique a été et continue de faire l'objet de multiples efforts et réflexions pluridisciplinaires, auxquelles Montada a pu contribuer. Les apports du projet dans ce domaine portent sur la définition et la mise en place d'expériences concrètes, qui doivent se consolider et s'étendre dans un contexte régional, à partir d'un nouveau cadre de gouvernance.

Les éléments affectant le développement durable de nos centres historiques sont multiples. Dans le cadre du projet Montada, et au cours de cette deuxième conférence régionale Euro-méditerranéenne, nous avons souhaité mettre en lumière un certain nombre de facteurs, certains d'entre eux étant récurrents tandis que d'autres sont souvent oubliés :

- La **réhabilitation intégrée**, en tant qu'approche multidisciplinaire qui prenne en compte les aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux.
- La **gouvernance et la participation**, afin que tous les acteurs collaborent à la mise en œuvre d'une stratégie commune de préservation et de valorisation du patrimoine et à la recherche de solutions effectives de revitalisation.
- La **ville éducatrice**, pour sensibiliser et former les habitants et les acteurs locaux à la connaissance, à l'usage et au respect de leur patrimoine.

Les communications présentées lors de la conférence ont été nombreuses, d'origines diverses et d'excellente qualité. Les contenus de ces présentations ont été variés, à l'image d'une nécessaire approche pluridisciplinaire de la réhabilitation, et ils ont abordé l'ensemble des lignes de travail du projet Montada. La valeur ajoutée de ces présentations réside dans l'ancrage et la relation étroite tissée avec la réalité de chacun des lieux. Se basant sur une approche universitaire, administrative, ou professionnelle, tous les participants ont démontré la nécessité de renforcer le rôle de la société civile comme principal moteur de changement et de rénovation dans les politiques de réhabilitation.

Voici les conclusions et recommandations tirées des contributions présentées lors de la conférence, ainsi que des débats qui ont suivi :

Conclusions globales

- Le paysage urbain historique est **l'expression de la diversité culturelle** (matérielle et immatérielle) et résulte d'un processus de stratification continu, constituant l'habitat humain d'aujourd'hui. Le développement des ressources du paysage urbain historique est un élément clé pour le développement socio-économique et environnemental de la ville et pour l'amélioration de la qualité urbaine et du cadre de vie de ses habitants ;
- Le **transfert de connaissances et d'expériences** « nord-sud » et « sud-sud », constitue un atout pour aboutir à un développement local durable. L'élaboration et le partage d'outils et de méthodologies opérationnelles de planification, de gestion et de préservation aident largement les différents partenaires impliqués ;
- La préoccupation principale de toute intervention dans les villes historiques doit être celle **d'améliorer la qualité de vie** de ses habitants, sans compromettre les valeurs préexistantes, dans le respect de la sensibilité culturelle et historique et en renforçant la cohésion sociale et l'identité locale ;
- Il s'avère aussi essentiel de trouver l'équilibre entre le développement urbain durable et la **protection environnementale**, notamment concernant les aspects énergétiques, déchets, eau et paysage. Il faut savoir profiter de la connaissance et de la tradition qu'offrent les centres historiques à ce propos ;
- La sauvegarde et la gestion des centres historiques doit être menée dans le cadre d'une **approche intégrée, avec méthode et rigueur**, selon les principes du développement durable, et avec la collaboration effective des experts de plusieurs disciplines ;
- L'espace public et les équipements jouent un rôle primordial et doivent être protégés et récupérés dans le **respect de l'usage traditionnel** afin que la population puisse jouir de la ville historique dans son ensemble ;
- La bonne gouvernance dans toutes les étapes et à tous les niveaux, exige le **dialogue et la concertation** avec la population et les différents acteurs concernés par la sauvegarde de la ville, en mobilisant les réseaux existants afin de favoriser l'échange de connaissances et d'expériences ;

- Le potentiel du patrimoine, et notamment des centres historiques urbains, en tant que **vecteur de développement** économique et humain, peut impulser une activité importante permettant d'avancer dans le chemin de la durabilité ;
- Maintenir et **renforcer l'identité locale** et les sentiments d'appartenance de toute la société, à travers l'éducation et la connaissance, sont des actions nécessaires pour parvenir à une régénération urbaine durable ;
- La connaissance et le suivi des opérations de régénération urbaine est indispensable. À ce propos, il est nécessaire de développer des outils tels que des statistiques, des **indicateurs objectifs et fiables**, et d'autres éléments de comparaison dans le temps ;
- Le processus de Barcelone, puis récemment l'UpM, ont joué un rôle essentiel dans la cohésion territoriale méditerranéenne, qui s'est largement renforcée au gré des échanges mutuels et du travail partagé. **L'existence de Programmes régionaux** comme Euromed Heritage ou Médinas 2030 est ainsi une pièce clé pour permettre la durabilité et la pérennisation des actions déjà engagées, mais aussi pour ouvrir de nouveaux chemins et franchir de nouvelles étapes dans la valorisation et l'appropriation du patrimoine bâti méditerranéen.

Réhabilitation intégrée de la ville

Synthèse recueillie par Brigitte COLIN et Patrice MOROT-SIR

Symboles historiques et de ville, les quartiers historiques sont dans le Maghreb comme ailleurs aux cœurs de nombreux défis et d'interrogations.

Comment articuler la sauvegarde du bâti ancien avec les nouvelles façons d'habiter, comment prendre en compte la cohésion sociale, comment concilier développement, compétitivité urbaine, attractivité touristique avec le respect et les droits des habitants, sont quelques exemples des défis que met en jeu un processus de réhabilitation intégrée.

Les différentes interventions des ateliers ont ainsi évoqué et illustré ces enjeux, ces difficultés mais aussi les réponses apportées dans le cadre d'une réhabilitation intégrée :

- La nécessité d'une stratégie globale, d'une approche globale à l'exemple de **la méthode Réhabimed**, stratégie qui se déploiera en amont puis se prolongera en aval de l'opération elle-même, inscrivant le processus de réhabilitation dans une vision globale ;

- La nécessité d'un **état des lieux**, d'un **diagnostic**. Etat des lieux qui sera transversal et global, qui traitera de l'urbain, du bâti et de l'humain. Ce diagnostic humain et social sera la première phase de la nécessaire gouvernance, gouvernance qui sera la marque de ce processus intégré ;
- Pour la préservation et la régénération urbaine des villes méditerranéennes, il s'est avéré nécessaire d'établir **une planification appropriée**. Il est donc indispensable de dresser un plan de sauvegarde (voire aussi d'aménagement ou d'action), ainsi qu'un plan de gestion pour sa mise en place dans la ville historique ;
- L'identification et la **confrontation avec les points faibles** et les obstacles : le manque de moyens, le manque de conscience patrimoniale, le manque de compétence des professionnels et des artisans, le manque de volonté politique, le poids de la législation ou inversement le manque de réglementation ;
- **L'importance des savoirs faire artisanaux**, la prise en compte et le respect des techniques traditionnelles, des savoir faire, moyen de respecter architecture locale mais aussi de soutenir l'emploi ;
- La prise en compte de la **valeur mémorielle et historique** mais l'idée que la valeur technique et la valeur d'usage doivent prévaloir ;
- **L'évaluation** : avant, pendant et après. Pour cela disposer d'un outil simple, adapté au projet, choisir des indicateurs pertinents et les suivre. Et affronter cette évaluation pour piloter le projet ;
- **L'organisation des chantiers**, qui sera d'autant plus complexe que les travaux vont se dérouler en milieu occupé, que ce soit la rue, la cage d'escalier ou l'appartement. La meilleure manière de transmettre et d'avancer reste certainement la réalisation de chantiers écoles, projets réels et reproductibles réalisés sur le terrain avec des équipes pluridisciplinaires d'horizons variés ;
- Le **processus de gouvernance**, qui ne se limitera pas à « la prise en compte des demandes des habitants » mais constituera un processus similaire avec le processus d'évaluation, processus continu tout au long de l'opération et qui se poursuivra bien après.

Le sentiment qui ressort de l'ensemble des communications présentées, la demande des professionnels comme la demande sociale, montrent bien que dorénavant, comme l'aurait dit André Malraux : « la réhabilitation sera intégrée ou ne sera pas »...

Gouvernance et participation pour la ville

Synthèse recueillie par Alice Lancien

La session a permis de découvrir un panel d'initiatives portant sur le rôle que la participation citoyenne et la gouvernance peuvent jouer dans les processus de régénération urbaine des paysages urbains historiques au Maghreb. Les présentations, axées davantage sur des études menées dans un cadre universitaire que sur des expériences concrètes de processus effectifs, ont permis de traiter différents thèmes inhérents à cette problématique, tels que : la question de la perception qu'ont les habitants du patrimoine de leur ville, l'importance de la sensibilisation des populations et des acteurs locaux à ce patrimoine, les différentes méthodes et démarches participatives pour la réhabilitation ainsi que l'organisation des différents acteurs dans le cadre d'une gouvernance locale et euro-méditerranéenne.

Différents éléments sont ressortis des présentations ainsi que des débats :

- **De la sensibilisation à la participation effective**

Les différentes approches convergent sur l'idée selon laquelle la « sensibilisation » des populations locales constitue une des composantes de la mise en œuvre de politiques efficaces de réhabilitation des paysages urbains historiques. La prise en compte des usages, de la perception habitante, de la mémoire collective constituent aujourd'hui un préalable essentiel à l'intervention in-situ. Cependant, il est important de rappeler que la participation des habitants et usager des espaces urbains concernés par de telles politiques ne se satisfait pas, loin s'en faut, de la sensibilisation. L'information des populations locales quant aux éléments patrimoniaux de leur environnement proche n'est qu'un élément accompagnant le processus participatif et ne garantit en aucun cas son efficacité. Le succès d'une politique de préservation et valorisation du patrimoine dépend de la structuration d'un processus dans lequel les différentes actions organisées et finalisées permettent d'associer les citoyens à la prise de décision, à la conception et à la réalisation des projets mis en place.

- **La relation entre l'analyse experte et l'expertise d'usage mise en pratique**

L'intervention sur le patrimoine urbain a longtemps été un domaine réservé à l'expertise technique (universitaires, professionnels du bâtiment, historiens etc.). D'autre part, les

approches demeurent encore en partie théoriques, délaissant trop souvent l'application pratique. Or, l'intervention sur le terrain, le dialogue entre les différents acteurs impliqués, la gestion des conflits qui peuvent sortir d'une situation donnée devraient aujourd'hui constituer le premier champ d'expérimentation de politiques de préservation et valorisation du patrimoine. Il est ainsi nécessaire de travailler sur la relation entre les approches expertes et ce qu'il est convenu d'appeler « l'expertise d'usage » dans le cadre de projets concrets où l'on puisse se confronter à la réalité urbaine.

- **Gouvernance locale et rôle de la société civile**

Les différentes expériences présentées ainsi que l'implication des acteurs engagés dans le projet Montada ont révélé à quel point le rôle joué par les membres de la société civile est essentiel afin de mener à bien des politiques de protection et valorisation du patrimoine. Au delà de la dynamique impulsée par les membres de la société civile, la concertation horizontale et partagée des différentes parties prenantes garantit une gouvernance locale solide et permet ainsi de favoriser l'efficacité des politiques engagées et leur mise en œuvre efficace sur le terrain, évitant les rouages habituels des interventions urbaines (manque de communication entre les différents services impliqués, superposition des instruments de planification etc.)

Ville éducatrice

Synthèse recueillie par Josep Giralt

Les villes sont à la fois un cadre et un agent éducateur. En ce sens, le concept de "**ville éducatrice**" provient du constat selon lequel la majorité des actions qui se réalisent au sein de la ville ont des répercussions éducatives ou contre éducatives qui concernent l'ensemble des citoyens. Les villes contiennent un patrimoine d'une grande diversité et richesse, celui-ci étant étroitement lié à leur histoire, culture et religion. La sauvegarde de ce patrimoine matériel et immatériel devient cruciale pour la préservation de la richesse de la diversité culturelle. Les débats ont permis de mettre en évidence plusieurs recommandations :

- Un premier pas important permettant de progresser vers le principe de Ville Educatrice est que l'administration locale prenne conscience du fait que les **différentes politiques éduquent** en transmettant des valeurs déterminées aux citoyens ;
- Le rôle de la population et de la société civile dans la mise en valeur du patrimoine est un facteur vivant et actif. **L'expérience Montada** doit être une des références méthodologiques dans l'élaboration de stratégies de cette participation ;

- **Nous tous sommes éducateurs**, étant donné que nos actions influent sur les autres, et tous les individus peuvent être éduqués et ont la capacité d'apprendre, quel que soit leur âge ou leur condition sociale ;
- **La ville est une grande classe**, un espace de participation et un lieu d'échanges culturels et d'expressions de la citoyenneté extraordinairement riche et varié. Il s'agit d'un ensemble complexe présentant un très grand nombre d'interrelations. Chaque espace de la ville peut être une source d'éducation ;
- Pour que la ville historique, avec tout son patrimoine, retrouve sa place dans le quotidien de ses habitants, il faut **renforcer la sensibilisation à l'aide du mouvement associatif** en impliquant les pouvoirs publics, par des actions concrètes où le citoyen trouvera les réponses à ses préoccupations sociales et économiques grâce à son patrimoine ;
- La ville doit s'ouvrir à des activités aussi publiques que privées, mais aussi aux activités qui ont pour **objectif d'éduquer les citoyens** dans une démarche positive où chacun prenne plaisir à participer ;
- Le patrimoine, c'est un bien collectif et pluriel, qui permet d'éduquer et de transmettre des valeurs. C'est la mission des administrations locales de **faire connaître aux citoyens leur patrimoine**, leur apprendre à l'apprécier et à se l'approprier en tant qu'élément vecteur d'identité ;
- Afin de pouvoir développer une fonction éducatrice à travers le patrimoine, il faut mener à bien des **actions pédagogiques orientées** sur la sensibilisation et la formation de tous les citoyens ;
- **Chaque ville doit suivre son propre chemin** pour devenir une ville éducatrice. Il n'existe pas de recette unique. Le plus important est de connaître sa potentialité éducatrice et de l'exploiter.

La mise en place des différentes actions développées dans le cadre du projet **Montada a permis d'atteindre des objectifs clairement délimités**. Cependant, les objectifs généraux du projet ne pourront être atteints qu'à moyen et long terme, grâce à la consolidation dans le temps de la dynamique ayant été initiée et à la mise à profit des instruments et outils créés. Ainsi, c'est une amélioration progressive du cadre d'intervention sur le patrimoine local qui garantira les conditions de sa pérennité. C'est pour cela que Montada

s'achève en tant que projet, mais **se poursuit comme idée et engagement** qu'il est indispensable de prolonger.

Tous les participants à la conférence ont évoqué leur préoccupation et leur inquiétude vis-à-vis de la **durabilité des activités réalisées**. Il est important de rappeler que cette garantie de durabilité provient de la réalisation même des différentes actions. A l'heure actuelle, certaines d'entre elles sont amenées à se répéter de manière annuelle, d'autres sont portées par les structures promotrices des différentes activités. Il est par ailleurs essentiel de souligner la pérennité de l'initiative Ecole et patrimoine, qui disposent dès à présent **d'engagements au niveau ministériel dans les trois pays du Maghreb** afin que les différentes activités correspondantes soient généralisées dans de nombreuses autres écoles des pays concernés.

Quoi qu'il en soit, le projet Montada s'achevant, et les structures porteuses disparaissant avec lui, **nous mettons à disposition de tous l'Association RéhabiMed** qui permet de garantir que les résultats obtenus puissent être diffusés et puissent se développer dans tout le Maghreb ainsi que dans toute la région méditerranéenne.

Salé, le 12 octobre 2012

Références :

www.euromedheritage.net

www.montada-forum.net

www.rehabimed.net

Photos de la Conférence



Réception des participants



Ouverture du Colloque / Communications

Sommaire



Communications

Sommaire



Communications / Débat / Conclusions



Déjeuners



Clôture / Visite guidée de la ville de Salé

Sommaire



Diner clôture

Liste des participants

ABADA, Abdakaier. Sté DAM. Maroc
ABADAN YASINE, Latifa. Étudiante. France
ABBALLAH ELGLIT, Alcou. Maroc
ABDESSEMED-FOUFA, Amina. Université de Blida. Algérie
ABDI, Rachid. Arrondissement Bettana. Maroc
ABDULAC, Samir. ICOMOS France. France
ABRAM, Abdelhafid. Club de patrimoine Sidi Moussa Doukkali. Maroc
ACHAIBOU, Souad. Institut d'architecture Mouloud Mammeri Tizi Ouzou. Algérie
ADIDI, Abdelaziz. INAU. Maroc
AIT, Fakri. Sala Almoustaqbal. Maroc
AIT FAKIR, Mohamed. Association des conseillers. Maroc
AIT GHANOU, Mahjoub. COMDH. Maroc
AIT GUENISAID, Said. Architecte. Algérie
AIT YOUSSEF, Mohammed. INAU. Maroc
AITASSAN, Hantesaid. Maroc
AKALAY, Fouad. Archimedia. Maroc
AKRETICHE, Lounès. Architecte. Algérie
ALAOUI, Mustapha. Enseignant. Maroc
ALAOUI, Ismail. Sala Almoustaqbal. Maroc
ALAOUI BELGITI, Aballah. Revus les temps modernes. Maroc
ALAOUI ISMALI, Chams Doha. Union national des femmes. Maroc
ALDELMAJID, Fennich. Maroc
ALLANI, Sayed. ASM Kairouan. Tunisie
AMAL, Kaoukab Raja. 4 MSS. Maroc
AMOR JAMAL, Lodhe. Maroc
AMRI, Kaïs. Conservateur du patrimoine. Tunisie
ANAGAN, Ali. Sala Almoustaqbal. Maroc
ANOUAR-HSEINE, Nadia. Archimedia. Maroc
AOUAD, Aldelhadi. Bibliothèque privée Aouat. Maroc
ARRIBAS, Juan F. Aquidos. Espagne
AUGEREAU, Laure. Casamemoire. Maroc
BAAZAOUI, Abderrahman. Délégation régional de la culture à Kairouan. Tunisie
BABANEDJAR, Younes. OPVM. Algérie
BAHDOD, Mohamed. Ministère de la Culture. Maroc
BAHDOD, Hicham. ASS Marocaine de recherche culturelle. Maroc
BAIKEMMOCHE, Abdallah. Maroc
BAKKALI, Lamie. Agence Bouregreg. Maroc
BALLALOU, Zouhir. Ministère de la Culture. Alger
BALOUZ, Houda. Maroc

- BÁRCENA ROIG, Carles.** Aquidos Arquitectes. España
- BARKALLIL, Nadira.** Délégation Salé. Maroc
- BARRADA, Mohamed.** Maroc
- BATAH, Mohammed.** Essabah al ismailia. Maroc
- BELGAID, Kamal.** Ministère de la Culture. Maroc
- BELMEJJAD, Mohamed.** CDRT. Maroc
- BELOUHRANI, Wahiba.** EPAU. Algérie
- BEMELCAOBI, Haid.** Maroc
- BEN ATAYA, Abderrazak.** Institut Supérieur International du Tourisme de Tanger (ISITT). Maroc
- BEN BRAHIM, Mohamed.** Centre d'études et de recherches en sciences sociales et humaines. Maroc
- BEN MILED, Taieb.** GDA Sidi Amor. Tunisie
- BEN NACER, Yahia.** OPVM. Algérie
- BEN NASR, Jaafar.** Faculté lettres et sciences humaines de Kairouan. Tunisie
- BEN SAÏD, Ali.** Invitat montada. Tunisie
- BEN SALEM, Mohamed Fadhel.** GDA Sidi Amor. Tunisie
- BENABADJI, Leila.** Université Mentouri, Constantine, Algérie. Algérie
- BENALACH, Badr.** El Alam. Maroc
- BENATAYA, Ahmed.** ISIT. Maroc
- BENCHARIFA, Soumia.** Ministère de la Culture. Maroc
- BENHAMED, Mohammed.** Délégation de Salé. Maroc
- BENMALEK, Habib.** Sala Almoustaqbal. Maroc
- BENMIMOUN, Amine.** Agence Bouregreg. Maroc
- BENNANI, Imane.** ENA. Maroc
- BENNAOUI, Rajaa.** ENA. Maroc
- BENSAIB, Rachib.** Moulay ali Chrif. Maroc
- BENSARI, Mohamed.** SAIR. Maroc
- BENYAICHE, Imane.** ENA. Maroc
- BENYOUICHE, Meryen.** ENA. Maroc
- BETROUNI, Mourad.** Algérie
- BETTICHE, Laatra.** Université Paris. France
- BHIHI, Samira.** ENA. Rabat
- BOUABID, Boubker.** ASS. Maroc
- BOUABID, Salma.** Université med V. Maroc
- BOUAZAOUI, Mohammed.** Centre national de documentation des jeune. Maroc
- BOUCHENTOUF, Amel.** Inspection régionale de l'urbanisme et de la construction d'Oran. Algérie
- BOUCHRA, Amra.** Association Bouregreg. Maroc
- BOUDEHRI, Riad.** Algérie
- BOUFELJA, Abdelbari.** Sala Almoustaqbal. Maroc
- BOUGDAL, Kamal.** Université de Blida. Algérie
- BOUGHERIRA HADJI, Quenza.** Université Saad Dahleb Blida Algerie. Algérie
- BOUJEMLA, Abdellatif.** Almounataf. Maroc
- BOUKIMMOSHE, Alallah.** Ambassade d'Algérie Rabat. Maroc

- BOUKOURDANE, Mohamed.** Architecte. Algérie
- BOUMEHDI, Younes.** Hit Radio. Maroc
- BOUSSERAK, Malika.** Département d'architecture. université de Blida, Algérie. Algérie
- BOUSSETA, Hind.** École National d'Architecture (ENA). Maroc
- BOUSTA, Mohammed.** Commune de Salé. Maroc
- BOUTAHRI, Rachid.** Albayane. Maroc
- BOUTIRA, Nabila.** Office de gestion et d'exploitation des biens culturels. Algérie
- BOUZIDI, Rachida.** Ministère de la Culture. Maroc
- BRAHIMI, Imane.** ENA. Maroc
- BRIBRI, Ouafae.** Sala Almoustaqbal. Maroc
- BRICHA, Sara.** ENA. Maroc
- CANALS, Marina.** Association International Villes educatrices. Espagne
- CAPRESI, Vittoria.** German University Cairo (GUC). Egypt
- CASADO, Montserrat.** CAATEEB. Espagne
- CASANOVAS, Xavier.** CAATEEB. Espagne
- CHAHINE, Sarya.** Université Lille sciences et technologies. Liban
- CHAHRI, M'hammed.** Commune de Salé. Maroc
- CHAKIR, Najat.** ENA. Maroc
- CHAOUKI, Karim .** Sala Almoustaqbal. Maroc
- CHARKAOUI, Idriss.** Ray al3am. Maroc
- CHARKAOUI, Mouna.** Académie de Rabat. Maroc
- CHARLOT-VALDIEU, Catherine.** Association SUDEN. France
- CHEBBAK, Driss.** ASS Ouelad Sbita. Maroc
- CHEFIF, Rabiaa.** GDA Sidi Amor. Tunisie
- CHEHAÏBI, Zouhaier.** Conservateur du patrimoine. Tunisie
- CHEHBOUNI, Ahmed.** CDRT. Maroc
- CHERRADI, Faissal.** Ministère de la Culture. Maroc
- CHIEB, Smail.** Université de Biskra. Algérie
- CHIMI, Ihssane.** ENA. Maroc
- CHLIKHI, Ahmed.** Resau Salé. Maroc
- COLIN, Brigitte.** Villes historiques et politiques urbaines. France
- COUPLET, Xavier.** Architecte-écrivain. Maroc
- CUEVAS, Carolina.** CAATEEB. Espagne
- CUNIN, Agatu.** Maroc
- DAOUD BRIXI, Réda.** Les amis du Musée et du Patrimoine matériel et immatériel de Tlemcen. Algérie
- DAOUDI, Nadia Samia.** EPAU. Algérie
- DAOUI, Salma.** École National d'Architecture. Maroc
- DE TORRES CALSAPEU, Anna.** Architecte. Espagne
- DHIDAH, Ghizlane.** ENA. Maroc
- DOGHMI, Abdesselam.** Université Mohamed V. Maroc
- DOUGHMAN, Mouaffak.** Université architecture Damas. Syrie
- DOUKKALI, Anas.** Faculté des lletres. Maroc

























- DRISSI, Mohamed. Sala Almoustaqbal / PPS. Maroc
- EL AJOURI, Ahmed. PPS. Maroc
- EL ALAMI, Majdoulène. Réseau ASS. Maroc
- EL ALAOUI, Adam. ASS Malhoune. Maroc
- EL BOUAZZATI, Zina. ENA. Maroc
- EL FANI, Anouar. ASM Sousse. Tunisie
- EL FENE, Kamal. ASS. Maroc
- EL GHMARI, Safiya. ENA. Maroc
- EL HARROUNI, Khalid. École Nationale d'Architecture / ICOMOS. Maroc
- EL HASSOUNI, Abdelmajid. Notable Marabou hassouni. Maroc
- EL HILALI, Amine. Architecte. Maroc
- EL MILOULI, Sadiki. Sala Almoustaqbal. Maroc
- EL MNASFI, Mustapha. Centre Jaques Berque. Maroc
- EL MOADEN, Nada. ENA. Maroc
- EL MOUJADDIDI, Noufissa. Université Mohamed V Souissi-Rabat Maroc.
- EL WADGHIRI ADDAJ, Ismail. Maroc
- ELACHAK, Ali. Commune de Salé. Maroc
- ELALOUANI, Mohamed. Architecte à DCW de Ghardaïa. Algérie
- ELGNAYAM, Saloua. Réseau ASS. Maroc
- ELHIJAZI, Oumaima Mariya. Maroc
- ELJERARI, Loubna. HEM. Maroc
- ELKAICHOURI, Karim. Ap press. Maroc
- ELKASSIMI, Amina. Sala Almoustaqbal. Maroc
- ELLIS, John. American institute of architects. EE.UU
- ELOUALI, Addsif. D.R. Tourisme. Maroc
- EZZAHFI, Mohammed. Commune de Salé. Maroc
- FAHDE, Assiaya. ENA. Maroc
- FARES, Ahmed. L'ayayda Salé. Maroc
- FATHA, Mohammed. Université Mohamed V. Maroc
- FENDRI, Senda. École nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis. Tunisie
- FENNICH, Abdelmjid. ASS almoubadara. Maroc
- FERHAT, Sara. EPAU. Algérie
- FETHI, Fouad. Hopital Moulay Abdelah. Maroc
- FLORIACH, Antoni. CAATEEB. Espagne
- FOUFA, Burhan Ud-din. Cabinet d'architecture "Handassa Imran wa Turath". Algérie
- GANAMI, Hicham. Sala Almoustaqbal. Maroc
- GARDA, Emilia. Politecnico di Torino. Italie
- GATEFF, Didier. GDA Sidi Amor. France
- GHIBAUDO, Elena. Africa 70. Maroc
- GHORMI, Zineb. École National d'Architecture . Maroc
- GIRALT, Josep. IEMED. Espagne
- GRAZ, Christophe. Regional Monitoring and Support Unit (RMSU). Bruxelles

- HABANE, Anissa.** Laboratoire territoires, villes, environnement et Société. France
- HACHICHA, M'hamed.** CNCA. Maroc
- HACHICHA, Mohamed.** Centre National d'Art et de Céramique Sidi Kacem. Tunisie
- HADDI, El Haoy.** Algérie
- HADJ SAID, Riadh.** Institut National du Patrimoine Tunisie. Tunisie
- HADJI, El Hadi.** Algérie
- HADJI, Farah.** Université algerie. Algérie
- HADJI, Meriem Lina.** Université algerie. Algérie
- HADJ-MABROUK, Ezedine.** Association de sauvegarde de la ville de Boumerdès (ASVB). Tunisie
- HADOI, El Hadi.** Algérie
- HAFFAR, Boubker.** Association Yossra. Maroc
- HAJJIOUI, Mohammed.** Albayane. Maroc
- HAMMOU ABDAALLAH, Baelhadj.** OPVM. Algérie
- HAMOURRA, Khalid.** Association Med. Atlantinc/Dev. Maroc
- HASSAM, Soumaya.** Association "Santa Sidi El Houari". Algérie
- HILALI, Aziz.** Ordre des topographes mediterranes. Maroc
- HILALI, Manal.** Maroc
- HIRCHI, Ahmed.** Ordre des architectes. Maroc
- HTOUTOU, Houssim.** Sala Almoustaqbal. Maroc
- IDRISSI BOUKHRESS, Awatef.** Association Bouregreg. Maroc
- IGAZZAREM, Mohammed.** ASS Marocaine de recherche culturelle. Maroc
- JABRI, Farah.** ENA. Maroc
- JALOUALI, Kouloud.** ENA. Maroc
- JAOUAD, Mohamed.** Association Mokhtar Soussi. Maroc
- JAOUADI, Mohamed.** Université de Kairouan. Tunisie
- KAHADIJA, Imani.** Préfecture de Salé. Maroc
- KAJAJ, Youssef.** CPJ. Maroc
- KAOUKAB RAJI, Amal.** Université Mohamed V. Maroc
- KARA, Abdelkarim.** Commune de Salé. Maroc
- KARIBI, Khadija.** Enseignante à l'École Nationale d'Architecture de Rabat. Maroc
- KASHI, Issam.** Agence urbaine Kenitra. Maroc
- KERZAZI, Mousa.** Université Mohamed V. Maroc
- KOURCHI, Rachid.** Alharaka. Maroc
- KROMBI, Abderrah.** L'opinion. Maroc
- KROMBI, M'hamed.** Ministère de la Culture. Maroc
- LABIDI, Driss.** Ingenieur EF. Maroc
- LABRAIKI, Abdelatif.** Association de développement Ouarzazate. Maroc
- LACOSTE, Amandine.** Alliance de Villes Européennes de Culture (AVEC). France
- LAHBABI, Ahmed.** Théâtre. Maroc
- LAHRACH, Saddik.** Sala Almoustaqbal. Maroc
- LANCIEN, Alice.** Architecte. Espagne
- LAROUSI, Abdellah.** Commune de Salé. Maroc

LAROUSI, Ahmed. Sala Almoustaqbal. Maroc
LAZREK, Nouredine. Pdt de la commune de Salé. Maroc
LEDENRAT, Wahalu Rare. Maroc
LEMAN, Vianney. CNA-EAC. Maroc
LEMCHERFI, Mohamed. Maroc
LHRIJJI, Benacher. Sala Almoustaqbal. Maroc
LLOP, Josep Ma. Chaire Unesco villes intermédiaires. Espagne
LÓPEZ, Mercedes. Fondation habitafrica. Maroc
MAE AL AYNAYNE, Saasa. ISESCO. Maroc
MAHJOURI, Rachida. Université Moulay Ismail. Maroc
MAIO, Nadia. Italie
MAJIDI, Abdelwajad. Association Mokhtar Soussi. Maroc
MANGOSIO, Marika. Politecnico di Torino. Italie
MANSOURI, Lamia. Université Mentouri de Constantine. Algérie
MAOUNINO, Azlmalghrib. Faculté des lettres. Maroc
MATAALCAH, Brahim. ASS. Maroc
MAZOUTI, Dounia. ENA. Maroc
MEHINDAT, Mounir. Hesspress. Maroc
MELLOULI, Fathi. ASM Kaiouan. Tunisie
MENOUER, Ouassila. Université de Blida. Algérie
MESKKAOU, Abderrahim. Sala Almoustaqbal. Maroc
MESSARI, Rajaa. Comune de Salé. Maroc
MESSOUS, Ouafa. ENA. Maroc
M'HAMED, Kunubi. Maroc
M'HAMMEDI, Mouna. École Nationale d'Architecture. Maroc
MINBAR SALON, El Ribat. Maroc
MINT EL MOKHTAR, Khadijetou. ENA. Maroc
MOHAMMED, Bensar. Maroc
MOKRANI, Abdenour. Subdivision de l'Équipement et du logement de Dellys. Algérie
MOQRANI, Meryem. ENA. Maroc
MOROT-SIR, Patrice. École d'Avignon. France
MOURISARD, Christian. Alliance de Villes Européennes de Culture (AVEC). France
MOUSSAOUI, Mohammed. Association manarate ayayda. Maroc
MOUSSI, Mohamed. Lycée Farabi. Maroc
MRINI, Najat. Faculté de Lletres. Maroc
MRINI, Driss. RTM. Maroc
MRINI, Mohssine. Sala al ghade. Maroc
MYESSER, Amina. Maroc
NAGATI, Adel. Journaliste. Tunisie
NAIJA, Moez. Directeur des travaux de la Médina de Sousse. Tunisie
NAJI, Salima. Centre Jacques Berque, Rabat. Maroc
NAKKOUCH, Samia. ENA. Maroc

OUALALOU, Abdelhafid. Imri. Maroc
OUCHBAB, Lamyae. ENA. Maroc
OUCHELH, Amina. ASS Lycée Nahda. Maroc
OUCHEM, Salima. Architecte. Maroc
OUELD AZIZ, Saida. ASS femme unies. Maroc
OUESLATI, Mohamed. Architecte. Tunisie
OUHADER, Soufiame. ENA. Maroc
OURAOU, Amel Rafika. USTO. Algérie
OURAOU, Najet. Direction de l'administration locale. Algérie
OUTREQUIN, Philippe. LA CALADE. France
PERIGNON, Jean Michel. ENA. France
POLANCO, Ana. AECID Espagne. Espagne
RABHI, Aziz. Mibar Sala-arrebat. Maroc
RADI, Rachid. Sala Almoustaqbal. Maroc
RAHMOUNI, Nabil. Sala Almoustaqbal. Maroc
RAHOUI, Mohammed. Délégation de Salé. Maroc
RAMMAH, Mourad. ASM Kairouan. Tunisie
RAOUNAK, Abdellatif. Architecte. Maroc
REDA, Nassima. ENA. Maroc
REDOUANE, Anas. Ataidid. Maroc
REDOUANE, Moussa. Albayane. Maroc
RICHARD, Ferdinand. Agende 21 de la culture. France
RIFKI, Hafsa. ENA. Maroc
RIGALMA, Ratiba. ASS mon rêve. Maroc
SAADIYINE, Mohammed. Université Mohamed V. Maroc
SADEK, Hadj. Chambre de commerce de Salé. Maroc
SADIKI, Elmilouli. Délégation de Salé. Maroc
SADKI, Karima. OGEBC. Algérie
SAID AISEM, Mohamed. Club de press. Maroc
SAÏD AÏSSA, Kahina. Université Mouloud Mammeri. Algérie.
SAIDI, Hachmi. Chambre d'artisanat. Maroc
SALMA, Boubid. Université MED V. Maroc
SAOUSI, Mustapha. Délégation de Salé. Maroc
SARHROUCHNI, Lamyae. MHUPV DA. Maroc
SASSI, Mohammed. Ministère de l'éducation. Maroc
SAWADOGO, Jean. ENA. Maroc
SEBTI, Oussama. Université Mentouri Constantine. Algérie
SEDJARI, Asmae. Ministère de l'habitat. Maroc
SEFFAR, Abdellah. Office des changes. Maroc
SEFIANI, Amine. Hispamar. Maroc
SEFIANI, Touria. Alalam. Maroc
SEGHIRI, Meriem. Maroc

SELKTI, Hind. ENA. Maroc
SEMMAR, Abdeljalil. Maroc
SFIRI, Abdou. CADEL. Maroc
SMAHI, Mohammed. Faculté de droit Rabat. Maroc
TAIB, Abdellah. UNEEDIT. Maroc
VALDAYO, Salim. Ambassade d'Espagne AECID. Maroc
VAN DER MEERSCHEN, Michel. CIWIH (ICOMOS). France
WILBAUX, Quentin. UCL faculté LOCI-Tournai. Belgique
ZAGAR, Mohammed. Syndicat d'enseignement. Maroc
ZAHIDI, Titrite. Maroc
ZAHROUR, Mustapha. Commune de Salé. Maroc
ZAIDI, Abdelaziz. Commune de Salé. Maroc
ZAIER, Nejiba. Ministère de la justice. Tunisie
ZELLAE, Hanae. ENA. Maroc
ZEMZAMI, Ahlessamad. Comune de Bouknadel. Maroc
ZGUIDANE, Abdelaziz. ASM Kairouan. Tunisie
ZIANI, Abdel Wahab. Université Bechar. Algérie
ZIANI, Najma. Association Najma. Maroc
ZINE, Maria. ENA. Maroc
ZMANI, Khadija. Prefecture de Salé. Maroc
ZNIBER, Abdou. Club de press. Maroc
ZNIBER, Ahmed. Union des écrivains Marocain. Maroc

	<p>COL-LEGI D'APARELLADORS, ARQUITECTES TÈCNICS I ENGINYERS D'EDIFICACIÓ DE BARCELONA</p>
	<p>ÉCOLE D'AVIGNON</p>
	<p>ASSOCIATION SALA ALMOUSTAQBAL</p>
	<p>ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA MÉDINA DE KAIROUAN</p>
<p> OPVM مديون حماية وادي مزاب وترقيته </p>	<p>OFFICE DE PROTECTION ET DE PROMOTION DE LA VALLÉE DU M'ZAB</p>
<p>Avec le soutien de :</p>	
	<p>RehabiMed </p>
<p> IE Med. Institut Européen de la Méditerranée </p>	<p>   </p>
	
	
<p> وزارة الثقافة ALGERIE </p>	
	
	
	
	
	
	<p> Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg </p>
<p> AM ARCHITECTURE DU MAROC </p>	